



EX LIBRIS
COMITIS PAULI ARMANDI
A CASTRO
HOUARDERIE



LIB. VIDAL & MARTEL, TOULOUSE





2-1344



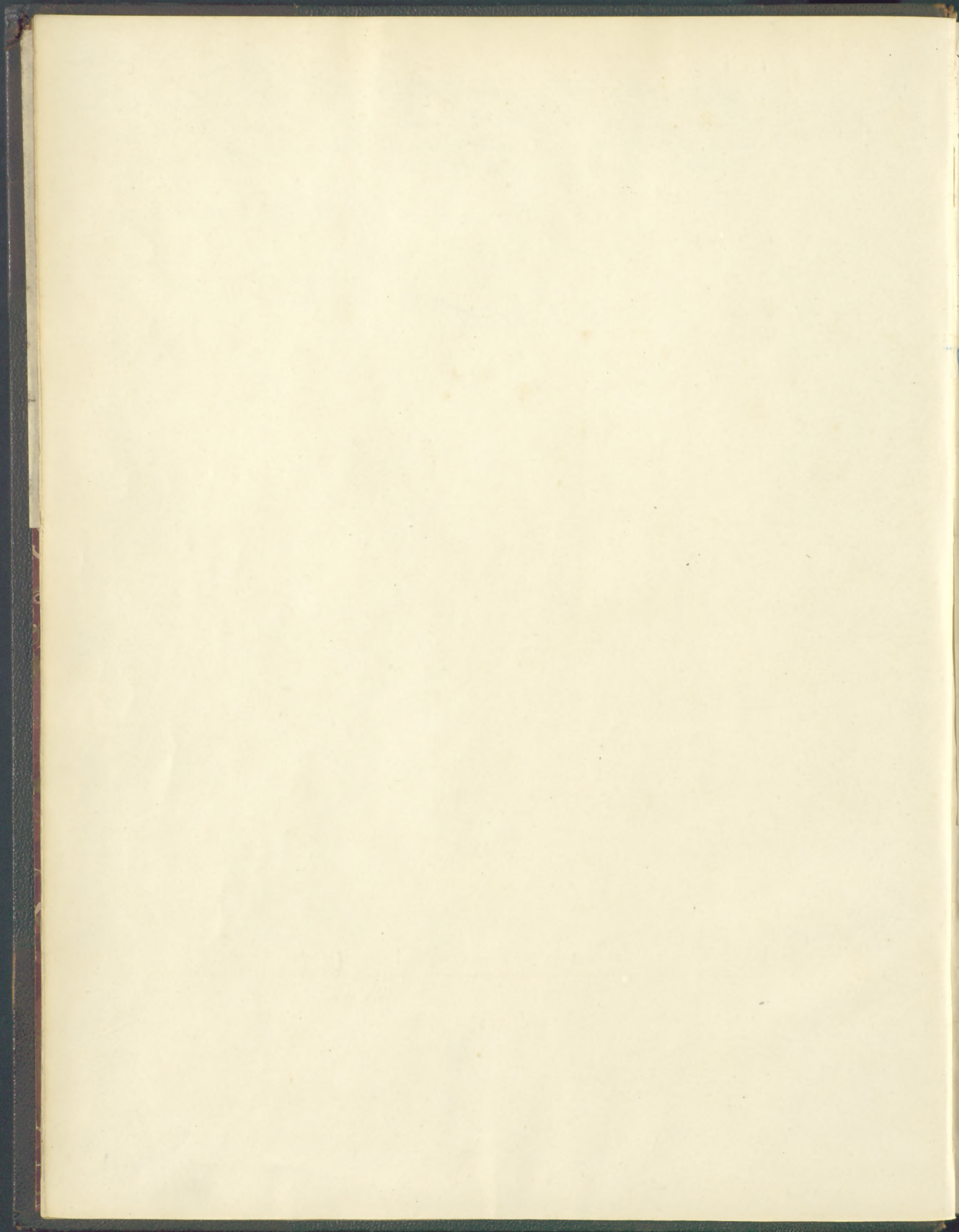
cy

LP
9836
C

A son bien cher parent et très-excellent ami
Léon Lambert. Mulk, vice-consul de S. M. le Roi
des Belles-Îles et notaire à Bournai, souvenir
affectionné de l'auteur.

Paul-Armand du Chastel de la Howarderie,
Vicomte de Neuvireuil

Lain, 2 juillet 1906.



DU CHASTEL DE LA HOWARDERIE-NEUVIREUIL (Comte). —

Notes historiques et généalogiques sur la commune d'Aymeries et la famille d'Aymeries, dite d'Aumerie. *Tournai, Vasseur-Delmée*. 1 vol. grand in-4° de 286 pages avec planches et gravures. Prix : 20 fr.

M. du Chastel de la Howarderie jouit d'une grande autorité comme généalogiste. Cette autorité il la doit à la manière consciencieuse dont il documente ses travaux. En général, on peut avoir confiance dans ses œuvres généalogiques.

Le livre que nous avons à analyser aujourd'hui contient une étude consacrée à la famille et à la seigneurie d'Aymeries.

C'est le chapitre auquel cette dernière a fourni le sujet qui ouvre le volume. La seigneurie d'Aymeries était située sur la Sambre, à un endroit devenu français par le traité des Pyrénées. Elle était la propriété des comtes de Hainaut. M. le comte du Chastel indique la

filiation des premiers châtelains de Mons, la transmission de leur châtellenie dans la maison d'Enghien, les premiers degrés généalogiques des maisons de Jauche et de Ligne et la liste des seigneurs d'Aymeries depuis le xiii^e siècle jusqu'à la Révolution française.

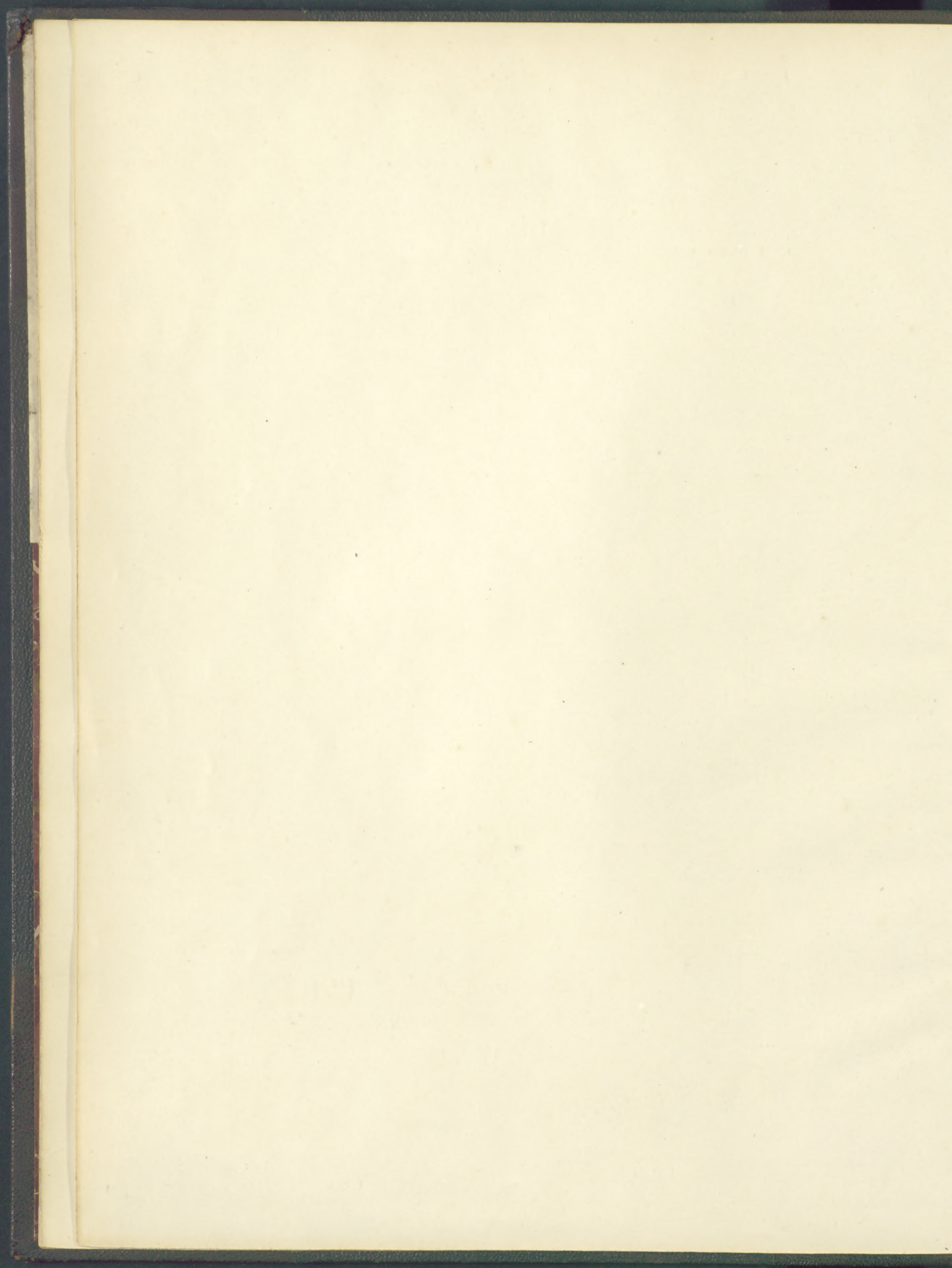
De nombreux crayons généalogiques se rapportant à diverses familles citées dans ce volume occupent de longues pages.

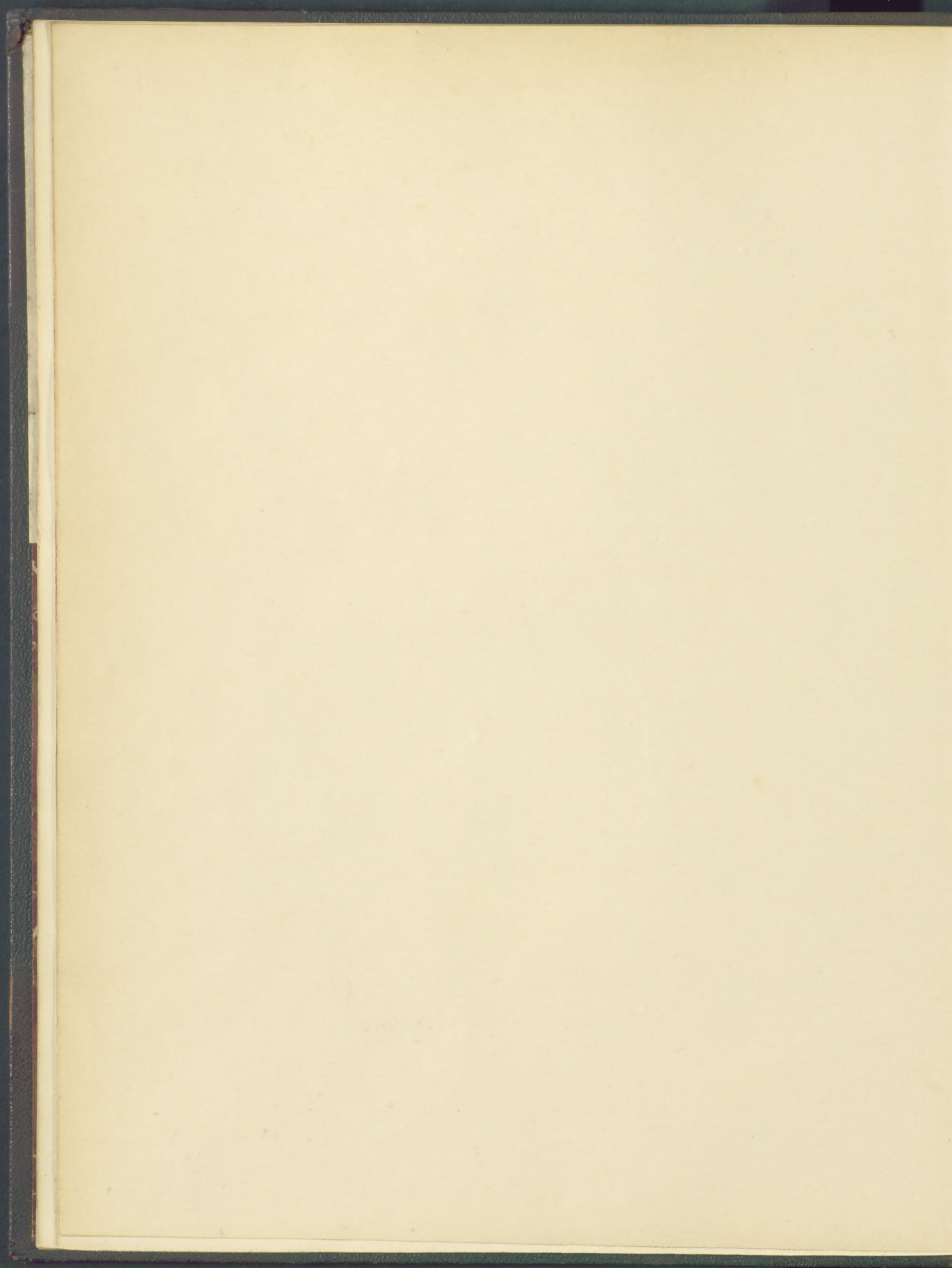
La partie principale du travail de M. le comte du Chastel consiste dans la généalogie de la famille d'Aymeries ou d'Aumerie qui existe encore aujourd'hui.

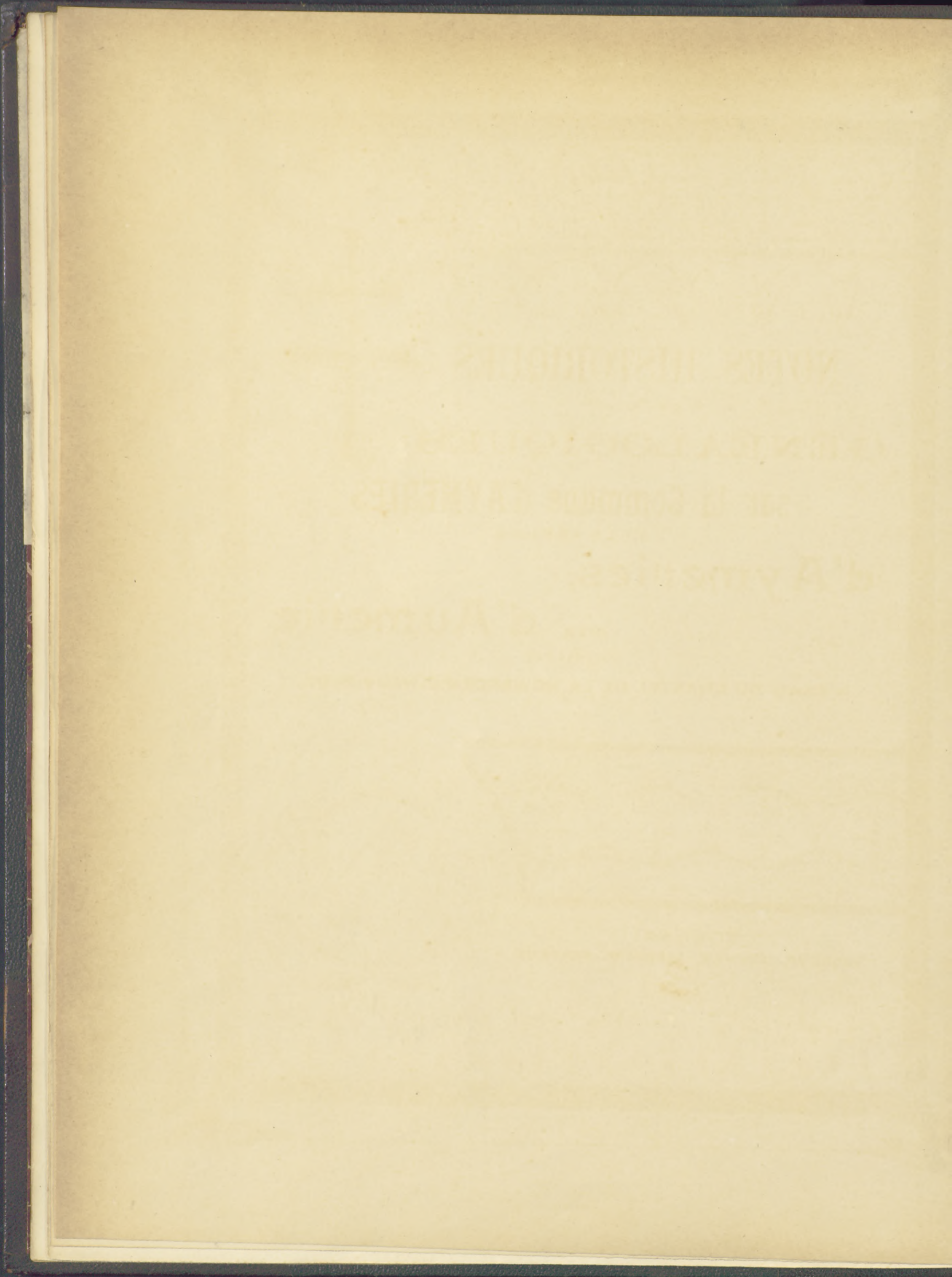
La filiation de cette famille ne peut être établie d'une manière ininterrompue que jusqu'en 1438. Cependant, se fondant sur des similitudes d'armoiries et de cris de guerre, l'auteur croit pouvoir la faire descendre de Fastré de Dameris, cadet de la maison de Ligne, que l'on trouve cité dans un document du xii^e siècle. La thèse de l'auteur nous paraît sinon démontrée, du moins basée sur de très sérieuses présomptions.

Les documents auxquels M. le comte du Chastel a eu recours pour dresser cette généalogie nous semblent mériter créance. Toutefois, je dois faire des réserves pour ce qui concerne le degré prouvé par un crayon généalogique délivré à la Commission des bourses d'études du Brabant. Les crayons de ce genre ne m'inspirent pas grande confiance. En général, on ne sait comment ils ont été dressés.

A. DE R.





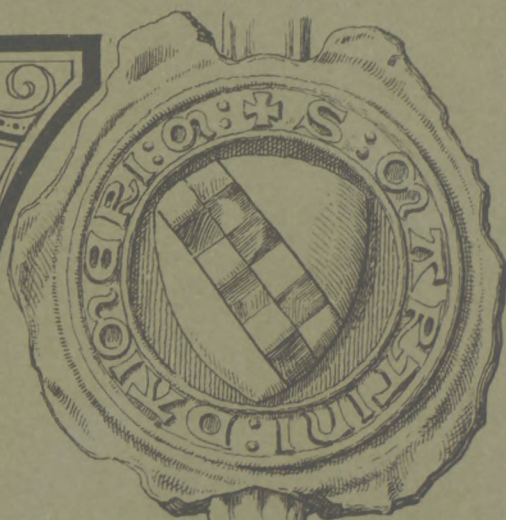


NOTES HISTORIQUES
ET
GÉNÉALOGIQUES
sur la Commune d'AYMERIES
ET LA FAMILLE
d'Aymeries,
DITE d'Aumerie

PUBLIÉES PAR

le Comte DU CHASTEL DE LA HOWARDERIE-NEUVIREUIL.

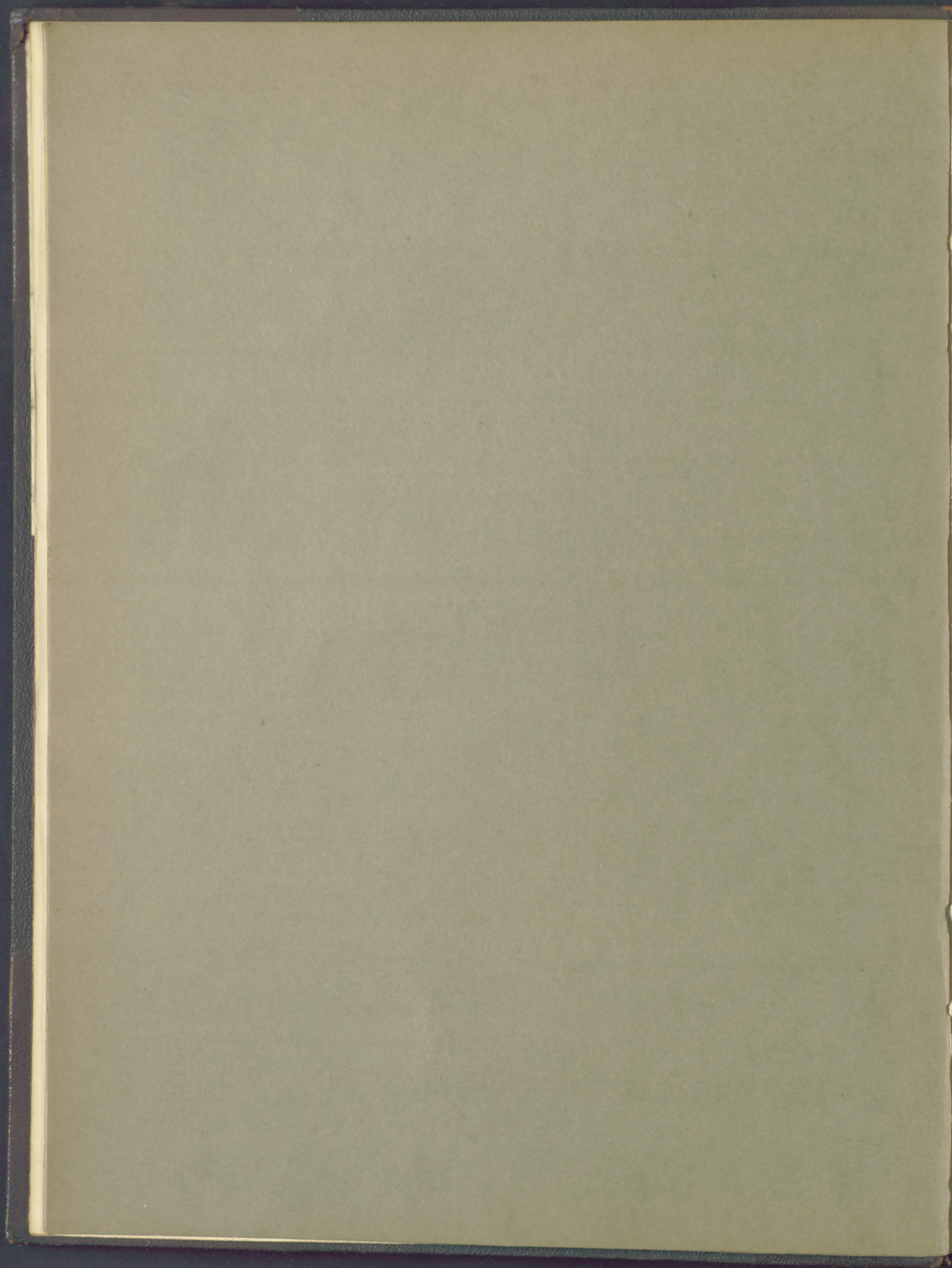
Truth for ever !



TOURNAI
VASSEUR-DELMÉE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

—
1900





NOTES

SUR

Aymeries

ET SUR LA FAMILLE

d'Aymeries, dite d'Aumerie.

Ouvrage tiré à deux-cent-cinquante Exemplaires, dont vingt-cinq
en papier de Hollande.

PRIX :

Exemplaire en papier ordinaire : **20 francs.**

Exemplaire en papier de Hollande : **50 francs.**

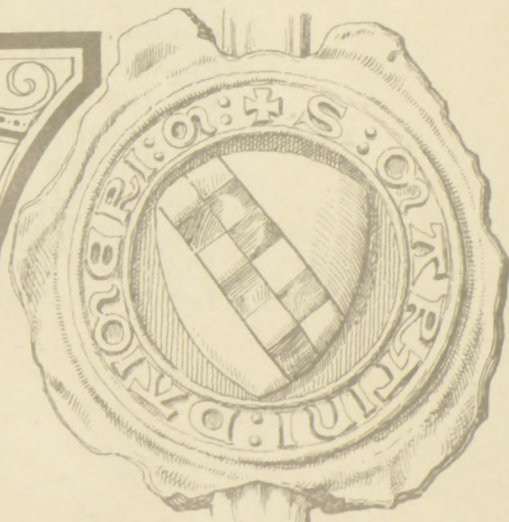
NOTES HISTORIQUES
ET
GÉNÉALOGIQUES
sur la Commune d'AYMERIES
ET LA FAMILLE
d'Aymeries,

DITE d'Aumerie

PUBLIÉES PAR

le Comte DU CHASTEL DE LA HOWARDERIE-NEUVIREUIL.

Truth for ever !



TOURNAI
VASSEUR - DELMÉE, LIBRAIRE - ÉDITEUR

—
1900



Avis au Lecteur

Avant de se servir des renseignements contenus dans cet ouvrage, le lecteur est prié de lire les *Additions et Corrections* qui s'y trouvent dès la page 264.

Page 19, après la ligne 14, intercalez : ISAAC *de Mons* paraît avoir eu pour seconde femme, GERTRUDE (*peut-être héritière d'Havré*), qui fut mère de leur fils BAUDUIN (*Cartulaire d'Eename*, publié par Charles Piot, Bruges, 1881, in-4°, page 22, Charte de 1164).

Avis au Relieur

PLANCHE I, face à l'*Avant-Propos*, page 5.

PLANCHE II, face à la page 34.

PLANCHES III et IV. L'une en face de l'autre entre les pages 36 et 37.

PLANCHE V, p. 38.

PLANCHE V^{bis}, p. 41.

PLANCHE VI, p. 49.

PLANCHE VII, p. 57.

PLANCHE VIII, p. 113.

PLANCHE IX, p. 136.

PLANCHE X, p. 138.

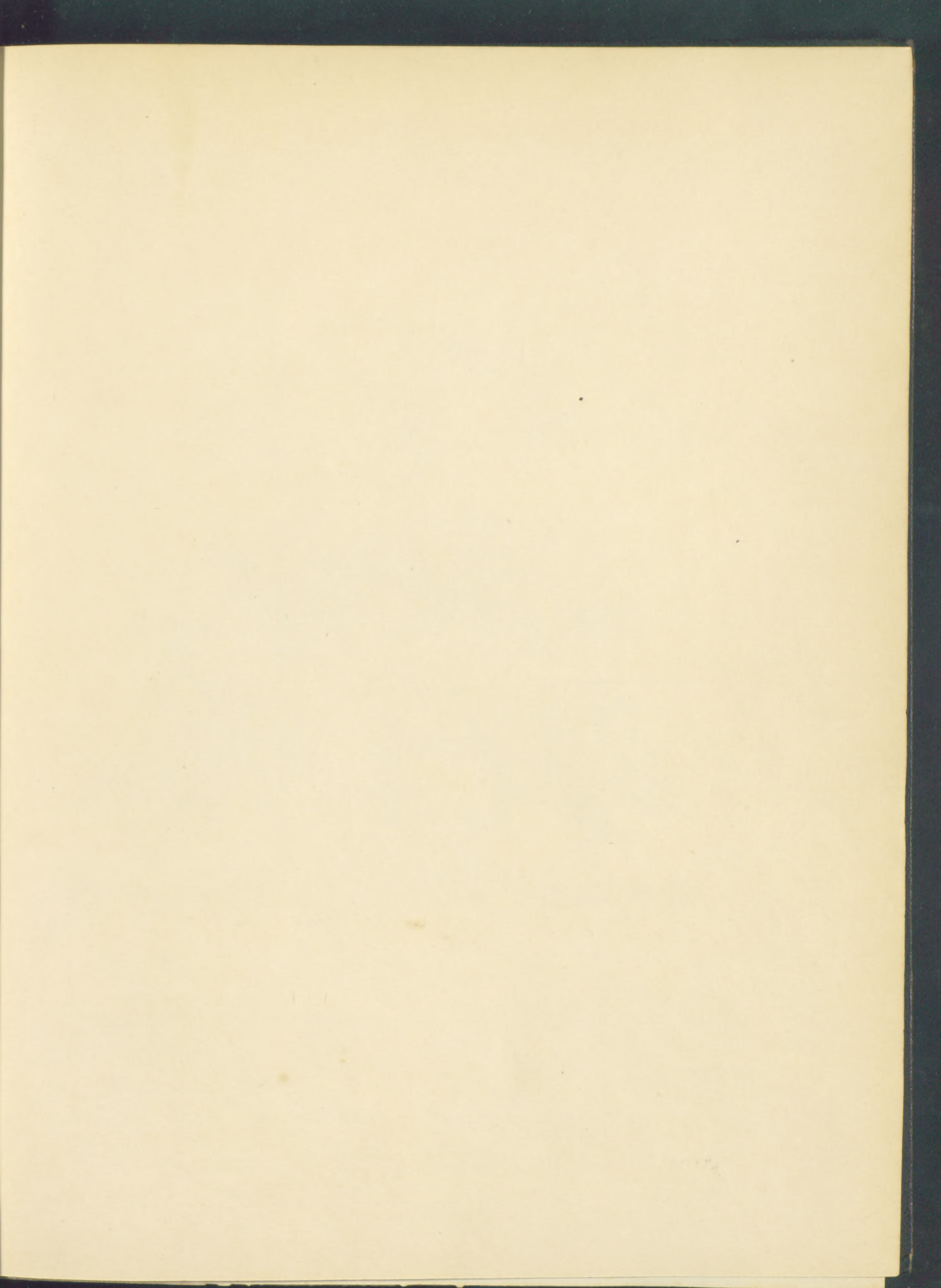
PLANCHE XI, p. 142.

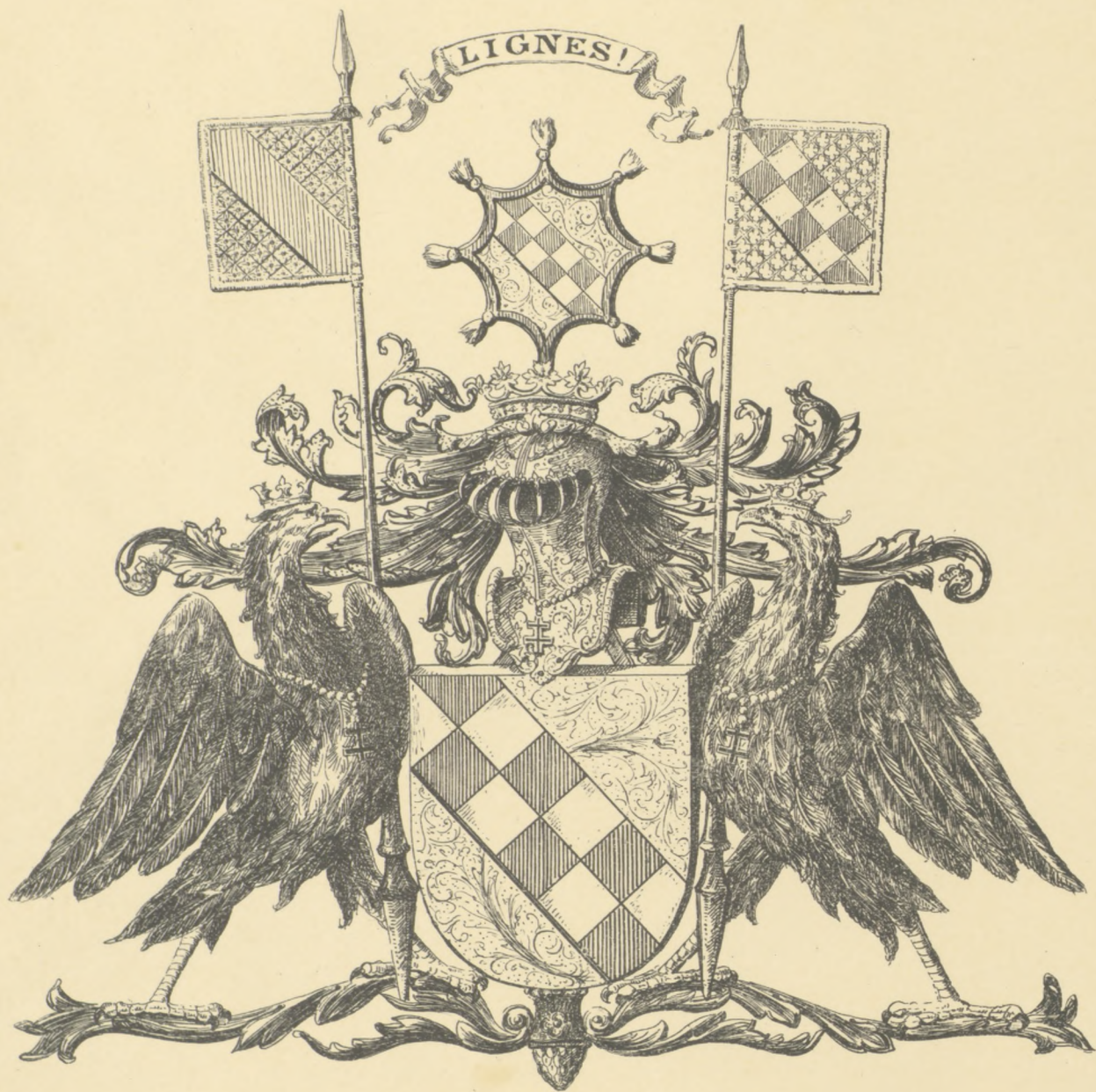
PLANCHE XII, p. 151.

PLANCHE XIII, p. 159.

PLANCHE XIV, p. 179.

Les deux tableaux généalogiques doivent être placés face à la page 284.





ARMOIRIES DE LA FAMILLE D'AYMERIES , DITE D'AUMERIE

Avant-Propos.

Il y a quelques mois, je reçus communication de nombreuses notes concernant la commune d'Aymeries-lès-Berlaimont (Nord, France) et la famille d'Aymeries, dite d'Aumeries. On me demandait de les employer à la rédaction d'une généalogie historique. Ayant consenti à m'en servir, je voulus me mettre à l'œuvre de suite ; mais, après en avoir pris lecture, je vis qu'il fallait les contrôler très-sévèrement.

Pour vérifier le tout, il me fallut, pendant des semaines, remuer bien des livres que je n'avais plus consultés depuis des années et ce ne fut pas sans peine que je vins à bout d'une besogne où je rencontrais à chaque pas des obstacles y paraissant semés à plaisir.

Enfin, je parvins à mettre l'ordre dans ces notes de mérites si divers et à pouvoir en tirer parti non seulement pour faire la généalogie des d'Aumerie, mais encore pour jeter quelque lumière sur des questions historiques plus intéressantes et plus élevées.

C'est ainsi que j'ai fait tout le possible pour établir sur une base solide, la filiation des premiers châtelains de Mons et la transmission de leur châtellenie à la Maison d'Enghien ; pour fixer les premiers degrés des Maisons de Jauche et de Ligne, et pour tracer la liste des seigneurs d'Aymeries depuis le XIII^e siècle jusqu'à la grande Révolution Française.

Ce qui est peu ordinaire, c'est de voir les d'Aymeries complètement étrangers à la terre de leur nom sous le rapport foncier. Je n'ai pu constater chez eux, un seul propriétaire de terres en Aymeries, et cela porte à croire que leur nom vient de ce qu'ils seraient les descendants d'un officier que les comtes de Hainaut avaient au dit lieu pour l'exploitation et la garde de leur domaine. Ce n'est que par leurs armoiries et leur cri d'armes, que les d'Aymeries dits d'Aumeries ont pu échapper à l'oubli et se retrouver après s'être éclipsés de l'Histoire pendant des siècles (1). Les Archives d'Ath, l'église de Saint-Julien de cette ville et l'église de Gibecq m'ayant fourni de nombreux sceaux et des monuments funéraires armoriés, j'ai pu, grâce à eux, donner à partir du milieu du XV^e siècle, une filiation suffisante pour rendre indéniable l'origine nobiliaire de la famille D'AUMERIE. Car je prouve que dès 1178, un Fastré DE DAMERIES était dit frère de Guillaume DE LIGNE(2) ; qu'en 1212, Martin D'AIMERI, chevalier (3), portait pour armoiries, la bande échiquetée ; qu'en 1252, Fastré de DAMERIES, chevalier, fut l'un des trois arbitres chargés de rétablir l'accord entre Watier, sire de Ligne et de Buissenal, et les manants de cette dernière seigneurie (4) ; qu'en 1374-75, Fastré DE GENLY, (d'une famille qui criait Ligne !) scellait à la bande échiquetée(5) ; enfin, qu'en 1438, Martin DAUMERIE dit Houart scellait une charte au Saulchoit-lès-Tournai (6), avec un sceau ayant pour armorial une bande échiquetée accompagnée en chef, d'une molette à six pointes, et en pointe, d'une étoile à six rais.

(1) Une famille n'existe dans l'histoire que par ses armoiries. Celles-ci sont le vrai signe par lequel tous les membres d'un clan peuvent reconnaître leur parenté après des siècles de dispersion. Pour les nobles, la parenté successorale ne cesse jamais.

(2) Dom Pierre BAUDRY. *Annales de l'Abbaye de Saint-Ghislain*, publiées par le Baron de Reiffenberg dans le tome VIII des *Monuments*, page 387.

(3) MIRÆUS. *Opera diplomatica*, t. III, p. 73, col. 2.

(4) *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. VI, p. 186.

(5) J. TH. DE RAADT. *Les sceaux armoriés des Pays-Bas*, etc., Bruxelles, Société Belge de librairie, 1898, in-8°, t. I, p. 484.

(6) Aujourd'hui la Tombe, sous Kain.

De plus, un Armorial du XV^e siècle, ouvrage d'un héraut d'armes bourguignon, daté de 1463, et conservé aux Archives de Tournai (1), porte cette annotation :

AVANT-PROPOS.

« Le seigneur de Dameurie d'or à la bande eschequettée d'azur » et de gheulle, crie LIGNE ! »

D'après cela et les autres preuves qu'on trouvera répandues dans le corps de ce livre, je crois que les d'Aymeries dits d'Aumeries forment un rameau de l'illustre Maison DE LIGNE, d'autant plus que plusieurs d'entre eux priront pour cimier de leurs armoiries, l'écran octogone aux armes de l'écu, objet auquel s'applique on ne peut mieux la devise bien connue : Quocumque res cadunt, semper stat linea recta, c'est-à-dire : De quelque façon que les choses tombent, toujours la ligne reste droite.

Le C^{te} P.=A. du Chastel.

Kain, 11 septembre 1898.

NOTA. — *Les illustrations de cet ouvrage sont dues au crayon de M. Oswald-Gualtheri d'AUMERIE-VIRULY.*



(1) Ce manuscrit est la propriété personnelle de M. Adolphe Hocquet, archiviste communal.

STATISTICS

The following table shows the results of the census of the population of the United States in 1900, as compared with the results of the census of 1890.

The population of the United States in 1900 was 76,212,367, as compared with 62,646,265 in 1890.

The increase in population between 1890 and 1900 was 21,566,102, or 34.4 per cent. This increase was due to a number of causes, including immigration, natural increase, and the annexation of new territory.

THE DEATH RATE

The death rate in the United States in 1900 was 17.1 per 1,000, as compared with 18.5 per 1,000 in 1890. This decrease was due to a number of causes, including improved sanitation, better medical care, and the discovery of new drugs.

The following table shows the results of the census of the population of the United States in 1900, as compared with the results of the census of 1890.



CHAPITRE I.

Comment le Pays où gît Aymeries, de Belge devint français.

LE 13 juillet 1621 fut un jour néfaste pour notre patrie.

Après un règne de vingt-deux ans, son souverain, l'Archiduc Albert, venait d'expirer.

C'est en qualité d'époux de l'Infante Isabelle d'Espagne qu'il avait gouverné les Pays-Bas catholiques.

Cette contrée comprenait alors les Flandres complètes, le duché de Brabant, le marquisat d'Anvers, la seigneurie de Malines, le duché de Limbourg, le marquisat de Namur, le duché de Luxembourg, la seigneurie de Tournais et les comtés de Hainaut, d'Artois et de Bourgogne. Le sud-est de l'Artois étant séparé du Hainaut par le duché triangulaire de Cambrais, comme le Limbourg et le Luxembourg étaient séparés du gros de l'Etat par la serpentine principauté

CHAPITRE I.
COMMENT LE PAYS OU GIT
AYMERIES, DE BELGE
DEVINT FRANÇAIS.

de Liège, qui, de même que le Cambrasis, était fief immédiat du Saint-Empire romain-germanique. Quant à la Franche-Comté de Bourgogne, aussi fief de l'Empire, étant donnée sa situation éloignée et relativement très-élevée, on pouvait dire qu'elle était, par rapport au reste du pays, *en l'air* entre la Suisse et la Lorraine, la Bourgogne et l'Alsace.

Dans l'acte de la donation faite par le roi d'Espagne Philippe II, à sa fille, il fut stipulé que l'Archiduchesse-Infante perdrait ses droits à la souveraineté des Pays-Bas après la mort de son mari, si elle restait sans postérité. Or pour le malheur de nos provinces, le cas prévu se présenta. Isabelle dont la santé ne fut jamais bonne, n'eut pas d'enfant et la séparation de la Belgique d'avec l'Espagne ne fut que passagère.

L'héritier présomptif de l'Archiduchesse était son frère, Philippe III d'Espagne. Mais ce monarque n'ayant survécu que dix-huit jours à son beau-frère Albert, tous ses droits passèrent à son fils aîné qui devint le roi Philippe IV.

Ce dernier, en arrivant au trône, voulut par déférence pour sa tante Isabelle lui laisser le gouvernement général de notre pays avec toutes les prérogatives qu'elle possédait du vivant de l'Archiduc. Malheureusement, quels que fussent les talents de cette princesse et l'expérience politique qu'elle avait acquise, elle ne put résister aux ennemis, tant du dehors que du dedans, dont le nombre grossissait chaque jour. Elle dut succomber sous leurs coups et mourut dans la tristesse, le 1^{er} décembre 1633, étant âgée de 67 ans.

Quand le jeune roi d'Espagne eut repris le gouvernement des Pays-Bas, il eut à lutter contre les Néerlandais protestants qui exigeaient la reconnaissance de l'indépendance de leur République, et contre les convoitises du Roi de France, voisin beaucoup plus dangereux.

Cependant, le nouveau gouverneur des Pays-Bas, le Cardinal Infant (don Ferdinand d'Espagne), frère cadet du Roi, aussi brave guerrier que politique habile, sut combattre et contenir les ennemis de l'Espagne, malgré l'infériorité de ses moyens de défense. Mais la mort de ce prince arrivée le 9 novembre 1641, changea la situation, et ses successeurs durent plier sous les efforts de leurs puissants adversaires, les Franco-Suédois, les Provinces-Unies et les protestants d'Allemagne. Ils perdirent Rocroy, Sas-de Gand, Hulst, Gravelines, Courtrai, Bergues, Dunkerque, Bois-le-Duc et Bréda, ainsi que l'Ecluse (Flandre Zélandaise) qui restèrent la propriété des vainqueurs.

Toutefois, heureusement pour les Belges, la discorde de tarda pas à diviser les trop heureux alliés par suite de la prépondérance

que la France voulut prendre sur les Provinces-Unies. 'Par un juste retour, celles-ci se déclarèrent favorables à la Belgique, tout en conservant leurs conquêtes. Des négociations furent entamées et la paix se fit par le traité de Munster, le 30 janvier 1648 (premier traité).

Cet acte diplomatique passé entre le gouvernement espagnol et Leurs Hautes Puissances les Provinces-Unies, ne laissait à la Belgique que les Français pour adversaires, et la lutte se confinant sur une seule frontière, semblait moins redoutable. Mais, quelles que fussent l'habileté de ses généraux et la puissance des secours qui lui vinrent de l'Allemagne catholique, notre pays ne put résister aux intrigues des Cardinaux de Richelieu et Mazarini, puis aux appétits ambitieux de l'orgueilleux Louis XIV que secondèrent quelques guerriers de génie.

Après des combats héroïques, des succès et des revers, il fallut de nouveau songer à la paix afin de ramener la tranquillité dans le pays ruiné par la soldatesque étrangère qui ne semblait le protéger que pour mieux le dévaster. Un traité dit des Pyrénées fut signé entre l'Espagne et la France, le 7 novembre 1659.

Par cet instrument diplomatique, Louis XIV en épousant l'Infante Marie-Thérèse, recevait à titre de dot et d'indemnité de guerre, tous les droits auxquels cette princesse renonçait à son profit, presque tout le comté d'Artois et le Cambrasis, Gravelines, Bourbourg et Saint-Venant en Flandre, Montmédy dans le Luxembourg, Philippeville et Mariembourg dans le Namurois, Landrecies, le Quesnoy et Avesnes ainsi qu'*Aymeries* en Hainaut, tandis que Dunkerque restait aux Anglais qui reçurent cette ville des mains du célèbre vicomte de Turenne.

Telles furent les conditions de cette paix bien plus désastreuse pour la Belgique que celle de Munster.

La fatalité semblait s'appesantir sur notre patrie en lui faisant perdre tout espoir de reconquérir un jour l'intégrité de son territoire. L'ambition du Français vainqueur n'avait plus de bornes et pour le plus futile prétexte, il volait à de nouvelles conquêtes. Un troisième traité conclu à Aix-la-Chapelle en 1668 eut le sort de ses devanciers. Enfin celui de Nimègue (17 septembre 1678) mit fin momentanément aux hostilités après avoir arraché quelques autres lambeaux à la Belgique tout en consacrant les traités antérieurs.

L'article XI de ce traité était ainsi conçu :

« Ledit Seigneur Roy Très-Chrestien retiendra et demeurera » saisi, et jouira effectivement tant de toute la Comté de Bourgogne, » vulgairement appelée la Franche-Comté, et des villes, places et pays » en dépendans, y compris la ville de Besançon, et son district; comme

CHAPITRE I.

COMMENT LE PAYS OU GIT
AYMERIES, DE BELGE
DEVINT FRANÇAIS.

CHAPITRE I.
COMMENT LE PAYS OU GIT
AYMERIES, DE BELGE
DEVINT FRANÇAIS.

» aussi des villes de Valenciennes et ses dépendances, Bouchain et ses
» dépendances, Condé et ses dépendances, quoique cy - devant
» prétendu membre de la Chastellenie d'Ath ; Cambray et le
» Cambrésis ; Aire, Saint-Omer et leurs dépendances ; Ypres et sa
» Chastellenie ; Werwick, Warneton sur la Lis, Poperingue, Bailleul
» et Cassel avec leurs dépendances ; Bavay et Maubeuge avec leurs
» dépendances. » C'est-à-dire avec leurs prévôtés (1). — Tels ont été
les événements politiques qui firent passer *Aymeries* sous la domi-
nation française.

La Révolution qui survint en France à la fin du XVIII^e siècle et
qui bouleversa ses institutions, amena graduellement l'organisation
sociale et administrative qui la régit depuis 1872.



Nous donnons ci-dessus, l'état géographique de la Belgique au
dix-septième siècle (avant et sous Louis XIV), où une flèche
ondoyante montre la frontière moderne à l'Ouest-Sud-Ouest.

(1) La prévôté de Maubeuge en 1789, comprenait :

ASSEVENT ;

AULNOYE ;

AYMERIES, village de 28 feux, ayant même seigneur que Quartes, Pont-sur-Sambre et Hargnies, qui sont de la subdélégation de Bavay.

Seigneur : le C^{te} de Sainte-Aldegonde de Genech. Bailli : Caffeau, gradué résidant à Berlaumont. Procureur : Desjardins, demeurant à Pont. Greffier : Bauduin, habitant aussi à Pont, à une demi-lieue d'Aymeries. Les plaids se tiennent dans le même endroit tous les lundis. Le bailliage d'Aymeries ne ressortissait de la Prévôté de Maubeuge que pour le criminel ; il comprenait les villages suivants :

Aymeries, Dourlers, Estrée et Bachant, Floursies, Hargnies, Pont-sur-Sambre, Quartes, Saint-Aubin et Semousies.

(JENNEPIN. *Histoire de la ville de Maubeuge*, p. 288).

CHAPITRE II.

Aymeries,

Son origine, sa seigneurie,

son état présent.

1088. HAIMERIES. Miræus, t. III, p. 307.

1100. AMERIES. Archives de l'abbaye d'Anchin aux Archives départementales du Nord à Lille.

1169. AISMERY. Titre de l'abbaye de Honnecourt ; le Carpentier, Histoire de Cambray et du Cambrésis, partie II, p. 84.

1177. AMERIA. Charte de l'évêque Alard. Statistique archéologique du département du Nord, p. 924.

1186. EMMERIES. Archives de l'abbaye d'Anchin.

1201. AIMERIES. Titre de l'abbaye de St-Aubert ; le Carpentier, partie II, p. 24.

1323. AMERIES. Troisième Cartulaire du Hainaut aux Archives de l'Etat, à Mons.

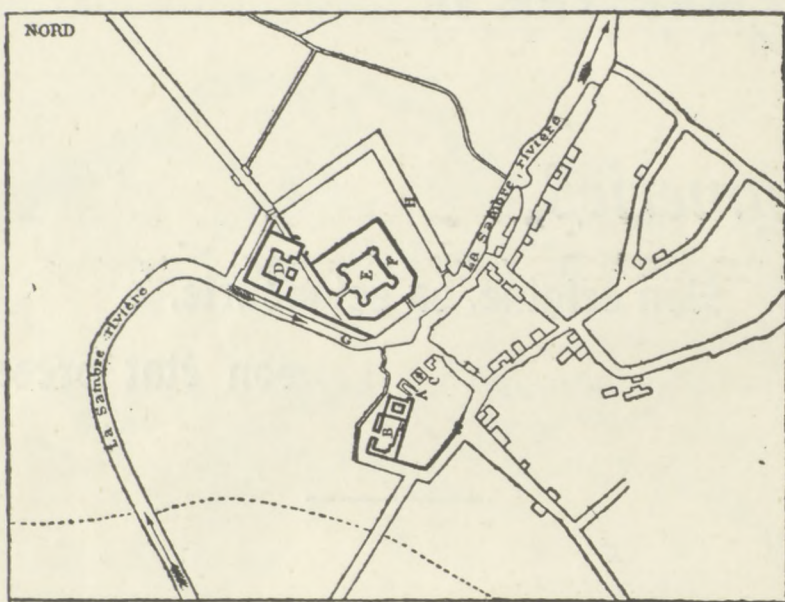
1349. EMERIES. Pouillé du diocèse de Cambrai.

1483. ESMERIES. Titre de l'abbaye de St-Aubert ; le Carpentier, partie II, p. 65.

CHAPITRE II.
 AYMERIES, SON ORIGINE,
 SA SEIGNEURIE,
 SON ÉTAT PRÉSENT.

L'origine du nom de HAIMERIES offre peu de difficultés à l'étymologiste. De même que Boucharderie, Froissarderie, Houarderie, Tancarderie, Gérarderie sont domaines de Bouchard, de Froissard, de Houard, de Tancard, de Gérard, HAIMERIES est le domaine de *Haimer*, d'*Aymer* ou d'*Aymar*, seigneur franc à qui ce bien échut en franc-allevé pour récompenser des services rendus au souverain, à la guerre et dans les Conseils.

Cela étant clairement établi, on comprendra pourquoi nous ne reproduisons pas les rapsodies de Jacques DE GUISE, relatives au nom *Amabilis* que cet auteur dit avoir été la première forme du mot *Aymeries*.



La situation d'Aymeries sur un terrain possédant une presqu'île dans un repli de la rivière de Sambre était admirablement propice à la construction d'une forteresse. (Voir le plan ci-dessus). Ne soyons donc pas étonnés d'y voir les substructions énormes d'un vaste château féodal, jadis très-bien défendu par des remparts, tours et fossés à fond de cuve. Cette citadelle paraît remonter aux dernières années de la période carolingienne (1). Nous aurons l'occasion de la décrire ci-après, lorsque nous en aurons fait connaître les châtelains et les seigneurs.

Dans la première moitié du XI^e siècle, vivait un comte de Chaumont ou de Caumont (2), nommé Regnier qui avait épousé

(1) Dans le plan qu'on voit ici, les lettres E et F désignent le château-fort et la lettre D indique la Basse-Cour.

(2) Chaumont ou Caumont, département de l'Aisne ?

Ermentrude. Ce seigneur fut père d'Ermengarde (1) qui selon la manière dont on veut interpréter la charte de dotation du prieuré d'Aymeries, se serait mariée soit deux fois, soit une seule fois. Dans le premier cas, elle eut eu pour époux un sire de *Chièvres* et Gossuin I de *Mons*, dans le second cas, son unique époux eut été Gossuin de *Mons* (2).

Quoiqu'il en soit, Ermengarde paraît avoir fondé avec son époux Gossuin de *Mons*, l'église de Notre-Dame d'Aymeries et l'avoir dotée de grands biens (3).

Gossuin I de *Mons*, sire de Baudour, châtelain de *Mons* et d'Aimeries, pair des châteaux de *Mons*, de Valenciennes et de Beaumont, est cité dans des Chartes des années 1056, 1065, 1066, 1067, 1070, 1073, 1076 et 1086 (4).

Ici peut-être, devons-nous relever une erreur de la Chronique de Bauduin d'Avesne, où à la page 18, on lit que Gossuin de *Mons* et Ermengarde eurent plusieurs fils et filles et que l'aîné des fils, nommé Isaac, succéda à son père (5). Nous opposons à cette assertion, la Charte donnée en l'année 1088 par Gérard, évêque de Cambrai, pour régler la collation de la dotation du Prieuré d'Aymeries. Dans cet acte, « *Ermengardis vero de Mons* », c'est-à-dire *Ermengarde vraiment de Mons*, devenue veuve, comparait avec ses fils et sa fille, et la disposition des signatures y est telle qu'il semble que la Dame avait trois fils. Voici ces signatures :

« Signum mei ipsius Gerardi episcopi ; S. Auffridi, S. Mazelini, » S. Alardi, archidiaconorum ; S. Hugonis, decani ; S. Wolboldi, » decani ; S. Comitum Balduini (6) ; S. Walcheri DE CIRVIE, S. Goswini » DE MONTIBUS et Isembardi filiorum Ermengardis. » (7).

(1) « Comes Calvimontis, nomine Reynerus ; ejus uxor nobilis matrona » nomine Ermentrudis, eidem Reynero peperit filiam Ermengardem :
— *Chronicon Balduini Avennensis*. Antverpiæ, Henri Thieullier, M.DC.XCIII (1693), petit in-folio, p. 17.

(2) « : Et hæc Ermengardis nupsit cuidam nobili qui vocabatur Goswinus de Montibus. »
— *Chronicon*, etc., pp. 17 et 18.

(3) « Hic igitur Goswinus et uxor ejus fundaverunt ecclesiam Dominæ nostræ de Aymeries, » dantes ei magnas possessiones : » — *Chronicon*, etc., p. 18. — Etant donnée sa grosse fortune territoriale, Gossuin de *Mons*, premier du nom, pourrait être issu d'un fils cadet des comtes Regnier II ou III, respectivement bisaïeul et aïeul de la comtesse Richilde.

(4) Dom Pierre BAUDRY. *Annales de l'abbaye de Saint-Ghislain*, publiées par le Baron DE REIFFENBERG dans le tome VIII des Monuments pour servir à l'Histoire des provinces de Namur, Hainaut et Luxembourg, Bruxelles, Hayez, 1848, in-4°, pages 325, 326, 327, 330 et 333. — *Miræus. Opera diplomatica*, t. IV, p. 185, année 1071.

(5) « habuerunt autem filios et filias. Quorum primogenitus, nomine Isaac, patri succedens. » (CHRONICON BALDUINI AVENNENSIS. Edition du baron LE ROY). Nous avons pourtant constaté qu'en l'année 1125, vivait un Isaac, châtelain, qui n'était pas fils de Gossuin. — *Bulletins de la Commission royale d'Histoire de Belgique*, 1^{re} série, t. X, p. 33.

(6) C'est le comte Bauduin II de Hainaut qui fut surnommé le Jérusalemite ou de Jérusalem, pour avoir pris part à la première croisade.

(7) MIRÆUS, *Opera diplomatica*, t. III, p. 308. Nous avons fait calquer les signatures des trois copies de la charte de 1088 qui sont déposées aux Archives départementales du Nord, à Lille, et là où MIRÆUS n'a su voir que S. Waltheri de..., nous avons lu sans hésitation : S. Walcheri de Cirvie, c'est-à-dire scel Gaucher de Chièvres. CIRVIE est pour CIRVLÆ, génitif de Cirvia, en français Chièvre ou Chièvres.

CHAPITRE II.

AYMERIES, SON ORIGINE,
SA SEIGNEURIE,
SON ÉTAT PRÉSENT.

CHAPITRE II.
 AYMERIES, SON ORIGINE,
 SA SEIGNEURIE,
 SON ÉTAT PRÉSENT.

Nous laissons à de plus doctes que nous le soin de décider si *Gaucher* DE CHIÈVRES fut un fils d'Ermengarde, mais on lit à la page 148 du tome XIX des Annales de la Société archéologique de Namur, dans une note de l'*Histoire généalogique de la Maison de Rumigny*, que *Wido* ou *Gui* DE CHIÈVRES épousa la veuve de Gossuin II *de Mons*, nommée *Ide* D'ATH, laquelle mourut veuve de nouveau, avant 1135. Nous devons dire, malgré cela, qu'en 1125, *Gui* de Chièvres était le mari d'une autre *Ida* comme on peut le voir dans le tome X de la 1^{re} série des Bulletins de la Commission royale d'Histoire de Belgique, aux pages 33 et 34.

Et nous ajouterons que, contrairement à la filiation donnée par Bauduin d'Avesnes, *Isaac* DE MONS ne fut pas fils de Gossuin I et d'Ermengarde de Chaumont, mais fut leur petit-fils, étant fils de Gossuin II et d'*Ide* d'Ath, et neveu d'*Isembard de Mons* (1).

Voici la vraie généalogie de la MAISON DE MONS.

I. *Gossuin I* DE MONS, chevalier, sire de Baudour, de Boussu-lès-Saint-Ghislain, châtelain de Mons et d'Aymeries, etc., pair des châteaux de Mons, de Valenciennes et de Beaumont, etc., est selon l'opinion que nous avons pu nous faire de son extraction, le chef d'une branche cadette de la Maison des comtes de Mons ou du Hainaut de la première race, issue comme tous les grands historiens le disent, de Gislebert, comte dans la vallée de la Meuse (*graf in Maasgau*), et d'Ermengarde, fille de l'empereur Lothaire I, qu'il avait épousée en l'année 846.

GOSUIN I mourut avant 1088, laissant veuve Ermengarde *de Chaumont* qui lui avait donné deux fils et une fille, lesquels suivent :

1. GOSUIN II DE MONS, qui suivra II.
2. ISEMBARD *de Mons*, chevalier (2), qui sera l'objet d'un article spécial comme auteur présumé de la famille D'ATTICHES ou D'ATHIS, branche cadette de la Maison de MONS.
3. HILDIARDE, ou HELDIARDE *de Mons*, femme de Hugues II, sire d'Oisy et de Crèvecœur, châtelain de Cambrai (3), chevalier, mort en l'année 1132, après avoir fondé l'abbaye de Vaucelle (4). C'était le fils aîné de Hugues, sire d'Oisy et de Crèvecœur, châtelain de Cambrai, chevalier, et d'Ada de Rumigny-Florennes, dite de Roucy. — HELDIARDE fut mère de six enfants : *Simon*, *Clémence*, *Mathilde*, *Ermengarde*, *Marie* et *Adeline* (5).

(1) D. Pierre BAUDRY. *Annales de l'abbaye de Saint-Ghislain*, pp. 349 et 362.

(2) MIRÆUS. *Opera diplomatica*, t. II, p. 820.

(3) J. LE CARPENTIER. *Histoire de Cambray et du Cambrésis*, t. I, partie I, p. 235 ; partie III, p. 362. — D'une autre façon que celle employée par Bauduin d'Avesne, LE CARPENTIER embrouille la filiation en faisant de HELDIARDE, la sœur d'Isaac de Mons.

(4) MIRÆUS. *Opera diplomatica* t. I, p. 730.

(5) Id., *ibid.*, t. III, p. 37.

II. *Gossuin II* DE MONS, chevalier, sire de Baudour, de Boussu-lès-Saint-Ghislain, etc., châtelain de Mons et d'Aymeries, pair des châteaux de Mons, de Valenciennes et de Beaumont, épousa *Ida* d'ATH fille de Walter ou Wautier, châtelain d'Ath, et d'Ada de Rameru, dite de Roucy (1). GOSSUIN II est nommé avec son père dans des chartes des années 1076 et 1086, avec sa mère dans une charte de 1088, et seul dans des actes de même nature passés en 1095 et 1107 (2). Il mourut avant 1123 (3) et sa veuve, qui lui avait donné six enfants, convola peut-être avec Gui, sire de Chièvres, veuf d'une autre Ida (4).

Ses six enfants suivent sous les N^{os} 1 à 6 ; ce sont :

1. GOSSUIN III de Mons, chevalier, sire de Baudour, de Boussu-lès-Saint-Ghislain, etc., pair des châteaux de Mons, de Valenciennes et de Beaumont, mort avant 1177. C'est le personnage de sa Maison qui est le mieux connu des Chroniqueurs. Il épousa *Béatrix* DE RUMIGNY. C'était l'une des six filles que le sire de Rumigny et de Florennes, Nicolas II, avait eues de sa seconde épouse, Alix de Hainaut, fille du comte Bauduin II et d'Ide de Louvain (5). — Béatrix de Rumigny se trouve nommée dans certaines chartes de l'abbaye d'Anchin datées des années 1177 et 1179, mais au lieu de l'y désigner sous son nom de famille, on l'y appelle *Béatrix de Buccu* ou de *Busuth*, ce qui provient de ce que son douaire était constitué sur la seigneurie de Boussu-lès-Saint-Ghislain (6).

GOSSUIN III est nommé avec son frère Isaac de Mons, dans des chartes des années 1124, 1126, 1129 et 1135. Dans la dernière, sont cités avec eux, leur frère Nicolas de Mons et leur sœur Ermengarde de Mons, femme d'un seigneur GAUTIER, dont le nom de famille est resté inconnu jusqu'à ce jour (7).

Voici quels furent les sept enfants de Gossuin III :

A. *Gossuin* DE MONS, mort du vivant de son père et sans alliance.

B. *Ide* DE MONS, dame héritière de Baudour, etc., mariée trois fois. En premières noces, à *Siger* d'ENGHIEN, écuyer, troisième fils de Hugues, sire d'Enghien (8) ; en deuxième noc, vers 1170, à *Regnier*, sire de JAUCHE, chevalier, mort à Hornebach en Allemagne, dans l'année 1183, et en troisième noc, à

(1) D. P. BAUDRY. *Annales*, etc. pp. 350, 361.

(2) Id., *ibid.* Pp. 330, 333, 334, 336, 360, 361. — MIRÆUS. *Op. diplom.*, t. III, p. 307.

(3) D. P. BAUDRY. *Annales*, etc... P. 350.

(4) C.-G. ROLAND, curé de Balâtre, *Histoire généalogique de la Maison de Rumigny-Florennes*, dans le tome XIX des *Annales* de la Société archéologique de Namur, p. 147 et 148, en note. — *Ide* d'ATH ne put être mère par son second époux, de la fameuse *Eve* DE CHIÈVRES, dite *Domison* ou *Damisons* qui fut mariée trois fois : 1^o avec Gilles, sire de Chin-lès-Tournai (fils de Gontier, sire de Chin) qui fut tué au siège du château de Raucourt en Ostrevant le 12 août 1137 ; 2^o avec Raze de Gavre, tué en défendant cette même forteresse de Raucourt, en 1148 ; 3^o vers 1150, avec Nicolas III, sire de Rumigny et de Florennes.

(5) Id., *ibid.*, pp. 135, 137. — Tous les anciens généalogistes donnent le nom de *Hugues* à Nicolas III.

(6) Id. *ibid.*, p. 140. — ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU NORD, à Lille. *Fonds de l'abbaye d'Anchin*, charte classée dans le carton 3 de la série H.

(7) D. P. BAUDRY. *Annales de l'abbaye de St-Ghislain*, pp. 349, 350, 351 et 361. — Nous croyons que le seigneur GAUTIER était fils cadet d'Arnoul de Hainaut et de Béatrix du Rœulx.

(8) GISLEBERTI. *Chronica Hannonica*. T. XIV des *Mémoires* de la Société historique et littéraire de Tournai, p. 134. — *Chronicon Balduini Avennensis*, p. 18. — D. P. BAUDRY. *Annales de l'abbaye de St-Ghislain*, p. 373. — ERNEST MATTHIEU. *Histoire d'Enghien*, première partie, p. 43.

CHAPITRE II.

AYMERIES, SON ORIGINE,
SA SEIGNEURIE,
SON ÉTAT PRÉSENT.

CHAPITRE II.
AYMERIES, SON ORIGINE,
SA SEIGNEURIE,
SON ÉTAT PRÉSENT.

Bauduin dit CARON ou LE KARON, chevalier (1). — Elle n'eut d'enfants que du deuxième lit. Ce furent selon Bauduin d'AVESNES, *Gérard*, *Henri* et *Gossuin*, et selon Alphonse WAUTERS, *René*, *Gérard* et *Henri* (2). Quoi qu'il en soit, leur petit-fils *Regnier* DE JAUCHE, chevalier, seigneur de Sassegny, épousa, en premières noces, *Aydilz* ou *Aëlidis de Mons*, fille et héritière du châtelain *Henri*, sire de Havré, et en secondes noces, *Mainsende de Gommegnies* (3), issue de la maison de Rumigny en Thiérache. On trouvera plus loin, pp. 20, 21 et 22, les enfants nés de ces deux alliances.

C. Mathilde ou *Mahaut* DE MONS, mariée en premières noces, à *Walter* ou *Wautier* DE LIGNE, chevalier, sire de Ligne, etc., et en secondes noces, à *Walter* III, sire de *Fontaine* (4), chevalier.

D. Aëlidis ou *Alida* DE MONS, première femme de *Roger*, sire DE CONDET-sur-l'Escaut (en partie), chevalier.

E. Ruesse ou *Rixa*, DE MONS, femme d'*Etienne* DE DENAIN (5), chevalier, considéré par les généalogistes comme l'auteur de la Maison des seigneurs de Haynin-lès-Saint-Ghislain, qui a pour armoiries, une croix engrêlée ou endentée comme portèrent les *du Chasteler du Bellaing*.

F. Béatrix DE MONS, mariée à *Baudri* sire DE ROISIN, chevalier.

G. Agnès DE MONS, femme de *Hugues* d'ANTOING, chevalier, sire d'Antoing et d'Epinoi (6).

2. *Gislard de Mons*, nommé avec son père dans une charte de l'année 1103 (7).

3. *Isaac* DE MONS, qui suivra, III.

4. *Nicolas de Mons*, clerc, évêque de Cambrai dès l'année 1136, mort en 1167 dans l'abbaye de Vaucelle. Il fut inhumé dans le vestibule de l'église de Notre-Dame de Cambrai, devant l'autel de Saint-Jean-Baptiste (8).

5. *Ermengarde de Mons*, femme avant 1135 du seigneur *Gautier* (9) que nous croyons pouvoir nommer DE HAINAUT-Rœulx et considérer comme auteur de la *Maison de Barbençon*, par son fils *Isaac*.

6. *Walburge de Mons*, première abbesse du monastère de Ghillenghien (10), vivante en 1143.

III. *Isaac* DE MONS, chevalier, châtelain héréditaire de Mons et d'Aymeries, conseiller du comte Bauduin IV, seigneur de Havrech ou Havré-lès-Mons par achat (11), comparut avec son frère *Gossuin* III

(1) *Gisleberti Chronica Hannoniae*. T. XIV des Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournai, pp. 83-84. — *Chronicon Balduini Avennensis*, p. 18. — Le deuxième mari, *Regnier de Jauche*, mort en Allemagne, fut ramené dans le Brabant en 1207, pour y être inhumé près de son fils aîné *Regnier*, dans la chapelle de Wahanges à l'Ecluse-lès-Tirlemont. — Voir Alph. WAUTERS. *Histoires des communes belges*. Le canton de Jodoigne, Bruxelles, Decq, 1872, in-8°, p. 312.

(2) *Chronicon Balduini Avennensis*, p. 18. — WAUTERS. *Le Canton de Jodoigne*, p. 312-313.

(3) *BUTKENS. Les Trophées de Brabant*, t. II., p. 133.

(4) Seigneurie qui depuis fut nommée Fontaine-l'Evêque.

(5) *Etienne de Denain* est nommé dans les Chartes, *Stephanus* DE DONEN ou DE DENEN.

(6) *Chronicon Balduini Avennensis*, p. 19. — *Gisleberti. Chronica Hannoniae*, édition citée, pp. 83-84. Cette note concerne tous les enfants de *Gossuin* III.

(7) D. P. BAUDRY. *Annales*, etc., p. 330.

(8) D. P. BAUDRY. *Annales*, pp. 360-361. — A. LE GLAY. *Cameracum christianum*, Lille, Lefort. 1849, in-8°, pp. 33 à 35.

(9) D. P. BAUDRY. *Annales*, etc., p. 361.

(10) *MIRÆUS. Opera diplomatica*, t. III, p. 40, Chartes de 1138 et 1143.

(11) *Baron de Reiffenberg. Monuments pour servir à l'Histoire des provinces de Namur, de Hainaut, etc.*, t. I, p. 683.

dans des chartes des années 1124, 1126 et 1129, puis avec ses frères, Gossuin III et Nicolas et leur sœur Ermengarde en 1135, ce qui se lit dans les *Annales de l'abbaye de Saint-Ghislain* par Dom Pierre BAUDRY, aux pages 349 à 351 et 361. On le trouve désigné dans un acte de l'année 1140, comme sire de Havré-lès-Mons (1). Il vivait encore en 1179 et avait alors pour fils, Bauduin et Amauri, ce que prouve une charte de l'abbaye d'Anchin (2).

Il épousa avant 1135, *Ide* DE VIÈSVILLE, fille de Raoul de Vièsville, chevalier, sire de Vièsville, de Gosselies et du Sart, etc., et de Pétronille de Rumigny-Florennes, fille de Godefroid IV, sire de Rumigny-en-Thiérache, de Florennes, etc., et de Hadewide de Roucy, fille d'Ebles, comte de Roucy, et de Béatrix de Hainaut, fille du comte Regnier III (ou IV) et de Hadewide de France, fille du roi Hugues Capet (3).

De son mariage, Isaac DE MONS laissa deux fils qui suivent ;

1. Bauduin DE MONS, qui suivra, IV.
2. Amauri DE MONS, chevalier, nommé, avec son père et son frère, dans une charte de l'année 1179 dont il a été parlé plus haut (4).

IV. Bauduin DE MONS, chevalier, devint châtelain de Mons avant 1178, c'est-à-dire avant la mort de son père, sans doute à cause du grand âge de celui-ci (5). Il devint peu après l'année 1179, seigneur de Havré, et vivait encore en 1190 (6). Il fut père d'un fils légitime :

HENRI DE MONS, qui suit, V.

V. Henri DE MONS, chevalier, sire de Havré, châtelain de Mons, etc., est nommé dans des chartes datées des années 1196, 1198, 1202 et 1204 (7). Il fut père d'une fille légitime :

AYDILZ, ÆLIDIS ou ALIDA DE MONS, qui suit, VI.

CHAPITRE II.

AYMERIES, SON ORIGINE,
SA SEIGNEURIE,
SON ÉTAT PRÉSENT.

(1) *Notice historique sur la commune de Bièvre* par Dominique DELVIN et Victor-Joseph GUIGNIES. Braine le-Comte, Zech et fils, 1897, in-8°, p. 25 (Extrait du titre V des *Annales* du Cercle archéologique d'Enghien).

(2) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU NORD, à Lille. *Fonds de l'abbaye d'Anchin*, dans la série H, N° 2919, Cartulaire d'Aymeries, folio 86. Cette charte fut scellée par Béatrix DE BUSUTH (aliter de Bosut), qui est Béatrix de Rumigny qu'on a vue p. 15 ; par Isaac ; par Bauduin et Amauri, fils dudit Isaac ; puis par leurs pairs : Siger de Strees (d'Estrées), Godefroid de Hargnies, Gérard de Valle (de le Val) et Gislain de Resueres (?) et par d'autres hommes tels que Ibert de Gommegnies, Amand de Chevi (de Quévy), Alard de Givry, Hugues de Wal, Bertrand de Sassegnies, Robert de Bassan (Bachant) et Abel de Berlaimont (les noms sont modernisés conformément à une copie communiquée par M^r P.-J. D'AUMERIE).

(3) *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XIX, pp. 115 et 121.

(4) Nous reparlerons d'Amaury DE MONS à l'article consacré au chevalier Martin D'AYMERIES, croisé en 1201 (MIRÆUS, *Opera diplomatica*, t. III p. 73).

(5) MIRÆUS. *Opera diplomatica*, t. II, p. 1337.

(6) J. J. DE SMET. *Le Cartulaire de Cambron*, pp. 105 et 352. — Selon VINCHANT, qui le qualifie « sage et discret chevalier », Bauduin de Mons mourut en 1195, après avoir donné le village d'Offres (?) à l'église Sainte-Waudru (*Annales du Hainaut*, 1648, petit in-folio, p. 260). Au lieu d'Offres, il faut lire Offies, aujourd'hui hameau de Dimont, lès-Solre-le-Château, Nord, France.

(7) J. J. DE SMET. *Cartulaire de Cambron*, pp. 110, 359 et 360. — MIRÆUS, *Op. dip.*, t. I. p. 723.

CHAPITRE II.

AYMERIES, SON ORIGINE,
SA SEIGNEURIE,
SON ÉTAT PRÉSENT.

VI. *Aydilz*, *Ælidis* ou *Alida* DE MONS, dame de Havré, châtelaine de Mons, etc., transmet ses domaines avec les fonctions de châtelain de Mons, à son époux *Regnier* DE JAUCHE, chevalier, seigneur de Sassegnes, etc., deuxième fils de Gérard I, sire de *Jauche*, chevalier, et de *Odda de Hierges*. — *Regnier de Jauche* devint veuf avant 1218, et convola avec *Mainsende de Gommegnies*, héritière dudit lieu. — *Alida* DE MONS fut mère de trois enfants qui suivent :

1. *GÉRARD de Jauche*, écuyer, sire de Havré, châtelain de Mons, etc., mort sans postérité.

2, *ÆLIDIS* ou *ALIDA de Jauche*, dame de Havré, châtelaine de Mons, etc., après son frère. Elle mourut sans laisser d'enfants de son union avec *Henri BERTHOUT*, chevalier, fils de *Walter II* (ou *Gautier II*) *Berthout*, chevalier, sire de Malines, avoué de Saint-Rombaut, etc., et d'*Adeline d'Enghien* (1).

3. *IDE de Jauche*, héritière de la seigneurie de Havré et de la châtellenie de Mons, après sa sœur aînée, épousa *Engelbert* D'ENGHIEN, chevalier mort en 1282, inhumé dans l'église de l'abbaye de Cambron, fils de *Siger I*, sire d'*Enghien*, etc., et d'*Aleyde de Sotteghem*, et l'un des frères cadets du sire d'*Enghien*, *Walter* ou *Wautier I*. — *Engelbert d'Enghien* et *Ida de Jauche* furent les auteurs de la maison d'*Enghien-Havré*, connue dans les anciennes généalogies sous les noms DE HAVRECH, DE HAVERECH et D'AAVRECH (2).

Dans le territoire d'Aymeries, il y eut plusieurs propriétés allodiales à côté de la seigneurie proprement dite qui comprenait le château et ses dépendances. Le seigneur était le Comte de Hainaut dont le châtelain ou capitaine de la forteresse n'était que l'officier. Or les fonctions des châtelains étant devenues presque partout héréditaires, il était tout naturel que ces officiers acquérissent des biens dans leurs châtellenies. Tel était le cas pour la Maison de *Mons-Baudour* qui avait toujours eu des alleus dans Aymeries et qui les transmit à ses héritiers, les sires de Jauche. C'est pourquoi *Bauduin* D'AVESNES, sire de Beaumont, devenu seigneur d'Aymeries, et voulant y être seul maître, dut acheter une partie des terres de cette localité à Gérard IV de Jauche, le 9 novembre 1275 (3). Il est donc nécessaire que nous donnions ici la filiation des seigneurs de Jauche en Brabant qui furent propriétaires dans Aymeries.

(1) BUTKENS. *Trophées de Brabant*, t. II, p. 68.

(2) Idem, ibidem, t. II, p. 119.

(3) 1276, à Valenciennes. C^{te} DE SAINT-GENOIS. *Monuments anciens*, t. I, p. 396.

I. *Régnier* DE JAUCHE, chevalier, sire de Jauche, mort à Hornbach (Allemagne) dans l'année 1183, puis inhumé en 1207 dans la chapelle de Wahanges à l'Ecluse-lès-Tirlemont, épousa *Ida* DE MONS, dame de Baudour, pairesse des châteaux de Mons, de Valenciennes et de Beaumont, et propriétaire dans Aymeries. Cette dame que nous avons vue déjà, page 17, était fille de Gossuin III de Mons et veuve de Siger d'Enghien. Devenue veuve pour la seconde fois, elle convola de nouveau avec Bauduin Caron ou le Karon, chevalier. — *Régnier de Jauche* laissa quatre fils :

1. GÉRARD I DE JAUCHE, qui suivra, II.
2. RÉGNIER *de Jauche*, mort à l'étranger avant 1207, enterré près de son père. Il est nommé *René* par M. Alphonse WAUTERS.
3. HENRI *de Jauche*, clerc, prêtre, chanoine et archidiacre de Liège.
4. GOSSUIN *de Jauche*, chevalier, sire de Baudour et en Aymeries. Il fut père d'une fille légitime :

A. *Ide* DE JAUCHE, dame de Baudour et en Aymeries, femme sans enfant de Bauduin *de Walincourt*, puis de Raoul *de Beaumex*. Ses biens firent retour à la branche aînée.

II. *Gérard I* DE JAUCHE, chevalier, sire de Jauche, épousa *Odda* DE HIERGES, morte avant 1210 (1). Il mourut en Terre-Sainte vers 1216, laissant trois fils :

1. GÉRARD II, sire de Jauche, vivant en 1221.
2. RÉGNIER DE JAUCHE, qui suivra III.
3. GOSSUIN *de Jauche*, chevalier, prévôt de Saint-Amand et sire de Rongi, par son mariage avec Agnès *de Saint-Amand*, dame de Rongi, fille et héritière de Gérard, prévôt de Saint-Amand (2). De cette alliance, vint Régnier, prévôt de Saint-Amand qui vivait dans la seconde moitié du XIII^e siècle.

III. *Régnier* DE JAUCHE, chevalier, sire de Jauche, de Sassegnyes, etc., fut marié deux fois. Il épousa, en premières noces, *Aydilz*, ou *Aëlidis* DE MONS (3), fille du châtelain Henri, comme on a vu, ci-devant, page 20, et en secondes noces, *Mainsende* DE GOMMEGNIES (de la maison de Rumigny en Thiérache), qui, par la mort de ses frères, devint l'héritière dudit lieu. Elle était fille de Guillaume dit Mocket, chevalier, sire de Gommegnies, châtelain de la forteresse de Sanson (4). Devenue veuve avant 1230, elle convola avec Gobert d'Orbais, sire de Bioul (5). — Nous avons donné, ci-devant, p. 20, les enfants du premier mariage. Du second lit, naquit un fils qui suit :

(1) G. DEMAY. *Les sceaux de la Flandre*, t. 2, N° 6135. Acte de janvier 1210. Confirmation d'un don fait au prieuré d'Aymeries.

(2) G. DEMAY. *Les sceaux de la Flandre*, t. 2, N°s 5353 et 5354.

(3) Idem, ibid., tome I, N° 1140. Voir au *Répertoire des titres du Prieuré d'Aymeries*, ci-après, Acte de l'an 1214 ou de 1217.

(4) Alphonse WAUTERS. *Le Canton de Jodoigne*, p. 313. — G. DEMAY, l. c., N° 1141.

(5) G. DEMAY. *Les sceaux de la Flandre*, t. I, N°s 960 et 961.

CHAPITRE II.

AYMERIES, SON ORIGINE,
SA SEIGNEURIE,
SON ÉTAT PRÉSENT.

CHAPITRE II.
AYMERIES, SON ORIGINE,
SA SEIGNEURIE,
SON ÉTAT PRÉSENT.

IV. *Gérard III* DE JAUCHE, chevalier, sire de Jauche, puis de Gommegnies, etc., propriétaire dans Aymeries, figure dans des chartes en 1240, 1244, 45. Il épousa *Berthe* d'ORBAIS, dite *de Bioul*, fille de Gobert *d'Orbais*, chevalier, sire de Bioul, etc., et de sa première femme *Eve de Hierges*, héritière dudit lieu, fille de Henri, sire de Hierges, etc., chevalier, et d'*Yolende de Rumigny*, fille de Nicolas III, sire de Rumigny, de Florennes, etc., chevalier, et d'*Eve* dite *Domison de Chièvres* (1). *Gérard III* fut père de trois fils et de plusieurs filles. Les fils suivent :

1. GÉRARD IV DE JAUCHE, qui suivra V.
2. GUILLAUME *de Jauche*, chevalier, sire de Gommegnies. Il épousa la fille de Robert *de Wavrin*, écuyer, hoir [héritier] de Waziers-lès-Douai, de Heudincourt, etc., et de N.... *de Beusart*. Il vivait en 1278.
3. JEHAN de Jauche, écuyer, mort sans alliance.

V. *Gérard IV* DE JAUCHE, sire de Jauche, de Baudour, etc., époux de la fille de Jehan, sire d'Aulnoit-lès-Valenciennes, est celui qui vendit l'alleu d'Aymeries à Bauduin *d'Avesnes*, oncle du comte de Hainaut, Jehan II, en l'année 1276, selon les *Monuments anciens* du C^{te} DE SAINT-GENOIS, t. I, p. 396.

Après avoir parlé des châtelains d'Aymeries et des *alleutiers* de cette terre, nous sommes arrivés au moment de faire connaître les seigneurs qui en possédèrent à la fois, le château et le domaine foncier depuis la fin du XIII^e siècle jusqu'à la fin du XVIII^e. Le premier fut *Bauduin* d'AVESNES qui reçut la forteresse d'Aymeries comme une avant-part de son droit successoral aux domaines de sa mère Marguerite, comtesse de Flandre et de Hainaut (2). Voyez planche IV.

1271-1288 (1289 n. st.). I. *Bauduin* d'AVESNES, sire de Beaumont, d'Aymeries, etc., chevalier.

1276, juillet. Charte en français passée par *Gérard* DE JAUCHE, sire de Baudour, en présence de *Oston* de Trasegnies, seigneur de Hacquegnies ; *Jehan*, seigneur de Berlaere ; *Jehan* de Hennin, seigneur de Boussut ; *Thomas* de Mortaigne, seigneur de Romeries ; *Bauduin* de Mortaigne, son frère ; *Gérard*, seigneur de Esclerbes (Esclaibes) ; *Gossuin* de Jauche, *Huon* d'Aunoit et *Jehan* de le Tourelle, chevaliers ; scellée de leurs sceaux dont le 3^e et le dernier sont rompus. Par laquelle charte, ledit sire de Baudour déclare avoir vendu et s'être déshérité par les mains de *Gérard* de Sassegnies, son cousin, de l'alloeu et appartenances d'Aymeries, desquels il avait été adhérité par son frère *Guillaume* à la semonce de *Jehan* Vrediel,

(1) *Annales de la société archéologique de Namur*, t. XIX, p. 156.

(2) Par lettres datées du 22 juin 1271, la comtesse Marguerite donna à son fils *Bauduin*, la ville de Raismes et une partie de la Forêt de Vicogne. C^{te} DE SAINT-GENOIS, *Monuments anciens*, t. I, p. 396.

bailli de Hainaut, pour en adhérer noble homme Bauduin d'Avesnes, sire de Beaumont, qui avait acheté cette terre de lui, suivant le record fait à Valenciennes en novembre 1276 (1). Nous pensons que la vente se fit le 9 novembre 1275.

1283, septembre. *Henri, châtelain d'Aymeries*, pour le seigneur de ce lieu, *Bauduin d'AVESNES* (2).

Bauduin mourut en janvier 1288 (1289 n. st). De son mariage avec *Félicitas de Couci* (3), vinrent deux enfants qui suivent :

1. *JEHAN d'Avesnes*, dit *de Beaumont*, marié avec *Agnès de LÉZIGNEN* ou *de Lusignan*, dite *de Valence*, fille de Guillaume de Lézignan, dit de Valence, chevalier, frère utérin de Henri III, roi d'Angleterre. Il fut père de deux fils (4) que les généalogistes nomment *Jean* et *Bauduin* (5).

2. *BÉATRIX d'Avesnes*, qui suit, II.

1288 (1289 n. st.)-1297. II. *Béatrix d'AVESNES*, dame d'Aymeries, Pont-sur-Sambre, Quartes, Sart de Dourlers, etc., épousa *Henri* comte de LUXEMBOURG, de la maison de Limbourg, qui est *Henri II*, selon le Dictionnaire de Moréri (1759), t. VI, p. 516 ; *Henri III*, pour l'historien belge DEWEZ en son *Histoire des Provinces belgiques*, t. 2, p. 346, et *Henri IV*, pour l'auteur allemand COHN en son tableau 232. Nous croyons fortement que c'est au troisième que revient la gloire d'avoir raison. En attendant, constatons ici que le 5 juin 1288, Walter van den Bisdomme, dans toute l'ardeur de la bataille de Woeringen, embrocha notre seigneur d'Aymeries (*uxoris causà*) sans considérer son numéro, au moment où le digne homme colletait vigoureusement Jehan, duc de Brabant, dit depuis le Victorieux, mais qui, dans le moment, était fort mal à l'aise (6).

Aussitôt, conformément au droit féodal, WALRAM DE LUXEMBOURG, deuxième fils de Béatrix d'Avesnes, devint l'hoir d'Aymeries. Il suit, III.

(1) C^{te} DE SAINT-GENOIS. *Mon. anc.*, t. I, p. 396.

(2) J. J. DE SMET. *Cartulaire de Cambron*, p. 803.

(3) *Félicitas de Couci* était fille de Thomas de Couci, chevalier, sire de Vervins, et de Mathilde de Réthel. Elle avait pour sœur aînée, Iolande de Couci, femme d'Arnould de Mortagne, châtelain de Tournai (*Chronicon Balduini Avennensis*, p. 51).

(4) *Chronicon Balduini Avennensis*, p. 51. Ces deux fils mentionnés par leur aïeul, ne furent pas connus de Ludwig-Adolf COHN qui écrit : « *Jung verstorbene töchter* », c'est-à-dire une fille morte jeune, là où il aurait dû les placer dans le tableau 225 a. de ses *Stammtafeln zur geschichte der deutschen staaten und der Niederlande* (Tableaux généalogiques pour l'histoire des Etats allemands et des Pays-Bas).

(5) MORÉRI. *Dictionnaire historique*, etc., Paris, 1759. Tome V, p. 491, col. 1. — Dans cet ouvrage, *Bauduin d'AVESNES*, l'aïeul des deux enfants qui donnent lieu à cette note, est prénommé *Bouchard*, mais en revanche, son père est nommé *Bauduin*. Or *Bauduin d'AVESNES*, fils de Bouchard et de Marguerite de Flandre-Hainaut, naquit au château de Houffalise, dans le Luxembourg, en septembre 1218. On peut lire cela dans l'excellent ouvrage de M. Charles DUVIVIER sur *la querelle des d'Avesnes et des Dampierre*, à la page 76. Ajoutons encore que l'auteur allemand COHN, cité plus haut, fait mourir *Bauduin d'Avesnes*, en 1256.

(6) BUTKENS, *Trophées de Brabant*, t. I, p. 315.

CHAPITRE II.

AYMERIES, SON ORIGINE,
SA SEIGNEURIE,
SON ÉTAT PRÉSENT.

CHAPITRE II.
AYMERIES, SON ORIGINE,
SA SEIGNEURIE,
SON ÉTAT PRÉSENT.

1298-1311. III. *Walram* DE LUXEMBOURG, chevalier, seigneur d'Aymeries, etc., accompagna son frère aîné, l'empereur d'Allemagne, Henri VII, dans la guerre contre les Guelfes en Italie et y fut tué à Brescia dans l'année 1311. Il eut pour successeur, son frère l'empereur qui suit :

1311-1313. IV. HENRI VII, empereur des Romains, roi d'Allemagne, comte de Luxembourg et seigneur d'Aymeries, eut à peine hérité de son frère que par charte donnée à Gênes, le 4 des ides de février 1312 (10 février 1313 n. st.), il déclara abandonner à sa mère Béatrix, la châtelainie de Raismes et le Bois de Vicogne (1). Or comme ces domaines étaient joints à la terre d'Aymeries, on peut croire que dès lors *Béatrix* D'AVESNES devint *dame effective* de cette seigneurie dont le relief ne fut pas opéré de suite par l'unique héritier féodal de l'empereur après la mort de celui-ci arrivée le 24 août 1313 à Buonconvento près de Sienne en Italie (2).

1313-1320. V. *Béatrix* D'AVESNES, comtesse douairière de Luxembourg, dame d'Aymeries, morte avant 1321, année où le relief du château et fief d'Aymeries, fut fait le vendredi avant la Sainte-Croix en septembre, par son petit-fils JEHAN DE LUXEMBOURG, qui suit, VI.

1321-1334. VI. *Jehan* DE LUXEMBOURG, roi de Bohême et de Pologne, comte de Luxembourg, seigneur d'Aymeries.

1321, 11 septembre, par un vendredi. Le roi de Bohême fait hommage au comte de Hainaut, Guillaume I, pour les terres d'Aymeries, Pont-sur-Sambre, Quartes-sur-Sambre, Raismes et appartenances ainsi qu'il les avait eues de son père, l'empereur Henri, qui les tenait du comte de Hainaut. Les témoins de cet acte furent Jehan de Hainaut, sire de Beaumont ; Walerand de Luxembourg, sire de Ligny et de Beauvoir ; Gobert, sire d'Aspremont ; Godefroid, sire de Naast ; Wistasse, sire du Rœulx ; Jehan Sansset, sire de Boussoit (sur-Haine) ; Gilles de Roisin, sire de Bettrechies ; Guillaume (de Jauche), sire de Gommegnies ; Thierri du Chasteler, bailli du Hainaut et sire du Bellaing (lès-Valenciennes), et Gérard sire de Pottes, tous chevaliers, et de plus, Maître Jehan de Florence, prévôt de Soignies (3).

(1) C^{te} DE SAINT-GENOIS. *Monuments anciens*, t. I, p. 396, col. 2.

(2) DEWEZ. *Histoire particulière des provinces belgiques*. Bruxelles, 1834, in-8°, tome II, p. 366.

(3) COMTE DE SAINT-GENOIS. *Monuments anciens*, t. I, p. 396, col. 2.

1334, 30 avril. Vente par le roi de Bohême de tous ses biens sis en Hainaut, au comte Guillaume I, pour la somme de 70,000 florins. Ces biens consistaient dans les terres d'Aymeries, Pons, Quartes, Hargnies, Pantignies, Sart-de-Dourlers, Raismes, et dans des propriétés situées dans la ville de Valenciennes (1).

1335, août. Approbation de la dite vente par Charles de Luxembourg, dit de Bohême, Margraf de Moravie, et par Blanche de Valois, sa femme, l'un fils, l'autre bru du roi Jehan, vendeur (2).

1334-1337. VII. GUILLAUME I, dit le Bon, comte de Hainaut, seigneur d'Aymeries, mort le 7 juin 1337. Son fils lui succéda.

1337-1342. VIII. GUILLAUME II, dit le Hardi, comte de Hainaut, seigneur d'Aymeries.

1342, 20 mars 1343 n. st. Lettres du comte de Hainaut, Guillaume II, par lesquelles il déclare rendre à son cousin le roi de Bohême, les châteaux, villes et terres d'Aymeries, Pont, Quartes, Dourlers, Raismes, etc., à la condition que ledit roi remboursera ce qui est dû sur ces terres à Jehan de Hainaut, sire de Beaumont, oncle dudit comte, et à la ville de Valenciennes (3).

1342-1346. IX. *Jehan* DE LUXEMBOURG, roi de Bohême, etc., seigneur d'Aymeries pour la seconde fois.

1346, 17 mai. Mort du roi Jehan l'Aveugle sur le champ de bataille de Crécy.

1346-1383. X. *Wenceslas* DE LUXEMBOURG-BOHÊME, duc de Luxembourg et seigneur d'Aymeries, né le 25 février 1337, fils unique du roi Jehan et de Béatrix de Bourbon, sa seconde femme, et frère consanguin de l'empereur d'Allemagne, Charles IV.

Il put posséder les terres d'Aymeries, Pons, Quartes, Hargnies, Pantegnies, Sart de Dourlers, Raismes, etc., à la condition que s'il mourait sans postérité légitime, ces seigneuries devaient retourner au suzerain qui était le comte de Hainaut.

1378, 18 octobre. Lettres datées d'Aymeries par lesquelles Wenceslas de Bohême, duc de Luxembourg, de Lothier, de Brabant et de Limbourg, acquitte Alard dit *Lyon de Sars*, écuyer, en considération de ses services, du paiement d'une rente annuelle de six chapons dûe sur des dépendances du château d'Aymeries, et lui accorde ainsi

CHAPITRE II.

AYMERIES, SON ORIGINE,
SA SEIGNEURIE,
SON ÉTAT PRÉSENT.

(1) C^{te} DE SAINT-GENOIS. *Mon. anc.*, t. I, p. 397, col. 1.

(2) Id., *ibid.*, id.

(3) Id., *ibid.*, id., col. 2.

CHAPITRE II.
 AYMERIES, SON ORIGINE,
 SA SEIGNEURIE,
 SON ÉTAT PRÉSENT.

qu'à ses successeurs, la part du tonlieu qu'il devait au-dessous de la chaussée, vers le moustier d'Estrée (1).

Wenceslas mourut sans postérité légitime, le 7 décembre 1383, et ses domaines du Hainaut furent dévolus au comte suzerain conformément aux conventions faites en 1372, entre l'empereur Charles IV et le régent de Hainaut et de Hollande (2).

1383-1388 (1389 n. st.). XI. GUILLAUME III, dit l'insensé, comte de Hainaut, duc en Bavière et seigneur d'Aymeries. Il mourut sans postérité, le 13 mars 1388. Son frère, régent de Hainaut et de Hollande, lui succéda.

1389-1404. XII. ALBRECHT ou AUBERT, comte de Hainaut, duc en Bavière et seigneur d'Aymeries. Il mourut dans la nuit du 22 au 23 décembre 1404. Son fils fut son héritier.

1404. XIII. GUILLAUME IV, comte de Hainaut, duc en Bavière et seigneur d'Aymeries. Il ne fut pas plutôt en possession de l'héritage paternel qu'il céda Aymeries et ses appendances à son parent, le duc d'Anjou, petit-fils de Gutta (Bonne) de Luxembourg-Bohême, reine de France et sœur consanguine du duc Wenceslas.

1405-1417. XIV. *Louis* DE FRANCE-ANJOU, deuxième du nom, comme duc d'Anjou, roi titulaire de Jérusalem et de Sicile, seigneur d'Aymeries, etc.

1407, 5 juillet. Lettre de Louis, roi de Jérusalem et de Sicile, duc d'Anjou, comte de Provence, de Forcalquier, du Maine, de Piémont et de Roucy, seigneur d'Aymeries, Raismes, Pons, Quartes et du Sart de Dourlers, données au château d'Angers, par lesquelles il déclare avoir relevé entre les mains de noble homme Jacques *de Floyon*, bailli commis de Hainaut, les villes et terres d'Aymeries, Pons, Quartes, Raismes et Sart de Dourlers, qu'il tient en foi et hommage du comte de Hainaut (3).

Il mourut le 29 avril 1417. Quel fut son successeur à Aymeries ? Fut-il Louis III, né le 24 septembre 1403, mort le 15 novembre 1434, son fils aîné, ou fut-il son deuxième fils, René d'Anjou, né le 16 janvier 1408 ?

N'ayant pas de documents précis, nous devons nous en rapporter à ce qu'ont écrit les auteurs de la *Notice historique sur le Sart de*

(1) Léopold DEVILLERS. *Notice sur le dépôt des Archives de l'Etat, à Mons*, dit parfois 2^{me} partie du tome X des *Annales du Cercle archéologique de Mons*. Mons, Dequesne-Masquillier, 1872, in-8°, page 107.

(2) Léopold DEVILLERS. *Cartulaire des Comtes de Hainaut* (1337 à 1436), t. II, p. 203. — Charte du 24 juin 1372.

(3) C^{te} DE SAINT-GENOIS. *Mon. anciens*, t. I, p. 398, col. 1.

Dourlers, lesquels désignent le prince René comme l'héritier en Hainaut de Louis II d'Anjou (1),

1417-1434. XV. *René* DE FRANCE-ANJOU, seigneur d'Aymeries, Pons, Quartes, Raismes, Sart de Dourlers, etc., ne devint duc d'Anjou qu'à la mort de son frère aîné Louis III, le 15 novembre 1434, mais par son mariage, il était devenu avant cette date, duc de Lorraine et de Bar. Adopté en 1435 par la reine de Naples, Jeanne II, il fut un moment réellement roi d'un Etat que son frère et son père n'avaient jamais possédé tout en en portant le titre royal. Le bon roi René, lorsqu'il était encore en tutelle ne put relever ses terres de Hainaut et lorsqu'il fut majeur, la guerre de Cent ans qui continuait à désoler la France l'empêcha de songer à remplir ses devoirs féodaux envers son suzerain qui était une suzeraine (Jacqueline de Bavière), toujours hors de ses Etats. Aussi, en 1430, le duc de Bourgogne, Philippe III (dit plus tard le Bon), qui depuis trois ans s'était emparé du Hainaut, fit-il opérer la saisie féodale des seigneuries hennuyères du duc de Lorraine et de Bar, et en céda les revenus à son chancelier, Nicolas *Rolin*.

1434-1444. XVI. *Nicolas Rolin*, chevalier de lois (avocat), chancelier de Bourgogne, seigneur d'Authume (2), ayant joui des terres d'Aymeries, Pons, Quartes, Raismes, Sart de Dourlers, etc., fit un accord avec René d'Anjou et devint, par achat, seigneur légal desdits fiefs qu'il releva du comte Philippe I de Hainaut (III comme duc de Bourgogne et comte de Flandre), en l'année 1434.

11 mai 1434. Lettres de Philippe, duc de Bourgogne, comte de Hainaut, données à Bruges, par lesquelles il déclare que : « eu égard » aux grands, notables et agréables services » que lui a rendus Nicolas Rolin, seigneur d'Authume, d'Aymeries et de Raismes, « et pour » considération des grandes pertes et dommaiges que les gens et » subjects de nostre chancelier, desdictes terres et signories d'Aymeries, de Raismes, du Sart de Dourlers et de Pont-sur-Sambre, et » des appartenance et appendances dicelles, ont eu, porté et soustenu, » à l'occasion des guerres de nostre pays de Hainnau, et, etc. », accorde au dit chancelier, « la franchise et liberté que il et ses hoirs a toujours » puissent joyr, user et posséder de cognoistre en toutes ses dictes » terres et signories d'Aymeries, de Raismes, du Sart de Dourlers, » par eulx, leurs baillis et lieutenants de tous cas et de toutes personnes de franche vérité, et de tous aultres droicts et exploicts qu'y » appartiennent à haulte justice et signories, tant des subjects et

CHAPITRE II.

AYMERIES, SON ORIGINE,
SA SEIGNEURIE,
SON ÉTAT PRÉSENT.

(1) J. LEBEAU et MICHAUX aîné. *Notice historique sur la terre seigneuriale et sur les seigneurs du Sart de Dourlers*. Avesnes, Michaux, éditeur. 1859, in-8°, page 48.

(2) AUTHUME, département du Jura, arrondissement de Dôle, canton de Rochefort.

CHAPITRE II.
 AYMERIES, SON ORIGINE,
 SA SEIGNEURIE,
 SON ÉTAT PRÉSENT.

» manans desdictes terres comme d'aultres, en faisant à un chascun
 » droict, raison et justice, selon la loy et coustume de nostre pays et
 » comté de Haynnau » (1).

Nicolas ROLIN, seigneur d'Aymeries, Sart-de-Dourlers, Pont-sur-Sambre, Quartes, Saint-Aubin, Floursies, Raismes et leurs dépendances, mourut en son Hôtel de Beauchamp, rue des Fols à Autun, le 18 janvier 1461 (1462 n. st.). Il avait été marié deux fois. Ce fut le neuvième de ses enfants légitimes, né le cinquième et dernier de *Guigonne de Salins*, qui fut son successeur dans la seigneurie d'Aymeries dès l'an de son mariage (1444).

1444-1497. XVII. *Anthoine ROLIN*, dit *de Rolin*, chevalier, seigneur d'Authume, Aymeries, Quartes, Sart de Dourlers, Saint-Aubin, Floursies, Pont-sur-Sambre, Hargnies, Raismes, Grande et Petite forêts de Raismes, Mignault, Haine-Saint-Paul, Haine-Saint-Pierre, Saint-Vaast, Préseau, Houdeng (-Aimeries), Tongres-Saint-Martin, Lens (en Hainaut), etc., maréchal héréditaire de Hainaut (à cause de Houdeng), grand-veneur héréditaire de Hainaut (à cause de Raismes), grand-chambellan du comte de Charollais, naquit en 1420, fut nommé grand-bailli du Hainaut en 1457 et le demeura jusqu'à sa mort, arrivée le 4 septembre 1497.

Voici le rapport et le dénombrement du fief d'Aymeries fourni en 1473, par Anthoine Rolin :

Anthoine ROLIN, chevalier, avoue tenir du duc de Bourgogne comme comte de Hainaut, sous la prévôté de Bavay, la seigneurie d'Aymeries qui s'étend à Pons, Sart, Dourlers, Hergny et Raismes, dans laquelle *Bauduin de Lannoy*, dit le Bègue, chevalier, seigneur de Molembais, tient le quart de la terre de Solre-le-Château dont sont tenus des fiefs par Messire Jacques, seigneur de Marquette, *Jehan de Rouvroit*, Messire *de Jeumont*, Messire *de Chimay* (2), Jacques *de Boussut* (3), écuyer, à cause de sa femme ; un fief par Englebert *de Vertaing* (4), écuyer ; un autre à Bassehan (5) par Georges *de Sars*, écuyer, dont un fief tenu par les hoirs de feu Messire Jacques *de Roisin*, seigneur de Rongies (6) ; le fief de Rouvroit à Jeumont par Madame Jacqueline *de Moy*, sénéchale de Hainaut, dame de Jeumont, ayant bail (*tutelle*) de Nicolas *de Barbenchon*, son

(1) *Cartulaire des comtes de Hainaut* de 1337 à 1436, publié aux frais de l'Etat belge, par Léopold DEVILLERS. Tome V, page 268.

(2) Philippe *de Croy*, deuxième comte de Chimay.

(3) Jacques *de Hennin-Liétard*, dit *de Boussu*, seigneur de Chauvency.

(4) Englebert *de Bousies-Vertaing*.

(5) *Bachant-lès-Aymeries*.

(6) *Rongi-lès-Tournai*.

filz ; un autre à Jeumont, tenu par la même au lieu de Jehan de Rouvrois qui l'avait vendu au dit seigneur de Jeumont ; autre fief tenu par Englebert de Vertaing, seigneur de Beaurieu ; autre par Franc de Comtet, héraut d'armes ; autre par Jehan de Formanoir, demeurant à Fontaines (1) ; autre par Messire d'Enghien et de Ruy-mont (2) ; autre par Messire de le Motte (3) ; la seigneurie de Bruel (4) par Thierry Robaut, chevalier, seigneur d'Obies et de Bavisiel (5) ; la Mairie héréditaire du Sart de Dourlers, par Gilles d'Esclaibes ; autre fief par Messire Jehan de Kiévrain, seigneur de Monceau (6) et de Ressay (7) ; autre par Messire Guillaume de Ligne, seigneur de Bar-benchon ; un fief à Erquelines, par les hoirs de Jehan de Senzeilles, dont fief tenu par Gérard du Loroit dit de Herstout ; la seigneurie de Gheulesin-lès-Douai par le seigneur de Longastre (8) ; un fief à Estrées par Jehan de Cuvelier dit de Mortry, demeurant à Valenciennes ; un fief au Bois de Louvegnies (9) par Lion de Proissy, écuyer (10).

Antoine ROLIN eut pour épouse Marie d'AILLY (Haut-Clocher), fille de Raoul d'Ailly, chevalier, vidame d'Amiens, sire de Picquigny, Rayneval, etc., et de Jacqueline de Béthune, dame d'Ingelmunster, de Vieuxpont et d'Averdoing. Il fut père de cinq enfants et eut pour successeur à Aymeries, son fils aîné qui suit XVIII.

Il résulte du XI^e compte du baillage de Hainaut finissant le 31 décembre 1444, que c'est en ladite année, le 8 août, que furent mariés Anthoine Rolin et Marie d'Ailly, et que c'est alors aussi que Nicolas Rolin se déshérita de sa terre d'Aymeries pour en adhérer Anthoine. Celui-ci posséda donc ce grand fief pendant près de cinquante-trois ans (11).

1497-1528. XVIII. Louis ROLIN, chevalier, seigneur d'Au-thume, Aymeries, Quartes, Sart de Dourlers, Pont-sur-Sambre, Hargnies, Raismes et ses deux forêts, Lens-en-Hainaut, Mignault,

CHAPITRE II.

AYMERIES, SON ORIGINE,
SA SEIGNEURIE,
SON ÉTAT PRÉSENT.

(1) Fontaine. Sans doute à Limont-Fontaine.

(2) Jan van Stavele, chevalier, seigneur d'Iseghem, Emelghem, Glageon, Reumont, etc.

(3) Jehan de Haverech, dit de le Motte, chevalier.

(4) Bruay, lès-Valenciennes.

(5) Bavisiau à Obies, lès-Bavai.

(6) Monceau-Saint-Waast, arrondissement d'Avesnes.

(7) Affiche de la vente, par ordonnance de la cour souveraine de Hainaut, du 21 juin 1625, du fief de la Hutte, consistant : en un château avec pont-levis, environné de jardins et de drèves, etc., près de Binche ; en une maison de cense, en 34 bonniers de prés et de terres labourables, en cens et rentes, en un fief ample dit la terre et seigneurie de Ressay, village à clocher, tenu de la seigneurie d'Aymeries, etc. — L. DEVILLERS. *Notice sur le dépôt des Archives de l'Etat à Mons*, p. 163.

(8) Jehan de Houchin, seigneur de Longastre, Mory, Annezin, Gœulzin.

(9) Louvignies, lès-Bavai.

(10) On lit ce rapport et dénombrement à la page 228 du premier registre ou cartulaire des fiefs du Hainaut pour l'année 1473, déposé aux ARCHIVES DE L'ÉTAT A MONS, *Fonds du greffe féodal de Hainaut*. — BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE à Paris. *Trésor généalogique* de D. VILLEVIEILLE, vol. 77. Manuscrit français 31960, à l'année 1473.

(11) BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE. *Collection COLBERT*, section FLANDRE, volume 20, folio 857, verso.

CHAPITRE II.
AYMERIES, SON ORIGINE,
SA SEIGNEURIE,
SON ÉTAT PRÉSENT.

Saint-Vaast, Préseau, Houdeng-Aimeries, etc., etc., maréchal et grand-veneur héréditaire de Hainaut, porta dans sa jeunesse le titre de sire de Lens.

C'est avec cette qualification et sous le nom de *Louis d'Aimeries* qu'il figura parmi les députés de la Noblesse du Hainaut convoqués le 12 mars 1484 (1485 n. st.) par le roi des Romains, Maximilien I, au nom de son fils, Philippe, archiduc d'Autriche, duc de Bourgogne et comte de Hainaut. Louis eut pour collègues outre son père, Jehan de Bousies, dit de Vertaing, chevalier, comte de Faukenberghe ; Jacques de Cuinghien, dit de Hem, seigneur de Frasnes-lès-Buissenal ; Mathieu de Landas, seigneur de Rupilly et de Raucourt-lès-Quesnoi (en Hainaut), etc., et Jehan de Berlaimont, bâtard de Floyon, alors bailli d'Avesnes (1).

En 1499, il acheta un fief dit de Grandmont que lui vendit son cousin, Pierre Rolin, prêtre, prieur de Saint-Symphorien d'Autun, l'un des fils naturels légitimés du Cardinal Jehan Rolin, évêque d'Autun, et de Jehanne de Gouy (2).

LOUIS avait épousé Gillette DE BERLAIMONT, dame héritière dudit lieu, de Péruwelz, de Hierges, de Longchamps, etc., fille, de Gilles de Berlaimont, chevalier, seigneur des dites terres, et de Marie d'Almeida, sa première femme.

De cette union, ne vint point postérité. Les deux époux disposèrent de leurs biens. LOUIS choisit pour héritier, son neveu à la mode de Bretagne, Georges ROLIN DE SAVOISY, et GILLETTE légua ses fiefs à Charles DE BERLAIMONT, fils de son arrière-cousin Michel de Berlaimont, sire de Floyon, et de Marie Jaubert de Barrault, lequel devint le premier comte de Berlaimont, chevalier de la Toison d'or, à qui sont attribuées les paroles devenues historiques dans l'Histoire des Confédérés des Pays-Bas : « Ce ne sont que des Gueux ! »

Louis ROLIN d'AYMERIES mourut le 17 septembre 1528.

On doit se garder de le confondre avec Louis Rolin, prévôt de Valenciennes, puis prévôt de Mons, mort en 1575. Celui-ci était un fils d'Isembard Rolin, bailli d'Aymeries, et de Jehanne Grebert, son épouse (3).

1528-1566. XIX. Georges ROLIN, chevalier, seigneur de Savoisy, était le deuxième fils de François Rolin, chevalier, seigneur de Beauchamps, Monetay, Saint-Gengoux, Savoisy, etc., capitaine et

(1) BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE. *Trésor généalogique de Dom Villevieille*, Manuscrit français 31884, vol. 1.

(2) Les lettres de légitimation furent données en 1460, par le duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon.

(3) Selon les uns, Isembard Rolin était fils naturel de Louis Rolin d'Aymeries et de Jacqueline d'Aranda, espagnole ; selon les autres, c'était le fils légitime de René Rolin, fils bâtard du Chancelier de Bourgogne.

bailli d'épée d'Autun, etc., et de Jehanne *de Bourbon*, dame de Duisans, d'Escaillon, de Bruille, etc.,. En héritant du cousin germain de son père, il devint *seigneur d'Aymeries* et de toutes les terres dont nous avons déjà deux fois énuméré les noms. Mais il paraît par une lettre qu'il écrivit de Mons, le 29 août 1529, qu'il eut, pour les posséder, à défendre ses droits contre son frère aîné Jehan Rolin, chevalier, seigneur de Beauchamps, etc., et contre un autre descendant du chancelier Rolin, nommé le seigneur de la Baulme (1).

Georges ROLIN, maréchal et grand-veneur héréditaire de Hainaut mourut en 1566. Il avait épousé en 1534, *Anne* DE HAMAL, morte en 1540, fille de Jehan, baron *de Hamal*, seigneur de Suerbempde, de Kersbeek, etc., et de la baronne Hélène, née *Hinckaert* (2).

Georges ROLIN DE SAVOISY ET D'AYMERIES ne laissa qu'une fille qui suit, XX.

1566 à 1603. XX. *Anne* ROLIN D'AYMERIES, dame d'Aymeries, de Houdeng, de Raismes et de toutes les seigneuries dénommées à l'article XVIII, fut mariée deux fois. En premières noces, le 28 mai 1555, avec *Maximilien* DE MELUN, chevalier, vicomte de Gand, seigneur de Caumont, de Hébuterne, etc., gouverneur d'Arras, mort âgé de 45 ans en 1572, fils unique de Jehan *de Melun*, chevalier, vicomte de Gand, seigneur de Dompvast, Brimeu, Hébuterne, etc., et d'Elisabeth *de Waldeck*, née comtesse du Saint-Empire ; en secondes noces, avec *Robert* DE MELUN, seigneur de Richebourg, vicomte de Gand, sire et marquis de Roubaix, général de cavalerie, gouverneur d'Artois, chevalier de la Toison d'Or, mort au siège d'Anvers, en avril 1585, fils cadet de Hugues *de Melun*, premier prince d'Epinoy, sire et baron d'Antoing, de Roubaix, etc., connétable héréditaire de Flandre, châtelain de Bapaume, etc., et d'Yolande *de Barbençon*, dite *de Werchin*, dame de Roubaix, Cysoing, etc., sénéchale de Hainaut.

De ces alliances, *Anne* ROLIN D'AYMERIES n'eut point d'enfants. Elle testa le 8 décembre 1600 et fit un codicile le 14 avril 1603, quelques jours avant son décès. Née au plus tôt en 1535, elle avait à peine 68 ans.

1603 à 1610. Sa succession resta indivise de 1603 à 1610, entre *Jeanne* ROLIN DE BEAUCHAMPS, femme de Charles *le Danois*, chevalier, seigneur de Joffreville, etc., et *Magdeleine* CHAMBELLAN, veuve de Jehan *d'Epinac* et fille de Nicolas *Chambellan*, chevalier, seigneur d'Oisilly, etc., et de Suzanne *Rolin de Monetay*. Enfin, le

CHAPITRE II.

AYMERIES, SON ORIGINE,
SA SEIGNEURIE,
SON ÉTAT PRÉSENT.

(1) BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE, *Pièces originales*, Dossier 56,664, *Rolin à Lyon et à Paris*, Pièce 2, 29 août 1529.

(2) *Annuaire de la noblesse de Belgique* pour 1868 ou tome XXII, p. 189.

CHAPITRE II.
 AYMERIES, SON ORIGINE,
 SA SEIGNEURIE,
 SON ÉTAT PRÉSENT.

22 juin 1610, le partage fut réalisé et la terre d'Aymeries adjugée à la douairière d'ÉPINAC (1).

1610-1615. XXI. *Magdeleine* CHAMBELLAN, dame d'Oisilly, d'Aymeries, Pont-sur-Sambre, Quartes, Sart de Dourlers, Floursies, Saint-Aubin, la Petite Forêt de Raismes, Ecuélin, Mécrimont, Hargnies, la Porquerie, Hurtebise, etc., était veuve avant 1603, de Jehan d'Espinac (Epinac-lès-Autun), chevalier, seigneur dudit lieu, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, que nous croyons frère de Pierre d'Espinac, archevêque de Lyon, et fils de Pierre d'Espinac, chevalier, lieutenant de Roi en Bourgogne et en Lyonnais, etc., et de Guicharde d'Albon. Elle mourut en 1615, ayant eu quatre enfants. Ce fut sa plus jeune fille qui obtint Aymeries dans le partage fait en juillet 1618.

1615 à 1618. XXII. Les hoirs de *Guicharde* d'ESPINAC veuve de Louis de Lestang, chevalier, en son vivant, seigneur de Sablon, de la Pérouse, etc., et *Suzanne* d'ESPINAC, femme de Jacques d'Apchon, chevalier, seigneur de Chenereilles, ainsi que *Antoinette* d'ESPINAC, veuve de Pierre d'Auvergne, tinrent Aymeries indivisément.

1618-16..? XXIII. *Antoinette* d'ESPINAC, veuve du chevalier d'Auvergne et remariée à Jean du BOUZET ET DE MARIN, chevalier. Elle fut dame d'Aymeries, Pont, Quartes, Hargnies, la Porquerie, Hurtebise, etc. (2). Son second mari étant seigneur de Sainte-Colombe, elle est plus spécialement nommée la dame de Sainte-Colombe dans les procédures de l'époque. Elle eut pour héritière, sa nièce ?

16..?-1649. XXIV. *Antoinette* DE LESTANG, dame de Sablon, de la Pérouse, du Sart-de-Dourlers, etc., puis d'Aymeries, épouse sans enfants de Charles de Lestang, écuyer, seigneur de Merat, etc., vendit Aymeries et dépendances pour 100,000 florins, au suivant.

1649-1687. XXV. *Claude-Henri*, baron DE ROCCA, chevalier, général de bataille au service de S. M. Catholique le Roi d'Espagne et des Indes, comte de Hainaut, releva la terre d'Aymeries le 16 juin 1649. Il mourut en 1687. Sa sœur (ou sa fille) fut son héritière.

1687-1693. XXVI. *Jeanne-Claude* DE ROCCA, damoiselle d'Aymeries, Pont-sur-Sambre, Quartes, Hargnies, etc., vendit ses terres à Pierre Bady, dans le courant de l'année 1693, pour la somme de 98,454 florins.

(1) Isidore LEBEAU et MICHAUX aîné. *Notice historique sur le Sart de Dourlers*, page 52.

(2) *Notice historique sur le Sart-de-Dourlers*, page 53, en note. — Le partage fut fait conformément à un décret de leurs Altesses Sérénissimes les Archiducs Albert et Isabelle, rendu le 25 juillet 1610 et autorisant l'éclissement (division) de la terre seigneuriale d'Aymeries, Raismes et Sart-de-Dourlers.

1693-1694. XXVII. *Pierre* Bady, grand-bailli d'Avesnes, seigneur d'Aymeries, Pont-sur-Sambre, Quartes, Hargnies, etc., était un nouveau venu dans la Noblesse. Il avait été anobli par l'achat d'une charge de Secrétaire du Roi, Maison et Couronne de France. On le trouve qualifié chevalier de l'Eperon d'or et comte du sacré Palais de Latran (1), titres communs à beaucoup d'anoblis. A peine eut-il acheté Aymeries et ses dépendances qu'il les abandonna à son fils aîné qui suit :

1694-1730. XXVIII. *Nicolas-Charles-Joseph* Bady, se qualifiant chevalier, seigneur d'Aymeries, Pont, Quartes, Hargnies, etc., par relief fait à Lille, le 8 juillet 1694, fut grand-bailli de Lille (2). Il mourut le 4 avril 1730, après avoir épousé à Tournai, dans l'église de St-Nicolas, le 3 juillet 1701, *Marie-Claire* LA GRACE, dite LOCART (ou LOCKHART). Son fils et unique enfant fut son héritier :

1730-1761. XXIX. *Pierre-Joseph* Bady, se qualifiant chevalier, seigneur d'Aymeries, Pont, Quartes, Hargnies, etc., par relief opéré le 8 mars 1731, mourut le 30 octobre 1761. Il avait épousé *Marie-Albertine-Amélie* JACOBS, dame d'Ascq-lès-Lille, dont il ne retint qu'une fille et unique enfant qui suit :

1761-1789. XXX. *Marie-Albertine-Amélie* Bady de Pont, dame d'Aymeries, Pont, Quartes, Hargnies, etc., née à Lille le 1^{er} août 1739, mourut à Tournai-sur-l'Escaut, le 9 mars 1826. Elle épousa par contrat du 6 mars 1758, *François-Balthazar-Ignace-Ghislain*, comte de Sainte-Aldegonde Noircarmes, seigneur de Genech-lès-Cysoing, mort, à Tournai, le 21 mai 1808, âgé de 74 ans 5 mois et 4 jours. C'est lui qui avait opéré le relief d'Aymeries au nom de sa femme, le 23 décembre 1762 (3). Avec ces époux, finit pour Aymeries, la période féodale.

Aujourd'hui Aymeries administrativement séparé des fiefs dont il fut la capitale, devenus ses égaux en municipalité, n'est plus qu'un petit village peuplé de deux cent soixante-quinze âmes ou environ. Il serait parfaitement insignifiant, n'étaient les vastes ruines de son Château-Fort, les restes de son Prieuré, et sa Basse-Cour antique. Voyez les planches II, V et VI.

CHAPITRE II.

AYMERIES, SON ORIGINE,
SA SEIGNEURIE,
SON ÉTAT PRÉSENT.

(1) *Notice historique sur le Sart de Dourlers*, p. 62.

(2) *Annuaire de la Noblesse de Belgique* pour 1885 (t. 39), p. 37.

(3) *Idem*, p. 38.

CHAPITRE III.

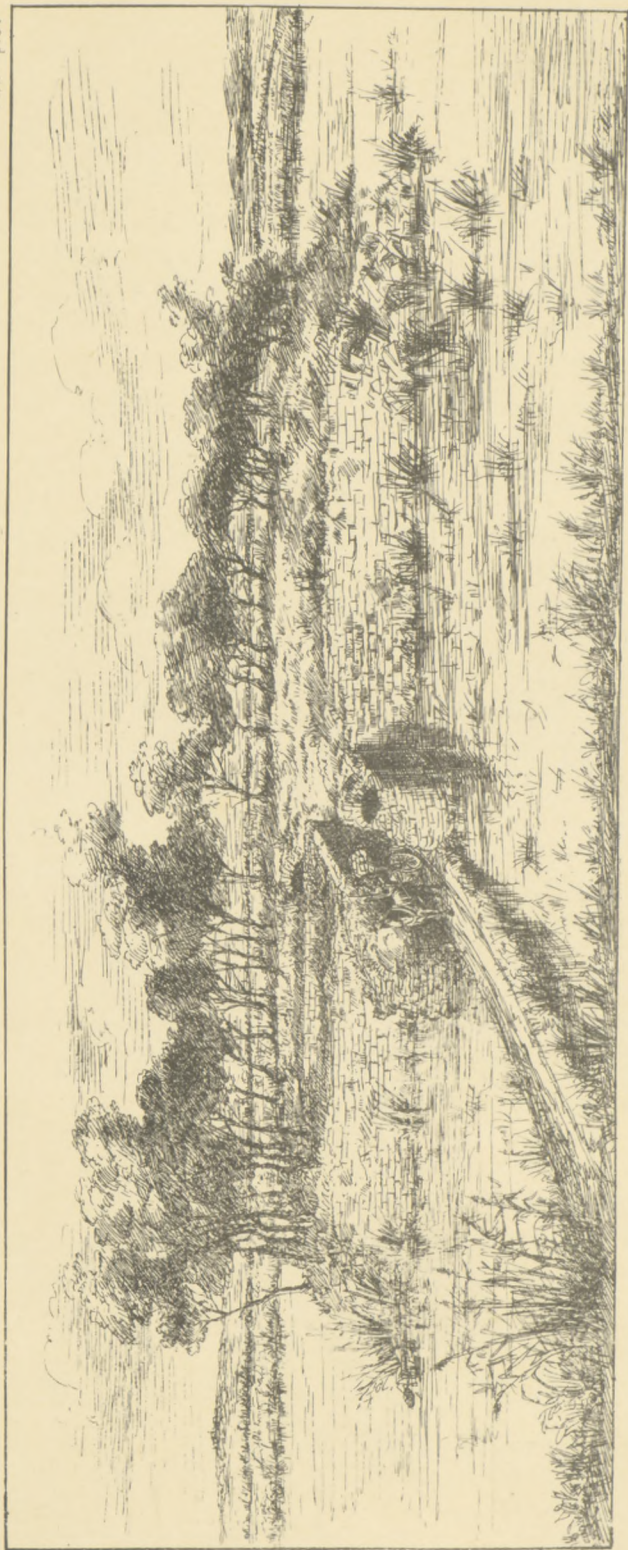
Le Château d'Aymeries.

Au Moyen-âge et aussi dans les temps plus anciens, la première défense d'une forteresse était une ceinture d'eau. Quand pour l'ériger, on pouvait choisir une presqu'île, on coupait l'isthme et le résultat était l'îlot désiré. C'est ce qui arriva pour la construction du château d'Aymeries. Il a suffi de creuser une dérivation à la rivière de Sambre pour compléter l'enceinte aquatique de cette citadelle dont les substructions remonteraient selon certains auteurs à l'époque romaine.

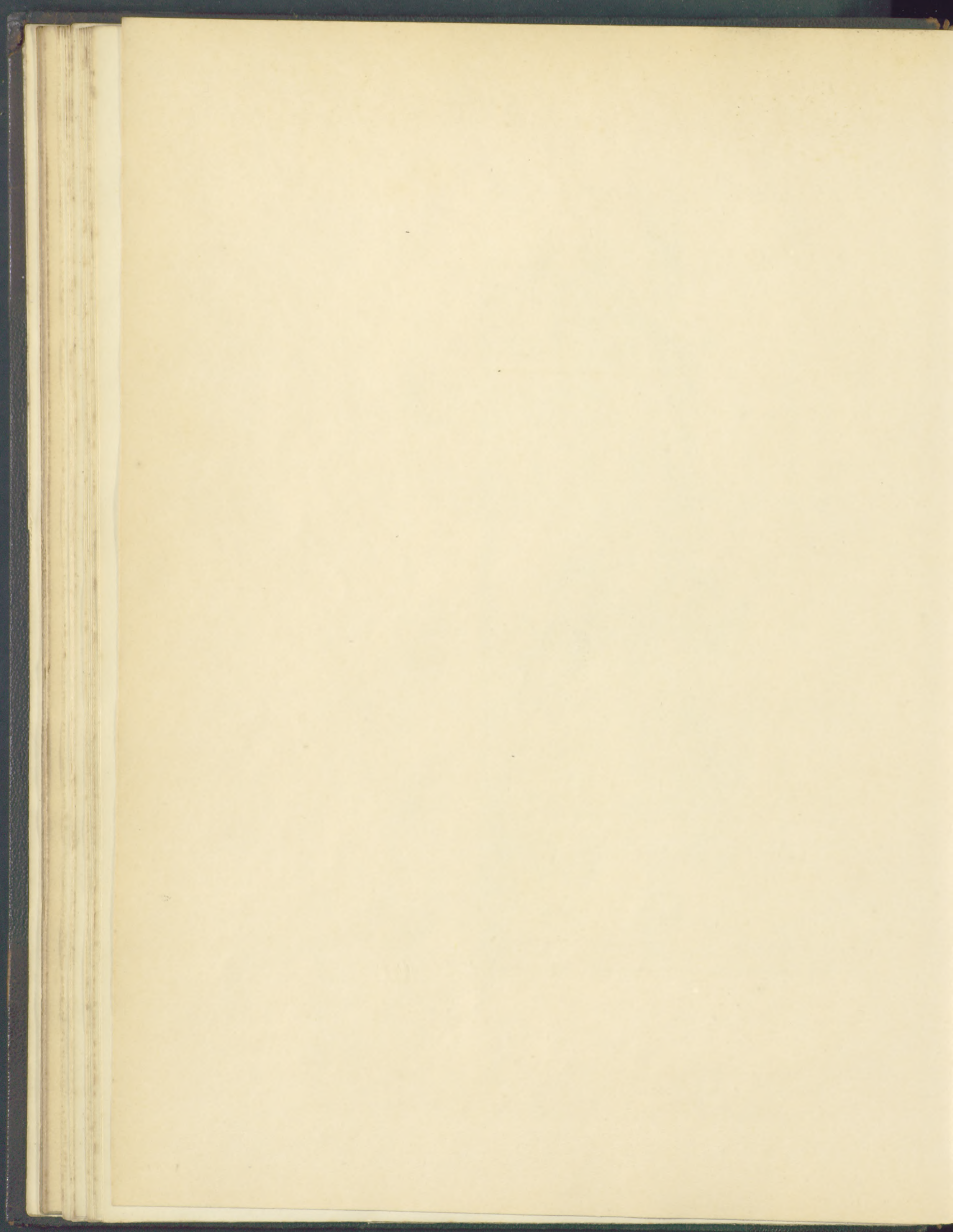
N'ayant pas l'habitude de nous enfoncer dans les périodes obscures de l'Histoire, ni de discuter les choses que nous ne pouvons prouver, nous laisserons l'étude approfondie des origines de ce castel aux amateurs de phraséologie stérile et de polémiques sans issues.

Le château d'Aymeries consistait en un donjon carré entouré de fossés et d'une seconde enceinte de murailles et de tours aussi défendue par les eaux. Le tout était solidement construit en grès et formait un rectangle ayant soixante mètres de long sur cinquante de large.

Placé sur la rive gauche de la Sambre, dans une position très-forte aux yeux des guerriers féodaux, il fut longtemps considéré comme étant de facile défense. C'était au XII^e siècle, un fort de premier ordre pouvant servir d'abri aux populations du voisinage ainsi qu'à leurs richesses mobilières en cas d'invasion au milieu des guerres



RESTES DES RUINES DU CHÂTEAU-FORT D'AYMERIES



si fréquentes d'une époque de petites souverainetés toujours jalouses les unes des autres (1).

Les outrages du temps, le perfectionnement des moyens d'attaque et de défense, les mœurs plus raffinées de châtelains amateurs de confort, telles furent les causes des réfections et des aménagements pour quelques châteaux du Hainaut et particulièrement pour ceux d'Aymeries et de Raismes dans la première décade du XV^e siècle (2).

Durant le moyen-âge, Aymeries put subir quelques assauts sans être conquis, et à la fin du XV^e siècle, il comptait encore parmi les remparts du Hainaut. En 1477, son seigneur, grand-bailli du Comté, sut encore repousser victorieusement, les bandes françaises envoyées par Louis XI pour saccager l'Ostrevant et les environs de Maubeuge.

Le château d'Aymeries se trouve décrit avec ses droits féodaux dans le cartulaire des fiefs du Hainaut pour 1473, conservé aux Archives de l'Etat à Mons.

Voici ce qu'on lit dans le tome 1^{er} de ce registre, au folio 228 recto :

« Anthoine ROLIN tient en fief et homaige du comte de Hainaut, » son castel, forterèche et seignourie d'Aymeries, si comme un » dongnon, porte, thours, édifices, par dedans et enthours icelui » dongnon, en fossez au dehors, en bassecourt d'icelle dite forterèche, » en portes, thours et édifices, prés, pastures, pecquerie sour le rivière » de Sambre. En haute justice, moyenne et basse en toute la terre » d'Aymeries et comme en la ville d'Aymeries, de Pont, du Sart-de- » Dourlers, de Hergnies (3) et Raisme, en bois, yauwes, en moulins, » tordoirs (4), en cens, en rentes, en bourghesies (5), en sounies (6), en » tonnieux (7), etc., laquelle terre vaut, déduction de quelques rentes, » 4300 livres. ».

En 1543, ce château fut pris par Henri, dauphin de France, fils du roi François 1^{er} qui le fit mettre en état de défense selon les règles de la castramétation nouvelle par son ingénieur Jérôme *Marin*.

La forteresse ainsi restaurée, se trouve décrite dans les *Mémoires de Martin* DU BELLAY, de la manière suivante :

« Il (*le château*) est composé d'une roquette en quatre grosses » tours aux quatre coins d'icelle.... et un grand fossé à fond de cuve, » plein d'eau, puis revestu de quatre courtines environ cinquante » toises de chaque circonférence, loin de ladite roquette, avecques

(1) Aujourd'hui, grâce aux progrès humanitaires, le contraire *en paroles* existe partout.

(2) L. DEVILLERS. *Cartulaire des comtes de Hainaut*, t. III, pp. 377, 379, 381. Actes des 9 et 11 août 1409.

(3) Lisez : HARGNIES-lès-Aymeries, car *Hergnies* se trouve près de Condé-sur-l'Escaut.

(4) Tordoirs ou moulins à huile.

(5) Il y avait donc des *bourgeois d'Aymeries*.

(6) *Sounie* est la redevance en nature.

(7) *Tonnieu* ou *tonlieu* est le droit de transit.

CHAPITRE III.

LE CHATEAU D'AYMERIES.

CHAPITRE III.
LE CHATEAU D'AYMERIES.

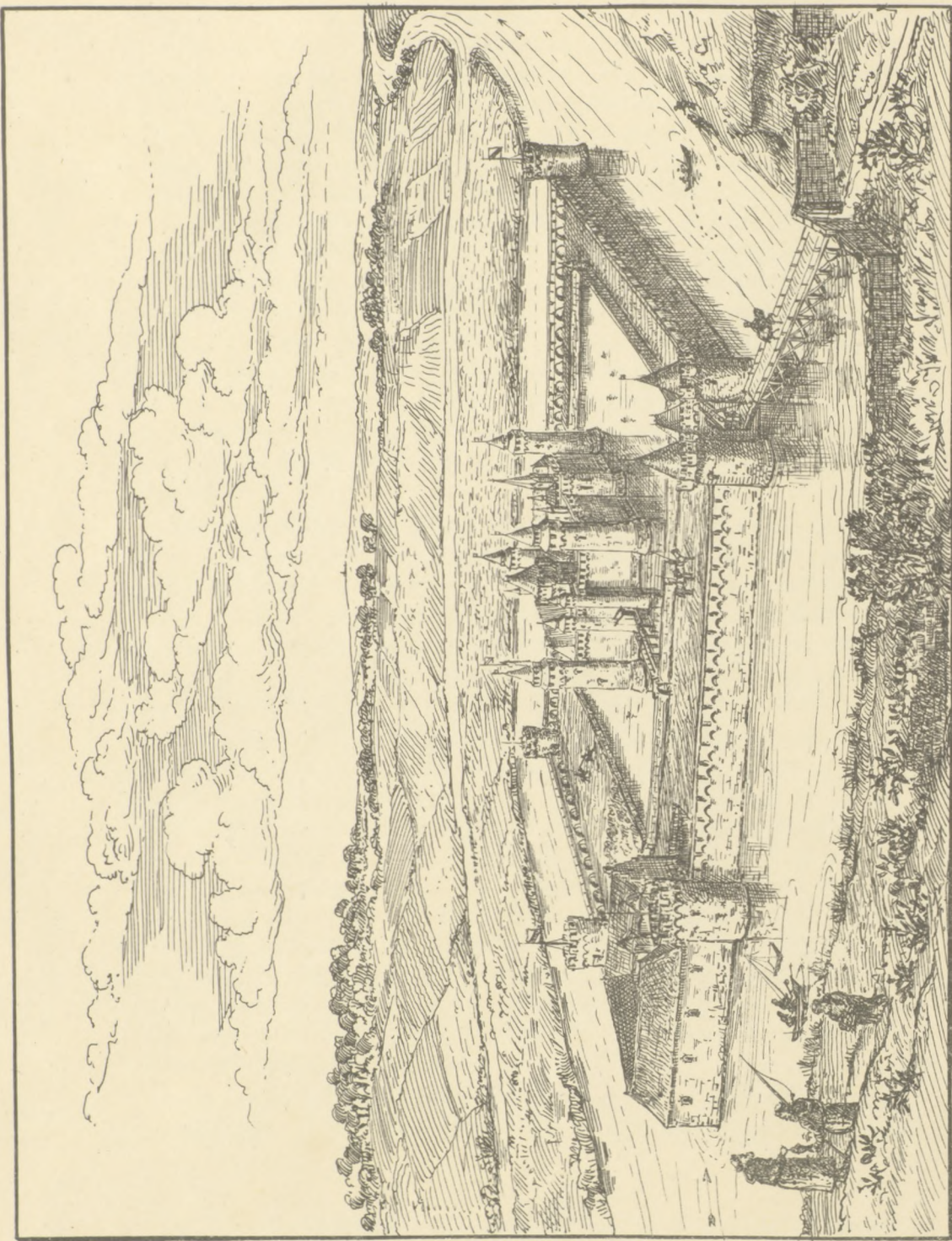
» quatre grosses tours aux quatre coins desdites courtines et un
» portail ; et est le dit château assis en une isle que faict en cest
» endroit la rivière de Sambre, et ne se peult battre ceste roquette, à
» cause qu'elle est couverte de la douve d'icelle ceinture. Derrière
» chacune encogneure des quatre tours qui sont en ladite ceinture, le
» S^r de Langey (1) fit commencer un grand cavalier et par ce que les
» tours n'estoient suffisantes pour soutenir une furieuse batterie,
» avoit aussi fait commencer de grandes tranchées par dedans, de
» cavalier en cavalier, afin que, là où l'ennemy auroit battu et les
» tours et la courtine, il trouvoit nouvel obstacle. Bientôt le Roy, ne
» voyant pas moyen de ravitailler ce château, donna l'ordre de le faire
» raser. Ce fut encore le seigneur de Langey qui fut chargé de l'opé-
» ration, et il fit telle diligence à la ruine d'icelle place, tant par
» mines que par aultres moyens, que dedans quatre jours, les quatre
» tours de la roquette et le portail de la closture, avecques deuz des
» grosses tours des courtines, volèrent en l'air et furent renversées
» dedans les fossés, et fut la ruine si grande, que depuis on ne l'a
» réédifié. »

Cela s'écrivait vers 1555, mais après la mort de *du Bellay*, arrivée en mars 1559, le château d'Aymeries fut relevé et de nouveau fortifié, car il put encore opposer une défense sérieuse à l'attaque du Prince de Condé, vainqueur à Rocroi, qui s'en empara en 1643. Mais quinze ans plus tard, il était encore emporté par les troupes du vicomte de Turenne, et celui-ci le fit complètement raser. Cette année 1658 marque la fin du Castel d'Aymeries comme forteresse féodale.

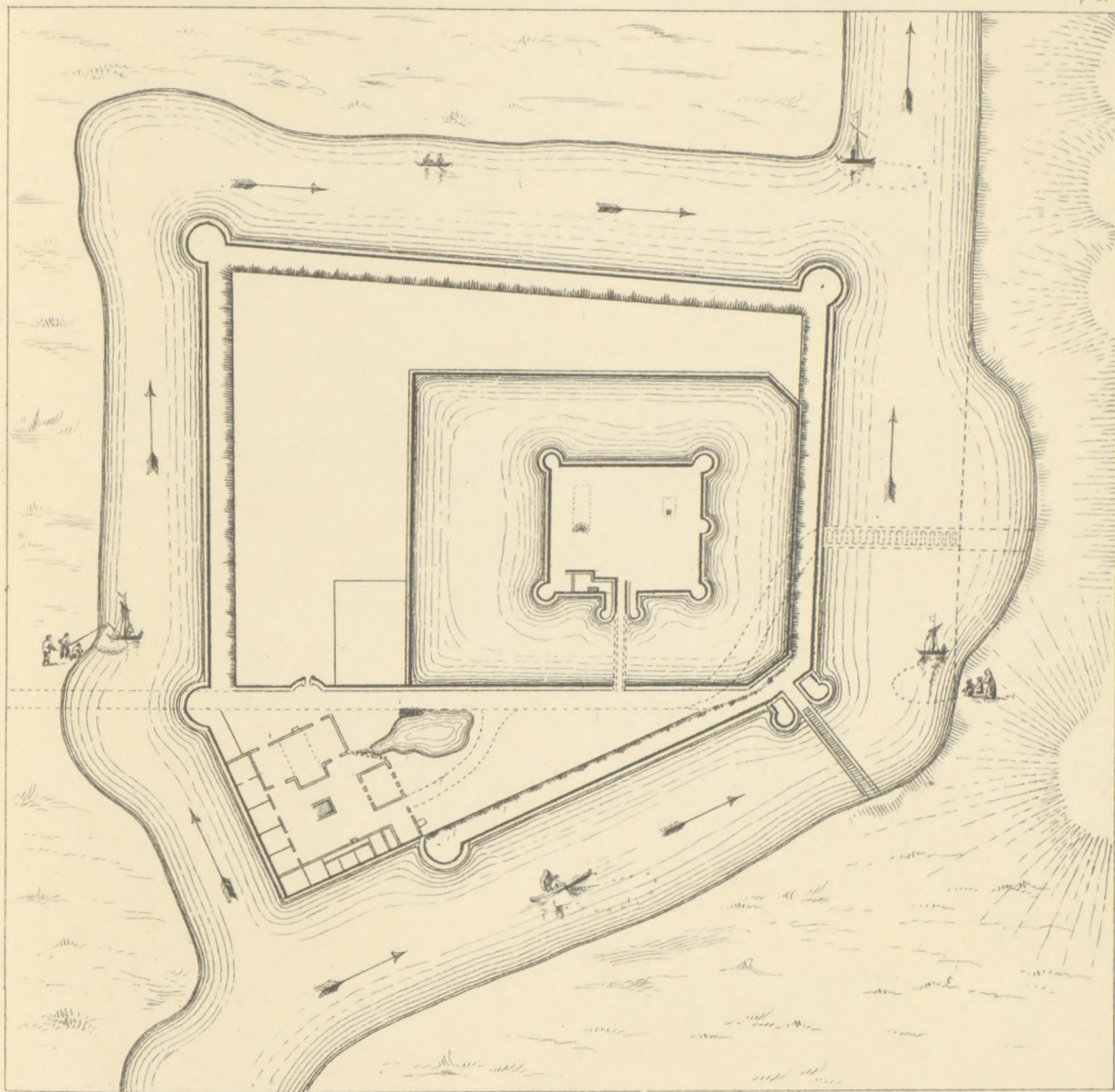
Avec des matériaux provenant de ses ruines, Pierre *Bady* (devenu en 1693 seigneur d'Aymeries par achat) fit élever sur son emplacement même, une maison de campagne qui retint le nom de château. Splendidement meublée et décorée, elle servit de quartier-général en 1753 et 1755, aux grands seigneurs de la Cour de Louis XV lorsqu'on établit des camps de plaisance dans les environs. Mais ce châtelet fut détruit pendant la Révolution de 1793. Tout y fut pillé et volé. Ce que la canaille révoltée ne put emporter devint la proie des flammes. Plus tard, le Destin s'acharnant contre les ruines, inspira à l'un des locataires de la ferme de la Basse-Cour, l'idée d'en vendre les belles pierres de taille qui allèrent grossir les tas de cailloux destinés aux fortifications de Maubeuge.

Un membre de la famille *d'Aymeries* dite *d'Aumerie*, amateur d'archéologie, a visité les lieux dont il tire son nom, et grâce à

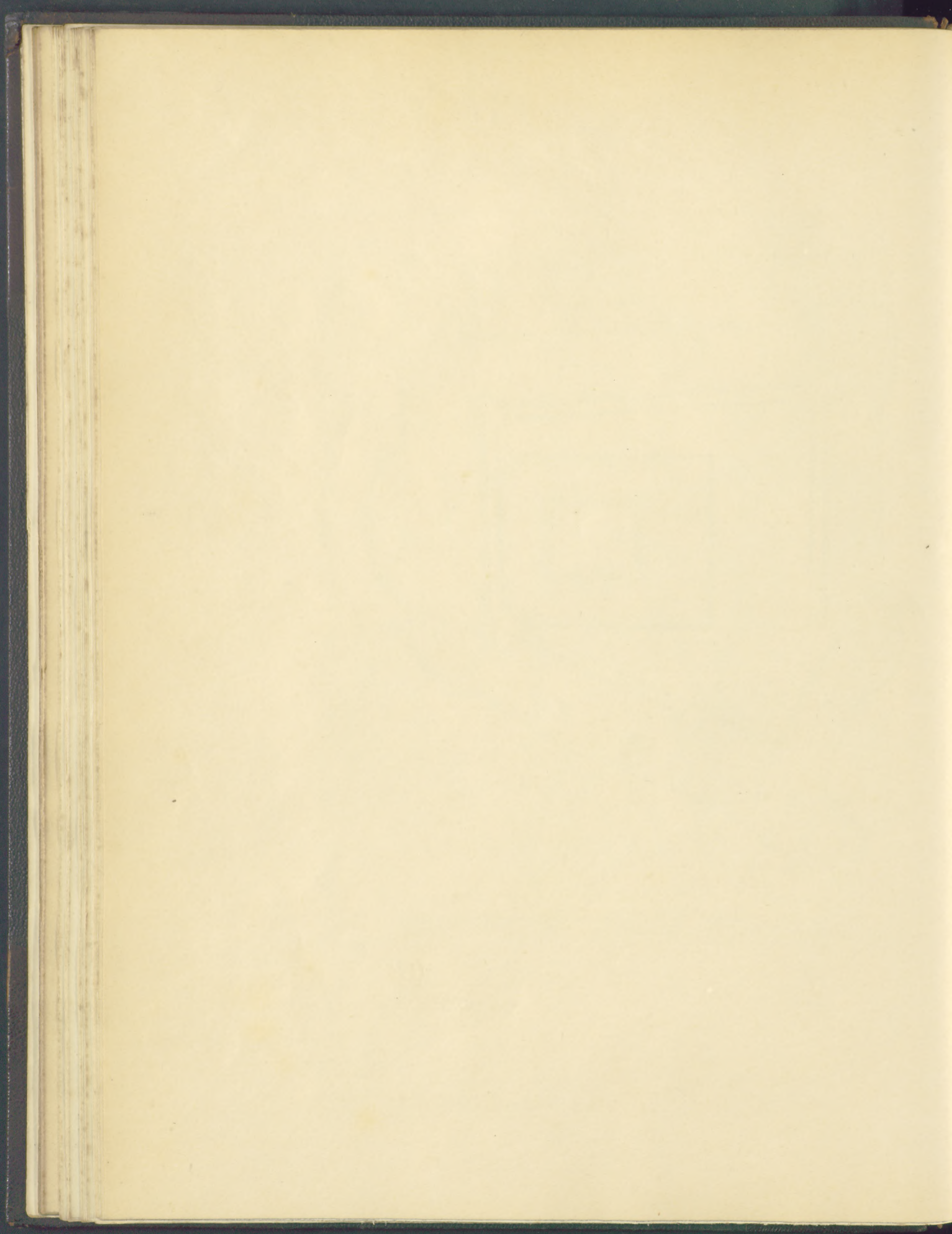
(1) Le seigneur de Langey est identique à *Martin du Bellay* auteur de la description. Celui-ci, qui avait succédé à son frère Guillaume, dans la seigneurie de Langey, le 9 janvier 1543, mourut à Glatigny dans le Perche, le 9 mars 1559. Par son mariage avec *Isabelle Chenu*, il était prince (-consort) d'Yvetot.



LE CHATEAU D'AYMERIES RESTAURÉ



PLAN TERRIER DU CHÂTEAU-FORT D'AYMERIES



l'abandon où sont laissés les restes du vieux manoir et à l'absence de travaux d'art effectués sur cette portion du territoire de la commune, il a pu facilement lever le plan terrier de ce superbe domaine qui avec la Sambre, qui lui servait de défense naturelle, mesure plus de dix hectares.

Nous donnons ce plan dans notre planche III.

Les vestiges de la vieille forteresse émergent encore à plus de quatre mètres au-dessus des eaux. C'est un amas informe de matériaux de tous genres dont les éboulis ont été plantés d'arbres et d'arbustes. Dans le sous-sol, se trouvent encore des caves et des puits qui ont échappé à la destruction, et sur la terrasse formée par ces imposants débris, on voit un champ de luzerne (1898) !

Nous le donnons, planche II.

Le château d'Aymeries renfermait une chapelle dont il est fait mention dans diverses chartes. La collation de ce bénéfice appartenait à l'abbé d'Anchin, comme cela fut reconnu dès 1288 (1) par *Félicitas de Couci*, veuve de Bauduin d'Avesne, et dame douairière de Beaumont et d'Aymeries. Voyez pour le château restauré notre planche IV.

CHAPITRE III.

LE CHATEAU D'AYMERIES.

(1) 1289 n. st.

CHAPITRE IV.

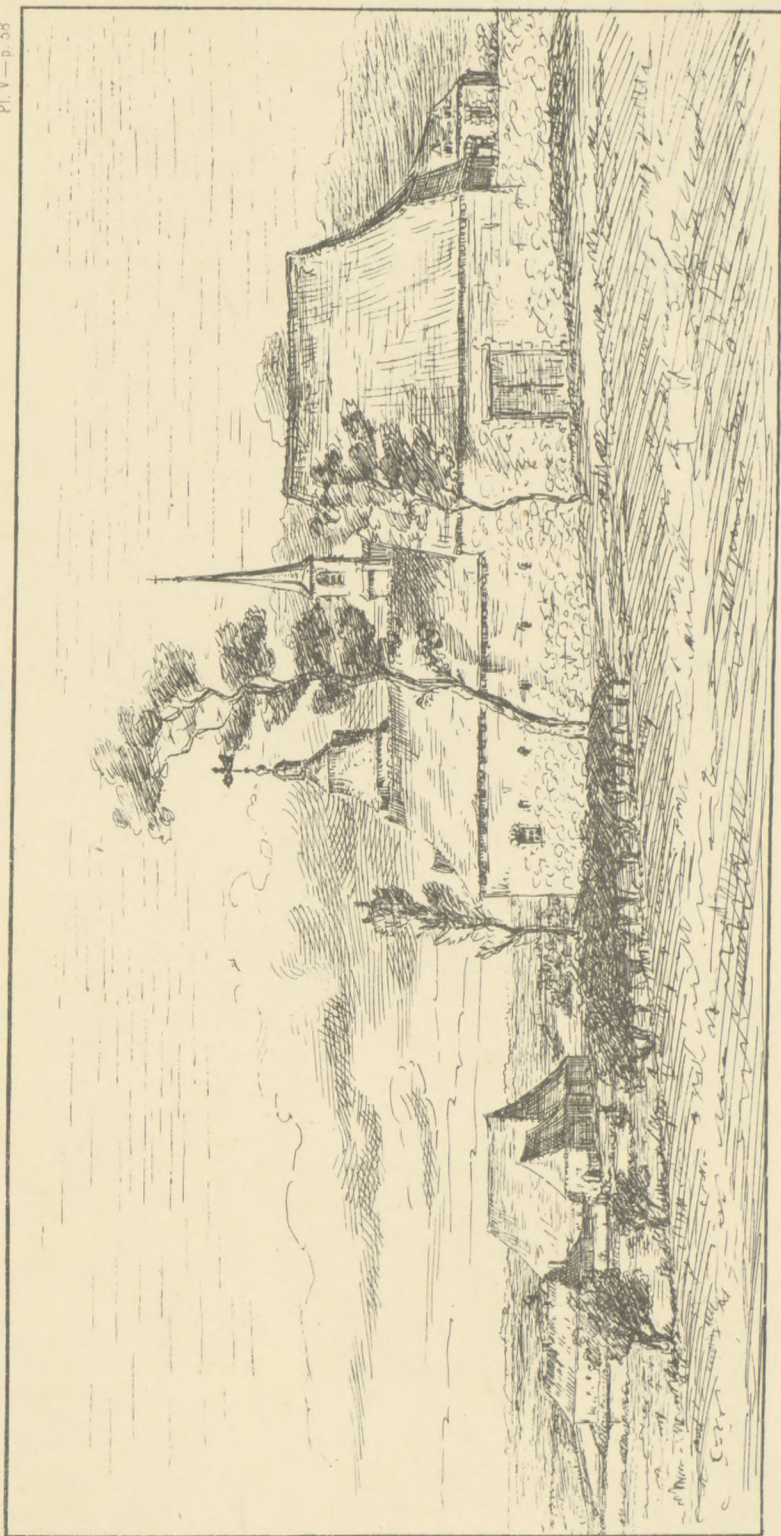
Le Prieuré d'Aymeries.

SUR la rive droite de la Sambre, en face des ruines du château d'Aymeries, se voit encore la pittoresque bâtisse qui fut le Prieuré. C'est un bâtiment de forme irrégulière renfermant une cour. Il est construit de moëllons et son entrée cochère se trouve placée sous un pigeonnier carré, large et trapu, que surmonte un clocheton hexagonal et girouetté.

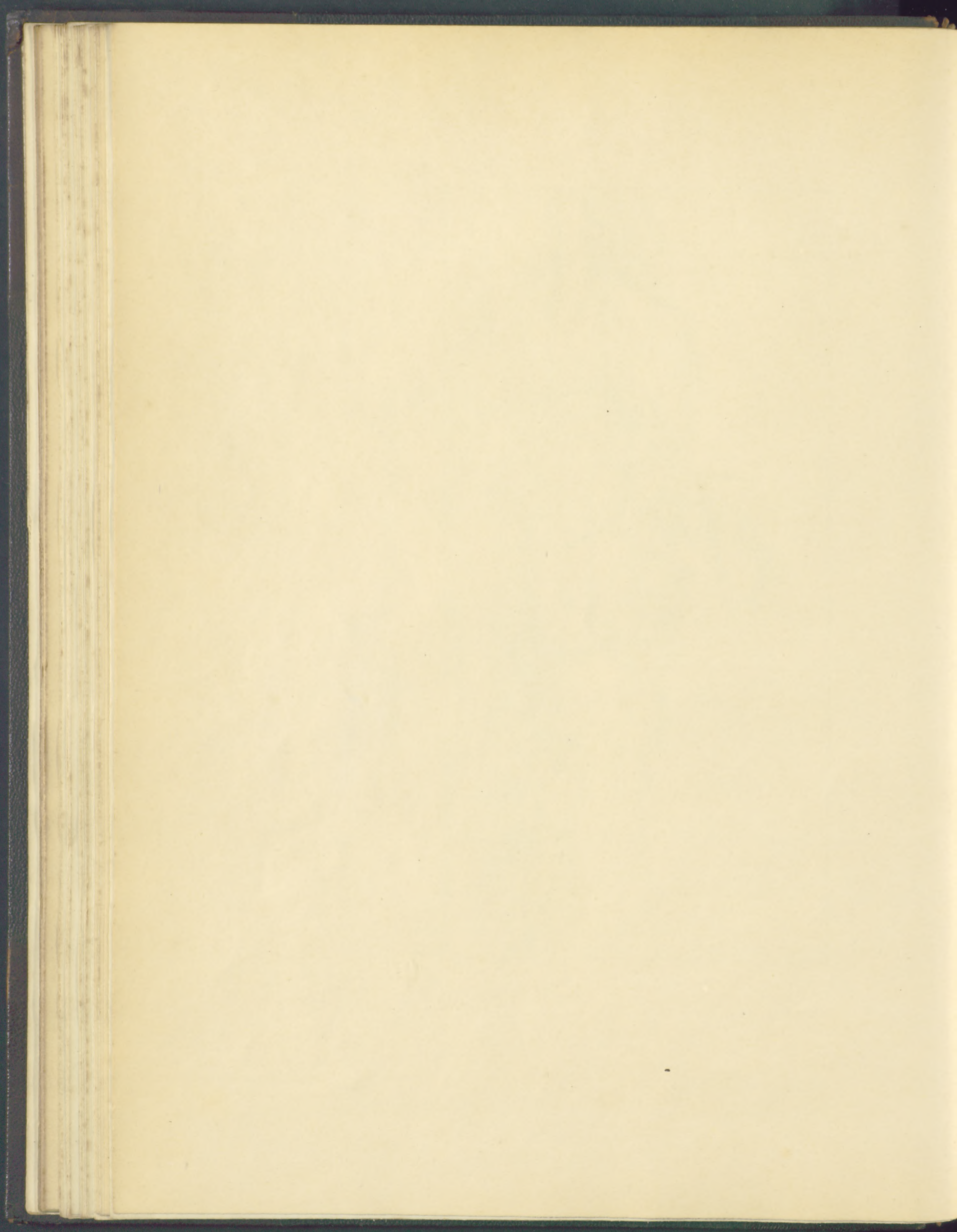
Dans ce bâtiment est comprise une grange dont la toiture est sensiblement plus élevée que celle du reste de l'édifice.

La partie la plus ancienne de cette demeure date de la fin du XI^e siècle, époque de la fondation pieuse qui en nécessita la construction.

On trouve aux Archives départementales du Nord, à Lille, trois copies de la charte de fondation et MIRÆUS l'a reproduite dans ses *Opera diplomatica*, tome III, p. 307, comme nous avons déjà rencontré l'occasion de le dire en parlant des signatures de cet acte dont, pour l'utilité de notre récit, nous insérons ci-dessous, la traduction française :



LA FERME ET LE PRIEURÉ D'AYMERIES



AU NOM DE LA SAINTE ET INDIVISIBLE TRINITÉ, GÉRARD DEUXIÈME, PAR LA GRACE DE DIEU, ÉVÊQUE DE CAMBRAI,

CHAPITRE IV.

LE PRIEURÉ D'AYMERIES.

Je veux faire connaître à tous les fidèles, présents et avenir, que Moi, j'ai constitué l'église d'Aymeries sujette et comme fille de l'église d'Anchin, et pour qu'elle soit régie par Aiméric abbé de cette église, deux sous étant prélevés et devant m'être payés, chaque année, à moi et à mes successeurs pour respect. Je l'ai affranchie de toute redevance.

Ermengarde DE MONS, noble et libérale femme, qui par ses prières avait enflammé ma volonté, vint en ma présence, avec ses enfants, et dota généreusement de ses alleux, cette église pour l'entretien des frères qui y font le service divin. Car elle a donné dans le même village, autant de terre qu'une charrue en peut labourer et aussi quatre jardins et l'alleu de Guisegnies qu'elle tient en garantie pour cent sols, en cas qu'il arrive que les héritiers voulussent racheter cet alleu de Guisegnies et l'alleu de Hauteville.

Ses fils et sa fille consentant, elle a concédé tous ces biens libres de toute contestation, sur l'autel de la mère de Dieu, pour l'entretien des frères qui doivent y faire le service divin.

Et j'ai constitué sous la cure et l'arbitre du susdit abbé et de ses successeurs, cette même église d'Aymeries, avec ses dépendances et ses bénéfices, afin que si un jour cette église pouvait elle-même avoir un pasteur, elle s'en choisit toujours un parmi les frères de l'église d'Anchin, et aussi en tout temps par la suite, l'église d'Aymeries devra payer comme cens dû chaque année, un marc d'argent à l'église d'Anchin.

Et ainsi, ce vœu, tel que nous en avons détaillé les conditions, nous l'avons constitué, à savoir, en ce qui concerne tant la subjection que l'élection de l'abbé ou le paiement d'un revenu, afin qu'il soit conservé par droit perpétuel entre les deux églises.

Et cette charte, selon qu'il est de mon devoir de le faire et selon la demande de ladite Ermengarde, je l'ai corroborée de l'impression de mon scel et du témoignage des hommes de bien soussignés.

Seing de moi-même, Gérard, évêque; seing d'Auffrid, seing de Mascelin, seing d'Allard, archidiacon; seing de Hugues, doïen; seing de Wolbold, doïen; seing du comte Bauduin; seing de Gaucher DE CHIÈVRES (s. Walcheri de Cirvie); seing de Gossuin DE MONS et d'Isembard, les fils d'Ermengarde, par l'assentiment desquels tout cela a été fait.

Ce fut acté en cet an de l'Incarnation du Seigneur M.LXXXVIII (1088), en la XI^e indiction, le concurrent étant 6 et l'épacte 25.

Cette charte nous montre que c'est à l'instigation d'Ermengarde, mère de Gossuin et d'Isembard de Mons que l'évêque de Cambrai, Gérard II, constitua le prieuré d'Aymeries doté par cette dame, dont les fils et la fille donnèrent leur consentement à cette pieuse fondation.

Ces faits se passaient alors qu'Aiméric était abbé d'Anchin. Il venait de succéder à l'éphémère Alelme, successeur d'Athalard, mort en 1087. L'abbé Aiméric étant décédé en 1104, eut pour successeur

CHAPITRE IV.
LE PRIEURÉ D'AYMERIES.

Gueldwin, ancien abbé de Saint-Michel en Thiérache, à qui le pape Pascal confirma les droits de l'abbaye d'Anchin sur les prévôtés de Notre-Dame d'Aymeries et de Saint-Georges. Sous les abbés Robert, Alvisé, Godwin et Alexandre, il ne se passa rien d'important relativement au prieuré d'Aymeries. Mais Alexandre étant mort presque en même temps que Gossuin III *de Mons*, sire de Baudour et propriétaire de l'Alleu d'Aymeries (1175), le nouvel abbé Simon se vit assailli de réclamations par Béatrix de *Rumigni*, dame de Boussu, veuve dudit Gossuin, laquelle voulait rentrer en possession des biens et privilèges jadis aliénés en faveur de l'abbaye d'Anchin pour son prieuré d'Aymeries, par Ermengarde, aïeule de son défunt époux.

Simon dut recourir à la protection de l'évêque de Cambrai Alard, lequel intervint aussitôt et dans une charte donnée en 1177 (1), la première année de son ordination (*presulatus vero nostri anno primo*), obligea Béatrix à reconnaître ses torts et à confirmer les donations faites par les *de Mons* au prieuré d'Aymeries. La charte fut scellée par l'Evêque ALARD, par GAUCHER, doyen de Bavai ; par WÉRI et BAUDUIN, prêtres ; par Nicolas, abbé de Maroille ; par Walter *de Bousies*, Guillaume *de Haussi*, Regnier *de Wallers* et Etienne *de Denain* (2).

De cette charte latine, voici la traduction :

AU NOM DE LA SAINTE ET INDIVISIBLE TRINITÉ. Moi, ALARD, par la miséricorde divine, évêque de la Sainte-Eglise de Cambrai, je veux qu'il soit connu de tous, tant présents qu'à venir, que Béatrix *de Boussu*, épouse de Gossuin *de Mons*, venant en notre présence, a reconnu qu'après la mort de son mari, elle avait fatigué l'église d'Aymeries et les frères d'Anchin par une injuste vexation au sujet de certains biens qui avaient été conférés en aumône légitimement, librement et sans réserve à la susdite église par Noble Dame Ermengarde *de Mons*. Et en effet, elle reconnut que ladite église devait avoir le tonlieu, l'étal et le forage (3) dans la solennité de la dédicace de cette même église partout le village et même dans son château s'il arrivait que quelque chose y fut vendu, voire en tout autre temps dans la cour et dans l'enceinte, le pourpris, et même en quelque lieu que ce fut où les choses de l'église seraient vendues.

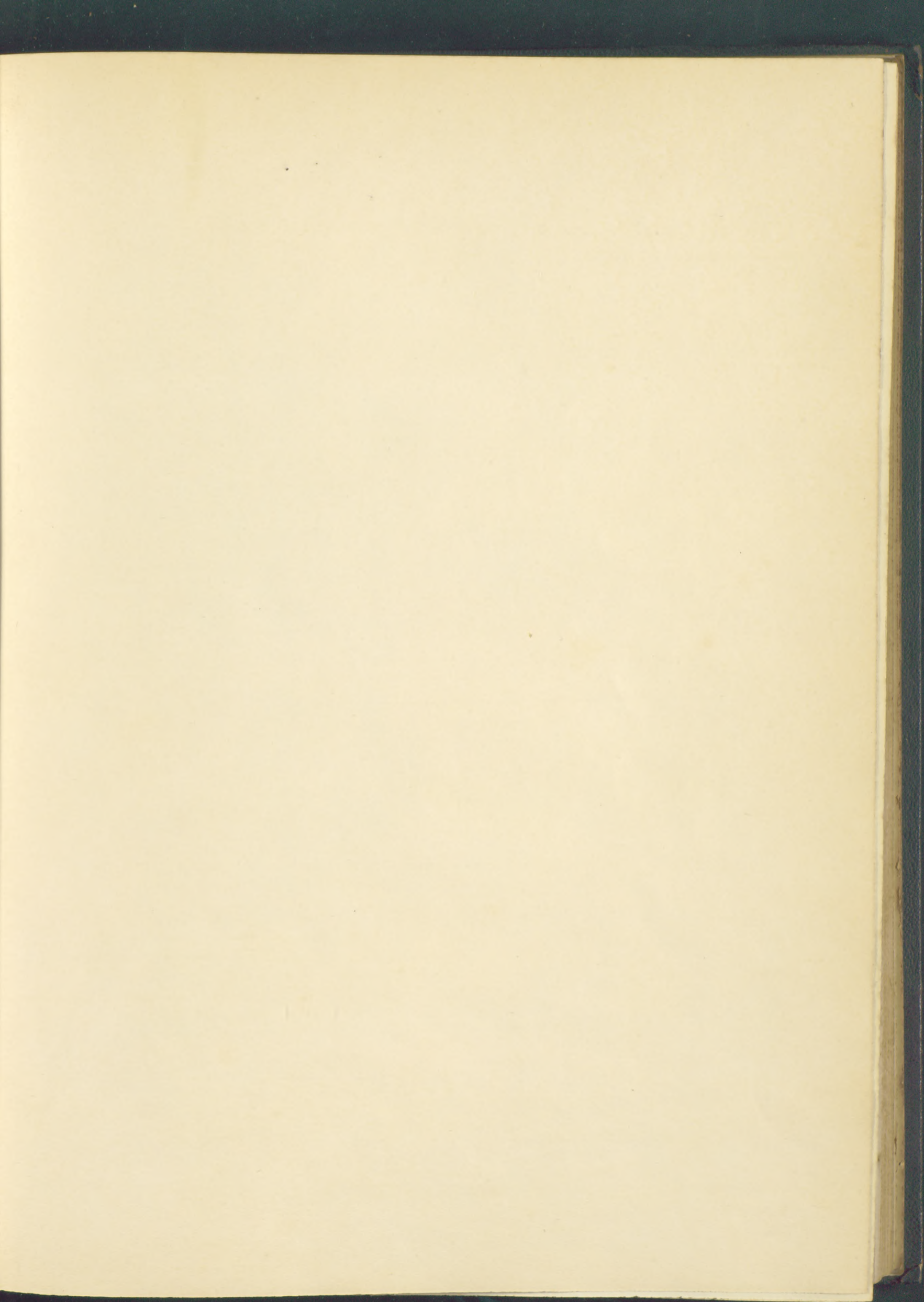
Elle reconnut que l'église devait avoir la moitié de toute l'eau et de toute la pêche du territoire d'Aymeries, et aussi la moitié du moulin dans lequel un meunier ne pouvait être placé d'aucune autre façon que par la volonté et l'assentiment des moines ; que les écluses de ce moulin devaient être réparées par ses hommes ; que les moines devaient faire moudre dans ce moulin sans payer droit de mouture, ce qu'Elle ne pouvait en aucune façon faire.

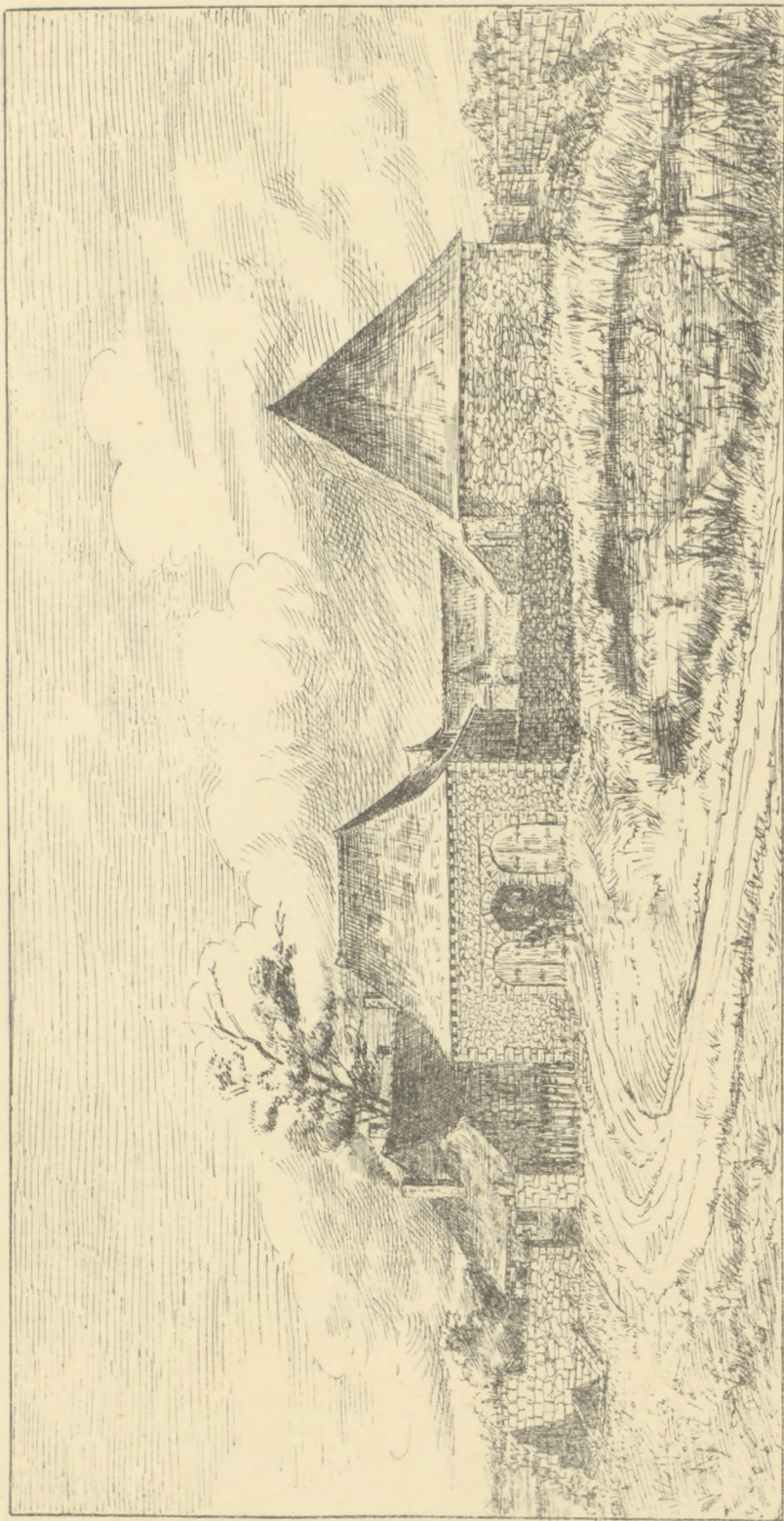
Elle reconnut aussi que la brasserie des moines est libre de toute exaction, ainsi que le brasseur qui demeure dans cette brasserie ; elle ajouta aussi que les

(1) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU NORD, série H, *Fonds d'Anchin*, Charte originale dont les sceaux ont été enlevés.

(2) S. Vualteri *de Busies* ; S. Vuillelmi *de Hausi* ; S. Raisneri *de Vualleirs* ; S. Stephani *de Donen*.

(3) TONLIEU est le droit de transit, d'entrées et de sorties ; ÉTAL est le droit perçu sur l'étalage des marchandises ; FORAGE ou AFFORAGE est le droit perçu sur les liquides.





LA FERME D'AYMERIES

susdits frères avaient « le sang », « la querelle » et « le larron » (1) dans le manoir et dans la cour de la ferme, et qu'ils avaient pu faire leurs issues à volonté, une seule porte restant vers le château. Qu'ils avaient aussi le droit d'élever leurs murailles de clôture comme ils le voudraient, ainsi que les autres maisons monastiques religieuses ont en coutume de le faire.

Elle est en outre convenu que tout cela avait été reconnu à l'article de la mort par son défunt époux *Gossuin DE MONS à qui l'alleu d'Aymeries appartenait par droit héréditaire.*

Et Nous pour écarter toute cause de difficulté et de discussion, par Notre autorité, Nous assignons ladite donation à la susdite église, Et Nous la confirmons par le présent écrit que Nous ratifions tant par l'impression de Notre Scel que par l'annotation des témoins soussignataires (2).

Fait l'an du Verbe incarné 1177 ; de Notre prélature, la première.

Le Prieuré subit de grandes réfections en 1698. A la Révolution, il fut vendu comme domaine national avec tous les biens qui en dépendaient. Le tout fut acheté par Pierre *Evrard* qui fit de l'habitation monacale, une maison d'exploitation agricole.

Une partie du cloître existe encore et il accuse par sa magnificence, le bon goût de nos aïeux et leurs idées de splendeur architecturale.

L'église du Prieuré fut démolie, mais les révolutionnaires laissèrent debout l'église paroissiale.

Nous donnons dans la planche V une vue de ce monastère.

Au siècle dernier, ce domaine ecclésiastique rapportait douze cents livres, annuellement.

CHAPITRE IV.

LE PRIEURÉ D'AYMERIES.

Extraits du « Répertoire de tous les titres, enseignemens et »
» lettrages de l'Eglise de Notre-Dame d'Aymeries fait pour Dom
» **Pierre Liévoü**, prieur d'Aymeries, le 12 Septembre 1665. » (3)

I. 1102. Lettres d'Odo, évêque de Cambray en forme de charte de confirmation de ses prédécesseurs de plusieurs biens et patronats en l'évêché de Cambray, signalant le Prieuré d'Aymeries.

(1) LE SANG veut dire le droit de haute justice ; LA QUERELLE *de fait* s'exprime en bas-latin par le mot *MESLEIA*, *mêlée, rixe à coups et blessures*, et la *querelle de mots injurieux* s'exprime par *burina* ; LE LARRON est le droit sur les voleurs condamnés à l'amende ou à la prison.

(2) Nous avons donné plus haut, page 40, ligne 17, les noms des témoins de cette charte.

(3) Tous les titres concernant le Prieuré furent récolés à l'occasion d'un procès à soutenir en cour de Mons.

CHAPITRE IV.
LE PRIEURÉ D'AYMERIES.

II. 1102 à 1109. GUELDIN étant abbé d'Anchin. En 1104, le Pape Pascal II lui confirma les Prévôtés de Notre-Dame d'Aymeries et de Saint-Georges.

III. En 1104 et 1105. Par l'intercession de Lambert, évêque d'Arras, Guelduin abbé d'Anchin obtint des bulles du Pape Pascal II, confirmant tous les biens tant spirituels que temporels de l'église d'Anchin, ainsi que les Prieurés de Sainte-Marie d'Aymeries et de Saint-Georges de Hesdin.

IV. 1115. Lettres de Raoul, archevêque de Rhins (Reims), contenant qu'à la supplication d'Aluise (Aloïs), abbé d'Anchin, il accorde absolution et exemption de Tonlieu, ensemble de l'autorité épiscopale de Cambrai sur les seigneurie, terre et sujets d'Aymeries.

V. 1160. Lettres de Nicolas, évêque de Cambrai, pour la donation faite par Laurin, prévôt de Berlemont, et Siger, chevalier d'Estrées, avec consentement de leurs femmes et enfants, de terres tant à Aulnoit qu'à Estrées et Bachan, tenues en fief de Mgr Gilles de Bussignies (ce dernier consentant), à la priorité (*au prieuré*) d'Aymeries.

VI. 1177. Lettres d'Alard, élu évêque de Cambrai, faisant mention de la reconnaissance du Tonlieu, estallage et forage même du château d'Aymeries, le jour de la dédicace et en ledit prieuré chaque jour. *Item*, la moitié de l'eau, la moitié de la pêcherie et la moitié du moulin, avec le droit de la Justice audit prieuré. Et à ce prieuré faire ouvertures et issues à volonté ; en rehausser les murs, etc., toutes choses qui furent reconnues par un nommé *Gossuin DE MONS*.

VII. 1179. Charte de Roger, évêque de Cambrai, relative aux dîmes de Glarges, de Damousies, de Wattignies et de Popignies données à l'église d'Aymeries.

VIII. 1189. Lettres de Bauduin, comte de Hainaut, contenant ratification et confirmation de don fait par Mehault, dame de Berlemont, et Gilles, son fils, en la Prioré d'Aymeries, des terres de Laynbol, Longespine et Lynac, avec la quatrième partie du terrage des dites terres.

IX. 1210, janvier. Lettres de Gérard de Gauchia (*de Jauche*) et de Henri, son frère, archidiaque de Liège, par lesquelles ils donnent à l'église d'Aymeries, un champ nommé le Sart Fulconis et un bonnier de pré, afin que dans cette église fut célébré chaque année un obit anniversaire pour le repos de l'âme de Odde, femme dudit Gérard.

X. 1211, juillet. Lettres de Galterus (*Gautier*) seigneur d'Avesnes, de quittance du droit qu'il avait sur Gossuin d'Allick (*d'Attich* !) et sur ses biens, en faveur de l'église d'Anchin et prioré d'Aymeries à laquelle il donne tout ledit droit.

XI. Vers 1214-1217. Lettres de R. (Régner) de Jauche et d'Aydilz, sa femme, contenant approbation de l'échange de certains terrains sis à Aymeries, fait entre Druon de Gaverel et le Prieur d'Aymeries (1).

XII. 1218. Vers cette époque, Gilles de Berlaimont céda à l'église d'Anchin, pour l'usage et l'entretien du Prieuré d'Aymeries, deux parties de la grande dîme de Berlaimont, et les dîmes des villages d'Aulnoye et de Sassegny, dont il reçut en retour 1200 livres de blanc.

XIII. 1220. Lettres de Gérard de Gaucia (de Jauche), contenant accord par lui fait avec le prieur d'Aymeries, pour celui-ci recevoir la part et moitié du moulin d'Aymeries que ledit Gérard avait contre ledit Prieur, tant qu'icelui prieur ne serait remboursé des mises dudit moulin.

XIV. 1224. Lettres de Nicolas, fils de Gilles de Berlaimont, en confirmation de la donation faite par son père à l'église d'Anchin.

XV. 1225. Lettres de Régner, seigneur de Jauche, et de Mainsende, sa femme, dame de Gommignies, pour cause de la recette du Moulin d'Aymeries.

XVI. 1226, mai. Autres lettres de Régner, seigneur de Jauche, et de Mainsende, sa femme, dame de Gommignies, touchant le Moulin d'Aymeries, appartenant pour la moitié au seigneur d'Aymeries et pour l'autre moitié au prieuré dudit lieu. Ces lettres assignent 733 livres dues audit Prieuré pour réfections faites au moulin et qui doivent être payées en plusieurs années sur la part du seigneur.

XVII. 1245. Autres lettres de Nicolas de Berlaimont, confirmant la donation faite par son père et pour l'âme de Gilles, son frère, à l'église d'Anchin en faveur du Prieuré d'Aymeries.

XVIII. 1248. Lettres de Marguerite, comtesse de Flandre et de Hainaut, pour le terrage que Gilles, chevalier, seigneur de Berlaimont prenait sur la terre du Prieuré d'Aymeries qu'il tenait en fief de ladite dame et de Jehan d'Avesne, son fils, avec toutes autres redevances qui lui compétaient, réservée la haute justice et encore le terrage de huit huitelées encontre l'ostel (*maison du Prieur*).

CHAPITRE IV.

LE PRIEURÉ D'AYMERIES.

(1) G. DEMAY. *Les sceaux de la Flandre*, tome I, N° 1140.

CHAPITRE IV.
LE PRIEURÉ D'AYMERIES.

XIX. 1248. Lettres de Gilles, seigneur de Berlaimont, le père, contenant quittance de 3 livres qu'il avait reçues pour le vendage du droit de terrage qu'il avait sur les terres du Prieuré d'Aymeries.

XX. 1248, juin. Lettres par lesquelles Jeanne, femme de Gilles, sire de Berlaimont, renonce au douaire qu'elle possède sur le terrage vendu par son époux au Prieuré d'Aymeries.

XXI. 1257, avril. Lettres de sire Gérard de Gauche et de Gommegnies ratifiant le don fait par Rogier de Semeries d'une maison qu'il avait à Aymeries, au Prieuré dudit lieu, avec quittance de la rente sur icelle.

XXII. 1257, décembre. Lettres de Jean d'Avesnes, fils de la comtesse de Flandre, contenant pouvoir donné à Thieri de Thian pour recevoir la déshéritance du terrage d'Aulnoi au profit de l'église d'Anchin, et avec ce, sa promesse de garand.

XXIII. 1257, décembre. Lettres de la vente du terrage d'Aulnoi faite par Gilles de Berlaimont, et de la déshéritance qu'il fit entre les mains de Thiéri de Thian.

XXIV. 1257, janvier (1258 n. st.). Lettres de Gilles, sire de Berlaimont, contenant la vente faite par Pierre de Beaufort à l'église du Prieuré d'Aymeries, de 15 rasières de blé, 11 rasières d'avoine et une rasière de pois, ainsi que d'une rente de trente chapons, dont ladite église fut adhéritée.

XXV. 1259. Lettres de Guillaume, abbé d'Anchin, de Gérard, seigneur de Jauche et de Gilles, seigneur de Berlaimont, touchant la pêcherie de l'eau de Mourmault (1) jusqu'à l'eau de Bouchain.

XXVI. 1260, mai. Lettres de Gilles, seigneur de Berlaimont, pour 4 rasières de terres données par Etienne, maire d'Aulnoit, au Prieuré d'Aymeries.

XXVII. 1260, septembre. Lettres de Gilles, seigneur de Berlaimont, et de Gilles, son fils maisné (*cadet*), concernant 7 journals de pré, tenant à la Sambre et au pré du seigneur d'Aymeries, donnés par Jehan Housseau et Marie d'Aulnoit, sa femme, à l'église d'Aymeries.

XXVIII. 1265, septembre. Autres lettres de Gilles, seigneur de Berlaimont, et de Gilles, son fils, portant autorisation de céder au Prieuré d'Aymeries, 15 rasières de terre en trois pièces au terroir

(1) L'eau de la forêt de Mormal.

d'Aymeries vers l'Epinette. Cette autorisation était demandée par Allardin de Berlaimont et consors.

CHAPITRE IV.

LE PRIEURÉ D'AYMERIES.

XXIX. 1272. Lettres du bailli de Hainaut pour la *recognissance* (reconnaissance) par le seigneur d'Aymeries que la justice du Prieuré d'Aymeries est à l'église d'Anchin, et le rétablissement fait d'un personnage qui avait été pris dans ledit Prieuré, ainsi que le paiement des amendes à l'abbaye.

XXX. 1271 à 1283. Sous la prélature d'Adam II, Ghisny, abbé d'Anchin, la dame d'Aymeries (*Félicitas de Coucy*) fit don à l'église d'Anchin, de quelques champs du domaine d'Aymeries.

XXXI. 1288. Lettres de Félicité de Coucy, veuve de Bauduin d'Avesnes (seigneur de Beaumont et d'Aymeries), et de sa fille, données en faveur de Jean Baillet, abbé d'Anchin, et contenant que la chapelle castrale d'Aymeries est du patronat d'Anchin. — La date est 1288, février ou mars 1289 n. st.

XXXII. 1289 à 1295. *François DE BAR*, en son histoire d'Anchin (manuscrite), rapporte que Félicité de Coucy donna en faveur de l'abbé Evrard, une chapelle et des champs au Prieuré d'Aymeries.

XXXIII. 1310. Lettres faisant connaître comment le bailli d'Aymeries ayant levé le droit de morte-main sur les biens du censier trépassé dans le Prieuré d'Aymeries fut contraint, ayant vu les privilèges, de faire restitution.

XXXIV. 1313, le mardi devant le Magdeleine (mardi 17 juillet). Lettres de Béatrix, comtesse de Luxembourg, touchant l'accord entre le Prieur d'Aymeries et les manans et communs dudit lieu pour cause de l'entredeux des deux églises du Prieuré et de la Paroisse, et les sonneries des cloches et clochers.

XXXV. 1356. Lettres de vidimus de sentence données par le Bailly du Hainaut, concernant le rétablissement fait par le seigneur d'Aymeries d'un prisonnier qu'il avait prins dedans le pourpris du Prieuré d'Aymeries et reconnaissance de ce que la justice audit Prieuré appartient à l'église d'Anchin.

XXXVI. 1370. Lettres du seigneur d'Avesnes contenant garantie de non-préjudice au Prieuré d'Aymeries auquel les manants d'Avesnes devaient annuellement quatre deniers de rente.

CHAPITRE IV.
LE PRIEURÉ D'AYMERIES.

XXXVII. 1410. Lettres de collation de l'abbé Henri donnant le prieuré d'Aymeries à D. Adrien de Haycha (dit aussi D. Jehan-Adrien ?)

XXXVIII. Jehan le Bœuf, prieur d'Aymeries en 1413.

XXXIX. 1439. Lettres de la possession prise par D. Jacques Penel, du Prieuré d'Aymeries en vertu des lettres de collation de Jean, abbé d'Anchin, prouvant que la charge de prieur est révocable.

XL. 1446. Lettres de Thurien *de Praelz* et de Richard *Bonhomme*, chanoines de Tournai, juges et commissaires de l'église désignés par S. S. le Pape Eugène IV pour décider sur le droit de l'institution et provision du Prieuré d'Aymeries dans la cause entre D. Jacques Penel, religieux d'Anchin, l'abbé et couvent dudit lieu joints avec lui, contre D. Jan Anselme, religieux de Grammont. Ces lettres contiennent la sentence rendue au profit dudit Penel et de l'abbaye d'Anchin, le quinze avril 1445.

XLI. 1448. Lettres contenant la soumission des parties (Jacques Penel et Abbaye d'Anchin, d'une part, et Jean Anselme, d'autre part) à la sentence rendue le 15 avril 1445.

XLII. 1448. Bulle du Pape Eugène IV décidant ce différend.

XLIII. 1453. Lettres pour certain accord fait par M^{sr} Pierre Toulet, abbé d'Anchin, avec Messire Jean de Beausse relativement à la provision de la Chapelle perpétuelle d'Aulnoy et Aymeries faite audit Messire Jean et qu'on disait *vacquer* et être nulle.

XLIV. 1491. Vers 1491, le prieur d'Aymeries étant mort, Dom Mathieu Brullart, moine d'Anchin fut nommé à ce prieuré.

XLV. 1507. Plainte faite par l'abbé d'Anchin contre le suffragant de Cambrai, qui, sans le congé dudit abbé, avait béni trois autels dans l'église d'Aymeries.

XLVI. 1555. D. Pierre Lamy, prieur d'Aymeries. Ce fut lui qui proclama abbé d'Anchin, Dom Jean Lentailleur.

XLVII. 1574-1578. D. Jacques van de Ville (van de Wiele ?), prieur d'Aymeries.

XLVIII. 1578. D. Joachim Zoete, prieur d'Aymeries.

XLIX. 1579. D. François de Hours, prieur d'Aymeries.

L. 1591. D. Sébastien Francon, prieur d'Aymeries.

LI. 1665. D. Pierre Liévou, prieur d'Aymeries.

LII. 1687. D. Sévèrin de Croix, religieux d'Anchin, mort prieur d'Aymeries.

LIII. (Sans date). Honorius III affranchit de toutes charges, impôts ou contributions, les chapelles et chapelains d'Aymeries. Ce pape régna de 1216 à 1227.

LIV. (Sans date, mais avant 1257). Jean d'Avesnes, fils de la comtesse Marguerite, affecta sur un de ses biens, les revenus nécessaires à l'entretien du luminaire des lampes et des cierges du Prieuré d'Aymeries.

CHAPITRE IV.

LE PRIEURÉ D'AYMERIES.

Curieux Règlement à l'usage des moines du Prieuré d'Aymeries. 1569 ⁽¹⁾.

JEHAN, par la grâce de Dieu, humble abbé d'Anchin, aux religieux, salut.

Et pour tant que par toutes maisons régulières pour ce jourd'huy, on ne donne libre entrée aux femmes, Nous voulons que ce point s'observe en ce Prieuré (d'Aymeries) autant que bonnement et commodieusement faire se pourra, et que sans grande occasion et cause, les femmes, principalement celles de ce village et lieux voisins ne hantent et les lieux et retraictes des religieux, sy comme les cloistres, leurs chambrettes et réfectoir, pourquoy mieux observer la porte du cloistre pour entrer en l'église se tiendra ordinairement fermée.

Nous deffendons pareillement aux religieux soit allant à l'église ou retournant, soit avant la court ou aultre partenant à l'enclos du prioré ou hors, ils n'aient à ainsi parler familièrement et deviser aux femmes, comme Nous entendons ordinairement avoir esté faict par

(1) Ce règlement est dû à l'abbé d'Anchin, Jehan IX, *Lentailleur*, natif d'Arras, mort après 1566 et avant 1570.

CHAPITRE IV.
LE PRIEURÉ D'AYMERIES.

un, outre cela continence en sera plus assurée ; la fame et réputation des ceulx religieux sera meilleure.

Nous chargeons aussy au prieur que les servantes soient d'âge compétent et d'entière réputation, sans qu'il retienne en son service, serviteurs ou servantes desquels on auroit eu suspicion mauvaise touchant leurs mœurs et conversation.

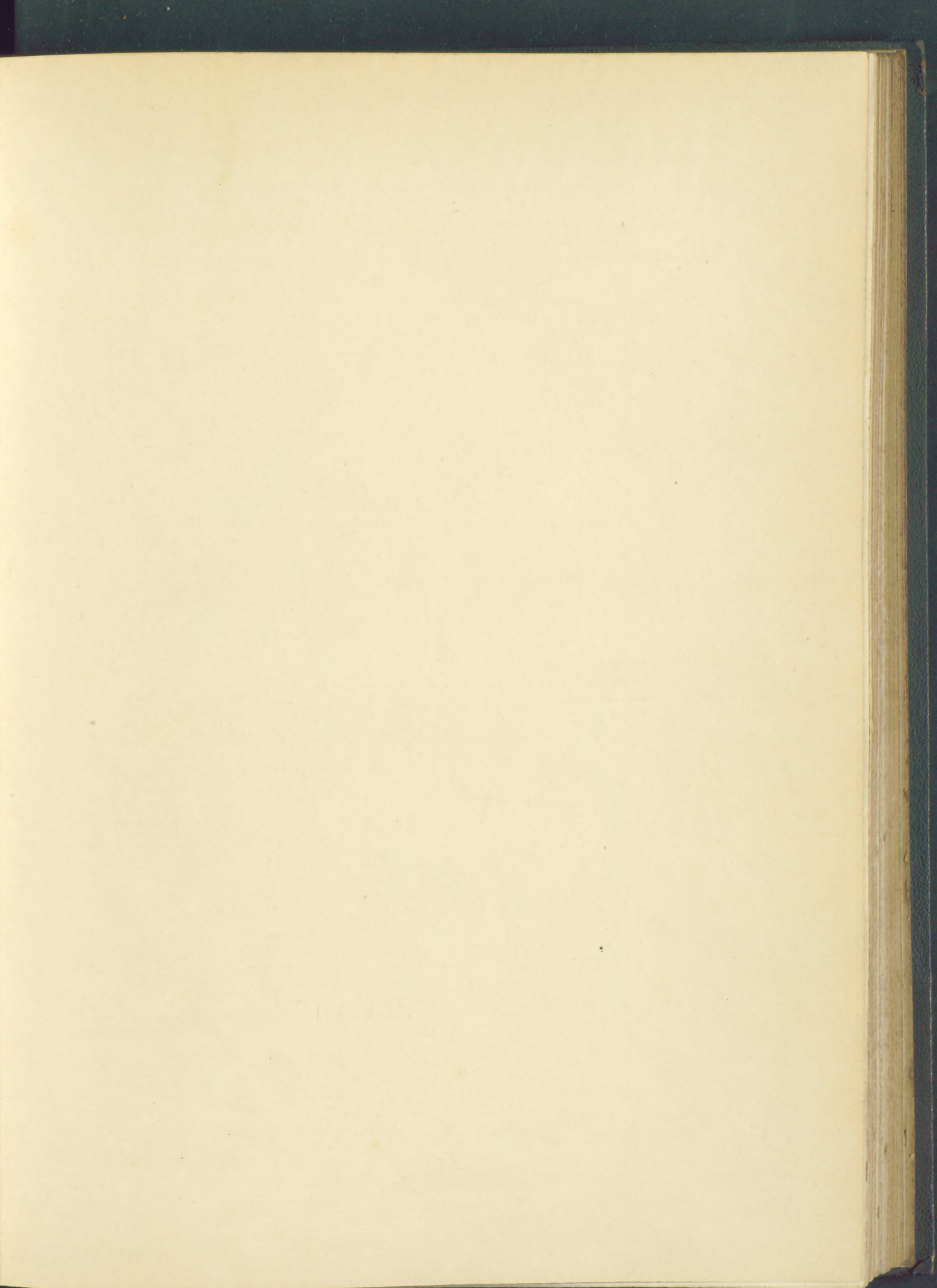
Et comme l'enclos du prioré est bien aérié et d'assez grande estendue pour le petit nombre des religieux qui y sont, afin que la jeunesse d'Anchin pust estre céans tant plus seurement et y vaquer à oraison, aux lettres et aultres saints exercices, Nous voulons que les religieux prennent leur aer et pourmenage audict enclos, ainsi que font présentement ceulx de Saint-Georges (1), sans ainsi à tout propos sortir hors du Prioré que nous deffendons pour l'advenir, n'est du congé du Prieur.

Nous deffendons aussi la hantise des maisons de ce village et aultres lieux voisins de ce Prioré, n'est quand il sera besoing visiter les malades et administrer les sacrements en l'absence du curé.

Item, de ne hanter le cloistre des Grises sœurs à Berlemont (2), sans notre congé exprès pour s'eslongner tant plus, par ce moyen, de mauvaise suspicion. Nous permettons néantmoing que le prieur puist donner congé que deux par ensemble pour le moins, à l'heure compétente, puissent prendre aer et se pourmener derrière le Prioré, allant vers la chapelle ou Aulnois, et ce deux fois par semaine, n'est que le prieur luy mesme les veuille mener plus souvent prendre l'aer.

(1) Autre prieuré dépendant de l'abbaye d'Anchin.

(2) Couvent des Sœurs Grises de l'Ordre de Saint-François fondé à Berlaimont, en 1507 par Anne Rolin d'Aymeries.





TOUR-PIGEONNIER ET PORCHE
DU PRIEURÉ D'AYMERIES

CHAPITRE V.

La Ferme d'Aymeries.

LA Cense ou Basse-Cour d'Aymeries dont nous donnons la figure sous la planche VII, existe encore. Ce domaine, comprenant environ quarante-quatre hectares, appartient (1897) à Monsieur Jules Toussaint, avocat près la cour d'appel de Douai.

CHAPITRE VI.

Fiefs et Lieux dits du nom d'Aymeries.

ON rencontre dans le Hainaut à Erbaut, à Haine-Saint-Paul, à Haine-Saint-Pierre, à Mignault et à Saint-Vaast, des fiefs nommés *Aymeries*, et une sixième commune porte le nom de *Houdeng-Aymeries* par opposition à Houdeng-Goegnies.

En voyant cela, on pourrait croire que la famille d'Aymeries a possédé l'une ou l'autre de ces terres : il n'en est rien.

C'est à une famille bourguignonne du nom de *Rolin* ou *Rollin*, issue d'un avocat d'Autun, que ces dénominations sont dues.

Ces Rolin dont l'un épousa une Bourbon de la Maison royale de France, s'élevèrent rapidement aux premières dignités, brillèrent comme un météore, puis disparurent laissant leurs richesses accumulées pendant deux siècles à de vagues héritiers inconnus de la Grande histoire.

Ils possédèrent la seigneurie principale dans les six villages désignés plus haut. De là le nom d'*Aymeries* qui s'y trouve répandu et qui est celui de la terre que le chancelier *Nicolas Rolin*, auteur de la grandeur de sa race, acheta en 1434, pour se donner un fief du Hainaut

ayant un grand office héréditaire. Or, le fief d'Aymeries comprenait Raismes qui faisait de son possesseur, le grand-veneur du comté.

Grâce au plus jeune fils du chancelier, Antoine *Rolin*, chevalier, grand-veneur de Hainaut, grand-chambellan de Charollais, grand-bailli de Hainaut, etc., la Maison *Rolin* fit tache d'huile et, à la fin du XV^e siècle, Louis *Rolin d'Aymeries* était l'un des plus riches seigneurs feudataires de la Cour de Mons.

Ajoutons que les *Rolin d'Aymeries* ne furent jamais parents ou alliés de la famille *d'Aymeries* ou *d'Aumerie*.

CHAPITRE VI.

FIEFS ET LIEUX DITS
DU NOM D'AYMERIES.

CHAPITRE VII.

Le Fief de Damerie, à Grandmetz,

jadis enclave du comté de Flandre
dans le comté de Hainaut.

DAMERIE, le domaine du seigneur, est un nom qui date au moins du XII^e siècle. En 1178, il figura dans une cérémonie, curieux trait de mœurs médiévales dont voici le récit :

« Marie de Rebaix, s'étant rachetée des mains de Daniël
» de Vendegies et d'Elisabeth, sa femme, qui la réclamoient pour
» leur servante, et ayant satisfait pour ce rachat, dans une crypte à
» Chièvres, en présence de cinq nobles chevaliers, Thirry d'Arverg,
» Bauduin, son frère, Guillaume de Ligne, Fastrède de DAMERIES,
» et Thirry de Villers, ses frères (1), quelques uns de ceux qui avoient

(1) D'après cela, Fastrède de Dameries serait le frère de Guillaume de Ligne : or, les d'AYMERIES ont pour cri d'armes : *Lignes* !

» assisté à ce rachat prirent la ceinture de peau de cerf, dont étoit
 » ceint un noble seigneur, nommé Bauduin *de Meurengghien* (1), et la
 » mirent au col de cette servante, et tandis que Daniel *de Vendegies*,
 » Elisabeth, sa femme, Béatrix, sœur d'Elisabeth, et Vivien *de Ven-*
 » *degies*, son mari, tenoient les mains élevées, ils l'asservirent à Dieu,
 » à la bienheureuse Vierge Marie et à Saint-Ghislain, à condition de
 » payer, tous les ans, pour le cens capital, tant l'homme que la femme,
 » ainsi que leur postérité, deux deniers ; pour la permission de se
 » marier, six, et pour la morte-main, douze. Dom Wautier, religieux
 » de Saint-Ghislain et prévôt de Bassècles, qui intervint à cette dona-
 » tion, faisant de ces mains un autel (dit la charte), reçut ainsi cette
 » servante, au nom de l'abbé Lambert et de son monastère, et, ayant
 » pris une chandelle, excommunia tous ceux qui contreviendroient à
 » cette donation, laquelle fut signée de l'abbé Lambert, de Gossuin,
 » prévôt, de Wautier prévôt de Bassècles, de Henry, Hubert et
 » Gossuin, moines, et des cinq chevaliers cy-dessus nommés » (2).

La terre de Dameries, comprenant plus de trois cents bonniers, s'étendait sur les territoires des communes actuelles de Chapelle-à-Wattines, Grandmetz et Moustier-au-Bois.

C'était une seigneurie importante ayant bailli et receveur (3), maieur et échevins (4).

La carte héraldique ou Jardin des armoiries de la Noblesse de Hainaut donne pour les armoiries de DAMERY : *d'or à trois aiglettes de gueules*, et on lit à la page 491 de la 3^e partie de l'*Histoire de Cambray*, etc., de LE CARPENTIER : « Je trouve encore une autre
 » famille *Damery* en Cambrésis qui portoit *trois aiglettes*, de laquelle
 » estoit *Jaquemart Damery*, l'an 1320, qui fut père de *Jaquemart*,
 » bailli de Wallincourt, l'an 1363, etc. »

1252. *Fastré* DE DAMERIES, chevalier, fut l'un des arbitres du différend qui avait surgi entre Wautier *de Ligne*, chevalier, sire de Ligne et de Buissenal, et ses vassaux dudit lieu de Buissenal (5). Il est peut-être le même personnage que le *Fastré d'Aimeries* qu'on trouve en 1250, offrant foi et hommage pour un fief à l'abbaye d'Anchin, selon les Archives de ce monastère.

Voici ce que nous avons recueilli dans les Archives communales de Tournai sur les DE DAMERIES.

(1) *de Mévergnies*.

(2) D. P. BAUDRY. *Annales de l'abbaye de St-Ghislain*. (B^{on} de Reiffenberg, Monuments, t. VIII), pp. 387-388.

(3) En 1652, le bailli était Jacques *Sejournet-Marokin*, auteur des *barons* DE SEJOURNET du XIX^e siècle, et le receveur était son beau-frère, François *de Blois-Marokin*, auteur des *de Blois de Quartes*, anoblis et éteints.

(4) En 1588, Jehan *de le Becque* était maieur, et avait pour échevins, Jacques *le Beau*, Michel *Boidequin*, George *Allart*, Jehan *Chappin* et Jehan *le Beau*.

(5) *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. VI, p. 186.

CHAPITRE VII.

LE FIEF DE DAMERIE,
 A GRANDMETZ,
 JADIS ENCLAVE DU COMTÉ
 DE FLANDRE DANS
 LE COMTÉ DE HAINAUT.

CHAPITRE VII.

LE FIEF DE DAMERIE,
A GRANDMETZ,
JADIS ENCLAVE DU COMTÉ
DE FLANDRE DANS
LE COMTÉ DE HAINAUT.

1261. *Jehan* DE DAMERIES donne reconnaissance d'une dette qu'il avait contracté envers *Jehan Moriel dou Mortier*, bourgeois de Tournai. Cet acte passé en novembre 1261, eut pour cautions Colart et *Williaumes Deskelmes*, frères (1).

1268. Feu Monseigneur *Fastret* DE DAMERIES en son vivant chevalier (2).

On lit au folio LXIIJ du Registre de cuir noir [coté 32^a] conservé aux Archives de Tournai, ce qui suit :

« Rasses li Ardenois (3) canones de Leuse, prit Watier Bouseret, » bourgeois de Tournai, en le tiere qu'on apiele le Petit Braibant et fu » cachiés (4) tantos à Leuze en le propre ville Monseigneur Jak de » Saint-Pol (5), bien et suffisamment à le veue et à loue (6) de tous » pays. »

« Willemmes Castagne, prévost de Tournai, cacha à banières » levées et couvretures avalées (7), Rasson Lardenois à *Dameries*, en » le mason Monseigneur *Fastret qui fu*, en le tiere Monseigneur Jak » de Saint Pol et après à Waudripont, cacha on ledit Rasson en le » mazon Monseigneur Gilles de Waudripont qui avoit à femme le » sereur ledit Rasson » (8).

1268, mardi 21 août. Lettres portant pour indication de date :

« Ce fut fait à Leuse, lan del incarnation M. CC. et sessante wit, » au vint et unième jour d'aoust par un mardi. »

« Jou, Gilles, sires de Waudripont, chevalier, faic savoir à tous » ceaus ki ces présentes lettres veront et oront, ke cum ensi fust que » Jou et me dame Mehaus, me femme, dame de Waudripont, fille le » seigneur de Trasegnies, nos plaindissions et dolussions des citoïens » et des communs de Tournai de chou que nous disiemmes quils estoient » alé à armes et à force en no tiere et brisié avoient no maison de » Dameries » (9).

1268. Lettres d'*Arnould*, sire DE LE HAMAIDE (10).

(1) ARCHIVES DE TOURNAI. *Chirographes*. Layette de l'année 1261.

(2) *Fastret* DE DAMERIES pourrait être le même personnage que *Fastré d'Aymeries* qui, vers 1250, jura foi et hommage pour un fief qu'il tenoit de l'abbaye d'Anchin (Archives de l'abbaye d'Anchin aux Archives départementales du Nord, à Lille).

(3) *Rasse* DE TRAZEGNIES, dit de Florainville, et li Ardenois, était troisième fils d'Oston, sire de *Trazegnies*, et d'Isabelle de *Chiny*, héritière de Florainville, sa seconde femme.

(4) *Cachiés* signifie *cherché*.

(5) *Jacques* DE CHASTILLON (-sur-Marne), des comtes de Blois et de Saint-Pol, baron de Leuze, de Condet-sur-Escaut (en partie), sire de Carenci, etc.

(6) *A la vue et à l'ouïe*.

(7) *Abaissées*. C'est-à-dire avec armures complètes et à découvert.

(8) Mahaut de *Trazegnies*, fille d'Oston, sire de *Trazegnies*, et d'Agnès de *Hacquegnies*, sa première femme. Elle était sœur consanguine de *Rasse de Trazegnies*, li Ardinois.

(9) CHARTRIER DE TOURNAI. *Pièces scellées*. A ces lettres est pendu le scel du sire de Waudripont dont les armes sont deux lions adossés.

(10) CHARTRIER DE TOURNAI. *Pièces scellées*. Etant cadet de Gérard de le Hamaide, sire de Rebaix, Arnould brisait d'un lambel à cinq pendants.

Rasse de *Trazegnies*, dit de Florainville et l'Ardennais, chanoine de Leuze, se plaignait d'avoir été expulsé de Tournai à la demande du Magistrat de cette ville, par Rogier de *Mortaigne*, sire d'Espierre, chevalier. Pour se venger, il avait arrêté sur les terres du sire de Leuze, le nommé Watier *Bouseret*, bourgeois de Tournai. D'où la colère des Tournaisiens qui se mirent en chasse pour s'emparer du membre du chapitre leuzois de Saint-Pierre, qui avait osé faire prisonnier un de leurs notables citoïens. Et pour arriver à leur but, il violèrent les frontières du Hainaut et y brûlèrent la maison que le sire de Waudripont, héritier de feu Messire Fastret de *Dameries*, possédait à Dameries.

Arnould de le *Hamaide* intervint pour faire la paix entre les Tournaisiens et le chanoine et ses frères et beau-frère, Jehan, Oston et Watier de *Trazegnies*, dits de Florainville, et le sire de Waudripont. Il parvint, paraît-il, à conclure l'accord des parties belligérantes.

1270. Non loin de Lille, au pays de Mélandois, se trouve TRESSIN. C'était jadis un bien de l'abbaye de Loos, qui consistait : 1° en 78 bonniers 14 cents de terre, y compris la cense de Tressin ; 2° en un petit marais appelé Marisson, et en un grand marais s'étendant en longueur dudit Marisson jusqu'à Grinsart, et en largeur, aussi avant que porte le jet d'une pierre ; 3° en rentes sur 39 bonniers 4 cents de terre, et trois hommages dont celui du fief de Pret, à Leers ; 4° en justice vicomtière, bailli, hommes de fief, sergents et bancs playdoyables (1).

C'est de cette terre que fut admodiateur Gilles dit Fastret DE DAMERIES, surnommé de Tressin. Il avait épousé Margherite DE FLÉKIÈRES, fille de Monseigneur Jehan de *Flékières*, chevalier, seigneur de Flékières (à Froyenne-lès-Tournai), et de dame Isabiaux, dite le *Caufournière*, et de ce chef avait pour beaux-frères, Biertrans de *Flékières*, clerc, ainsi que Watier de *Clermès*, époux de Jehanne de *Flékières*, et Rogier *Despière* ou *del Espière*, époux d'Anniès de *Flékières* (2).

Nous n'avons pu recueillir aucuns renseignements sur la postérité de Gilles dit Fastret de *Dameries*.

Ce que nous pouvons dire c'est que la terre de Dameries appartient aux seigneurs de Pottes pendant le XV^e siècle vers la fin duquel, elle passa dans les domaines de la maison de Launais par le mariage de Mathieu DE LAUNAIS, chevalier, seigneur d'Arondeau (à Roucourt) etc., bailli de Tournai et du Tournaisis, avec Anne DE POTTES, héritière dudit lieu, de *Dameries* (à Grandmetz), de Pétrieu (à Béclers),

CHAPITRE VII.

LE FIEF DE DAMERIE,
A GRANDMETZ,
JADIS ENCLAVE DU COMTÉ
DE FLANDRE DANS
LE COMTÉ DE HAINAUT.

1299. Bauduin d'Aimeries, chevalier, scella comme témoin, une charte par laquelle Alost de Roisin, seigneur de *Blaregnies*, vendit 6 mencaudées de terre à l'abbé et à l'abbaye de St.-Aubert de Cambrai. (J. Le Carpentier. Histoire de Cambrai et du Cambrésis, partie IV, preuves, page 39, ligne 28).

(1) Th. LEURIDAN. *Statistique féodale du Département du Nord*. La châtellenie de Lille, Pays de Mélandois. Extrait du tome XI du *Bulletin de la Commission historique du Nord*, Brochure in-8°, Lille, Danel, 1869, p. 84.

(2) ARCHIVES DE TOURNAI. *Chirographes*, Layettes des années 1270 et 1275. — *Notices généalogiques tournaisiennes*, t. III, p. 771, en note.

CHAPITRE VII.
LE FIEF DE DAMERIE,
A GRANDMETZ,
JADIS ENCLAVE DU COMTÉ
DE FLANDRE DANS
LE COMTÉ DE HAINAUT.

etc., veuve du vicomte de Furnes, Guillaume *de Stavele*. Le fils unique de Mathieu *de Launais*, nommé Olivier DE LAUNAIS, écuyer, seigneur de Dameries, de Pétrieu, etc., mourut sans alliance en 1509, et eut pour héritière, sa sœur utérine, Catherine DE STAVELE, dame douairière de Dudzeele (1), dont le fils Antoine DE GHISTELLES, écuyer, était seigneur de Ghelewe (Gheluwe), de Pétrieu et de Dameries, le 22 avril 1517 (2).

Plus tard, Dameries et Pétrieu furent l'objet d'un procès entre les *de Ghistelles* et les DE ROISIN, issus du mariage de la sœur consanguine d'Olivier *de Launais*, Marie DE LAUNAIS, dame de Cordes et d'Arondeau (née du convol de Mathieu *de Launais*, avec Marguerite, héritière de Cordes), avec Jacques DE ROISIN, écuyer, seigneur de Rongi, lès-Antoing, et du Parcq, à Forest en Hainaut.

Au milieu du XVI^e siècle, on trouve cette terre entre les mains de Noble homme Louis *de Gavre*, écuyer (3).

Au XVIII^e siècle, la famille anoblie ROBERT dite *de Morpas* et *de Wadelincourt*, avait la seigneurie de Dameries (4).

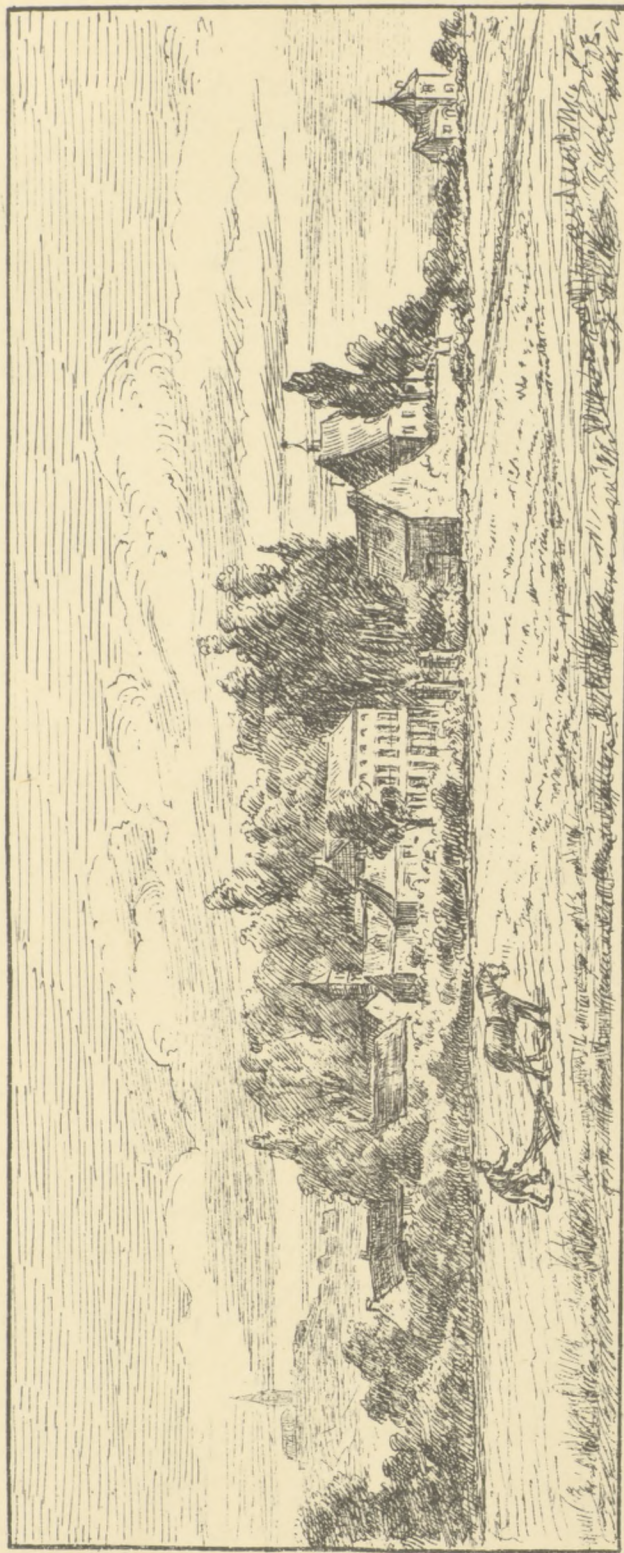
(1) Elle était veuve de Jacques *de Ghistelles*, chevalier, seigneur de Dudzeele, conseiller et chambellan du roi des Romains, décapité à Bruges en 1488, par les rebelles flamands.

(2) ARCHIVES DE Tournai. *Chirographes*, Layette de l'année 1517.

(3) C^{te} DE SAINT-GENOIS. *Monuments anciens*, t. II, p. 313, col. 1.

(4) Le 29 nivose, an III (18 janvier 1795), DAMERIES dut payer une contribution extraordinaire de deux milles livres. Les exacteurs qui ordonnèrent cela eurent pour noms, J.-B. Lacoste, Gillet, N. Hausmann, Joubert, Briez, Roberjot et Roger-Ducos (Bulletin du Cercle archéologique de Mons, 4^e série, 1877-1882, p. 272). N'ayant pas l'habitude injuste de rendre les peuples responsables des crimes et délits de quelques uns de leurs représentants, nous ne rechercheront point si les sept personnages furent français ou prussiens, nous nous contenterons de leur appliquer l'épithète de *voleurs*, en ajoutant pour note comique :

Le bon Suisse que l'on ruine
Voudrait bien que l'on décidât
Si Rapinat vient de rapine
Ou rapine de Rapinat.



VUE DU CHÂTEAU ROSE & DU CHÂTEAU-FERME D'OMERIES, À KAIN

CHAPITRE VIII.

Le manoir dou Meries ou du Meri, nommé vulgairement, Château d'Omeries.

LE manoir doit son nom au mot græco-latin *meris* qui veut dire *une terre isolée* et donne exactement la situation de cette demeure, posée, seule, au pied sud-ouest du Mont-Saint-Aubert, entre Grand-Kain, au Nord, et Petit-Kain, au Sud (1).

M^r A.-G. CHOTIN, le défunt étymologiste tournaisien, paraît avoir confondu le manoir dou Meries avec la cense ou ferme qu'avaient à Kain, l'abbé et les religieux bénédictins de Saint-Martin de Tournai, seigneurs de ce village (2). La cense de Saint-Martin qui vient d'être démolie (1898) et remplacée par diverses maisons, se trouvait au Nord de l'église et formait un assez grand quadrilatère. Ses derniers propriétaires appartenaient aux familles *Savart et Heughebaert*.

(1) Le GRAND-KAIN est le hameau de la Place ; le PETIT-KAIN est la ferme dite *Cense Tribou*, ou *Cense Delhaye*, ou *Cense Manu-Colas*, propriété actuelle de M. Edmond BARA, de Tournai.

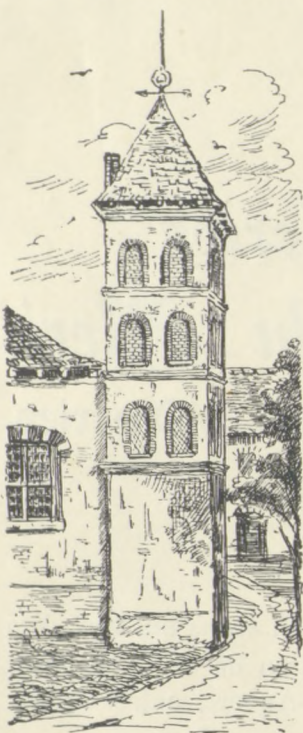
(2) A.-G. CHOTIN. *Etudes étymologiques sur les noms des villes, bourgs, villages, etc., de la Province de Hainaut*, Tournai, Adolphe Delmée, 1868, in-8°, p. 442.

CHAPITRE VIII.

LE MANOIR DOU MERIES
OU DU MERI,
NOMMÉ VULGAIREMENT,
CHATEAU D'OMERIES.

Il n'y a donc rien de commun entre le Chaix, Chin ou Kain des moines de Saint-Martin et le manoir dou Meries sur l'emplacement duquel s'élèvent de nos jours, *le Château-Rose* et *le Château-Ferme d'Omeries*.

LE PREMIER est une construction datant du XVIII^e siècle. Doit-elle son existence à l'imagination architectonique d'un M. ROSE parent de celui qui fit bâtir la maison de M^{rs} Gorin, frères tanneurs, place de la Tombe (1), ou est-elle vraiment le Rougefert d'Albert-Alexandre Tribou, seigneur de Godebri (2) et de Petit-Kain ? Nous ne saurions nous prononcer là-dessus n'ayant pas vu les titres de propriété de ce domaine. Nous croyons pouvoir ajouter toutefois, que le



Château-Rose eut pour habitants successifs, M^r Théodore *Rose-de Clipelle*, licencié-en-médecine, mort à Kain le 18 décembre 1816 ; M^r Idesbald *de Clippele*, neveu de l'épouse du précédent ; M^r le chevalier héréditaire, Moïse *le Clément de Saint-Marcq*, et M^r le docteur en médecine, Maximilien *Vanlerberghe*. C'est la bru de ce dernier, remariée à M^r Tonnelier, tournaisien, qui en est aujourd'hui propriétaire (1899). Sur le cadastre de Kain, le *Château-Rose* est nommé *Château de Saint-Marcq*. Nous donnons ici une vue de son pigeonnier.

Quant au SECOND, le château-ferme dou Meries, il fut aux dou Meries (XII^e, XIII^e et XIV^e siècles), puis aux d'Estrayelles (XIV^e et XV^e siècles) par alliance avec les premiers. A la fin du XVI^e siècle, on trouve ce domaine aux mains des seigneurs de Taintegnies du nom de BERNARD qui le tinrent durant le XVII^e siècle. Enfin au XVIII^e

siècle, les seigneurs dou Meries furent : 1^o *François-Dominique DU MORTIER*, avocat, conseiller, garde-scel du Bailliage de Tournai-Tournaisis, mort à Tournai, en la paroisse de Ste-Marie-Magdeleine, le 1^{er} juillet 1759, âgé de 77 ans, 3 mois et 18 jours ; 2^o le fils du précédent, *Philippe-Hubert-Alexandre DU MORTIER*, conseiller

(1) Le portrait de M^r Rose, architecte de la maison de M^{rs} Gorin, se trouve encastré dans le mur d'une des chambres de cette demeure. Le héros-dessinateur est représenté son plan en main. Peut être est-il l'auteur du *Château-Rose*. Dans tous les cas, les deux maisons, à ma connaissance, ont toujours été peintes en rose.

(2) La cense de Godebri est située à Hérinnes, mais *Tribou* avait son fief au Mont-Saint-Aubert, selon HOVERLANT.

lieutenant-particulier au siège royal du bailliage de Tournai-Tournais, mort à Tournai, aussi paroisse de la Magdeleine, le 13 mai 1764, âgé de 50 ans et six mois. Le partage de la succession de ce dernier donna lieu à un procès entre sa veuve, Marie-Rose-Norbertine *de Wavrans*, et sa nièce à la mode de Bretagne, Catherine-Hubertine-Rose-Thérèse *du Mortier*, femme du chevalier Alexandre-Michel-Erasme-Joseph *de Gouy d'Anserœul* ; lequel procès fournit à HOVERLANT l'occasion de discuter si le hameau de Homeries (*sic*) était régi par la coutume de Renaix ou celle du chef-lieu de Valenciennes (1). Marie *de Wavrans* dont les droits paraissent avoir été reconnus par la Justice (2), mourut à Tournai le 24 mars 1810. Le domaine dou Meries, qui comprenait 17 bonniers, fut alors divisé. Les nouveaux propriétaires du manoir que nous avons personnellement connus, furent dans la seconde moitié du XIX^e siècle, M^{rs} *Scarsez-de la Censerie*, *Bérard* et *Kerchove-Castelain*.

Dans le milieu du XVIII^e siècle, Pierre MERCIER était censier et bailli de la cense de Dommerie (*sic*), à Kain. On voit son épitaphe dans l'église de cette commune.

En 1795, le château-ferme et les terres étaient loués pour la somme de 1282 francs et 81 centimes de rente annuelle plus 50 hectolitres de houille (3).

Notre planche VII représente le Château-Rose, avec le Mont-Saint-Aubert au Nord-Est, à l'arrière-plan, et le manoir du Meri, à gauche et au Sud-Est.

Pour éviter toute confusion entre les familles DOUMERIES et *d'Aymeries*, dite *d'Aumerie*, nous devons donner ici la filiation de la première.

CHAPITRE VIII.

LE MANOIR DOU MERIES
OU DU MERI,
NOMMÉ VULGAIREMENT,
CHATEAU D'OMERIES.

Généalogie de la Famille dou Meries.

1257. Alis, veuve de Symon DOUMERIES et Jakemin Doumeries, son fils (4).

1323, septembre. Feu Phelippron DOUMERIES, dit *dou Sauçoit*, par ce qu'il fut domicilié au lieu du Sauçoit aujourd'hui la Tombe, sous Kain, laissa une fille nommée Maryen ou Marie DOUMERIES,

(1) HOVERLANT. *Essai chronologique pour servir à l'Histoire de Tournay*. Tome LXII (62), pp. 213 à 294.

(2) Laquelle selon HOVERLANT, t. 62, pp. 275 à 294, avait complètement dévié de la ligne droite. *Homeries* devant être régi par la coutume de Renaix.

(3) HOVERLANT, t. 62, p. 152.

(4) ARCHIVES DE TOURNAI. *Chirographes en volumes*, t. I, fol. 65.

CHAPITRE VIII.
LE MANOIR DOU MERIES
OU DU MERI
NOMMÉ VULGAIREMENT,
CHATEAU D'OMERIES.

laquelle racheta de Jehans *Amouris*, son créancier, une rente de trois sols hypothéquée sur sa maison du Sauçoit (1).

Nous croyons pouvoir affirmer que *Phelippron* ou Philippe *dou Meries* et sa fille appartenaient à la famille dont le crayon généalogique se lit ci-dessous, et qui porta pour armoiries : *d..... à trois têtes de léopard d....., soit d'azur à trois têtes de léopard d'or, languées de gueules.*

Les DOU MERIES durent posséder le manoir de leur nom au moins six ou sept générations avant celle qui forme le premier degré connu de leur race et que nous numérotions :

I (ou VII). *Jehan* DOU MERIES, bourgeois de Tournai, qu'on peut qualifier *écuyer d'armes* sans crainte d'erreur, fut seigneur ou propriétaire du domaine dou Meries (à Kain). Il est nommé dans un chirographe passé en 1328, pardevant les maieur et échevins de Saint-Brice en Tournai (2). On l'y trouve avec son fils Jehan et ses gendres, Colart *Buce* et Colart *Piétart*. Il mourut avant octobre 1337, ce que prouve le testament de sa veuve, Damoiselle *Jehenne* DESPLECHIN ou *d'Esplechin* (3), approuvé à Tournai, le 21 octobre de ladite année (4). Un chirographe de l'année 1338 mentionne quelques-uns des héritiers de feu Jehan *dou Meryes*, c'étaient ses fils Jehan et Huart, et l'époux de sa fille Jehanain, Colart *Piétart* (5).

Jehan DOU MERIES et *Jehenne* DESPLECHIN eurent six enfants qui suivent sous les N^{os} 1 à 6 :

1. JEHAN DOU MERIES, qui suivra II.

2. HUART, HUES ou HUGUES *dou Meries*, écuyer d'armes, époux sans enfants d'*Isabiel* RICOUWARDE avec laquelle il fut marié en 1342. C'était la fille de Jakemes *Ricouwars* ou *Ricouwart* (6), bourgeois de Tournai, mort avant 1322, et de Maroie *Makaite*, sœur de Dierin Makait ou Maket, et fille de Sire Jakemes Maket dou Casteler et de Dame Katherine dou Porc (7). — HUES jura sa bourgeoisie de Tournai, comme fils de bourgeois né en bourgeoisie, endéans l'année de son mariage, le 21 août 1342 (8). Son testament fait le 20 septembre 1362, fut approuvé à Tournai, le lundi 16 novembre de la même année (9). *Hues* DOU MERIES mourut donc le 14 ou le 15 novembre 1362. Les legs qu'il fit attestent qu'il était *écuyer d'armes*. En voici quelques-uns :

(1) ARCHIVES DE TOURNAI. *Chirographes de l'Echevinage de Saint-Brice*, Layette de l'année 1323.

(2) Idem, ibidem. Layette de l'année 1328.

(3) D'ESPLECHIN : *d'azur à trois aiglettes éployées d'or, becquées et membrées de gueules.*

(4) ARCHIVES DE TOURNAI. *Testaments*, Paquet de l'année 1337.

(5) Idem. *Chirographes de l'Echevinage de Saint-Brice*, Layette de 1338.

(6) RICOUWART : *d'or au fer de moulin de sable, chargé de cinq étoiles à cinq rais d'or, dont une en cœur.*

(7) ARCHIVES DE TOURNAI. *Chirographes de la Cité*. Layettes des années 1293, 1300, 1311, 1322, 1327 et 1359. Les fiefs du Casteler et du Porc se trouvent à Blandain.

(8) Idem. *Cinquième Registre de la loi* (N^o 134), folio 30, recto.

(9) Idem. *Testaments*. Paquet de l'année 1362.

A son neveu, Colart *Piétart* : « men heaume, men bachinet à kamaïl et le » colerette, et men harnas de Chambli (1), pans et manches, et mes boines plattes, » les milleurs, les bras de fier et les avanbras, uns quisseus et uns poulains, les » milleurs, et uns wantelais ; »

A son beau-frère, Colart *Buche* : « un bachinet à kamaïl de fier de Chambli, » et le milleur de mes cottes de fier, une colerette, uns wantelais de fier, sorlers, » quisseus et grèves d'achier, et uns jaque, si le voelt prendre ; »

A Maistre Jak *de Lauwe* : « Un fort kamaïl d'achier, une délié cotte de fier, » uns sorisos et un wantelais ; »

A Jehan *de Lewwe* : « un esmail de pierles que jou ai à me cloque, et un » کوتiel d'ivoire estoffé d'argent ; »

A ses neveux, Leurin et Huet (*le Flamenck*) : « deux cottes de fier et deux » jakes ; »

A Jakemart *dou Croket* : « me grande espée à deux mains » (2).

Isabelle RICOUWART survécut assez longtemps à son mari. On trouve mention de son décès dans un acte passé à l'échevinage de Saint-Brice, le 3 août 1398 (3). Le ravestissement des époux *dou Meries-Ricouwart* se fit en 1347.

3. KATERINE *dou Meries*, morte avant 1339. Elle fut la première femme de Jehan VILAIN ou VILLAIN (4), dit le Cras, marchand crassier (vendant huiles, graisses, savons, etc.), bourgeois de Tournai par relief fait le 27 octobre 1327 (5), fils de Colart *Villain*. — Devenu veuf et n'ayant pas postérité, Jehan *Villain* convola avant 1342, avec Katerine *Mouton*, sa parente, qui lui donna six enfants (6).

4^e N..... *dou Meries*, femme de Jakèmes LE FLAMENCK (ou de *Vlaminck*), issu d'une famille très-nombreuse à Tournai au XIV^e siècle (7).

Elle fut mère de quatre fils : *Hanekin* ou *Jehan le Flamenck*, nommé dans le testament de son oncle, Jehan *dou Meries* (1349) ; *Leurin* ou *Laurent le Flamenck*, nommé dans le testament de son oncle, Hues *dou Meries* (1362) ; *Huet* ou *Hugues le Flamenck*, cité avec son frère Laurent ; et *Grart* ou *Gérard le Flamenck*. — *Laurent* LE FLAMENCK fut marchand vinier et exerça les fonctions d'éwardeur pour la paroisse de Saint-Quentin en 1375, 1379, 1381 et 1383, et celles de recepneur en 1382. Il était donc bourgeois de Tournai comme le prouvent ses magistratures et les reliefs du droit de bourgeoisie faits par ses deux fils. Il épousa, en premières noces, *Maigne de Bourgon*, et en secondes noces, Katerine *de le Val*, laquelle convola avant 1396, avec Jacques Croquevilain. Les enfants de Laurent le Flamenck au nombre de quatre, furent :

(1) Les harnas (armures complètes) fabriqués par l'armurier parisien Oede de Chambli furent très-renommés.

(2) Amaury LOUIS DE LA GRANGE-AUX-ORMES. *Choix de testaments tournaïsiens antérieurs au XVI^e siècle*. (Extrait du tome II des Annales de la société historique et archéologique de Tournai), in-8°, p. 86, N° 237.

(3) ARCHIVES DE TOURNAI. *Chirographes de l'échevinage de St-Brice*, Layette de l'année 1398.

(4) VILLAIN : d'azur à un buste de femme au naturel, échevelé d'or, accompagné de trois fleurs de lis du même. Cimier : le buste de femme de l'écu. D'après le sceau de sire Marcq Villain, fils de Jehan et de Katerine Mouton (ARCHIVES DE TOURNAI, quittances scellées).

(5) ARCHIVES DE TOURNAI. 2^e *Registre de la loi* (Reg. N° 130), fol. 2, recto.

(6) *Notices généalogiques tournaïsiennes*, t. III, p. 900.

(7) LE FLAMENCK : de sable à trois écussons d'argent, chargés chacun d'une croix de gueules. Cimier : tête et col d'un chien braque d'argent entre un vol de gueules et de sable. — Un Jakèmes LI FLAMENS ou LI FLAMENCK fut éwardeur à Tournai en 1343, 46, 48 et 51 ; il y fut juré en 1344, 49 et 52.

CHAPITRE VIII.

LE MANOIR DOU MERIES
OU DU MERI,
NOMMÉ VULGAIREMENT,
CHATEAU D'OMERIES.

CHAPITRE VIII.

LE MANOIR DOU MERIES
OU DU MERI,
NOMMÉ VULGAIREMENT,
CHATEAU D'OMERIES.

Du premier lit : MAIGNE, LEURIN et JAQUEMIN ou JACQUES, qui releva sa bourgeoisie de Tournai, le 14 juin 1387 (1), après son mariage avec Maigne *Taintenier*, laquelle devenue veuve, convola avant 1400, avec Ernoul de Quinghien, écuyer, fils d'Oston de Quinghien, écuyer, bourgeois de Tournai par réception gratuite du 20 août 1343 (2), et de Marie, dame de Pecq-sur-l'Escaut.

Le quatrième enfant de Laurent *le Flamench*, né du second mariage, fut JEHAN *le Flamench*, bourgeois de Tournai, par relief fait le mardi, 20 décembre 1412, dans l'année de son mariage avec Catherine *d'Aubermont*, qui devenue veuve, convola vers 1428 avec Colart *de Tourwart*, l'ainé, veuf de Jehenne le Miquiel et de Marie du Proit (3). Les enfants de JEHAN *le Flamench* ou *le Flameng*, nommés Jehan et Jaquelotte (Jacques) sont cités dans le testament de leur mère approuvé à Tournai, le 1^{er} décembre 1457 (4), et aussi dans un chirographe de l'échevinage de Saint-Brice de la même date (5).

5. JEHANE *dou Meries*, épouse de Colart ou Nicolas BUCHE ou BUCHE (6), qui se trouve cité avec son beau-père dans un acte de l'année 1328, et dans le testament de son beau-frère Hues *dou Meries* ou *Dommeries* en l'année 1362, comme on l'a vu plus haut, page 61.

6. MAIGNE ou MARIE-MAGDELEINE *dou Meries*, femme de Colart ou Nicolas PIÉTART, qu'on trouve nommé avec son beau-père dans un chirographe de l'année 1328, comme il a été dit ci-devant, page 60. Colart *Piétart* fut échevin de St-Brice en 1341, 45, 48 et 54 ; eswardeur en 1342, 44, 47 et 53, et juré de Tournai en 1350, 51. Il paraît être mort avant 1361. On lit dans un acte passé à l'échevinage de Saint-Brice, le 12 juillet 1372, que D^{elle} Maigne *Doumeries* était veuve de Nicolon *Piétart* et mère de Colart *Piétart* (7), qui suit :

Colart ou Nicolas PIÉTART nommé dans les testaments de ses oncles Jehan et Hues *dou Meries* en 1349 et 1362, releva son droit de bourgeoisie à Tournai, le 16 mars 1365 ou 1366 n. st. (8), dans l'année de son mariage avec D^{elle} Marie RICOUWARDE, veuve de N..... *de Tournay*, mère de Jehan de Tournai, chanoine de la métropole de Cambrai, et fille de Jakemes *Ricouwart*, second prévôt de Tournai en 1351, et de Katerine *le Pouletier* (9). Devenue veuve pour la seconde fois, Marie *Ricouwart* reconvola avant 1383, avec Grart *de Cuinghien*, écuyer, avec lequel elle passa un acte de ravestissement le 24 janvier 1399 ou 1400 n. st. (10). — Marie *Ricouwart* avait hérité de son frère Jehan, car on lit dans un chirographe de 1391, passé à l'échevinage de la Cité, ce qui suit : « Les molins de Rieux

(1) ARCHIVES DE TOURNAI. 7^e *Registre de la loi* (Reg. N^o 137), fol. 15, recto.

(2) Idem. 5^e *Reg. de la loi* (Reg. 134), fol. 56, verso.

(3) Idem. 9^e *Reg. de la loi* (Reg. 139), fol. 17, verso. — *Bulletins de la société historique et littéraire de Tournai*, t. XXII, p. 365.

(4) ARCHIVES DE TOURNAI. *Testaments*, Paquet de l'année 1457.

(5) Idem. *Chirographes de Saint-Brice*, Layette de l'année 1457.

(6) BUCHE : d'azur à six besants d'or, posés 3, 2 et 1.

(7) ARCHIVES DE TOURNAI. *Chirographes de Saint-Brice*, Layette de l'année 1372. Selon P. DE LAUNAY, *Piétart* porta d'hermine à trois fleurs de lis de gueules (Généalogie des d'Ennetières).

(8) Idem 6^e *Registre de la loi* (N^o 136), folio 16 verso.

(9) Idem. *Chirographes de la cité*. Layettes des années 1342, 81, 83 et 1392. — *Chirographes de Saint-Brice*. Layette de 1371, acte passé le 22 novembre.

(10) Idem. *Chirographes de la Cité*. Layettes des années 1383 et 1399.

» que avoit jadis Jehans Ricouwars et que tient à présent Grars
» de Quinghien, escuyer (1). »

II. *Jehan* DOU MERIES ou *Domeries*, écuyer d'armes, seigneur dou Meries (à Kain), se trouve mentionné avec son père dans un chirographe de l'année 1328. Il mourut de la peste, en même temps que sa femme ; que Margherite de *Hiertaing*, sœur de sa femme ; que Jehanne dou Meries, sa fille aînée, et qu'une fille de sa belle-sœur (2), vers l'époque de la Saint-Martin d'hiver (11 novembre) de l'année 1349. Sa femme *Katerine* DE HIERTAING (3), était fille de Jakemes de *Hiertaing*, le père.

Jehan DOU MERIES ou DOMERIES fit un testament qui fut approuvé par les maieur et échevins de Tournai, le 16 novembre 1349 (4). Par cet acte, il nous fait connaître ses deux filles, dont l'une nommée MAIGNE reçoit dix livres de rente annuelle en avant-part. Il déclare avoir pour oncle, *Jehan Desplechin*, et pour frère, *Huart Domeries*. Il parle de sa sœur mariée à Jaquemes le *Flamenck*, et veut que dans le cas où ses filles et sœurs viendraient à mourir, son neveu, fils dudit le *Flamenck*, fasse une tête au partage de sa succession au même titre que *Huart Domeries*. Il laisse à chacun des exécuteurs de son testament, deux cents florins d'or à l'écu, pour en user au mieux dans le cas où ses filles décèderaient. Il veut aussi qu'on mette sur sa tombe une lame de marbre à deux visages d'albâtre et que les mains des statues qui le représenteront ainsi que sa femme, soient aussi d'albâtre (5).

Il désigna pour exécuteurs testamentaires, son frère *Huart Domeries*, *Mahieu de Leuze* et *Colart Piétart*.

Voici quelques-uns des legs qu'il fit :

A *Jehan Desplechin*, le jeune : une cotte hardie et divers vêtements ;

A *Colin Piétart* : un bon haubergeon, une colerette, un bon camail, et un bacinet ;

A *Hanekin le Flamenck* : un harnas de Lombardie, pans et manches, une colerette, un camail et un bacinet ;

A *Jehan Desplechin*, son oncle : un harnas complet, un jaserant et un bacinet ;

A *Gossart As Kariours* : le meilleur de ses hoquetons, et tout le reste de ses armures ;

(1) ARCHIVES DE TOURNAI. *Chirographes de Saint-Brice*. Layette de l'année 1391. — *Rieux* est *Barge-lès-Tournai*.

(2) Tous ces détails sont puisés dans le *compte de l'exécution du testament de Jehan* DOU MERIES ou *Domeries*, conservé aux Archives de Tournai sous la date de 1355.

(3) DE HERTAING : d'argent à la bande d'azur, chargée de trois coquilles d'or. Cimier : une aigle issante d'argent tenant en son bec une rose de gueules.

(4) ARCHIVES DE TOURNAI. *Testament*. Paquet de l'année 1349.

(5) A. LOUYS DE LA GRANGE-AUX-ORMES. *Choix de testaments tournaisiens*, p. 72, N° 174.

CHAPITRE VIII.

LE MANOIR DOU MERIES
OU DU MERI,
NOMMÉ VULGAIREMENT,
CHATEAU D'OMERIES.

CHAPITRE VIII.

LE MANOIR DOU MERIES
OU DU MERI,
NOMMÉ VULGAIREMENT,
CHATEAU D'OMERIES.

A Jehan *de Vaus* : une de ses meilleures plates ;
A Jakemin *de Leuze* : un capiel de fier ;
A Pieret *As Cariouls* : tous ses draps à parer, sa meilleure épée
et une ghistierne ;
A Lotars *As Karious* : 20 sols, un anneau d'or et trois louches
d'argent ;

A De^{lle} Maigne *de Leuse*, deux godets d'argent.

Jehan DOU MERIES et Katherine *de Hertaing* eurent deux filles :

1. JEHANE *dou Meries*, morte de la peste vers le milieu du mois de novembre
de l'année 1349, comme on l'a vu plus haut, p. 63, l. 7.

2. MAIGNE ou MARIE-MAGDELEINE *dou Meries*, héritière dudit lieu, morte à
Tournai, dans la paroisse de Saint-Jacques, le 31 juillet 1409, enterrée près de son
mari dans l'église de Saint-Jacques. Elle avait épousé à Tournai, par contrat du
3 juin 1362, Mahieu ou Mathieu D'ESTRAYELLES, qui mourut à Tournai, aussi
dans la paroisse de Saint-Jacques, le 15 janvier 1385 (1386 n. st.), et que nous
retrouverons dans le crayon généalogique qui suit cette filiation.

Généalogie de la Maison d'Estrayelles,

branche de la Maison de Rumes.

Cette famille doit son nom au fief d'*Estrayelles* comprenant vingt
bonniers avec manoir, sis à Taintegnies-lès-Tournai et tenu de la
seigneurie de Floraing, dite de Florent, située dans la même commune,
et qui relevait de la Salle de Lille. Le plus ancien seigneur d'Estrayelles
que nous ayons trouvé dans nos recherches, figure comme plège ou
caution de Rabotus ou Radbod, sire de Rumes, envers le roi de
France, Philippe II Auguste, dans une charte de 1215. Il est nommé
en latin, *Nicolaus, dominus de Straella*, ce qui n'a pas empêché
M. DOUET D'ARCQ d'en faire un sire d'Estrées, bien qu'en latin *Estrées*
se dise *Strata* et non *Straella*. Ce chevalier portait pour armoiries :
d..... à la fasce d....., accompagnée de six fleurs de lis à queue
d....., dont trois rangées en fasce sur le chef, et trois posées en
pointe 2 et 1 ; à une bordure d....., autour de l'écu (1).

(1) DOUET D'ARCQ. *Collection de sceaux des Archives de l'Empire français*, Paris, im-
primerie Plon, 1863, in-4°, t. I, p. 576, col. 1, N° 2118.

Les armoiries de la famille D'ESTRAYELLES furent depuis *d'argent à la fasce de sable ; à la bordure de gueules*, et les dernières générations portèrent *d'argent à la fasce de sable*. Cimier : *un buste de more, la tête ceinte d'un ruban d'argent*. Tenants : *deux sauvages armés de massues*.

Voici ce que nous avons recueilli sur les *d'Estrayelles*.

I. Caron d'ESTRAYELLES, écuyer, seigneur de le Baillerie en Esquelmes sur l'Escaut, portait un prénom cher aux sires de Dossemer, de Rumes et d'Ingelmarez, tronc et branches de sa race. Il acheta le droit de bourgeoisie à Tournai en payant deux angles d'or (1), le 9 août 1342 (2) et mourut avant le 25 décembre 1351, laissant veuve Marie DE MAIRE (3), damoiselle de Maire-lès-Tournai, (4), laquelle vivait encore en 1357 et était fille de Mahieu de Maude dit de Maire, seigneur tréfoncier de Maire, etc., et de Katerine le Villaine (5).

De ce mariage, naquirent cinq enfants qui suivent :

1. CARON d'Estrayelles, écuyer. Il brisait ses armoiries d'un lambel à trois pendants, et fut marié avant mars 1370 (1371 n. st.) avec Katerine DE GRANTMEZ (6), veuve de Gilles dou Ruël ou dou Ruwel, et fille de Willaumes de Grantmez et de Marie dou Vertbos (7).

Caron, deuxième du prénom, mourut vers 1395 et sa femme vers 1398. Ils ne laissèrent pas d'enfants et furent inhumés dans l'église du couvent des Cordeliers, dits Récollets (8).

2. MAHIEU ou MATHIEU D'ESTRAYELLES, qui suivra, II.

(1) *Ingelen*, *angeles* ou *angelots*, pièces d'or à l'ange.

(2) ARCHIVES DE TOURNAI. Cinquième registre de la loi (N° 134), fol. 30, recto.

(3) DE MAIRE : *d'argent au lion de gueules, armé et lampassé d'or*.

(4) Gilles DE MAUDE ou de Maulde, seigneur tréfoncier de Maire-lès-Tournai, épousa Delle Ogine (alias : Ogive) ALETAQUE. Il eut de cette union, entre autres enfants, Mahieu ou Mathieu de Maire, qui fut enregistré parmi les bourgeois de Tournai, le mardi 6 septembre 1317, de la manière suivante : « *Mahius de Maire requist se commune par grasse ki li fu faite pour che quil respondi courtoisement au Consel, de li feste aidier à faire al honneur de le vile.* » — ARCHIVES DE TOURNAI, Premier registre de la loi (N° 130) folio 36, verso. — Ayant perdu sa bourgeoisie pour être resté plus d'un an et un jour absent de la ville, Mahieu DE MAIRE la racheta pour 15 livres, le 18 octobre 1329 (2° REGISTRE DE LA LOI, N° 131, folio 42, verso). Ce MAHIEU est le père de Marie de Maire.

(5) Katerine LE VILLAIN était fille de Jehan le Villain, marchand détailleur, et de Katerine Cauwelière (Cauwelier). Elle donna deux filles à son époux, Mahieu de Maire. Ce furent : 1° Marie DE MAIRE, femme de Caron d'Estrayelles ; 2° Jehane DE MAIRE, morte avant le 20 décembre 1354, étant femme de Gossuin du Mortier, dont elle laissa six enfants : Hanekin (Jehan), Marie, Jehane, Margherite, Jaquemart et Willaumes du Mortier. [ARCHIVES DE TOURNAI. Testament de Katerine le Villaine, fait le 20 décembre 1354 ; Compte d'exécution de ce testament, rendu le 29 mars 1356 (1357 n. st.), et chirographes].

(6) DE GRANTMEZ : *d'argent à la bande d'azur*. Cimier : *un oiseau d'argent*. Cette famille est une branche de la maison de Popuelles.

(7) Willaumes DE GRANTMEZ, le Vieil, mort en 1366, et sa femme, Marie dou Vertbos (du Vertbois, fief sis à Béclers, Hainaut), furent inhumés dans l'église du couvent des Frères-Mineurs dits Récollets, à Tournai, où vinrent les rejoindre, leur fils Willaumes, et leur bru, Jehanne d'Ere, morts tous deux de la peste en 1400. — *Epitaphiers tournaïsiens et obituaires des Récollets de Tournai*, à la Bibliothèque de cette ville.

(8) *Epitaphiers et obituaires des Récollets*.

CHAPITRE VIII.

LE MANOIR DOU MERIES
OU DU MERI,
NOMMÉ VULGAIREMENT,
CHATEAU D'OMERIES.

CHAPITRE VIII.

LE MANOIR DOU MERIES
OU DU MERI,
NOMMÉ VULGAIREMENT,
CHATEAU D'OMERIES.

3. MARGHERITE *d'Estrayelles*. Elle est citée dans un chirographe tournaisien daté du 25 décembre 1351, comme fille de feu Caron, et dans le testament de son aïeule maternelle Katerine *le Villain* (1), comme femme de Bauduin (sans nom de famille).

4. MARIE *d'Estrayelles*, morte le 6 mai 1399 (2), après avoir été mariée deux fois. Elle épousa, en premières noces, avant 1354, Rogier DE BUILLEMONT, écuyer, seigneur dudit lieu (à Celles-Molembaix) etc., mort avant le 3 septembre 1371 (3), et, en secondes noces, avant 1384, M^{re} Guérard D'AINNE ou D'ESNE, chevalier, seigneur de Marcq-en-Ostrevant (4). Elle eut du premier lit, deux enfants, et du second lit, plusieurs, dont nous en nommons un. Ses enfants suivent :

A. Rogier DE BUILLEMONT, écuyer, qui continua la lignée des sires de Buillemont ;

B. Katerine DE BUILLEMONT, mariée avant le 3 septembre 1371, à Bauduin *le Nepveu* (5).

C. Grart ou Gérard D'ESNE, écuyer, seigneur de Brueil, de son chef, en 1423, puis en 1428, successeur de son père, le sire de Marcq-en-Ostrevant, mort en 1427 (6).

5. KATERINE *d'Estrayelles*, morte en septembre 1400 et avant le 29 dudit mois, jour où son testament fut approuvé par les maieur et échevins de Tournai (7). Elle avait épousé, avant 1354, Willaumes CATHINE, changeur, bourgeois de Tournai par achat fait pour quatre florins, le 26 septembre 1345 (8), et juré de cette ville en 1354. C'était le fils d'un autre Willaume *Cathine*, mort avant 1347 (9). — Le testament de Katerine *d'Estrayelles* nous fait connaître ses fils, sa fille et la fille de son fils aîné. Tous suivent :

A. Caronchiel, plus tard Caron CATHINE, vivant en 1354 et en 1400, marié et père de Hanette (Jehane) *Cathine* ;

B. Willaumes CATHINE, mort avant sa mère ;

C. Marie CATHINE, femme de Jehan *Paret*.

II. Mahieu ou Mathieu D'ESTRAYELLES, écuyer, brisait ses armoiries d'un lambel à cinq pendants. Il fut reçu bourgeois de Tournai dans les années du XIV^e siècle où manque le Registre de la loi, car ses trois fils relevèrent en qualité de fils de bourgeois, leur

(1) ARCHIVES DE TOURNAI. *Chirographes de la Cité*, Layette de l'année 1351. — *Testaments*, Paquet de 1354.

(2) Idem. *Comptes généraux de la ville*.

(3) DE BUILLEMONT : de sable à un écusson d'argent, à la cotice engrêlée d'or brochant en bande, sur le tout. Cimier : tête et col d'un bouc de sable accorné d'argent. Cri : LE BOS ! — Rogier DE BUILLEMONT jura sa bourgeoisie de Tournai, en payant trois écus, le 19 avril 1350 (5^e Reg. de la loi, N^o 134, folio 233, recto). — *Chirographes de la Cité*, Layettes des années 1354 et 1371.

(4) D'ESNE : de sable à dix losanges d'argent, posées en fasce et aboutées en pal, 3, 3, 3 et 1. Cimier : tête et col d'un cheval de sable, bridé d'or, ou une hure de sanglier au naturel. Cri : CROISILLES ! — ARCHIVES DE TOURNAI. *Chirographes de la Cité*, Layette de 1384.

(5) LE NEPVEU : d'argent fretté d'azur. — ARCHIVES DE TOURNAI, *Chirographes de Saint-Brice*, Layette de l'année 1371.

(6) Idem *Chirographes de la Cité*, Layettes des années 1423 et 1428.

(7) Idem. *Comptes généraux*. — *Testaments de l'année 1400*, N^o 21.

(8) Idem. *Cinquième registre de la loi*, N^o 134, fol. 103, recto.

(9) Idem. *Chirographes de la Cité*, Layette de l'année 1347.

droit de bourgeoisie (1). Il mourut le 15 janvier 1385 (1386 n. st.) à Tournai dans la paroisse de Saint-Jacques, après y avoir épousé, par contrat du 3 juin 1362 (2), *Maigne* ou *Marie-Magdeleine* DOU MERIES ou DOMERIES, qu'on a vue, page 64.

Cette damoiselle, héritière du Meries, à Kain, était fille de Jehan *dou Meries*, écuyer, seigneur dudit Meries, etc., et de Katerine *de Hertaing*. *Maigne dou Meries* (ou *d'Ommeries*) était veuve le 22 mars 1388, lorsqu'elle fut rappelée dans un dénombrement servi par Messire Jacques *des Aveules*, chevalier, seigneur de Florench (à Taintegnies), pour ladite seigneurie de Florench, dont un fief était tenu par ladite veuve (3).

Elle testa le 25 juillet 1409 (4) et mourut le 31 dudit mois.

Voici ce qu'elle voulut relativement à sa sépulture :

« Si eslis me sepulture en le chimentière Dieu et Monsigneur » Saint-Jacques en Tournai de qui je suis paroischienne auprès ledit » feu Mahieu, mon mary, dont Dieu ait lame, desoubz le lame que » mon dict mary fist faire et ordonner en son vivant et desoubz laquelle » il gist. »

C'est en effet dans l'église de Saint-Jacques qu'on voyait jadis l'épithaphe des époux *d'Estrayelles-Doumeries* :

On lit dans le Manuscrit CCXXVI de la Bibliothèque de Tournai, à l'article consacré à l'église de Saint-Jacques :

« Proche du grand autel au cœur de l'église Saint-Jacques à » Tournai, on trouve par terre une vieille lame de cuivre sur laquelle » paraissent deux personnages engravés, l'homme tout armé, la » femme à son côté. »

L'inscription de cette lame et les armoiries qui l'accompagnaient sont rapportées au folio 343 (jadis 370) du Manuscrit CCXXVII de la dite Bibliothèque. Nous les donnons ici :

Ecu des armes
D'ESTRAYELLES. Il contient
une fasce accompagnée
en chef d'un lambel à trois
pendants.

Ecu des armes
DOU MERIES. Il
contient *trois têtes*
de léopards.

CHAPITRE VIII.

LE MANOIR DOU MERIES
OU DU MERI
NOMMÉ VULGAIREMENT,
CHATEAU D'OMERIES.

(1) ARCHIVES DE TOURNAI. 7^e Reg. de la loi (N^o 137), fol. 17, recto ; 9^e Reg. de la loi, (N^o 139), folios 11, verso et 15, recto.

(2) Idem. Contrats de mariage.

(3) Dom CAFFIAUX. *Le trésor généalogique*, Paris, Ph.-Denys Pierres, in-4^o, t. I, p. 161.

(4) A. LOUYS DE LA GRANGE-AUX-ORMES. *Choix de testaments*, etc., p. 152, N^o 507. — ARCHIVES DE TOURNAI. *Testaments*, Paquet de l'année 1409.

CHAPITRE VIII.

LE MANOIR DOU MERIES
OU DU MERI,
NOMMÉ VULGAIREMENT,
CHATEAU D'OMERIES.

Cy gist Mahieu Destrayelles qui trespassa l'an
m. ccc. lxxxv, le xx^e jour du mois de janvier.

Priez Dieu pour son âme.

Cy gist demisielle Mengue Domerics jadis femme
de Mahieu Destrayelles qui trespassa l'an
m. cccc. ix, le dernier jour de juillet (1).

Mathieu d'ESTRAYELLES fut père de cinq enfants :

1. *Jaques d'ESTRAYELLES*, écuyer, bourgeois de Tournai par relief fait le 26 juillet 1390 (2), mourut après 1409 et avant le 23 décembre 1417 (3), après avoir été juré de Tournai dès le 15 août 1391 en remplacement de feu Grart de Hurtebise, puis échevin de St-Brice en 1391-92 et 1404-5. Il épousa en 1389, *Marguerite LE MUISI* (4), veuve de *Jaques Warison* et fille de sire Pierre le *Muisi*, ancien souverain-prévôt de Tournai, etc., et d'Angnès *Fouke*, sa première femme. — *Jaques d'Estrayelles* ne laissa pas d'enfants, et *Jehane Warison*, sa belle-fille, épousa d'abord *Watier Coppinghe*, puis *Robert de Baudimont*, écuyer, propriétaire à Bachy en Pèvele (5).

2. Sire *CARON D'ESTRAYELLES*, qui suivra, III.

3. *MAHIEU d'Estrayelles*, écuyer, bourgeois de Tournai, par relief fait le vendredi 16 août 1409 (6), fut juré de Tournai en 1404, 5, 8, 11, 14 et 20 ; éwardeur en la paroisse de St-Jacques en 1410, 15, 17, 21, 23 et 25 ; échevin de la Cité après le 5 avril 1412, en remplacement de *Jehan Davesnes*, décédé. Il mourut le 9 avril 1429, avant Pâques (1430 n. st.), sans postérité légitime (7). Il avait épousé vers 1408-9, *Isabiel Bourgois* (8), dont le testament fait à Tournai le 7 décembre 1423, y fut approuvé le même jour. C'était une fille de *Jehan Bourgois* et non pas de *Colart Bourgois* et de *Julienne Villain*, comme nous l'avons avancé par erreur à la page 304 du tome I des *Notices généalogiques tournaisiennes*. *Colart Bourgois* était son oncle, et elle avait pour frère, sire *Jaques Bourgois*, prêtre, chapelain en l'église Notre-Dame de Tournai (9). Aussi dans son testament, que nous n'avions pu voir jadis, déclare-t-elle vouloir être enterrée dans l'église de Saint-Jacques à Tournai, sous la lame de feu *Jehan Bourgois*, son père.

(1) L. CLOQUET. *Monographie de l'église paroissiale de Saint-Jacques à Tournai*. Lille. Imprimerie Saint-Augustin, 1881, in-8°, p. 219. — Dans le Manuscrit comme dans sa reproduction, le nom de la femme est orthographié *d'Oromeries*.

(2) ARCHIVES DE TOURNAI, 7^e Reg. de la loi (N° 137), fol. 17, recto.

(3) Idem. *Chirographes de la Cité*, Layette de l'année 1417.

(4) LE MUISI : de gueules à la bande d'or, chargée d'une aigle éployée de sable, et accompagnée de six quintefeilles du second posés en orle. Cimier : deux têtes et cols d'aigle adossées, l'une, à dextre d'argent, l'autre, à senestre, de sable.

(5) DU CHASTEL (le c^{ie} P.-A.). *Notes pour servir à l'histoire de la famille LI MUISIS* ou LE MUISI. Tournai, Vasseur-Delmée, 1891, in-8°, p. 27.

(6) ARCHIVES DE TOURNAI, 9^e Reg. de la loi (N° 139), fol. 15, recto.

(7) Idem. *Comptes généraux*, et 2^e Registre des rentes pour l'année 1428, fol. 55, recto.

(8) BOURGOIS : d'argent à trois couronnes ou chapels d'or ornés chacun de cinq quintefeilles de gueules percés du champ. Cimier : deux membres d'aigle enserrant un chapel de l'écu.

(9) ARCHIVES DE TOURNAI. *Chirographes de la Cité*. Layette de l'année 1401.

MAHIEU d'Estrayelles ne laissa pas d'enfants légitimes, mais son fils naturel suit :

A. *Raphaël* d'ESTRAYELLES, rappareilleur de draps à Tournai dans la paroisse de Saint-Jacques en 1437 et 1445 (1), testa le jour de Saint-Christophe, le 25 juillet 1449, et son testament fut approuvé après son décès, le 30 dudit mois. Il fut inhumé dans le cimetière de la dite paroisse de Saint-Jacques (2). Il ne laissa point d'enfants de son union contractée avant le 21 décembre 1431, avec Marguerite d'Inde, dite de Grantmont, parente de Maistre Jehan d'Inde dit de Grantmont qui fut l'un de ses exécuteurs testamentaires (3).

4. MARIE d'Estrayelles. Elle épousa, en 1389, Colart ou Nicolas BOURGOIS, le jeune, bourgeois de Tournai par relief fait le 3 juin 1390 (4). C'était un fils de Colart Bourgois l'ainé et de Julienne Villain, et il posséda comme son père, un office de changeur sur le grand Marché de Tournai, ainsi que des terres à Gruisons, à Camphaing-en-Pévele et à Willemeau. Il avait 26 ans en 1388 (5) et il mourut avant le 6 novembre 1402 (6), étant veuf depuis le 28 septembre 1400 (7).

MARIE d'Estrayelles mourut donc le 28 septembre 1400. Ses trois enfants, Colin (Nicolas), Piérotin (Pierre) et Katine (Katherine) Bourgois se trouvent dans le tome I des Notices généalogiques tournaisiennes, pp. 304 et 305. — Katherine Bourgois qui était une artiste harpiste fut femme de Rogier de Clermès qui possédait à Rumes et à Taintegnies, des fiefs tenus du sire de Rumes. Nous devons ici relever une erreur que nous avons commise à la page 305 du t. I des Notices. Jamais la fille de Marie d'Estrayelles n'épousa Jehan Cottrel, sergent d'armes du Roi de France. Celui-ci eut pour femme, une D^{elle} Katherine Bourgois, fille d'un Jehan Bourgois dit de Vaus et de Jehanne Baillard, tous deux grand oncle et grand'tante de la D^{emoiselle} de Clermès.

5. MARGUERITE d'Estrayelles, morte à Tournai le 29 septembre 1443, y fut inhumée dans l'église de Saint-Jacques (8). Elle fut mariée deux fois. En premières noces, en 1391, avec Pierre LE POT (9), le fils, bourgeois de Tournai par relief fait le 18 octobre 1391 (10), mort en cette ville y étant éwardeur pour la paroisse de Saint-Jacques, le 27 août 1400 (11). Il était fils de Pierre le Pot, l'ainé, bourgeois,

(1) ARCHIVES DE TOURNAI. — *Chirographes de la Cité*. Layettes des années 1437 et 1445.

(2) Idem. *Testaments*. Paquet de l'année 1449.

(3) L'autre exécuteur testamentaire était Valentin Caudron.

(4) ARCHIVES DE TOURNAI. 7^e Reg. de la loi (N^o 137), fol. 17, recto.

(5) Idem. *Testament de Colart BOURGOIS*, l'ainé, changeur, fait à Tournai, le 8 janvier 1388, empris après son décès, arrivé le 17 août 1391. Paquet de 1391.

(6) Idem. *Testaments*. Testament de Colart BOURGOIS, le jeune, fait le 24 février 1400, ayant codicile du 26 octobre 1402 et approuvé le 6 novembre 1402. Paquet de 1402.

(7) *Comptes généraux de la ville de Tournai*.

(8) On trouve des actes relatifs à Marguerite d'ESTRAYELLES dans les *chirographes tournaisiens de la Cité*, Layettes de 1400, 1401, 1411, 1432 et 1443 ; dans ceux de l'Echevinage de Saint-Brice, Layettes de 1411, 1441.

(9) LE POT : d'argent à la fasce de gueules, accompagnée de trois pots de sable. Cimier : un pot de l'écu, entre un vol d'argent et de gueules.

(10) ARCHIVES DE TOURNAI. 7^e Reg. de la loi (N^o 137), folio 18, recto.

(11) Idem. 8^e Registre de la loi (N^o 138), folio 6, verso. — *Testaments*, Paquet de l'année 1400, N^o 8. Le testament de Pierre le Pot fait le 18 août 1400, est accompagné d'un codicile fait le 27 août (A. DE LA GRANGE, *Choix de testaments*, p. 120).

CHAPITRE VIII.

LE MANOIR DOU MERIES
OU DU MERI,
NOMMÉ VULGAIREMENT,
CHATEAU D'OMERIES.

CHAPITRE VIII.

LE MANOIR DOU MERIES
OU DU MERI,
NOMMÉ VULGAIREMENT,
CHATEAU D'OMERIES.

plusieurs fois échevin et juré de Tournai, conseiller du gouverneur en 1369, etc., et de Maigne *dou Lay*. — Le second époux de Marguerite *d'Estrayelles*, fut Gilles DOU LOQUERON (1), écuyer, avec lequel on la trouve mariée dès 1401 (2). Gilles qui était seigneur du Loqueron ou Locron-lès-Mortagne-sur-l'Escaut, était fils d'Alard *dou Louqueron* seigneur dudit lieu, chevalier, lequel demeurait à Mortagne en 1375(3). Il fut reçu bourgeois de Tournai par grâce et pour néant, le 26 mai 1404, en rémunération des bons et agréables services qu'il avait faits à la ville (4). En 1411, il était chevalier et haut-bailli de Leuze, et l'année suivante, on le trouve châtelain de la même ville et de sa châtellenie (5). Il mourut avant le 25 février 1432 (1433 n. st.), car on trouve comparaissant dans un acte de ce jour, Madame Marguerite *Destrayelles*, veuve de Monseigneur du Locron (6).

Selon le testament de Pierre *le Pot* approuvé à Tournai, à la fin d'août 1400, MARGUERITE fut mère d'une fille :

A. Marie LE POT, vivante en 1400.

III. Sire Caron d'ESTRAYELLES, écuyer, seigneur dou Meries ou d'Omeries, etc., bourgeois de Tournai par relief fait le lundi 1^{er} juin 1405 (7), dut payer 50 sols parisis le 23 février 1430 (1431 n. st.) pour racheter sa bourgeoisie qu'il avait discontinuée bien malgré lui comme on le verra plus loin.

Voici quelles furent ses magistratures :

Ewardeur à Saint-Jacques en 1408, 11, 14 et 20 ;

Echevin de la Cité en 1409, 10 et 11, et maieur des échevins en 1425 ;

Juré en 1412, 13, 15, 16, 17, 18, 19, 21, 24, et second prévôt en 1422 et 23.

On lit dans l'*Histoire de Tournai*, par Jean COUSIN (8), à la page 204 du tome IV, ce qui suit :

« Un estranger, qui avoit autrefois servy de clerc à quelqu'un de
» la halle ou magistrat, vint à Tournay et sema de nuict plusieurs
» bulletins où estoient escripts je ne sçay quelles erreurs contre la foy
» chrestienne, qu'il se vantoit pouvoir prouver par la Bible. Iceuluy
» fut trouvé par sire Caron *des Traïelles*, prévost de la ville, et mené
» aux prisons de l'Evesque. Le lendemain, y eut quelque un qui le
» fut redemander de la part des doyens des mestiers, comme il disoit
» au doyen en chapitre et au vicaire de l'évesque ; et ils rendirent et
» délivrèrent le prisonnier, tant lesdicts seigneurs redoutoient la

(1) DU LOCRON : d'argent au franc-canton de sinople à la croix d'argent.

(2) ARCHIVES DE TOURNAI. *Chirographes*, Layette de 1401 des actes de la Cité.

(3) ARCHIVES DE TOURNAI. *Chirographes de Saint-Brice*, Layette de 1375.

(4) Idem. 9^e *Registre de la loi* (N^o 139), fol. 10, verso.

(5) Idem. *Chirographes de la Cité*, Layettes de 1411 et 1412.

(6) Idem, ibidem. Layette de 1432.

(7) Idem, 9^e *Reg. de la loi* (N^o 139), folio 11, verso.

(8) Edition publiée en 1868 par la Maison Malo et Levasseur de Tournai, sous le patronage de la Société historique et littéraire de cette ville.

» fureur de la commune. Bien tost après, les doyens des mestiers
 » vindrent en chapitre, désadvouer ce faict, requérans, au contraire,
 » que justice fut faicte comme il appartenoit. »

Cela se passait le 18 août 1423, mais une émeute sérieuse éclata le 22 août. Les perturbateurs de l'ordre public, pour la plupart foulons établis au Becquerel, avaient pour chef, Jehan Cavet. Ils firent mettre en prison Roger *de Clermès*, lequel voulait s'éloigner de la ville pour ne plus se trouver parmi les troubles et séditions, mais le prévôt, sire Caron *des Traïelles* l'ayant délivré, il fut lui-même arrêté et constitué prisonnier jusqu'à ce que ledit Roger fut retourné en prison, d'où il ne sortit qu'après avoir prêté le serment d'être bon et loïal envers la ville, de vivre et de mourir avec ceux de la ville, et de payer une amende de mille couronnes d'or (1).

« Le 14 août 1425, fut renouvelé le magistrat de Tournay, ce
 » qu'on n'avoit plus veu à tel jour ; et peu de temps après sire Jehan
 » *Coppet*, sire Caron DES TRAÏELLES et sire Soïer *Grou*, qui avoient
 » autrefois esté prévosts et avoient faict beaucoup de bien à la ville,
 » furent prisonniers et bannys trois ans en l'isle de Cypre » (2).

Sire Caron *d'Estrayelles*, par son voyage en Chypre, ayant discontinué sa bourgeoisie plus d'un an et un jour, dut la racheter le 23 février 1430, comme nous l'avons vu plus haut, au retour des pérégrinations orientales que ses concitoyens lui avaient imposées pour le récompenser de ses bonnes œuvres. Depuis lors, il eut soin d'éviter toutes fonctions magistrales et vécut en simple particulier.

Il mourut à Tournai, dans la paroisse de Saint-Jacques, le 7 octobre 1453 (3), après avoir été marié deux fois.

Il épousa, en premières noces *Jehanne* HOKET, HOQUET ou HOCQUET (4), fille de Jehan *Hoket*, bourgeois de Tournai (5), et de *Jehanne de Wervy* (6), et en secondes noces, après 1431 (7), *Mourée*

CHAPITRE VIII.

LE MANOIR DOU MERIES
 OU DU MERI,
 NOMMÉ VULGAIREMENT,
 CHATEAU D'OMERIES.

(1) J. COUSIN. *Histoire de Tournai*, Edition citée, t. IV, p. 205.

(2) Idem, ibidem, idem, p. 211.

(3) ARCHIVES DE TOURNAI. *Comptes généraux*. — C'est avec sire CARON que M. L. CLOQUET, dans sa *Monographie de l'église de Saint-Jacques*, a fait le baron *Deshayelles* qu'on y voit figurer à la page 302 et qui, gardant son titre d'occasion en reprenant son vrai nom, se retrouve à la page 357.

(4) HOKET ou HOCQUET : *d'argent à la bande de sable chargée de trois alérions du champ*, ou parfois, *de trois fleurs de lis aussi d'argent*.

(5) *Jehans* HOKÈS dit à le Noire Teste, fils de Willaumes, releva sa bourgeoisie de Tournai comme fils de bourgeois, le 4 août 1367, (6^e Reg. de la loi, N^o 136, fol. 17, verso).

(6) *Jehane* DE WERVY, veuve de Jehan *Hoquet*, convola avec Hugues *de Maulde*, écuyer, sire de Maulde-en-Hainaut, et mourut à Tournai dans la paroisse de Saint-Jacques, le 5 février 1423 ou 1424 n. st., selon les *Comptes généraux de la Ville*. Elle était fille de Jehan *de Wervy*, bourgeois de Tournai (de la race flamande des *van Wervick*) et de Katherine *Hanette*, issue d'une famille de bateliers tournaisiens qui donna des seigneurs à Bercus et dont le sang s'est mêlé aux Maisons princières, royales et impériales.

(7) ARCHIVES DE TOURNAI. *Chirographes de la Cité*, Layette de 1431.

CHAPITRE VIII.

LE MANOIR DOU MERIES
OU DU MERI,
NOMMÉ VULGAIREMENT,
CHATEAU D'OMERIES.

ou *Amalrica* de Quartes (1), héritière de Mouchin-lès-Rumes, de Corbry à Aix-en-Pèvele, et de le Becque à Lers, fille de Jehan de Quartes, écuyer, seigneur de Mouchin, Corbry, le Becque, Saint-Aubin (à Lers), etc., et de Béatrix de Cuinghien (2). Devenue veuve, Mourée de Quartes convola avant 1460, avec Honorable homme Sire Aimery Grebert, bourgeois de Valenciennes, qui mourut avant le 10 février 1467 ou 1468 n. st. (3).

Le testament de sire Caron d'Estrayelles, fait les cinq et treize mars 1449 (1450 n. st.), ne fut approuvé par les maieur et échevins de Tournai que le 27 novembre 1453(4). Nous pouvons citer Merlaing-lès-Tournai comme l'un des villages où le testateur avait des terres. Celui-ci nomma pour exécuteurs de ses dernières volontés, son épouse ; Jehan de Cuinghien, écuyer, parent de la susdite ; Rasse de Briffeul, son gendre ; sire Robert le Louchier et Jehan de Clermès le Jeune, ses parents. Il légua à son beau-fils, Rasse de Briffeul « douze scalles » d'argent pesant un marcq le pièce, cinq temproir, noef louches et « une sallière d'argent » ; à son fils naturel, Hector d'Estrayelles, une rente « hiretable » de vingt livres tournois, et aux deux enfants de feu sa fille naturelle, Jehanne d'Estrayelles, douze livres tournois de rente, ce qu'il avait promis à Jehan le Souverain lorsqu'il épousa ladite Jehanne.

Voici la descendance de sire Caron d'Estrayelles :

ENFANTS LÉGITIMES :

Du premier lit, deux enfants nés de Jehanne Hocquet :

1. BIÉTRIS ou BÉATRIX d'Estrayelles, née vers 1411-12, est dite âgée de 10 ans en 1422. Elle mourut le 30 janvier 1488 ou 1489 n. st. (5), après avoir épousé avant 1449, Rasse de Briffeul (6), issu d'un rameau naturel d'une branche cadette de la Maison d'Antoing (7). En 1453, le 16 mars, 1454 n. st., Rasse de Briffeul

(1) DE QUARTES : d'argent à la bande d'azur, coticée de gueules.

(2) ARCHIVES DE TOURNAI. Testaments. Paquet de 1447. Testament de Jehanne de Cuinghien. — *Chirographes de la Cité*, Layette de 1435.

(3) ARCHIVES DE TOURNAI. *Chirographes de la Cité et de Saint-Brice*, Layettes des années 1460 et 1467.

(4) Idem. Testaments. Paquet de 1453. — A. DE LA GRANGE-AUX-ORMES. Choix de testaments, etc., page 258, N° 911.

(5) Idem. *Cartulaires des rentes de 1468*, fol. 370, recto.

(6) DE BRIFFEUL : de gueules au lion d'argent. Selon le sceau de Rasse de Briffeul, chevalier, conservé au Chartrier de Tournai (1331).

(7) Selon deux chirographes de la Cité de Tournai, datés de 1413 et 1414, JAQUEMART, bâtard de Briffeul avait de son premier mariage avec Jehenne de LUCQUES, une fille, Jehenne de Briffeul, femme de Griffon de Masnuyt, et de son second mariage avec Jehenne Billot, quatre enfants, Fastret, RASSE, Marguerite et Mariette, dont les tuteurs en 1414, étaient Colart de Briffeul et Jehan Billot (ARCHIVES DE TOURNAI, *Chirographes*, Layettes de 1413 et 1414).

était marglier de la paroisse de Saint-Jacques à Tournai, ayant pour compagnon dans cet office, Jehan *de Clermès*, le jeune (1).

2. SIMON *d'Estrayelles*, écuyer, étudiant à l'Université de Paris en 1446 (2). Il ne vivait plus en 1449, lorsque son père testa.

Du second lit, un fils né de Mourée de Quartes ;

3. JAQUELOTTE OU JAKES D'ESTRAYELLES, qui suivra, IV.

ENFANTS NATURELS :

4. HECTOR *d'Estrayelles*. Il testa le 4 août 1457 et son testament fut approuvé le 20 dudit mois (3). Il voulut être inhumé dans le cimetière de la paroisse de Saint-Jacques où gisait son père, et il désigna pour exécuteurs testamentaires, Mathieu *Rahet* et Raisse *de Briffœl*. C'était un célibataire.

5. JEHANNE *d'Estrayelles*, morte avant son père. Elle épousa Jehan *le Souverain*, qui la rendit mère des enfants qui suivent :

A. *Jehenne* LE SOUVERAINE ;

B. *Haquinet* ou Jehan LE SOUVERAIN (4).

IV. *Jaquelotte*, *Jakes* puis Sire *Jacques* D'ESTRAYELLES, écuyer, seigneur d'Omeries, de Mouchin, des Quesnes (5) et du Mouliniel (6), de Corbry, de le Becque, etc., bourgeois de Tournai par achat fait pour 4 livres tournois, le 20 février 1478 ou 1479 n. st. (7), dut racheter sa bourgeoisie pour avoir omis d'en opérer le relief « endéans » l'année de son mariage. En 1478, il fut l'un des quatre capitaines élus pour commander les serments de Tournai dans la guerre contre les Bourguignons. Ses compagnons furent Eustache Savari, chevalier, sire de Warcoing ; Arnoul Croquevillain et Ghislain de Mours.

Voici les magistratures de sire Jacques *d'Estrayelles* :

Juré de 1479 à 1482, puis en 83-94, 86 à 91 et 93 à 96 ;

Second prévôt en 1484-85 et souverain-prévôt en 1491-92.

Maïeur de Tournai en 1485-86 et 92-93 ;

Et Maïeur des six élus, en même temps que juré, dans les années 1486-87 et 93 à 95 (8).

(1) ARCHIVES DE TOURNAI. *Chirographes de la Cité*, Layette de 1453.

(2) Idem, ibidem. Layette de 1466.

(3) Idem. *Testaments*. Paquet de 1457.

(4) ARCHIVES DE TOURNAI, *Testaments*. Paquet de 1453. Testament de sire Caron *d'Estrayelles*.

(5) Le fief des *Quesnes* dont le nom est souvent écrit *d'Esquennes*, situé à Blandaing, appartenait en 1448 à Roland *de Quartes*, écuyer. — ARCHIVES DE TOURNAI. *Testaments*, Paquet de 1448. Testament de Jacques du Marès.

(6) Le fief du Mouliniel ou du Moulineau, sis aussi à Blandaing, appartint aussi à Roland *de Quartes*, comme le dit Jacques du Marès, écuyer, seigneur du Pont et de Godart (à Blandaing), frère de Gérard du Marès, écuyer, seigneur du Marès (aussi à Blandain), dans son testament fait le 15 août 1448.

(7) ARCHIVES DE TOURNAI. *Registre de la loi* pour les années 1472 à 1449, folio 17, recto.

(8) Idem, ibidem et Registre suivant. *Listes des Magistrats*.

CHAPITRE VIII.

LE MANOIR DOU MERIES
OU DU MERI,
NOMMÉ VULGAIREMENT,
CHATEAU D'OMERIES.

CHAPITRE VIII.
LE MANOIR DOU MERIES
OU DU MERI,
NOMMÉ VULGAIREMENT,
CHATEAU D'OMERIES.

Dans un des Registres aux publications de Tournai, portant le N° 345⁵⁰, on lit au folio 165 verso, sous la date du 23 mai 1481, ce qui suit :

« Du merquedy xxiiij^e jour de may anno iiijxx et ung. »

Emprisonnement
de Arnoul Croque-
villain et Jaques
Destrayelles.

« On vous fait assavoir que pour le bien et
» honneur de justice et eschiuer voye de fait et pour
» aultres justes et raisonnables causes à ce mouvans,
» Messieurs Prévostz et jurez ont constitué leurs
» prisonniers *Arnoul CROQUEVILLAIN* et *Jaques*
» *DESTRAYELLES* et ont ordonné et deffendu, ordon-
» nent et deffendent à tous les compagnons qui par
» ci-devant ont esté en leurs compagnies et aultres
» quilz y appeloient quilz ne se moevent en aulcune
» manière lun contre lautre, ne portent espées,
» daghes, grans couteaulx, picques, gavrelos, ne
» aultres bastons invasifs et deffendus, sur peine den
» estre pugniz criminellement ou autrement selon
» l'exigence du cas à le discrecion de Messieurs
» prévostz et jurez. »

On conclut facilement de là qu'il y avait guerre privée entre deux familles (*d'Estrayelles* et *Croquevillain*), chose très-fréquente à Tournai avant la domination espagnole.

Sire Jaques *d'Estrayelles* naquit vers 1499-40, car il est mentionné comme étant âgé de 53 ans en octobre 1493, dans le tome I du Cartulaire des rentes dues par Tournai en ladite année, à la page 32. Il testa le 13 juin 1496 par devant M^{re} Bernard Oudry, tabellion royal⁽¹⁾ et son testament fut approuvé à Tournai le 27 du même mois⁽²⁾.

Sire Jacques ne laissait pas de postérité légitime de son mariage avec Damoiselle *Angniès GREBERT* (3), valenciennaise, morte à Tournai dans la paroisse de Saint-Jacques, le 20 décembre 1488 (4), mais deux amies lui avaient donné des enfants naturels, parmi lesquels quatre nés durant son veuvage paraissent avoir été légitimés car les fils héritèrent des fiefs paternels.

Un chirographe du 4 février 1509 (1510 n. st.), nous montre Pasquier *Tévelin*, Guillemme *de Landas* et Gilles *le Miquiel*, tuteurs

(1) Le testament ne paraît pas avoir été fait à Tournai, car le tabellion y fait connaître qu'il est autorisé à passer acte tant en Tournais (alors France) qu'au pays de Lille (alors Flandre).

(2) ARCHIVES DE TOURNAI. *Testaments*, Paquet de 1496.

(3) GREBERT : *d'azur semé d'étoiles d'or, au lion du même, armé et lampassé de gueules, brochant sur le tout. Cimier : un dragon d'or, armé, lampassé et allumé de gueules. Cri : HAUCOURT !*

(4) Angniès Grebert testa à Tournai le 23 mai 1480 et son testament y fut approuvé le 22 décembre 1488. Elle légua 20 sols tournois à la confrairie Notre Dame Budée et voulut être enterrée dans l'église de Saint-Jacques en la Chapelle de la Conception Notre-Dame, devant l'autel Budée. Elle nomma pour exécuter ses dernières volontés, son mari, *Jacques d'ESTRAYELLES* ; *Jacques de L'ARCO* qu'elle qualifie « mon compère », et *Nicolas DIDIER*.

des enfants de feu sire Jaques d'Estrayelles ; et un autre daté du 2 avril 1510, avant Pâques 1511 n. st., fait connaître que le procureur du Roi au bailliage de Tournai, Augustin *le Roy*, remplaçait comme tuteur, Pasquier Tévelin (1).

Voici les enfants de sire Jacques d'Estrayelles :

Un fils né de Catherine *Buée* :

1. *Jacques* d'Estrayelles, bâtard, âgé de six ans (2) en 1493, ne fut jamais légitimé. Il vivait encore en 1532, car il fut l'un des légataires de son frère Caron d'Estrayelles, écuyer, seigneur de Mouchin qui testa dans la dite année.

Quatre enfants nés de Catherine *de Templeuve*.

1. CARON *d'Estrayelles*, écuyer, seigneur de Mouchin, des Quennes, du Moulinel, etc., se trouve nommé en même temps que son frère Jacques, à la page 32 du tome I du Cartulaire des Rentes dûes par Tournai en 1493 (3). Il y est dit âgé d'un an et six mois en octobre de ladite année, ce qui place sa naissance au mois d'avril 1492. On le voit qualifié Honorable homme en 1519 et Noble homme en 1523 et 1529 (4). Il testa gisant malade au lit en sa maison du Molineau à Blandaing, le mercredi 15 février 1530 ou 1531 n. st., et son testament fut présenté le même jour aux maieur et échevins de Tournai par quatre témoins qui étaient sire Pierre *Gandoul*, prêtre, notaire apostolique et impérial, clercq de l'Eglise de Blandaing ; Estienne *Parisis*, Colart *de Zyde* dit Folman, et Jehan *Escrepont*, aussi de Blandaing. Par cet acte, Caron *d'Estrayelles* légua à Colette *Romain*, qui lui avait donné une fille naturelle, le fief de Haultchamp, comprenant quatorze cents verges de terre, situé à Blandaing et tenu du Moulinel ou Moulineau (5). Il mourut avant le 9 décembre 1531, jour où une convention fut passée à Gand entre sa veuve et son frère Michel *d'Estrayelles* (6). Il avait épousé par contrat du 19 novembre 1513, Catherine DE LANDAS, née en 1494 (7), morte sans enfants, à Tournai, dans la paroisse de Saint-Jacques, le 27 juillet 1574, après y avoir testé le 3 février 1570 (8). Elle était l'une des filles de sire Guillaume *de Landas*, changeur, second prévôt de Tournai en 1505-6 et 1509-10, etc., et de Jehanne *Dimenche* dit le Lombart (9).

2. MICQUELOT, MICHIEL ou MICHEL D'ESTRAYELLES, qui suivra, V.

3. MARIETTE ou MARIE *d'Estrayelles*, damoiselle du Locron (à Templeuve-Dossemer). Une donation qu'elle fit à ses parents le 24 janvier 1519 ou 1520 n. st. (10), nous la montre essayant de se faire religieuse. Elle ne persista pas dans cette voie et se maria bientôt à *Jaspar* AU POCH (11), écuyer, seigneur

(1) ARCHIVES DE TOURNAI. *Chirographes*, Layettes de 1509 et 1510.

(2) ARCHIVES DE TOURNAI. Cartulaire des rentes dues en 1493, tome I, p. 32.

(3) Idem, ibidem, idem.

(4) Idem. *Chirographes de la Cité*, Layettes de 1519, 1523 et 1529.

(5) Idem. *Testaments*, Paquet de 1530.

(6) Idem. *Comptes de tutelle*, Paquet de 1721. Compte de la tutelle des enfants du comte de Bailleul de la Maison *Bernard d'Esquelmes*, à l'article consacré aux papiers et archives.

(7) Idem. *Cartulaire des rentes dues par Tournai en 1493*, t. I, p. 366.

(8) ARCHIVES DE L'ÉTAT-CIVIL DE TOURNAI. *Paroisse de Saint-Jacques*, décès, Reg. 60, fol. 82. — ARCHIVES DE TOURNAI. *Testaments*, Paquet de 1570.

(9) *Notices généalogiques tournaisiennes*, t. I, pp. 84 et 85.

(10) ARCHIVES DE TOURNAI. *Testaments*, Paquet de 1519.

(11) AU POCH : *d'or à la croix pattée et alaisée de pourpre*.

CHAPITRE VIII.

LE MANOIR DOU MERIES
OU DU MERI
NOMMÉ VULGAIREMENT,
CHATEAU D'OMERIES.

CHAPITRE VIII.
LE MANOIR DOU MERIES
OU DU MERI,
NOMMÉ VULGAIREMENT,
CHATEAU D'OMERIES.

des Parqueaux (à Templeuve-Dossemer), etc. — Dans son testament qu'on a vu plus haut, page 75, Caron *d'Estrayelles* fait un legs à sa nièce Barbe *Au Poch* (1), fille de sa sœur MARIE.

4. BARBETTE OU BARBE *d'Estrayelles*, morte sans enfants à Tournai, dans la paroisse Saint-Jacques, le 19 décembre 1564, après avoir été mariée deux fois. Elle épousa en premières noces, *Jehan* DE BOURRETZ, dit *de Carnin* (2), écuyer, demeurant au château de Tournai en 1540 (3), mort après le 5 octobre 1542 (4) et avant 1544 n. st., fils de Jean *de Bourretz* dit *le Boucq*, écuyer, et d'Antoinette DE CARNIN (5) ; et, en secondes noces, à Saint-Jacques de Tournai, le 28 avril 1544 (6), *Louis* DE CLERMÈS (7), écuyer, seigneur de Marcq (à Rumes), des Wastinettes (à Nomaing), de Beaucamps, d'Ogimont, etc., maître d'hôtel de Madame la Sénéchalle de Hainaut (8), veuf de Philippotte de Thiant, et fils de Guillaume *de Clermès*, écuyer, seigneur de Marcq, etc., et de Marie *du Mortier*, damoiselle des Wastinettes, de Beaucamps, etc. (9).

Barbe *d'Estrayelles* testa à Tournai, le 11 décembre 1564, et son testament y fut approuvé le 20 dudit mois (10). A cette date, son époux encore vivant était qualifié chevalier. Voici quelques-uns des legs faits par Madame de Clermès :

« Je donne une turquoise de bleuw pierre à Jacques *Destrayelles* ; — Item, »
« un chapelet de Jaspraagate gregue daur, des martes, je les donne à la femme de »
« Mons^r Jehan *Destrayelles*, seigneur de Mouchin ; — Item, je donne un chapelet »
« de coral gregue daur, à Marguerite *de la Hamaidde*, fille de seigneur Jehan »
« *de le Hamaidde* ; — Item, à Barbe *de la Hamaidde* (11), fille dudit de le »
« Hamaidde, je donne un pendoir de clef d'argent et une petite verge daur sans »
« nulle pieryes. »

Barbe *d'Estrayelles* désigna pour exécuteurs testamentaires, son neveu, Jehan, seigneur de Mouchin, et M^{re} Nicolles *Lyébart*, licencié-ès-lois, conseiller des échevins de Tournai.

V. *Miquelot, Michiel* ou *Michel* D'ESTRAYELLES, écuyer, seigneur d'Omeries, de le Becque, des Wastines, etc., puis, après son frère

(1) Barbe *Au Poch* épousa à Ellezelles, en 1543, Jehan *de le Hamaide*, écuyer, seigneur de Lussegnies (à Frasnes-lez-Buissenal), fils de Jehan, écuyer, seigneur de Lussegnies, et de Marguerite des Prets, dame de Ganmeraige, fief tenu du château de Flobecq. Elle avait pour sœur, Marie *Au Poch*, femme d'abord de l'avocat Pierre *Cottrel*, brûlé vif à Tournai pour hérésie en 1566, puis de Lucq *Clerbou*, dont elle était veuve le 30 Juillet 1583 (ARCHIVES DE TOURNAI. *Chirographes de la Cité*, Layette de 1583).

(2) DE BOURRETZ dit *de Carnin* : de gueules au sautoir d'or, chargé en abîme d'un écusson de gueules au lion d'argent. Cimier : un poisson de sable à tête d'argent.

(3 et 4) Le 5 Octobre 1542, Jehan *de Bourretz*, dit *de Carnin*, vendit à Jacques *Hollebecque*, jardinier demeurant au château de Tournai, une maison sise à Tournai, au Glatigny, qu'il avait achetée le 13 Juillet 1540, de D^{lle} Antoinette *de Thieulaine*, femme d'Arnould *de Harchies*, écuyer, seigneur de Milomez (à Anvaing, Hainaut). ARCHIVES DE TOURNAI. *Chirographes de St-Brice*, Layettes de 1540 et 1542.

(5) *Notices généalogiques tournaisiennes*, t. I, p. 291.

(6) ARCHIVES DE L'ÉTAT-CIVIL DE TOURNAI. Saint-Jacques, Mariages, Registre 58, folio 24.

(7) DE CLERMÈS : d'argent à la bande fuselée de gueules de cinq pièces, ou d'argent à cinq fusées de gueules aboutées en bande. Cimier : tête et col d'une aigle au naturel, tenant au bec un anneau d'or, entre un vol d'argent.

(8) Marguerite *de Luxembourg-Fiennes*, douairière d'Antoine *de Barbençon-Werchin*.

(9) *Notices généalogiques tournaisiennes*, t. I, p. 527.

(10) ARCHIVES DE TOURNAI. Testaments, Paquet de 1564.

(11) Marguerite et Barbe *de la Hamaide* sont les filles de Jehan *de la Hamaide*, écuyer, seigneur de Lussegnies, etc., et de Barbe *au Poch*, nièce et filleule de la testatrice.

CARON, de Mouchin, des Quennes, du Moulinel, etc., fit un accord à Gand, le 9 décembre 1531, avec sa belle-sœur, Catherine *de Landas*, damoiselle douairière de Mouchin (1). Il mourut avant le 2 novembre 1535, jour où son fils ANTOINE releva la seigneurie de Mouchin (2). Il avait épousé *Françoise de Vlieghe* (3), fille d'Etienne *de Vlieghe*, bailli d'Orchies, et d'Agnès *de Landas*, héritière de la Gruerie (4). De ce mariage, vinrent deux fils :

1. ANTOINE *d'Estrayelles*, écuyer, seigneur de Mouchin avant le 2 novembre 1535, mort sans alliance connue et sans génération.

2. JEHAN D'ESTRAYELLES, qui suivra, VI.

VI. Jehan D'ESTRAYELLES, écuyer, seigneur d'Omeries, de le Becque, des Wastines, etc., puis seigneur de Mouchin (5), des Quennes, etc., vendit les fiefs de le Becque et des Wastines et la moitié du fief des Epices, le tout situé à Lers, à Honorable homme Sire Allard *Bourgeois*, par actes datés de 1559 et 1561 (6).

Jehan *d'Estrayelles* mourut avant 1572, ayant eu pour femme, *Françoise de Courteville de Hodicq* (7), issue de la Maison d'Ardres. Elle était fille de Jehan *de Courteville*, chevalier, seigneur de la Buisnière (lès-Béthune, en Artois), etc., et de Jossine *de Pougrate*, héritière de Familleureux, en Hainaut (8). Devenue veuve, *Françoise de Courteville* convola avec don Sebastiano *de Niesta*, gentilhomme espagnol, officier dans les armées de S. M. Catholique.

Un acte passé le 11 octobre 1583 à l'échevinage de la Cité de Tournai, nous apprend que Sébastien *de Niesta*, mort à Namur, y avait testé en désignant pour légataire universel, Jacques *d'Estrayelles*, seigneur de Mouchin, fils de sa femme, et pour exécuteur testamentaire, Pierre *de Serra*, gentilhomme entretenu au service de Sa Majesté Catholique (9), le Roi d'Espagne, souverain des Pays-Bas.

Jehan D'ESTRAYELLES laissa donc un fils :

JACQUES D'ESTRAYELLES, qui suit, VII.

(1) ARCHIVES DE TOURNAI. *Comptes de tutelle*. Paquet de 1721. Compte de la tutelle des enfants du comte de Bailleul-en-Tournais (Maison *Bernard d'Esquelmes*).

(2) Th. LEURIDAN. *Statistique féodale du département du Nord*. (Extrait du Bulletin de la commission historique), première partie, la châtellenie de Lille, 3^e brochure in-8^o, (Lille, L. Danel, 1877), la *Pèvele*, page 70.

(3) DE Vlieghe (prononcez : DE Vlièghe) : d'azur à la croix d'argent, cantonnée de quatre mouches d'or. Cimier : tête et col d'un cygne au naturel, entre un vol d'argent, ou un cygne issant au naturel, le vol éployé.

(4) *Notices généalogiques tournaisiennes*, t. I, p. 45.

(5) ARCHIVES DE TOURNAI. *Testament de Barbe d'Estrayelles*, Paquet de 1564. — *Chirographes de la Cité*, Layette de 1565, Acte passé le 21 juillet 1565.

(6) Idem. *Testaments*. Testament de Sire Allard *Bourgeois*, approuvé à Tournai, le 5 août 1568, dans le Paquet de 1568.

(7) DE COURTEVILLE DE HODICQ : d'or à la croix ancrée de gueules. CIMIER : un cupidon issant d'argent, les yeux bandés, tenant de sa main dextre une flèche d'argent, la pointe en bas.

(8) *Notices généalogiques tournaisiennes*, t. I, p. 26.

(9) ARCHIVES DE TOURNAI. *Chirographes de la Cité*, Layette de 1583.

CHAPITRE VIII.

LE MANOIR DOU MERIES
OU DU MERI,
NOMMÉ VULGAIREMENT,
CHATEAU D'OMERIES.

CHAPITRE VIII.

LE MANOIR DOU MERIES
OU DU MERI,
NOMMÉ VULGAIREMENT,
CHATEAU D'OMERIES.

VII. *Jacques d'ESTRAYELLES*, écuyer, seigneur de Mouchin (1), des Quennes, du Moulinel, du Monchiel, etc., fut reçu bourgeois de Tournai en payant douze livres flandres dans l'année 1582 (2), étant juré de cette ville. Voici le récit de sa mort tragique arrivée vers 1614.

« Jacques *Landrieu*, fils du bailli de Bercus, ayant eu un diffé-
rend avec Messire Jacques *de Tenremonde*, chevalier, seigneur de
Bercus, et aussi avec Messire Jacques d'ESTRAYELLES, écuyer,
seigneur de Mouchin et d'Esquennes, fut, sans raison sérieuse,
arrêté par ordre de Jacques d'ESTRAYELLES, le jour de la fête de
Mouchin ; tandis qu'on le conduisait en prison, ledit Jacques
Landrieu s'écria : DE BERCUS ! et vindrent à son assistance,
Anthoine *Landrieu*, son frère, et aultres dudit lieu, desquelz ledit
Anthoine blessa ledit Jacques d'ESTRAYELLES, d'une fource en
dessoubz la mandibule senestre, et ledit Bailly dudit Mouchin,
assistant audit Jacques d'ESTRAYELLES, de dague à l'épaule dextre,
à playe ouverte et sang coulant, pendant qu'en luttant, ledit
suppliant Jacques *Landrieu* contre ledit feu Jacques d'ESTRAYELLES,
luy donna quelques coups de poing, en sorte qu'eschappé de ses
mains, il commença à fuire, en laquelle fuyte ledit feu lui brusla
les chausses d'un coup d'escopette qu'il deschargea, et néangmoings,
enhorté dudit Bailly, continua de le poursuyvre jusques ès champs
de la Moiturie, en distance de la place de Mouchin de deux à trois
jectz d'arc, où ledit suppliant et consors, se voyant suyviz de près
dudit DE MOUCHIN et autres, qui le secondoient en nombre de sept à
huict, garnis respectivement de piétins, espées et aultres armes,
s'arrêtèrent en résolution de soy défendre, et de faict, ledit suppliant
offensé dudit coup d'escopette et dont le sang découlait du loing sa
face qu'il essuyoit continuellement, attaqua ledit Jacques d'ESTRAYELLES
et luy porta un coup mortel de coustel au doz, du mesme coustel
infligea aussi un coup en la poitrine d'Arnoul *Roussel*, dont il seroit
terminé depuis, et en mesme conflict porta encores à Brixie *de Marsy*,
sergeant dudit Mouchin, un coup dudit coustel au genoux duquel
toutes fois ledit Brixie ne fut guerres offensé. » (3)

Jacques d'ESTRAYELLES avait épousé à Saint-Jacques de Tournai, dans la journée du 24 janvier 1573 (4), Aliénore HULLAND (5), vicomtesse

(1) ARCHIVES DE TOURNAI. *Chirographes de la Cité*, Layette de 1580.

(2) Idem. *Registre de la loi*, à la date indiquée. — *Notices généalogiques tournaisiennes*, t. II, p. 337.

(3) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU NORD. *Inventaire sommaire*, t. III, p. 224, col. 2. — Lettres de rémission données par les archiducs Albert et Isabelle, et enregistrées à Lille, en 1617.

(4) ARCHIVES DE L'ÉTAT-CIVIL DE TOURNAI, *Paroisse de Saint-Jacques*, Mariages, Reg. 60, fol. 53.

(5) HULLAND : d'azur au chevron d'or, accompagné en chef, de deux étoiles à six rais, et en pointe, d'une gerbe, le tout du même.

de Roulers, fille de Jehan *Hulland*, chevalier, vicomte de Roulers, etc., et de Marie *van Themseke* (1). De ce mariage, vinrent au moins, quatre enfants. Ils suivent :

1. JEHAN *d'Estrayelles*, écuyer, baptisé à Saint-Jacques de Tournai, le 1^{er} juin 1574, tenu sur les fonts par Bastien *de Niesta*, « espagnol », et par la femme du vicomte de Roulers, son aïeule maternelle (2). Il mourut avant 1582.

2. JEHAN D'ESTRAYELLES, qui suivra, VIII.

3. CHARLES *d'Estrayelles*, écuyer, baptisé à Saint-Quentin de Tournai, le 7 juin 1585, fut enregistré comme fils de Monsieur de Mouchin. Il eut pour parrain, Franchois *du Bancq*, et pour marraine, D^{elle} Judith *de Billemon* (3). Il mourut avant 1622.

4. JACQUES *d'Estrayelles*, écuyer, baptisé à Saint-Jacques de Tournai, le 12 janvier 1593, fut tenu sur les fonts par Jacques *Blondiel* et par D^{elle} Catherine *de Bercus* (4). Il mourut avant 1622.

VIII. *Jehan d'Estrayelles*, écuyer, seigneur de Mouchin, des Quennes, du Moulinel, du Monchiel, etc., mourut à Tournai sans avoir pris d'alliance, étant âgé de quarante ans, le 5 janvier 1622 (5). Il y fut inhumé dans l'église du couvent des Croisiers en la paroisse de Saint-Jean-Baptiste. Voici son épitaphe :

Armoiries de la famille D'ESTRAYELLES (d'argent à la fasce de sable) *timbrées d'un casque orné de lambrequins et cimé d'une tête de more (nègre) tortillée d'argent*. Tenants : *deux hommes sauvages armés de massues*.

CHY GIST NOBLE HOMME JEHAN
DESTRAIELLES, DERNIER DV NOM,
ESCVIER, S^r DE MOVCHIN, DES
QVESNES, DV MOVLAINNELLE ET
DU MONCHIEL, QVI TRESPASSA
EN CE COVVENT, LE 5^e DE
JANVIER 1627, AGÉ DE 40 ANS.
PRIÈS POVR SON AME (6).

CHAPITRE VIII.

LE MANOIR DOU MERIES
OU DU MERI,
NOMMÉ VULGAIREMENT,
CHATEAU D'OMERIES.

(1) *Notices généalogiques tournaisiennes*, t. II, p. 337. — ARCHIVES DE TOURNAI, *Chirographes de la Cité*, Layette de 1589.

(2) ARCHIVES DE L'ÉTAT-CIVIL DE TOURNAI. *Saint-Jacques*, Baptêmes, Reg. 38, fol. 17, verso.

(3) Idem, *Saint-Quentin*, Baptêmes, Reg. 294, fol. 10.

(4) Idem, *Saint-Jacques*, Baptêmes, Reg. 39, fol. 11.

(5) Jehan *d'Estrayelles* n'a pu mourir en 1627 comme le dit son épitaphe, car un chirographe de la Cité de Tournai, conservé aux Archives de cette ville dans la layette de 1626, nous apprend que le 15 septembre 1626, Quintin *Norguet* était bailli de *Noble homme Jean Welles*, écuyer, seigneur de Mouchin, Esquennes, etc.

(6) BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE TOURNAI. Manuscrit CCXXVII (227), folio 98. — La date de 1627 est erronée comme nous le prouvons en la note précédente.

CHAPITRE IX.

Les Damery, du Cambrais.

« CETTE famille est connue vers l'an 1126 en 2 chartes de l'abbaye de Saint-Aubert, où se voit que Gérard *Damery* fut établi capitaine sur la milice de Cambray par le châtelain de cette ville. Il y épousa Idette de *Gonnelieu*, fille de Hugues, de laquelle, il procréa Gérard, Herluin, Watier et Amicie, femme de Simon de *Waencourt* ; cet Herluin eut une fille nommée *Basilie* qui donna du bien à l'abbaye du Mont-Saint-Martin. GELIC lui donne pour mari, Gervais du *Chastel* ou de *Chastillon*. Il y a une charte dans l'abbaye de la ville de Saint-Gemme marquée l'an 1159, qui fait mention de ces deux conjoints, qui donnèrent à ladite abbaye le droit de vicomterie en ladite ville. Je trouve depuis en notre Cambrésis des *Watiers*, des *Gérards*, des *Simons* et des *Jeans* DAMERY, ès années 1296, 1329, 1346, 1386, 1431, 1456, etc. Cette maison portoit une fasce.

Je trouve encore une autre famille *Damery* en Cambrésis qui portoit trois aiglettes, de laquelle estoit Jacquemart *Damery*, l'an 1320, qui fut père de Jacquemart, bailli de Wallincourt, en 1363, etc. » (1).

(1) J. LE CARPENTIER. *Histoire de Cambray et du Cambrésis*, 2^e volume, partie III, p. 491.

CHAPITRE X.

Les de Daimeri, de Dammery, de Damer et d'Amorie, en Angleterre.

Les armoiries des OF DAMER, comtes de Dorchester, maison éteinte le 7 mars 1808, sont :

Fascé enté d'argent et de gueules à la BANDE engrêlée d'azur, brochant sur le tout.

Celles des lords d'Amorie qui se sont éteints au XIV^e siècle sont :

Fascé nébulé d'argent et de gueules de six pièces, à la BANDE d'azur, brochant sur le tout.

Extraits des chroniques de Froissart concernant les de Daimeri :

« Quand li princes de Galles entendi ces nouvelles, si fist sonner
» ses trompettes et cryer à l'arme de cief en cor toute son host. Quant
» il oïrent ces nouvelles, il se remisent et recueillièrent tous ensamble,
» si se ordonnèrent et rangièrent moult conveniablement sus les
» camps par batailles, ensi que il devoient estre; car cascuns ne savoit

CHAPITRE X.

LES DE DAIMERI,
DE DAMMERY,
DE DAMER ET D'AMORIE,
EN ANGLETERRE.

» très au partir de Sauveterre (1) quel cose il devoit faire, ne où il se
» devoit traire. Si se ordonnèrent tantost, et se traist cascuns là où il
» devoit aler. La veist-on grant noblèce de banières et de pennons et
» de toute armoirie. Si vous di que c'estoit une grant biautés à
» regarder. Là estoit li avant-garde si bien rengie et si bien ordonnée
» *qu'à parer* (2), de laquele li dus de Lancastre estoit chief et gouvernères,
» et avoecques lui messires Jehans Chandos, connestables d'Aqui-
» taines, liquels i estoit moult estofféement et en grand arroi. Là i eut
» fait par les batailles pluseurs chevaliers. Si fist li dus de Lancastre,
» en l'avant-garde, chevaliers : monsigneur Raoul *Camois*, monsi-
» gneur Gautiers *Oursvich*, monseigneur Thumas DE DAIMERI,
» monsigneur Jehan *de Grandon*, et en fist li dis dus jusques à XII. » (3).

Cela se passait dans les derniers jours de l'année 1366, c'est-à-dire dans le mois de mars 1367 n. st., car ce fut les vendredi et samedi 2 et 3 avril, avant-veille et veille du jour des Rameaux de ladite année 1367, que fut livrée la bataille de Najara où les Anglais furent victorieux et les Franco-Castillans mis en déroute. Parmi les combattants de cette journée, figurent les quatre chevaliers, dont était Thomas DE DAIMERI, et qui venaient d'être armés devant Vittoria, par le duc de Lancastre (4).

Ce *Thomas* DE DAIMERI devait être soit le fils, soit le proche parent de *Thomas* DAMMERY DE BRADLEY qui se signala à la bataille de Crécy, le 26 août 1346, et dont la fille épousa sir Pierre Leigh (5).

Pour ce qui concerne le nom de Bradley nous pouvons dire qu'il est celui d'une terre seigneuriale sise dans le comté d'York et qu'il fut porté par Robert de Bradley vivant en 1332 (6).

On trouve encore un *Thomas Brudelay* parmi les anglais faits prisonniers au combat d'Ouchy-lès-Soissons, le 21 septembre 1372 (7), et un *Robert Bridelay* qui prit part aux joutes données à Saint-Inglevert dans le Boulonnais en 1390 (8).

1) Salvatierra en Biscaye navarraise.

(2) *Qu'à merveille*.

(3) J. FROISSART. *Chroniques*, édition du Baron KERVYN DE LETTENHOVE. Tome VII, pp. 169 et 172. — Edition Buchon, t. I, p. 526.

(4) Idem, ibidem, p. 212. Edition Buchon, t. I, p. 536.

(5) Idem, t. XXI, p. 78. La terre de *Damery* ou *Danmery* est située près d'Epernay (Champagne).

(6) Idem, t. XX, p. 436.

(7) Idem, t. VIII, p. 295. Edition Buchon, t. I, p. 682.

(8) Idem, t. XIV, p. 415.

CHAPITRE XI.

Personnages isolés des noms de *Aymery*, *d'Aimeries*, de *Damery*, etc.

1169. *Matheæi de Aismery* (1).

1199. *Joannes de Aimeries* (2).

1223. *Michel* DE AYMERIES. Il est désigné dans un acte féodal comme vassal de Héloïse, dame de Berlaimont (3).

1267. *Nicolas Daumerie*, clerc, donne à l'abbaye d'Espinlieu, un demi-bonnier de terre situé à Arminsart (porte de Nimy, à Mons), le 21 mai 1267 (4).

1268. *Jehan* D'AIMERIES et Madame Marie, sa femme, créent une rente au profit de l'Hôpital Sainte-Elisabeth du Quesnoi, suivant acte

(1) J. LE CARPENTIER. *Histoire de Cambrai et du Cambrésis*, tome II, partie IV, p. 84, l. 35.

(2) Idem, ibidem, idem, p. 85, l. 44.

(3) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU NORD À LILLE. *Fonds de l'abbaye d'Anchin*.

(4) L. DEVILLERS. *Description analytique de Cartulaires et de Chartiers du Hainaut*, t. III.

CHAPITRE XI.

PERSONNAGES ISOLÉS
DES NOMS DE AYMERY,
D'AIMERIES,
DE DAMERY, ETC.

passé le jour de la Saint-Jean, 1268. Cette rente annuelle montant à vingt-cinq livres de blancs deniers valenciennes fut hypothéquée sur leur héritage situé au Quesnoi, en la rue Porcerie (1).

1296. Messire *Robert* d'AUMERY fut présent à une charte du mardi après les octaves de la Trinité de l'an 1296 : portant règlement sur un différend entre le Chapitre de Saint-Quentin (Vermandois) et Guérard Malesmains, de Hargicourt (2).

1299. *Bauduin* d'AIMERIES, chevalier, était « au Castel de » Blarengnies, li jor del ducasse après disners. » (3).

1371. *Jehan* d'AIMERY ou d'Aymery, religieux de l'abbaye d'Isle à Saint-Quentin (Vermandois) est mentionné dans une charte du mois de mars 1371, sur un accord fait entre les religieux de l'abbaye d'Isle et ceux de l'abbaye de Saint-Prix (4).

1382. *Henri* DAMERIE, écuyer d'écurie du comte de Hainaut. Il reçut « pour otel faire, par viij jours » vj sols (5).

1383 à 1386. Mort de *Jehan Aymery*, chevalier au service du Roi d'Angleterre, duc d'Aquitaine, « là fusmes-nous moult tra- » vaillés, et là fut navré ou corps tout oultre messire *Aymery*, nostre » souverain capitaine, et qui là nous avoit menés, de la main » *Guichart Albiegon*, et le prist, mist grant paine à le sauver, et le » bouta en la ville en une maison, et le fist couchier sur un lit, et » dist *Guichart* à l'oste de la maison : « Gardés-moy bien ce prisonnier, » et faittes diligence qu'il soit estanchié de sa playe ; car il est fort » traveillé, et s'il puet eschapper sans mort, il me rendra volentiers » vingt mille frans ou plus ». Après ces paroles, *Guichart* laissa, » comme dit est, son prisonnier, et retourna à la bataille, et y fut » moult bon homme d'armes avecques les autres ». Plus loin on lit : » Toutesfois *Guichart Albiegon* perdi son prisonnier par sa grant » négligence ; car l'oste à qui il l'avoit recommandé pour le faire » estanchier, le laissa tant saignier qu'il en moru, et ainsi fina *Jehan » Aymery* » (6).

1383-1387. *Gente* DE LE DAMERIE, veuve de Gilles de le Tourbe, testa à Tournai, en février 1383, et son testament y fut approuvé le 21 avril 1387. Elle donna à D^{elle} *Jehanne Trikarde* (Trikart), une croisette d'argent renfermant un morceau de la vraie Croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ (7).

(1) ARCHIVES COMMUNALES DU QUESNOI.

(2) DOM CAFFIAUX. *Trésor généalogique*. Paris, Ph.-Denys Pierres, 1777, petit in-4°, t. I (seul paru), p. 390. D'après la charte 120 du Cartulaire du Chapitre de Saint-Quentin.

(3) J. LE CARPENTIER. *Histoire de Cambrai et du Cambrésis*, t. II, partie IV. p. 39, l. 28.

(4) DOM CAFFIAUX. *Trésor généalogique*, pp. 50 et 467. D'après les chartes 20 et 124 du Cartulaire de l'abbaye d'Isle, alors déposé chez le curé de Gricourt.

(5) *Deuxième Cartulaire du Hainaut*, p. 637. — Archives de l'Etat, à Mons.

(6) FROISSART. *Chroniques*, Edition Kervyn, t. XI, pp. 117, 118.

(7) ARCHIVES DE TOURNAI. *Testaments*. Paquet de 1387. — A. LOUYS DE LA GRANGE-AUX-ORMES, *Choix de testaments tournaisiens*, p. 102, N° 303.

1388. Jehan dit Rogier *Damery* est envoyé par le duc de Bretagne vers le roi d'Angleterre, Richard II (1).

Le duc de Bretagne, moyennant la restitution à lui faite, du comté de Richemont, offrait son alliance aux Anglais pour combattre la France et reprendre sur elle, les domaines continentaux qu'ils avaient perdus.

1393. Hugues *Damery*, sergent du duc de Bretagne, est cité dans une charte de 1393 (2).

1401, 25 août. D^{elle} Jehanne le Monnière (le Monnier), veuve de Piérart DE BARY, était mère de Jehan de Bary et de *Magne* (Marie-Magdeleine) DE BARY, femme de Jehan DAUMERIE. Elle demeurait à Tournai, en la rue de la Gailletrie, paroisse de Saint Jehan des Cauffours. L'acte où elle est mentionnée porte pour suscription : « Escript Jehan Ridoul » (3).

1442. *Christophe* DAMERIES, homme de fief de Monseigneur Corneille de Gavre, seigneur de Lens, 1442 : UNE ÉTOILE. Légende : Seel Crestofle Davmer... (4).

1465. *Jehan* D'EMERIES, bailli de Wasseige, père de Jehanne d'*Emeries*, seconde femme de Jehan, bâtard de Namur, seigneur de Trivières, qui était veuf de Marguerite de Barbençon, dite de Dons-tiennes qu'il avait épousée le 23 octobre 1449 (5).

1641. Testament de Catherine *Desmaretz*, veuve de Jean DAMERY, décédée dame du veuvé des veuves de la paroisse de Sainte-Marguerite à Tournai (6).

1654. Testament de *Marie* DAMERIE, veuve d'Antoine *Rentier* (7).

CHAPITRE XI.

PERSONNAGES ISOLÉS
DES NOMS DE AYMERY,
D'AIMERIES,
DE DAMERY, ETC.

(1) FROISSART. *Chroniques*, Edit. Kervyn, t. XIII, p. 350.

(2) Idem, ibidem, idem, t. XXI, p. 78.

(3) ARCHIVES DE TOURNAI. *Chirographes de Saint-Brice*, Layette de 1401.

(4) J. TH. DE RAADT. *Les Sceaux armoriés des Pays-Bas, etc.*, t. I, page 366, d'après un sceau conservé à Mons, dans les Archives de M^r DE LATTRE DU BOSQUEAU.

(5) *Annales du Cercle archéologique de Namur*, t. 22, p. 317.

(6) ARCHIVES DE TOURNAI. *Testaments*. Paquet de 1641.

(7) Idem, ibidem, Paquet de 1654.

CHAPITRE XII.

Les d' Aymeries, de Momignies.

CETTE famille est-elle une branche des *d' Aymeries* dits *d' Aumerie* ou est-elle issue d'un bâtard des seigneurs d'Aymeries du nom de *ROLIN* ? Nous ne saurions rien affirmer quant à cela, car la filiation qui a pu être relevée dans les Archives de l'Etat-Civil de Momignies (1) est trop moderne dans son premier degré pour permettre de présumer la véritable origine.

I. *Pierre DAYMERIES*, époux de *Martine DE LOBBES*. C'est à l'occasion du baptême de son fils Jean, qui eut lieu le 10 octobre 1658, que son nom apparaît pour la première fois dans les Archives de Momignies. En 1693, *Pierre Daymeries* et *Jean Daymeries* étaient hommes de fief du Jugement de Momignies, comme le prouve cette quittance :

« Le XIII^e jour du mois d'octobre 1693, fut cogneut par Jean » *Berteaux*, chartier (2), demorant à Momeignies, d'avoir receu

(1) MOMIGNIES est une commune du canton de Chimay dont l'église est dédiée à Saint-Amand. Jadis l'abbaye de Saint-Feuillien du Rœulx avait la collation de la cure de cette paroisse.

(2) Charretier.

» d'Hilaire *Bertaux*, son frère, aussi chartier demorant à la Thiérasse,
 » jugement dudit Momeignies, le denier capitaux d'une rente portante
 » la somme de douze liards qu'il avoit à sa parte prinse en une rente
 » de trente-six livres assise et réalisée sur une maison, chambres,
 » estable, grange, four, et trois quartrons de courtil, gisant à la ditte
 » Thiérasse que ledit Hilaire Bertaux avoit reprins au passément fait
 » par les héritiers par plainte de non partable.

« Item. Ledit Jean Berteaux cognoit et affirme d'estre entière-
 » ment satisfait dudit Hilaire, son frère, de sa parte qui luy touchoit
 » des bestes chevalines que ledit Hilaire puit avoir le quitance et y
 » renonçant une fois, seconde et tierce, tant à la ditte rente de douze
 » liards qu'à la prétention qu'il pouvoit avoir aux dittes bestes
 » chevalines et cest pour et au profist de sondit frère. Et pour affir-
 » mation de toute vérité, a ici mis sa signature au bas. Celles des
 » hommes de fiefs en bas soussignez desus.

(s) Jean *Bertaux* ; (s) *Piere* DAYMERIES, 1693 ;

(s) *Jean* DAYMERIES.

L'acte est écrit de la main de Pierre *Daymeries*.

Celui-ci laissa donc un fils, qui suit, II.

II. *Jean* DAYMERIES, baptisé à Momignies, le 10 octobre 1658, homme de fief du jugement de Momignies en même temps que son père en 1693, épousa *Adrienne* POUTRAIN.

Il fut père d'*Amand* DAIMERIES, qui suit, III.

III. *Amand* DAIMERIES, né à Momignies, le 6 avril 1701, y mourut le 7 février 1766, après y avoir épousé *Marie-Magdeleine* BACHELART (1), qui lui donna les trois enfants qui suivent :

1. MARIE-JOSEPH *Daimeries* (selon sa signature) née à Momignies, le 11 juin 1731, y décéda le 2 décembre 1796, après y avoir épousé, le 1^{er} mai 1755, *Antoine-Joseph* OGER (2).

2. NICOLAS DAIMERIES, qui suivra, IV.

3. THÉRÈSE *Daimeries*, née à Momignies, le 13 novembre 1734, y mourut le 31 mars 1770, y ayant épousé *Jean-Baptiste* BACHELART.

IV. *Nicolas* DAIMERIES, qui signait *N.-J. Daimeries*, fut baptisé à Momignies le 6 décembre 1732, et y mourut le 19 novembre 1794. Il avait épousé audit lieu, le 4 juin 1776, *Marie-Magdeleine* DESCHAMPS (3), laquelle mourut avant le 4 mars 1818.

(1) Selon un acte passé à Momignies pardevant les hommes de fief du Hainaut, le 25 février 1780, *Marie-Magdeleine Bachelart* vivait encore à cette date.

(2) Le 22 décembre 1755, diverses parties de rentes furent vendues à *Laurent-Joseph Deschamps*, maieur de Momignies, par *Marie-Catherine Pepin*, veuve de *Pierre-André Barbiton* et par *Antoine-Joseph Oger* époux de *Marie-Joseph* DAIMERIES. Les échevins de Momignies étant : *Jean-Baptiste Bansart*, *Jean-François Bouttefeux*, *Jean Depienne*, *Dominique Allart*, *Jean-Baptiste Hucelin* et *Jacques Ansiaux*.

(3) DESCHAMPS : de gueules à trois gerbes d'or.

CHAPITRE XII.

LES D'AYMERIES,
DE MOMIGNIES.

CHAPITRE XII.

LES D'AYMERIES,
DE MOMIGNIES.

De ce mariage, vinrent treize enfants. Ils suivent :

1. NICOLAS *Daimeries*, né à Momignies, le 15 mars 1777, mort avant le 23 février 1778.

2. NICOLAS *Daimeries*, né à Momignies le 23 février 1778, signait *N. J. Daimeries*. Il fut secrétaire communal de sa commune natale et y mourut en célibat.

3. JEAN-BAPTISTE *Daimeries*, né à Momignies, le 13 avril 1779, y fut clerc, chantré et instituteur. Dans le partage des immeubles de sa famille, fait le 4 mars 1818, voici quel fut son lot :

« La moitié de sept quarterons de courtil à prendre du côté de la Fontaine, » située au lieu dit le Gailly, mairie dudit Momignies, tenant du levant à Cirile » Bouttefeux, du midy au pret de l'Eglise, du couchant à son compagnon compar- » çonnier (Pierre Daimeries) et du Nord aux pretz des pauvres, à charge de payer » dix livres et demie de rente et une année et demie d'arrérage, due au sieur » de Clerfayt, de Macon, échéant au quatre décembre. Etant conditionné qu'on » laisseroit le coulant de l'eau dans le fossé comme de coutume ».

JEAN-BAPTISTE épousa Victoire *Norbert*, qui lui donna trois enfants :

A. *Jean-Baptiste* DAIMERIES, curé de Molembaix.

B. *Amand* DAIMERIES, instituteur communal de Momignies, y décédé sans postérité de son union avec *N...* DUMÉES.

C. *N.....* DAIMERIES, fille, morte sans alliance.

4. ROSALIE *Daimeries*, née à Momignies, le 27 septembre 1780, y décédée le 10 novembre 1784.

5. MARIE-CATHERINE *Daimeries*, née à Momignies, le 12 février 1782.

6. PIERRE-ELOI-JOSEPH *Daimeries*, né à Momignies, le 9 janvier 1784. Il signait *P.-J. Daimeries*. Vivant encore en 1818, il mourut célibataire.

7. AMAND-FRANÇOIS *Daimeries*, né à Momignies, le 20 janvier 1786, y décédé le 21 octobre 1794.

8. FERDINAND-JOSEPH *Daimeries*, né dans ladite commune le 14 juin 1787, se maria et fut père de cinq enfants :

A. *Luc* DAIMERIES.

B. *N....* DAIMERIES, fille.

C. *Marcellin-Joseph* DAIMERIES, célibataire à Momignies.

D. *Ferdinande-Josèphe* DAIMERIES, sans alliance à Momignies.

E. *Rosine* DAIMERIES, morte sans alliance.

9. MARIE-ROSALIE *Daimeries*, née à Momignies, le 3 mars 1789, y décédée le 28 avril suivant.

10. HONORÉ-FEULLIEN-JOSEPH DAIMERIES, qui suivra, V.

11. JEAN-SIMON-JOSEPH *Daimeries*, né à Momignies, le 6 décembre 1791.

12. SIMON-FEULLIEN *Daimeries*, né en ladite commune, le 4 mars 1793, y décédé le 9 dudit mois.

13. JEAN-JOSEPH *Daimeries*, jumeau du précédent, mourut à Momignies, le 28 décembre 1793.

V. *Honoré-Feuillien-Joseph* DAIMERIES, né à Momignies, le 23 avril 1790, fut bourgmestre de son village natal où il mourut le 25 novembre 1875. Sur sa tombe au cimetière de Momignies, on lit cette inscription :

LE SOUVENIR
DE L'HOMME DE BIEN
EST IMPÉRISSABLE.

—
A LA MÉMOIRE
D'HONORÉ-FEULLIEN-JOSEPH
DAIMERIES
ANCIEN BOURGMESTRE,
DÉCÉDÉ A MOMIGNIES,
LE 25 NOVEMBRE 1875,
A L'ÂGE DE 85 ANS.
R. I. P.

Honoré-Feuillien-Joseph *Daimeries* épousa *Rosalie* LEDOUX. De cette union, vinrent cinq enfants qui suivent :

1. CLÉMENT *Daimeries*, prêtre, vicaire à Sivry.
2. HONORÉE *Daimeries*, mariée à *Constant* COLLET, propriétaire à Momignies.
3. JEAN-BAPTISTE *Daimeries*, décédé chef de service aux Chemins de fer de l'Etat belge. Il avait épousé à Anvers, *Hélène* HUYSMAN, dont quatre enfants :
 - A. *Marguerite* DAIMERIES, née à Binche, le 18 juin 1869.
 - B. *Georges* DAIMERIES, ingénieur, né à Binche, le 12 mars 1871.
 - C. *Jeanne* DAIMERIES, née à Binche, le 18 avril 1872.
 - D. *Charles* DAIMERIES, né dans la même ville, le 17 novembre 1874.
4. ANTHYME *Daimeries*, né à Momignies, le 27 avril 1829, propriétaire, place Royale à Bruxelles en 1899. Il épousa à Bruxelles, le 15 mai 1858, *Lambertine* PETIT-JEAN, qui lui donna un fils qui suit :
 - A. *Anthyme* DAIMERIES, ingénieur, professeur à l'Université de Bruxelles, né dans cette ville, le 27 avril 1859.
5. LUDIVINE *Daimeries*, née à Momignies, le 3 mai 1831, rentière audit lieu. Elle est veuve de *Jules* DEMORGNY.

Y aurait-il eu à Momignies un autre rameau de la famille *Daimeries*? Nous avons vu et lu un acte passé dans cette commune, le 26 janvier 1761, pardevant Maieur et échevins, lequel était signé d'abord par les intéressés, Laurent-Joseph *Deschamps*, Marie-Magdeleine *Le doux*, son épouse, et Marie-Joseph *Baivier*, puis par le Mayeur, Jean-Baptiste *Bansart*, puis par les échevins : E. *Bucquet*, Nicolas *Murgaux*, Michel *Fiévet* et F. DAIMERIES (*estably pour cette fois seulement*).

F. DAIMERIES pourrait être frère ou cousin de Nicolas *Daimeries*, du degré IV.

CHAPITRE XII.

LES D'AYMERIES,
DE MOMIGNIES.

CHAPITRE XIII.

Variantes du nom d' *Agmeries*, dit d' *Aumerie*.

1100. Ameries. Archives de l'abbaye d'Anchin, à Lille.

1115. Emmeries. Id.

1160. Aismery. Titre de l'abbaye de Honnecourt. Voyez :
J. LE CARPENTIER, *Hist. de Cambrai*, etc., Partie IV, p. 84.

1177. Aymeries. Lettre d'Alard, évêque de Cambrai.

1186. Emmeries. Archives de l'abbaye d'Anchin, à Lille.

1301. Aimerie. Titre de l'abbaye de Saint-Aubert. Voyez :
J. LE CARPENTIER, Partie IV, p. 24.

1344. Ammeries. FROISSART, *Chroniques*, Edition Kervyn, t. V,
p. 55.

17^e siècle. Ameries. *Carte géographique de Frédéric* DE WIT.

Noms extraits des Archives d'Etat-Civil des villes et villages
des arrondissements judiciaires de Tournai, de Mons et d'Audenarde
qu'il nous a été donné de consulter :

DAUMERIE. Acren (les deux), Anserœul, Ath, Basècles, Biévène,
Bois de Lessines, Braffe, Brasménil, Chapelle-à-Oie,

Chapelle-à-Wattines, Flobecq, Ghislenghien, Ghoy, Gibecq, Herquegies, Isières, Lessines, Leuze, Ligne, Maubray, Meslin-l'Evêque, Molembaix, Mourcourt, Moustier-au-Bois, Ollignies, Ostiches, Pommerœul, Rebaix, Roucourt, Thieulain, Tourpes, Tournai, Wodecq.

DAULMERIE. Acren (les deux), Anvaing, Arc-Ainières, Ath, Bois-de-Lessines, Bouvignies, Chapelle-à-Wattines, Cordes, Dergneau, Forest, Frasnes-lès-Buissenal, Ghislenghien, Gibecq, Herquegies, Isières, Lessines, Meslin-l'Evêque, Montrœul-au-Bois, Moustier-au-Bois, Ollignies, Roucourt, Velaines, Warcoing.

DAUMERIES. Ath, Basècles, Bois-de-Lessines, Ghislenghien, Lessines, Leuze, Roucourt, Silly, Tourpes.

DAULMERIES. Ath, Bois-de-Lessines, Lessines, Meslin-l'Evêque.

DAUMERYE. Basècles, Bois-de-Lessines, Braffe, Ghoy, Lessines, Moustier-au-Bois, Tournai.

DAUMERYES. Basècles, Bois-de-Lessines, Leuze, Roucourt, Tourpes.

DAUMERY. Basècles, Braffe, Chapelle-à-Oie, Gibecq, Isières, Lessines, Leuze, Melles, Pommerœul, Rebaix, Tournai.

DAULMERI. Bois-de-Lessines, Lessines.

DAULMERYE. Bois-de-Lessines, Ghoy, Gibecq, Isières, Lessines.

D'AUMERIE. Ath, Chapelle-à-Oie, Gibecq, Rebaix.

D'AULMERIE. Ath, Chapelle-à-Oie, Everbecq, Gibecq, Meslin-l'Evêque.

D'AUMERY. Ath, Braffe.

DAULMERI. Roucourt.

DAMMERIES. Tournai.

DAULMERY. Ath.

DAMARY. Tournai.

DAMERIE ou DĀMERIE pour DANMERIE. Idem.

DAMERY. Idem.

DAMERIES. Idem, Fouleng.

DAMERYE. Gibecq.

DAMIERIES. Momignies.

D'AIMERIES. Id.

DAIMERIES. Id.

DAYMERIES. Id.

DAYMERIE. Gibecq.

D'AYMERIE. Id.

D'AYMERYS. Gibecq.

CHAPITRE XIII.

VARIANTES
DU NOM D'AYMERIES,
DIT D'AUMERIE.

CHAPITRE XIII.

VARIANTES
DU NOM D'AYMERIES,
DIT D'AUMERIE.

DAUSMERIE. Attre, Mévergnies.
DAULMERY. Gondregnies.
DOMMERIE. Bois-de-Lessines, Escanaffles, Lessines, Leuze
Tournai.
DOMMERIES. Lessines, Tournai.
DOMERIE. Ath, Bois-de-Lessines, Chapelle-à-Oie, Lessines,
Rebaix, Roucourt.
DOMERI. Chapelle-à-Oie, Meslin-l'Evêque, Wiers.
DOMERYE. Gibecq, Lessines.
DOMRIE. Braffe, Lessines.
DOMMERY. Roucourt
DOMRYE. Chapelle-à-Oie, Gibecq.
DOMRI. Gondregnies.
DOMERIT. Bas-Silly, Gondregnies.
D'OMERIT. Bas-Silly.
D'OMRY. Gondregnies.
DOLMERY. Fouleng, Gondregnies.
DOUMERY. Arbres, Maffles.
DOMERY. Ath, Chapelle-à-Oie, Gibecq, Herquegies, Lessines,
Rebaix, Wiers.
DOMERAYE. Ath, Lessines.
DEMAIRIE. Momignies.
DEMAIRIES. Idem.
DEMERIE. Ath.
DUMAIRIE. Ghislenghien.
DUMAIRYE. Idem.
DUMERY. Ath.

De ces cinquante noms, il n'est resté dans l'usage que ceux de DAIMERIES, Daulmerie et Daumerie, à quoi nous devons ajouter que la branche hollandaise a toujours signé *d'Aumerie*.

Tous ces changements dans un nom indiquent la grande indifférence ou l'ignorance de ceux qui le portaient et qui ont laissé à l'initiative des clercs de paroisse, la création d'autant de souches familiales nouvelles qu'il existe de variantes orthographiques.

C'est ainsi qu'on remarque sept formes différentes dans les archives des états-civils de Silly et de Rebaix en deux générations successives, et, ce qui peut paraître invraisemblable, six variations qui figurent dans le testament de Joseph *d'Aumerie*, mort à Ath, le 24 octobre 1721, où pour combler la mesure, le testateur a pris soin de signer deux fois et de deux manières.

Mais, heureusement, un obstacle est venu s'opposer à la création de cinquante races par l'altération du nom primitif en cinquante variétés. Cet obstacle, qui paraît au premier abord peu de chose, est pourtant le plus sûr garant de la famille ; il maintient l'existence d'un nom à travers les siècles, même après complète extinction ; il permet aux membres d'une maison noble de se reconnaître pour cousins malgré les parentés les plus lointaines et la dispersion en divers pays.

Cet obstacle au relâchement des liens de famille, cette marque ineffaçable de reconnaissance de race, c'est *le blason des armoiries*. Chaque noble doit savoir blasonner son écu de façon à pouvoir le dessiner ou le faire peindre, en démontrant par là qu'il est digne de le porter et qu'il sait d'où il tient ce signe de l'antique honneur de son nom.

Les monuments sigillographiques armoriés sont une des meilleures sources pour la critique historique. Comme ils sont assez nombreux pour la famille d'AYMERIES dite *d'Aumerie*, nous allons leur consacrer le chapitre suivant.

CHAPITRE XIII.

VARIANTES
DU NOM D'AYMERIES,
DIT D'AUMERIE.

CHAPITRE XIV.

Les monuments sigillographiques de la famille d'Aumeries, dite d'Aumerie.

I. 1212. Grand sceau de *Martin* DAIMERI, chevalier portant un écu en forme de poire *chargé de la bande échiquetée* (1). Ce sceau se trouvait attaché à une charte concernant un accord passé entre *Martin d'Aumeries* et *Gérard de Jauche* relativement à des dîmes dues à l'abbaye d'Anchin. Il n'est connu que par un moulage déjà ancien qui fit partie de la collection de l'antiquaire DETAILLE, jadis professeur de gymnastique de l'Athénée royal de Tournai. Il y a quelques années, après la mort de cet archéologue, on vendit tout le mobilier qu'il avait délaissé et le moule fut adjugé à l'antiquaire SECRET.

(1) Tous les sceaux des d'Aumeries portent la bande *échiquetée* de deux traits ou *tires*.

Celui-ci l'a cédé à M. P.-J. D'AUMERIE qui en a fait hommage aux Archives du Royaume. Derrière ce moule, on lit cette inscription :

*Sceav
de Martin Daimeri
chev. dit de Mons.
Lettre d'accord entre lui et Gérard
de Gauchia. Question de dîme
pour l'abbaye d'Enchin.
le ije may mijcxiij.*

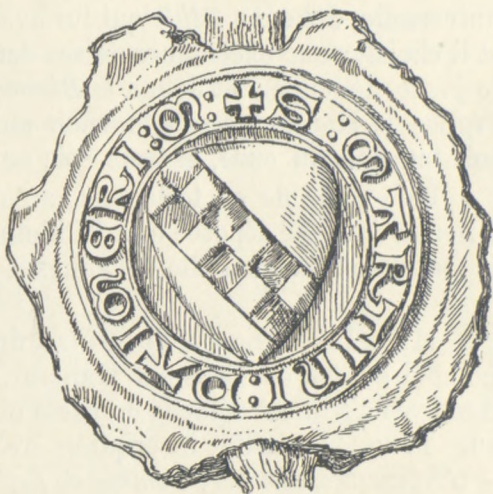
Quant à la légende qui entoure l'écusson, elle est en lettres onciales et porte :

† S : MARTINI : DAIMERI : M :

Soit *Scel de Martin d'Aimeri, chevalier (MILITIS).*

Le nom de Martin d'Aymeries se trouve rapporté par J. LE CARPENTIER, en son *Histoire de Cambray*, etc., partie IV, page 24, ligne 18 ; par MIRÆUS, *Opera diplomatica*, t. 3, p. 73, seconde colonne, et par les *Archives de la Noblesse de France*.

Dans ces ouvrages, on trouve Martin d'Aymeries parmi les nobles seigneurs qui devaient prendre part à la croisade en 1201.



II. 1438. Sceau de Martin DAUMERIES, dit Houart.

Martin Daumeries dit Houart est nommé dans un acte passé à Tournai, échevinage de Saint-Brice, le 2 décembre 1437, sous le nom de Martin Houart dit Daumeries (1). Il n'y reçoit aucune qualification, mais il fut paraît-il qualifié écuyer dans un acte passé au Saulchoir-lès-Tournai, et qu'il scella. On lit, en effet, sur la queue du sceau, cette inscription assez moderne : « *Martin doumeries, escuyer, donné à Kain à l'abbaye du Saulchoir* ». Quant à l'acte, il n'existe plus.

Le sceau a pour légende : † S. MARTIN DAUME..., où les dernières lettres manquent par suite d'une cassure. Il a pour armorial un écusson écartelé à la bande échiquetée brochant sur le tout et accompagnée en chef au 2^e quartier, d'une molette à six pointes, et en pointe,

CHAPITRE XIV.

LES MONUMENTS
SIGILLOGRAPHIQUES
DE LA FAMILLE
D'AYMERIES,
DITE D'AUMERIE.

(1) ARCHIVES DE TOURNAI. Chirographes de l'échevinage de Saint-Brice, Layette de 1437.

CHAPITRE XIV.

LES MONUMENTS
SIGILLOGRAPHIQUES
DE LA FAMILLE
D'AYMERIES,
DITE D'AUMERIE.

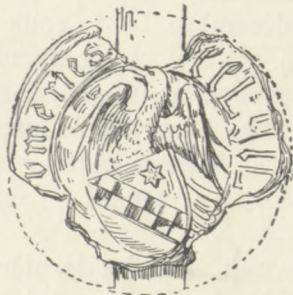
au 3^e quartier d'une étoile à six rais. On nous affirme que ce scel provient de la collection qu'avait réunie en son château de Grandbreucq à Escanaffles, le Comte Joseph de Saint-Genois, auteur des *Monuments anciens*.



Nous sommes du reste, rassuré sur l'existence de *Martin d'Aumerie* à Kain en 1438, car ce fut au Saulchoir qu'il testa le 12 juin 1462. Son testament fut présenté après son décès, le 16 dudit mois de juin, à l'approbation des maieur et échevins de Saint-Brice et du Bruille, par sire *Nicolas PAMELART*, curé de Kain, *Piérart ENGLEBERT* et *Piérart DE LATTRE* (1). Par cet acte, *Martin d'Aumerie* désigna pour légataire universelle, *Jehenne Blide* qui lui avait rendu de nombreux services, et il choisit pour exécuteurs de ses dernières volontés, *Jehan le Roy*, le josne (le jeune), et *Jehan le Blancq*. Il légua cinq sols tournois à l'église de Kain, cinq sols tournois aux pauvres de la paroisse, cinq sols tournois au curé, et trois sols au clerc (2).

Une copie de ce testament, accompagnée du sceau de *Martin d'Aumerie*, a été déposée à la Bibliothèque royale de Belgique, dans le fonds GOETHALS où elle est annexée au dossier 2,004.

III. 1496. Sceau de *Gilles dit Gillart d'Aumerie*, écuyer, homme de fief de Lens en Hainaut. Ce scel qui repose dans les Archives d'Ath est détaché de l'acte où il était apposé, mais il porte sur la queue, cette inscription relativement moderne : « *Gilles d'Aumeries, escuyer, homme de fief de Lens, dispose de maison sur le marchez, 1496, le 1^{er} mars, en faveur de ses fils : ADRIEN, époux de Jeanne VILAIN, et ANSEAU.* »



Sa légende est : SEEL GILLES DAUMERIES, et son armorial est un écu à la bande échiquetée de deux traits, accompagnée en chef d'une étoile posée sur le second quartier. Support : une aigle.

Gillart d'Aumerie est nommé parmi les feudataires de la pairie de Lens, à la page ix du tome I des *Monuments anciens* du comte de Saint-Genois.

(1) ARCHIVES DE Tournai. Testaments, Paquet de 1462, Pièce originale.

(2) Ce qui nous paraît étrange, c'est l'absence de la qualification d'écuyer, dans l'acte de 1437 et dans le testament de *Martin d'Aumerie*, alors qu'elle figure sur l'annotation d'écriture moderne (quoique jaunée) de la queue du sceau mis au bas de l'acte perdu qui datait de 1438.

IV. Vers 1500-1510. Sceau détaché d'acte. Légende : S. ADRIEN DAIMERI. Armorial : écu à la bande échiquetée de deux traits, timbré d'un casque grillé, taré aux trois quarts, couronné et cîmé d'un écran octogone aux armes de l'écu, échancré, huppé et bordé.

C'est le sceau d'Adrien d'Aumerie, fils aîné de Gilles dit Gillart, et censier de Moulbecq, au hameau du Patard, sis aux confins des communes de Gibecq, Mévergnies et Meslin-l'Evêque. L'épithaphe d'Adrien, placée dans l'église de Gibecq, porte ces mêmes armoiries recouvrant le centre d'une croix de Lorraine.

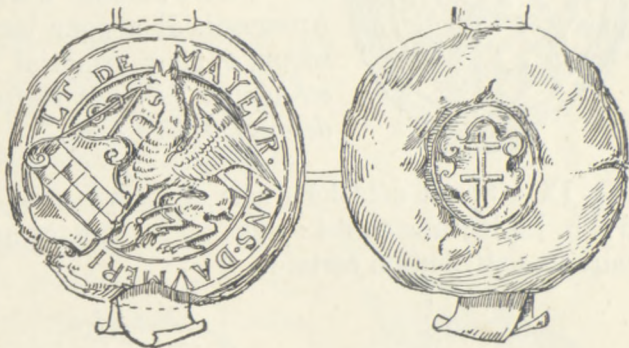


CHAPITRE XIV.

LES MONUMENTS
SIGILLOGRAPHIQUES
DE LA FAMILLE
D'AYMERIES,
DITE D'AUMERIE.

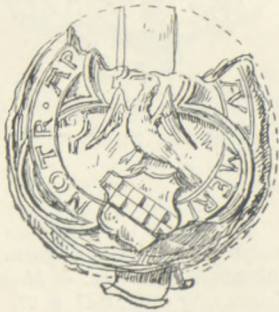
V. 1521. Sceau détaché d'acte. Anseau DAUMERIE, maître-peintre et lieutenant-maireur de la ville d'Ath, déclare avoir chez lui le surplus des capitaux d'une rente, le 17 juin 1521. L'acte se trouve dans les Archives d'Ath parmi les chirographes scabinaux et figure à l'inventaire sous le n° 1,667.

Lescel d'Anseau DAUMERIE a pour armorial, un écu à la bande échiquetée de deux traits. Support : un griffon, lequel tient du bec, l'écu suspendu par des courroies.



Le contre-scel porte une croix de Lorraine dans un écusson.

VI. 1537, 14 mai. Sceau détaché d'Adrien DAUMERIE, prêtre, notaire apostolique et impérial. Ce scel, conservé aux archives d'Ath, a figuré au bas d'un acte repris à l'Inventaire du greffe scabinal sous le N° 4,219, et constatant que le 14 mai 1537, le maître de chapelle de l'Empereur-Roi comparut pardevant les maireur et échevins de la ville d'Ath.



Légende : AVMERI, NOT. AP.
Armorial : Ecu à la bande échiquetée de deux traits. Support : une aigle essorante enlevant l'écu dans ses serres et accompagnée d'une crosse abbatiale.

CHAPITRE XIV.

LES MONUMENTS
SIGILLOGRAPHIQUES
DE LA FAMILLE
D'AYMERIES,
DITE D'AUMERIE.

VII. 1565. Sceau détaché d'acte. — Jean d'AIMERIES, maieur de la seigneurie de Molembaix à Fouleng en 1559, a son scel conservé dans les archives de la ville d'Ath.



Légende : S.....DA.....ESCVYBR.

Armorial : écu à la bande échiquetée de deux traits, portant pour brisure un franc-canton chargé d'une étoile à six rais. Timbre : casque grillé, taré aux trois quarts, couronné et orné de lambrequins. Cimier fruste.

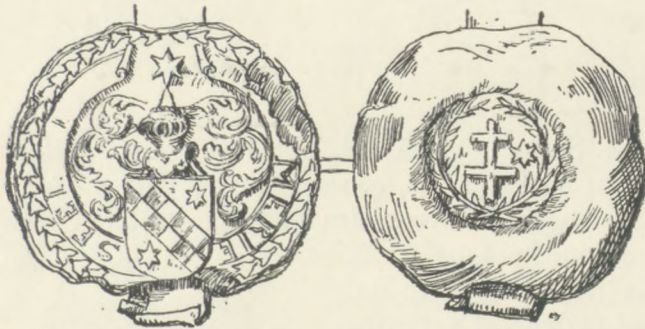
Sur la queue du sceau, on lit : Ath, 1565, Jean d'Aimeries, esc. (1).

VIII. 1620. Sceau détaché d'acte. C'est celui de Jean DAUMERIE, maieur d'Herchies, natif de Silly, fils de Paul et d'Anne de le Corbière, décédé à Ath, le 8 mars 1657, enterré dans la chapelle du Rosaire en l'église de Saint-Julien de la dite ville.



Ce scel est conservé dans les archives de M. Pierre-Joseph d'Aumerie, brasseur à Anserœul. Il a pour légende : S. JEAN DAUMERIE, et pour armorial : un écu à la bande échiquetée de deux traits. Tenant : un ange debout derrière l'écu.

IX. Sceau détaché d'acte conservé aux Archives de la ville d'Ath. La légende en est : SEEL.....MERIE, ce qui n'a pas permis d'en faire une attribution certaine.



Voici l'armorial de ce document sigillaire :

Ecu à la bande échiquetée de deux traits, accompagnée de deux étoiles, l'une en chef et l'autre en pointe.

Timbre : casque grillé, taré aux trois quarts, orné de ses lambrequins et cîmé d'une étoile à six rais.

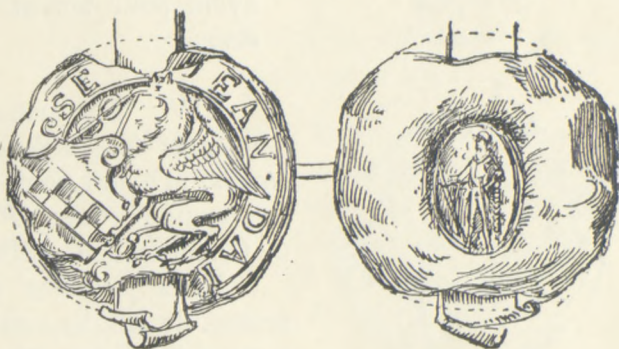
(1) Sous le nom de Jehan DAMERIES, sans autre qualification, il figure en 1556 (1557 n. st.) comme échevin de la seigneurie de la Salle à Fouleng, et en 1559, comme maieur du fief de Molembaix audit lieu. — *Mémoires et publications de la Société des sciences, arts et lettres du Hainaut*, V^e série, t. II, p. 67.

Le contre-scel est chargé d'une croix de Lorraine qu'accompagne une étoile à six rais posée sur le 2^e quartier ; le tout soutenu par deux branches de laurier.

CHAPITRE XIV.

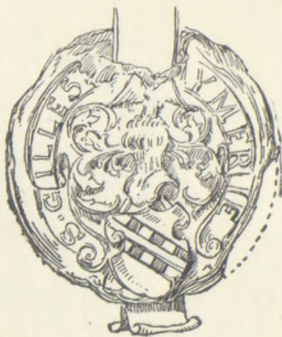
LES MONUMENTS
SIGILLOGRAPHIQUES
DE LA FAMILLE
D'AYMERIES,
DITE D'AUMERIE.

X. Sceau détaché d'acte, conservé aux Archives d'Ath. L'indication mise sur la queue porte que c'est le sceau d'un *Jean DAIMERIES*, écuyer. Il a pour légende : SE.....AN DAI.....S. E, et son armorial est un écu à la bande échiquetée de deux traits, ayant pour support à senestre un griffon soutenant du bec, l'écu par des courroies. — Le contre-scel est un chevalier au repos s'appuyant sur son bouclier.

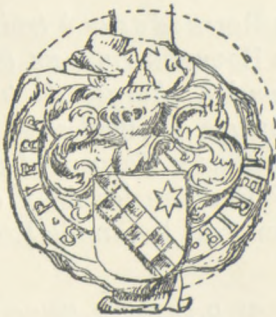


XI. Sceau détaché d'acte, conservé aux Archives de la ville d'Ath. La légende permet de voir que c'est le scel d'un *Gilles DAYMERIE*. Elle est ainsi conçue : S. GILLES. .AYMERIE.

L'armorial de ce scel est un écu à la bande échiquetée de deux traits, mais chargée d'un bâton (cotice) brochant sur le tout en bande. Timbre : casque grillé taré aux trois quarts, orné de ses lambrequins. Cimier : fruste.

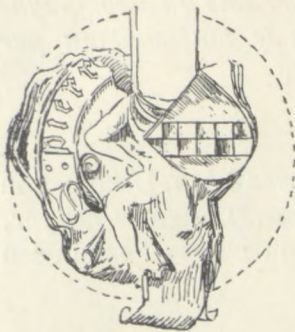


XII. xvii^e siècle. Sceau détaché d'acte, conservé aux Archives de la ville d'Ath. On voit par la légende que c'est le sceau d'un *Pierre d'AUMERIE*, car elle porte ces mots : S. PIERRE ...MERIE. Les armoiries sont un écu à la bande échiquetée de deux traits, accompagnée en chef d'une étoile à six rais posée sur le deuxième quartier. Timbre : casque grillé, taré aux trois quarts. Cimier : une étoile à six rais.

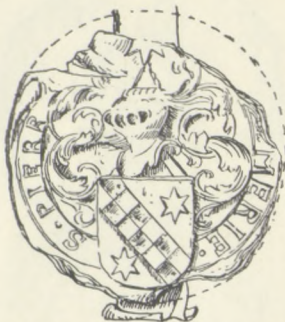


CHAPITRE XIV.

LES MONUMENTS
SIGILLOGRAPHIQUES
DE LA FAMILLE
D'AYMERIES,
DITE D'AUMERIE.

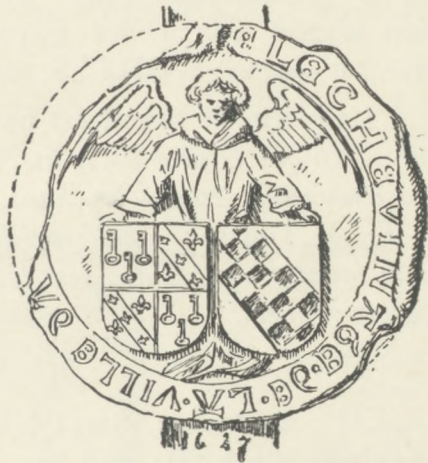
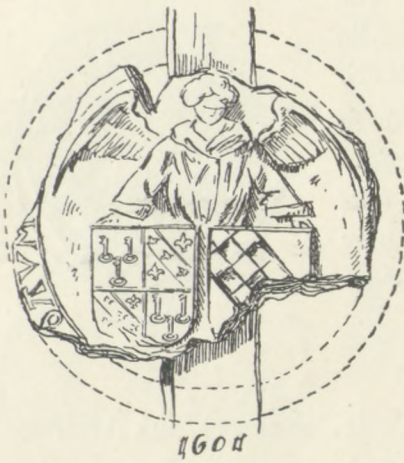


XIII. Sceau détaché d'acte datant de la seconde moitié du XVII^e siècle. C'est celui de *Pierre DAUMERIES*, échevin de la ville d'Ath dans les années 1679 à 1693 (1). Il est conservé dans les archives de la dite ville. Sa légende est : S. PIERR....., et son armorial : *un écu à la bande échiquetée de deux traits, ayant pour tenant un homme nu assis derrière.*



XIV. Les armoiries du sceau précédent avec la bande accompagnée de deux étoiles, et ayant pour cimier, une étoile, sont celles que portaient *Pierre DAUMERIE*, curé de Ghislenghien en l'année 1662.

Nous joignons à la description des sceaux de famille, celle du sceau de l'échevinage d'Aymeries datant des années où cette terre avait pour seigneurs des *ROLINS* issus en ligne féminine de la Maison de Bourbon. Ce sceau se compose de deux écus accolés. Le PREMIER, à dextre, porte : *écartelé aux 1 et 4*



DE *ROLIN* (d'azur à trois clés d'or, posées en pal, 2 et 1), et aux 2 et 3 DE *BOURBON-DUISANS* (d'azur à trois fleurs de lis d'or, à la bande de gueules, chargée de trois léopards (ou fleurs de lis) d'argent ; à la bordure de gueules). — Le DEUXIÈME, à senestre, porte : d'or à la bande échiquetée d'argent et de gueules de trois traits (AYMERIES-COMMUNE). — Derrière les deux écussons et les soutenant, apparaît l'ange du cimier de la famille *ROLIN*.

(1) G. DE BOUSSU. *Histoire de la ville d'Ath*, pp. 438, 439.

Deux empreintes de ce sceau se voient aux Archives de l'Etat à Mons, dans le fonds du greffe scabinal d'Aymeries. Ils adhèrent aux actes suivants :

1^o Acte, sur parchemin, passé devant les lieutenant-mayeur et échevins d'Aymeries, le 8 janvier 1601, concernant la vente faite par François Meurant, laboureur, demeurant audit lieu, à Pierre Dubois, son beau-père, mayeur d'Aymeries, « de la moitié d'une maison, deux » chambres, grange, estables, édifices, jardin et héritaiges » gisant à Aymeries.

Sceau en cire brune dont une partie est enlevée.

2^o Acte, sur parchemin, passé devant les mayeur et échevins d'Aymeries, le 30 juillet 1627, par lequel Louis de Rosies, laboureur, demeurant à Baischant, donne en arrentement à Jean Herbaix, mayeur dudit Baischant, plusieurs parties d'héritages, moyennant le paiement de quarante livres tournois de rente annuellement.

Sceau en cire verte.

CHAPITRE XIV.

LES MONUMENTS
SIGILLOGRAPHIQUES
DE LA FAMILLE
D'AYMERIES,
DITE D'AUMERIE.

CHAPITRE XV.

Origine probable de la famille d'Apmeries, dite d'Aumerie.

Il fut de bon ton dès le XVII^e siècle, dans les familles nobles ayant pour armoiries une *bande d'or* ou *de gueules*, en *champ de gueules* ou *d'or*, de se dire issu de la Maison d'Alsace par ce que la province de ce nom portait depuis quelques centaines d'années, pour insigne héraldique, une *bande accompagnée d'un orle de six couronnes*.

Les *de Hénin-Liétard*, dits aussi *de Hennin de Boussu* (lès-Saint-Ghislain), *de Hennin-Cuvillers*, etc., eurent cette prétention que leur suggéra Pierre-Albert DE LAUNAY, le célèbre roi d'armes, qui se trouve tout aussi souvent que le fameux Jean de Launay, son frère, dans tout endroit où un mensonge généalogique se révèle à l'observateur.

J. LE CARPENTIER, parlant des *de Hennin* à l'article CUVILLERS, s'exprime ainsi :

« Je vous exhiberay icy la généalogie de cette illustre Maison » dressée tant sur mes remarques *que sur celles du S^r DE LAUNAY, » surintendant des hérauds d'armes, etc. »*

Et plus loin, parlant de Thierry d'Alsace, il ajoute :

« Le dit Thierry ût un frère puisné nommé *Simon d'Alsace* selon » aucuns, qui épousa Marguerite, héritière du comté ou s^{rie} de » Hennin-Liétard, duquel mariage vint : » (1).

Pour tous ceux qui connaissent la véritable histoire de la Maison de Lorraine, le frère aîné de Thierry d'Alsace est Simon I, duc de Lorraine, ancêtre direct de toute la Maison moderne de Habsbourg-Lorraine, et le frère puîné du même Thierry, est Gérard *de Lorraine*, dit *d'Alsace* par la raison qu'il hérita des terres alsaciennes que son frère, le comte de Flandre lui abandonna.

Nous devons donc laisser de côté les écarts d'imagination de certains écrivains qui vendaient leurs élucubrations à de sots personnages gonflés de vanité.

En 1664, année où fut imprimée l'œuvre de J. LE CARPENTIER, l'origine elsatique de la Maison DE LIGNE n'était pas encore en vogue. On ne parlait pas d'*Olderic d'Alsace*, mais on donnait pour premier degré à la filiation directe, *Thierry*, sire DE LIGNE, vivant en 1143 et qu'on tenait pour être descendu de *Fastré* DE LIGNE qui figure dans une chartre de l'année 1047 (2).

Depuis lors les choses ont changé au point que des généalogistes, amateurs d'excentricités, voudraient imposer une origine elsaticolorraine à la souche masculine d'une famille qui n'en a que faire, car voici ce que LE CARPENTIER écrivait d'elle avant 1664 :

« Je serois trop long, si je voulois marquer tous ceux qui portent » aujourd'huy le nom de *Ligne*, et qui se réclament d'être sortis » légitimement ou autrement, de cette glorieuse Maison, qui fut » toujours comblée de richesses, de charges et d'honneurs et recueillit » des palmes et des lauriers par dessus les plus relevées de nos » provinces » (3).

Et lorsque cela se pensait tout naturellement, se disait sans flatterie, et se publiait sans paiement, la Maison *de Ligne* n'avait pas encore produit le spirituel, brave et beau feld-maréchal, qui fut l'objet de l'admiration de Voltaire dont il était l'ami.

Nous laisserons donc aux incapables d'illustration personnelle, le plaisir de vivre dans l'atmosphère mensongère des utopies nobiliaires.

CHAPITRE XV.

ORIGINE PROBABLE DE LA
FAMILLE D'AYMERIES,
DITE D'AUMERIE.

(1) *Histoire de Cambray et du Cambrésis*, Partie III, pp. 478-79.

(2) *Idem*, p. 732.

(3) *Idem*, p. 734.

CHAPITRE XV.
ORIGINE PROBABLE DE LA
FAMILLE D'AYMERIES,
DITE D'AUMERIE.

Nous les laisserons se pâmer devant des origines fabuleuses, glanées, sans critique, dans les œuvres de MORÉRI et de VIGNIER.

Nous ne leur ferons pas observer :

1° Qu'il n'y eut pas de noms de famille, tels que nous les portons, avant le XI^e siècle ;

2° Qu'il n'y eut pas d'armoiries avant la seconde moitié du XII^e siècle ;

3° Que l'écu au lion porté par Philippe d'Alsace, comte de Flandre et de Vermandois est le premier type héraldique connu ;

4° Que toutes les armoiries, mêmes impériales et royales, lui sont postérieures.

Tout cela serait inutile !

Mais nous voulons nous contenter nous-mêmes en disant que si *Thierry d'ALSACE*, comte de Flandre par droit et conquête, père au susdit Philippe, eût été magicien, il n'eût pas manqué de charger d'une bande, l'écu de son sceau, afin de se rendre plus elsatico-lorrain que nature, devinant par incantations cabalistiques, que l'Alsace allait s'armer d'une *bande d'or en champ de gueules*, tandis que sa sœur Lorraine mettait en son écu, la *bande de gueules en champ d'or*.

Parmi les membres de la Noblesse et les aspirants à Icelle, nous avons remarqué des personnages pour qui les origines exotiques offrent de grands charmes. C'est une exquise volupté pour eux de se croire issus d'Ingomer dit Ricimer, patrice et sénateur romain d'origine barbare, ou bien de Pharamond, descendant d'une longue suite de Priams et d'Hectors. A la pensée que cela peut être et qu'une telle aventure leur est arrivée par disposition de la Divine Providence, un délicieux frisson les parcourt du talon au cimier. Ils sont du reste en communauté d'idées avec leurs devanciers hérauts d'armes et autres amateurs éclairés d'antiquaille héraldique.

Nous n'insisterons pas sur cette tournure d'esprit, sachant le pouvoir que les inventions les plus baroques, les billevées les plus saugrenues ont sur certains cerveaux qui se croient des merveilles, et qui, vraiment, en sont à nos yeux (1).

Aussi, est-ce avec la plus formidable crainte de tomber sous la critique de ces génies supérieurs, que nous nous aventurons à discuter les origines de la famille D'AYMERIES dite D'AUMERIE *probablement branche de la Maison DE LIGNE*, en commençant par établir les premiers degrés de celle-ci.

La Maison DE LIGNE est franque d'origine et doit toute sa gloire à elle-même. Ce n'est pas comme famille princière importée qu'elle apparaît dans les premières chartes qui la concernent, mais bien

(1) Nous connaissons un de ces sublimes personnages, un poète qui, pour écrire quelques vers historiques avec pièces à l'appui de sa thèse, a payé cinq mille francs, une charte de la plus absolue fausseté.

comme propriétaire foncière en plein pays de Hainaut. Nous pouvons affirmer qu'elle possédait la terre de son nom dès le X^e siècle et qu'elle appartient à la haute noblesse féodale.

Nous considérons comme son premier auteur connu, le seigneur HÉRIBRAND qui, pour le salut de l'âme de sa femme Hildiarde, donna, dans l'année 1024, à l'abbaye de Saint-Ghislain, sept bonniers de terre gisants à Thumaide (1). La charte de donation fut signée par le comte Rainier (2), par Albéric, Hilfride et Amalowin, moines, par Hubalde et par Gontier.

Après Héribrand, vint FASTRED. Il est cité par J. LE CARPENTIER comme signataire d'une charte de l'an 1047 (3). Peut-être fut-il père de HÉRIBRAND II et de WALTER ou WAUTIER *de Ligne*, frères, que mentionne une charte datée de 1073 (4).

En 1109, c'est WAUTIER *de Ligne*, noble chevalier, que nous trouvons scellant une charte que scellèrent aussi Gontier *de Chin*, Gossuin *de Mons*, Wautier *de Quiévrain* et Baudry *de Roisin* (5).

Un troisième HÉRIBRAND apparaît avec son fils Wautier, sous la date de 1129, mais sans être nommé *de Ligne* (6).

C'est avec *Thierry* DE LIGNE, vivant en 1130 (7), que les généalogistes commencent la filiation directe.

Monsieur Gonzalès DECAMPS a essayé de mieux faire, mais n'y a pas réussi (8).

Se basant sur une charte latine du comte de Hainaut Bauduin IV, datée de l'an 1158 et concernant l'aplanissement d'un différend qu'avaient l'abbaye de Crespin et Thierry, sire *de Ville*, il a fait une filiation où se trouvent confondus en une seule personne, ledit sire *de Ville* et Thierry, sire *de Ligne*.

Or cette charte nous paraît des plus claires dans la désignation des témoins.

Nous copions ce qui se lit à la page 277 du tome XXIII des *Annales du Cercle archéologique de Mons*, aux lignes 17 à 23 :

« S. mei ipsius Balduini comitis Godefridique filii mei. S. Gossuini
» de Mons. S. Nicolai de Avesni. S. Eustachii de Rues. S. Theoderici
» de Ligne filiorumque ejus, Galteri, Theoderici, Mathei. S. Balduini
» de Villa et Hugonis, fratrum ejusdem Theoderici. S. Balduini,
» Gossuini, Galteri, filiorum ejusdem. S. Nicolai de Blaton. S. Arnulfi

(1) D. Pierre BAUDRY. *Annales de l'abbaye de Saint-Ghislain*, t. VIII des *Monuments* publiés par le Baron de Reiffenberg, p. 314.

(2) Rainier ou Regnier IV (dit aussi V), comte de Hainaut.

(3) *Histoire de Cambrai et du Cambrésis*, partie III, p. 732.

(4) *Annales de l'abbaye de Saint-Ghislain*, p. 330.

(5) Idem. P. 336.

(6) Idem. P. 351. — M. Gonzalès DECAMPS ne fait qu'un personnage de Héribrand DE LIGNE, témoin d'une charte en 1073, et de HÉRIBRAND (père de Wautier) vivant en 1129. Voyez : *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XXIII, p. 269.

(7) D. P. BAUDRY. *Annales de l'abbaye de Saint-Ghislain*, p. 351.

(8) *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XXIII, p. 269.

CHAPITRE XV.

ORIGINE PROBABLE DE LA
FAMILLE D'AYMERIES,
DITE D'AUMERIE.

CHAPITRE XV.

ORIGINE PROBABLE DE LA
FAMILLE D'AYMERIES,
DITE D'AUMERIE.

» de Monsteruel et Hérimanni fratrum et aliorum plurimorum tam
» nobilium quam innobilium ».

Avant tout, il faut comprendre que Theodericus *de Villa* ou Thierri *de Ville*, comparaissant comme partie contre un adversaire, ne peut, non plus que cette partie adverse, signer ou sceller comme arbitre ou comme témoin, ce qu'a pu faire Thierri *de Ligne*.

Cela étant reconnu, voici notre traduction :

« Sceaux de moi, de moi-même Bauduin, comte, et de mon fils
» Godefroid. Scel de Gossuin de Mons. Scel de Nicolas d'Avesnes.
» Scel d'Eustache du Rœulx. Sceaux de Thierri de Ligne et de ses fils,
» Gautier, Thierri et Mathieu. Sceaux de Bauduin de Ville et de
» Hugues, frères de lui-même Thierri (de Ville). Sceaux de Bauduin,
» de Gossuin et de Gautier (de Ville), fils de lui-même Thierri
» (de Ville). Scel de Nicolas de Blaton. S^r d'Arnould de Montroëul
» (sur Haine) et de Herman, frères, et de plusieurs autres tant nobles
» que roturiers ».

De cette charte, nous tirons ces deux crayons généalogiques bien distincts :

DE VILLE,

feu N. DE VILLE
père de trois fils :

1. THIERRI, sire *de Ville*, père de *Bauduin*, de *Gossuin* et de *Gautier* ;
2. BAUDUIN *de Ville* ;
3. HUGUES *de Ville*.

DE LIGNE.

Thierri, sire DE LIGNE, père de trois fils :

1. GAUTIER ;
2. THIERRI ;
3. MATHIEU.

S'il y a souche commune pour les de Ville et les de Ligne, c'est en remontant plus haut dans le cours des âges qu'il faut la chercher.

A la page 268 dudit tome XXIII, M. Gonzalès DECAMPS parlant de Fastré *de Ligne* que LE CARPENTIER cite comme témoin de charte en 1047 (1), dit que ce personnage ne s'accorde pas chronologiquement avec Héribrand vivant en 1073. C'est pourtant le contraire. N'est-il pas naturel qu'un homme en âge d'être témoin dans l'année 47 puisse être le père d'un autre témoin venant 26 ans plus tard, c'est-à-dire en 73, donner à son tour une attestation.

(1) *Histoire de Cambray et du Cambrésis*, partie III, p. 732.

Cela nous semble absolument logique.

Nous n'avons pas eu souvent occasion de décerner des louanges à LE CARPENTIER, mais ici nous tenons à lui rendre la justice qu'il mérite et nous déclarons que nous n'avons pas trouvé trace d'origine alsacienne dans l'article qu'il a consacré à la Maison DE LIGNE.

M. Gonzalès DECAMPS a fait de la bonne critique en mettant hors de la filiation des *de Ligne*, les frères DE FRASNE, Charles et Louis, mais il a commis une erreur en leur attribuant pour seigneurie Frasnes-lez-Buissenal (1). C'est Frasne-sur-l'Escaut, aujourd'hui Fresnes, célèbre par son charbon, qu'il aurait dû leur donner comme fief.

Nous n'avons du reste jamais compris l'aberration mentale des généalogistes qui ayant à leur disposition les *Opera diplomatica* de Miræus, les Chartes des Abbayes de Saint-Ghislain et de Cambron, ont été transformer en frères de *Thierri* DE LIGNE, des personnages ainsi désignés :

« Deux ans après, deux nobles damoiselles Agnès et Elisabeth, » sœurs, poussées de la même dévotion, se donnèrent en servitude au » monastère, en présence de Thirry de Ligne et de Claret, son frère, » Gilles et Mathieu de Popioel, son frère, et Thirry de la Deuze, qui » signèrent sa (*sic*) charte. Hawel de Quiévrain, *Charles et Louis* » *de Frasne avec ces deux seigneurs de la Maison de Ligne*, etc..., en » signèrent une semblable datée aussi de l'an 1140. » (2).

« S. Theoderici de Linea. S. Ludovici de Fraxina. S. Karoli » *fratris ejus.* » (3).

« S. Ludowici de Frana ; et Caroli Fratris ejus, S. Theodorici de » *Linge.* » (4).

Dans la première citation, nous trouvons tout naturel de comprendre que *Charles et Louis de Frasne avec ces deux seigneurs* (ceux nommés plus haut, Thirry et Claret) *de la Maison de Ligne*, scellèrent, etc.

Dans la deuxième, tout latiniste peut voir que le mot *ejus* ne peut désigner deux personnes, c'est-à-dire Thierri et Louis, mais se rapporte au seul Louis *de Frasne*.

Enfin, dans la troisième, Thierri *de Linge* (ou de Ligne), venant à la suite du mot *ejus*, n'a rien de commun avec ce vocable.

Et voilà pourquoi Louis et Charles *de Frasne*, s'ils sont bien frères entre eux, ne le sont point de Thierri *de Ligne*.

C'est en 1178 que paraît pour la première fois, joint au nom de LIGNE, le nom de DAMERIES.

CHAPITRE XV.

ORIGINE PROBABLE DE LA
FAMILLE D'AYMERIES,
DITE D'AUMERIE.

(1) *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XXIII, p. 268.

(2) *Annales de l'abbaye de Saint-Ghislain*, p. 363.

(3) J. J. DE SMET. *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, t. I, p. 92, charte de 1156

(4) MIRÆUS. *Opera diplomatica*, t. II, p. 1165. Charte de 1143.

CHAPITRE XV.
ORIGINE PROBABLE DE LA
FAMILLE D'AYMERIES,
DITE D'AUMERIE.

Nous avons donné ci-devant, page 52, l'extrait de la charte que scellèrent à Chièvres, en ladite année, trois frères : Guillaume de Ligne, Fastrède de Dameries et Thierrî de Villers.

Ici nous devons poser la question : Ces frères sont-ils germains, consanguins ou utérins ?

Problème que les preuves que nous avons pu réunir résolvent dans le sens de la consanguinité sinon du germanisme.

Voici ce que nous avons pour prouver notre solution :

1° La famille d'Aymeries porta dès 1212, au moins, la *bande échiquetée de deux traits*, telle qu'elle l'a toujours portée depuis dans ses armoiries (1) ;

2° Au mois d'octobre de l'année 1252, il surgit entre les hôtes ou habitants de Buissenal, quelques contestations au sujet de *l'ost* ou *chevauchée*, des *corrées*, *bans* et *pan*s (amendes, calenges), que le *sire de Buissenal* (2) TRAYOIT à lui. Mathieu de le Val (3), Gilles de Dours (4) et Fastrès de Dameries, chevaliers, furent appelés comme arbitres et réconcilièrent Seigneur et vassaux (5) :

3° Un armorial du XV^e siècle, daté de l'année 1463, écrit par un héraut d'armes du duc de Bourgogne, contient une liste de seigneurs « Haynuyers » dans laquelle on lit :

« Le seigneur de Dameurie d'or à la bande eschecquettée d'azur et de gheulle. Crie Ligne ! » (6) ;

4° « AYMERIES (seigneurs d') criaient : LIGNES ! en souvenir d'une » extraction commune avec les sires de Ligne » (7) ;

5° Quelques familles du Hainaut parmi celles qui portent une bande pour armoiries, avaient pour cri de guerre, LIGNE ! Ce sont :

DE GENLY : d'or à la bande échiquetée d'argent et de gueules de deux traits (8).

DE HARVENG : d'or à la bande de gueules, accompagnée de six merles du même.

(1) ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME, à Bruxelles. *Collection sigillographique*. Moule et moulage du sceau de Martin d'AIMERI, chevalier de la 5^e croisade.

(2) Monseigneur Watier, sire de Ligne et de Buissenal.

(3) DE LE VAL : d....., à la bande de vair. En 1275, Mahieu de le Val, chevalier était seigneur de le Val à Ascq-lès-Lille ; en 1306, Mahieu de le Val, chevalier, était sire de Velaines-lès-Tournai. (CHARTRIER DE TOURNAI).

(4) DE DOURS : d'or à la bande de gueules, chargée de trois sautoirs d'argent. Lambrequins d'or. Cimier : un sautoir de l'écu (Lame de cuivre émaillée à Saint-Brice de Tournai). — Hustin DE DOURS, écuyer, châtelain de Fumay en 1376, et ancien bailli de Flobecq et de Lessines, portait : d..... au lion d..... C'était un parent des du Chastel de la Howarderie.

(5) *Annales du Cercle archéologique de Mons*. T. VI, p. 186.

(6) ARCHIVES DE TOURNAI. Manuscrit appartenant à M. Ad. HOCQUET, archiviste.

(7) C^{te} A. O'KELLY DE GALWAY. *Dictionnaire des cris d'armes et devises*, etc., in-8°, Bruxelles, Aug. Schnée, 1865.

(8) Fastret DE GENLI fait prisonnier à la bataille de Basweiler. J. Th. DE RAADT. *Sceaux armoriés des Pays-Bas*, etc.. t. I. p. 484, col. 2.

DE LE HAYE, dit DE SARS : *d'or à la bande de gueules, chargée de trois lionceaux d'argent* (1), parfois léopardés.

DE MAULDE : *d'or à la bande de sable, chargée de trois sautoirs d'argent*.

Or, des monuments funéraires de la famille DE DAMERIES ou D'AUMERIE portent le cri d'armes *Lignes !* au-dessus du cimier des armoiries ;

6° Dans un crayon généalogique des DE LIGNE pour les XI^e et XII^e siècles, M. Gonzalès DECAMPS donne à THIERRI, sire *de Ligne*, qui vivait en 1158, les trois fils nommés dans la charte de la dite année, et deux autres fils, GUILLAUME et FASTRÉ, fournis par la charte de 1178 dont parlent les Annales de Saint-Ghislain que nous avons citées, pages 52 et 107, ci-devant (2).

Cela permet d'établir ainsi ce degré :

1158. THIERRI, sire *de Ligne*, père de cinq enfants :

1. *Wautier* DE LIGNE (1158) ;
2. *Thierri* DE VILLERS (1158, 1178) ;
3. *Mathieu* DE LIGNE (1158) ;
4. *Guillaume* DE LIGNE (1178) ;
5. *Fastré* DE DAMERIES (1178),

Malgré le manque de filiation avant le milieu du XV^e siècle, tout ce que nous venons d'exposer nous fait croire que les DE DAMERIES, dits D'AIMERIES, D'AYMERIES et D'AUMERIE, à *la bande échiquetée* sont des cadets de la Maison DE LIGNE (3).

(1) Tous les anciens chevaliers hennuyers du nom de DE LE HAYE portèrent *une bande* pour armoiries, de même que les familles *de le Haye de Maulde, de le Haye de Germes*, etc.

(2) *Annales du Cercle archéologique de Mons*. T. XXIII, pp. 269, 277. — *Annales de l'abbaye de Saint-Ghislain*, p. 387.

(3) Il y eut des châtelains d'Aymeries à titre héréditaire durant le XIV^e siècle, car on lit dans un cartulaire de Hainaut conservé aux Archives de l'Etat à Mons, sous le N° 225, au folio 758, que parmi les feudataires de Jehan, roi de Bohême et seigneur d'Aymeries figurait avant 1346 :

« *Jehan li Castelain d'Aymeries, pour le castelerie dou Castiel d'Aymeries YRETAULEMENT et d'une partie dou terrage de Florzies. Et vaut li fief environ vingt livres et est lieges.* »

Ces châtelains pourraient être les ancêtres des d'Aymeries modernes et former les degrés inconnus qui séparent la famille en deux tronçons. Le châtelain vivant en 1374 se nommait *Jehan DE RENG* (DE RAADT. *Les sceaux armoriés des Pays-Bas*, t. II, p. 373, col. 1).

Un *Gilles* DE AYMERIES figure parmi les échevins de la Cour de justice de Châtelet-sur-Sambre en 1396 et 1398 (*Documents et rapports de la Société paléontologique et archéologique de Charleroi*, t. XXII, p. 221, dans *l'Histoire de Châtelet* par Louis-Philippe DARRAS), or c'est par un *Gillart* ou *Gilles* D'AUMERIES que débute la filiation directe qui suivra ce chapitre. Un demi-siècle plus tard (1452), un *Jehan* D'AIMERIES fut bailli de Wasseige (*Annales de la Société Archéologique de Namur*, t. XXII, p. 525), et *Jehanne* D'AYMERIES, sa fille, épousa *Jehan*, bâtard DE NAMUR, chevalier, sire de Trivières, etc., veuf de Marguerite de Barbençon.

CHAPITRE XV.

ORIGINE PROBABLE DE LA
FAMILLE D'AYMERIES,
DITE D'AUMERIE.

CHAPITRE XVI.

Filiation directe de la famille d' Aymeries, ou d' Aumerie.

Branche de Lens, en Hainaut.

I. *Gilles* dit *Gillart* d'AUMERIES, écuyer, homme de fief de la pairie de Lens, demeurant à Ceillies, dépendance dudit Lens, y tenait le fief du Franchi, et un autre fief contenant un bonnier ou environ, valant par an « à le querque de blet et d'avaine, XV rasières de blet cxij sols vj deniers » (1).

Le comte DE SAINT-GENOIS DE GRANDBREUCQ, mentionne *Gillart* d'AUMERIE à la page IX du tome I de ses *Monuments anciens*, au nombre des feudataires d'Antoine Rolin, sire d'Aymeries et de Lens, parmi les

(1) ARCHIVES DE L'ÉTAT A MONS. *Cartulaire des pairies du Hainaut pour 1473*, folio 66, verso.

dénombrements des pairies du Hainaut faits en 1473. Or, Antoine Rolin avait acheté la seigneurie de Lens des héritiers de feu Monseigneur Corneille de Gavre, et parmi les hommes de fief qu'avait eus ce dernier, figurait en 1442, Christophe *Daumeries* ou *Dâmeries* (1), qui pourrait être le père de notre Gillart.

Le sceau de Gilles *d'Aumeries* est conservé aux Archives de la ville d'Ath. Il a pour armorial, *une bande échiquetée de deux tires, accompagnée en chef d'une étoile à six rais*. Support : *une aigle*. Légende : SEEL GILI VMERIES. Sur la queue en parchemin qui y adhère, on lit : « Gilles d'AUMERIES, escuyer, homme de fief » de Lens, dispose de maison sur le marchez, 1496, » le 1^{er} mars, en faveur de ses fils : ADRIEN, époux de Jeanne Vilain, » et ANSEAU ».



Gilles *d'Aumerie* laissa donc deux fils :

1. ADRIEN D'AUMERIE ou D'AIMERIE, qui suivra II.
2. ANSEAU D'AUMERIE ou D'AIMERIE, qui suivra comme auteur de la branche cadette ou rameau d'Ath, sous le n° II^{bis}. Voyez page 162.

II. *Adrien* d'AUMERIE dit *d'Aimerie*, écuyer, né à Fouleng en Hainaut vers 1472, fut censier de la cense de Moulbecq, sise au hameau du Patard dans la commune de Mévergnies, mais plus rapprochée de l'église de Gibecq que de celle de sa commune. Or, comme Moulbecq dépendait au spirituel de Gibecq pour cause de proximité, c'est dans cette dernière paroisse que fut inhumé *Adrien d'Aumerie*, lorsqu'il décéda le 1^{er} mai 1559.

Les héritiers d'*Adrien d'Aumerie* fondèrent dans l'église de Gibecq, deux obits pour le repos de l'âme dudit *Adrien* et de *Jeanne Vilain*, son épouse. Ces obits qui se chantent encore de nos jours sont mentionnés dans le mémorial de la paroisse, reposant au presbytère, ainsi qu'il suit :

« Les héritiers d'*Adrien Domerye* en son temps censier de Moulbecq, » pour satisfaire à la pieuse intention de feus leur père et leur mère, » ont donné à notre église une rente de sept livres franche l'an, » échéante à la Noël pour à toujours jusqu'au rachat d'icelle rente, » qui se pourra faire au denier 28 argent fort, laquelle est hypothé- » quée sur un journal et demi de terre labourable gisant à Gibecq, » tenant à Charles Galant, à l'abbaye de Ghislenghien et à François » Stassin. Les dits héritiers par le moyen de cette donation ont » chargé ladite église de Gibecq de faire célébrer annuellement deux »

CHAPITRE XVI.

FILIATION DIRECTE
DE LA FAMILLE
D'AYMERIES,
OU D'AUMERIE.

(1) J. TH. DE RAADT. *Les Sceaux armoriés des Pays-Bas*, etc., t. I, p. 366. — *Crestofle* DAVMER... ou Christophe *Daumerie* portait pour armoiries, *une étoile*.

CHAPITRE XVI.

FILIATION DIRECTE
DE LA FAMILLE
D'AYMERIES,
OU D'AUMERIE.

» obits pour le repos des âmes de feu leur père et leur mère et autres
» parents trépassés avec vigiles à neuf leçons sans laudes, mais avec
» la prose *Dies iræ* à la messe.

« Le premier obit se dira le lundi ou mardi après le dimanche de
» la quinquagésime et le deuxième après l'octave des âmes. »



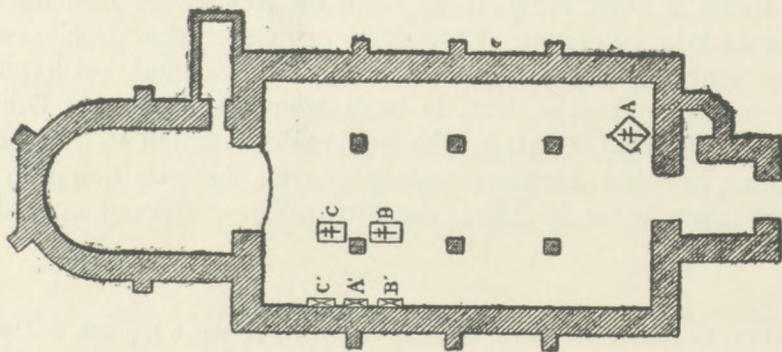
En mémoire de cette fondation, on suspendit dans l'église de Saint-Pierre de Gibecq (1), un tableau obituaire armorié aux armes de la famille. Il est placé dans le chœur. Nous en donnons la reproduction ci-contre.

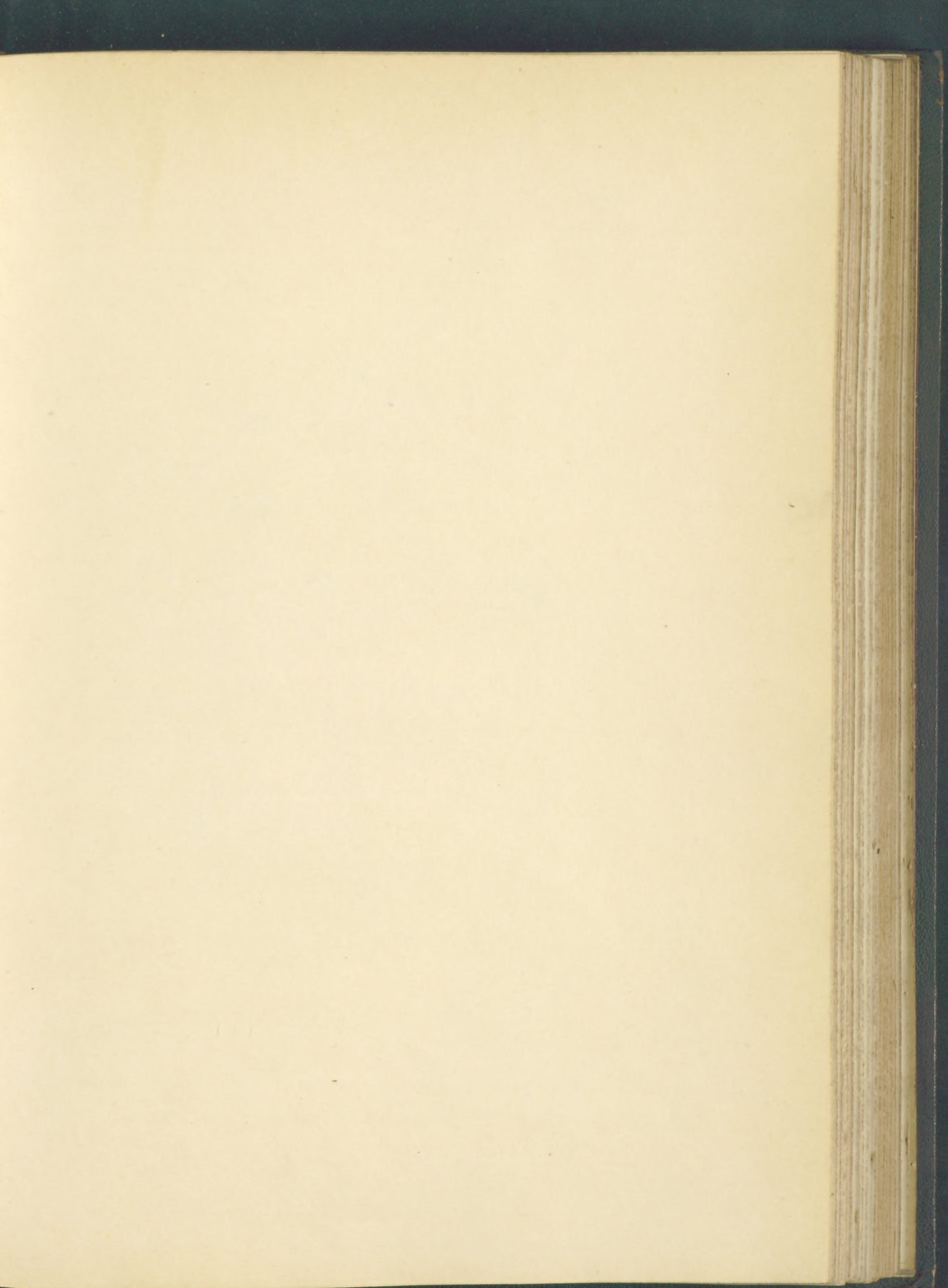
Au-dessus de ce tableau, se voit un placard au millésime de 1606, portant le cimier des dites armes, chargé d'une croix de Lorraine de sable bordée d'argent. Cet objet offre un assez grand intérêt pour être reproduit, car la croix de Lorraine qu'il porte se retrouve placée sous les armoiries de la pierre tombale d'Adrien d'Aumerie, dit d'Aimerie, et

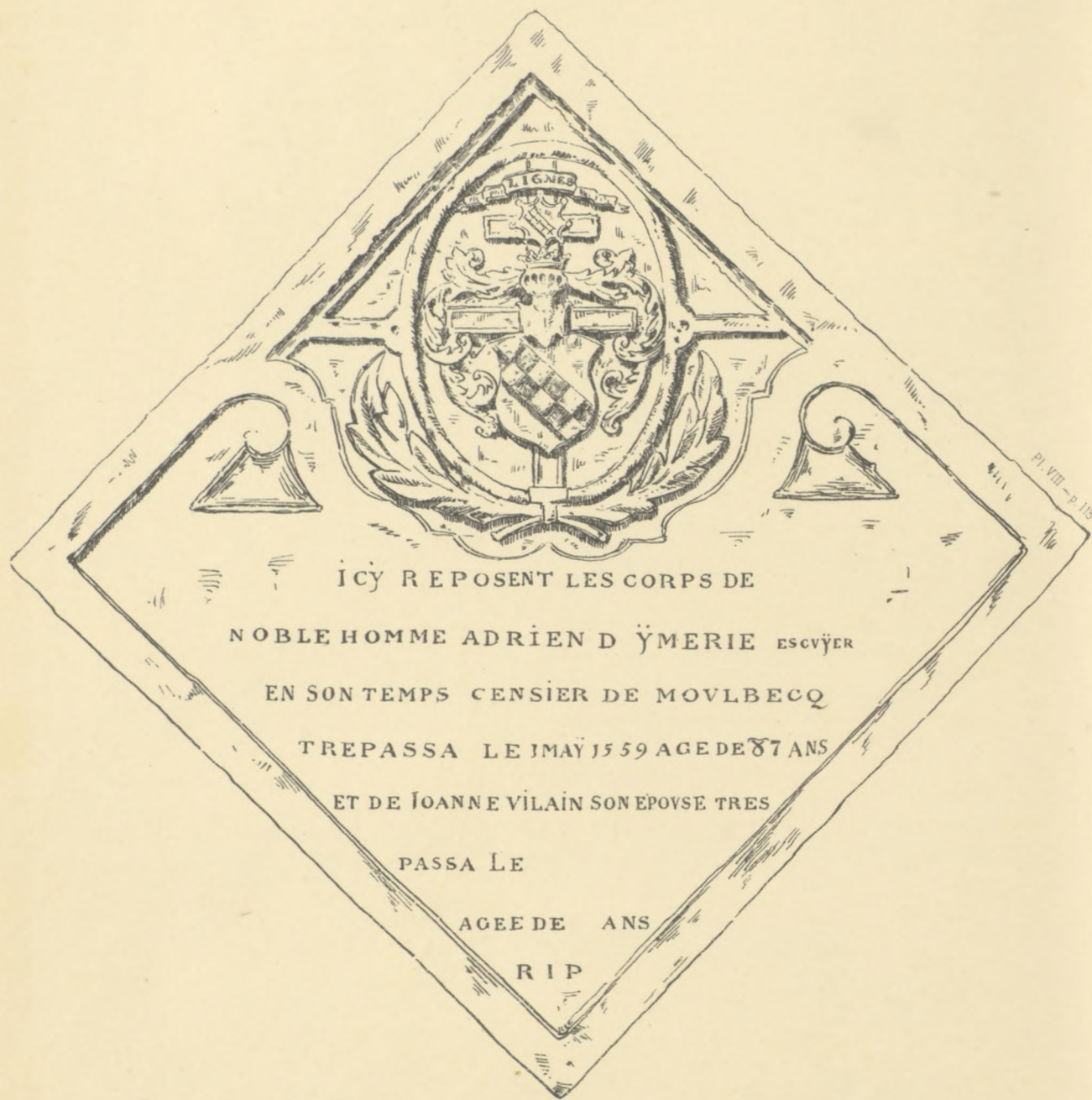
(1) L'église de Gibecq fut construite en 1559. Etant donnés les monuments de la famille d'Aumerie qui s'y voient et dont le premier remonte à l'érection de l'édifice, nul doute que cette famille ait contribué pour une part importante au paiement de la bâtisse qui paraît avoir été faite aux frais des ouailles et du pasteur. On lit en effet, sur un plein-cintre supportant la voûte de la nef de cette église, une bizarre inscription que nous donnons ici.

SICND MUIAO
QVE UNONE
SIC SXURGO

C'est-à-dire DUCIS OVUM QUE UNONE SIC EXURGO ! signifiant : *Je m'élève ainsi par l'union du pasteur et des brebis.* — Les épitaphes qui étaient dans le pavement ont été relevées contre le mur C, A, B.





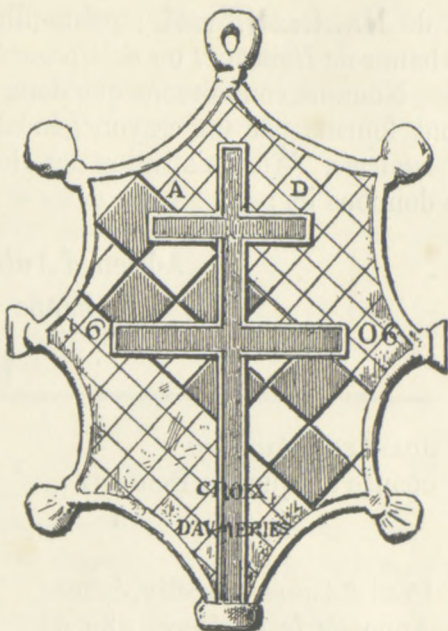


aussi dans le contre-scel d'Anselme d'Aumerie, et dans celui d'un d'Aumerie, sans prénom connu, où on la voit accompagnée d'une étoile à six rais (Figures aux pages 97 et 98).

Le sceau d'Adrien d'Aumerie dit d'Aimerie est conservé dans les Archives de la ville d'Ath. Voici son armorial :



Ecu à la bande échiquetée de deux tires. Timbre : un casque grillé, taré aux trois



quarts, couronné, cimé d'un écran octogone aux armes de l'écu, échancré, huppé et bordé :

La légende est : S. ADRIEN D'AIMERI.

La pierre tombale d'Adrien d'Aumerie qui se trouvait jadis dans l'église de Gibecq, non loin de la porte à droite en entrant, s'y voit de nos jours, encastree dans le mur gauche de l'entrée du chœur. Elle porte ce qui suit :

Ecu à la bande échiquetée de deux tires, timbré d'un casque taré de face et couronné à cinq fleurons visibles. Cimier : l'écran octogone semblable à celui du sceau, mais surmonté du cri d'armes : Lignes ! Le tout posé sur une croix dite de Lorraine ou à double croisillon.

ICY REPOSENT LES CORPS DE
NOBLE HOMME ADRIEN D. YMERIE ESCVYER
EN SON TEMPS CENSIER DE MOVLBEQ
TRÉPASSA LE J MAY 1559 AGÉ DE 87 ANS
ET DE JOANNE VILAIN SON ÉPOVSE TRES-
PASSA LE
AGÉE DE ANS
R. I. P.

Voyez, ci-contre, la planche VIII.

Adrien d'AUMERIE avait épousé Jehanne, dite parfois Anne VILLAIN (1), fille de Mahieu Villain, écuyer, bailli de Chièvres,

(1) VILLAIN DE LA BOUCHARDERIE : écartelé aux 1 et 4 : d'argent fretté de gueules, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or à six rais (VILLAIN) ; aux 2 et 3 : émanché en pal d'argent et de sable de dix pièces (DE LAUNAI, DE LAUNAY ou DE LAUSNAY).

CHAPITRE XVI.

FILIATION DIRECTE
DE LA FAMILLE
D'AYMERIES,
OU D'AUMERIE.

CHAPITRE XVI.

FILIATION DIRECTE
DE LA FAMILLE
D'AYMERIES,
OU D'AUMERIE.

et de *Jacqueline de Forest* ; petite-fille d'Olifart *Villain*, écuyer, et de *Jehanne de Houcourt* ou de *Hocourt* (1).

Nous ne connaissons que deux fils issus de cette union. Ils nous sont fournis par un crayon généalogique qu'a délivré à la famille *d'Aumerie*, l'Administration des Bourses d'études du Brabant. Nous le donnons ici :

Adrien *d'Aulmery* épouse
Johanne *Villain*

JOANNES *d'Aumery*
épouse Jacqueline Delcourt.

DANIEL *d'Aumery* épouse
Joanne de la *Haye*.

Paul *d'Aumery*, à Silly, épouse
Anne de le *Corbière*, fille de
Pierre et de Jacqueline *Dubois*

Jacqueline *Daumery* épouse
1^o Arnould *Prevost*,
2^o Pierre de *Bay*

Charles d'Aulmery épouse

Ex. 2^o *Ægidius* de Bay, docteur en
théologie à Louvain, 1^{er} Président
du collège de Bay, 4^e fondateur
dudit collège des bourses pour
la Théologie. Mort en 1638.

Les enfants d'Adrien D'AUMERIE, dont les descendants ont des droits à la jouissance des Bourses d'études de la fondation de Bay, furent donc :

1. JEHAN D'AUMERY, qui suivra III.

2. DANIEL *d'Aumery*, natif de Mévergnies, habita la ville d'Ath. Il épousa *Jehanne* DE LE HAYE dit DE GERMES (2), fille de Jacques et de *Jehanne Beauvarlet*, demeurant à Gages (3).

(1) ARCHIVES DE Tournai. *Publications*, année 1470 ; — *Testaments*. Testament de *Delle Jehanne Villain*, approuvé le 7 septembre 1468 ; — *Obituaire de Saint-Piat*. *Bulletins de la Société historique et littéraire de Tournai*, t. XXV, p. 153. *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XXIV, p. 122, et t. XXIX, p. 236.

(2) DE LE HAYE dit DE GERMES : d'argent à la bande de gueules, accompagnée de six rencontres de bœuf de sable mis en orle.

(3) ARCHIVES D'ATH. *Inventaire du greffe scabinal*, acte N^o 4,811. — C^{te} J. De SAINT-GENOIS DE GRANDBREUCQ. *Monuments anciens*, t. I, p. 175, ou CLXXV.

Daniel d'Aumery fut père de quatre enfants qui suivent sous les lettres A, B, C, D. Ce sont :

A. *Hubert* d'Aulmeries, domicilié à Gages. Il épousa *Jehenne* DE CHIÈVRES (1), dont il retint cinq enfants que nous donnons ici sous les lettres *a, b, c, d, e* ; savoir :

a. DANIEL d'Aulmerie, époux de *Julienne* DU CORRON (2), qui lui donna sept enfants baptisés en l'église de Saint-Julien en la ville d'Ath, et qui suivent :

aa. François *Daulmerie*, baptisé le 20 juin 1602, tenu sur les fonts par François du Corron et Barbe Savreux. Il mourut avant novembre 1611.

bb. Mathieu *Daulmerie*, bapt. le 15 février 1604, tenu sur les fonts par Mathieu du Celier et Françoise du Corron.

cc. Louis *Domery*, bapt. le 20 janvier 1606, eut pour parrain, Louis Farinart.

dd. Magdeleine *Daulmerie*, bapt. le 13 janvier 1608.

ee. Pierre *Daulmerie*, bapt. le 9 mars 1609, prêtre, curé de Ghislenghien de 1662 à 1681. Voir ci-devant, p. 100.

ff. François *Domery*, bapt. le 3 novembre 1611, eut pour parrain François du Corron.

gg. Nicolas *Daulmerie*, bapt. le 3 mai 1614. Parrain : Nicolas de Houst. Marraine : Françoise du Corron.

b. GRÉGOIRE d'Aulmeries.

c. ANTOINE d'Aulmeries.

d. MARTIN d'Aulmeries, religieux.

e. MARIE d'Aulmeries, femme de Mathieu DU CELLIER (3).

B. *Stiévenotte* ou *Stéphanie* d'Aulmeries, femme en premières noces, de *Joseph* HARDY (4), et en secondes noces, de *Jacques* SAVREUX ou SAPVREUX (5).

Stiévenotte est mentionnée dans les Archives du Ferme de Silly de la manière suivante :

« Le neuf janvier 1607, *Jacques Savreux* demeurant à Ath donna » 63 florins 9 deniers de rentes sur une maison contenant un demi-bonnier » situé à Gondregnies, qui fut le *Courtil bastart*, venant de Allart

(1) DE CHIÈVRES. Cette famille pourrait être issue d'un bâtard des sires de Chièvres de la maison de Gavre. Dans tous les cas, nous ne connaissons pas ce nom sous les rapports chevaleresque et héraldique dans les siècles postérieurs au XII^e.

(2) DU CORRON. Deux familles nobles, faites avec deux branches issues d'un tronc bourgeois par deux anoblissements accordés le 1^{er} juin 1774 et le 26 novembre 1777 (*Annuaire de la Noblesse de Belgique*, pour 1881 ou tome 35, p. 135).

(3) DU CELLIER. Nous avons décrit à la page 387 du t. III des *Notices généalogiques tournaisiennes*, d'après un cachet sans émaux indiqués, les armoiries très compliquées de *Pierre-Simon-Louis-Joseph* DU CELLIER, qui se titrait baron de Wallincourt, comte de Sweveghem, et qui en 1712, était lieutenant du gouverneur des ville, château et pays de Namur.

(4) HARDIT ou HARDY (à Ath) : d'argent à trois sangliers passants de sable, allumés du champ.

(5) SAVREUX : d'azur à trois pommes (dits citrons) d'or, tigées et feuillées du même, les tiges en bas. *Jacques* SAPVREUX portait un rameau de poirier ployé en demi-cercle, l'extrémité fruitée à senestre, à une bande brochant sur le tout. Cimier : une poire, la queue par haut.

CHAPITRE XVI.

FILIATION DIRECTE
DE LA FAMILLE
D'AYMERIES,
OU D'AUMERIE.

CHAPITRE XVI.

FILIATION DIRECTE
DE LA FAMILLE
D'AYMERIES,
OU D'AUMERIE.

» *de Blichy*, venant du patrimoine de Demoiselle *Stievenotte* D'AULMERIES,
» son épouse, mère en premières noces, de Jean *Hardy* (1).

C. *Jehanne* d'Aulmeries, femme de *Pierre* FONTAINE, bourgeois de Lessines.

D. *Jacqueline* d'Aulmeries. Elle était encore mineure le 18 juillet 1571, car un acte de ce jour nous apprend que « *Hubert Daulmeries* ;
» *Jehenne* ; *Stievenotte*, épouse de *Jacques Sabvreux*, et *Jacqueline*,
» encore mineure, héritent une maison à Ath, par le trépas de
» *Jehenne Bauvarlet*, leur grand'mère (2) ».

Elle fut censière de la Cense de Lombisœul-Bas à Lombise et fut mariée deux fois. Elle épousa en premières noces *Arnould* PROVOST ou PREVOST, et en secondes noces *Pierre* DE BAY (3). C'est par cette dernière alliance dont naquit le docteur *Gilles de Bay*, fondateur de Bourses d'études en l'Université de Louvain, que viennent les droits des *d'Aumeries*, issus de *JEHAN*, frère de *Daniël*, à la jouissance des dites Bourses. Voir ci-devant, page 114.

III. *Jehan* D'AUMERY, dit *Dameries*, qualifié écuyer selon la légende d'un scel, naquit à la cense de Moulbecq en la commune de Mévergnies (Hainaut), au hameau du Patard. Plus tard, on le trouve habitant la cense de la Basse-Cour du seigneur de Fouleng (4) qui était de la Maison de Lannoy. En 1557, *Jehan Dameries* était échevin de Beauregard à Fouleng, paroisse dont en 1569, il devint le maieur comme le prouve un acte du 12 novembre 1559, dont voici l'extrait :

« A tout ce que dessus est dict ainsy faire, congnoistre et passer
» bien et à loy, présent comme maieur dudit *Foullent* audit seigneur
» de Molembaix, *Jehan DAMERIES* » (5).

(1) C^{te} J. DE SAINT-GENOIS. *Monuments anciens*, p. cxcj ou 191.

(2) ARCHIVES DE LA VILLE D'ATH. *Grefte scabinal*, acte N^o 4,811 de l'Inventaire.

(3) DE BAY. Nous ne savons quelles furent les armoiries académiques adoptées par le D^r *Gilles de Bay*, fils de *Pierre*. Peut-être fut-ce un cheval de couleur baie galopant en champ d'argent, avec la devise : BON TROT DE BAY. Toutefois une famille DE BAY fut anoblie par Joseph II, le 23 octobre 1784, et reçut pour armoiries : d'azur à la herse de labour triangulaire d'or. Elle était donc de la classe agricole.

(4) FOULENG appartenait en 1236 à *Gossuin de Bauffe*, chevalier. Dans la première moitié du XV^e siècle, cette terre appartient à la Maison d'Inchy, puisque c'était aux droits de *Louise d'Inchy*, sa femme, que pouvait se dire seigneur de Fouleng en 1473, *Jacques de Hennin-Liétard* dit de *Boussu*, écuyer. En 1502, Fouleng avait pour seigneur, *Philippe de Lannoy*, chevalier, sire de Molembaix-lès-Tournai et de Solre-le-Château. Enfin, le 10 décembre 1577, à la suite d'une donation faite par Dame *Marie de Lannoy-Molembaix*, veuve du marquis de Berghes (op-Zoom), à son maître d'hôtel, *Pierre de Aguilera*, écuyer, celui-ci devint sire de Fouleng (Ernest MATTHIEU, *la Féodalité en Hainaut*, LA PAIRIE DE SILLY, dans le tome IV des *Annales du Cercle archéologique d'Enghien*, p. 49).

(5) ARCHIVES DE L'ÉTAT A MONS. *Grefte scabinal de Fouleng*. Emile PRUD'HOMME. *Les échevins et leurs actes dans la Province de Hainaut*, dans les Mém. et publications de la Société des Sciences, Arts et Lettres du Hainaut, V^e série, t. II, p. 67.

Le sceau de Jehan *Dameriès* est conservé dans les Archives d'Ath. Il pend à une queue de parchemin où se lit la date de 1565.



Voici son armorial :

Un écu à la bande échiquetée de deux tires chargée sur le chef d'un franc-canton d....., à l'étoile à six rais d.... Timbre : casque grillé et couronné, orné de lambrequins. Cimier disparu en partie, mais ayant (à ce qu'on peut encore voir) assez la forme d'un écran aux armes de l'écu.

La légende est : S..... DA..... ESCVYER.

Jehan DAMERIES épousa Jacqueline *Delcourt* (1) qui lui donna six enfants, savoir :

1. PAUL D'AUMERY ou DAUMERIES, qui suivra, IV.

2. HUBERT *Daumeriès*, prêtre, curé de Fouleng.

Dans l'obituaire de l'église de Fouleng, on lit que « Hubert Daumeries, fils de » Jehan et de Jacqueline Delcourt, pasteur de cette commune, a fondé un obit avec » vigiles à 20 leçons, pour le repos de son âme et de celles de ses père et mère ; » 20 sols au curé, 10 sols au clerc ».

3. PHILIPPE (2) *Daumeriès*.

4. PIERRE *Daumeriès*.

Sa destinée nous est inconnue. Peut-être resta-t-il dans la cense de Fouleng, car on trouve à la première page du premier registre paroissial de cette commune, un Jean *Dolmerie*, qui pourrait être son fils, inscrit parmi les prétendants à la confirmation en l'année 1639.

5. ANNE *Daumeriès*, mariée à Jean POLART ou POLLART (3).

6. JEANNE *Daumeriès*. Sa destinée nous est inconnue.

(1) La famille d'Aumerie attribuée à Jacqueline DELCOURT, des armoiries : d....., à la tête de bœuf d....., accompagnée en chef d'un croissant d....., et accostée de deux étoiles à six rais d..... Nous croyons qu'il s'agit d'un rencontre de bœuf plutôt que d'une tête. Une annotation dit aussi que le vrai nom de la famille *Delcourt* dont il s'agit ici, est MOREAU, et que l'appellation *Delcourt* provient de l'habitat prolongé dans une cense ainsi nommée, dite aussi cense de Liessies, située près de la porte de Maffles à Ath. Sans preuves pour ou contre cela, nous ne discuterons point ces assertions.

(2) PHILIPPE nous paraît être le père ou l'oncle de Philippe DAULMERIES, qui, étant dit originaire de Gages, épousa Zabette (Elisabeth) *Barbieu*, à Meslin-l'Evêque, le 27 janvier 1637, et qui fut père de cinq enfants nés en cette dernière paroisse, savoir : ANNE, née le 18 août 1637 ; GEORGES, né le 1^{er} mai 1640 ; MICHEL, né le 27 septembre 1643, et CHARLES et BARBE, jumeaux, nés le 16 novembre 1647. On remarquera les prénoms Anne, Georges et Charles, qui sont également ceux des trois enfants de Paul DAUMERIES, frère de PHILIPPE. — La descendance de Philippe DAULMERIES-*Barbieu* s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

(3) POLLART. Un membre de cette famille, originaire d'Ormeignies, fut anobli par le roi d'Espagne, Charles II, comte de Hainaut, le 7 septembre 1696, et ses lettres-patentes furent confirmées par Charles VI, empereur d'Allemagne et comte de Hainaut, le 14 novembre 1719, et enregistrées à la Cour des Comptes, le 20 juillet 1720. Armoiries : d'azur au chevron d'or accompagné de trois lions du même. Cimier : un lion naissant d'or.

CHAPITRE XVI.

FILIATION DIRECTE
DE LA FAMILLE
D'AYMERIES,
OU D'AUMERIE.

CHAPITRE XVI.

FILIATION DIRECTE
DE LA FAMILLE
D'AYMERIES,
OU D'AUMERIE.

IV. *Paul* d'AUMERY ou DAUMERIES, natif de Fouleng, quitta cette localité pour aller passer à Gibecq, les premières années de son mariage. Puis il loua la cense de la Tourette à Silly et se fixa définitivement en cette paroisse. Dans des dénombremens donnés en 1589, pour des fiefs de la pairie de Silly, on le trouve nommé PAUL DEMERIES ou DEMERY (1) ce qui prouve que son nom était aussi bien *d'Aimerie* que *Daumeries* pour l'oreille de ses concitoyens.

Il fonda dans sa commune natale, une rente de bienfaisance pour l'entretien de trois pauvres veuves à charge d'un obit pour le repos de son âme ; le curé recevant 20 sols et le clerc 10 sols.

On trouve encore une autre fondation d'obits faite par *Paul d'Aulmerie* ou *d'Aimeries*, mais celle-ci fut pour l'église de Silly. Elle nous est rapportée de la manière suivante :

« Le 3 août 1627, Antoinette *Tourneur*, veuve de Martin *Bulteau*, » demeurant à Silly, a vendu par recours, ensuite d'autorisation du » chef-lieu, une maison et héritage, contenant un demi-bonnier à *Paul* » d'AULMERIE, demeurant audit lieu, époux d'Anne de le Corbière, qui » fonda deux obits en l'église de Silly. » (2).

Le 5 mars 1641, *Paul d'Aumery* fit le partage de ses biens entre ses enfants et petits-enfants, ceux-ci venant par représentation figurer dans l'acte qui fut passé par devant les hommes de fief de Silly.

On trouve à la page CXCIV (195) du tome I des Monuments anciens du Comte de Saint-Genois, la mention de ce partage. Nous la reproduisons ici :

« Le 5 mars 1641, *Paul Daumeries*, accompagné de ses enfants » qui étoient 1^o JEAN, 2^o JEANNE, épouse de Pasquier *Daignolle*, dont » une fille, épouse de Jean *Petregille*, avec qui elle avoit pour enfans, » Anne *Petregille*, épouse de Jean *Plissart* et Philippe *Petregille*, » demeurant à Bauffe, 3^o ADRIENNE, épouse de François *Wargnies*, » 4^o FRANÇOISE, épouse de Herin *Houret*. » (3).

Nous lisons dans le même ouvrage, l'acquisition d'un bien sis à Silly faite par *Paul DAULMERIES* :

« Le 31 août 1599, Messire Jean *Zuallart*, chevalier du Saint- » Sépulchre, Bailly de Silly, procureur de Monseigneur de Trazegnies, » a fait plainte sur un demi-bonnier de terre labourable appartenant » à Pierre *Penaille* par défaut de paiement de 12 deniers fors de rente, » lequel fut acquis par *Paul Daulmeries*. » (4)

(1) Ernest MATTHIEU. *La Pairie de Silly*, pp. 99 et 109.

(2) C^{te} J. DE SAINT-GENOIS DE GRANDBREUCQ. *Monuments anciens*, t. I, p. cxciij (193).

(3) Nous pensons qu'il faut lire à la ligne 26, Pasquier *Duignolle* ou *Dugnelle*, et à la ligne 30, Henri Jouret. — Henri GOURET, demeurant à Meslin-l'Evêque, époux de Françoise d'Aulmeries (Mon. anc., t. I, p. 195, col. 2).

(4) C^{te} J. DE SAINT-GENOIS. Mon. anc., t. I, p. cxc, ou 190, col. 2.

Puis l'acquisition d'une rente :

« En mars 1616, Gérard *Bulteau*, demeurant à Silly, a vendu à Paul *Daulmeries*, demeurant au dit lieu, 21 livres 17 sols 6 deniers de rente, sur l'héritage d'une maison située à Tramasure, contenant cinq journaux. » (1)

Nous avons dit plus haut, p. 118, l. 17, que Paul *d'Aumery* ou *d'Aimeries*, avait épousé Anne DE LE CORBIÈRE (2). Cette damoiselle appartenait à l'une des familles les plus importantes possédant fiefs dans la pairie de Silly (3).

De ce mariage, naquirent neuf enfants, qui suivent :

CHAPITRE XVI.

FILIATION DIRECTE
DE LA FAMILLE
D'AYMERIES,
OU D'AUMERIE.

- fils aîné* 1. CHARLES D'AULMERY ou D'AUMERIES, qui suivra, V.
2. GEORGES *d'Aulmery*. Sa destinée nous est inconnue.
3. LAURENT *d'Aulmery*, époux de Jeanne SCAILLET. Nous ne connaissons pas sa descendance.
4. HUBERT *d'Aulmery*. Il épousa Jeanne *Scaillet*, veuve de son frère Laurent. Nous ne savons s'il laissa postérité.
fils aîné 5. JEAN D'AULMERY ou D'AUMERIES, qui suivra, V^{bis}. *C'est l'auteur du Rameau hollandais.*
6. ANNE *d'Aulmery*, femme de Pierre GHISLAIN, de Masnuy-Saint-Jean.
7. JEANNE *d'Aulmery*, mariée à Belœil, le 21 août 1622, à Pasquier DUGNOLLE.
8. ADRIENNE *d'Aulmery*, femme en premières noces de François WARGNIES, et en secondes noces de Jean GALLÈRE (4).
9. FRANÇOISE *d'Aulmery*, mariée en premières noces à Henri JOUREZ, et en secondes, à Jean DE LEUS ou DE LEUZE.

(1) C^{te} DE SAINT-GENOIS. *Mon. anc.* p. cxii, ou 192, col. 1.

(2) DE LE CORBIÈRE : d'or à un corbeau de sable. Cimier : le corbeau de l'écu. Supports : deux corbeaux de sable.

(3) D'après un crayon généalogique que nous a fourni la famille D'AYMERIES, dite D'AUMERIE, Anne DE LE CORBIÈRE était fille de Pierre de le Corbière et de Jacqueline Dubois. — Nous avons relevé quelques noms de familles alliées aux DE LE CORBIÈRE, ce sont : de Bayart, Beauvarlet, Bernier, Brouchart, le Cacquelier, le Cattier, le Clercq, Coignet, Coroye, Cousin, Crulay, Darmont, Dezenier, Douret, de le Drière, Fourment, de Froymont, de Ghodisiaubois, Gickart, de le Haise, de Hembize, de Lausnoit, de Limoge, de Marbaix, du Marchiet, le Merchier, d'Oye, de le Planque, Ruelle, Scaillet, de Silly, du Tillœul, de Trazegnies, de le Warde dit Delwart, etc. — On remarquera parmi ces noms, ceux DE HEMBIZE, DE SILLY et DE TRAZEGNIES, qui tous trois se rattachent à la grande souche des anciens barons de Trazegnies, de la première race, et le nom D'OYE qui est celui d'une famille chevaleresque, qui posséda la seigneurie nommée de nos jours Chapelle-à-Oie, et qui était représentée en 1345, par Mahieu d'Oye dit de l'Abbie, écuyer (ARCHIVES DE Tournai, *Testaments de l'année 1345*. Testament de Noble Dame Margherite, dame d'Assenbruc et de Warmès, veuve de N. H. Gillion d'Antoing, chevalier).

(4) C^{te} J. DE SAINT-GENOIS. *Mon. anc.*, t. I, p. 196, col. 1.

CHAPITRE XVI.

FILIATION DIRECTE
DE LA FAMILLE
D'AYMERIES,
OU D'AUMERIE.

V. *Charles* d'AULMERY ou *d'Aimeries* naquit à Gibecq (1), ce qui nous a fait penser que son père *Paul d'Aulmery* avait habité momentanément cette paroisse avant d'aller se fixer définitivement dans la cense de la Tourette à Silly.

En 1636-37, *Charles* était aussi censier de la dite cense et faisait partie de l'administration de la paroisse de Silly en qualité d'échevin (2).

Voici trois actes du ferme de Silly qui le concernent et dont nous donnons les extraits :

1° « Le 3 août 1633, le sieur *Henri Terman*, seigneur d'Anacam, » demeurant à Flobecq, vendit un journal et 57 verges de terre labourable à terrage de la Wastienne, à *Charles d'AULMERIES*, demeurant » à Silly, époux de *Magdeleine Fourment*. » (3)

2° « Le 2 août 1641, *Henri Gouret*, demeurant à Melin-l'Evêque, » époux de *Françoise d'AULMERIES*, fille de *Paul*, a donné à rente à » *Charles d'AULMERIES*, son beau-frère, époux de *Magdeleine Fourment*, » un huitième en 7 journaux de terre. » (4).

3° « Le 4 février 1647, *Jean Gallère*, demeurant à Husseignies, » époux d'*Adrienne d'AUMERIES*, qui avait épousé 1° *François Wagnies*, a vendu à *Jean DAUMERIES*, époux d'*Anne Barbieur*, » demeurant à la maison de Supleux, paroisse de Herchies, 78 livres » 2 sols 10 deniers de rente due par *Charles d'AUMERIES*, sur sa maison » dite la Tourette, située à Silly » (5).

Ce dernier extrait prouve que *Charles d'Aumerie* pouvait hypothéquer sa maison de la Tourette et que, conséquemment, il en était propriétaire et non censier-locataire.

M^r COUPREMAN en son histoire de Silly, donne une généalogie assez originale de quelques degrés de la famille *d'Aumerie* où se trouve *Charles d'AUMERIE*, dont nous nous occupons en cet endroit. Nous la reproduisons ici telle que l'auteur l'a tracée, mais en y soulignant tous les prénoms des *d'Aumerie*.

« *COPIN Alexis*, garde-champêtre, marié à *Véronique DAUMERIE*,
fille de

» *Bauduin* et de *Jeanne le Duc*, fils de
» *Jean-François* et de *Denise Daucot*, fils de
» *Baudouin* et de *Françoise du Pont*, fils de
» *Charles* et de *Catherine Leclercq*, fils de
» *Charles* et de *Magdeleine Fourment* » (6).

(1) COUPREMAN. *Histoire de Silly*, manuscrite, déposée au presbytère de la dite commune.

(2) Idem.

(3) C^{te} J. DE SAINT-GENOIS *Mon. anc.*, t. I, p. 194, col. 2.

(4) Idem, ibidem, idem, p. 195, col. 2.

(5) Idem, ibidem, idem, p. 196, col. 1.

(6) *Histoire de Silly*, t. I p. 94.

De l'union de *Charles* D'AUMERIES et de *Magdeleine* FOURMENT (1),
naquirent deux enfants qui suivent :

1. CHARLES D'AUMERIE ou D'AULMERIES, qui suivra, VI.

2. MARIE *d'Aumerie* ou *d'Aulmeries*. Elle est mentionnée dans les actes du
Ferme de Silly, de la manière suivante :

« Le 24 mars 1651, Marguerite *Bouzeau*, jeune fille demeurant à Wavre, a
» vendu à Charles D'AULMERIES, au profit du Couvent des Sœurs grises de Mons,
» pour la dotte de Marie D'AULMERIE, sa fille, du consentement de Jaspar *Bouzeau*,
» son frère, et de Charles *le Franc*, son beau-frère » (2).

En 1689, les hoirs de Charles *Daumeries* donnèrent pour l'obit de
leur père et mère, une rente de quatre livres sur un demi-bonnier de
terre gisant à la Marquette, tenant au sentier de Beauregard, etc.

Cette rente fut payée d'abord par *Charles* DAUMERIE, second du
prénom dans la filiation directe et fils de Charles pour qui l'obit fut
chanté ; après par *Bauduin* DAUMERIE, fils du second Charles, et
ensuite par Nicolas *Duquesne* qui leur succéda. Enfin, elle fut rem-
boursée par Philippe *Farin*, le 15 février 1810 (3).

VI. *Charles* D'AUMERIE ou D'AULMERIES, second du prénom,
naquit à Silly, le 18 mars 1636, et fut le successeur de son père dans
la cense de la Tourette. Son mariage, avec *Catherine-Josèphe*
LE CLERCQ fut célébré aux Deux-Acren, le 21 février 1666. Cette
demoiselle était née aux Acren, le 4 mars 1646, de l'union que Thomas
de Clercq ou *le Clercq* avait contractée avec *Catherine de Vieille-*
maison (4). Il fut père de dix enfants qui suivent :

1. LAURENT-FRANÇOIS DAULMERIE ou D'AUMERIE, qui suivra, VII.

2. BAUDUIN *Daumeries*. Il est dit fils de Charles *Daumerie* et de Catherine
le Clercq, dans l'acte de son mariage avec *Marie-Françoise* DUPONT, enregistré à
Silly, le 26 novembre 1702. Il fut parrain de Bauduin *Daumerie*, son neveu,
baptisé à Arbres, le 25 août 1702. On a vu, ci-devant, page 120, ligne 34, qu'il
fut père d'un fils, savoir :

A. *Jean-François* DAUMERIES, époux de *Denise* DAUCLOT. Il eut
pour fils :

a. BAUDUIN *Daumeries*, marié à *Jeanne* LE DUC, et père
d'une fille :

aa. *Véronique* *Daumeries*, femme d'*Alexis* Copin,
garde-champêtre de Silly.

3. JEAN-FRANÇOIS DAUMERIES, qui suivra, VII^{bis}.

(1) FOURMENT : d....., au chevron d....., accompagné de trois épis de froment d.....
Voyez : DE RAADT, *les Sceaux armoriés des Pays-Bas*, etc., t. I, p. 464.

(2) C^{te} J. DE SAINT-GENOIS. *Mon. anc.*, t. I, p. 196, col. 2.

(3) ARCHIVES DU PRESBYTÈRE DE SILLY.

(4) Une famille de VIEILLEMAISON porte pour armoiries : d'azur à la Herse d'argent de
trois pals aiguillés.

CHAPITRE XVI.

FILIATION DIRECTE
DE LA FAMILLE
D'AYMERIES,
OU D'AUMERIE.

CHAPITRE XVI.

FILIATION DIRECTE
DE LA FAMILLE
D'AYMERIES,
OU D'AUMERIE.

4. BARBE *Daumeries*, baptisée à Silly, le 20 décembre 1675. Elle épousa à Wodecq, le 12 septembre 1694, *Nicolas DEPORTEMONT*.

5. JACQUES *Daumeries*, né à Silly en 1676.

6. JÉROBOAM *Daumeries*, jumeau du précédent. Sa destinée de même que celle de son frère Jacques, nous est inconnue.

7. JOSSE *Daumeries*, baptisé à Silly, le 30 octobre 1679. Nous ne savons ce qu'il devint.

8. ELÉONORE *Daumeries*, baptisée à Silly, le 27 janvier 1683.

9. JACQUELINE *Daumeries*, jumelle de la précédente.

10. CHARLES *Daumeries*, baptisé à Silly, le 18 mars 1686.

VII. *Laurent-François DAULMERIE* ou D'AUMERIE, baptisé à Silly, le 15 février 1667, tenu sur les fonts par *Laurent Daulmerie* et par *Françoise-Gérardine Fourment*, fut censier-proprétaire de la cense ou ferme du Gernaut à Poncheau sous Arbres-Maffles (1). Il mourut dans cette demeure le 4 août 1730, ayant été l'époux de *Marie-Philippine CLICART*, qui lui donna au moins sept enfants, nés à Maffles et enregistrés à Arbres ; ce sont :

1. BARBE-BENOITE *Daulmerie*, baptisée à Arbres-Maffles, le 2 octobre 1695 et y décédée le 4 octobre 1730. Elle avait été tenue sur les fonts de baptême par ses oncle et tante, *François Daumerie* et *Barbe Clicart*.

2. ADRIEN-NICOLAS DAUMERIE, qui suivra, VIII.

3. CATHERINE-THÉRÈSE *Daumerie*, baptisée à Arbres-Maffles, le 21 octobre 1699, eut pour marraine sa grand'mère paternelle, *Catherine Leclercq*.

4. JEAN-JACQUES *Daumerie*, baptisé dans ladite paroisse, le 7 octobre 1700, eut la même marraine que la précédente.

5. BAUDUIN *Daumerie*, baptisé dans la dite paroisse, le 25 août 1702, fut tenu sur les fonts par son oncle *Bauduin Daumerie*.

6. LAURENT-FRANÇOIS *Daumerie*, baptisé dans la même paroisse, le 13 janvier 1706, mourut à Meslin-l'Évêque, le 28 septembre de la dite année.

7. ALEXANDRINE-PHILIPPINE *Daumerie*, baptisée aussi à Arbres-Maffles, le 21 octobre 1706, y mourut le 16 décembre 1788, après y avoir épousé *Jean-François JACQUEMART*, le 16 février 1734.

*propriétaire de
la cense du
Gernaut*

VIII. *Adrien-Nicolas DAUMERIE* ou D'AUMERIE, né à Maffles et baptisé à Arbres-lès-Ath, le 5 novembre 1697, y mourut le 31 octobre 1780. Il avait épousé *Marie-Françoise DELVIGNE*, qui lui donna les neuf enfants qui suivent :

1. MARIE-AGNÈS *Domerie*, première des prénoms, née en 1731, morte à Maffles avant le 8 juin 1746.

(1) Sous l'ancien régime MAFFLES-lès-Ath était une dépendance de la communauté d'Arbres, laquelle dépendait jadis de la communauté d'Attre, et PONCHEAU aujourd'hui à Maffles fit longtemps partie du territoire de Chièvres.

2. JEAN-FRANÇOIS *Daumery*, baptisé dans l'église d'Arbres-Maffles, le 14 septembre 1740, mort à Maffles, le 5 novembre 1792.

3. MARIE-ANNE *Daumery*, baptisée dans la dite paroisse, le 10 août 1741.

4. FRANÇOIS-JOSEPH *Daumery*, baptisé dans la dite paroisse, le 22 octobre 1743.

5. MARIE-AGNÈS *Domery*, seconde des prénoms, baptisée dans la même paroisse, le 8 juin 1746, y épousa le 5 mai 1772, *Pierre-François* DUPONT.

6. MARIE-JOSÈPHE *Domery*, baptisée dans la dite paroisse, le 5 novembre 1747.

7. MARIE-THÉRÈSE *Domery*, baptisée dans la même paroisse, le 8 février 1750, y épousa le 21 mai 1780, *Arnould-Joseph* DUHAUT.

8. ALEXANDRE-JOSEPH *Daumery*, baptisé aussi à Arbres-Maffles-lès-Ath, le 18 janvier 1754, épousa à Bouvignies-en-Hainaut, le 17 septembre 1793, *Anne-Catherine* GEVENOIS, fille de Jean-Baptiste *Gevenois* et d'Anne-Catherine *Marquebreucq*. Il fut père de cinq enfants qui suivent :

A. *Nicolas-Joseph* DAULMERIE ou DAUMERIE, baptisé à Maffles, le 23 août 1794, épousa à Arbres, le 29 octobre 1823, *Marie-Sophie* ou *Sophie-Marie-Anne* BOËL (1), âgée de 24 ans, morte à Maffles, le 25 mars 1877, fille de Charles-Augustin-Joseph BOËL, natif de Roucourt, et de Marie-Célestine-Romaine-Josèphe *Wilbaux*.

B. *Antoine-Joseph* DAULMERIE, baptisé à Maffles, le 9 février 1796, mort célibataire.

C. *Désirée* DAULMERIE, née à Maffles, le 29 fructidor, an VI (15 septembre 1798), épousa M^r CAMBRELIN, et lors du partage des biens de la famille, fut héritière de la demeure paternelle dont sa fille unique, mariée à M^r *Clément*, est la propriétaire moderne (1898).

D. *Jean-Baptiste* DAULMERIE, né à Maffles, le 27 mai 1800, mort sans alliance.

E. *Charles-Louis* DAULMERIE, né à Maffles le 8 décembre 1801, mort en bas âge.

9. JEAN-FRANÇOIS DAUMERIE ou D'AUMERIE, second du prénom parmi les fils d'Adrien-Nicolas, suit ici sous le degré IX.

IX. *Jean-François* DAUMERIE ou D'AUMERIE, né à Arbres-Maffles-lès-Ath, le 18 septembre 1756, y mourut le 29 avril 1820, après avoir épousé à Chapelle-à-Wattines, le 14 juillet 1788, *Marie-Catherine* HANICQ. Il laissa trois fils nés à Chapelle-à-Wattines et qui suivent :

1. FRANÇOIS *Daumerie*, né le 7 août 1789, mort à Chapelle-à-Wattines, le 25 décembre 1863, après y avoir épousé *Félicité-Josèphe* DE ROISSART (2), le 26 juin 1811.

(1) Une famille gantoise du nom de BOËLE dont un membre possédait au commencement du XVIII^e siècle, le fief seigneurial de la Cattoire à Roucourt-lès-Péruwelz, portait pour armoiries : de gueules à trois maillets penchés d'or ; au chef du même. Cimier : une tête et col d'aigle d'or, entre un vol banneret, chaque aile mêlée d'or et de gueules.

(2) DE ROISSART : d'argent au chevron de sable, accompagné de trois étoiles à six rais du même.

CHAPITRE XVI.

FILIATION DIRECTE
DE LA FAMILLE
D'AYMERIES,
OU D'AUMERIE.

CHAPITRE XVI.

FILIATION DIRECTE
DE LA FAMILLE
D'AYMERIES,
OU D'AUMERIE.

2. LOUIS-JOSEPH *Daumerie*, né le 26 octobre 1791, mort à Chapelle-à-Wattines, le 31 août 1849, après avoir épousé à Thieulain, *Marie-Catherine* DUVINAGE.

3. AUGUSTIN-JOSEPH DAUMERIE ou D'AUMERIE, qui suit, X.

X. *Augustin-Joseph* DAUMERIE ou D'AUMERIE, né à Chapelle-à-Wattines, le 29 juillet 1797, docteur en médecine, membre honoraire de l'Académie de médecine de Belgique, président honoraire du Cercle médical de Bruxelles, vice-président de la Société royale d'agriculture de Belgique.

Il fut membre d'honneur et membre correspondant de plusieurs Académies de médecine à l'Etranger.

Il mourut à Saint-Josse-ten-Noode, le 17 septembre 1864, après avoir épousé à Gand, le 7 décembre 1821, *Jeanne-Henriette* BEYS (1), née à Wichelen-lès-Termonde, le 5 janvier 1797, morte à Saint-Josse-ten-Noode, le 29 août 1876, fille de Jean-Baptiste *Beys* et de Victoire *Rosseel*.

Il fut père de six enfants qui suivent :

1. AUGUSTE-DÉSIRÉ *Daumerie*, docteur en droit, homme de lettres, chevalier des ordres de Saint-Stanislas, de Pologne (Russie) ; de Charles III, d'Espagne ; des Saints Maurice et Lazare d'Italie, né à Leuze, le 7 janvier 1823, mort sans alliance, à Paris, le 29 novembre 1869.

2. CHARLOTTE *Daumerie*, née à Leuze, le 17 avril 1824, morte à Bruxelles, le 7 mai 1888, après avoir épousé dans la dite ville, le 27 août 1844, *Henri* VAN DER MEEREN, né audit Bruxelles, le 2 mai 1813, y décédé le 22 janvier 1871, colonel de la deuxième légion de la garde-civique, échevin de Bruxelles, chevalier de l'ordre de Léopold, etc., fils de Josse-Jacques-Joseph *van der Meeren* et de Marie-Françoise *T' Kint*.

3. CÉSAR-NICOLAS DAUMERIE ou D'AUMERIE, qui suivra, XI.

4. FLORE-ADELINE *Daumerie*, née à Leuze, le 18 septembre 1827, décédée à Bruxelles, le 1^{er} juillet 1873, après y avoir épousé, le 22 mai 1849, *Guillaume-Philémon* DE LONGÉ, avocat, membre de la Magistrature, depuis lors devenu premier Président de la Cour de cassation et grand officier de l'Ordre de Léopold. Né à Bruxelles, le 20 août 1815, M^r G. DE LONGÉ était fils de Martin-Jean *de Longé* et de Barbe *van Bockel*. Il mourut à Ostende, le 19 août 1890.

5. LÉOPOLD *Daumerie*, né à Bruxelles, le 5 septembre 1831, y décédé le 26 mars 1833.

6. VALÉRIE *Daumerie*, née à Bruxelles, le 25 mars 1835, mourut à Ixelles, le 9 février 1856, après avoir épousé à Saint-Josse-ten-Noode, le 12 juin 1855, *Jean* CAROLY, né à Bruxelles, le 26 juillet 1823, y décédé le 24 avril 1894, étant avocat près de la Cour d'appel de cette ville, fils de Jacques-Joseph *Caroly*, et de Marie-Joséphine *de Strooper*.

(1) Jeanne ou Jeannette-Henriette *Beys* ayant remis une correspondance diplomatique secrète au roi de France Louis XVIII, alors que celui-ci habitait Gand pendant les cent jours du renouveau de Bonaparte, en 1815, reçut de ce monarque la décoration de l'ordre du Lis.

XI. *César-Nicolas* DAUMERIE ou D'AUMERIE, né à Leuze, le 15 octobre 1826, mourut à Saint-Josse-ten-Noode, le 17 février 1871, d'une maladie qu'il contracta en soignant des blessés français et allemands dans une ambulance dont il était le directeur. Il avait reçu en 1870, un diplôme constatant son dévouement à l'égard des prisonniers blessés de la guerre franco-germanique. Il était officier de l'ordre du Medjidié et avait épousé à Saint-Josse-ten-Noode, le 17 mai 1853, *Elisabeth-Catherine* DE COCK (1), née à Anvers, le 10 novembre 1826, morte à Saint-Josse-ten-Noode, le 28 décembre 1865, fille de *Nicolas-Joseph de Cock*, armateur à Anvers, et de *Françoise-Thérèse-Isabelle de Cock*, sa parente. — De cette union, vinrent trois enfants qui suivent :

1. MARIE-CATHERINE *Daumerie*, née à Saint-Josse-ten-Noode, le 13 février 1854 (2), a épousé à Bruxelles, le 16 septembre 1873, *Léon-Joseph* PERLAU, né à Bruxelles, le 3 août 1842, conseiller à la Cour d'appel de la dite ville, chevalier de l'Ordre de Léopold, etc., fils de *François-Joseph Perlau* et d'*Elisabeth-Catherine van der Meeren*.

2. LÉON-JOSEPH DAUMERIE ou D'AUMERIE qui suivra, XII.

3. FRANÇOISE-MARIE *Daumerie*, née à Saint-Josse-ten-Noode, le 24 avril 1864, épousa, à Ixelles, le 12 janvier 1885, *Georges-Benoît* HANSSENS, né à Bruxelles, le 26 janvier 1862, fils d'*Emile Hanssens*, avocat et sénateur, et d'*Elisa-Amélie Watteu*.

XII. *Léon-Joseph* DAUMERIE ou D'AUMERIE, avocat près la Cour d'appel de Bruxelles, vice-consul de Danemark, ancien major de la garde-civique de Moerbeke (Waes), etc., né à Saint-Josse-ten-Noode, le 6 février 1858, épousa, à Ixelles, le 12 janvier 1885, *Marguerite-Alice-Marie* HANSSENS, née à Bruxelles, le 9 septembre 1865, sœur germaine de *Georges-Benoît Hanssens*, époux de *Françoise-Marie Daumerie*, qu'on a vue plus haut. Il est père de trois enfants, savoir :

1. ROGER-CÉSAR DAUMERIE ou D'AUMERIE, qui suivra, XIII.

2. ANDRÉE-MARGUERITE-MARIE-LUCIENNE, *Daumerie* ou *d'Aumerie*, née à Saint-Josse-ten-Noode, le 7 août 1888.

3. LUCIEN-LÉON *Daumerie* ou *d'Aumerie*, né à Neder-Over-Heembeek, le 20 août 1894.

XIII. *Roger-César* DAUMERIE ou D'AUMERIE, né à Saint-Josse-ten-Noode, le 30 mars 1886.

(1) DE COCK : de gueules à trois coqs d'or, crêtés d'argent. — N. J. STEVENS. *Recueil généalogique de la famille de Cock*. Bruxelles, F. Parent, 1855, grand in-4°, pp. 21-22.

(2) Id., p. 22.

CHAPITRE XVI.

FILIATION DIRECTE
DE LA FAMILLE
D'AYMERIES,
OU D'AUMERIE.

CHAPITRE XVII.

Premier Rameau Cadet

dont le chef demeure en la
commune d'Enserœul (Hainaut).

VII^{bis} *Jean-François* DAUMERIES naquit à Silly, le 27 mai 1674. C'est le troisième fils de Charles *d'Aulmerie* (ou *d'Aumeries*) et de Catherine *le Clercq*, qu'on a vus, ci-devant, degré VI, page 121.

Son acte de baptême, par suite du mauvais état du registre où il est inscrit, est illisible dans la partie correspondant au mot FRANÇOIS, et c'est justement avec le seul prénom de François que Jean-François figura comme parrain de sa nièce Barbe-Benoîte *Daulmerie*, baptisée à Arbres-Maffles, le 2 octobre 1695, comme on l'a vu ci-devant, page 122. degré VII, N° 1.

C'est aussi sous le nom de *François Dommeri* que Jean-François Daumerie fut marié à Leuze, le 31 juillet 1703, avec Marie-Claire LENOIR, née dans ladite ville, le 23 août 1663, fille d'Antoine Lenoir et de Marguerite *de Ghoy*.

Jean-François DAUMERIES paraît aussi avoir donné ses prénoms à son neveu, fils de son frère Bauduin (voir page 121), comme il a dû les recevoir du cousin de son père, Jean-François *Daumerye*, maître de Gibecq, qu'on trouvera plus loin au degré VI du *Deuxième Rameau Cadet*. Il fut censier de la ferme des Aulnes à Chapelle-à-Oie, lès-Leuze, et y mourut le 4 septembre 1726, laissant deux enfants qui suivent :

CHAPITRE XVII.

PREMIER RAMEAU CADET.

1. JEAN-FRANÇOIS DAUMERIES, dit DOMMERIES, qui suivra, VIII.

2. MARIE-JOSÈPHE *Daumeries*, dite *Dommerie*, baptisée à Notre-Dame du Pommerœul, le 21 septembre 1706, fut tenue sur les fonts par Joseph *Garçon* et par Marie-Louise *Dugnolle*. Son acte de naissance fut enregistré à la même date à Leuze avec mention du motif de la naissance hors de la localité (1).

Elle épousa à Chapelle-à-Oie (secours de Leuze), le 11 septembre 1726, Gilles NACHEZ, de la paroisse de Moulbaix, ayant pour témoins de son mariage, Jean-François *Dommeries*, son frère ; Jacques *Cauvin* et Marie-Louise *Delmotte*. Marie-Josèphe *Dommeries*, mourut à Maubray, lès-Antoing, le 22 mai 1778.

VIII. *Jean-François* DAUMERIES, dit *Dommerie*, deuxième du prénom dans la ligne directe de la branche dont nous nous occupons ici, fut baptisé à Chapelle-à-Oie (secours de Leuze), le 19 octobre 1704, et eut pour parrain et marraine, Jean-Baptiste et Marie-Agnès *Dugnolle*. Il succéda à son père en qualité de censier de la cense des Aulnes où il décéda le 19 janvier 1759 (2), après avoir été marié deux fois.

Il épousa, en premières noces, à Leuze, le 25 mai 1728 (3), *Anne-Marguerite* DUJARDIN (4), née dans ladite ville, le 6 février 1710 (5), fille d'Alexandre *Dujardin*, censier de Montafaux, et de Caroline *Legrand* ; et, en secondes noces, à Blicquy, le 2 novembre 1741, *Marie-Thérèse* GARÇON, née à Chapelle-à-Wattines, le.....1719, fille de Joseph *Garçon* (parrain de Marie-Josèphe *Daumeries* qu'on a

(1) C'était à cause de la guerre entre les Alliés (Anglo-Hollandais et Allemands) et les Français que le censier des Aulnes avait dû se réfugier à Pommerœul.

(2) Le décès de Jean-François *Dommerie* fut enregistré à Chapelle-à-Oie qui avait été érigé en paroisse distincte de Leuze, le 13 avril 1729.

(3) Jean-François *Dommerie* est nommé DAUMERIE dans l'acte de son premier mariage.

(4) Les DUJARDIN de Leuze, ont eu pour principaux représentants au XIX^e siècle, deux chanoines de Tournai, et M^r *Dujardin-Hardenpont*, député provincial du Hainaut.

(5) Les témoins du mariage *Daumerie-Dujardin* furent Joseph *Lecluselle*, Joseph *Guillaume*, et Caroline *Dewattines*.

CHAPITRE XVII.
PREMIER RAMEAU CADET.

vue plus haut, p. 127, ligne 10) et de Marie-Catherine *Descamps* (1). Devenue veuve, Marie-Thérèse *Garçon* convola avec Jean-Baptiste *Desmons*, d'Ellignies-Saint-Anne, dont elle eut entre autres enfants, Marie-Catherine *Desmons*, qui épousa à Chapelle-à-Oie, le 22 janvier 1788, Arnould-Félix-François *Huet*, seigneur du Puich (à Roucourt-lès-Péruwelz) (2).

Par ses deux mariages, Jean-François *Dommerie* ou *d'Aumerie* fut père de quinze enfants qui suivent :

Du premier lit :

1. LAMBERT *Daumerie*, né à Chapelle-à-Oie, le 28 décembre 1729, fut tenu sur les fonts par Lambert *Wilmart*, curé de Tongre-Notre-Dame, et par son aïeule paternelle, Marie-Claire *Lenoir*. Nous ignorons qu'elle fut sa destinée, mais étant donné que sa marraine devint celle de son frère, né le 7 juin 1731, nous pouvons supposer qu'il mourut avant cette date.

2. JACQUES-FRANÇOIS *Daumerie*, né à Chapelle-à-Oie, le 7 juin 1731, eut pour parrain, Jacques *Destrebecq*, et pour marraine, Marie-Claire *Lenoir*, son aïeule paternelle précitée.

3. JEAN-FRANÇOIS *Daumerie*, né à Chapelle-à-Oie, le 23 décembre 1732, y mourut le 20 octobre 1741.

4. JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH *Daumerie*, né à....., le....., mourut sans postérité à Escanaffles, le 12 janvier 1768, après avoir été marié deux fois. Il épousa, en premières noces, audit Escanaffles, le 26 février 1759, *Cornélie-Josèphe*

(1) On trouve dans l'église de Blicquy, cette épitaphe :

ICY REPOSENT JUSQU'AU JOUR
DE LA RÉSURRECTION
LES CORPS DE JOSEPH GARÇON,
EN SON TEMPS MAYEUR ET CENSIER
EN CE LIEU, DÉCÉDÉ LE 17 10^{bre} 1752 ;
DE MARIE-CATHERINE DESCAMPS,
SA FEMME, DONT ELLE TERMINA
SA CARRIÈRE LE 24 MARS 1757,
APRÈS AVOIR FONDÉ DEUX OBITS
ET SALUTS CHAQUE ANNÉE
EN CETTE ÉGLISE ;
DE CELUY DE GASPARD
LEUR FILS MORT EN 1757 ;
DE JOSEPH AUSSI LEUR FILS, DÉCÉDÉ
EN PHILOSOPHIE, LE 18 MARS 1752,
ET DE FRANÇOIS GARÇON,
LEUR FILS, CENSIER AUDIT LIEU,
QUI REMIT SON ÂME A DIEU, LE
30 DE JUIN 1760, AGÉ DE 39 ANS.
REQUIESCANT IN PACE.

Les trois fils nommés dans cette inscription avaient été baptisés dans cet ordre de dates : *Jean-François*, le 3 janvier 1721 ; *Etienne-Joseph-Gaspard*, le 26 décembre 1722, et *Joseph*, le 2 décembre 1729.

(2) *Notices généalogiques tournaisiennes*, t. II, p. 334.

dite *Cornille* PECQUEREAU, veuve de Jean-Baptiste *Leclercq*, censier de la cense de Clairieux ; puis en secondes noces, à Anserœul, le 1^{er} juin 1766, *Marie-Françoise* DE HARCHIES (1).

CHAPITRE XVII.

PREMIER RAMEAU CADET.

5. JEAN-BAPTISTE-JOSEPH *Daumerie*, né à Chapelle-à-Oie, le 9 mars 1735, fut tenu sur les fonts par Pierre-Joseph *Désir* et par Marie-Louise *Dugnolle*. Il mourut sans postérité légitime à Wadelincourt, le 10 février 1786.

6. PHILIPPE-JOSEPH DAUMERIE ou D'AUMERIE, qui suivra, IX.

7. MARIE-JOSÈPHE *Daumerie*, née à Chapelle-à-Oie, le 14 novembre 1739, tenue sur les fonts par Alexandre *Dujardin* et Marie-Christine *Lecluselle*. Elle épousa à Tourpes, le 7 juillet 1760, *Michel-Ignace* CAMBIER.

Du second lit :

8. JACQUES-JOSEPH *Daumerie*, né à Chapelle-à-Oie, le 15 décembre 1742, tenu sur les fonts par Joseph *Guillaume*, de la paroisse de Blicquy, et par Marie-Catherine *Descamps*. Il mourut avant le 10 juillet 1744.

9. JACQUES-JOSEPH *Daumerie*, né à Chapelle-à-Oie, le 10 juillet 1744, tenu sur les fonts par Joseph *Guillaume*, cité plus haut, et par Marie-Claire *Lenoir*, son aïeule paternelle. Il épousa à Tourpes, le 13 octobre 1775, *Marie-Catherine-Josèphe* GARÇON, et s'installa dans la dite commune où il exerça les professions de cultivateur et de meunier.

10. JASPAR-JOSEPH *Daumerie*, né à Chapelle-à-Oie, le 27 décembre 1746. Il fut tenu sur les fonts par *Jean-François-Joseph Daumerie*, son frère du premier lit, et par Marie-Angélique-Joseph *Garçon* de la paroisse de Blicquy. Il mourut à Chapelle-à-Oie, le 7 octobre 1753.

11. MARIE-THÉRÈSE-JOSÈPHE *Daumerie*, née à Chapelle-à-Oie, le 3 août 1748, tenue sur les fonts par Jean-François *Cambier*, de la paroisse de Tourpes, et par Anne-Marie *Garçon* de la paroisse de Blicquy. Elle mourut cinq jours après sa naissance (8 août 1748).

12. MARIE-THÉRÈSE-JOSÈPHE *Daumerie*, née à Chapelle-à-Oie, le 29 mars 1740, y décédée le 14 janvier 1755.

(1) La famille DE HARCHIES du pays où gisent Anserœul et Wattripont, a produit de nombreux hommes de fief. Ses armoiries sont : *de gueules au chevron d'or, accompagné de trois briquets d'argent*. Faute de documents remontant assez haut, nous ignorons si elle peut être rattachée aux anciens sires de Harchies qui portaient : *d'or à cinq triangles de gueules*.

CHAPITRE XVII.

PREMIER RAMEAU CADET.

13. MARIE-JOSÈPHE *Daumerie*, seconde des prénoms et vivant en même temps que la première. Baptisée à Chapelle-à-Oie, le 14 avril 1752, elle fut tenue sur les fonts par Pierre-Joseph *Garçon*, de la paroisse de Blicquy, et par *Marie-Josèphe Daumerie*, sa sœur consanguine. Elle mourut à Anserœul, le 30 juin 1790, après avoir été mariée deux fois. Elle épousa en premières nocces, à Chapelle-à-Oie, le 12 avril 1772, *Casimir* DE HARCHIES, et, en secondes nocces, à Anserœul, le 23 juillet 1778, Philippe-Joseph *Willocq*.

14. MARIE-ANGÉLIQUE *Daumerie*, née à Chapelle-à-Oie, le 23 avril 1753, tenue sur les fonts par Pierre-Joseph *Plaquet*, de la paroisse de Tourpes, et par Marie-Angélique *Garçon*. Elle mourut à Chapelle-à-Oie, le 19 janvier 1754.

15. MARIE-CÉCILE-JOSÈPHE *Daumerie*, née à Chapelle-à-Oie, le 23 juillet 1754, tenue sur les fonts par *Philippe-Joseph Daumerie*, son frère consanguin, et par Jacqueline *Jennart*, de la paroisse de Tourpes. Elle mourut dans sa commune natale, le 16 janvier 1755.

IX. *Philippe-Joseph* DAUMERIE, né à Chapelle-à-Oie, le 2 avril 1737, fut tenu sur les fonts par Jean-Philippe *Legrand*, de la paroisse de Blicquy, et par Marie-Jeanne *Lecluselle*.

Sous le nom de Philippe-Joseph DOMERIE, il épousa à Amougies (Flandre Orientale), le 18 septembre 1759, *Jeanne-Josèphe* FRIGHEM, née en ladite commune, le 10 août 1734, y décédée le 1^{er} janvier 1808, fille de Jean-François *Frighem* et de Marie-Françoise *Roucourt* (1).

Philippe-Joseph *Daumerie* fut censier de la cense de Caumont audit Amougies où il mourut le 9 pluviôse an IX (29 janvier 1801), ayant été père de onze enfants qui suivent :

1. EMMANUEL-JOSEPH DAUMERIE, qui suivra, X.

2. CATHERINE-JOSÈPHE *Daumerie*, née à Amougies, le 7 juillet 1761, y décédée avant le 2 octobre 1762.

3. CATHERINE-JOSÈPHE *Daumerie*, née à Amougies, le 2 octobre 1762.

4. JEAN-FRANÇOIS *Daumerie*, né à Amougies, le 24 février 1764, y fut censier de la Cense del Beurle où il mourut le 11 novembre 1816, après avoir épousé dans ladite commune, le 29 Thermidor an VI (16 août 1798), *Pauline* PEUTTE.

Ses descendants habitent le Nord de la France.

5. JACQUES-FRANÇOIS *Daumerie*, né à Amougies, le 7 juin 1765. Sa destinée ne nous est pas connue.

(1) *Jean-François* FRIGHEM, né à Amougies, le 5 janvier 1687, fils d'Antoine *Frighem* et de Jacqueline *Merry*, épousa, audit lieu, le 8 novembre 1730, *Marie-Françoise* ROUCOURT, née dans la même paroisse, le 16 janvier 1698, fille de Nicolas *Roucourt* et de Marie *Bourgeois*. Devenue veuve, *Marie-Françoise* ROUCOURT convola le 7 juillet 1764, audit Amougies, avec Pierre-Joseph *Merry*, et elle mourut en ladite commune, le 26 juillet 1780.

6. ROSALIE-JOSÈPHE *Daumerie*, née dans la même paroisse, le 29 juin 1766.

CHAPITRE XVII.

7. JEAN-BAPTISTE *Daumerie*, né dans la même paroisse, le 9 mars 1768. Après son mariage contracté à Russeignies (Flandre orientale), le 6 janvier 1807, avec *Victoire* REYNTJENS, veuve *den Dauw*, il devint censier de la cense de Saint-Hermès dite de Vaudemont, dans ledit village.

PREMIER RAMEAU CADET.

Il fut père de trois enfants :

A. *Ignace* DAUMERIE ;

B. *Zacharie* DAUMERIE ;

C. *Auguste* DAUMERIE, né à Russeignies le 12 décembre 1816, mourut à Mévergnies (Flandre orientale), le 28 avril 1894, après avoir été marié deux fois. Il épousa, en premières noces à Orroir (Flandre orientale), sa cousine, *Marie-Thérèse-Charlotte* ROUCOURT, alors en religion ; et, en secondes noces, à Warcoing, le 6 mai 1873, *Victoire* DELPUTTE, née à Moen (Flandre occidentale), en 1838. De la seconde union, naquit une fille, savoir :

a. *MARIE-THÉRÈSE Daumerie*, née à Warcoing, le 19 mars 1874. Elle demeure à Dottignies.

8. MICHEL-IGNACE *Daumerie*, né à Amougies, le 24 juin 1769. Il succéda à son père dans la cense de Caumont où il mourut le 17 mars 1838, ayant eu pour femme, *Marie-Anne* JOSSON, de la paroisse d'Obigies (1).

(1) JOSSON : d'azur à trois cors de chasse d'argent, enguichés, virolés et liés d'or, les embouchures à dextre. — Jehans LI GOSSENS, de Esplechin, vivait en 1336 ; Jehan LE JOSSON testa en 1351 ; Jehan Gosson, vivait en 1389 ; Colart (ou Nicolas) Josson avait épousé avant 1407, Angniès de Randegnies, veuve de Jehan de Hornut et mère de Michel de Hornut ; En 1439, Delle Jehanne Vinière (Vinier), veuve de Jehan Josson dit Monnart, vendit à Jehan d'Auchy au profit de Robert le Churk, une maison sise à Tournai, rue d'Audenarde (des Augustins) ; En 1442, Colart Josson, dit Monnart, avait pour épouse Catherine Coupet, fille de Jacquemart Coupet, de Tournai. Il demeurait à Valenciennes ; En 1480, Colart et Arnould Josson vivaient à Esplechin, et sont mentionnés à la page 26 du tome III de l'*Inventaire sommaire des Archives départementales du Nord* ; En 1530, une rémission fut accordée par l'empereur Charles V, souverain du Tournaisis, à Colin Josson, d'Esplechin, ce qui est rapporté dans l'*Inventaire sommaire*, susdit, page 70, colonne 1 ; En 1588, Olivier Josson était censier de Floraing à Taintegnies. Il avait épousé Jehenne Marchant, veuve d'Antoine LE PLAT. En 1624, le 11 janvier, leurs hoirs étaient ainsi désignés : 1^o feu Jehan LE PLAT, bourgeois de Tournai ; 2^o Simon LE PLAT, laboureur à Taintegnies ; 3^o Catherine LE PLAT, femme de Simon Allard, demeurant à Lesdain ; 4^o Arnould Josson, censier de Florent à Taintegnies ; 5^o Pierre Josson, censier de Wysenpierre à Ere ; 6^o Elaine Josson, femme de Pierre Gahide, censier de Baillart, à Jollain. PREUVES : ARCHIVES DE TOURNAI. Testaments, paquet de 1351 ; Chirographes de Saint-Brice, Layettes de 1336, 1389 et 1442 ; Chirographes de la Cité, Layettes de 1336, 1407 et 1439. — *Compte de la curation des biens de feu Louis-Arnould BERNARD, écuyer* dernier de son nom comme seigneur de Taintegnies), rendu en 1724, folios 118 et 127, verso, parmi la partie consacrée aux Archives. Il se trouve à Tournai parmi les Comptes de tutelle et de curatelle. — Quant à l'acte du 11 janvier 1624, il figure dans un registre intitulé *Minutes de M^{re} Michel PRESIN*, notaire. Nous avons reçu ce registre de M. Emile HUET, écuyer, notaire et sénateur à Tournai, et, en son nom, nous l'avons offert au dépôt des Archives tournaisiennes, dont M^r Pierre Maquest était alors conservateur. Aujourd'hui ce registre ne se retrouve plus. Peut-être a-t-il été transporté à Mons au dépôt de l'Etat. Il n'est retrouvé dans le *Chartier de Tournai*.

CHAPITRE XVII.
PREMIER RAMEAU CADET.

9. PHILIPPE-JOSEPH *Daumerie*, né à Amougies, le 11 février 1771, y épousa *Marie-Catherine* HENRIS ou *Anris* (1), de la paroisse de Russeignies, issue d'une famille qui produisit des hommes de fief, baillis, etc., et qui s'est alliée aux familles nobles du pays.

10. ROSE-JOSÈPHE *Daumerie*, née à Amougies, le 18 juillet 1773.

11. PIERRE-JOSEPH *Daumerie*, né à Amougies, le 11 février 1778, mort en cette commune, le 2 octobre 1807.

X. *Emmanuel-Joseph* DAUMERIE, nommé *Domerie* dans l'acte de son baptême, naquit à Amougies, le 15 juillet 1760 et y fut baptisé le 21 dudit mois.

Il fut fermier-propriétaire de la ferme de la Petite-Croix à Anse-rœul, où il mourut le 9 avril 1836.

(1) HENRIS ou ANRIS : d'argent au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'azur, grimpant contre un écot au naturel, qui le soutient.

Sur une pierre sépulcrale encastrée dans la tour de l'église de Russeignies, on voit, au bas d'un crucifix, la curieuse inscription qui suit :

Il trespasa le xxiiij
de juillet xv^exlilij



Elle trespasa le 1^r
d'octobre xv^exlilij

Bōs chrestiens regardes je vous supplie
En ceste pitoyable histoire
Et contemples bien ceste effigie
Elle la mettez en vostre mémoire
D'un cœur cōtrist ceste figure déformé
Est en croix pour nos pechez attaché

Homme et fēme méditons saintement
Du fils de Dieu la mort et grand tourmēt
Dung cœur cōtrit cōme fist saint Hierome
Car vous voyes jehi publiquement
Attaché en croix le vray fils de lhōme

Vous catholiques passans qui regarde cette memoire
Pries Dieu pour les ames de Gille Anrys fils de Piat
Aussi de Marie del Varent qui attendent sa sainte gloire
Avec leurs six enfans comme notre advocat
Qui sont Guillaēme, Piad, Hermyne, Jehenne, Pasquette et Péronne
Où l'angélique compaignie les environne
Vescu en mariage xliiij ans comme trouvant plat
Pense pour la mort subite
Car personne ne est quitte.

1575.

Sous le nom de DAUMERIE, il épousa à Anserœul, le 8 frimaire an X (29 novembre 1801), *Hélène-Victoire WATTEAU* (1), née au Mont-Saint-Aubert, le 13 décembre 1759, et baptisée à Anserœul, le 20 dudit mois, laquelle était veuve de Pierre-François Leclercq (2). *Hélène Watteau*, qui mourut à Anserœul, le 29 mai 1833, était fille de Philippe-Antoine *Watteau*, de la famille des baillis de Constantaing (à Kain), et de Catherine-Josèphe *Thieffrit*, de la famille des censiers de le Cromberie (au Mont-Saint-Aubert), originaire de Cysoing. Nous donnons à la fin de cet ouvrage, des crayons généalogiques des familles WATTEAU et THIEFFRIT.

Emmanuel-Joseph DAUMERIE fut père d'un fils qui suit sous le degré XI.

XI. *Jean-Baptiste-Emmanuel DAUMERIE*, né à Anserœul, le 19 mars 1802 (qui se disait alors 28 ventose, an X) fut enregistré le 21 dudit mois qui était le 30 ventose, mais l'extrait de son acte de mariage que nous avons sous les yeux donne pour la date de naissance, le vingt-cinq mars.

Il exploita sa propriété consistant en la ferme et usine de la Belle-Alliance à Anserœul, commune où il fut de 1830 à 1858, capitaine de la garde-civique, conseiller communal, premier échevin, officier de police et bourgmestre. Il y mourut le 27 juillet 1884, après avoir épousé à Thieulain, le 13 septembre 1837, *Florentine-Adèle ROSIER* (3), née audit Thieulain, le 9 mai 1807, vivante en juin 1899, fille de Pierre-Joseph *Rosier*, meunier et fermier, et de Florentine-Joseph *Plaquet* (4).

De l'union des époux *Daumerie-Rosier*, naquirent six enfants qui suivent :

1. PIERRE-JOSEPH DAUMERIE, qui suivra, XII.

2. JEAN-BAPTISTE-VICTOR *Daumerie*, né à Anserœul, le 6 mai 1840, tenu sur les fonts par Victor-Joseph et Julie-Désirée *Rosier*, ses oncle et tante maternels.

3. FLORENT-JULES *Daumerie*, né à Anserœul, le 22 février 1842, tenu sur les fonts par son cousin-germain Stanislas *de Harchies* (5) et par Flore *Evrard*, fille de sa tante maternelle, Désirée *Rosier*. Il épousa, en premières noces, à Mourcourt, le 8 juin 1892, *Adèle DE VAUX*, fille de Nicolas *Devaux* ou *de Vaux*, et, en secondes noces, à Molembaix, le 14 octobre 1896, *Marie COQUERELLE*.

(1) WATTEAU : *de gueules au coup de poing d'argent* (communication de la famille).

(2) Pierre-François *Leclercq* était fils de Mansuète *Leclercq* et de Marie-Agnès *Potteau*.

(3) ROSIER : *d'argent à une rose de gueules, feuillée de sinople et boutonnée d'or, accompagnée de trois quintefeilles du même, percés du champ* (communication de la famille).

(4) Nous donnons plus loin, sous forme de crayons généalogiques, ce que nous savons des familles ROSIER et PLAQUET.

(5) Stanislas *de Harchies* est le fils de Joséphine *Leclercq*, sœur utérine de Jean-Baptiste *Emmanuel Daumerie*.

CHAPITRE XVII.

PREMIER RAMEAU CADET.

CHAPITRE XVII.

PREMIER RAMEAU CADET.

4. PALMYRE-JOSÉPHINE-JULIE *Daumerie*, née à Anserœul, le 22 août 1844, tenue sur les fonts par son frère aîné et par Julie *Rosier*, sa tante maternelle. Elle a épousé dans la même commune, le 31 août 1872, *Henri-Jean-Baptiste RASEZ*, né à Brasménil, le 19 août 1830, fermier audit Anserœul, fils de Joseph *Rasez* et de feu Justine *Boutiau*.

5. LOUIS-HUBERT *Daumerie*, né à Anserœul, le 13 mars 1849, tenu sur les fonts par les cousins germains maternels de son père, Louis-Jacques et Isabelle *Watteau*, frère et sœur.

6. MATHILDE *Daumerie*, née à Anserœul, le 27 avril 1853, tenue sur les fonts par son cousin Fidèle *de Harchies* (frère de Stanislas qu'on a vu plus haut, page 133) et par sa tante Hubertine Leclercq, sœur utérine de son père. Elle a épousé à Anserœul, le 27 décembre 1876, *Louis-Joseph DUTHOIT*, fermier-propriétaire, né à Arc-Ainières, le 20 mars 1840, fils de Jean-Baptiste *Duthoit* et de Julie-Désirée *Houssier*. (Dont postérité.)

XII. *Pierre-Joseph DAUMERIE*, né à Anserœul, le 15 juin 1838, fut tenu sur les fonts par son aïeul maternel, Pierre-Joseph *Rosier*, et par sa tante, Madame *de Harchies*, née Leclercq, sœur utérine de son père. Il est propriétaire-brasseur et sécheur de chicorée dans sa commune natale où nous le trouvons comme arboriculteur diplômé du 21 septembre 1865 ; comme capitaine de la 1^{re} compagnie du 80^e bataillon de la garde civique non active, élu par 60 suffrages sur 67 votants des communes d'Anserœul et de Wattripont, le 18 mai 1879 (1) ; comme conseiller communal de 1881 à 1887, et enfin comme Major du 78^e bataillon de la garde-civique en 1889. Depuis il présida des réunions du syndicat des sécheurs de chicorée constitué sous le nom de Syndicat de l'Escaut. — Voici les seize noms des familles dont il est issu en ligne directe :

DAUMERIES,	<i>Dujardin</i> ;	FRIGHEM,	<i>Roucourt</i> .
WATTEAU,	<i>Herrier</i> ;	THIEFFRIT,	<i>Merchier</i> .
ROSIER,	<i>Massart</i> ;	DIONCQ,	<i>Poutrain</i> .
PLAQUET,	<i>Fouret</i> ;	LE BAILLI,	<i>Vico</i> .

Pierre-Joseph Daumerie est mort à Anserœul, le samedi 19 novembre 1904, et ses funérailles eurent lieu le mercredi 23 novembre à 9 h 1/2.

(1) Sa prestation de serment faite pardevant M^r François Terryn, bourgmestre d'Anserœul, eut lieu le 10 août 1879. — C'est à M. P.-J. Daumerie qui, le premier de sa famille, s'occupa des recherches généalogiques, que nous devons tous les extraits des registres d'Etat-civil et les documents qui composent les preuves de ce travail depuis le premier degré (Gillart d'Aumerie). Il a été reçu membre honoraire de la Société historique et archéologique de Tournai.



Monsieur JEAN-BAPTISTE DAUMERIE ;
Monsieur FLORENT-JULES DAUMERIE ;
Madame FLORENT-JULES DAUMERIE, née MARIE COQUERELLE ;
Monsieur LOUIS-HUBERT DAUMERIE ;
Monsieur LOUIS DUTHOIT ;
Madame LOUIS DUTHOIT, née MATHILDE DAUMERIE ;
La famille DAUMERIE ;
La famille ROSIER,

ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne
de

MONSIEUR

PIERRE-JOSEPH DAUMERIE,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE DE TOURNAI,

leur frère, beau-frère et cousin, né à Anserœul, le 15 Juin 1838 et y décédé le 19 Novembre
1904, administré des Sacrements de Notre Mère la Sainte-Eglise.

Ils le recommandent à vos pieux souvenirs.

*Ses funérailles, auxquelles vous êtes prié d'assister, auront lieu le Mercredi 23
courant, à 9 heures 1/2, en l'église paroissiale d'Anserœul.*

Réunion à la Maison Mortuaire, à 9 Heures 1/4.

R. I. P.

ANSERŒUL, le 19 Novembre 1904.

NI FLEURS NI COURONNES.

DESTREBECQ Frères à Celles

CH
PRE

CHAPITRE XVIII.

Deuxième Rameau Cadet

issu de la Branche de Lens et comprenant
les 1^{ers} d'Aumerie hollandais, éteints dans
la famille de Jong van Beek en Donk.

* C'était le
fils aîné.
V^{bis}. Jean DAUMERIE ou d'AUMERIE, l'un des fils cadets de Paul^{*}
d'Aumeries, Daulmeries ou d'Aimeries, et d'Anne de le Corbière,
qu'on a déjà rencontré ci-devant, page 119, ligne 17, naquit à Silly.
Il alla demeurer quelques années à Gibecq(1), dans les premiers temps
de son mariage, puis se fixa dans la paroisse de Herchies où il habita
longtemps la maison dite « de Supleux » (2), et à la fin de ses jours,
se retira dans la ville d'Ath pour y vivre en rentier. C'est là qu'il
mourut dans la paroisse de Saint-Julien, le 8 mars 1657 (3).

(1) Le 30 décembre 1630, Jean Daumeriel demeurant à Gibecq, époux d'Anne Barbieur,
a rapporté (fait rapport) trois journaux (de terre). — C^{te} J. DE SAINT-GENOIS. *Monuments anciens*,
t. I, page cxciv (194), col. I.

(2) C^{te} J. DE SAINT-GENOIS. *Monuments anciens*, t. I, p. cxcvi (196), col. I. Voir, ci-devant,
p. 120, article de Charles d'Aumerie-Fourment, au degré V. — Actuellement on dit : Cense de
Jupleux (communication de M. P.-J. d'Aumerie). Cette ferme appartient à la famille BARA,
de Tournai.

(3) Jean DAUMERIE est mentionné dans l'acte de partage de biens que fit son père, Paul
Daumeries, le 5 mars 1641, comme nous l'avons dit ci-devant, page 118.

*c'est le
en 1623/acte à
Mons. greffe de
Gibecq)
Il se maria avant
1610.
En 1646, étant avec
son père, il passa
un acte à Mons pour
permettre à son frère
Charles de succéder en
la Cense de la Courrette
(Archives de l'Etat à
Mons. greffe de Silly)*

CHAPITRE XVIII.

DEUXIÈME RAMEAU
CADET.



Le scel de *Jean DAUMERIE* est conservé dans les Archives de M^r Pierre-Joseph *d'Aumerie*, d'Anserœul. Voici son armorial : *écu à la bande échiquetée de deux tires*. Tenant : *un ange*. Légende : S. JEAN DAUMERI . .

Jean *Daumerie* avait épousé Anne BARBIEUR, parente de Louis *Barbier* ou *Barbieur*, commissaire des vivres de l'armée française à Philippeville en 1697-98 (1).

Anne *Barbieur* mourut à Ath, dans la paroisse de Saint-Julien, le 6 avril 1660. Sa tombe fut celle de son époux dans la chapelle du Rosaire de l'église de ladite paroisse. On y trouve encore leur épitaphe décorée de leurs armoiries et que nous reproduisons dans notre planche IX (2). Voici quelle en est l'inscription :

Armoiries
des
d'Aumerie.

ICY GIST HONNESTE PERSONNE JEAN
DAVMERIE VIVANT MAYEVR DE HERCHIES, DÉCÉDÉ
LE VIII DE MARS MDCLVII ; ET DAMOISELLE ANNE
BARBIEVR, SA FEMME, DÉCÉDÉE LE SIX
APVRIL MDCLX, LAQVELLE A DONNÉ A TOVJOVR
CENT ET CINQVANTE LIVRES DE RENTE POVR CENT ET
DOVZE MESSES A XX SOLS CHÑE AVEC DEVX OBITS A
NOEF LEÇONS ET DISTRIBVTIONS EN LA CHAPELLE
DV S. ROSAIRE. *Requiescant in pace*.

Armoiries
des
Barbieur.

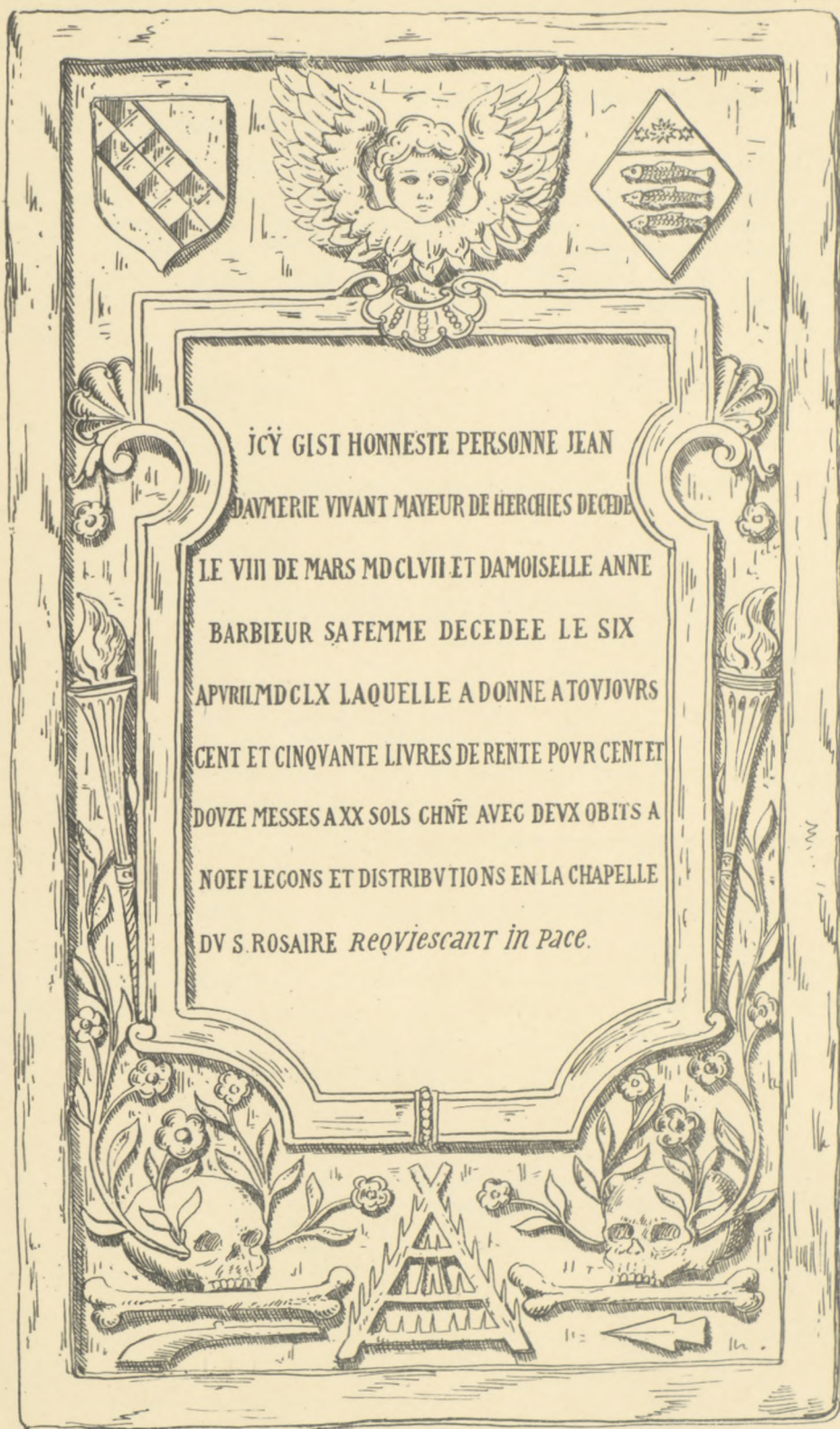
Un fragment sans date de l'acte de partage de biens des enfants de Jean *Daumerie-Barbieur* se trouve en la Bibliothèque royale de Bruxelles, dans la section des manuscrits, Fonds Goethals, Dossier 2,004. Il comprend la part de Georges *Daulmerie*, dont les biens fonds furent évalués à 9,250 livres. Jean *Daumerie* et Anne *Barbieur* eurent, au moins, six enfants :

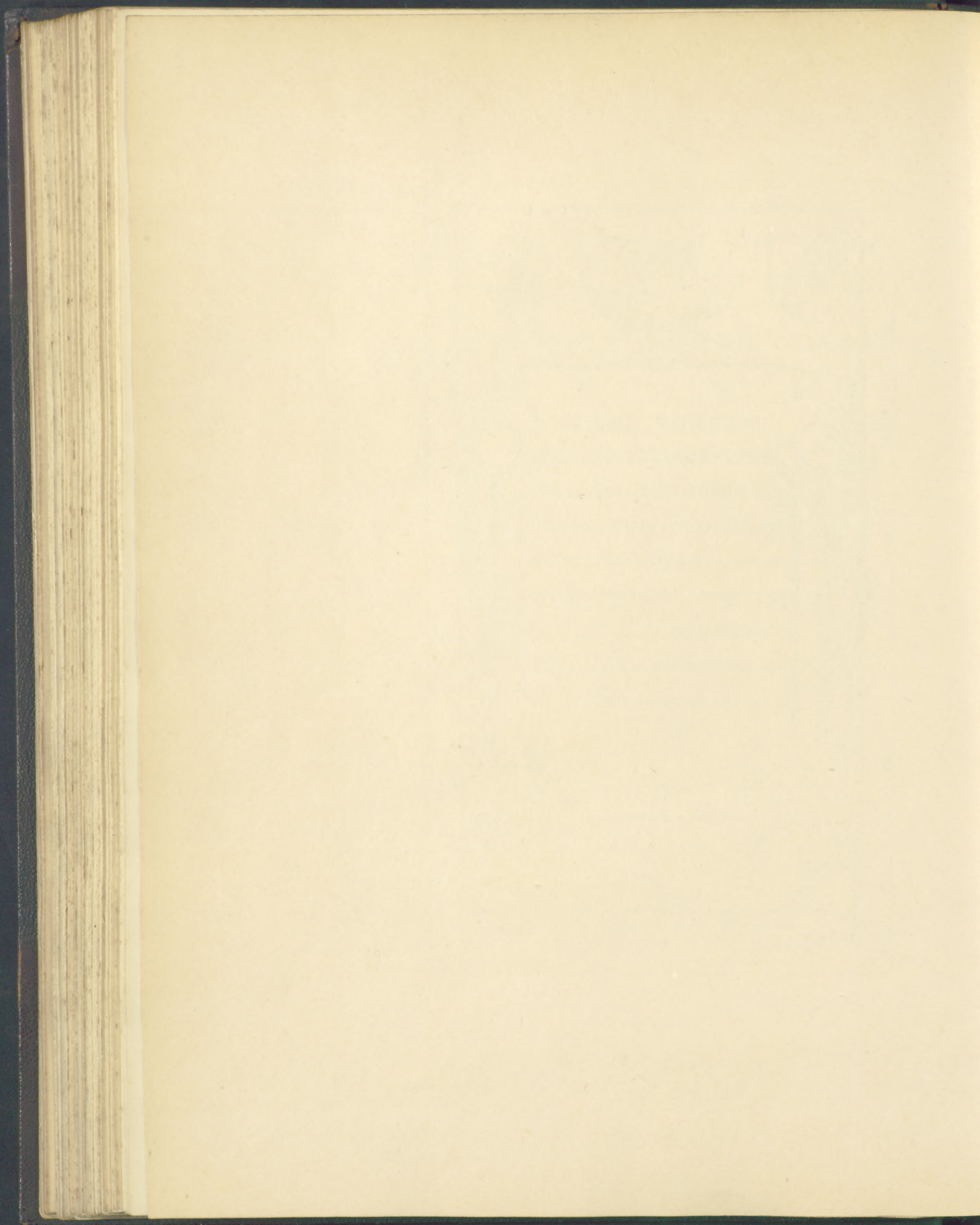
1. JEAN-FRANÇOIS DAUMERIE, qui suivra, VI.

2. ANDRÉ *Daumerie*, prêtre, vicaire et chapelain de Silly. Il a fondé dans son église, deux obits à 9 leçons qu'on chantait déjà en 1675. Il paraît être décédé avant 1660, car, de même que sa sœur Rose, il ne figure pas dans l'acte de partage fait après la mort de leur mère. Peut-être qu'imitant son frère PIERRE, *Daumerie*, curé de Ghislenghien, il avait renoncé à sa part d'héritage au profit de ses autres frères, JEAN, GEORGES et LAURENT.

(1) BARBIEUR : *de gueules à trois barbeaux d'argent, posés en fasce l'un sur l'autre ; à un chef cousu d'azur, chargé d'un soleil d'or accosté de deux étoiles à six rais du même*. — Épitaphe à Saint-Julien d'Ath et Armorial de Flandre, de Hainaut et du Cambrésis, publié par BOREL D'HAUTERIVE, p. 318, N° 15.

(2) Un croquis de cette épitaphe, en reproduisant les armoiries ainsi que l'inscription, a été délivré le 28 mai 1792, par P.-J. Defrenne, curé de Saint-Julien d'Ath, à la requête de François-Joseph-Martin DAULMERIE, troisième seigneur de Vlierden.





3. GEORGES *Daumerie*, né à Gibecq, le 27 décembre 1620.

4. ROSE *Daumerie*, née au même endroit, le 6 novembre 1624.

5. PIERRE *Daumerie*, né dans le dit village, le 26 novembre 1627. Il fut prêtre et curé de Ghislenghien, de 1662 à 1672 (1).

6. LAURENT *Daumerie*, né aussi à Gibecq, le 14 avril 1632, fut marié trois fois. Il épousa, en premières noces, *Jeanne BERLAND* (2), de la Cense du Corroy ; puis, en deuxième noces, *Barbe GRAVISSE* (3), et, enfin, en troisièmes noces, à Bas-Silly, le 28 décembre 1672, *Claire-Françoise BERLAND*, veuve de Nicolas Coulon, de la cense de Laerenbeck (4). — Laurent *Daumerie* par son troisième mariage devint censier de Laerenbeck, ferme qui appartenait à l'abbaye d'Eenham-lès-Audenarde (5). Ses enfants furent :

Du premier lit :

A. *Philippe DAUMERIE*, né à Herchies, le 26 juillet 1656.

B. *Catherine DAUMERIE*, née à Herchies, le 3 novembre 1657.

Du deuxième lit :

C. *Jean-François DAUMERIE*, né à Herchies, le 18 juin 1662.

Du troisième lit :

D. *Marie-Françoise DOMMERY*, née à Enghien le 27 octobre 1673. Elle mourut à Moulbaix, le 29 septembre 1730, après avoir épousé à Bas-Silly, le 24 mai 1696, *Pierre MÉAULT* (aussi nommé *Mainvault*).

E. *Charles DAUMERIE*, né à Bas-Silly, le 5 octobre 1676.

F. *Marie-Jacqueline DAUMERIE*, née à Bas-Silly, le 19 février 1678. Elle épousa *Michel BRICOU*, le 12 mai 1698.

G. *Michel-François DAUMERIE*, né à Bas-Silly, le 31 juillet 1680.

VI. *Jean-François DAUMERIE* ou d'AUMERYE, né vers 1611, fut censier de la cense ou ferme de Hurtebise et maître de Gibecq et de Hoves. Il fit en l'église de Gibecq, une fondation de deux obits pour le repos de son âme et de celle de l'une de ses femmes (6).

(1) COUPREMAN. *Histoire de Silly*, p. 335, et *Registres paroissiaux de Ghislenghien*.

(2) BERLAND : d'argent à la fasce de sable, accompagnée de trois roses de gueules. — C'est à cette famille du Hainaut que les MALOTAU namurois, devenus douaisiens, doivent leur surnom féodal de de *Guerne* (Voyez : *Notices généalogiques tournaisiennes*, t. I, p. 220).

(3) *Archives de l'évêché de Tournai. Crayons généalogiques*.

(4) Les Wallons, grands destructeurs d'étymologies germaniques, ont transformé le nom de *Laeren-beck* (ruisseau des Bruyères) en la *Rembecque*, qui ne signifie absolument rien.

(5) Sur la clé de voûte d'une porte de la ferme de Laeren-beck, on voit deux écussons accolés. Le premier est : d. . . à un pelican avec sa pitié d. . . ; et le second est d. . . , à la bande d. . . , accompagnée de six tourteaux d. . . , posés en orle.

(6) ARCHIVES DU PRESBYTÈRE DE GIBECQ.

CHAPITRE XVIII.

DEUXIÈME RAMEAU

CADET.

CHAPITRE XVIII.

DEUXIÈME RAMEAU CADET.

Jean-François d'AUMERIE épousa en premières noces, en 1641, *Anne* SCAILLET (1), née en 1614, morte à Gibecq, le 14 juillet 1648, âgée de 34 ans (2), et en secondes noces, *Marie* DE ROSNE (3), née en 1617, morte à Gibecq, le 17 septembre 1693, fille de *Jean de Rosne*, maieur de Gibecq, et de *Jacqueline Lambert* (4).

Jean-François d'AUMERIE mourut à Gibecq, le 31 mars 1696, et y fut enterré dans le chœur près de ses deux femmes. Nous reproduisons dans la planche X, sa pierre tombale armoriée laquelle porte ce qui suit :

Armoiries de la famille d'AUMERIE à la bande échiquetée de deux tires.

ICY

REPOSENT LES CORPS
DE JEAN DAVMERYE EN SON
TEMPS CENSIER DE HVRTEBIZE
ET MAYEYR DE GIBECQZ, LEQUEL
TRESPASSA LE 31 DE MARS DE LAN
1696, AAGEZ DE 85 ANS, ET D'ANNE
SCAILLET, TRESPASSÉE LE 14^e
JVLLETTE DE LAN 1648, AGÉE
DE 34 ANS, ET DE MARIE DE
ROSNE, DÉCÉDÉE LE 17^e
7BRE 1693, AGÉE DE 76
ANS ; TOVTES DEVX
FEMMES AVDIT DAVMERYE.
*Priez Diev pvr levr
âmes. Reqviescant
in pace. Amen.*

Les enfants nés des deux mariages de Jean-François d'Aumerie, furent :

Du premier lit :

1. *GEORGES Daumerie*, prêtre. Il fut pasteur d'Iwuy, commune du Hainaut, devenue française sous Louis XIV.

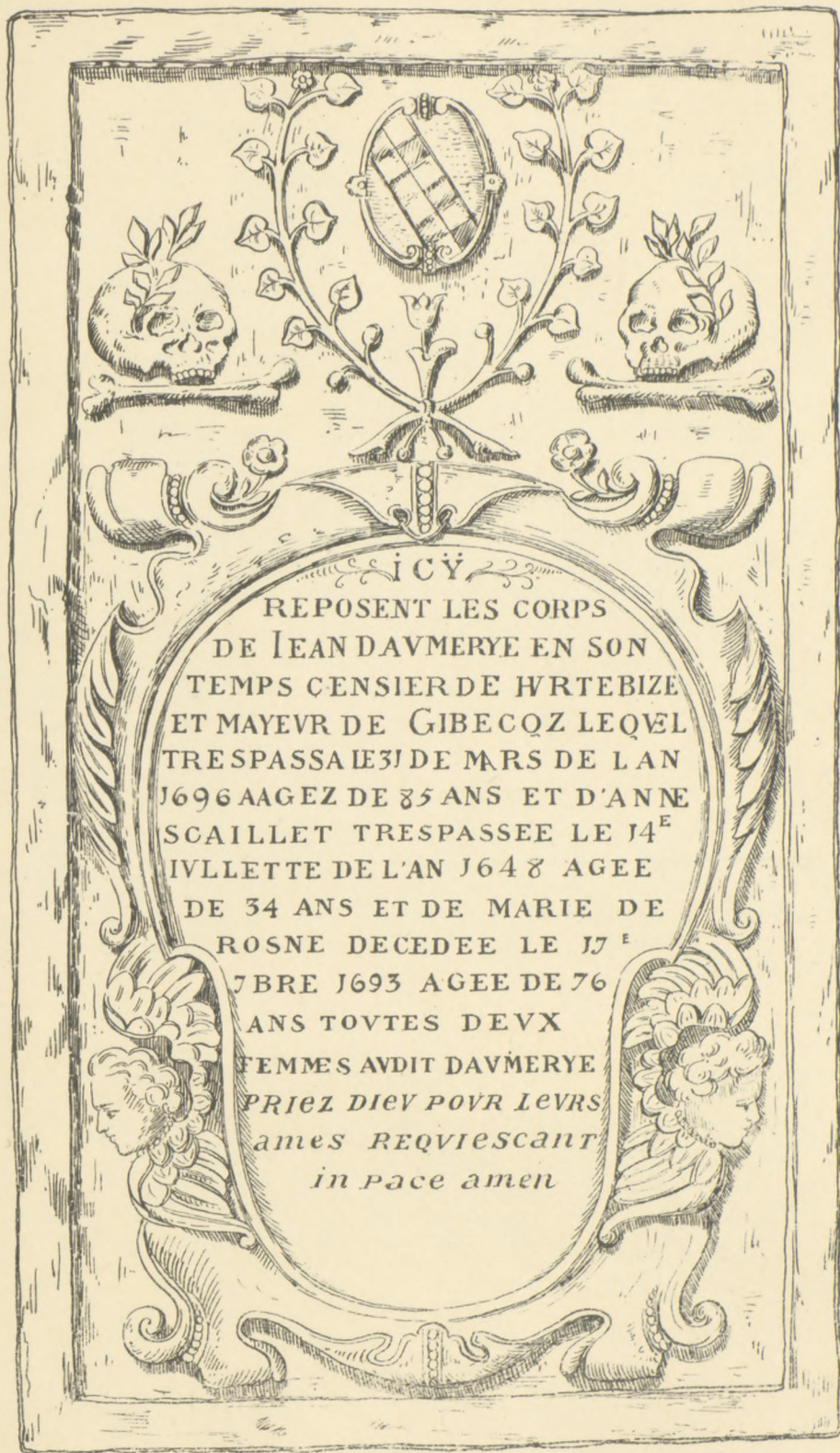
2. *GUILLAUME Daumerie*, qui fut marié deux fois. En premières noces, avec *Jacqueline* MERCHIER, et en secondes noces, à Meslin-l'Evêque, le 28 juin 1677,

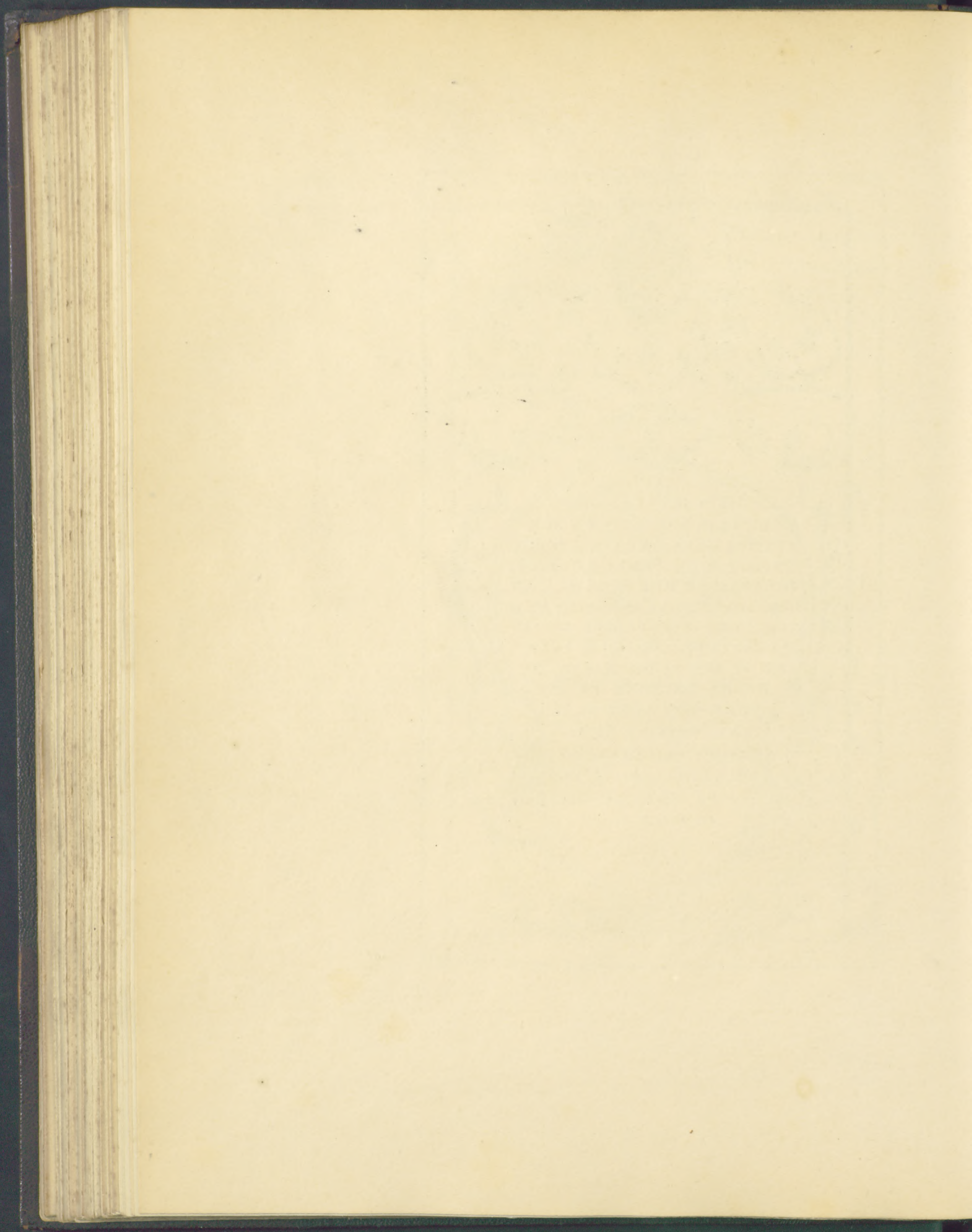
(1) SCAILLET. Une famille de ce nom fut anoblie le 2 mars 1676. Ses armoiries sont : *d'or à un brochet nogeant au naturel, au chef d'enché de sable.*

(2) Médard SCAILLET, trisaïeul d'Anne, fut maieur de Gibecq où il mourut en 1559. Son épitaphe est encadrée dans le mur de la sacristie dans l'église de la dite commune. En 1588, Adrien SCAILLET était maieur de Fouleng.

(3) DE ROSNE. Une famille de ce nom porta *d'Hermine au sautoir de gueules.*

(4) L'épitaphe des époux DE ROSNE-LAMBERT se voit dans l'église de Gibecq, près des monuments de la famille d'Aumerie. On trouve dans l'église de Mévergnies (en Hainaut), l'épitaphe d'un Gilles de Rosne, mort en 1641. Il était receveur des seigneuries de Ghislain (sic), Aisières (sic) et Lanquesaint, selon une note fournie par la famille d'Aumerie.





avec *Marie-Thérèse* DAUMERIE. Il fut successivement habitant de Gibecq, de Meslin-l'Evêque et de Mévergnies-en-Hainaut. Nous connaissons quatre de ses enfants :

Du premier lit :

A. *Nicolas-Jacques* DAUMERIE, né à Gibecq, le 10 novembre 1668 ; prêtre, pasteur de Metz-en-Couture, puis de Pommerœul (Hainaut), où il mourut le 4 octobre 1733.

Du second lit :

B. *Jean-Baptiste* DAUMERIE, né à Meslin-l'Evêque, le 7 mars 1682, y épousa *Marie-Magdeleine* DE FERNEZ.

C. *Marie-Magdeleine* DAUMERIE, née à Mévergnies, le 22 novembre 1683, y épousa *Michel* NEUFBOURG ou DE NEUFBOURG (1), le 12 février 1712.

D. *Adrien-Joseph* DAUMERIE, né à Meslin-l'Evêque, le 24 janvier 1686, épousa, à Frasnes-lès-Buissenal, *Marie-Françoise* FOUCART (2), le 9 juin 1718. D'Adrien est issu un rameau dans lequel on rencontre *Marie-Thérèse Daumerie*, femme de Jean-Baptiste *Procureur* (3).

3. LAURENT-BENOIT DAUMERIE, qui suivra, VII.

4. MARIE-MAGDELEINE *Daumerie*, qui épousa à Bas-Silly, *Nicolas* DU BOIS (4), le 26 avril 1668.

Du second lit :

5. JEAN-JACQUES *Daumerie*, prêtre, curé de Herchies pendant 33 ans. Il mourut dans cette commune, le 29 mai 1717. *Âgé de 69 ans, il fut enterré dans la grande nef de l'église d'Herchies où il avait fondé la messe de Notre-Dame des VII douleurs que se disait tous les premiers vendredis du mois.*

6. MARIE-CAROLINE *Daumerie*, née à Gibecq, le 13 septembre 1650, épousa dans la dite commune, *Nicolas* MAHIEU (5), de Herchies, le 7 mai 1676.

(Annales du Cercle archéologique de Mons, t. XXIII (1904), p. 275).

(1) Une famille du nom de DE NEUFBOURG, anoblie le 17 février 1753, reçut pour armoiries : de gueules à trois ancres d'argent. Cimier : cinq plumes d'autruches alternées de gueules et d'argent. Devise : *Constantia*.

(2) On voit dans l'église de Grandmetz (Hainaut), une pierre tombale où sont sculptés en relief deux personnages, un homme armé et une femme. Leurs écus d'armoiries placés au chevet de la pierre sont frustes et illisibles. Le tout est accompagné de cette inscription :

ICY GISENT LES CORPS A NOBLE HOMME OLIVIER FOUCART,
DÉCÉDÉ LE 23 MARS DE L'AN 1648, ET DE JACQUELINE
DE FEURE, SA FEMME, DÉCÉDÉE LE 16 DE MARS DE L'AN
1652, EN LEURS TEMPS FERMIERS DE LA CENSE DE
L'HÔTEL DE GRANDMETZ. PRIEZ DIEU POUR LEURS AMES.

(Communication de la famille D'AUMERIE).

(3) Selon la famille d'Aumerie, Jean *Procureur* était issu d'un rameau de la famille le *Procureur* dit de Hautport.

(4) DU BOIS : d'argent à l'arbre de sinople, terrassé du même (communication de la famille).

(5) MAHIEU : écartelé aux 1 et 4 : d'or à 3 merlettes de sable, et aux 2 et 4, de gueules à 3 maillets penchés d'argent.

CHAPITRE XVIII.

DEUXIÈME RAMEAU CADET.

7. ANNE-FRANÇOISE *Daumerie*, née à Gibecq, le 13 septembre 1653, y épousa, *Pierre-Ernest LE BRUN* (1), de Hellebecq, le 11 juin 1679. Leur fille *Barbe LE BRUN* épousa, en premières noces, Michel *Bricouille*, *Bricoul* ou *Bricourt*, et, en secondes noces, son cousin-germain, Nicolas-François *Daumery*, fils de Pierre-Paul *Daumerie* ou *Daumery*, qu'on verra, ci-après.

8. JEAN-FRANÇOIS *Daumerie*, né à Gibecq, le 29 décembre 1655.

9. PIERRE-PAUL *Daumerie*, né à Gibecq, le 2 juillet 1658. Il succéda à son père en qualité de fermier de la cense de Hurtebise, et devint maître de sa commune natale où il mourut le 17 septembre 1740, après y avoir fondé quatre obits pour le repos de son âme et de celle de sa femme (2).

Il fut inhumé dans l'église sous une pierre que nous avons trouvée dans un état de dégradation absolue, ce qui nous a empêché d'en relever l'inscription.

Pierre-Paul *Daumerie* épousa *Marie-Anne OLIVIER* (3), fille de Jean *Olivier* et de Catherine *Joveneau*.

De cette union, vinrent quatorze enfants qui suivent :

A. *Jacques-Joseph DAUMERIE*, né à Gibecq, le 23 janvier 1686.

B. *Jean-Jacques DAUMERIE*, né à Gibecq, le 25 décembre 1686, épousa à Moustier-au-Bois, le 28 novembre 1732, *Marie-Anne ANRIS* (4), veuve de Philippe (*de*) *Bourdaud'hui*. Il fut censier du Carmois au dit Moustier, où il mourut le 29 juillet 1762. On voit à l'entrée de l'église de Moustier, la pierre tombale des époux *Daumerie-Anris*, dont nous donnons l'inscription ci-dessous :

Une croix.

D. O. M.

ICY REPOSENT

JEAN-JACQUES DAUMERIE,

NÉ A GIBECQ, DÉCÉDÉ LE 29 JUILLET 1762,

AGÉ DE 77 ANS,

ÉPOUX DE MARIE-ANNE ANRIS,

DÉCÉDÉE LE 22 JUILLET 1768, AGÉE DE 81 ANS.

ILS ONT FONDÉ SIX MESSES A PERPÉTUITÉ

EN L'ÉGLISE PAROISSIALE DE MOUSTIER.

R. I. P.

Jean-Jacques *Daumerie* n'eut pas de postérité.

(1) LE BRUN : d'argent à la hure de sanglier de sable, accompagnée de trois étoiles de gueules à six rais (communication de la famille).

(2) Dans le Mémorial de l'église de Saint-Pierre à Gibecq, on lit :

« Le 16 mars 1705, Pierre-Paul *Daumerye* a donné à l'église de Gibecq, une rente de 12 livres 10 sols, franche, échéante au 1^{er} jour de mars, que doit Pierre *Père* sur sa maison » et jardin séant à Gibecq, au Croisez, contenant un journal et demi, tenant audit *Père*, au sieur Toussaint *Aulent*, aux censes de Schippe et au grand chemin de Mons à Lessinnes, » pour en jouir présentement, à charge après le trépas du donateur et de sa femme, Marie *Olivier*, de 4 obits pour eux, qui seront placés le 1^{er} au mois de mars, le 2^e au mois de juin, le 3^e au mois de septembre et le 4^e au mois de décembre. Dont pour honoraires aux pasteur » et clerc, pour chacun 36 sols ».

(3) OLIVIER. Une famille tournaïsiennne de ce nom porte : d'azur au chevron d'argent, accompagné de 5 olives d'or, tigées et feuillées du même, mais Martin OLIVIER, homme de fief de Hainaut et Cour de Mons à Gaurain-lès-Tournai, en 1556, portait : d..... au chevron d....., accompagné en chef de 2 roses quintefeilles d....., et, en pointe d'un olivier d.....

(4) ANRIS. Pour ce nom, voyez ci-devant, page 132.

C. *Philippe-Benoît* DAUMERIE, né à Gibecq, le 25 juin 1687.

D. *Casimir-Ernest* DAUMERIE, né à Gibecq, le 21 octobre 1688. Il fut censier de la cense d'Anchin à Gages, et il épousa, en 1710, à Hellebecq, *Béatrix* LE BRUN.

E. *Jean-François* DAUMERIE, que nous avons vu déjà sous le nom de Nicolas-François, p. 140, l. 4, naquit à Gibecq, le 15 avril 1691. Il fut marié deux fois. Premièrement à Bas-Silly, le 11 août 1723, avec *Barbe* LE BRUN, sa cousine germaine, veuve de Michel Bricoulle ou Bricourt, et secondement avec *Marie-Françoise* CLÉMENT, fille du censier d'Emberghe à Bierghes lès-Enghien. Il mourut à Renaix en 1771.

F. *Maximilien-Philippe* DAUMERIE, né à Gibecq, le 17 octobre 1692. Il fut prêtre, chapelain de Corroy, et mourut le 21 août 1777, étant prêtre-bénéficiaire de la Chapelle du Saulchoir en Everbecq.

G. *Pierre-François* DAUMERIE, né à Gibecq, le 10 janvier 1694.

H. *Louis-Procope* DAUMERIE, né à Gibecq, le 20 octobre 1695, tenu sur les fonts par M^r Jean-François-Louis-Procope *de Ghislenghien*, écuyer, seigneur de Grandchamps (à Meslin-l'Évêque), et par M^{me} *de Ghislenghien de Grandchamps*, au nom de Dame Marie-Anne *Dennetières*, abbesse de Ghislenghien. Il mourut à Everbecq (le 21 août 1777 ?) après avoir été censier de la Court-au-Bois, dite jadis cense de Gaudebiecque à Thoricourt. Il avait épousé à Lombise, le 11 décembre 1718, *Marie-Aldegonde* VIGNERON (1), morte à Gondregnies, le 3 novembre 1776.

I. *Anne-Josèphe* DAUMERIE, née à Gibecq, le 13 octobre 1698, y épousa *François* FONTAINE, le 13 avril 1728.

J. *Ignace-Benoît* DAUMERIE, né à Gibecq, le 29 avril 1700. Il épousa à Enghien, le 16 janvier 1731, *Marie-Barbe* VIGNERON, sœur de la femme de son frère, Louis-Procope. Il en eut fils et fille, nés à Enghien.

K. *Pierre-Charles* DAUMERIE, né à Gibecq, le 9 mai 1702. Il épousa à Gages, le 7 février 1735, *Jeanne-Philippine* CLÉMENT.

L. *Paul-Joseph* DAUMERIE, né à Gibecq, le 12 octobre 1703. Il épousa *Marie-Gabrielle* DIEU, dont vinrent neuf enfants nés à Gibecq.

M. *Marie-Françoise* DAUMERIE.

N. *Ernest* DAUMERIE. Il figure avec sa sœur qui le précède dans les notes que nous a fournies la famille.

PIERRE-PAUL *Daumerie* fut aussi père d'une fille naturelle, née de Marie *Scaillet*. Elle suit :

O. *Marie-Jeanne* DAUMERIE, baptisée à Saint-Julien d'Ath, le 21 janvier 1693, tenue sur les fonts par M. *de Vergnies*, pasteur de ladite église, et par Jeanne-Marie *Dubois*. Elle naquit dans la maison d'André *Dubois*, tavernier à Ath.

CHAPITRE XVIII.

DEUXIÈME RAMEAU CADET.

(1) Une famille VIGNERON anoblie par l'empereur Léopold II, le 4 décembre 1791, porte : d'argent au chevron d'azur, accompagné de trois grappes de raisin noir bleu, pamprées au naturel ; au chef de gueules. Casque couronné. Cimier : une grappe de l'écu.

CHAPITRE XVIII.

DEUXIÈME RAMEAU CADET.

10. BARBE-BENOÎTE *Daumerie*, née à Gibecq, le 20 février 1661, fut tenue sur les fonts par Laurent *Devernîe* (de Vergnies) et par Mecthilde *N.....*. Elle épousa à Gibecq, le 17 février 1692, *Nicolas-François* VIGNERON (1), licencié en médecine, échevin d'Ath de 1705 à 1707 et en 1715 (2). — *Marie-Barbe-Benoîte* DAUMERIE mourut à Ath, dans la paroisse de Saint-Julien, le 7 octobre 1728, et y fut inhumée (3). Son fils, *Nicolas-Benoît Vigneron*, aussi docteur en médecine, fut échevin d'Ath de 1724 à 1728 et de 1734 à 1737 (4).

Avant de clore l'article consacré à *Jean-François* DAUMERIE-SCAILLET-DE ROSNE, nous devons déclarer qu'il existe encore en l'église de Gibecq, l'épithaphe armoriée d'un autre Jean Daumerie, qui avait épousé D^{elle} Anne *Dubois*, comme on le trouve rapporté dans le Mémorial de l'église de Gibecq, en ces termes :

« Obit de Jean *Daumerie* et d'Anne *du Bois*, sa femme, fondé pour le mois » de décembre et pris dans une rente de 7 livres 14 sols que doit Jean *Pierquin*, » à Hellebecq, sur sa maison et jardin ».

Voici l'épithaphe des époux DAUMERIE-DU BOIS :

Armoiries des d'Aumerie.

ICY REPOSENT LES
CORPS DE JEAN DA.
MERIE, LEQUEL TRESPASSA LE 24^e
DOCTOBRE 1679, AGÉ DE 48 ANS,
ET DE GVILLAVME DVPONT LEQUEL
TRESPASSA LE 13^e 9Bre 1695, AGÉ
AUSSY DE 48 ANS, TOUS DEVX MARYS
A ANNE DVBOIS ET FERMIERS DE
la cense dv Sqvippe. Priez Dieu
povr levrz âmes. Requiescant
in pace.

Nous la reproduisons dans notre planche XI.

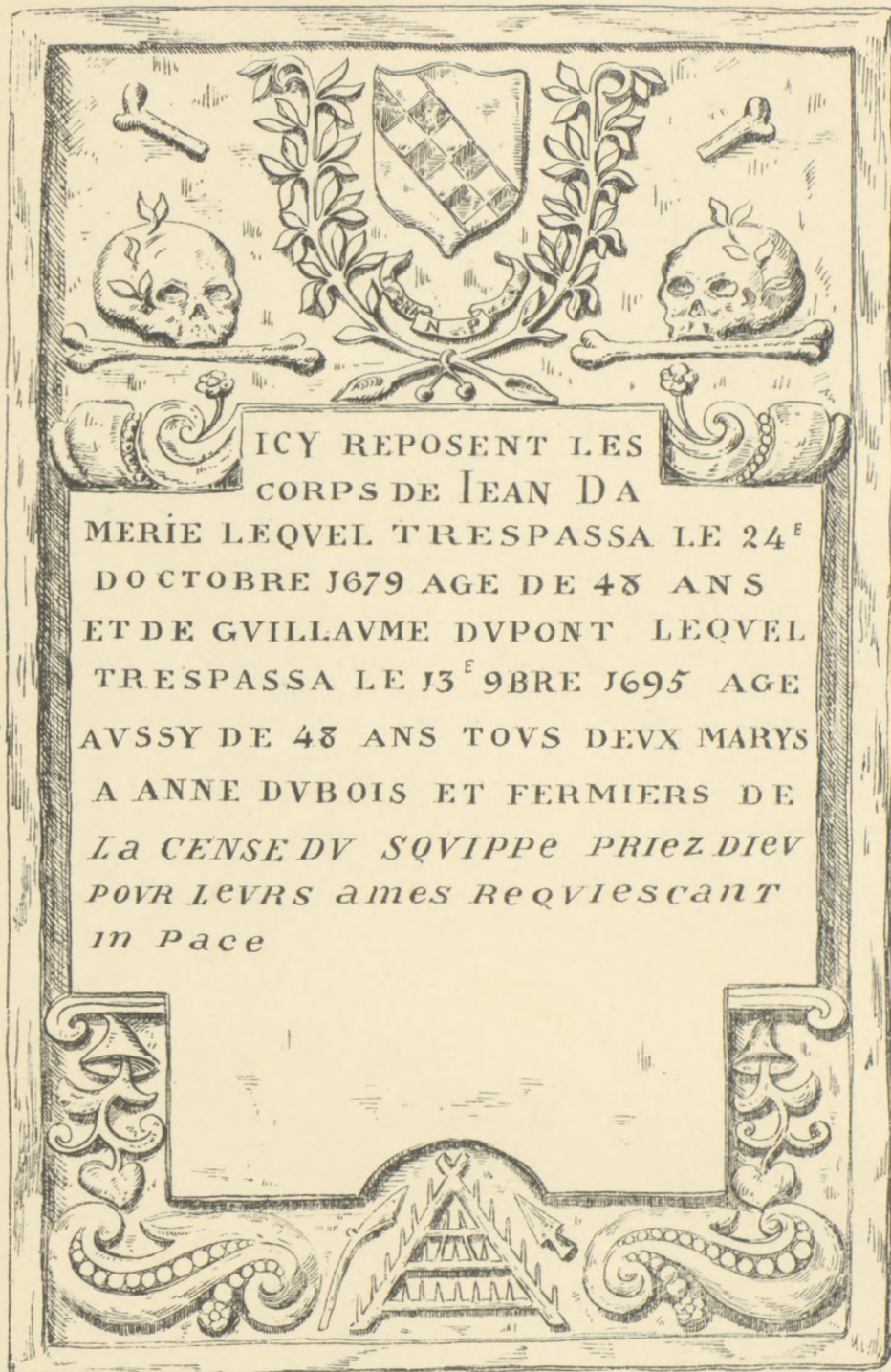
VII. *Laurent-Benoît* DAUMERIE, baptisé à Gibecq, le 15 juin 1646, habita Silly pendant les premières années de son mariage, puis il alla se fixer définitivement à Lessines où il fut censier ou

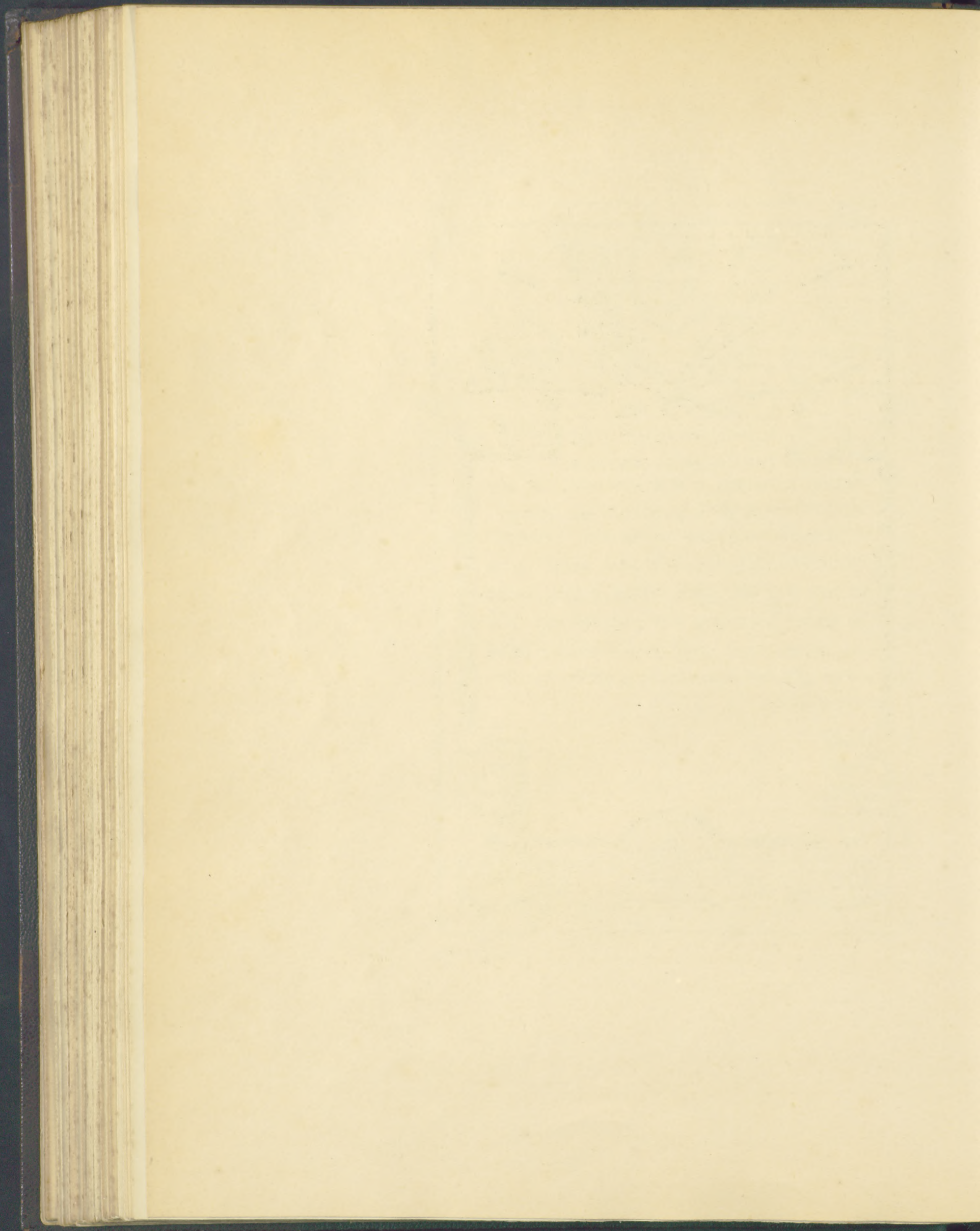
(1) « Le 18 juin 1718, *Nicolas Vigneron*, médecin à Ath, a donné à l'église de Gibecq une » rente de 17 livres l'an, franche, hypothéquée sur un héritage de J.-B. *Toitenove*, ci-devant » Jean *Boutrenghien*, contenant 2 journaux et demi environ, proche le Mont Jartez, tenant au » chemin de deux côtés, aux héritiers *Demarez* et à *Gobert*, demeurant à Binche, ci-devant » le Sr *Michaut*, et aux héritiers de la *Keteule* (la Kéthulle), à charge de célébrer quatre obits » pour le repos de son âme et de celle de *Marie-Barbe* DAMERY, sa femme, qui se devront » chanter chaque semaine de Quatre temps et dont le pasteur aura pour chaque, 12 patars, et » le clerc, 6 ». EXTRAIT DU MÉMORIAL DE L'ÉGLISE DE GIBECQ.

(2) G. DE BOUSSU. *Histoire de la ville d'Ath*, pp. 440 et 441.

(3) Le 28 mai 1792, à la requête de la famille d'Aumerie, établie à Vlierden (Pays-Bas), P. J. *Defrenne*, curé de Saint-Julien d'Ath et doyen de Chièvres, a délivré extrait de l'acte mortuaire de *Barbe-Benoîte* DAUMERIE et copie de l'épithaphe de Jean *Daumerie*, ancien maître de Herchies, et d'Anna *Barbieur*, son épouse, inhumés en ladite église de Saint-Julien.

(4) G. DE BOUSSU. *Histoire de la ville d'Ath*, pp. 442 et 443.





fermier. Il eut pour femme, *Françoise* du Bois (1) de laquelle naquirent au moins huit enfants qui suivent :

1. THOMAS-JOSEPH *Daumerie*, baptisé à Silly, le 2 mars 1667.
2. JEAN-FRANÇOIS *d'Aumerie*, baptisé à Tongres-St-Martin, le 4 octobre 1673.
3. JACQUES-ROBERT *Daumerie*, baptisé à Lessines, le 12 septembre 1676.
4. GUILLAUME-HUBERT DAUMERIE, qui suivra, VIII.
5. MARIE-FRANÇOISE *Daumerie*, baptisée à Lessines, le 11 mars 1680. Elle y épousa, le 5 novembre 1712, *Jean-Baptiste* CARTON (2).
6. JASPAR-BONIFACE *Daumerie*, baptisé à Lessines, le 24 janvier 1683.
7. FRANÇOISE-CLAUDINE *Daumerie*, baptisée à Lessines, le 4 octobre 1685.
8. LAURENT-LAMORALD *Daumerie*, baptisé à Lessines, le 16 janvier 1688, y mourut le 13 mai 1724, étant époux de *Marie-Joseph* CLAES (3), dont des enfants parmi lesquels nous distinguons deux fils, savoir :

A. *Simon* DAUMERIE, époux de *Marie-Barbe* DEVROUX, fut auteur d'un rameau lessinois.

B. *Guillaume* DAUMERIE, époux de *Marie-Catherine* BLERVACQ, fut auteur du rameau de Moulbaix.

VIII. *Guillaume-Hubert* DAUMERIE, baptisé à Lessines, le 3 novembre 1677, sous le nom de DOMERY, habita cette ville durant sa jeunesse et les premières années de son mariage, puis alla s'établir meunier et fermier à Bois-de-Lessines. C'est dans cette dernière paroisse qu'il mourut veuf le 21 février 1733, après avoir été marié deux fois. Il y épousa, en premières noces, le 8 juin 1699, *Jeanne* DE BIÈVRE (4), baptisée audit lieu le 5 juin 1672, y décédée le 5 juin 1710 (5), fille de Gilles *de Bièvre* et de *Jeanne de Bacre* (6), et petite-fille de *Guillaume de Bièvre*, maieur et receveur de Bois-de-Lessines, et de *Catherine le Moisne* (7) ; et en secondes noces à Russeignies,

(1) DU BOIS. Voyez ci-devant, page 139, note 4.

(2) La famille CARTON DE FAMILLEUREUX porte *d'argent à trois têtes de more, tortillées de gueules*. — Nota : le mot *more* vient de l'italien *moro* et signifie noir ou nègre.

(3) CLAES. Une famille CLAES est divisée en deux branches dont l'une porte pour armoiries *d'argent à un lion de gueules*, et l'autre, *d'or à la croix de gueules*.

(4) DE BIÈVRE : *d..... au chevron d....., accompagné de trois étoiles à huit rais d..... ; au chef d.....*. — Nous donnerons plus loin un court crayon généalogique de la branche des DE BIÈVRE alliée aux d'Aumerie.

(5) Les époux D'AUMERIE-DE BIÈVRE vendirent à Philippe *Bosquet*, censier et marchand de bois, un lieu amaisonné avec grange, étables, fournil, colombier, sur et avec six bonniers de terre. — Par un autre acte, daté du 22 février 1723, *Guillaume* DAUMERIE acheta un demi-bonnier de terre que lui vendirent ses beau-frère et belle-sœur, Adrien et Marie *de Bièvre* (*Archives de Mr Lepoivre*, ancien secrétaire communal de Bois-de-Lessines).

(6) LE BACRE ou DE BACKER (le Boulanger). Une famille DE BACCRE fut anoblie par le comte de Hainaut (Charles VI, empereur d'Allemagne), le 7 juillet 1727. Elle porte *d'argent à la croix recroisettée de gueules, accompagnée de trois étoiles du même*. Cimier : un lion issant de gueules, armé et lampassé d'argent.

(7) Une famille LE MOISNE porte *de gueules au chevron d'or accompagné de trois roses quinte-feuilles du même*.

CHAPITRE XVIII.

DEUXIÈME RAMEAU
CADET.

CHAPITRE XVIII.

DEUXIÈME RAMEAU
CADET.

le 1711, *Marie-Antoinette* MEURISSE, née audit Russeignies, le 24 février 1674, décédée à Bois-de-Lessines, le 22 mai 1730, veuve, en premières noces, d'André *du Trieu* et fille de Louis *Meurisse*, bailli de Russeignies, et d'Antoinette *Coppenolle*.

Guillaume-Hubert DOMERY fut père de treize enfants qui suivent :

Du premier lit :

1. GASPAR *Daumerie*, baptisé à Lessines, le 10 septembre 1700, épousa, à Flobecq, le 26 janvier 1734, *Marie-Agnès* FONTAINE (1).

De cette union, naquirent douze enfants, tous baptisés à Bois-de-Lessines. Ils suivent :

A. *Antoine-François* DAUMERIE, baptisé le 20 février 1735.

B. *Antoine-Joseph* DAUMERIE, baptisé le 30 juin 1736. Il fut greffier de Bois-de-Lessines.

C. *Charles-Antoine* DAUMERIE, baptisé le 2 mars 1738.

D. *Pierre-Louis* DAUMERIE, baptisé le 30 décembre 1739.

E. *Marie-Florence* DAUMERIE, baptisée le 25 janvier 1742.

F. *Catherine-Françoise* DAUMERIE, baptisée le 31 décembre 1743.

G. *Bonaventure-Joseph* DAUMERIE, baptisé le 15 janvier 1745.

H. *Gaspar* DAUMERIE, baptisé le 15 novembre 1746.

I. *Jean-Baptiste* DAUMERIE, baptisé le 5 février 1748, prêtre. Il fit ses humanités à Enghien, puis étudia deux ans, la philosophie, et quatre ans, la théologie, à Louvain. Il passa ensuite un an au séminaire de Cambrai pour se préparer à recevoir l'ordination ecclésiastique. Il y fut ordonné prêtre par Monseigneur *d'Aigneville*, archevêque de Cambrai, le 18 décembre 1780. Nommé d'abord coadjuteur à Lanquesaint-lès-Ath, il devint en 1787, desserviteur de cette paroisse, charge qu'il remplit durant six mois. Envoyé alors comme vicaire à Chapelle-à-Wattines, il y séjourna un an. Transféré encore en la même qualité à Ghoy, il montra dans l'accomplissement de son devoir, une grande fermeté. Lorsque les Provinces Belges eurent été enlevées à leur légitime souverain par les armées de la République française, *Jean-Baptiste* DAUMERIE refusa de prêter le serment au nouvel ordre de chose (2), ce qui le fit incarcérer à Mons et condamner à la déportation. Mais on se contenta de le tenir en prison pendant plus d'un an. Rendu à la liberté (12 germinal an VII, ou 1^{er} avril 1800), il retourna à Ghoy. Il y fut maintenu dans son poste de vicaire lors de l'organisation du diocèse actuel de Tournai. Démissionnaire en décembre 1805, il ne quitta point la paroisse de Ghoy, lors des démêlés entre Napoléon Bonaparte et le Souverain pontife, Pie VII, et ne voulut pas écouter

(5) Les familles FONTAINE sont très nombreuses dans le Hainaut. Celle qui fut anoblie par la comtesse de Hainaut (Marie-Thérèse), le 19 novembre 1767, porte d'azur à la fasce d'argent, accompagnée de trois têtes et cols de cerf coupés d'or, rangées en chef. Casque couronné. Cimier : une tête de cerf d'or.

(1) Ce serment était ainsi conçu : « Je jure haine à la royauté et à l'anarchie, fidélité et attachement à la République et à la constitution de l'an III ».

la lecture des mandements de Monseigneur *Hirn*, son évêque, qui prescrivait de chanter le « *Te Deum* » à l'occasion des victoires françaises. Il refusa aussi d'assister à la récitation des prières pour l'empereur corse, ce que faisaient d'ailleurs beaucoup de citoyens belges. Dénoncé au Préfet du *Hainaut* (déguisé sous le nom de *Département de Jemmapes*), il fut emprisonné à Mons en mars 1811. Libéré au commencement du mois de juin suivant, il fut renvoyé au séminaire par le ministère de la police générale pour y rester sous la surveillance de l'autorité. C'était quelques jours après le départ de l'évêque *Hirn* pour le concile de Paris.

Jean-Baptiste DAUMERIE obtint plus tard de retourner à Ghoy, où il mourut le 6 avril 1816 (1), âgé de 68 ans, en la maison de *Charles Dubrecq*, section du Midi. Il fut inhumé le 8 dudit mois.

J. *Benoît-Joseph* DAUMERIE, baptisé le 9 février 1750, prêtre. Il fit ses humanités à Enghien et à Grandmont ; étudia la théologie pendant quatre ans à Louvain ; puis passa un an au séminaire de Cambrai pour se préparer à recevoir la prêtrise. Il fut ordonné prêtre le 23 décembre 1780 par Monseigneur *d'Aigneville*, et l'année suivante, il devint vicaire à Lessines. Transféré en la même qualité à la Hamaide dans l'année 1789, il desservit en même temps durant quinze mois la paroisse de Lanquesaint. En 1799, il fut chassé de sa demeure de la Hamaide. Dépouillé de tout, et ne trouvant pas dans les paroisses qu'il desservait de quoi subvenir à ses besoins, il dut se réfugier chez son frère, le vicaire de Ghoy. Lorsque son ministère l'exigeait, il se rendait à Lanquesaint et à la Hamaide, ce qu'il faisait encore en octobre 1802 et en 1803 (2).

K. *Benoîte-Josèphe* DAUMERIE, baptisée le 10 février 1752.

L. *Pierre-Joseph* DAUMERIE, baptisé le 18 octobre 1755.

2. *MARIE-JEANNE Daumerie*, baptisée à Lessines, le 3 mars 1703, mourut à Binche, le 20 août 1767, après avoir épousé *Ursmar* HECQ (3).

3. *SIMON Daumerie*, baptisé à Lessines, le 3 mars 1705.

4. *JEAN-BAPTISTE Daumerie*, baptisé à Lessines, le 31 décembre 1708. Il épousa *Marie-Michelle* OUTTELET, et laissa des enfants qui ont formé une branche, dont plusieurs membres sont domiciliés à Paris.

Du second lit :

5. *MARIE-ANTOINETTE Daumerie*, baptisée à Bois-de-Lessines, le 16 août 1712.

6. *JEAN-FRANÇOIS* DAUMERIE, qui suivra, IX.

7. *NICOLAS-JOSEPH Daumerie*, baptisé à Bois-de-Lessines, le 2 octobre 1716. Il fut marié et mourut avant 1767, de même que sa fille et unique enfant.

(1) Le chanoine Vos. *Le Clergé du diocèse de Tournai*, t. III, p. 181.

(2) Idem, ibidem, t. IV, p. 192.

(3) En 1634, vivait *Charles* DE HECQ, D'HECQ ou DECQ, bailli de Templeuve-lès-Dossemez. Il portait sur son scel un écu écartelé aux 1 et 4 : d..... au lion d..... ; aux 2 et 3, fascé d..... et d..... de quatre pièces, au chef d..... chargé d'une martre passant d.....

CHAPITRE XVIII.

DEUXIÈME RAMEAU
CADET.

CHAPITRE XVIII.

DEUXIÈME RAMEAU CADET.

8. ANDRÉ *Daumerie*, baptisé à Bois-de-Lessines, le 20 février 1719, épousa à Ghislenghien, le 30 janvier 1753, *Marie-Josèphe* DELCOMMUNE, native de la paroisse d'Acre-Saint-Martin (aux deux Acren) et veuve de Pierre-Joseph *Everbecq*.

De ce mariage, vinrent quatre enfants nés à Ghislenghien et qui suivent :

- A. *Antoine-Joseph* DAUMERIE, baptisé le 19 avril 1755.
- B. *Marie-Claire-Josèphe* DAUMERIE, baptisée le 7 novembre 1756.
- C. *Marie-Thérèse* DAUMERIE, baptisée le 21 décembre 1758.
- D. *Jean-Baptiste* DAUMERIE, baptisé le 20 novembre 1761.

9. GUILLAUME *Daumerie*, baptisé à Bois-de-Lessines, le 13 août 1721, y décéda le 3 juin 1776, après avoir épousé à Gibecq, le 8 juillet 1755, *Marie-Magdeleine* D'ATH (1), veuve de Georges *Scutenaire* et fille de Joseph *d'Ath* et d'Angélique *de Baudrenghien*. Il fut père de trois enfants nés à Gibecq ; savoir :

A. *Marie-Catherine-Josèphe* DAUMERIE, baptisée le 16 janvier 1758. Elle épousa à Gibecq, le 7 août 1783, *Pierre-Joseph* DE SMET, fils de Gilles *de Smet* et de Marie-Catherine *Canivet*.

B. *Jean-Joseph* DAUMERIE, baptisé le 3 juin 1761, fut embarqué comme soldat pour les Indes orientales à la suite de quelques peccadiles de jeunesse, en mai 1779, sur la requête de son oncle Jean-François *d'Aumerie*, premier seigneur de Vlierden, de Rixtel et d'Arle-Beeck, de son nom.

Voici deux lettres concernant cet événement :

Monsieur

M^r d'Aumery
seigneur de Vlierden, medecyn
de l'Hopital militaire
a Venloo

Monsieur !

Voicy la liste et en même temps la quittance de ce qu'a couté l'equipage et le sejour de M^r votre neveu dans cette ville, ce qui revient, a 4 sols pres, à la calculation, que j'en avois fait. Il est maintenant dans le vaisseau à la rade de Hollevoet, pour partir aux Indes, quand le vent sera favorable et l'equipage complet ; il a préféré la qualité de soldat à celle de matelot quoique on est plus à même de faire fortune dans la derniere qualité.

J'ai l'honneur d'etre avec beaucoup de consideration

Rotterdam
20 may 1779

Monsieur
Votre tres humble et
tres obeiss^t serviteur
J: van Zuylen van Nyevelt (2)

(1) Selon la famille *d'Aumerie*, les D'ATH auraient pour armoiries, les armes DE POTTES : *Burelé d'argent et d'azur, à la bande de gueules, brochant sur le tout* ; mais selon les *Sceaux armoriés des Pays-Bas*, publiés par M. DE RAADT, D'ATH porte : *d..... au griffon d.....* L'écu supporté par un lion.

(2) Il s'agit de Jacques *van Zuylen van Nyevelt*, qui fut chef du magistrat de Rotterdam et mourut le 10 mars 1805, âgé de 66 ans et deux mois. — Voir GAILLIARD. *Bruges et le Franc*. T. VI ou Supplément, p. 109.

A Monsieur
Monsieur Domèrie
chirurgien Major de l'Hôpital
etc., etc., à
Ven Lo

Monsieur

J'ai cru de mon devoir de vous Donner Connoissance de ce qu'on vien de me communiquer il ce trouve à Bort du vaisseau Nommé « *Vrouw Antoinetta Conrardina* » commandé par le capitaine Philpe *Hock* pret a faire voil pour les Indes Orientale, de la part de la Chambre de Delft a la Raade de Helvoet Sluys, un jeune Homme qui a l'Honneur de porté votre nom. Le dit jeune Homme a esté conduit à Rotterdam à ce qu'il dit par vos ordres pour servir en qualité de cadet sur ce vaisseau mais que son conducteur en doit avoir très mal agit avec Lui, a pris avant son Depart sa montre, Boucle, en un mot il est Dans la plus triste situation, et dans la place d'être cadet à sa arrivé on a voulu employé comme matelot et a grand coup de corde commençoit a exercé ce metié. Cependant le malheur en a voulu qu'un de ces doit a esté écracé et ne ce trouvait plus en état de servir comme matelot on vien de le faire soldat sur le même vaisseau. Sa situation étant des plus affreuse, J'ai cru mon devoir de vous ecrire dans la tante que vous donneré quelque soulagement audit jeune Homme d'autant plus qu'il a dit que Madame sa mère ne nullement au fait de ce Depart et que je crois que si cet affaire venoit publique les suites seroit tres desagreable pour ceux qui en ont agi ensi avec lui. Il sera encore temps d'il maitre ordre. Je crois vous devoir rendre assez de Justice pour espere que vous ferez les demarche pour lui procuré un meilleur sort. En attendant j'ai l'Honneur de me dire

Monsieur
La Haye ce 27 juin
1779

Votre tres Humble
serviteur W. Grovestins (1).

Jean-Joseph *Daumerie* paraît être passé des Indes orientales dans les colonies françaises des Antilles, car c'est à la Martinique que sa descendance (issue de son union avec une femme de couleur) s'est perpétuée. Un de ses fils, le mulâtre Alexandre *Daumerie* a demeuré à Paris.

C. *Marie-Ghislaine-Joséphine* DAUMERIE, baptisée le 10 décembre 1765.

10. JEAN-JACQUES DAUMERIE, qui suivra, IX^{bis}.

11. JEANNE-CATHERINE *Daumerie*, baptisée à Ghislenghien, le 24 février 1725.

12. ANTOINE-BONAVENTURE *Daumerie*, maieur de Bas-Silly, fut le deuxième seigneur de Vlierden comme légataire de son frère le Docteur Jean-François *d'Aumerie* décédé à Venloo, le 3 mars 1781. Baptisé à Ghislenghien, le 14 juillet 1726, Antoine-Bonaventure épousa à Ghoy, le 30 juillet 1759, *Marie-Médardine* DE MOL (2), morte audit Ghoy, le 29 février 1786, laquelle était veuve en premières noces, de Jean-Bapliste *Boutry*.

(1) Ces lettres font partie des archives de la famille *d'Aumerie*.

(2) La famille *de Mol*, connue dans le Hainaut, porte : *d'or au chevron de gueules, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe, d'une rose, le tout du même*. Mais selon les notes de la famille D'AUMERIE, les DE MOL, ses alliés, portaient : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois têtes et cols de bouc d'argent, accornées et barbées du second*. Devise : LAET DE MOL IN HET HOL !

CHAPITRE XVIII.

DEUXIÈME RAMEAU
CADET.

CHAPITRE XVIII.

DEUXIÈME RAMEAU CADET.

En 1794, Antoine-Bonaventure d'Aumerie vendit la seigneurie de Vlierden et les soixante-seize hectares qui forment la propriété du Hazeldonck à son neveu le Docteur François-Joseph-Martin *d'Aumerie*, fils aîné de son frère Jean-Jacques.

Antoine-Bonaventure fut père de quatre enfants, savoir :

A. *Nicolas-Joseph* DAUMERIE, baptisé à Ghoy, le 14 novembre 1760, mort au berceau

B. *Nicolas-Joseph* DAUMERIE, baptisé à Ghoy, le 29 octobre 1761, fut censier de la Haute-Grange à Bas-Silly, commune où il mourut le 9 mars 1793, après avoir épousé Rosalie, dite Rose *Rosier* (1), qui lui donna trois enfants, qui suivent :

a. NICOLAS-JOSEPH *Daumerie*, baptisé à Ghoy, le 14 novembre 1786, adjoint au maire de Bas-Silly en 1817, mourut en cette dernière commune, le 2 juillet 1820, après avoir épousé *Françoise-Joseph* LESCÈVE, dont il ne paraît pas avoir laissé postérité.

Voici une lettre qu'il écrivit à son cousin, le troisième seigneur de Vlierden :

Province
du Hainaut
—
Canton d'Enghien
—

Bassilly, le 27 8^{bre} 1817

N. J. Daumerie adj:Maire
du lieu, à Monsieur
Daumerie seigneur de
Vlierden.

Mon très digne cousin !

J'ai l'honneur de vous tracer ces lignes pour vous donner connoissance que Dieu disposa dans le courant de 1816 de notre vertueux cousin, JB^{te} Daumerie ancien vicaire de Ghoy, avec qui je m'étois proposé maintes fois de vous rendre visite (ainsi qu'avec ma cousine M^{me} Sury, votre sœur demeurant à Mons).

Je prends la liberté mon très respectable cousin de vous adresser cette pour vous prier de me mander si dans votre pays on est point difficile pour le pasport.

Espérant que mon cousin daignera m'honorer d'une réponse, je me dispose à le venir voir dans le courant de 9^{bre}.

Veillez entre temps me faire connaître le prix des cendres de tourbes (chez vous, dites cendres de mer), je dois en acheter une certaine quantité. Pardonnez, mon très-honorable parent, la témérité que j'ose à votre égard.

J'ai l'honneur d'être

Votre très-humble
et très dévoué cousin
N.-J. Daumerie, fils (2).

Cette lettre, par sa signature, prouverait qu'en 1817, Nicolas-Joseph *Daumerie-Rosier* (ou le père) existait encore, si nous n'avions pas la date exacte de son décès à Bas-Silly, en 1793.

(1) Voir ci-devant, page 133, note 3.

(2) Archives de la famille d'Aumerie.

b. MARIE-THÉRÈSE *Daumerie*, baptisée à Ghoy, le 16 octobre 1788, morte à Bas-Silly, le 18 janvier 1790.

c. MARIE-THÉRÈSE *Daumerie*, baptisée à Ghoy, le 18 mai 1790, morte à Bas-Silly, le 20 août 1816, après avoir épousé *François LESCRÈVE* ou *LE SCRÈVE*. Elle succéda à sa mère dans la cense de la Haute-Grange qui passa ainsi dans la famille *le Scrève*.

C. *Marie-Thérèse-Josèphe* DAUMERIE, baptisée à Ghoy, le 10 septembre 1765, morte à Bas-Silly, le 26 septembre 1818.

D. *Rosalie-Josèphe* DAUMERIE, baptisée à Ghoy, le 21 mai 1768.

13. FRANÇOISE-JOSÈPHE *Daumerie*, baptisée à Bois-de-Lessines, le 18 mars 1729.

Avant de terminer l'article consacré à *Guillaume-Hubert* DAUMERIE et à sa postérité directe, nous devons faire connaître qu'à un moment donné, il y eut chez lui des *d'Aumerie* de deux lits, frères et sœurs consanguins, dont les plus jeunes étaient les frères et sœurs utérins des DU TRIEU issus de l'alliance du *Trieu-Meurisse*, lesquels DU TRIEU étaient les frères et sœurs consanguins des *du Trieu* issus de l'alliance du *Trieu-Gabreau*, qui était la première qu'avait contractée feu André *du Trieu*. Or d'après les notes de la famille d'Aumerie, cet André *du Trieu*, portait pour armoiries, *d'azur à l'étrier d'argent surmonté d'un lambel à trois pendans du même*, et ces armoiries furent adoptées par le Docteur *Jean-François* D'AUMERIE (issu du second mariage d'Antoinette *Meurisse*, veuve dudit André *du Trieu*) qui les modifia en plaçant l'étrier entre trois étoiles bien ordonnées, comme on le verra ci-après.

IX. *Jean-François* DAUMERIE, DAULMERIE ou D'AUMERIE, baptisé à Bois-de-Lessines, le 29 octobre 1714, était né le 27 dudit mois. Il fut docteur en médecine et chef médecin de l'Hôpital militaire de Venloo. Il paraît avoir fait une grosse fortune, car il put acheter la seigneurie de Vlierden (1) par acte passé au château de Holtmeulen, le 20 août 1755, puis les terres de Rixtel et d'Aarle Beeck, le six juillet 1762 (2). Il mourut à Venloo, le 3 mars 1781, après avoir épousé *Cornelia-Francisca* DE JONG (3), née à Veghel, le 6 janvier 1732, morte après avoir testé à Venloo le 14 mai 1768, fille de Gérard *de Jong*, bourgeois-patricien, seigneur de Fridselstein, de Beek et de Donk, etc., et de Johanna-Judith *Josselin* (4). Cette dame avait pour quartiers :

DE JONG, *van der Houten* (5), JOSSELIN, *Denizon* (6).



(1) Les armoiries du fief de Vlierden sont *d'argent à trois anilles de sable*. Cette terre fut jadis le domaine d'une branche cadette des vicomtes DE MONTFORT-SUR-YSSEL.

(2) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LA HAYE. L'acte de relief des seigneuries de Rixtel et d'Aarle Beeck est daté du 23 décembre 1762.

(3) DE JONG : *d'or à la tête humaine posée de profil d'azur*.

(4) JOSSELIN : *de gueules à la force d'argent posée en pal, les bouts en haut, surmontée d'une étoile du second*.

(5) VAN DER HOUTEN : *d'hermines à trois pals de gueules*.

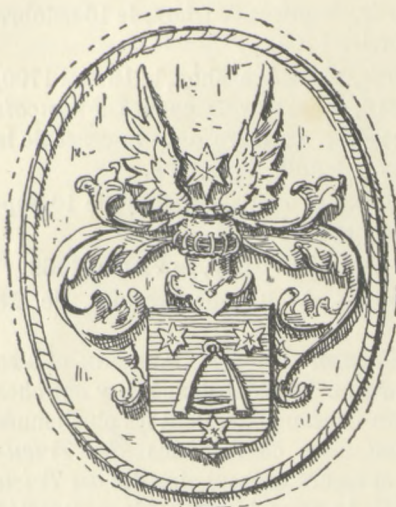
(6) DENIZON : *d'argent à la fasce ondée d'or, au chef d'azur chargé d'un soleil d'or*.

CHAPITRE XVIII.

DEUXIÈME RAMEAU CADET.

CHAPITRE XVIII.

DEUXIÈME RAMEAU
CADET.



Le docteur D'AUMERIE, *premier seigneur de Vlierden*, de son nom, ignorant que sa famille avait des armoiries bien à elle, composa ses armes académiques en ajoutant *trois étoiles à six rais d'or bien ordonnées* autour de *l'étrier d'argent*, sur le *champ d'azur* des armoiries qu'aurait portées, paraît-il, le S^r André DU TRIEU, premier époux de sa mère.

Après son mariage, il écartela DU TRIEU *modifié* avec DE JONG VAN BEEK EN DONK, comme on peut le voir ci-dessous.



Vers la fin de sa vie se trouvant sans postérité légitime, il vendit ses biens héréditaires de Bois-de-Lessines et en distribua le produit à ses frères et sœurs et à leurs enfants par représentation. Il vendit aussi par acte du 16 février 1781, son domaine de Rixtel à Gysbert *Gualtheri*, et il donna sa seigneurie de Vlierden⁽¹⁾ à son frère *Antoine-Bonaventure* DAUMERIE, qui en fut le deuxième seigneur, comme on l'a vu ci-devant, page 147⁽²⁾.

Le docteur D'AUMERIE laissa de *Johanna GÖBEL*, un fils naturel qu'il fit légitimer *par brevet de la Cour des Nobles de Hollande*⁽³⁾, le 23 février 1781, sous le nom de JOHAN-FRANCISCUS D'AUMERIE, lequel suit, X.

X. *Johan-Franciscus* D'AUMERIE fut baptisé dans l'église de Saint-Martin à Venloo, le 18 janvier 1779. Docteur en médecine comme son père, il fut le fondateur des bains de mer de Scheveninghe

(1) *Jean-François* D'AUMERIE figure à titre de seigneur de Vlierden à la page 753 de l'ouvrage de M^r A.-J. VAN DER AA intitulé *Aardrykskundig Woordenboek*.

(2) VLIERDEN fut acheté en 1794 par le Docteur *François-Joseph-Martin* D'AUMERIE, neveu des deux premiers seigneurs de son nom.

(3) Nous avons traduit littéralement les mots : *by briefe van den Edelen Hove van Holland*.



VILLA NIEUW PLANTLUST À SCHEVENINGEN (NEDERLANDEN)

où l'on trouve le « *d'Aumerie-Straat* » ou *rue d'Aumerie*. Il fut nommé Médecin des bains de mer, le 26 mai 1828, et fit construire en 1854, par un architecte italien, sur le « *Oude Scheveninghe weg* » c'est-à-dire sur le *vieux chemin de Scheveninghe*, une superbe villa qu'il dénomma le « *Nieuw Plantlust* », et dont nous donnons en notre planche XII, une vue prise de l'intérieur du parc.

Jean-François *d'Aumerie*, deuxième des prénoms dans la carrière médicale, est l'auteur de plusieurs ouvrages scientifiques dont l'un « *Theses medicæ inauguralis pro gradu doctoratus* » fut couronné par la Société des Sciences de Haarlem qui lui décerna le grand prix.

Le docteur *d'Aumerie* mourut le 8 juin 1856, au *Nieuw-Plantlust* qu'il habitait à peine depuis une année. Sa biographie, écrite par le docteur R. KRUL, fut insérée dans le « *Nederlandsch tydschrift voor geneeskunde* », année 1892, tome II, N° 17.

Il avait été marié deux fois. En premières noces, à Venloo, le 17 mars 1803, avec sa nièce à la mode de Bretagne, *Elisabeth-Jeanne-Judith d'Aumerie*, fille du docteur François-Joseph-Martin *Daumerie* dit *d'Aumerie* et d'*Elisabeth Gualtheri*, qu'on verra, ci-après, au degré X du rameau actuellement hollandais, en qualité de seigneur et dame de Vlierden.

Devenu veuf, il convola à Brummen, le 4 juin 1838, avec *Johanna-Jossina Keer*, veuf du capitaine du génie *Jan van Woestenberg* (1) et fille du capitaine *Jan Keer* et de *Sara Gray*. Née à Willemstad le 8 septembre 1795, cette seconde épouse mourut sans postérité au *Nieuw-Plantlust*, à *Scheveninghe*, le 6 avril 1880.

Du premier lit, vint une fille, qui suit, XI.

XI. *Wilhelmina-Eléonora-Josephina d'Aumerie*, née à Asten, le 24 septembre 1804, morte à Utrecht, le 24 janvier 1878, épousa à la Haye, le 6 mars 1833, *Jan-Olphert de Jong van Beek en Donck*, écuyer, né à Veghel, le 6 septembre 1806, chevalier de l'Ordre du Lion Néerlandais, membre des Etats-Généraux, Président de la Cour de Justice de la Province d'Utrecht, fils de *Johan de Jong van Beek en Donk* et de *Cornélia Vaillant*.

De ce mariage, naquirent quatre enfants qui suivent :

1. *Elisabeth-Johanna de Jong van Beek en Donk*, née le 8 octobre 1835, morte le 30 octobre 1854, après avoir été fiancée à *Martinus d'Aumeries*, son parent, qu'on verra ci-après, au chiffre 9 du degré XI.

2. *F. A. de Jong van Beek en Donk*, écuyer, capitaine de cavalerie, épousa la baronne *Huygenpoth tot den Berenklaauw*.

(1) *Jan van Woestenberg*, professeur de mathématiques à l'Institut militaire de Honsholredyk, puis capitaine du génie, mourut à Wilna en 1812. (*Communication de la famille d'Aumerie*).

CHAPITRE XVIII.

DEUXIÈME RAMEAU CADET.

CHAPITRE XVIII.

DEUXIÈME RAMEAU CADET.

3. J. F. *de Jong van Beek en Donk*, procureur-général à la Cour de Justice, épousa A. C. W. I. J. NAHUY, fille de Jean-Jacques *Nahuy*, écuyer, et de Cécilia-Dorothée *Schuyt van der Does* (1). De ce mariage, vinrent trois enfants, qui suivent :

A. *Cécile* DE JONG VAN BEEK EN DONK, épousa M^r GOEKOOP.

B. J. An. O. DE JONG VAN BEEK EN DONK, bourgmestre de Beek en Donk, marié avec E. M. STERN.

C. *Elisa* DE JONG VAN BEEK EN DONK.

4. P. C. *de Jong van Beek en Donk*, fille, épousa C. W. J. N. VAN HENGST, juge de paix à Zwolle, mort à Ems.

Les seize quartiers des enfants nés du mariage de Jean-Olphert *de Jong van Beek en Donk* avec *Eléonore d'Aumerie*, sont :

DE JONG, *Josselin*, DE JONGH (2), *de Bye* (3) ;

VAILLANT (4), *vanden Treek* (5), ALEWYN (6), *van Hoorn* (7) ;

D'AUMERIE, *Meurisse*, Gobel (8), N... ;

D'AUMERIE, *Pirau* (9), GUALTHERI (10), *de Jong*.

Et les huit quartiers du Bourgmestre actuel de Beek en Donk sont :

DE JONG VAN BEEK EN DONK, *Vaillant* ; D'AUMERIE, *d'Aumerie*.

NAHUY (11), *Schrevelius* (12) ; SCHUYL VANDER DOES (13), *van Starckenborg* (14).

(1) VORSTERMAN VAN OIJEN. *Jaarboek van den Nederlandschen Adel*. 5^e année, Oisterwijk, 1893, in-8°, p. 56.

(2) DE JONGH : d'or à un crampon de sable, posé en pal.

(3) DE BYE : d'argent à la fasce bretessée et contre-bretessée de sable, accompagnée de trois abeilles du même, 2 en chef et 1 en pointe.

(4) VAILLANT : d'argent au chevron accompagné en chef, de deux étoiles à six rais, et en pointe d'un croissant, le tout de sable.

(5) VAN DEN TREEK : coupé : au 1 d'or à trois croix ancrées de gueules ; au 2 d'argent à une sirène de carnation tenant de la main dextre, un peigne, et de la senestre, un miroir ovale, et nageant dans une eau de sinople.

(6) ALEWYN : Ecartelé et une croix d'argent brochant sur l'écartelé : AUX 1 ET 4 : de sable à la sirène de carnation, chevelée et lorrée d'or, la tête posée de front, tenant de la main dextre un miroir ovale et tenant ses cheveux de la main senestre ; AUX 2 ET 3 : d'azur à trois besants d'argent. Et sur le tout, en abîme : un écusson de gueules à la tour d'or ouverte et ajourée du champ.

(7) VAN HOORN : d'argent à un cor de chasse de sable, virolé du champ.

(8) GÖBEL : d'azur à trois poissons d'argent entrelacés en triangle.

(9) PIRAU : fascé d'argent et de gueules de huit pièces, à trois glands d'or, caudés et feuillés du même brochant sur le tout, 2 et 1.

(10) GUALTHERI : d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois chardons tigés et feuillés du même.

(11) NAHUY : écartelé d'or et de gueules. Sur le tout coupé : A. d'or au lion de gueules, couronné d'or, brochant sur sept fascés d'azur (HORSTMAR) ; B. d'argent au château sommé de trois tours de gueules (seigneurie de Borken). Trois cimiers : 1^o le lion du surtout A issant et contourné, LAMBREQUINS d'or et de gueules ; 2^o deux cornes de buffle coupées alternativement d'or et de gueules ; LAMBREQUINS d'or et de gueules ; 3^o le château du surtout B, LAMBREQUINS d'argent et de gueules. Cri : HORSTMAR ! HORSTMAR ! — Supports : deux lions d'or lampassés de gueules. — Manteau de gueules doublé d'hermine, frangé et huppé d'or, sommé d'une couronne princière. Les NAHUY sont barons aux Pays-Bas et comtes en Allemagne.

(12) SCHREVELIUS : d'or à trois crampons de sable.

(13) SCHUYL VAN DER DOES : écartelé aux 1 et 4 : de gueules à neuf losanges accolées d'or, 5 et 4 (VAN DER DOES) ; aux 2 et 3 : de gueules à la bande d'or, accompagnée de six merlettes du même rangées en orle.

(14) VAN STARCKENBORG : d'argent au chevron abaissé de gueules, accompagné en chef de trois fleurs de giroflée du même tigées et feuillées de sinople, rangées en fasce.

CHAPITRE XIX.

Rameau Hollandais, actuellement existant.

IX^{bis}. Jean-Jacques DAUMERIE ou DAUMERYE, baptisé à Bois-de-Lessines, le 9 mars 1723, est un fils de Guillaume-Hubert *Domerye* ou *Daumerie* et d'Antoinette *Meurisse*, sa seconde femme, comme on l'a vu ci-devant, page 147, ligne 38. Il épousa à Binche, le 27 juin 1748, *Marie-Françoise* PIRAU (1), fille de François-Martin *Pirau* et de Marie-Jeanne *Hecq* (2). De ce mariage, naquirent cinq enfants :

1. FRANÇOIS-JOSEPH-MARTIN DAUMERIE, dit D'AUMERIE, qui suivra, X.

2. ANTOINE-JEAN *Daumerie*, né à Binche, le 19 décembre 1749.

3. MARIE-CATHERINE, dite MARIE-CLAIRE *Daumerie*, née à Binche, le 18 janvier 1753. Elle fut mariée deux fois. En premières noces, à Mons, le 27 février 1783, avec *Louis* DUPONT, qui mourut avant 1799, car dans une lettre que Marie-Claire écrivit le 12 Messidor an VII de la République française (30 juin 1799) à son frère aîné, docteur en médecine à Venloo, on lit qu'elle demeurait alors à Mons et était remariée à un S^r TRESZENIES, car elle signa : *Marie-Claire Daumerie, épouse à Treszenies*. Serait-ce un de *Traxegnies* de la même souche que ceux du pays de

(1) PIRAU : fascé d'argent et de gueules de huit pièces, à trois glands d'or, caudés et feuillés du même, brochant sur le tout, 2 et 1.

(2) HECQ ou HECK : d'or à deux bandes formées chacune de cinq losanges aboutées de sable.

CHAPITRE XIX.

RAMEAU HOLLANDAIS,
ACTUELLEMENT
EXISTANT.

Silly que nous avons vus ci-devant, page 119, en note, comme alliés aux *de le Corbière* alliés eux-mêmes aux *d'Aumerie* ? C'est ce que jusqu'à ce jour nous n'avons pu connaître exactement.

4. ANNE-URSMARINE *Daumerie*, née à Binche, le 26 juillet 1754, épousa le 25 juin 1777, *Jacques-Joseph SURY*. Elle demeurait à Mons en 1817, dans la rue des Espingliers.

5. CATHERINE-URSMARINE *Daumerie*, née à Binche, le 12 mars 1757, y mourut le 6 septembre de la même année.

X. *François-Joseph-Martin DAUMERIE*, dit d'AUMERIE, baptisé à Binche, le 11 novembre 1748, fut tenu sur les fonts par son aïeul maternel, François-Martin *Pirau*, et par sa tante paternelle, Marie-Jeanne *Daulmerie* (sic). Le 2 avril 1772, il fut admis docteur en médecine à l'Université de Strasbourg, et le 20 août de la même année, par un second examen passé avec grand succès, il reçut à Utrecht, un autre diplôme lui conférant les mêmes titre et droits dans la République des Provinces-Unies. Par acte du 17 juillet 1793, il acheta l'Hôpital militaire de Venloo, puis en 1794, la seigneurie de Vlierden que lui céda son oncle Antoine-Bonaventure *d'Aumerie* qui depuis 1781 en était le seigneur, comme on a vu ci-devant, page 147.

Voici une lettre que lui écrivit son cousin Jean-Baptiste *Daumerie*, vicaire de Ghoy, le jour de sa sortie de prison :

Au citoyen
Daumerie medecin a
Venlo par rurmonde a
Venlo ou a Vlierden (1)
De Mons
le 2 avril 1800

Très cher Cousin

Votre retard à me repondre me donnoit l'assurance de moment à l'autre de recevoir votre visite. Je crains que ce ne soit un accidens facheux qui m'ai privé de cette honneur ; aujourd'hui premier avril délivré provisoirement après avoir tout souffrir pour avoir defendu la verité et la justice, je vous prévient que si vous avez dessein de venir au pays, adressé vous à Mons dans la rue des eplinquiers à *Sury* qui après vous avoir reçu avec honneur et amitié, vous laissera la Liberté de faire vos visites requises dans Mons, puis deputera sa chère epouse Husmarie *Daumerie*, votre tres chere sœur, notre parente et tres chere amie, pour vous conduire chez ceux de Notre famille que vous desirerez faire connoissance, du nombre Desquelles j'espère, que

(1) Dans le coin à gauche, au bas de cette adresse, on lit trois fois répété, le mot *cito*.

vous daignerez me classer à leffet de vous témoigner mon amitie pour tout ce qui sera en mon pouvoir, en attendant cette honneur j'ai l'honneur d'etre

P. S. Votre sœur Claire est accable d'un rumhatisme universele et son marie, lui a escrit de Geneve, il y a quinze jours et se disposit d'en partir dabord pour suivre l'armee de Bonaparte, etc. (1).

Votre tres humble
cousin Jean Baptiste
DAUMERIE prêtre et
vicaire de Ghoy eperans
d'y rentrer le 6 dito.

CHAPITRE XIX.

RAMEAU HOLLANDAIS,
ACTUELLEMENT
EXISTANT.

Le docteur *d'Aumerie*, chirurgien-major de l'Hôpital militaire de Venloo, habita le château nommé *le Guldenhuyse*, à Rixtel, jusqu'en 1809. Puis il alla se fixer au château de Hazeldonck, près de sa terre seigneuriale de Vlierden. C'est là qu'il mourut le 19 juin 1823.

Il avait épousé à Son, le 1^{er} août 1779, *Elisabeth GUALTHERI* (1), née le 10 janvier 1751 à Saint-Oedenrode, fille de Willem-Jan *Gualtheri*, jadis seigneur de Rixtel, Aarle Beek, etc., et de Alida-Johanna *de Jong van Beek en Donk*.

Cette dame avait pour ses huit quartiers :

GUALTHERI, van Os (2) ; *DE JONG VAN BEEK EN DONK, vander Houten* ;

DE JONG VAN BEEK EN DONK, vander Houten, JOSSELIN, Denixon.



De cette union, vinrent huit enfants qui suivent :

1. ALIDA-JOHANNA-MARIE-FRANCISCA *d'Aumerie*, née au château de Rixtel, le 9 avril 1780, mourut à Utrecht, le . . . , après avoir épousé à Vlierden, le 25 décembre 1798, *Gerrit-Hendrik DOLLEMAN* (3), notaire impérial à Son, né

(1) L'époux de Marie-Claire Daumerie qui suivait l'armée de Bonaparte était le Sr Treszenies qu'on a vu ci-devant, p. 153, l. 18.

(2) GUALTHERI. Voir, ci-devant, page 152, note 10.

(3) VAN OS : d'argent à trois rencontres de bœuf de gueules, accornés d'or. Cimier : une tête et col de bœuf de gueules, accornée d'or.

(4) DOLLEMAN DE LIESHOUT : de gueules à trois étoiles mal ordonnées, accompagnées en pointe d'un casque, le tout d'argent.

CHAPITRE XIX.

RAMEAU HOLLANDAIS,
ACTUELLEMENT
EXISTANT.

le 10 janvier 1770, mort le 8 janvier 1820, fils de Jan-Hendrik *Dolleman* et de Geertruida *Visser*.

2. FRANCISCA-JOHANNA - JACOBA *d'Aumerie*, née au château de Rixtel, le 6 août 1781, épousa *Johan-Hendrik* MUHLEN (1), fils de Johan-Hendrik *Mülhen*.

3. PÉTRONELLA-WILHELMINA *d'Aumerie*, née à Venloo, le 16 mai 1783, y mourut le 16 juillet 1842, après avoir épousé *Johan-Adam* JUSTEN, né à Cologne en 1770.

4. ELISABETH-JOHANNA-JUDITH *d'Aumerie*, née à Venloo, le 26 juin 1786, morte à Scheveninghe, le 11 novembre 1835.

Sur sa pierre sépulcrale, on lit ce qui suit :

Getrouw tot in den dood
Gaf zij tot duur bewijs
Voor's echtgenoots behoud
Haar eigen leven prijs.

Ce qui signifie en français :

*Comme preuve de sa fidélité jusqu'à
la mort, elle donna sa vie pour
conserver celle de son mari.*

Elisabeth *d'Aumerie* aurait donc, durant une épidémie, soigné son époux de façon à périr des suites de son dévouement.

Elle avait épousé le cousin-germain naturel de son père, c'est-à-dire le Docteur *Jehan-François* D'AUMERIE, que nous avons vu ci-devant, page 150, degré X, et qui avait été légitimé par Brevet de la Cour des Nobles de Hollande donné le 23 février 1781.

5. WILHELMUS-GYSBERTHUS-KAREL *d'Aumerie*, né à Venloo en 1789, y décédé le 18 janvier 1792.

6. GIDÉON-ANTHONIS-BALTHASAR D'AUMERIE, qui suivra, XI.

7. OSWALDINA *d'Aumerie*, née à Venloo, le 18 mars 1795, eut pour parrain, le sénateur Oswald *Osters*, de Venloo. Elle mourut à la Haye, le 11 juin 1886, chez son neveu par alliance, le général-major Hugo *van der Meer de Walcheren*.

8. FRANCISCUS-JOSEPHUS-MARTINUS *d'Aumerie*, mort en 1820, étant maréchal-des-logis-chef au 9^e régiment des lanciers néerlandais.

XI. *Gidéon-Anthonis-Balthasar* D'AUMERIE, né à Venloo le 7 octobre 1791, fut baptisé à Asten, le 9 du même mois, et fut tenu sur les fonts par ses cousin et cousine du côté maternel, Gidéon-Coenraad-Gysbertus *van Coehoorn* et Anna-Alida-Maria *van Coehoorn* épouse de M^r *Girard de Miolet* (ou *Gérard de Millet*).

Il étudia la jurisprudence, puis le 9 février 1818, il prêta serment comme juge de paix à Asten.

Sa mort arriva accidentellement à Bréda où il se noya le 15 décembre 1854. Son corps ayant été retrouvé, il fut inhumé dans la dite ville, le 3 mars 1855.

(1) La famille MÜHLEN ou zu MÜHLEN, d'Emden, porte : de Sinople à trois bandes ondées d'argent.

Il fut le *quatrième seigneur de Vlierden* du nom de D'AUMERIE, et demeura d'abord au château du Hazeldonck, puis il alla se fixer à Boxmeer. Il possédait à Cuyk, la cense « de Hoenderberg », et en partage avec son beau-frère le Major Albert Keer, les château et terre d'Overhaegen. Cette dernière propriété appartient encore à la famille d'Aumerie.

Lors de son décès, G.-A.-B. d'Aumerie exerçait les fonctions de contrôleur du cadastre et d'inspecteur des écoles du pays de Bréda.

Il épousa le 1^{er} mai 1817, au château de Rixtel, Sara KEER (1), née à Oirschot, le 21 septembre 1794, morte à la villa « Nieuw Plantlust » à Scheveninghe, le 19 décembre 1874, fille du capitaine Jan Keer de Rixtel, chevalier de la Légion d'honneur, etc., et de Sara Gray (2), des barons Gray de Skibo (Ecosse).

De ce mariage, naquirent onze enfants, qui suivent :

1. SARA-JOSÉPHINE d'Aumerie, née au château du Hazeldonck, à Vlierden, le 18 mars 1818, épousa à Grave, le 26 juillet 1839, Adolphe-Gidéon JUSTEN, né à Venloo, le 7 mars 1806, mort à Bruxelles, le 22 février 1876, fils de Johan-Adam Justen et de Pétronella-Wilhelmina d'Aumerie.

2. ELISABETHA-JOHANNA-OSWALDINA-MARIA d'Aumerie, née à Beugen, le 18 novembre 1819, épousa à Grave, le 18 novembre 1842, le Jonkheer Hugo VAN DER MEER DE WALCHEREN (3), né à la Haye, le 25 février 1810, général-major d'artillerie en retraite, chevalier de l'Ordre grand-ducal de la Couronne de Chêne (1897), fils d'Abraham-Willem van der Meer de Walcheren et d'Adriana Halder.

3. ALBERTUS-JACOBUS-FRANCISCUS d'Aumerie, né à Boxmeer, le 26 mai 1821, mort sans alliance à la villa « Nieuw Plantlust » à Scheveninghe, le 3 janvier 1863, étant capitaine de l'armée des Indes néerlandaises.

4. JOHANNA-JOSSINA d'Aumerie, née à Boxmeer, le 4 septembre 1822, épousa à Grave, le 4 septembre 1845, Justinus-Johannes COLLARD (4), lieutenant-colonel d'artillerie, chevalier de l'Ordre grand-ducal de la Couronne de Chêne, né à Maestricht, le 20 décembre 1819, fils de Petrus-Lodewijck-Albertus Collard, chevalier du Lion néerlandais, commandeur de la Couronne de Chêne, etc., et de Wilhelmina Keuchenius. — Le lieutenant-colonel Collard est mort à Scheveninghe, dans la villa Martina, le 14 juillet 1897.

5. MARIA-PÉTRONELLA d'Aumerie, née à Boxmeer, le 26 avril 1824, morte à Delft en 1867, après avoir épousé à Bréda, le 17 juin 1852, Frederik-Marius COLLARD, colonel d'artillerie, né le 2 juin 1825, mort à la Haye, le 13 mai 1899, frère de l'époux de sa sœur Johanna-Jossina d'Aumerie.

6. OSWALDINA d'Aumerie, née à Boxmeer, le 27 juillet 1825, morte à Leyde, le 19 juillet 1897, après avoir épousé à Bréda, le 17 juin 1852, Adriaan

CHAPITRE XIX.

RAMEAU HOLLANDAIS,
ACTUELLEMENT
EXISTANT.

(1) KEER : de gueules à l'ancre renversée d'or. Cimier : l'ancre de l'écu.

(2) GRAY : de gueules au lion d'argent, à la bordure engrêlée du même. Cimier : une ancre d'argent. Supports : deux léopards lionnés de gueules. Devise : ANCHOR FAST ANCHOR.

(3) VAN DER MEER DE WALCHEREN : d'argent à trois feuilles de nénuphar de sinople. Casque couronné. Cimier : une feuille de nénuphar de l'écu entre deux proboscides d'argent, ornées chacune dans son embouchure d'une feuille pareille. Devise : CRESCENDO EMERGIMUS.

(4) COLLARD : écartelé : aux 1 et 4, de gueules au lion d'or ; aux 2 et 3 : de sinople à une écrevisse de mer d'argent (ou au naturel) posée en fasce. Cimier : le lion de l'écu.

CHAPITRE XIX.

RAMEAU HOLLANDAIS,
ACTUELLEMENT
EXISTANT.

VAN ECK (1), né à Hontenisse, le 24 novembre 1820, gardien des hypothèques à Gorinchem, Hoorn et Leyde, membre « *der Hollandsche maatschappij van letterkunde* », décédé à Leyde, le 20 décembre 1889, fils de Théodor-Pieter van Eck et de Théodora-Adriana Buyze.

7. JOHAN-FRANÇOIS D'AUMERIE, qui suivra, XII.

8. GIDEON-ANDRIES d'Aumerie, né à Boxmeer, le 29 juillet 1828, mort sans alliance à Plantoengan près de Samarang (Indes néerlandaise), étant âgé de 25 ans.

9. MARTINUS d'Aumerie, né à Boxmeer, le 24 février 1831, eut pour parrain Martinus van Marum, directeur du musée Teyler à Haarlem. Il étudia la jurisprudence et fut reçu docteur en droit. Ancien membre des Etats de la Province de Gueldre, il est à présent (1898) juge de paix à Leyde et chevalier de l'Ordre du Lion Néerlandais, par arrêté royal du 31 août 1898. D'abord fiancé à sa parente Elisabeth-Johanna de Jong van Beek en Donk, morte en 1854, comme on l'a vu ci-devant, page 151, il a épousé en premières noces à Scheveninghe, le 15 janvier 1862, Maria-Louisa LUTGERT (2), née à Amsterdam le 4 novembre 1823, décédée à Leyde le 10 novembre 1892, fille de Jan-Samuël Lutgert et de Carolina-Christina Huller ; et en secondes noces, à Leyde, le 29 août 1895, Wilhelmina-Sophia-Johanna-Sabina HUBRECHT (3), née à Noordwijk, le 18 août 1854, fille de Josias-Johan Hubrecht, et de Sabina-Wilhelmina Verster. Sans postérité.

10. KAREL-FREDERIK d'Aumerie, né le 17 mars 1835, mort le 30 juillet suivant, inhumé dans la sépulture de son aïeule maternelle, Madame Keer, née Gray.

11. CAROLINE-FREDERIKE d'Aumerie, née à Grave, le 2 mars 1837, mourut en la villa Mess à Scheveninghe, le 18 février 1895, veuve depuis le 12 décembre 1892. Elle avait épousé audit Scheveninghe, en décembre 1861, le docteur Petrus-Marinus MEES (4), chevalier des ordres du Lion Néerlandais, de Saint-Stanislas de Pologne, de l'Aigle rouge de Prusse, de la Couronne de Roumanie, etc., lequel mourut aussi en la villa qui porte son nom.

XII. Johan-François D'AUMERIE, né à Boxmeer, le 28 juin 1827, mourut à Leyde, le 21 mai 1881. Il fut docteur en droit, puis dès le 14 mai 1863, juge de paix suppléant à Waalwijk, où il était receveur de l'enregistrement. Il épousa à Bréda, le 25 avril 1863, Henriette-Adriana HUYGENS (5), née à la Haye, le 1^{er} mars 1835, morte en la villa Helmstate à Scheveninghe, le 20 décembre 1896, fille de Frederik-Lodewijk Huygens et de Henriette-Adriana, baronne de Raet de Calslagen et du Saint-Empire-Romain-Allemand (6).

(1) VAN ECK : d'or au coq de sable, barbé, crêté et membré de gueules. Cimier : le coq de l'écu.

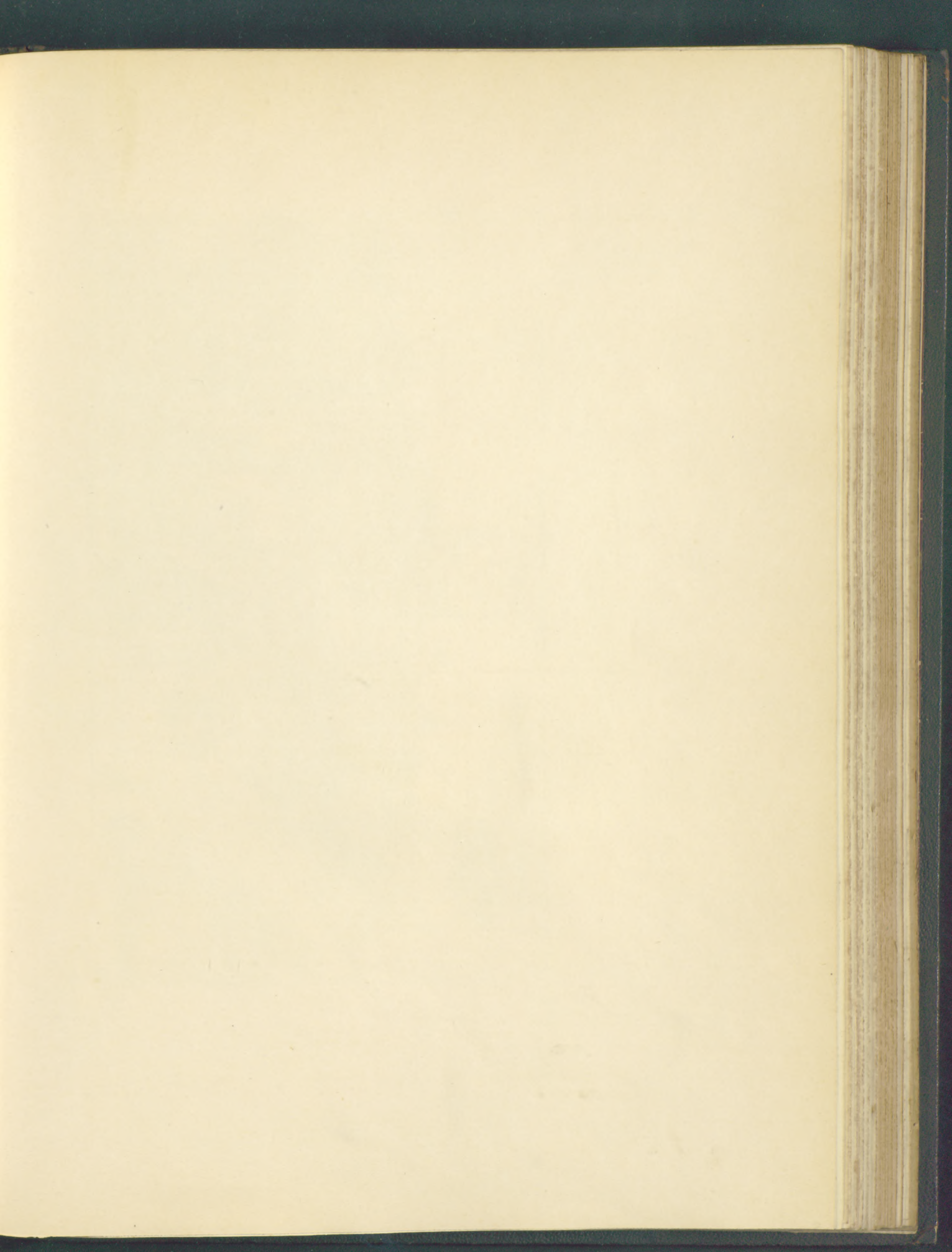
(2) LUTGERT : tranché d'argent sur gueules.

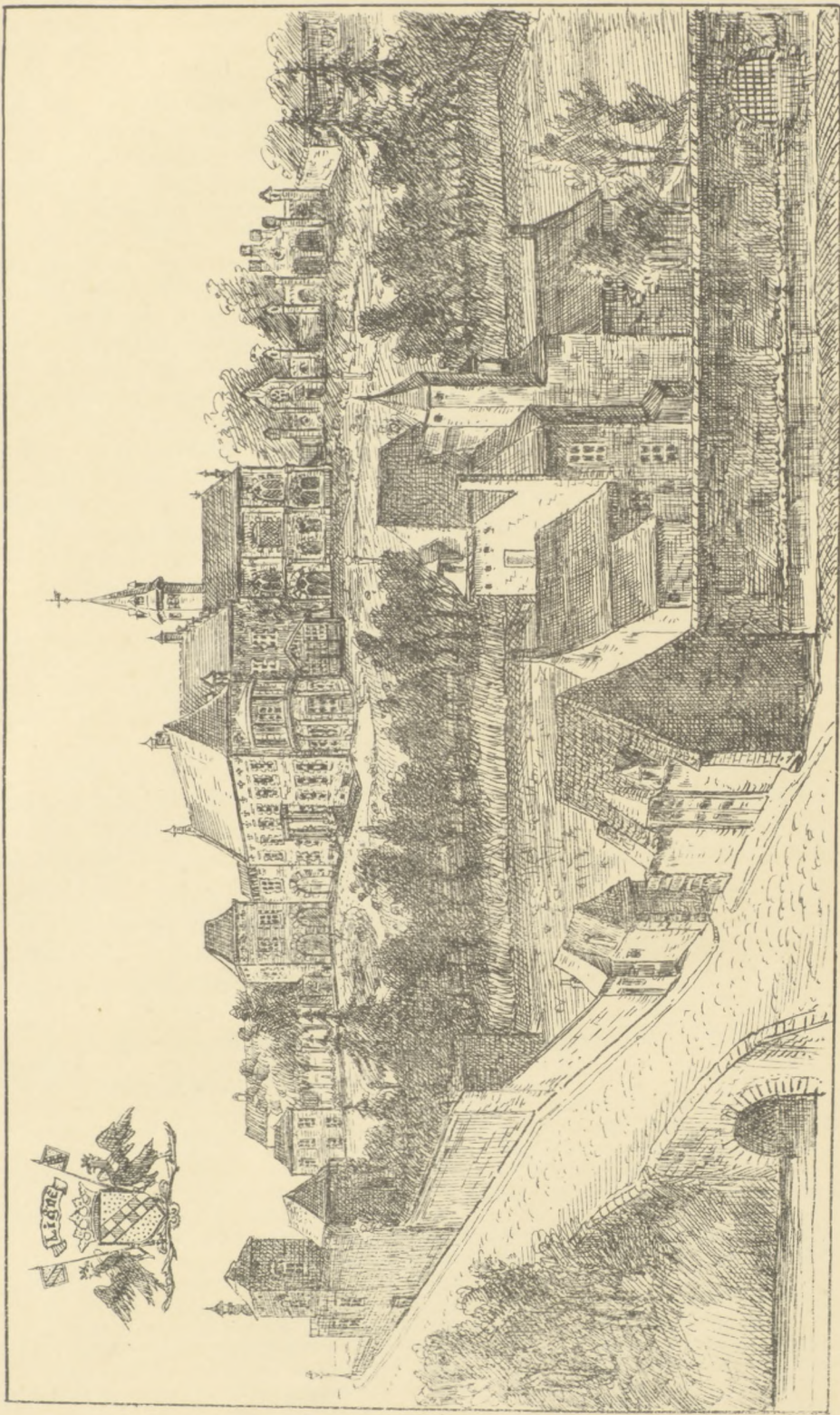
(3) HUBRECHT : d'or au chevron losangé de gueules et d'argent au moyen d'un trait en forme de chevron et de cinq traits verticaux, accompagné de trois glands effeuillés de sinople, les queues en bas, celui de la pointe brochant sur deux flèches au naturel, passées en sautoir, les dards en bas. Cimier : un gland de l'écu entre un vol d'or et de gueules.

(4) MEES : d'or à l'ancre d'azur posée en pal. Cimier : un homme issant habillé d'or et d'azur, tenant de sa main dextre l'ancre de l'écu.

(5) HUYGENS : écartelé : aux 1 et 4, d'argent à deux pals d'azur ; aux 2 et 3, d'argent à un lièvre de gueules courant sur une terrasse de sinople. Cimier : un bras armé levant une flèche d'or en bande, la pointe en haut. (Communication de la famille).

(6) DE RAET : de gueules à trois patins d'or mis en pal, 2 et 1 ; au canton d'argent chargé d'une main senestre de gueules. En cœur un écusson d'azur chargé d'un lion d'or. Deux casques couronnés. Cimier : 1^o Un lion issant et contourné d'or entre un vol contourné d'azur lambrequins d'or et d'azur ; 2^o Un patin d'or en pal entre un vol de gueules ; lambrequins d'or et de gueules. Supports : deux griffons d'or.





CHÂTEAU D'ANDERLECHT

L'exode des Congrégations françaises.

— On nous écrit :

M. O. G. d'Aymeries, propriétaire du château d'Anderlecht, lez Bruxelles, vient de mettre son vaste immeuble à la disposition des Dames Carmélites de Paris, chassées de France comme toutes les congrégations religieuses qui ne courbent pas le front sous les lois maçonniques. Trois religieuses ont pris possession de l'asile hospitalier.

M. d'Aymeries, dans une généreuse initiative, avait aussi, il y a un an, offert sa résidence au président Kruger.

Le château d'Anderlecht vient d'être restauré dans un style sobre et austère parfaitement en rapport avec la nouvelle destination de l'immeuble.

Continuer de l'épave

Temps de la 1901.

... président de l'Association libérale de Gand, possédait à lui seul, non compris les valeurs mobilières, 3897 hectares valant un peu plus de 16 millions de francs ; c'est à dire qu'un seul libéral de Gand possédait une fortune plus importante que celle de tous les religieux réunis de la même ville.

Mais, en allant plus loin, notre confrère découvrit que la valeur cadastrale, c'est-à-dire officielle, des biens des religieux, évalués à 12 millions 809 mille fr. par la statistique falsifiée des libres-penseurs, était de moins de 5 millions de francs.

Madame d'Aumerie, née Huygens, avait pour ses 8 quartiers :

HUYGENS, Carré (1) ; SCHUMACKER-GUNKEL (2), Hoek (3).
DE RAET DE CALSLAGEN, Sellins (4) ; VAN CATS (5), van Wouw (6).

De cette alliance, sont nés deux fils qui suivent :

1. FREDERIK-LODEWYK-GUALTHERI D'AUMERIE, qui suivra, XIII.
2. OSWALD-GUALTHERI D'AUMERIE, qui suivra, XIII^{bis}.

XIII. *Frederik-Lodewijk-Gualtheri* d'AUMERIE, candidat-notaire et rentier, né à Waalwijk, le 29 mars 1864, demeurant en 1899 à la villa Helmstate à Scheveninghe, sur le Oudeweg.

Il a pour ses seize quartiers :

D'AUMERIE, Pirau ; GUALTHERI, de Jong.
KEER, van Hulst (7) ; GRAY, Cornwall (8).
HUYGENS, Carré ; SCHUMACHER-GUNKEL, Hoek.
DE RAET, Sellins ; VAN CATS DE WELDAMME, van Wouw.

XIII^{bis}. *Oswald-Gualtheri* d'AUMERIE, artiste-peintre, propriétaire au château d'Anderlecht-lès-Bruxelles, né à Waalwijk, le 30 juillet 1865, habita le « Oud Crayenhorst » à Haarlem avant d'aller demeurer à Paris, puis en octobre 1898, vint se fixer au château d'Anderlecht, en Belgique. Il épousa à la Haye, le 13 juillet 1893, *Constance-Pauline-Louise* VIRULY (9) de la Branche des *Viruly* de Vuren et de Dalem, née à Rotterdam le 8 août 1872, fille d'Adrianus-Siboldus-Jacobus *Viruly* et de Charlotte-Christine *Boogaert* (10).

Ils eurent :

JOHAN-FRANÇOIS-MARTIN-GUALTHERI D'AUMERIE, qui suit, XIV.

(1) CARRÉ : d'argent à une roue de moulin de sable. Cimier : la roue entre un vol à l'antique d'argent et de sable.

(2) SCHUMACHER : écartelé : aux 1 et 4, de gueules à un mont de six coupeaux d'or ; aux 2 et 3 : d'azur à un cygne d'argent, becqué et membré de gueules.

(3) HOEK : d'azur à trois crampons d'or ayant l'arrête du haut à senestre et celle du bas à dextre.

(4) SELLINS : de sinople au sautoir accompagné en chef d'une merlette et à chaque flanc d'une mâcle, le tout d'argent.

(5) VAN CATS DE WELDAMME : de sable à deux fasces ondulées d'argent, accompagnées de trois losanges d'or. Cimier : une tête de dragon d'or, tournée en volute, ou bien : un sanglier issant de gueules, défendu d'argent ; entre un vol de sable, chaque aile chargée de trois losanges d'or rangées en pal. Supports : à dextre, un lion d'or, et à senestre, un griffon d'or.

(6) VAN WOUW : d'azur à un cygne d'argent, becqué et membré de gueules, le col passé dans une couronne d'or ; la patte senestre du cygne liée d'une corde d'or, attachée à un chicot au naturel posé à dextre. Casque couronné. Cimier : le cygne issant.

(7) VAN HULST : d'argent à un houx au triple tronc de sinople, terrassé du même.

(8) CORNWAL : d'argent au lion de gueules ; à la bordure de sable chargée de dix-sept besans d'or, six en chef, huit en flancs et trois en pointe.

(9) VIRULY (de Vuren et Dalem) : d'azur à la fasce d'or, accompagnée en chef d'une comète d'argent accostée de deux fers à cheval du second, et en pointe, d'un fer à cheval aussi d'or. Cimier : un fer à cheval de l'écu entre un vol d'azur et d'or.

(10) BOOGAERT D'ALBLASSERDAM : écartelé : aux 1 et 4, d'argent à trois arbres de sinople (BOGAERT ou BOOGAERT) ; aux 2 et 3, coupé de gueules sur or au lion de l'un en l'autre (seigneurie D'ALBLASSERDAM. Casque couronné. Cimier : un lion issant d'or.

CHAPITRE XIX.

RAMEAU HOLLANDAIS,
ACTUELLEMENT
EXISTANT.

CHAPITRE XIX.

RAMEAU HOLLANDAIS,
ACTUELLEMENT
EXISTANT.

XIV. *Johan-François-Martin-Gualtheri* D'AUMERIE, né au château de Westhoff à Rijswijk, le 13 août 1894.

Il a pour ses trente-deux quartiers :

1° Les huit quartiers de son aïeul paternel :

D'AUMERIE, *Pirau* ; GUALTHERI, *de Jong van Beek en Donk*.
KEER, *van Hulst* ; GRAY, *Cornwall*.

2° Les huit quartiers de son aïeule paternelle :

HUYGENS, *Carré* ; SCHUMACHER-GUNKEL, *Hoek*.
DE RAET DE CALSLAGEN, *Sellins* ; VAN CATS, *van Wouw*.

3° Les huit quartiers de son aïeul maternel :

VIRULY, *Verburgh* (1) ; VAN DER HOEVEN (2), *des Amorie* (3).
MATHIJSSSEN (4), *Thibaut* (5) ; VAN RAVESTEYN (6), *van den Berg* (7).

4° Les huit quartiers de son aïeule maternelle :

BOOGAERT D'ALBLASSERDAM, *le Boulanger* (8) ; SPRENGER (9), *Schorer* (10).
VAN HEECKEREN VAN BRANDSENBURG (11), *van Heemskerck* (12) ;
VAN BEEK (13), *Haas* (14).

(1) VERBURGH : d'argent à deux chevreuils élancés de gueules, celui à senestre brochant sur celui à dextre qui est contourné ; au chef aussi d'argent chargé d'un sautoir alésé de gueules. Cimier : une tête et col de chevreuil de gueules, entre un vol d'argent et de gueules.

(2) VAN DER HOEVEN : d'or à trois fers à cheval de sable, les bouts en bas. Cette famille originaire de Rotterdam a formé une branche qui s'est alliée à la famille des Amorie par femme et a constitué la famille DES AMORIE VAN DER HOEVEN.

(3) DES AMORIE : d'azur au chevron d'or accompagné de trois trèfles du même.

(4) MATHIJSSSEN : d'argent à trois tulipes au naturel. Cimier : une tulipe au naturel ; alias : d'argent à trois tulipes de sinople, fleuries de gueules.

(5) THIBAUT : d'azur à la fasce d'or, accompagnée en chef, de deux étoiles du même, et en pointe, d'un chevron d'argent. Cimier : une aigle issante d'or. — Ce nom est parfois THIEBOUT et THIEBAUT.

(6) VAN RAVESTEYN : d'argent à la fasce d'or, chargée de trois corbeaux de sable. Cimier : un vol à l'antique, l'aile de derrière d'argent plein ; l'aile de devant de sable chargée d'une fasce d'or. Lambrequins d'argent et de sable.

(7) VAN DEN BERG : d'azur à la montagne d'or, au chef nébulé d'argent.

(8) LE BOULANGER : d'azur au chevron d'or, accompagné de trois tourteaux du même.

(9) SPRENGER : d'argent à la bande cotoyée en chef de trois étoiles, et, en pointe de trois trèfles posés chacun en barre, le tout de sable. Cimier : un cerf issant au naturel.

(10) SCHORER : de sable à la fasce d'argent accompagnée de trois forces du même, les bouts en bas. Cimier : un bouc issant d'argent accorné et onglé d'or. Supports : deux boucs d'argent accornés et onglés d'or.

(11) VAN HEECKEREN : d'or à la croix de gueules. Cimier : un chapeau d'or, retroussé de gueules, sommé de deux plumes d'autruche d'or et de gueules. Supports : deux griffons regardants d'or, lampassés de gueules.

(12) VAN HEEMSKERCK : d'azur au lion d'argent, armé et lampassé de gueules. Deux casques couronnés. Cimiers : 1° une aigle éployée de sable surmontée d'une couronne impériale ; 2° le lion issant.

(13) VAN BEEK : de sinople à un chevreuil traversant un ruisseau qu'on voit sourdre d'entre deux rochers posés à senestre, le tout d'argent.

(14) HAAS OU HAES : de sable à la fasce d'or, accompagnée en chef de deux étoiles à huit rais du même. Cimier : un bouc issant d'argent.

Voici les figures de ces trente-deux armoiries, d'après les dessins de M^r Oswald-Gualtheri d'Aumerie :

CHAPITRE XIX.

RAMEAU HOLLANDAIS,
ACTUELLEMENT
EXISTANT.



Ces quartiers sont disposés absolument comme leurs noms le sont dans les quatre listes données plus haut, page 160.

Nous y avons remarqué deux erreurs : La première dans le quartier de SELLINS où une *merlette* remplace la *mâcle du flanc dextre*, la seconde dans l'écusson de SPRENGER où les *trèfles* se suivent *en bande* au lieu d'être placés *chacun en barre, l'un au-dessus de l'autre*.

CHAPITRE XX.

Rameau de la Famille d'Aumerie, jadis établi dans la ville d'Ath.

II^{bis}. *Anselme*, dit *Anseau* DAUMERIE, écuyer, natif de Lens en Hainaut, était le second fils de Gilles, dit Gillart *Daumerie* ou *d'Aulmerie*, écuyer, seigneur de Franchi et homme de fief du jugement de Lens, qu'on a vu, page 110. Il vint se fixer à Ath, dans une maison que son père lui avait donnée et qui se trouvait située sur le Marché entre la Halle aux grains et les fossés du château.

Anseau *Daumerie* était peintre. C'est à lui que fut confiée l'exécution des blasons destinés aux obsèques officielles qu'on célébra à Saint-Julien d'Ath pour le repos de l'âme de l'archiduchesse Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, en l'année 1530.

Parmi les actes en chirographes conservés dans les Archives d'Ath, il en est un qu'*Anselme* DAUMERIE scella en qualité de *lieutenant de maieur*, et où il déclare tenir :

« en sa maison, le surplus des remboursements d'une rente due
» par feu Martin *Septsaulx* sur quatre maisons, rue Poterne, tenant

» à Philippes *Lefebure*, aux terres des cretteaux et aux sœurs
 » Wisbecq. Les maisons ayant été achetées par Jehan *de Hombreucq*,
 » marchand, qui vend sur icelles, une rente de l'import du surplus
 » en faveur de la veuve dudit Martin, Catherine *Baillies*. Mambours :
 » Colin *Godin*, maieur de Liessies ; Julien Godin, échevin ; Jehan
 » le Mercier, etc. (1) ».

Le sceau d'Anselme *Daumerie* est conservé dans les Archives de la ville d'Ath. Il porte dans un écu *une bande échiquetée de deux tires*. L'écu a pour support *un griffon*. La légende est : S. ANS. DAVMERIE, LT DE MAYEVR.

Le contre-scel présente une croix à double croisillon connue depuis les guerres religieuses du XVI^e siècle sous le nom de *Croix de Lorraine*. C'était un signe de ralliement pour tous les bons catholiques partisans du Pape, du roi d'Espagne, de la Maison de Guise (branche de la maison ducale de Lorraine), etc. Nous l'avons déjà vue sous le nom de *Croix d'Aumeries*, à la page 113, ci-devant.

Anselme *Daumerie* a laissé cinq enfants légitimes ; savoir :

1. JEHAN *Daumerie*, peintre. Il demeura après son mariage, dans une maison sise à Ath, rue de Saint-Julien, puis vint se fixer dans la maison paternelle, sur le Marché.

Selon un chirographe, il avait reçu de son père en 1564, une maison sise entre celle occupée par celui-ci et les fossés du Château d'Ath. Il la donna à son fils Anselme lorsque ce dernier fut fiancé avec Guillemette ou Guillemine *Bruneau*, dite *de Fayette* (2).

Le sceau de Jehan *Daumerie* ou *d'Aimerie* est conservé dans les archives d'Ath. Il porte *la bande échiquetée de deux tires*, et a pour légende :

SE...EHAN DAI...

Le reste est devenu fruste.

Le contre-scel représente un chevalier appuyé sur son bouclier.

Jehan *d'Aumerie* ou *d'Aimerie* a laissé au moins un fils légitime qui suit :

A. Anselme D'AUMERIE ou *d'Aimerie*, second du prénom, époux de *Guillemette* ou *Guillemine* BRUNEAU DE FAYETTE, en obtint deux filles :

(1) ARCHIVES DE LA VILLE D'ATH. Inventaire des actes du greffe scabinal, N° 1,667.

(2) ARCHIVES DE LA VILLE D'ATH. Inventaire des actes du greffe scabinal, N° 5,068.

CHAPITRE XX.

RAMEAU DE LA FAMILLE
 D'AUMERIE,
 JADIS ÉTABLI
 DANS LA VILLE D'ATH.



CHAPITRE XX.
RAMEAU DE LA FAMILLE
D'AUMERIE,
JADIS ÉTABLI
DANS LA VILLE D'ATH.

a. CATHERINE d'Aumerie ou d'Aulmerie, baptisée à St-Julien d'Ath, le 25 décembre 1584. Parrain : Bauduin Goubil. Marraine : Jeanne Jouveneau.

b. JULIENNE d'Aumerie ou d'Aulmerie, baptisée à St-Julien d'Ath, le 14 mars 1587, tenue sur les fonts par Antoine de le Warde et Marie Meurisse.

2. ROBERT D'AUMERIE, qui suivra III.

3. ADRIEN d'Aumerie, prêtre, notaire apostolique et impérial.

Voici le préambule d'un des actes qu'il dressa :

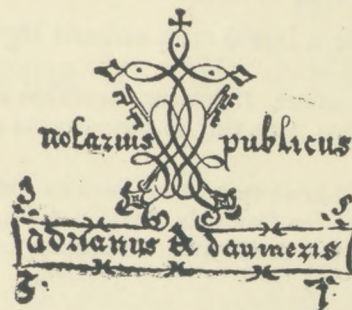
« Pardevant les mayeur et eschevins de la ville d'Ath et aussi sire Adrien » *Daumeries*, prêtre, notaire apostolique et impérial, comparurent Maistre » Adrien *Thiebaut* dit Pinchart, maistre de la Chapelle de l'Empereur, etc. (1) ».

Dans l'année 1540, Adrien abandonna à ses frères, sa part dans la maison située sur le Marché.



Son sceau est conservé aux Archives de la ville d'Ath. L'armorial en est un écu à la bande échiquetée de deux tires. Cet écu est surmonté d'une aigle qu'accompagne une crosse abbatiale. La légende devenue fruste en partie nous présente ce qui suit :

..... VMERI . . . NOTR . AP
ce qui devait se lire jadis : « S. ADRIEN DAVMERIES, NOTR.
AP. ET IMP. »



Nous donnons, ci-dessus, le fac-simile du superbe monogramme dont ce notaire embellissait la fin des actes dûs à sa plume. C'est un bel exemplaire de la calligraphie du XVI^e siècle.

Voici encore une autre marque de ce notaire apostolique. Elle est à la *Croix d'Aumeries* qu'accompagnent les clefs pontificales.

4. BARBE d'Aumerie, femme (dès 1547) de *Quirin* DE LE VIÈS-LEUZE (2).

5. RASSE ou ERASME d'Aumerie, écuyer, marié en premières noces avec *Jehenne* DE LE HAYE, dite DE GERMES, et en secondes avec *Agnès*, sœur de la dite *Jehenne*. C'étaient les filles de *Gaspard de le Haye*, dit de *Germes* (3).



(1) ARCHIVES DE LA VILLE D'ATH. *Inventaire des actes du greffe scabinal*, N^o 4,219, acte daté du 14 mai 1537.

(2) DE LE VIÈSLEUZE : d'or à la hure de sanglier de sable, accompagnée en chef de deux coquilles du même. Voyez : *Ann. de la Noblesse de Belgique*, 1884. t. 38, p. 250.

(3) DE LE HAYE, dit DE GERMES : Voir ci-devant, page 114, note 2.

III. *Robert* D'AUMERIE, écuyer, peintre, épousa *Jehenne* HARDI (1).

Il acheta une maison à Ath en 1549.

Il est mentionné dans un acte des Archives de la ville d'Ath (2) avec tous ses enfants qui suivent ici au nombre de huit ; ce sont :

1. JACQUES *d'Aumerie*, peintre, époux de *Jehenne Farinart*. Il alla se fixer à Leuze.
2. JEHENNE *d'Aumerie*, née en 1525, épousa *Jehan* LENOIR.
3. ISABELLE, dite Isabeau et Elisabeth *d'Aumerie*.
4. MARGUERITE *d'Aumerie*, religieuse au couvent de la Magdeleine à Ath.
5. MARIE *d'Aumerie*, femme de Pierre *Lenoir*.
6. ANTOINE D'AUMERIE, qui suivra, IV.
7. HUBERT *d'Aumerie*.
8. ANTOINETTE *d'Aumerie*. Elle (ou sa sœur Isabelle) épousa *Jehan* STIÉVENART.

IV. *Antoine* D'AUMERIE ou *d'Aulmerie*. Il peut être considéré comme le père, l'oncle ou le cousin du degré V, qui suit :

V. *Antoine* D'AULMERIE, époux de *Marie* LE MERCHIER, dite BOSQUILLON (3), qui lui donna huit enfants, tous baptisés à St-Julien d'Ath et qui suivent :

1. LOUIS *Daulmerie*, baptisé le 6 juillet 1609, tenu sur les fonts par Louis *le Merchier* et Guillemine *Favette*.
2. PIERRE *Daulmerie*, baptisé le 13 janvier 1611, eut pour parrain, *Pierre* DAUMERIE (sans doute son oncle) et pour marraine, *Jeanne le Merchier*. — Nous avons donné ci-devant, page 113, ligne 3, les qualifications de prêtre et de pasteur de Ghislenghien à un *Pierre d'Aumerie* qui nous était ainsi désigné par des notes fournies par la famille d'Aumerie, mais jusqu'à preuve exacte du contraire, nous croirons que le pasteur de Ghislenghien fut le *Pierre Daulmerie*, fils de *Marie le Merchier* dite *Bosquillon*.
3. JEANNE *Daulmerie*, baptisée le 18 septembre 1612, tenue sur les fonts par *Pierre Delward* et par *Jeanne Marescault*.
4. GEORGES *Daulmerie*, baptisé le 22 septembre 1614. Parrain : *Georges Trivier*. Marraine : *Françoise le Merchier*.
5. ANTOINE DAULMERIE, qui suivra, VI.
6. MARGUERITE *Daulmerie*, baptisée le 21 février 1618. Parrain : *Julien Fourmarier*. Marraine : *Marguerite Merchier*.
7. JEAN *Daulmerie*, baptisé le 22 novembre 1619, tenu sur les fonts par *Jean Dumont* et *Marguerite Rebbe*. Il fut prêtre et chanoine à Maubeuge.
8. FRANÇOISE *Daulmerie*, baptisée le 2 octobre 1622. Parrain : *Pierre Moreau*. Marraine : *Françoise le Merchier*.

(1) HARDI : *d'argent à trois sangliers passants au naturel, 2 et 1*. — Colart ou Nicolas HARDIT, maître d'Ath en 1344. (J.-Th. DE RAADT, *les Sceaux armoriés des Pays-Bas*, etc., t. II, p. 32).

(2) ARCHIVES D'ATH. *Inventaire du greffe scabinal*, acte N° 4174.

(3) LE MERCHIER dit BOSQUILLON : *d....., à trois poires d....., accompagnées en chef d'une étoile à 6 rais d.....* (Sceau conservé dans les Archives d'Ath).

CHAPITRE XX.

RAMEAU DE LA FAMILLE
D'AUMERIE,
JADIS ÉTABLI
DANS LA VILLE D'ATH.

CHAPITRE XX.
RAMEAU DE LA FAMILLE
D'AUMERIE,
JADIS ÉTABLI
DANS LA VILLE D'ATH.

VI. *Antoine* DAULMERIE, baptisé à Saint-Julien d'Ath, le 21 février 1616, mort avant 1660, épousa dans l'église de St-Martin d'Ath, le 21 août 1634, *Jacqueline* DE RAMAIX (1). De cette union, vinrent au moins huit enfants, savoir :

1. ANTOINE *Daulmerie*, baptisé en l'église de Saint-Martin d'Ath, le 13 octobre 1635, tenu sur les fonts par Antoine *de Ramaix* et par Marie *le Merchier* dite *Bosquillon*., que nous croyons être l'un son aïeul maternel, l'autre son aïeule paternelle.

2. PIERRE DAULMERIE, qui suivra, VII.

3. ANNE *Daulmerie*, baptisée aussi à Saint-Martin, le 5 février 1640, tenue sur les fonts par Pierre *Daumerie* et Anne *Dumaret*.

4. MARIE *Dhomerie*, baptisée en ladite église de Saint-Martin, le 5 décembre 1642.

5. CORNIL *Daulmerie*, baptisé dans l'église de Saint-Julien d'Ath, le 7 février 1646, eut pour parrain, Maître Cornil *Dumaret*, et pour marraine, Antoinette *Daumerie*.

6. JOSEPH *Daulmerie*, baptisé à Saint-Julien, le 27 février 1649, fut tenu sur les fonts par Joseph *Deramaix* et Marie-Magdeleine *Deramaix*. Il habita rue Haute au coin de la rue de Bouchain, en la ville d'Ath où il mourut en la paroisse de Saint-Julien, sans hoirs directs, le 24 octobre 1721. Sa femme fut *Marie-Françoise* LISON, et sa demeure avait pour enseigne « A LA GRAPPE DE RAISIN ». Son testament en date du 12 août 1718, se trouve, en copie, dans le fonds Goethals de la Bibliothèque royale de Bruxelles, dans le dossier d'Aumerie, numéroté 2,004. D'après cet acte, Joseph *Daulmerie* ou *d'Aumerie* aurait eu pour neveu, le Père *Henri de Saint-Ignace*, né *Daulmerie*, de l'ordre des Carmes, mort à la Cavée près de Liège, vers 1720, après avoir écrit six ouvrages de Théologie et de polémique religieuse dont voici les titres :

Theologica vetus, fundamentalis ad mentum resoluti doctoris, J. de Bachone. Liège, in-folio, 1677.

Ethica amoris. Liège, 3 volumes in-folio, 1709.

Molissimus prostigatus. Liège, 2 vol. in-8°, 1715.

Artes jesuiticæ in sustinendis novitatus, laxitatibusque sociorum. Strasbourg, 1717.

Tuba magna mirum clangens sonum ad sanctissimum D. N. Papam, Clementem XI, imperatorem, reges, principes, magistratus omnes orbemque universum, de necessitate longe maxima reforma reformandi societatem Jesu, per eruditissimum D. Liberium Candidum, S. Théologie L. L. — Argentinae, MDCCXII, vol. in-12.

Tuba altera majorem clangens sonum ad sanctissimum, etc., etc. Argentinae, MDCCXIV, vol. in-12.

Ce carme est nommé parmi les célébrités de la ville d'Ath par DE BOUSSU. Voici ce qu'en dit cet auteur :

(1) La famille DERAMAIX ou DE RAMAIX, anoblie par Sa Majesté Léopold II, roi des Belges, le 24 mai 1888, a reçu pour armoiries : d'or à trois têtes de cerf au naturel, au chef de sable chargé de trois croix pattées d'or, rangées. Heaume non couronné. Cimier : une tête et col de cerf de l'écu. Devise : CONSTANTER ET FORTITER.

« Le Révérend Père Henri de Saint-Ignace (*alias* Daulmerie), carme, natif » d'Ath, provincial, lecteur jubilaire, auteur de la *Théologie des saints*, et de » plusieurs autres ouvrages qui font l'admiration des Sçavants. » (1).

L'abbé DE FELLER consacre un article de son *Dictionnaire historique* à Henri *Daulmerie*, dont il parle en ces termes :

« Henri de St-Ignace, carme de la ville d'Ath en Flandre (*sic*), enseigna la » théologie avec réputation et passa par les charges les plus considérables de son » Ordre. Il fit un long séjour à Rome, au commencement du pontificat de » Clément XI, et mourut à la Cavée, maison des Carmes près de Liège, vers 1720, » dans un âge très-avancé. » (2).

7. ANDRÉ *Daulmerie*, baptisé à St-Julien d'Ath, le 7 février 1655, eut pour parrain, André *de Crul*, et pour marraine Christine *le Merchier*. Il alla se fixer à Valenciennes. On croit qu'il fut père de deux enfants :

A. *André*, père d'André-Joseph et de Jean-Baptiste-Joseph.

B. *Marie-Josèphe*, dame supérieure de la Bonne Maison de l'Hôtel-Dieu de Valenciennes, où elle testa le 17 juin 1738. (Testament entériné à Ath, le 27 mars 1739).

8. CATHERINE-THÉRÈSE *Daulmerie*, baptisée en la même église, le 21 octobre 1658, tenue sur les fonts par Maître Louis *Fontaine* et par Catherine *Marin*. Elle épousa Josse *de Brabant* (3).

VII. *Pierre* DAULMERIE, baptisé à Saint-Martin d'Ath, le 13 février 1637, fut tenu sur les fonts par Maître *Pierre Daulmerie* et par Catherine *de Ramais*. Il fut échevin de la ville d'Ath dans les années 1679, 80, 82, 83, 84, 89, 91, 92 et 93 (4). Son sceau est conservé aux Archives de la ville d'Ath. Il est comme tous les sceaux des D'AUMERIES *athois*, A LA BANDE ÉCHIQUE-TÉE DE DEUX TIRES. Sa légende est :

S. PIER(re) (*Daulmerie*).

Nous y mettons en italique ce qui est fruste.

L'écu est soutenu par un homme.

On trouve encore dans les mêmes archives, le sceau d'un autre *Pierre Daulmerie*. Il a pour armorial : *d....., à la bande échiquetée d..... et d....., de deux tires, et accostée de deux étoiles à six rais d.....*

C'est presque la reproduction des armes brisées qu'en qualité de cadet portait



CHAPITRE XX.

RAMEAU DE LA FAMILLE
D'AUMERIE,
JADIS ÉTABLI
DANS LA VILLE D'ATH.

(1) DE BOUSSU. *Histoire de la ville d'Ath*. Mons, J. B. J. Varret, 1750, in-8°, p. 209.

(2) DE FELLER (l'abbé). *Dictionnaire historique*. Edition de 1792, t. IV, p. 636-37.

(3) Une famille DE BRABANT porte pour armoiries : *d'azur à la fasce d'or, accompagnée en chef de deux molettes et, en pointe, d'une croix ancrée, le tout du même*. — JEHAN *de Brabant*, clerc, demeurant à Tournai, rue de Pont, en 1541, était veuf d'ANGNÈS *du Quesnoy*, dont il avait retenu quatre enfants : JÉROSME, GUILLEMIN, MARIETTE et JENNETTE, lesquels avaient pour tuteurs, Rolland *de Brabant*, leur oncle, et Arnould *Carpentier*, dit *du Bos* (Chirographes de St-Brice, Layette de 1541).

(4) DE BOUSSU. *Histoire de la ville d'Ath*, p. 437 à 439.

CHAPITRE XX.
RAMEAU DE LA FAMILLE
D'AUMERIE,
JADIS ÉTABLI
DANS LA VILLE D'ATH.

Martin *d'Aumerie* qui demeurait au Saulchoir - lès - Tournai, au XV^e siècle (1). La légende du sceau de ce second Pierre est :

S. PIERR(e) (*Daul*)MERIE.

Pierre *Daulmerie* fut marié à Saint-Martin d'Ath, le 9 mai 1657, avec *Catherine* MARIN (2). De cette union, vinrent sept enfants dont six furent baptisés à Saint-Martin d'Ath ; ils suivent :

1. ANTOINE *Daulmerie*, baptisé le 9 avril 1658, tenu sur les fonts par Antoine *Daumerie* et par Marie *Marin*.

2. PIERRE *Daulmerie*, baptisé le 27 juin 1659, eut pour parrain, M^{re} Pierre *Daumerie*, prêtre, et Jacqueline *de Ramais*. Il épousa, en l'église de St-Martin d'Ath, Julienne *Hocq*, le 22 mars 1680.

3. ANNE-THÉRÈSE *Daulmerie*, baptisée le 7 janvier 1661. Parrain : Jacques *le Juste*. Marraine : Anne *Daumerie*.

4. NICOLAS-ALBERT *Daulmerie*, baptisé le 11 février 1665, tenu sur les fonts par Nicolas *Dumoulin* et par Marie *Glashoft* (3).

5. JOSEPH *Daulmerie*, baptisé le 8 juillet 1666, eut pour parrain, Joseph *Daumerie*, et pour marraine Marie-Françoise *Hocq*.

6. JEANNE *Daulmerie*. Elle se trouve dans les notes recueillies par la famille *d'Aumerie*.

7. JEAN-MICHEL *Daulmerie*, baptisé le 21 août 1672, tenu sur les fonts par Philippe-Noël *Willocq* et par Jeanne-Michelle *Marin*.

(1) Martin *d'Aumerie* était isolé dans le Tournais et appartenait à la race des *d'Aumeries* ou *d'Aimeries*, de Lens-en-Hainaut, comme les *D'AUMERIES* *athois*.

(2) MARIN. Une famille MARIN, originaire du Hainaut, anoblie le 7 août 1716, porta : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois trèfles du même*.

(3) A propos de Nicolas-Albert, nous avons lu avec étonnement dans les notes généalogiques des *d'Aumeries*, ce qui suit :

« 5. Nicolas-Albert, né à Ath, le 11 février 1665. Il fit du service dans l'armée en qualité de capitaine dans la légion du duc de Holstein. Il épousa Eve-Marie de Lamberti.

« De ce mariage, vint un fils qui suit :

« A. François-Henri, né à Ath, le 4 avril 1723. Il fut tenu sur les fonts par Charles-François de Bavay et par Marie-Agnès von Carré. »

Aussi avons-nous voulu connaître l'exacte vérité sur cette assertion. L'acte qui la dément formellement nous ayant été communiqué, nous le donnons tout entier ci-dessous :

1723. « Die quarta aprilis, baptizatus est *Franciscus-Xaverius-Henricus-Josephus*, filius « *Philippi-Alberti* VAN DAM D'AULMERY, capitanei in legione S. Ducis de Holstein-Norbourg, « natus 22^a martii, et *Eve-Mariæ* DE LAMBERTI, conjugum. Susceptores fuere Carlos-Franciscus *Bavay* nomine *Francisci-Xaverii de Lamberti*, gubernatoris in fortalio de Monterret, juxta « Bruxellas, et Domicella Maria-Agnes van Dam. »

Le contrat de mariage de Philippe-Albert *de Dam*, écuyer, seigneur d'Aulmerie (à Chièvres) et de Sebourg, avec Eva-Marie-Firminie *de Lamberti*, fut passé au fort Monterey à Saint-Gilles-lès-Bruxelles, le 26 février 1722, par devant M^{re} van der Noot, notaire impérial.

Les notes généalogiques de la famille d'Aumerie attribuent à Antoine *Daumerie* ou *d'Aulmerie*, époux de Marie *le Merchier*, dite *Bosquillon*, un fils nommé FRANÇOIS, dit PIERRE, lequel aurait épousé en premières noces, D^{elle} *Catherine* SERINETTE, et en secondes noces, D^{elle} *Jeanne* TASSART. Ce François, dit Pierre DAUMERIE, aurait laissé deux fils :

A. M^{re} François *Daumerie*.

B. Michel *Daumerie*.

Nous n'avons trouvé aucune preuve pour cette filiation.

CHAPITRE XX.

RAMEAU DE LA FAMILLE
D'AUMERIE,
JADIS ÉTABLI
DANS LA VILLE D'ATH.

CHAPITRE XXI.

Ascendance princière

de Jean=François=Martin=Gualtheri
d'Elumerie.

I. ARNOLD, depuis béatifié sous le nom de SAINT-ARNOULD, était un noble guerrier de race franque qui exerça les fonctions de *domestique* du roi Théodebert II d'Austrasie (1). Il avait épousé DODA, noble franque, dont il se sépara, dit-on, pour se faire prêtre (2). Elu évêque de Metz dans l'année 614, il mourut le 16 août 640. Son fils aîné suit, II.

II. ANSEGISEL, dont le rôle historique fut peu considérable, fut tué dans une partie de chasse, en l'année 679, par un guerrier franc nommé Godwin. Il avait épousé BEGGA, dite depuis SAINTE-BEGGE,

(1) MORÉRI. *Dictionnaire historique*. etc., Edition de 1759, t. I, p. 364. — Les fonctions de *domestique* équivalaient alors à celles d'*intendant* ou de *major dome*.

(2) Avant le pontificat de Grégoire VII (1073-1085), le célibat des prêtres n'était pas de règle générale.

filles de Pippin, dit le Vieux ou de Landen, maire du Palais du royaume d'Austrasie sous le règne de Sigebert II (1).

De cette union, naquit un fils qui suit, III.

III. PIPPIN, dit le Gros ou de Héristal (Herstal), duc d'Austrasie, mort à Jupille le 16 décembre 714, après avoir gouverné pendant vingt-sept ans et demi. En l'année 697, sa femme se nommait BRUNIHILDA (2), mais son successeur fut son fils naturel *Karl* dont la mère était ALPAÏDE dite aussi ADELHEID.

IV. KARL, duc d'Austrasie par élection, puis maire du Palais de Neustrie, naquit en 689 et mourut à Crécy-sur-Oise, le 15 octobre 741, après avoir gouverné la France entière pendant vingt ans et avoir repoussé l'invasion musulmane en écrasant à Poitiers les cavaliers d'Abd-er-Rhaman. De sa première épouse, Rotrude, KARL dit *Martel* laissa entre autres enfants, un fils qui suit, V.

V. PIPPIN, dit le Bref, duc d'Austrasie, maire du Palais de Neustrie, puis roi de France par usurpation dès l'année 752, mourut le 24 septembre 768. Il avait épousé BERTRADE ou BERTHA, fille de Caribert, comte de Laon.

De cette union, naquirent plusieurs enfants dont KARL, qui suit, VI.

VI. KARL, plus connu sous le nom de Charlemagne ou Charles-le-Grand, roi de France, puis empereur d'Occident, naquit le 2 avril 742, et mourut à Aix-la-Chapelle, le 28 janvier 814. Il fit une grande consommation de femmes, en ayant eu sept ou huit légitimes (consécutivement, bien entendu). Ce fut de la troisième, la reine HILDEGARDE, de race allemande, qu'il obtint pour fils, LUDWIG, qui suit, VII.

VII. LUDWIG, roi de France et empereur d'Occident, connu sous le nom de Louis-le-Débonnaire, naquit à Casseneuil en Agénois (aujourd'hui en Lot-et-Garonne), dans l'année 778, et mourut à Rheinsel, lès-Ingelheim en Allemagne, le 20 juin 840. Il avait épousé en secondes noces, en 819, JUDITH, fille de Welf, comte en Bavière.

De cette union, vint Karl II, qui suit, VIII.

VIII. KARL II, roi de France, puis empereur d'Occident dès le 9 septembre 869, naquit à Frankfurt-am-Mein, le 13 janvier 823,

CHAPITRE XXI.

ASCENDANCE PRINCIÈRE
DE JEAN-FRANÇOIS-
MARTIN-GUALTHERI
D'AUMERIE.

(1) On peut lire dans l'*Histoire de France* de LE RAGOIS, ces vers à rimes riches :
La Neustrie eut pour maire, Ega sous Clovis deux,
Sigebert d'Austrasie eut Pepin dit le Vieux.

(2) MIRÆUS. *Opera diplomatica*, t. III, p. 283.

CHAPITRE XXI.

ASCENDANCE PRINCIÈRE
DE JEAN-FRANÇOIS-
MARTIN-GUALTHERI
D'AUMERIE.

et mourut le 6 octobre 877 à Briord en Bresse (Ain), dans la chaumière d'un paysan, étant empoisonné par son médecin juif nommé Sédékias.

De la reine IRMINTRUDIS, fille d'Odo, comte d'Orléans, il laissa entre autres enfants, LUDWIG II, qui suit, IX.

IX. LUDWIG II ou Louis-le-Bègue, né selon les uns en 843, selon les autres en 846 (1), fut roi de France. Lorsqu'il mourut le 10 avril 879, il laissa enceinte sa seconde femme, la reine ADELHEID, aussi le fils qui en naquit, nommé KARL, ne régna-t-il que près de quinze ans après le trépas de Ludwig II, dont les successeurs immédiats furent *Ludwig III* et *Karloman*.

X. KARL III, dit le Simple, à cause de sa courageuse loyauté, naquit posthume le 17 septembre 879, fut couronné à Reims, le 28 janvier 893 et mourut prisonnier à Péronne en Vermandois, le 7 octobre 929.

De sa troisième épouse, la reine EADVIGE, fille d'Edward I, dit l'Ancien, roi d'Angleterre, il eut pour fils LUDWIG IV, qui suit, XI.

XI. LUDWIG IV, roi de France, connu sous le nom de Louis d'Outremer, né en 920, couronné le 19 juin 936, mourut le 10 septembre 954. Il eut pour femme, *Gerberge* DE SAXE, fille de l'empereur des Germains Heinrich I, et sœur d'Otto-le-Grand, empereur des Germains et des Romains, roi d'Italie, etc.,. De cette union, Ludwig IV laissa LOTHAR, son successeur, et KARL, qui suit, XII.

XII. KARL *de France* créé duc de Basse-Lorraine ou de Lotharingie par son cousin l'empereur Otto II, était né à Laon en 953. Il mourut en 991 (ou 994) à Orléans, dans une tour où le retenait prisonnier, son rival, Hugo *de Paris*, surnommé Capet, duc de France et roi de ce pays par droit d'élection (2). De sa première femme, nommée BONA *d'Ardenne*, KARL *de France*, laissa entre autres enfants, IRMINGARDIS, qui suit, XIII.

XIII. IRMINGARDIS *de France-Lorraine*, femme d'Albrecht I, comte de Namur (3), tué au siège de Huy vers 995. Elle fut mère de Robert II et d'Albert II, successivement comtes de Namur. ALBERT II suit, XIV.

(1) MORÉRI. *Dictionnaire historique*, t. VI, page 422. Friedrich BRÜMMEL. *Genealogische tabellen zur Geschichte des Mittelalters*, etc., in-quarto, oblong, Basel (Bâle) 1876. Voir dans cet ouvrage, les tableaux 13, 19, 21 et 34.

(2) Tous les degrés qui précèdent étant d'enseignement historique ordinaire dans tous les collèges et universités, ne peuvent nous être imputés.

(3) Traugott-Gotthelf VOIGTEL. *Stammtafeln zur geschichte der Europäischen staaten*. Braunschweig, 1871, in-folio, oblong, Tableau 223.

XIV. ALBERT II, *comte de Namur* dès 1013, après la mort de son frère aîné Robert II, mourut en 1037, étant dans l'armée de l'empereur d'Allemagne, Kunrad II, après avoir été blessé grièvement dans la bataille que ce souverain livra au comte Eudes de Champagne, son compétiteur au trône de Bourgogne, le 15 novembre de la dite année. De son épouse, THÉODELINDE, fille de Gothelon, duc de Basse-Lotharingie et comte d'Ardenne, il laissa un fils (1), ALBERT III, qui suit, XV.

XV. ALBERT III, *comte de Namur*, né en 1020, mourut vers 1104 ou 1105. On lui attribue pour épouse Ida, sœur de Bernard, duc de Saxe, de la Maison d'Ascanie. Son fils aîné, Godefroid, suit, XVI.

XVI. GODEFROID, *comte de Namur*, mort le 19 août 1139, épousa en 1088, Sibille (2) DU CHASTEL EN PORCÉAN (Château-Porcien), fille du comte Roger. Elle fut sa première femme et il s'en sépara pour convoler avec Ermesinde de Luxembourg, fille du comte Conrad I. — Elisabeth DE NAMUR, qui suit, était la fille de Sibille de Château-Porcien.

XVII. ELISABETH de Namur fut mariée deux fois. Elle épousa en premières noces, Gervais, comte de Réthel, et en secondes noces, Clérenbauld, sire DE ROSOY-en-Thiérache. De la seconde union, naquit Eufalia dite aussi Anchelissa DE ROSOY, qui suit, XVIII.

XVIII. EUFALIA de Rosoy, femme de Philippe DE HAUTERIVE (3), chevalier, sire dudit lieu, dont on trouve le nom écrit *Atrive* pour Altrive, dans le *Miroir des Nobles de Hesbaye*, édition du S^r de Salbray. De ce mariage, vinrent au moins deux fils qui suivent, XIX et XIX^{bis}.

XIX. CLARENBAULD, sire de Hauterive, chevalier, époux de Irmingardis de Loos ? eut entre autres enfants, une fille qui suit, XX.

XIX^{bis}. ROGIER de Haute-
rive, chevalier, époux d'Alix
DE LEEFDAEL, héritière baronne
du dit lieu près de Louvain, de
laquelle il obtint entre autres
enfants, un fils qui suit, XX.

(1) Albert II a pu avoir d'autres enfants, mais nous faisons ici une filiation en ligne directe et nous n'avons pas à nous préoccuper des frères, oncles et cousins de nos personnages.

(2) MIRÆUS la nomme MATHILDE DE PORCIEN. *Opera diplomatica*, t. I, p. 183. — Pour la succession des comtes de Namur, voyez l'histoire du comté de Namur par Jules BORGNET.

(3) Philippe de Hauterive était fils de Guillaume, sire DE HAUTERIVE, chevalier, et de Péronne ou Pétronille DU SART, fille de Raoul du Sart, chevalier, sire du Sart, de Gosselies, etc., et de Pétronille de Rumigny-en-Thiérache.

CHAPITRE XXI.

ASCENDANCE PRINCIÈRE
DE JEAN-FRANÇOIS-
MARTIN-GUALTHERI
D'AUMERIE,

CHAPITRE XXI.
ASCENDANCE PRINCIFIÈRE
DE JEAN-FRANÇOIS-
MARTIN-GUALTHERI
D'AUMERIE.

XX. MARIE? *de Hauterive*, femme de *Guillaume* dit Frognut, sire DE HEMRICOURT en Hesbaie, fut mère de *Guillaume* DE HEMRICOURT, qui suit, XXI.

XXI. GUILLAUME, dit Malclerc, sire *de Hemricourt*, époux d'une fille de Gilles, sire DE BERLAIMONT, fut père d'Anne DE HEMRICOURT, qui suit, XXII.

XXII. ANNE *de Hemricourt* épousa *Henri*, sire et baron DE BAUTERSHEM, tué à la bataille de Courtrai en 1302. Elle en eut parmi d'autres enfants, une fille, *Marie* DE BAUTERSHEM, qui suit, XXIII.

XXIII. MARIE *de Bautoershem*, femme de *Renaud* DE LIMBOURG, chevalier, baron de Fauquemont (Valckenberghe), Saint-Vit, Montjoie, Budekenbach, etc. (2), dont elle eut entre autres enfants, *Béatrix* DE FAUQUEMONT, qui suit, XXIV.

XXIV. BÉATRIX *de Fauquemont*, morte en 1354, épousa *Thierri*, baron de Bréderode, sire

XX. LOUIS I *de Hauterive*, dit de Leefdael, baron de Leefdael, chevalier, eut pour seconde femme avant 1230, *Elisabeth* DE HULDENBERGHE, qui lui donna *Louis II*, qui suit, XXI. Louis I est cité dans des chartes de 1215, 21, 26 et 36.

XXI. LOUIS II, baron de Leefdael, chevalier, cité dans les chartes de 1258, 60, 64, 70, 76, eut pour femme *Aleyde* DE CLERMONT (au pays de Liège), qui le rendit père de *Roger* DE LEEFDAEL, qui suit, XXII.

XXII. ROGER *de Leefdael*, baron dudit lieu, chevalier, seigneur d'Oirschot, du Parck (1), etc., burgrave de Bruxelles, grand-veneur de Brabant, mort le 29 janvier 1333 (34 n. st.), fut inhumé à Sainte-Gudule. Son épouse, la comtesse d'Empire, *Agnès* DE CLÈVES-HULKERADE, lui donna pour fille, *Elisabeth* DE LEEFDAEL, qui suit, XXIII.

XXIII. ELISABETH *de Leefdael*, héritière-baronne du dit lieu et burgravine ou châtelaine de Bruxelles, après ses frères Jean et Louis. De son premier époux, *Guillaume*, sire de Petershem, elle laissa un fils, *Jehan* DE PETERSHEM, qui suit, XXIV.

XXIV. JEHAN *de Petershem*, sire, dudit lieu, de Lodenaken, etc., puis dès 1353,

(1) MIRÆUS. *Opera diplomatica*, t. I, p. 217.

(2) Christophe BUTKENS. *Les Trophées de Brabant*, tome II, page 211, pour preuves des degrés XXI, XXII et XXIII de la première colonne.

dudit lieu, la Lecke, Wyngaerden, Papendrecht, Gyssenberg, Noor-deloos, etc., issu des comtes de Hollande (1). De cette union, naquit entre autres enfants, *Renaud* DE BRÉDERODE, qui suit, XXV.

XXV. *RENAUD de Bréderode*, sire et baron dudit lieu, etc. chevalier, chef du parti politique dit des Hoeks (ou Hameçons) par opposition à celui des Cabilliaux, mourut en 1390, après avoir épousé *Yolande*, comtesse DE GENNEP ou Gheneppe-sur-Meuse, morte en 1403, fille du comte Gérard. De ce mariage, vint entre autres enfants, *Waleran* DE BRÉDERODE, qui suit, XXVI.

XXVI. *WALERAN*, sire et comte de Gheneppe, chevalier, stadhouder-général de Hollande, Zélande et Frise, sire et baron *de Bréderode* après la mort de son frère aîné Jean, en 1415. Il fut tué le 1^{er} décembre 1417, au combat de Gorcum où il commandait l'armée de Jacqueline, duchesse de Bavière, comtesse souveraine de Hainaut et de Hollande. Il avait épousé *Jeanne* DE VIANEN, héritière dudit lieu, morte en 1418. De cette union :

XXVII. *RENAUD de Bréderode*, sire et baron dudit lieu, Vianen, Ameide, etc., burgrave

baron de Leefdael, Oirschot, etc., vendit sa châtellenie de Bruxelles. Il prit pour seconde femme, *Aleyde* DE HERS, dame de Spalbeek, Stevenswert, etc., morte la veille de Saint-André (29 novembre) 1399. De cette union, vint *Guillaume* DE PETERSHEM, qui suit, XXV.

XXV. *GUILLAUME*, sire de Petershem, Oirschot, Hilvarenbeek, Lodenaken, etc., marié en 1392 avec *Marie* DE BAUTERSHEM, dite de Berghes (op-Zoom), dont il obtint entre autres enfants, une fille nommée *Béatrix* DE PETERSHEM, qui suit, XXVI.

XXVI. *Béatrix* DE PETERSHEM, dame dudit lieu, Oirschot, etc., après la mort de son frère Jean arrivée en 1449. Elle trépassa dans l'année 1455, après avoir épousé en 1410, *Richard* DE MÉRODE, chevalier, sire de Mérode, de Frentz, de Westerlo, etc. (2). Parmi ses enfants, nous remarquons *Jean* DE MÉRODE, qui suit, ci-dessous, au degré XXVII.

XXVII. *JEAN I de Mérode*, baron dudit lieu et du St-Empire-Romain-Allemand, dès 1473

CHAPITRE XXI.

ASCENDANCE PRINCIPÈRE
DE JEAN-FRANÇOIS-
MARTIN-GUALTHERI
D'AUMERIE.

(1) H. DE HEMRICOURT. *Miroir des Nobles de Hesbaie*, Edition du S^r DE SALBRAY. Bruxelles, E. Henry Fricx, 1673, in-folio. Pages 112, 113 et 116 pour preuves des degrés XXI à XXIV, de la première colonne.

(2) BUTKENS. *Trophées de Brabant*, t. II, pp. 216 à 221, pour preuves des degrés XVII à XXVI (2^e colonne).

CHAPITRE XXI.

ASCENDANCE PRINCIFIÈRE
DE JEAN-FRANÇOIS-
MARTIN-GUALTHERI
D'AUMERIE.

ou vicomte d'Utrecht, chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, mort empoisonné par ordre de David, bâtard de Bourgogne, évêque d'Utrecht, en l'année 1473. Il avait épousé *Yolande* DE LALAING, née vers 1422, vivante encore au château de Bréderode en 1492 (1). C'était la fille de Guillaume de Lalaing, chevalier, seigneur de Lalaing et de Bugnicourt, bailli de Hainaut et Stadhouder de Hollande, etc., et de Jeanne de Créquy (2). RENAUD laissa entre autres fils, *Waleran* DE BRÉDERODE qui suit, XXVIII.

XXVIII. *Waleran* de Bréderode, chevalier, sire et baron de Bréderode, Vianen, Ameide, etc., vicomte d'Utrecht, mort au château de Batenstein en février 1531, âgé de 75 ans, avait épousé en premières noces, à Vianen, en 1492, *Marguerite* DE BORSSELEN, fille de *Wolfard* de Borselen, chevalier, seigneur de la Vere, Flessinghe, etc. Il laissa de cette union, entre autres enfants, *Françoise* DE BRÉDERODE qui fut la femme de *Henri* DE MÉRODE, qui figure ci-dessous, formant le degré XXIX et réunissant les deux lignées.

(Lettres-patentes signées à Trèves par l'empereur d'Allemagne, Frédéric IV), avait épousé par contrat du 8 novembre 1451, *Aleyde* DE HORNES, dame de Gheel, Diepenbeek, etc., fille de Jean de Hornes, chevalier, sire de Perwez-en-Brabant, Cranembourg, Duffel, Gheel, Oisterloo, Ochain, etc., et de Mahaut de Refferscheid-Salm. JEAN de Mérode qui était seigneur en Brabant, des terres de Petershem, Leefdael, Westerloo, Oirschot, Hilvarenbeek, etc., mourut le samedi après la fête de Sainte-Catherine (27 novembre) 1484, et son épouse après le 6 décembre 1497, jour où elle testa. Leur second fils, *Richard* DE MÉRODE, suit, XXVIII.

XXVIII. *Richard* DE MÉRODE, chevalier, seigneur de Petershem, Diepenbeek, Oirschot, Oudt-Herlaer, etc., fut d'abord chanoine tréfoncier de la cathédrale de Saint-Lambert de Liège, sans être ordonné prêtre, puis il rentra dans le monde et fut marié le 9 mai 1502, à *Marguerite* DE HORNES, fille d'*Arnould* de Hornes, chevalier, sire de Gaesbeek, etc., et de Marguerite de Montmorency. Il fut chevalier de l'Ordre de Saint-Hubert et mourut le 20 mars 1523. Son principal héritier fut son fils, *Henri* DE MÉRODE, qui suit, XXIX (3).

(1) MOLINET. *Chroniques*, t. IV, p. 279.

(2) F. BRASSART. *Le Blason de Lalaing*. Douai, L. Crépin, 1879, petit in-8°, p. 94.

(3) F. V. GOETHALS. *Dictionnaire généalogique et héraldique*, t. III, pp. 57 à 59, pour preuves des degrés XXIII à XXIX de la première colonne, et pp. 864 à 867, pour les degrés XXVI à XXIX de la seconde colonne.

XXIX. HENRI *de Mérode*, chevalier, baron de Petershem, seigneur de Herlaer, Diepenbeek, Oirschot, etc., puis, après la mort de son cousin germain, Jean de Mérode, décédé sans postérité, comte de Mérode et d'Oolen, baron de Perwez, Leefdael et Duffel, seigneur de Frentz, Westerloo, Hersel, Hilvarenbeek, Gheel, etc., épousa en 1625, FRANÇOISE *de Bréderode*, dame de Ridderkerke, qu'on trouve ci-dessus comme fille du degré XXVIII de la première colonne.

Parmi les enfants nés de cette union, nous remarquons, le fils aîné, Jean DE MÉRODE, qui suit, XXX.

XXX. JEAN *de Mérode*, IV^e du nom, comte de Mérode et d'Oolen, libre-baron impérial de Petershem, baron de Perwez, Leefdael et Duffel, sire desdits lieux et de Westerloo, Diepenbeek, Gheel, Isselmonde, Ridderkerke, etc., etc., eut pour première femme en 1558, Marie DE BERGHES, fille d'Antoine, marquis *de Berghes (op Zoom)*, comte de Walhain, etc., chevalier de la Toison d'or, et de la marquise Jacqueline, née princesse *de Croÿ* (1).

De cette union, vint entre autres enfants, Anna DE MÉRODE, qui suit, XXXI.

XXXI. ANNA *de Mérode*, veuve de Thomas *Morgan*, gentilhomme gallois, convola avec Justinus DE NASSAU, amiral de Zélande, et gouverneur de Bréda, chevalier, mort en 1631, fils naturel de Guillaume, prince d'Orange, surnommé le Taciturne, fondateur de la République des Provinces-Unies des Pays-Bas. De son second mariage, elle laissa deux fils, dont l'aîné suit, XXXII.

XXXII. GUILLAUME-MAURICE *de Nassau* épousa Marie VAN AERSSSEN VAN SOMMELSDYK, appelée Marie *de Sommerdick*, dans le Dictionnaire historique de Moréri. C'était la fille de Franz *van Aerssen van Sommelsdijk* et de Petronella *van Borre*. De cette union, naquit entre autres enfants, une fille, Justina DE NASSAU, qui suit, XXXIII.

XXXIII. JUSTINA *de Nassau*, femme de Georges, baron VAN CATS (2), ancien vicomte de Gouda, fut mère d'un fils, Johan-Arent VAN CATS qui suit, XXXIV.

XXXIV. JOHAN-ARENT *van Cats*, né à le, mort à, le, épousa à, le, Catherine VAN HEYNINGEN, de laquelle il retint au moins, un fils, Guillaume-Maurice VAN CATS, qui suit, XXXV.

(1) Toutes les généalogies de la maison DE MÉRODE peuvent servir de preuves pour les degrés XXVI à XXX. — Voyez aussi MIRÆUS, *Opera diplomatica*, t. I, p. 463, pour les degrés XXVI à XXVIII de la deuxième colonne.

(2) MORÉRI. *Dictionnaire historique*, édition de la Haye, 1640, page 26 de la lettre N, dans le tome VI.

CHAPITRE XXI.

ASCENDANCE PRINCIÈRE
DE JEAN-FRANÇOIS-
MARTIN-GUALTHERI
D'AUMERIE.

CHAPITRE XXI.
ASCENDANCE PRINCIFIÈRE
DE JEAN-FRANÇOIS-
MARTIN-GUALTHERI
D'AUMERIE.

XXXV. GUILLAUME-MAURICE *van Cats*, seigneur de Cats, Heilo, Coulster, Veenhuizen, Oesdom, etc., faisant sa demeure ordinaire au château de Coulster, naquit à, le, et mourut à, le, après avoir épousé à, le, *Cornélia VAN WOUW*. Il laissa au moins, une fille qui suit, XXXVI.

XXXVI. ELISABETH-ALIDA *van Cats*, dame de Heilo, Coulster, etc., née à, le 1^{er} août 1763, morte à la Haye, le 16 janvier 1810, épousa à Heilo, le 16 mars 1783, *Arent*, baron DE RAET, chevalier-baronet anglais, né à Amsterdam, le 1763, mort à Bréda, le 29 mai 1838, fils d'Arent, baron de Raet, docteur en droit, chevalier-baronet anglais, seigneur de Calslagen, etc., bourgmestre de Haarlem, et de la baronne *Johanna-Suzanne*, née SELLIUS. De ce mariage, naquit au moins, une fille, la baronne *Henriette-Adriana DE RAET DE CALSLAGEN*, qui suit, XXXVII.

XXXVII. HENRIETTE-ADRIANA, baronne *de Raet de Calslagen*, née à Alkmaar, le 29 mars 1796, morte à Bréda, le 13 novembre 1859, épousa à la Haye, le 2 septembre 1829, *Frédérrik-Lodewijk HUYGENS*, professeur à l'Académie militaire de Bréda et peintre de talent, né à la Haye, le 3 février 1802, mort à Leiden, le 18 mars 1887. De cette union naquit, entre autres enfants, une fille, *Henriette-Adriana HUYGENS* (1), qui suit, XXXVIII.

XXXVIII. HENRIETTE-ADRIANA *Huygens*, née à la Haye, le 2 mars 1835, morte à Scheveninghe, le 20 décembre 1896, en la villa Helmstate. Elle avait épousé à Bréda, le 25 avril 1863, *Johan-François D'AUMERIE*, né à Boxmeer, le 28 juin 1827, docteur en droit, receveur de l'enregistrement, etc., qu'on a vu ci-devant, page 158, degré XII. De ce mariage, sont nés deux fils : 1^o *Frédérrik-Lodewyk-Gualtheri D'AUMERIE*, qu'on a vu ci-devant, page 159, degré XIII. Il est détenteur d'une partie des Archives de sa famille ; 2^o *Oswald-Gualtheri D'AUMERIE*, qui suit, XXXIX.

XXXIX. OSWALD-GUALTHERI *d'Aumerie*, propriétaire-rentier et artiste peintre, né à Waalwijk, le 30 juillet 1865, épousa à la Haye, le 13 juillet 1893, *Constance-Pauline-Louise VIRULY* (de Vuren et Dalem), née à Rotterdam, le 8 août 1872 (Voir ci-devant, page 159, degré XIII^{bis}). Il est père d'un fils, *Johan-François-Martin-Gualtheri D'AUMERIE*, qui suit, XXXX.

(1) Elle fut sœur de Johannes *Huygens*, chevalier de l'Ordre d'Orange-Nassau.

Le président Krueger en Belgique. — Un châtelain d'Anderlecht a mis gracieusement sa propriété à la disposition du président Krueger, si celui ci vient en Europe.

Dans ce cas, il séjournera certainement en Belgique; il est même probable qu'il se fixera chez nous, tout au moins durant l'hiver, car le climat humide des Pays Bas lui serait des plus pernicioeux.

D'autre part, M. Oswald - Gualtheri d'Aymeries, le châtelain auquel nous faisons allusion plus haut, et qui habite l'antique château d'Anderlecht, a dit à un de nos confrères :

« Belge d'origine, mais Hollandais de naissance, je me suis passionné pour la lutte des Boers héroïques; et, quand sont venus pour eux les mauvais jours, j'ai tout de suite pensé à offrir l'hospitalité à leur chef proscrit. Et je suis tellement certain de son arrivée, que je fais dès à présent exécuter, à son intention, des changements à toute une aile du château. La Belgique aura l'honneur de servir de refuge à l'illustre vieillard et à sa famille.

Comme le château est très vaste et que je l'occupe seul avec mon jeune fils, il est possible « que nous puissions nous arranger. »

L'origine du château d'Anderlecht — qui voisine avec la propriété de M. Vandenpeereboom — remonte aux temps féodaux. La famille d'Antoing en fut le premier propriétaire; puis il passa aux Walcourt. La famille d'Aa et le comte Joseph Gabriel d'Espiennes l'habitèrent ensuite, jusqu'au moment où il devint la propriété de la famille d'Aymeries.

A cette époque, les bâtiments étaient dans un état de délabrement tel qu'ils menaçaient ruine. M. Oswald Gualtheri d'Aymeries les fit restaurer en 1899.

L'intérieur, de style flamand avec ses vieux bahuts de chêne incrustés de cuivre, est meublé avec un luxe sobre et sévère.

A l'étage, se trouve une enfilade de grandes chambres — parmi lesquelles celle dite de Léopold I^{er}, à cause du séjour qu'y fit une nuit le premier roi des Belges. « Ce sont les logements futurs, a dit M. d'Aymeries, du président Krueger. »

Le parc, assez vaste, s'étend derrière le château. Il n'a rien des parcs anglais modernes; mais en son aspect un peu fruste, il ne manque ni de pittoresque ni de grandeur.

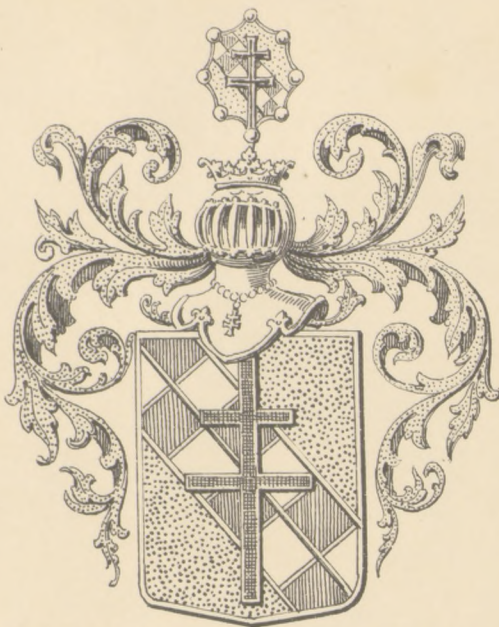
les cloches des églises et qu'éclateront les « camps » au passage du train.

C'est une véritable allégresse qui réjouit toute la population ; on la sent réelle, profonde et spontanée. Elle démontre combien, dans son bon sens, le peuple belge comprend les bienfaits de la monarchie et souhaite de la voir se perpétuer.

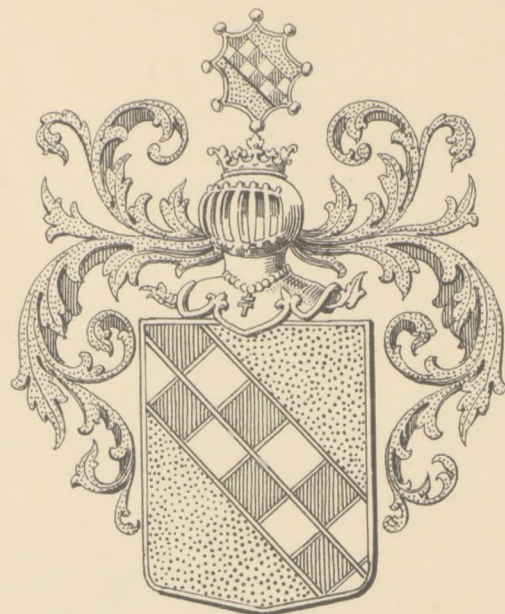
* *

Les fêtes de Munich n'ont pas été suivies par les nombreux Belges dont on avait annoncé le départ. Les contre ordres et les hésitations de la Cour de Bavière ont arrêté l'élan de ceux qui espéraient participer aux cérémonies du mariage. Cependant, les affections que les jeunes époux comptent dans notre pays s'étaient ingéniées à s'imposer là-bas. Il a fallu des fourgons entiers, on l'a annoncé, pour transporter à Munich les fleurs et les souvenirs envoyés de Belgique.

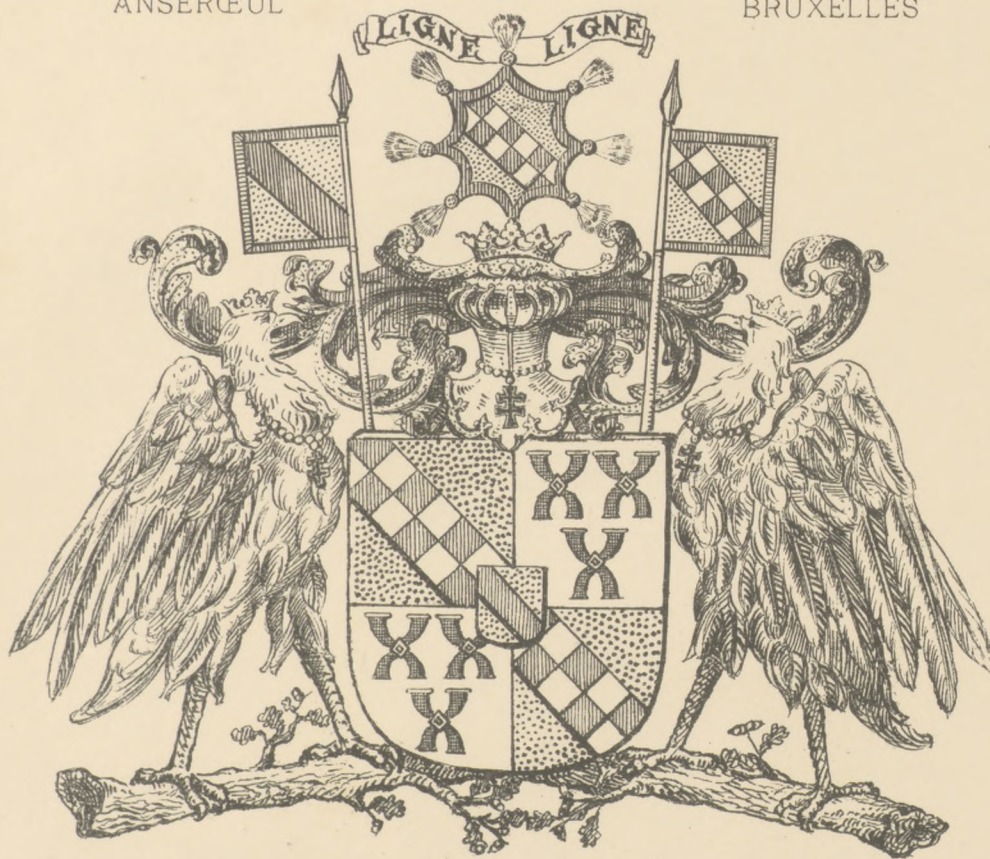
Parmi ces nombreux cadeaux, il en est qui ont dû paraître bien extraordinaires à leurs augustes destinataires. Tel celui de ce brave charcutier du bas de la ville, dont le rêve ambitieux est de se faire nommer fournisseur de Leurs Altesses royales le Prince Albert et la Princesse Elisabeth. Il avait confié à quelques amis le souci qui le hantait et les avait interrogés sur les moyens à employer pour réaliser son désir. En vrais Bruxellois et gais buveurs de lambic, ceux-ci virent aussitôt l'occasion de faire une bonne « zwanze » et conseillèrent au commerçant d'envoyer à Munich les spécimens des meilleurs produits de sa charcuterie. Le marchand de cochonnades, avec un soin méticuleux, mit donc dormir sur un lit de fine paille coupée quelques douzaines de ses plus beaux boudins, plusieurs kilos de délicate saucisse parfumée de muscade et deux énormes jambons à la couenne reluisante. Il prit soin de procéder lui-même à l'emballage et accompagna la précieuse caisse à la gare, où il veilla à l'accomplissement de toutes les formalités d'expédition. Depuis, il a perdu le sommeil, le boire et le manger. Il attend chaque



D'AYMERIES, DIT D'AUMERIE
ANSERCEUL



D'AYMERIES, DIT D'AUMERIE
BRUXELLES



ARMOIRIES DES D'AYMERIES, DITS D'AUMERIE
SEIGNEURS DE VLIERDEN

XXXX. JOHAN-FRANÇOIS-MARTIN-GUALTHERI *d'Aumerie*, né à Rijswijk, au château de Westhoff, le 13 août 1894, enregistré le quinze du même mois (1). Il demeure avec ses père et mère, au château d'Anderlecht-lès-Bruxelles.

CHAPITRE XXI.

ASCENDANCE PRINCIFIÈRE
DE JEAN-FRANÇOIS-
MARTIN-GUALTHERI
D'AUMERIE.

(1) Il est issu au XIII^e degré de *Gillart d'Aumerie*, écuyer, qui tenait le fief de Franchi à Oëillies, sous Lens, en Hainaut, dans l'année 1473, et il est parent au XVIII^e degré de *Pierre-Joseph d'Aumerie*, brasseur-propriétaire à Anserœul, le promoteur de ce travail historique et généalogique, mais qui, bien que brasseur, n'a nullement la prétention de descendre de Saint-Arnould, chose peut-être très-possible, étant données les alliances inconnues des *d'Aumerie* des XII^e, XIII^e, XIV^e et XV^e siècles.

CHAPITRE XXII.

Notes sur quelques familles alliées aux d'Aumerie ⁽¹⁾.

§ I.

Famille Rosier.

I. N. ROSIER laissa au moins, deux enfants, savoir :

1. ROLAND ROSIER, qui suivra, II.
2. JACQUES ROSIER, qui suivra, II^{bis}.

II. *Roland* ROSIER, cultivateur à Thieulain en Hainaut, épousa *Jacqueline* DE WATTINES, qui lui donna huit enfants, nés et baptisés à Thieulain de 1688 à 1703. Ils suivent :

1. JEAN-BAPTISTE *Rosier*, né le 5 septembre 1688, mort avant novembre 1703 ;

(1) Ces fragments généalogiques sont en grande partie, les œuvres de Messieurs *Pierre-Joseph* et *Oswald* D'AUMERIE, auteurs des notes concernant Aymeries et la famille d'Aumerie à l'aide desquelles nous avons rédigé le présent volume.

2. NICOLAS-PHILIPPE *Rosier*, jumeau du précédent.
3. MARIE-ANNE *Rosier*, née le 29 août 1689.
4. JEANNE-LOUISE *Rosier*, née le 30 juillet 1692, épousa à Thieulain, le 3 octobre 1725, Sébastien DENNETIÈRES.
5. MARIE-JACQUELINE *Rosier*, née le 5 mai 1696, épousa à Thieulain, le 29 octobre 1720, Jean-Baptiste DETEZ.
6. ANTOINETTE-JOSÈPHE *Rosier*, née le 5 mars 1698.
7. MARIE-ALIX *Rosier*, née le 13 mars 1701.
8. JEAN-BAPTISTE *Rosier*, né le 19 novembre 1703.

CHAPITRE XXII.

NOTES SUR QUELQUES
FAMILLES
ALLIÉES AUX D'AUMERIE.

II^{bis}. Jacques ROSIER, cultivateur à Thieulain, épousa Thérèse CUILLEM, qui lui donna six enfants, nés et baptisés à Thieulain de 1699 à 1712 ; ce furent :

1. JACQUES *Rosier*, baptisé le 22 octobre 1699.
2. JEAN-BAPTISTE *Rosier*, baptisé le 1^{er} février 1701.
3. PIERRE-JOSEPH ROSIER, qui suivra, III.
4. CATHERINE (*Chateline*) *Rosier*, née le 12 janvier 1706.
5. MARIE-JOSÈPHE *Rosier*, née le 19 octobre 1708.
6. MARIE-ANGÉLIQUE *Rosier*, née le 11 juillet 1710?

III. Pierre-Joseph ROSIER, cultivateur à Thieulain, fut baptisé dans cette paroisse, le 28 février 1703, et y mourut le 25 août 1747, après avoir épousé avant 1738, Marie-Marguerite MASSART. Il fut père de cinq enfants, nés et baptisés à Thieulain de 1738 à 1744. Ils suivent :

1. PIERRE-FRANÇOIS ROSIER, qui suivra, IV.
2. JEAN-JOSEPH *Rosier*, né le 26 juin 1739.
3. JEAN-BAPTISTE *Rosier*, né le 28 janvier 1742, épousa à Thieulain, le 6 juin 1769, Marie-Augustine RUTTEAU.
4. MARIE-THÉRÈSE *Rosier*, née le 13 août 1744.
5. GÉRARD-JOSEPH *Rosier*, né le 2 août 1746.

IV. Pierre-François ROSIER, cultivateur à Thieulain, baptisé dans cette paroisse, le 12 février 1738, y mourut le 17 juillet 1819, âgé de 81 ans 5 mois et 5 jours, bien que son épitaphe lui assigne 83 ans au moment de la catastrophe. Il épousa audit Thieulain,

CHAPITRE XXII.
NOTES SUR QUELQUES
FAMILLES
ALLIÉES AUX D'AUMERIE.

le 4 septembre 1764, *Marie-Catherine-Josèphe* DIONCQ (1), baptisée dans la même paroisse, le 18 mars 1738, y décédée le 29 novembre 1784 (2), fille de Pierre-Joseph *Dioncq* (3) et de Marie-Jeanne *Poutrain* (4). On trouve l'épitaphe des époux Rosier-Dioncq encastrée dans un mur de l'église de Thieulain ; nous en donnons ici l'inscription :

D. O. M.
CI DEVANT
REPOSENT LES CORPS DE
PIERRE-FRANÇOIS ROSIER.
EN SON VIVANT MEUNIER ET
CENSIER DE CE LIEU, NATIF DE
CETTE PAROISSE, DÉCÉDÉ LE 17
JUILLET 1819, AGÉ DE 83 ANS,
ET DE MARIE-CATHERINE-
-JOSEPH DIONCQ,
SON ÉPOUSE, NATIVE DU MÊME LIEU,
DÉCÉDÉE LE 29 9^{bre} 1784,
AGÉE DE 46 ANS. PASSANT
PRIEZ DIEU POUR LEURS AMES
D'UN DE PROFUNDIS.
R. I. P. (5).

De cette union, naquirent six enfants qui furent baptisés à Thieulain de 1765 à 1778, et qui suivent :

1. PIERRE-JOSEPH ROSIER, qui suivra, V.
2. MARIE-CATHERINE-JOSÈPHE *Rosier*, baptisée le 21 septembre 1767, mariée à *Jean-Baptiste* TÊTELAIN, lui donna sept enfants.
3. CHARLES-FRANÇOIS-JOSEPH *Rosier*, baptisé le 2 mai 1769, épousa une fille du censier de Monto (à Béclers), qui lui donna trois enfants, savoir :
 - A. *Augustine* ROSIER.
 - B. *Julie* ROSIER.
 - C. *François* ROSIER.
4. JOSÉPHINE *Rosier*, baptisée le 28 janvier 1772, épousa N.... ANDRÉ, et fut mère de six enfants.

(1) DIONCQ vient du flamand DE JONGHE (*le Jeune*) prononcé d'*Ionghe*.

(2) D'après une note de Mr P.-J^h d'Aumerie, *Pierre-François* ROSIER aurait convolé à Thieulain, le 4 août 1786, avec *Marie-Célestine* DUPLOY, qui lui aurait donné six enfants, dont quatre morts en bas-âge, un fils nommé *François* ROSIER, et deux filles : *Catherine* ROSIER, épouse CORNU, et *Charlotte* ROSIER, épouse DARDENNE.

(3) *Pierre-Joseph* DIONCQ, né à Thieulain, le 15 mai 1699, y mourut le 8 février 1766. Son épitaphe se trouve dans l'église de Thieulain, près de celle de son gendre.

(4) *Marie-Jeanne* POUTRAIN mourut à Thieulain, le 18 août 1779, âgée de 68 ans.

(5) Dans cette épitaphe, on a gravé par erreur le chiffre 83 pour l'âge du mari qui n'avait que 81 ans 5 mois et 5 jours, lors de son décès.

5. MARIE-AUGUSTINE *Rosier*, baptisée le 16 juin 1775, morte le 1 prairial, an IX (21 mai 1801) ; sans alliance.

6. MARIE-ROSE-JULIE *Rosier*, baptisée le 27 juin 1778, morte le 14 août 1837, épousa *Nicolas-François-Joseph* PLANCHON, et fut mère de neuf enfants.

V. *Pierre-Joseph* ROSIER, cultivateur et meunier à Thieulain, comme l'avait été son père, fut baptisé dans cette paroisse, le 2 octobre 1765, et y mourut le 12 décembre 1847, après avoir épousé à Herquegies ?, le , *Florence-Josèphe* PLAQUET, née audit Herquegies, le 9 juillet 1762, décédée à Thieulain, le 29 septembre 1844, fille de *Charles-Joseph* *Plaquet* (1) et de *Marie-Elisabeth le Bailly* (2). L'épithaphe des époux ROSIER-PLAQUET se voit encastree dans un mur de l'église de Thieulain ; on y lit ces mots :

D. O. M.

ICY DEVANT REPOSENT LES

CORPS DU SIEUR PIERRE-JOSEPH ROSIER,

NÉ A THIEULAIN LE 2 OCTOBRE 1765, EN SON VIVANT

MEUNIER ET FERMIER EN CE LIEU, DÉCÉDÉ LE 12 DÉCEMBRE 1847,

ET DE DAME FLORENTINE-JOSEPH PLAQUET,

SON ÉPOUSE, NÉE A HERQUEGIES LE 9 JUILLET 1762,

DÉCÉDÉE A THIEULAIN, LE 29 SEPTEMBRE 1844 ; TOUS

DEUX ADMINISTRÉS DES SACREMENTS DE

NOTRE MÈRE LA SAINTE ÉGLISE.

CHERS LECTEURS PRIEZ DIEU POUR LEURS AMES.

R. I. P.

De ce mariage, vinrent huit enfants, nés et baptisés à Thieulain de 1792 à 1807. Ils suivent :

1. VICTOR-JOSEPH ROSIER, qui suivra, VI.

2. PHILIPPE-FRANÇOIS-JOSEPH *Rosier*, né le 5 octobre 1794, mourut en bas-âge.

3. JEAN-JOSEPH *Rosier*, né le 5 août 1795, marié à *Catherine* DELPLANQUE, fut père de deux filles ; savoir :

A. *Florentine* ROSIER.

B. *Emilia* ROSIER.

4 JULIE-DÉSIRÉE *Rosier*, née le 19 janvier 1796, épousa *Philippe* EVRARD.

5. CHARLES-LOUIS *Rosier*, né le 28 ventose an VI (18 mars 1798), épousa *Clémence* ROSIER, sa nièce, fille de son frère aîné. Il fut père d'un fils et d'une fille ; savoir :

(1) *Charles-Joseph* PLAQUET, né à Herquegies, le 21 avril 1715, y mourut le 24 juillet 1780. Il était fils de *Charles* et de *Marie-Catherine Lhoir*, et petit-fils de *Pierre Plaquet*, né à Herquegies, le 18 mai 1666, et de *Marie Fouret*, née dans la même commune, le 22 février de la dite année 1666, fille de *Pierre Fouret* et de *Michelle Balle*.

(2) *Elisabeth* LE BAILLY, née à Pipaix, le 16 janvier 1721, morte à Herquegies, le 24 juillet 1780, était fille de *Joseph le Bailly* et de *Marie-Adrienne Vico*.

CHAPITRE XXII.

NOTES SUR QUELQUES
FAMILLES
ALLIÉES AUX D'AUMERIE.

CHAPITRE XXII.

NOTES SUR QUELQUES
FAMILLES
ALLIÉES AUX D'AUMERIE.

A. *Victor* ROSIER, époux de N..... DIONCQ.

B. *Laure* ROSIER, mariée à

6. *SOPHIE Rosier*, née le 4 fructidor an VIII (22 août 1800). Elle mourut en bas-âge.

7. *JULIE Rosier*, née le 10 ventose an XI (1^{er} mars 1803), mariée à *Eloi* BUISSON.

8. FLORENTINE-ADELE ROSIER, née le 9 mai 1807, mariée à Thieulain, le 13 septembre 1837, à JEAN-BAPTISTE-EMMANUEL D'AUMERIE, qu'on a vu ci-devant, page 133.

VI. *Victor-Joseph* ROSIER, cultivateur à Thieulain, baptisé dans ladite paroisse, le 22 avril 1792, épousa *Victoire* SOUDANT, dont il obtint cinq enfants :

1. AIMÉ ROSIER, qui suivra, VII.

2. CLÉMENTINE *Rosier*, femme de son oncle, *Charles-Louis* ROSIER.

3. XAVIER *Rosier*, époux de N.... PLUVINAGE.

4. SYLVIE *Rosier*, femme de *Jean* BECQUEREAU.

5. FÉLICIEN *Rosier*, époux d'*Ursule* MAS.

VII. *Aimé* ROSIER, né à _____, le _____
épousa à _____, le _____
A..... MARTIN.

§ II.

Famille Watteau.

I. *Philippe* WATTEAU, cultivateur à Maubrai-les-Antoing, mourut dans cette paroisse, le 12 juillet 1720. Il avait épousé *Marie-Dorothée* BONNAERT qui lui donna au moins, sept enfants, nés et baptisés à Maubrai, de 1677 à 1692. Ils suivent :

1. THÉRÈSE *Watteau*, née le 9 mai 1677.

2. JACQUES-PHILIPPE *Watteau*, né le 3 août 1679, mort à Maubrai, le 10 septembre 1726.

3. MARIE-FRANÇOISE *Watteau*, née le 30 janvier 1682.

4. LIÉVIN *Watteau*, né le 25 juin 1684.

5. GILLES *Watteau*, né le 8 janvier 1687.

6. ANTOINE WATTEAU, qui suivra, II.

7. MARIE-JOSÈPHE-NOËLLE *Watteau*, née le 25 décembre 1692, morte le 8 janvier 1746, après avoir épousé *Jacques-Joseph* FOUCART.

II. *Antoine* WATTEAU, né à Maubrai, y fut baptisé le 7 février 1690. Il vint se fixer à Kain où il fut fermier de la cense du château de Constantaing, en même temps que bailli du seigneur dudit lieu. Il mourut dans cette ferme, le 10 décembre 1763, après avoir été marié deux fois. Il épousa, en premières noces, *Marie-Josèphe* HERRIER, morte à Kain, le 2 août 1732, et en secondes noces, *Adrienne-Josèphe* MERRY ou MERRIE, morte dans la même paroisse, le 28 septembre 1779.

On trouve l'épitaphe d'Antoine Watteau et de ses femmes gravée sur une lame de marbre blanc dans la basse-nef à gauche en entrant dans l'église de Kain. En voici la teneur :

ICY REPOSENT LES CORPS
D'ANTOINE WATTAU EN
SON TEMPS CENSIER DU CHATEAU DE
CONSTANTIN, DÉCÉDÉ LE 10 x^bre 1763,
AGÉ DE 73 ANS, ET DE MARIE
-JOSEPH HERRIER, SON ÉPOUSE, DÉCÉDÉE
LE 2 D'Aoust 1732, AGÉE DE ..
ANS, ET D'ADRIENNE MERRY, SA
SECONDE ÉPOUSE, DÉCÉDÉE
LE 28 7^bre 1779,
AGÉE DE 72 ANS.
PRIEZ DIEU POUR
LEURS AMES.

Antoine Watteau eut neuf enfants baptisés à Kain. Ils suivent :
Du premier lit :

1. PHILIPPE-ANTOINE WATTEAU, qui suivra, III.

2. MAXIMILIEN-BARTHÉLEMI *Watteau*, baptisé le 23 août 1725.

3. LIÉVIN-JOSEPH *Watteau*, censier et bailli de Constantaing, après son père, baptisé le 11 mai 1727, mourut subitement le 27 septembre 1778, sur le territoire de la Tombe (alors pouvoir de Tournai), au point de jonction de la Drève Denne-tières (dite de Sainte-Aldegonde) avec le chemin de la Tombe nommé chemin d'en haut qui va vers le hameau du Renard. Une croix de pierre érigée à l'endroit du trépas de Liévin *Watteau*, porte cette inscription :

ICI FUT MORT
SUBITEMENT, EN CÉLIBAT, LE 27
7^bre 1778, LIÉVIN-JOSEPH WATTEAU,
NATIF DE KAIN, EN SON TEMS
BAILLIE DE CONSTANTIN, AGÉ DE 52 ANS.
REQUIESCAT IN PACE.

— 185 —

* Cette croix se trouve actuellement (1910)
au château de Constant, à Kain.

CHAPITRE XXII.

NOTES SUR QUELQUES
FAMILLES
ALLIÉES AUX D'AUMERIE.

CHAPITRE XXII.
NOTES SUR QUELQUES
FAMILLES
ALLIÉES AUX D'AUMERIE.

On trouve dans la basse nef à gauche en entrant dans l'église de Kain, une épitaphe consacrée à la mémoire de Liévin *Watteau* ; en voici l'inscription :

ICY REPOSE LE CORPS
DE LIEUVAIN-JOSEPH
WATTAU, LIBRE DE
CONDITION, EN SON TEMPS
BAILLI DE CONSTANTIN,
DÉCÉDÉ LE 27 7^{bre}
1778, AGÉ DE 52 ANS.
REQUIESCAT
IN PACE.

4. MARIE-AGNÈS-JOSÈPHE *Watteau*, baptisée le 24 octobre 1730.

5. MARIE-MAGDELEINE-JOSÈPHE *Watteau*, baptisée le 22 juillet 1732.

Du second lit :

6. ADRIENNE-JOSÈPHE *Watteau*, baptisée le 1^{er} janvier 1734, morte à Kain, le 6 juin 1789, après y avoir épousé, le 10 février 1768, *Guillaume-Joseph POLLET* qui fut censier et bailli de Constantaing après la mort de Liévin-Joseph *Watteau*, qu'on a vu plus haut.

7. MARIE-FRANÇOISE *Watteau*, baptisée le 11 août 1736.

8. CAROLINE-JOSÈPHE *Watteau*, jumelle de la précédente.

9. ROBERTINE-THÉRÈSE-JOSÈPHE *Watteau*, baptisée le 28 janvier 1738, mariée à Kain, le 12 Octobre 1764, à *Jean-Baptiste DEFRENNE*.

III. *Philippe-Antoine WATTEAU* (1), baptisé à Kain, le 16 février 1721, y épousa, en premières noces, le 14 mai 1752, *Marie-Joséphine* DE WATTINES, native d'Anserœul, fille de Louis *de Wattines*, et de Marie-Elisabeth *Delbecq* ; et en secondes noces, à , le , *Catherine-Josèphe THIEFFRIT*, née au Mont-Saint-Aubert, le 16 janvier 1725, morte à Anserœul, le 24 mars 1790, fille d'Allard *Thieffrit*, censier de la Cromberie, natif de Cobrieux-lès-Cisoing, et de Marie-Catherine *Merchier*, native du Mont-Saint-Aubert. — *Philippe-Antoine Watteau*, qui mourut à Anserœul, le 1^{er} mai 1788, fut père par sa seconde épouse, de quatre enfants qui suivent :

1. ANTOINE-JOSEPH *Watteau*, né à Anserœul, le 18 août 1753.

2. CATHERINE-JOSÈPHE *Watteau*, née à Anserœul, le 29 août 1757.

3. LOUIS-JACQUES-JOSEPH WATTEAU, qui suivra, IV.

(1) Après son premier mariage, *Philippe-Antoine WATTEAU* devint fermier de la *Cense des prés aux nonnains* que possédait à Anserœul, l'abbaye de Notre-Dame du Conseil des Prés porchins, de Tournai, qui était un monastère de femmes de l'ordre de Saint-Victor, d'où le mot *nonnains* ajouté au nom de la cense ou ferme.

4. HÉLÈNE-VICTOIRE *Watteau*, née au Mont-Saint-Aubert, le 13 décembre 1759, épousa, à Anserœul, le 3 juillet 1787, *Pierre-François* LE CLERCQ, et, *en secondes noces*, à Anserœul, le 8 frimaire, an X (29 novembre 1801), *Emmanuel-Joseph* D'AUMERIE, dit DOMERIE, qu'on a vu, ci-devant, page 132. — De ce mariage, il y a postérité.

IV. *Louis-Jacques-Joseph* WATTEAU, cultivateur à Anserœul, fut baptisé dans cette paroisse, le 30 décembre 1758, et y épousa, le 12 janvier 1796, *Rosalie-Josèphe* DE LA BASSÉE, qui lui donna les quatre enfants qui suivent :

1. LOUIS-JACQUES *Watteau*, mort à Anserœul, en 1851.
2. FRANÇOIS-JOSEPH *Watteau*, mort à Anserœul, le 28 juillet 1872.
3. SCHOLASTIQUE *Watteau*, mariée à *Victorien* LEFEBVRE.
4. ISABELLE *Watteau*, née à Anserœul, le 29 thermidor an XI (17 août 1803), épousa en 1841, *François* LEFEBVRE, dont elle eut une fille :

Augustine LEFEBVRE, née à Escanaffles, le 1^{er} juillet 1846.

CHAPITRE XXII.

NOTES SUR QUELQUES
FAMILLES
ALLIÉES AUX D'AUMERIE.

§ III.

Famille Plaquet.

I. N. PLAQUET (1) fut père de deux enfants :

1. THOMAS *Plaquet* épousa *Marie* DUPRET, qui lui donna quatre enfants nés à Herquegies, savoir :

- A. *Marie-Françoise* PLAQUET, née le 21 février 1658.
- B. *Philippe* PLAQUET, né le 5 septembre 1660.
- C. *Catherine* PLAQUET, née le 24 janvier 1662.
- D. *Thomas* PLAQUET, né le 18 mai 1668.

2. JACQUES *Plaquet*, qui suit, II.

II. *Jacques* PLAQUET, époux de *Marie* BUSINE, fut père de sept enfants, tous nés à Herquegies ; savoir :

1. CHARLES *Plaquet*, né le 3 avril 1664.

(1) Tous les membres de cette famille parvenus à l'âge adulte furent cultivateurs et cultivatrices à Herquegies (Hainaut).

CHAPITRE XXII.

NOTES SUR QUELQUES FAMILLES ALLIÉES AUX D'AUMERIE.

2. PIERRE PLAQUET, qui suivra, III.
3. ARNOULD *Plaquet*, né le 30 mars 1670.
4. MARIE-CLAIRE *Plaquet*, née le 1^{er} septembre 1671.
5. MARIE-MAGDELEINE *Plaquet*, née le 6 juillet 1673.
6. ANTOINETTE *Plaquet*, née le 3 février 1676, morte à Herquegies, le 23 janvier 1729.
7. ALEXIS *Plaquet*, né le 16 octobre 1678.

III. *Pierre* PLAQUET, baptisé à Herquegies, le 18 mai 1666, y épousa *Marie* FOURET ou FOUREZ, née à Herquegies, le 22 février 1666, fille de *Pierre Fouret* et de *Michelle Balle*. De ce mariage vinrent quatre enfants, nés et baptisés audit Herquegies. Ils suivent :

1. JEANNE *Plaquet*, née le 22 septembre 1683.
2. PIERRE *Plaquet*, né le 22 juillet 1687.
3. MARIE-JACQUELINE *Plaquet*, jumelle du précédent.
4. CHARLES PLAQUET, qui suit, IV.

IV. *Charles* PLAQUET, né à Herquegies, le 13 septembre 1689, y décédé à la fin de mai 1765, inhumé le 4 juin, avait épousé *Marie-Catherine* LHOIR, qui lui donna quatre enfants, nés et baptisés à Herquegies, et qui suivent :

1. CHARLES-JOSEPH PLAQUET, qui suivra, V.
2. MARIE-JEANNE *Plaquet*, née le 2 avril 1718, épousa, en premières noces, à Herquegies, le 10 juin 1732, *Jean-Baptiste* DUQUESNE ; et en secondes noces, dans la même paroisse, le 22 février 1750, *Jean-Joseph* DESTREBECQ.
3. MARIE-ARCHANGE *Plaquet*, née le 11 juillet 1721, morte à Herquegies, le 13 septembre 1728.
4. JACQUES-JOSEPH *Plaquet*, né le 10 octobre 1724, épousa à Gallaix, le 27 avril 1756, *Marie-Anne* HAUTCEUR, qui lui donna les dix enfants, qui suivent :
 - A. *Marie-Caroline* PLAQUET, née à Herquegies, comme tous ses frères et sœurs, y fut baptisée le 27 février 1757.
 - B. *Jacques-Joseph* PLAQUET, baptisé le 23 février 1758, mort à Herquegies, le 4 juin 1764.
 - C. *Marie-Archange* PLAQUET, baptisée le 3 septembre 1759, épousa à Herquegies, le 16 septembre 1783, *Adrien-Joseph* SOUDAN.
 - D. *Jean-Baptiste* PLAQUET, baptisé le 27 avril 1762, mort à Herquegies, le 4 août 1777.
 - E. *Augustine-Josèphe* PLAQUET, baptisée le 2 juin 1765, morte à Herquegies, le 8 janvier 1768.
 - F. *Catherine-Joseph* PLAQUET, baptisée le 10 février 1767, morte à Herquegies, le même jour que la précédente.
 - G. *Dieudonné* PLAQUET, baptisé le 28 juillet 1770.
 - H. *Victor-Joseph* PLAQUET, baptisé le 14 avril 1773.

I. *François-Joseph* PLAQUET, baptisé le 30 janvier 1775, mort à Herquegies, le 19 février de la même année.

J. *Eléonore-Josèphe* PLAQUET, baptisée le 19 avril 1776.

V. *Charles-Joseph* PLAQUET, baptisé à Herquegies, le 21 avril 1715, y mourut le 24 juillet 1780, après avoir épousé *Marie-Elisabeth* LE BAILLY, baptisée à Pipaix, le 16 janvier 1721, morte à Herquegies, le 24 juillet 1780, fille de *Joseph Le Bailly* et de *Marie-Adrienne Vico*. De ce mariage, naquirent à Herquegies, les douze enfants, qui suivent :

1. *MARIE-MAGDELEINE Plaquet*, baptisée le 27 avril 1745, morte à Herquegies, le 9 juin de ladite année.

2. *JEAN-BAPTISTE Plaquet*, baptisé le 19 juillet 1746, décédé le 28 septembre 1749, audit Herquegies.

3. *VICTOR-JOSEPH Plaquet*, baptisé le 23 décembre 1748, mourut étant curé d'Ellignies-Sainte-Anne.

4. *DAMAS-JOSEPH Plaquet*, baptisé le 23 janvier 1751, mort audit Herquegies, le 17 février de la même année.

5. *MARIE-ALDEGONDE Plaquet*, baptisée le 9 avril 1752, morte à Herquegies, le 5 mars 1760.

6. *MARIE-JOSÈPHE Plaquet*, baptisée le 31 janvier 1754, mariée à Herquegies, le 24 avril 1775, avec *Aimable* RAMU, d'Ellignies-Sainte-Anne.

7. *CHARLES-JOSEPH Plaquet*, baptisé le 18 mai 1756, mourut à Leuze, le 25 juin 1788, ayant épousé *Aldegonde* LHOIR.

8. *FRANÇOIS-JOSEPH Plaquet*, baptisé le 16 novembre 1758, mort à Herquegies, le 19 février 1775.

9. *FLORENCE-JOSÈPHE Plaquet*, la première des prénoms, baptisée le 29 mai 1760, morte à Herquegies, le 19 avril 1761.

10. *PHILIPPE-FRANÇOIS-JOSEPH Plaquet*, baptisé à , épousa à Herquegies, le 10 messidor, an IX (29 juin 1801), étant âgé de 41 ans, *Marie-Josèphe* PECQUEREAU, de Celles-Molembaix.

11. *FLORENCE-JOSÈPHE Plaquet*, seconde des prénoms, baptisée le 9 juillet 1762, mourut à Thieulain, le 29 septembre 1844, après avoir épousé *PIERRE-JOSEPH ROSIER*, qu'on a vu ci-devant, page 183, ligne 5.

12. *TOUSSAINT-FRANÇOIS Plaquet*, baptisé le 31 octobre 1764, épousa à Herquegies, le 30 brumaire an X (21 novembre 1801), *Marie-Rose-Josèphe* GRANDSART, d'Antoing.

CHAPITRE XXII.

NOTES SUR QUELQUES
FAMILLES
ALLIÉES AUX D'AUMERIE.

CHAPITRE XXII.

NOTES SUR QUELQUES
FAMILLES
ALLIÉES AUX D'AUMERIE.

§ IV.

Famille Thieffrit.

Dans l'un des murs extérieurs de l'église du Mont-Saint-Aubert en Hainaut, on trouve encastrée, l'építaphe suivante :

CY DEVANT REPOSENT :
GABRIEL THIEFFRIT, NATIF
DE CYSOING, FERMIER DE LA CROMBERIE,
AGÉ DE 52 ANS, DÉCÉDÉ LE 2 8^{bre} 1706,
ET FRANÇOISE SERRURIER, SON
ÉPOUSE, AUSSI NATIVE DE CYSOING, AGÉE
DE 78 ANS, DÉCÉDÉE LE 13 MAI 1734.
ALLART THIEFFRIT, NATIF DE CORBRIEU,
FERMIER DE LA DITE CENSE, AGÉ DE 57
ANS, DÉCÉDÉ LE 29 7^{bre} 1745,
ET MARIE-CATHERINE MERCHIER, SON ÉPOUSE
NATIVE DE CE LIEU, DÉCÉDÉE LE.....
..... AGÉE DE ANS.
NICOLAS-JOSEPH DE ROUBAIX, LEUR GENDRE,
NATIF D'HAVINNES, FERMIER DU CARNOY,
AGÉ DE ANS, DÉCÉDÉ LE
ET ANNE-BERNARDE THIEFFRIT, SON
ÉPOUSE, NATIVE DE CE LIEU, DÉCÉDÉE
LE 15 JUIN 1738, AGÉE DE 39 ANS,
ET PLUSIEURS AUTRES DE LEURS ENFANTS.

Voici le crayon généalogique de quelques degrés de la famille THIEFFRIT apparentée à la Branche de la famille *d'Aumerie* établie à Anserœul.

I. *Gabriël* THIEFFRIT, cultivateur, né vers 1654, à Cisoing, mourut au Mont-Saint-Aubert, le 2 octobre 1706, étant alors censier de la Cromberie, domaine de l'abbaye du Saulchoir-lès-Tournai. Avant 1699, il avait habité Cobrieux-lès-Cisoing, comme le prouve la naissance de son fils Allart dans cette paroisse en 1688. Il avait épousé *Françoise* SERRURIER, née audit Cisoing vers 1655-56, morte au Mont-Saint-Aubert, le 13 mai 1734, après avoir eu, au moins, trois enfants, qui suivent :

1. NICOLAS-GABRIEL THIEFFRIT, qui suivra II.
2. ALLART ou ALARD THIEFFRIT, qui suivra II^{bis}.

3. ANNE-BERNARDE *Thieffrit*, baptisée au Mont-Saint-Aubert, le 10 avril 1699, y décédée le 15 juin 1738, après y avoir épousé, en premières noces, le 18 juin 1728, *Pierre-François* MERCHIER, et en secondes noces, *Nicolas-Joseph* DE ROUBAIX.

II. *Nicolas-Gabriel* THIEFFRIT, censier de la Faillerie à Celles-Molembaix, bailli de la seigneurie d'Hérinnes-sur-l'Escaut, né vers 1679-80, mourut à Celles-Molembaix, le 21 mars 1730. Il avait épousé *Marie-Magdeleine* GRANDSIRE qui lui donna onze enfants, nés et baptisés à Celles-Molembaix ; ce sont :

1. MARIE-JOSÈPHE *Thieffrit*, baptisée le 30 juillet 1711, mariée à *Pierre-Martin* LEMAITRE, audit Celles, le 2 mars 1734.
2. AUGUSTINE *Thieffrit*, baptisée le 20 avril 1712, mariée à *Jean-Noël* DELBAR, audit Celles, le 13 août 1748.
3. ALARD *Thieffrit*, baptisé le 2 septembre 1713.
4. JEANNE-JOSÈPHE *Thieffrit*, baptisée le 13 février 1715.
5. ANNE-BERNARDINE *Thieffrit*, baptisée le 5 décembre 1716, mariée à *Pierre-Martin* SOUILLY, le 10 janvier 1741, en ladite paroisse de Celles.
6. LAURENT-FRANÇOIS *Thieffrit*, baptisé le 26 avril 1718.
7. MARIE-JEANNE *Thieffrit*, baptisée le 3 juillet 1719, mariée à *Joseph-François* WACRENIER, audit Celles, le 25 mai 1768.
8. JEAN-PIERRE THIEFFRIT, qui suivra III.
9. MARIE-FRANÇOISE *Thieffrit*, baptisée le 18 décembre 1722.
10. MARIE-HÉLÈNE *Thieffrit*, jumelle de la précédente.
11. CATHERINE *Thieffrit*, baptisée le 2 août 1724.

III. *Jean-Pierre* THIEFFRIT, censier de la Faillerie, baptisé à Celles-Molembaix, le 19 mai 1721, mort à, le
, épousa, à, le, *Marie-Josèphe* DE ROUBAIX, qui lui donna huit enfants ; ils suivent :

1. CATHERINE-JOSÈPHE *Thieffrit*, baptisée à Celles-Molembaix, le 29 juillet 1759, épousa en premières noces, *Etienne* MERCIER, et, en secondes noces, au Mont-Saint-Aubert, le 6 septembre 1796, *François-Joseph* FONTAINE.
2. JEAN-MICHEL-JOSEPH *Thieffrit*, baptisé le 27 septembre 1760.
3. JEANNE-JOSÈPHE *Thieffrit*, baptisée le 4 janvier 1762.
4. PIERRE-JOSEPH *Thieffrit*, baptisé le 6 mai 1763.
5. MARIE-ANNE-JOSÈPHE *Thieffrit*, baptisée le 5 décembre 1764, mariée à *Nicolas-Joseph* LEBRUN, au Mont-Saint-Aubert, le 7 août 1792.
6. HÉLÈNE-JOSÈPHE *Thieffrit*, baptisée le 15 février 1766.
7. PLACIDE-JOSEPH *Thieffrit*, baptisé le 7 mars 1767.
8. MARIE-JOSÈPHE *Thieffrit*, baptisée le 4 novembre 1769, épousa au Mont-Saint-Aubert, le 30 avril 1793, *Jacques-Joseph* MERCIER.

CHAPITRE XXII.

NOTES SUR QUELQUES
FAMILLES
ALLIÉES AUX D'AUMERIE.

CHAPITRE XXII.

NOTES SUR QUELQUES
FAMILLES
ALLIÉES AUX D'AUMERIE.

II^{bis}. *Alard* THIEFFRIT, censier de la Cromberie au Mont-Saint-Aubert, né à Cobrieux, vers 1687-88, mourut à la Cromberie, le 29 septembre 1745, après avoir épousé au Mont-Saint-Aubert, le 2 août 1721, *Marie-Catherine* MERCHIER. Il fut père de onze enfants, qui suivent :

1. MARIE-ANNE *Thieffrit*, baptisée au Mont-Saint-Aubert, le 4 novembre 1722.
2. MARIE-GABRIELLE *Thieffrit*, baptisée, même paroisse, le 7 février 1724.
3. CATHERINE-JOSÈPHE *Thieffrit*, baptisée, même paroisse, le 16 janvier 1725, décédée à Anserœul, le 24 mars 1790, fut la seconde épouse de PHILIPPE-ANTOINE WATTEAU, qu'on a vu ci-devant, page 186, ligne 24.
4. MARIE-JOSÈPHE *Thieffrit*, baptisée au Mont-Saint-Aubert, le 28 octobre 1726, mourut avant août 1729.
5. JEAN-FRANÇOIS *Thieffrit*, baptisé même paroisse, le 29 février 1728.
6. MARIE-JOSÈPHE *Thieffrit*, baptisée le 27 août 1729, en la dite paroisse.
7. CHARLES-JOSEPH *Thieffrit*, baptisé, même paroisse, le 13 juin 1731, y épousa, le 12 février 1768, *Marie-Thérèse* GRELON, native de Moncourt, fille de Jean-Baptiste Grelon et de Marie-Jeanne Merckier, censier de Moncourt.
8. ALARD-JOSEPH *Thieffrit*, baptisé, même paroisse, le 4 novembre 1732, mourut avant octobre 1738.
9. MICHEL-JOSEPH *Thieffrit*, baptisé, même paroisse, le 27 avril 1734.
10. MARIE-ANGÉLIQUE *Thieffrit*, baptisée, même paroisse, le 15 janvier 1737.
11. ALARD-JOSEPH THIEFFRIT, qui suit, III.

III. *Alard-Joseph* THIEFFRIT, baptisé au Mont-Saint-Aubert, le 16 octobre 1738, épousa *Marie-Agnès* POUTRAIN, dont il obtint quatre enfants, tous baptisés en l'église du Mont-Saint-Aubert, et qui suivent : *marié au Mont-Saint-Aubert le 29 prairial an VIII (1800) âgé de 59 ans*

1. PIERRE-JOSEPH *Thieffrit*, baptisé le 29 janvier 1773.
2. MARIE-AGNÈS *Thieffrit*, baptisée le 19 mai 1775.
3. REINE-JOSÈPHE *Thieffrit*, baptisée le 23 décembre 1776.
4. JEAN-BAPTISTE *Thieffrit*, baptisé le 2 octobre 1778, marié à *Marie-Agnès* POUTRAIN, sa cousine, qui lui donna une fille :

A. *Marie-Agnès* THIEFFRIT, née au Mont-Saint-Aubert, le 14 décembre 1809.

§ V.

Famille Frighem.

La famille dont il s'agit ici eut son habitat dans la paroisse d'Amougies, durant près de trois siècles. Malheureusement pour la publication de sa généalogie, les notes qui nous ont été fournies sont remplies de noms évidemment mal lus, ce qui nous oblige à ne donner de cette filiation qu'un fragment relativement moderne.

III. *Antoine* FRICHEM, fils de Jacques, fut baptisé à Amougies, le 20 avril 1636. Il épousa, en premières noces, *Pétronille* TANGRE et, en secondes noces, le 19 juin 1680, *Jacqueline* MERRY. Des enfants naquirent des deux mariages. Ils suivent :

Du premier lit :

1. MAGDELEINE *Frighem*, baptisée à Amougies, le 20 août 1672.

Du second lit :

2. PASCAL *Frighem*, baptisé, même paroisse, le 31 mars 1681.
3. JACQUELINE *Frighem*, baptisée, même paroisse, le 16 décembre 1682.
4. JEAN-FRANÇOIS FRICHEM, qui suivra, IV.
5. MARIE-JOSÈPHE *Frighem*, baptisée à Amougies, le 17 mars 1688.
6. JEAN-BAPTISTE *Frighem*, baptisé, même paroisse, le 17 janvier 1692.

IV. *Jean-François* FRICHEM, baptisé à Amougies, le 5 janvier 1687, y épousa le 8 novembre 1730, *Marie-Françoise* ROUCOURT, baptisée dans la même paroisse, le 16 janvier 1698, fille de Nicolas *Roucourt* et de Marie *Bourgeois*, fille du censier de la ferme du château de Molemboix. Marie-Françoise *Roucourt* mourut à Amougies, le 26 juillet 1780, après y avoir convolé le 7 juillet 1764, avec Pierre-Joseph *Merry*. — Jean-François *Frighem* fut père des quatre enfants, qui suivent :

1. MARIE-JOSÈPHE *Frighem*, née à Amougies, le 12 octobre 1731.
2. JEANNE-JOSÈPHE, dite JOSÉPHINE *Frighem*, jumelle de la précédente, épousa Nicolas VAN DER DONCK.
3. JEANNE-JOSÈPHE, dite JEANNE FRICHEM, baptisée à Amougies, le 10 août 1734, y mourut le premier janvier 1808, après y avoir épousé, le 18 septembre 1759, PHILIPPE-JOSEPH DAUMERIE, qu'on a vu, ci-devant, page 130, ligne 15.
4. BONNE-ROSE-JOSÈPHE *Frighem*, baptisée à Amougies le 12 avril 1738.

§. VI.

Famille Meurisse.

C'est pour démêler un imbroglio matrimonial que nous parlons de cette famille qui n'a, jusqu'à ce jour, aucun rapport d'origine prouvée avec les seigneurs des deux Havries (à Dottignies) et de Ronneville (à Arc-Ainières).

CHAPITRE XXII.

NOTES SUR QUELQUES
FAMILLES
ALLIÉES AUX D'AUMERIE.

CHAPITRE XXII.
NOTES SUR QUELQUES
FAMILLES
ALLIÉES AUX D'AUMERIE.

Voici cet imbroglio tel que nous l'a fait connaître M^r *Pierre-Joseph* D'AUMERIE :

« Pendant que *Guillaume* DOMERY (voyez ci-devant, page 143, » ligne 18), était encore célibataire, habitant Lessines avec ses » parents, on trouvait à Russeignies (Flandre orientale), un nommé » *André* DU TRIEU époux de *Quentine Gabreau*, dont il avait quatre » enfants qui se nommaient :

1. *Quentine du Trieu*, née à Russeignies, le 12 janvier 1683.
2. *Marie-Thérèse du Trieu*, née, même paroisse, le 24 janvier 1690.
3. *Antoinette du Trieu*, née, même paroisse, le 29 décembre 1692.
4. *Philippe du Trieu*, né, même paroisse, le 19 mai 1696.

« Mais peu après la naissance du dernier, *André* DU TRIEU » devint veuf et se remaria le 12 novembre 1697 audit Russei- » gnies, à *Antoinette* MEURISSE, fille de *Louis Meurisse* (bailli » de cette seigneurie pour la famille *van de Kerchove* dit *del Varent*) » et d'*Antoinette Coppenolle*. De ce second mariage, vinrent cinq » enfants qui suivent :

1. *Louis* du Trieu, né à Russeignies, le 29 novembre 1697.
2. *Jacques-Antoine* du Trieu, né, même paroisse, le 16 mars 1701.
3. *Jean-François* du Trieu, né, même paroisse, le 12 octobre 1702.
4. *Nicolas* du Trieu, né, même paroisse, le 10 mars 1704.
5. *Marie-Eléonore* du Trieu, née, même paroisse, le 29 septembre 1711.

« Sur ces entrefaites, *Guillaume* DOMERY, qui s'était marié à » Lessines, avec *Jeanne de Bièvre* (voyez ci-devant, p. 143), en avait » eu quatre enfants, puis étant devenu veuf à Bois-de-Lessines, le » 5 janvier 1710, songea à convoler et rencontrant *Antoinette* » MEURISSE, veuve d'*André du Trieu*, l'épousa et en eut les neuf » enfants dont je vous ai donné les dates des naissances. »

Il y eut donc dans la maison de *Guillaume d'Aumerie*, à un moment donné, réunion des enfants :

du Trieu-Gabreau,
du Trieu-Meurisse,
d'Aumerie-de Bièvre,
et *d'Aumerie-Meurisse.*

Les premiers frères des deuxièmes, qui étaient frères des quatrièmes, lesquels étaient frères des troisièmes.

§ VII.

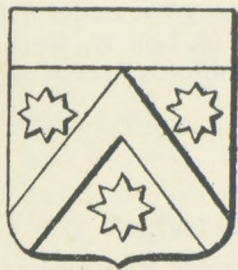
Famille de Bièvre.

CHAPITRE XXII.

NOTES SUR QUELQUES
FAMILLES
ALLIÉES AUX D'AUMERIE.

ARMOIRIES : *d..... au chevron d....., accompagné de trois étoiles à huit rais d.....; au chef d.....*

Dans le pavement de l'église de Bois-de-Lessines, on trouve une pierre tumulaire armoriée où sont sculptés en relief, deux personnages, homme et femme, qu'accompagne l'inscription suivante :



CY GIST HONORABLE PERSONNE GUILLAUME DE BIEVRE,
EN SON TEMPS MAYEUR ET R^e DE BOIS DE LESSINES,
QUI DÉCÉDA LE 24 MAI 1667, ET CATHERINE LE MOISNE, SA
FÈME, LAQUELLE DÉCÉDA LE 10 DÉCEMBRE 1671. LESQUELS
EN LEUR VIVANT, ONT FAIT DRESSER CE MARBRE EN LEUR
MÉMOIRE ET POR FAIRE LEURS OBITS ONT DONNÉ A L'ÉGLISE,
UNE RENTE DE QUINZE LIVRES L'AN, AYANT DÉLAISSÉ
JACQS, MAISTRE PHILIBERT PASTEUR DE SAINT-JEAN EN.....
1656, GILLES, JEAN, MARGUERITE, ALARDINE, CATHERINE
ET JENNE, LEURS ENFANTS. PRIEZ DIEU POUR LEURS AMES.

I. *Guillaume* DE BIÈVRE épousa *Catherine* LE MOISNE. Il fut maieur et receveur de la seigneurie de Bois-de-Lessines qui appartenait en son temps à la famille COTTREL. Il mourut le 24 mai 1667 et sa femme le 10 décembre 1671. Ils eurent huit enfants ; savoir :

1. JACQUES *de Bièvre*, né le 8 juin 1611, marié le 25 novembre 1642, à *Catherine* DE BACRE (1).
2. PHILIBERT *de Bièvre*, prêtre.
3. GILLES DE BIÈVRE, qui suivra, II.
4. JEAN *de Bièvre*, né le 16 novembre 1629, marié à *Françoise* DAUMERIE qui convola le 2 juillet 1681, avec Jacques *Gervais*, étant mère de Jacques DE BIÈVRE.
5. MARGUERITE *de Bièvre*.

(1) DE BACRE devrait s'écrire DE BACKER (en français *le Boulanger*), étant une forme du nom flamand qu'on trouve parfois en demi-traduction, écrit *le Bacre* ou *le Baccré*.

CHAPITRE XXII.

NOTES SUR QUELQUES
FAMILLES
ALLIÉES AUX DAUMERIE.

6. ALARDINE *de Bièvre*.

7. CATHERINE *de Bièvre*.

8. JEANNE *de Bièvre*, née le 2 juillet 1624, mariée à Deux-Acren, le 19 mars 1650, à Sébastien DE TRAMAZURE.

II. Gilles DE BIÈVRE, né le 4 avril 1627, fut marié deux fois. Il épousa, en premières noces, Sara POTS, et, en secondes, Jeanne DE BACRE. Ses enfants furent :

Du premier lit :

1. JEANNE-MARIE *de Bièvre*.

2. CÉCILE *de Bièvre*, née en 1654, mariée à Jacques DE BIÈVRE, son cousin germain (voyez plus haut, page 195, ligne 26), fils de Jean *de Bièvre* et de Françoise Daumerie. Elle fut mère d'Anne-Catherine DE BIÈVRE, qui épousa Théodore Soudan (1).

Du second lit :

3. GILLES *de Bièvre*, né en 1657.

4. ADRIEN *de Bièvre*, époux de Marguerite HENOT.

5. FRANÇOIS *de Bièvre*.

6. MARIE-MARTINE *de Bièvre*, femme de Jean-Baptiste DUBOIS.

7. ANNE *de Bièvre*, née le 2 décembre 1664.

8. JEANNE DE BIÈVRE, née à Bois-de-Lessines, le 5 juin 1672, épousa à Lessines, le 8 juin 1699, GUILLAUME DAUMERIE (2), qui convola en 1711, avec Antoinette Meurisse, née à Russeignies, le 24 février 1674, morte à Bois-de-Lessines, le 22 mai 1730. Voyez ci-devant, page 143 et page 194.

(1) Archives de M. LEPOIVRE, ancien secrétaire communal de Bois-de-Lessines. — Dans un acte daté du 7 mars 1722, on trouve que Théodore Soudan et Anne-Catherine *de Bièvre*, sa femme, vendirent à Philippe Bosquet, après le décès de leur belle-mère et mère, CÉCILE DE BIÈVRE, un bien consistant en sept bonniers de terres où il y avait une maison avec chambres, étables, grange, fournil, etc.

2. Idem. — Les époux DAUMERIE-DE BIÈVRE vendirent à Philippe Bosquet, un lieu amaisonné avec grange, étables, fournil, colombier et six bonniers de terres. — Dans un acte du 22 février 1723, on lit que Guillaume DAUMERIE acheta un demi-bonnier de terres que lui vendirent ses beau-frère et belle-sœur, Adrien et Martine DE BIÈVRE.

§ VIII.

Famille de Bay.

CHAPITRE XXII.

NOTES SUR QUELQUES
FAMILLES
ALLIÉES AUX D'AUMERIE.

En tête d'un ancien crayon généalogique de la famille DE BAY, on lit :

« Jean DE BAY et Andrinette NÈVE, natifs de Chièvres en Hainaut, vivant conjoints en 1500, censiers de la Cense de la Haye, communément dite la Tourette à Bauffe, dépendance de la Châtellenie d'Ath, ont eu dix enfants, ci-dessous repris et (*sous-entendu* CELA) se trouve par le partage original en date du 17 mai 1541. Le mariage légitime desdits Jean DE BAY et Andrinette NÈVE se trouve par partage original en date du 4 janvier 1512 ; *idem* par le Cartulaire des tailles et héritages de la ville et terroir de Chièvres, où de plus on trouve tous leurs ancêtres qui furent bons censiers et propriétaires depuis 1313, d'où l'on voit que ledit JEAN de Bay était fils de PIERRE dit PIERRART, fils de JACQUES dit JACQUEMART, fils de NICOLAS dit COLARS, fils de JEAN dit ENS (*pour HANS*) de Bay, etc. »

V. Jehan DE BAY épousa avant 1500, Andrinette NÈVE. Ils furent les fermiers de la Haye dite la Tourette à Bauffe. De leur union vinrent dix enfants ; savoir :

1. PIERRE de Bay, prêtre, pasteur de Courcelles, puis de Brugelettes, chanoine de Soignies, doïen de Chièvres. Son épitaphe se trouve au-dessus de la porte de la sacristie de l'église de ladite ville.

2. MICHEL DE BAY, prêtre, né à Meslin-l'Evêque en 1513, fut admis au collège de Standonck à Louvain en 1533, fut délégué au Concile de Trente (Assemblée qui commença ses travaux le 13 décembre 1545), puis devint docteur en Théologie en 1550, doïen de St-Pierre à Louvain, professeur de l'Université et inquisiteur de la Foi. Il mourut à Louvain, le 16 ou le 19 septembre 1589 et y fut enterré dans le chœur de l'église de Saint-Pierre. Il fonda une bourse d'études pour la philosophie et la Théologie.

3. JEHENNE de Bay, femme de Pierre FIÉVEZ, cultivateur en la ferme du Coulombier à Vieux-Condé. Ces époux eurent trois enfants, dont deux suivent :

A. Folian FIÉVEZ, prêtre, président du collège « *Patrimonium Christi* » à Louvain, fut aussi doïen du chapitre de Saint-Jacques de cette ville. Avec ses biens qui étaient une ferme au revenu de 600 francs à Tildonck, un bois près de Wavre, un moulin à deux tournants à Louvain et quelques autres propriétés, il fonda une bourse de pleine table pour ses parents (neveux) dans le collège de (son cousin germain) M^{re} Jacques de Bay (1). Sur la fin de ses jours il fonda encore une bourse pour ses parents dans le collège de Jean Standonck à Louvain.

(1) Selon les dispositions du testament de Folian FIÉVEZ, celui de ses parents qui étudiait à Louvain devait avoir 1^o cent florins et sa table entière durant deux ans ; puis, 2^o en sortant de philosophie, recevoir encore cent florins pour une fois et avoir sa table entière pendant cinq ans.

CHAPITRE XXII.

NOTES SUR QUELQUES
FAMILLES
ALLIÉES AUX D'AUMERIE.

B. *Thomasine* FIÉVEZ, femme de *Martin* CAMBIER, cultivateur à Tourpes.

4. JEHAN DE BAY, qui suivra, VI.

5. *Jossine de Bay*, supérieure aux Sœurs-Grises à Chièvres, morte en 1567.

6. *GABRIELLE de Bay*, femme de *Jean* DE LA HAYE. Elle succéda à ses père et mère dans la cense de la Haye, dite la Tourette à Bauffe. Elle fut mère de sept enfants.

7. *MATHIEU de Bay*, marié trois fois. En premières noccs à *Françoise* DELBOIS ; en secondes, à *Catherine* DE MACQUEFOSSE, et en troisièmes, à *Isabeau Farinart*.

8. *CATHERINE de Bay*, fermière à la cense de la Court, à Velaines, lès-Tournai.

9. *BÉATRIX de Bay*, religieuse à Chièvres.

10. *FÉLICITÉ de Bay*, religieuse dans la même ville.

VI. *Jehan* DE BAY, cultivateur, fut censier de la cense du Manage (à Meslin-l'Evêque), et prit pour femme *Jossine* DU TILLEUL, qui lui donna six enfants que nous rapportons ci-dessous :

1. *PIERRE* DE BAY, qui suivra, VII.

2. *GABRIELLE de Bay*, supérieure aux Sœurs-Grises à Chièvres, décédée le 20 janvier 1596.

3. *ETIENNE de Bay*, cultivateur, fermier de la cense de Schippe à Gibecq, marié à *Jeanne* DELCOURT, qui lui donna cinq enfants.

4. *JEANNE de Bay*, domiciliée à Meslin-l'Evêque, mariée en premières noccs, à *Hector* LEMAITRE, et, en secondes, à *Mathieu* EVRARD. Elle fut mère de cinq filles.

5. *JEANNETTE de Bay*, mariée en premières noccs, à *Jacques* LE BLICQUE (1), et en secondes à *Nicolas* DUBOIS.

6. *JACQUES* DE BAY, prêtre, né à Meslin-l'Evêque en 1544, fut docteur en théologie. Il obtint du Roi d'Espagne, duc de Brabant, une maison sise à Louvain où avec ses biens joints à ceux de son oncle Michel, il fonda le collège qui porta son nom et les bourses d'études y attachées. — Ces bourses sont destinées aux descendants des frères et sœurs du fondateur ou à leur défaut, aux pauvres étudiants de Meslin-l'Evêque et d'Ath (2). — *Jacques* DE BAY, qui fut aussi doïen de l'église de Saint-Pierre à Louvain, mourut dans cette ville, le 5 octobre 1614.

VII. *Pierre* DE BAY, cultivateur-propriétaire, censier de Lom-bisœul-d'en Bas (sous-Lombise), épousa en premières noccs, *Jacqueline* DAUMERY (3), fille de Daniel et de *Jeanne de le Haye de Germes*,

(1) LE BLICQUE est la demi-traduction du flamand de *Blik*, signifiant *l'Eclatant, l'Eblouissant*.

(2) Dans une notice faite pour la famille D'AUMERIE, nous avons lu que les biens achetés par *Jacques* DE BAY consistaient en terres labourables, forêts et rentes, qui produisaient un revenu annuel de 32,000 florins (trente-deux mille florins).

(3) Elle était veuve d'Arnould *Prévost*.

comme on l'a vu ci-devant, page 116, ligne 12 ; et, en secondes noces, *Jeanne DELCOURT*, veuve de Jacques *Sergeant*. — Il fut père de trois enfants ; savoir :

Du premier lit :

1. GILLES DE BAY, prêtre, né à la cense de Lombiseul à Lombise, vers 1568, mort en 1628 (1), fut docteur en Théologie, premier président du collège de Bay et quatrième fondateur de bourses de Théologie pour ledit collège. Le revenu annuel de sa fondation est de 1162 francs 57 centimes. Selon le *Dictionnaire historique*, dit de MORÉRI, ce fut *Gilles* qui fit ériger le COLLÈGE DE BAY achevé en 1625. Voyez l'article *Baïus*.

Du second lit :

2. HUBERT *de Bay*, prêtre, chanoine de la collégiale de Leuze, fonda avec son frère puîné, une bourse d'études pour les humanités, dont le revenu annuel est de 321 francs 99 centimes. Il mourut en 1634.

3. JACQUES *de Bay*, prêtre, professeur ecclésiastique, mort le 16 juin 1642, fonda de concert avec son frère Hubert, une bourse pour les études latines dites humanités.

Crayon généalogique délivré par la Commission administrative des Bourses d'études du Brabant à Mr Pierre-Joseph DAUMERIE.

Adrien D'AULMERY. épouse Joanne VILAIN.

Joannes D'AUMERY, épouse
Jacqueline Delcourt.

Paul D'AUMERY, à Silly,
épouse Anne *de le Cour-*
bière, fille de Pierre et
de Jacqueline Dubois.

Charles D'AULMERY, (voyez,
ci-devant, page 120).

Daniel D'AUMERY, épouse
Joanne *de la Haye*.

Jacqueline DAUMERY,
épousa 1^o Arnould Pre-
vost; 2^o Pierre DE BAY.

Ægidius DE BAY, docteur
en théologie à Louvain,
1^{er} président du collège
de Bay, 4^e fondateur
audit collège de Bourses
pour la Théologie, mort
en 1638.

(1) Ou en 1638 ; deux dates contradictoires nous ayant été fournies par M. P.-J. d'Aumerie, qui dans une autre note, fait naître *Gilles DE BAY* en 1528 et le fait mourir en 1570.

CHAPITRE XXII.

NOTES SUR QUELQUES
FAMILLES
ALLIÉES AUX D'AUMERIE.

CHAPITRE XXII.
NOTES SUR QUELQUES
FAMILLES
ALLIÉES AUX D'AUMERIE.

§ IX.

Famille Boulle, dite Boël.

I. *Pierre-André* BOULLE épousa *Marie-Jeanne* GILLE, qui lui donna au moins, quatre enfants, qui furent baptisés à Roucourt-lès-Péruwelz. Ces quatre enfants suivent :

1. PIERRE-ANDRÉ, baptisé le 5 juin 1726.
2. MARIE-LOUISE, baptisée le 16 octobre 1727.
3. CHARLES-FRANÇOIS-ALEXANDRE BOULLE, qui suivra, II.
4. PIERRE-FRANÇOIS, baptisé le 2 mai 1733.

II. *Charles-François-Alexandre* BOULLE, baptisé à Roucourt-lès-Péruwelz, le 29 avril 1731, y décédé le 11 floréal an VI (30 avril 1798), épousa *Marie-Anne* FRANÇOIS, qui lui donna dix enfants, savoir :

1. PIERRE-FRANÇOIS BOULLE, BOELLE ou BOËL, qui suivra III.
2. LOUIS-FRANÇOIS-JOSEPH, baptisé à Roucourt, le 10 septembre 1758, y décédé le 18 novembre 1794.
3. MARTIN-JOSEPH BOULLE, BOELLE ou BOËL, qui suivra III^{bis}.
4. MARIE-THÉRÈSE-JOSÈPHE, baptisée, même paroisse, le 17 mars 1762, y épousa le 7 juin 1785, *Louis-Joseph-Désiré* HAINSE, de Valenciennes.
5. CHARLES-AUGUSTIN-JOSEPH BOULLE, BOELLE, ou BOËL, qui suivra III^{ter}.
6. ALBERT-JOSEPH, baptisé à Roucourt, le 27 mars 1765, y mourut le 20 janvier 1794, après avoir épousé *Marie-Victoire* WUILBAUX, baptisée dans la même paroisse, le 16 avril 1768, fille de *Pierre-Joseph* WUILBAUX et de *Marie-Françoise* DAULMERIE.
7. FÉLICITÉ-JOSÈPHE, baptisée le 2 septembre 1767, épousa, en premières noces, à Roucourt, le 17 avril 1792, *Pierre-Joseph* GHISLAIN, de Mons, et, en secondes noces, *Prudent* GRUYLOIT ou GRULOIS, de Tournai.
8. PIERRE-LOUIS-BERNARD BOULLE, BOELLE ou BOËL, qui suivra III^{quater}.
9. MARIE-ANNE-JOSÈPHE, baptisée à Roucourt, le 17 mars 1771, décédée dans cette paroisse, le 31 du même mois.
10. MARIE-ROSALIE-JOSÈPHE, baptisée à Roucourt, le 9 janvier 1773, y épousa le 5 mai 1795, *Antoine-Louis-Joseph* CAUCHIES, de Tournai.

III. *Pierre-François* BOULLE, BOELLE ou BOËL, baptisé à Roucourt, le 27 mars 1757, y décédé le 13 décembre 1848, après y avoir épousé le 20 novembre 1779, *Marie-Catherine* PUVREZ, de la même

* *françois-joseph - Prudent*
Gruloy - Elle est décédée à
Lille le 20 Mars 1839 laissant
une fille : Félicité Joseph - Sophie
Gruloy, décédée à Tournai le 6
Janvier 1890, Veuve de Alexan-
dre Napoléon-Joseph Fretin -

paroisse. Il fut père de dix enfants baptisés à Roucourt, dont huit suivent :

1. CATHERINE-FÉLICITÉ-JOSÈPHE, baptisée le 26 décembre 1782, mariée à N..... DUCHATEAU.
2. MARIE-ADÉLAÏDE-LOUISE, baptisée le 4 août 1785, mariée à N..... BOUVELLE.
3. MAGLOIRE-JOSEPH, baptisé le 25 octobre 1787, soldat, mort en Russie en 1814.
4. MARIE-EUGÉNIE-JOSÈPHE, baptisée le 23 janvier 1790, mariée à N..... LIÉGEOIS.
5. LÉOPOLD-JOSEPH, baptisé le 14 juillet 1792.
6. LOUIS-JOSEPH, baptisé le 6 octobre 1794.
7. ALBERT-XAVIER-JOSEPH BOËL, qui suit, IV.
8. BERNARDINE-JULIE, née le 20 frimaire an VIII (11 décembre 1799), décédée le 16 germinal an IX (6 avril 1801).

IV. *Albert-Xavier-Joseph* BOËL, baptisé à Roucourt, le 1^{er} octobre 1795, y épousa, en premières noces, le 2 septembre 1829, *Marie-Reine* LE KIMPE, et en secondes noces, le 16 décembre 1833, *Isabelle* LE KIMPE. Du second mariage, naquirent onze enfants, parmi lesquels nous distinguons, ALBERT-LÉONARD Boël, né audit Roucourt, le 29 septembre 1839, bourgmestre de cette commune, y décédé le 19 janvier 1918

III^{bis}. *Martin-Joseph* BOULLE, BOELLE ou BOËL, agent-adjoint de la commune de Roucourt, y fut baptisé le 29 avril 1760, troisième enfant de M. *Boël-François*. Il mourut dans cette commune, le 3^e SANS-CULOTTIDE ou complémentaire an XI (20 septembre 1803), après y avoir épousé, en premières noces, *Thérèse* LUSTREMAN, dudit lieu, et avoir épousé, en secondes noces, à Frasnes-sur-l'Escaut (autrement dit Fresnes-lès-Condé), *Augustine* MAQUET. Du second lit, vinrent trois enfants ; savoir :

1. FRANÇOIS-JOSEPH, né à Roucourt, le 19 prairial an V (7 juin 1797), épousa le 30 décembre 1836, *Amélie* BREUCQ, de Hérin-lès-Valenciennes.
2. ROSALIE, née à Roucourt, le 12 frimaire an VIII (3 décembre 1799), y épousa le 17 octobre 1832, *Vincent-Louis* DESCLÉE, de Péruwelz.
3. AUGUSTIN-LOUIS-JOSEPH BOËL, qui suit, IV.

IV. *Augustin-Louis-Joseph* BOËL, né à Roucourt, le 26 ventose

CHAPITRE XXII.

NOTES SUR QUELQUES
FAMILLES
ALLIÉES AUX D'AUMERIE.

CHAPITRE XXII.

NOTES SUR QUELQUES
FAMILLES
ALLIÉES AUX D'AUMERIE.

* y décédé le 25 Mai 1914.

an X (17 mars 1802), épousa, le 18 février 1835, *Joséphine MAQUET*. Il mourut à Roucourt, le 17 avril 1875. Ses cinq enfants suivent :

1. CLÉMENCE, née à Roucourt, le 23 décembre 1835, mariée le 10 février 1863, à *Maximilien-Jules CONTAMINE*, de Péruwelz.
2. HENRIETTE, née à Roucourt, le 5 mai 1837, décédée le 2 novembre 1873.
3. LOUIS-JOSEPH BOËL, qui suivra, V.
4. PROSPER-LOUIS-JOSEPH, né à Roucourt, le 5 décembre 1843, marié le 14 avril 1875, à sa parente, *Marie-Charlotte BOËL*.
5. MARIE-CLOTILDE-JULIE, née à Roucourt, le 3 décembre 1845, mariée le 22 février 1870, à *Jean-Baptiste DERACHE*, de Tournai.

V. *Louis-Joseph BOËL*, né à Roucourt le 22 septembre 1838, * général au service du Royaume de Belgique, Commandeur de l'Ordre de Léopold, Grand Officier de l'Eléphant Blanc de Siam, Commandeur de l'Ordre royal de Roumanie, de la Légion d'Honneur de France, etc., a eu sa biographie insérée dans le N° 43 (23 octobre 1898) de la seconde année du journal « *La Lecture Illustrée* », où figure son portrait en première page. Dans cette biographie, on a transformé en *Gossez*, le nom des Messieurs *Gonez*, de Tournai, chez lesquels le général Boël fit ses études moyennes.

Louis-Joseph Boël a épousé à Tournai, le 6 février 1870, alors qu'il était lieutenant au 4^{me} régiment de lanciers, *Marie-Caroline-Josèphe Wilbaux* (1), née à Tournai le 29 septembre 1843, fille d'*Alphonse-Hubert-Prosper-Côme-Napoléon Wilbaux*, marchand-épiciier, ancien professeur de chimie à l'Athénée royal de Tournai, juge au Tribunal de commerce, conseiller communal, échevin et lieutenant-colonel de la garde-civique en la même ville, chevalier de l'Ordre de Léopold, décoré de la Croix commémorative de 1830, etc., et de *Louise-Aimée-Joséphine Dupré*. — De ce mariage, vinrent trois enfants, qui suivent :

1. JEANNE-MARIE-LOUISE-JOSÉPHINE, née à Tournai, le 22 février 1872, y épousa le 30 Juillet 1892, *Edmond DUTOIT*.
2. MARIE-LOUISE, née à Tournai, le 26 juin 1874, y décédée le 8 septembre de la même année.
3. LOUIS-ALPHONSE-HENRI BOËL, qui suit, VI.

VI. *Louis-Alphonse-Henri BOËL*, né à Tournai, le 29 avril 1877, sous-lieutenant du génie au service de Belgique, marié à Roucourt, le 10 juillet 1899, avec *Louise/MARLIER* *de J. Ghislaine Hortense Marlrier*, née à Péruwelz le 19 7^{bre} 1877, fille de *Louis* et de *Marie Augustine de Gauguier*.

(1) Le nom primitif de cette famille, originaire du village de Bury, est *Wilbaut*. Le premier acte d'état-civil qui la concerne à Tournai, est le mariage que contractèrent à St-Jacques de la dite ville, le 13 avril 1779, *Pierre-François-Joseph WILBAUT*, de Bury, valet de chambre de M^r le comte de Bocarmé, et *Marie-Françoise RAIBROU* ou *RAIROUX*, de Rongy.

III^{ter}. *Charles-Augustin-Joseph* BOULLE, BOELLE ou BOËL, cinquième enfant et quatrième fils de M^r *Boël-François*, fut baptisé à Roucourt, le 17 novembre 1763. Il alla demeurer en la cense du Ponchau, sise aux confins des communes de Chièvres et d'Arbres, et fut marié deux fois. En premières noces, il épousa *Augustine-Josèphe* JONNIAUX, que certaine annotation prénomme *Ursule-Josèphe* ; et en secondes noces, il prit à femme, *Marie-Cécile-Romaine* WUILBAUT, le 4 février 1794. De ces alliances, naquirent sept enfants, qui suivent :

Du premier lit :

1. MARIE-GHISLAINE, née à Chièvres-en-Arbres, le 3 mai 1793, morte le 22 dudit mois.

Du second lit :

2. CHARLES-LOUIS BOËL, qui suivra, IV.

3. AUGUSTE-ALBERT, baptisé à Chièvres-en-Arbre, le 2 octobre 1796, épousa *Louise* LECLERCQ.

4. ADÈLE, mariée à *Joseph* DELHOVE.

5. SOPHIE-MARIE-ANNE BOËL, née vers 1799, mariée en la commune d'Arbres, le 29 octobre 1823, à NICOLAS-JOSEPH D'AUMERIE, qu'on a vu, ci-devant, page 123, ligne 14. Elle mourut à Maffles, le 25 mars 1877 (1).

6. VICTORINE, née à Arbres, le 9 brumaire an XI (31 octobre 1802).

7. PROCOPE, docteur en médecine, né à Chièvres-en-Arbres, le 21 ventose an XIII (12 mars 1805), marié à Chièvres, le 15 mars 1835, avec *Marie-Désirée* DUQUESNE.

IV. *Charles-Louis* BOËL, cultivateur-propriétaire, né à Chièvres-en-Arbre, le 7 octobre 1794, habita d'abord la commune de Maffles-lès-Ath, puis alla se fixer à Houdeng-Goegnies. De son mariage avec *Marie-Philippine* BERTHE, naquirent huit enfants, savoir.

1. LOUIS. *fermier aux awois*
2. AIMÉE. *Epse Joseph Dupont rentière à Houdeng*
3. CLOVIS. *Brasseur à Houdeng aiméris*
4. CAMILLE. *Brasseur à Houdeng aiméris*
5. GUSTAVE BOËL, qui suivra, V. (*Gustave-andré Boël, industriel à La Louvière*)
6. CHARLES. *Brasseur à Houdeng aiméris*
7. DÉsirÉE, (morte avant 1798. *id*)
8. AUGUSTIN. *Comptable à Bruxelles*

(1) Parmi ses descendants, on trouve M^r Oscar DAUMERIE, qui demeure à Maffles.

CHAPITRE XXII.

NOTES SUR QUELQUES
FAMILLES
ALLIÉES AUX D'AUMERIE.

Boele : surd. puis mors - au 17^e et 18^e siècle.
de gu. à 3 maillets d'or. 2-1. posés en bande
au chef du même - En Allemagne il existait à la
même époque une famille de la Boe, qui
portait d'or à 3 maillets de gu. 2-1. posés en
bande, au chef du m. Cf. vol. de 1906 p. 151. - *Febis*
de la Boe - N. G. T. Vol II. p. 341. et 5/ m. 1. 9.
acary p. 24. - Boele, typ. du Haut bois, avocat -
Cour de Mors, de gu. à 3 maillets d'or penchés,
au chef du m. N. G. T. Vol III. p. 622.

J. H. B. (famille de) 4/ N. B.

Michel Boëlle, homme, a fief au
Coute du flammant et de la Cour
de mons, parut en cette qualité au
Contrat de mariage entre Charles de
Rousen, écuyer, sgr de Forest, et Jeanne
Francois, dame de francmontain (ou
Troismontain) le mois de 28-
mars 1613. Secau Fombe

A. Bury 4 Mars 1831

MARIE-MARIE-LOUISE-JOSÉPHINE, née à Tournai, le 22 février 1872, y
épousa le 30 Juillet 1892, Edmond DUTOIT.

Une famille gantoise du nom de Boële dont
un membre possédait au commencement du
XVIII siècle, le fief Seigneurial de la Cathoie
à Roucourt portait pour Armoiries : de gueules,
à trois maillets, penchés d'or ; au chef du
même - linier ; une tête et col d'aigle d'or,
entre un vol banneret, chaque aile mêlée
d'or & de gueules,

V. C^{te} Du Chastel de la Howarderie
Notes hist. & généalogiques sur la Commune d'Aymeries
et la famille d'Aymeries dite d'Aumerie, page 123, note
v. Jadis 1906, p. 85

26 nivose an XIII François Joseph
 (16 Janvier 1805)
 25 Mars 1807 Eugénie
 15 Mai 1810 Louis Joseph
 29 8^{bre} 1812 Victor Albert
 8 Mars 1815 Alphonse Joseph
 4 9^{bre} 1818 Adolphe
 3 Janvier 1822 Hypolite
 25 Janvier 1826 Eugénie Charlotte
 Dans plusieurs actes le père est désigné
 "Cabaretier" et dans d'autres
 "Cultivateur"

Roucourt
 Acte de mariage de
 François-Joseph Boël
 & de Marie Joseph Le
 Kimpe, vers 1805

Prière de relever Égale-
 ment les noms & dates de
 Naissance de leurs Enfants
 La dernière est née
 à Roucourt le 25 Janvier
 1826 -

CHAPITRE XXII.

NOTES SUR QUELQUES
FAMILLES
ALLIÉES AUX D'AUMERIE.

Industriel, ancien Bourgmestre
de La Louvière, Commandeur de
l'Ordre de Léopold &
né à Houdeng-Goegnies le 18 mai 1837

* La Chambre des Représentants,
Chevalier des ordres de Léopold &
de la Légion d'Honneur
né à St Vaast le 2 août 1868.

/ mariage à Obigies,
le 26 août 1794, de
Louis-Bernard-Joseph
Boël, 25 ans, fils de
fermier, né à Roucourt,
avec Marie-Josèphe
Delesprier, 23 ans.
Témoins: Fournis
Boël, frère de la femme,
et Antoine-Josèphe
Delesprier, frère de
la femme.

V. ^{-andré} Gustave Boël, membre du Sénat de Belgique. #
Gustave Boël, qui demeura au château du Chenoy (à Court-
Saint-Etienne), fut père de cinq enfants qui suivent :

1. LOUIS.
2. POL BOËL, qui suivra, VI.
3. GEORGES.
4. ALBERT, mort à La Louvière, âgé de seize ans ou environ.
5. ERNESTINE.

VI. Pol Boël. (Pol-Clovis Boël, industriel, membre de x

Il épousa à Gand, le 18 octobre 1898, Marthe-Eugénie-Camille
DE KERCHOVE DE DENTERGHEM, née dans la dite ville, le 3 juillet 1877,
fille d'Oswald-Charles-Eugène-Marie-Ghislain, troisième comte DE KER-
CHOVE DE DENTERGHEM (dans la ligne directe de la 4^{ème} branche de sa
Maison), ancien gouverneur du Hainaut, représentant de l'arrondis-
sment d'Ath, etc., Officier de l'Ordre de Léopold, de la Légion
d'Honneur, etc., et de Marie-Stéphanie-Wilhelmine Lippens.

III^{quater}. Pierre-Louis-Bernard BOULLE, BOELLE ou BOËL, huit-
ième enfant et sixième fils de M. Boël-François, fut baptisé à
Roucourt, le 10 janvier 1769, et mourut en cette commune, le
15 octobre 1823, après avoir été marié deux fois. Il eut pour première
femme, / Marie-Josèphe DELÉPIERRE, de Pipaix, et pour seconde,
Marie-Claire dite Rosalie MAQUET, de Thumaide. De sa première
union, vinrent les trois enfants qui suivent :

1. CHARLES-JOSEPH-LOUIS-BERNARD, baptisé à Roucourt le 20 mai 1795, y
décédé le 6 mai 1796.
2. VICTORINE-CHARLOTTE-LOUISE, baptisée à Roucourt, le 17 mars 1797, y
décédée le 7 février 1872, après y avoir épousé le 26 mai 1819, Hippolyte PAILLOT.
3. CHARLES-LOUIS-JOSEPH BOËL, qui suit, IV.

Du second lit, naquit au moins une fille :

4. ROSALIE, née à Roucourt, le 11 frimaire an VIII (2 décembre 1799).

IV. Charles-Louis-Joseph Boël, né à Roucourt, le 16 germinal
an XII (6 avril 1804), y décéda le 7 avril 1865, après avoir épousé
Joséphine Duwelz, qui lui donna cinq enfants, savoir :

1. MARIE-JOSEPH-LOUIS, né à Roucourt, le 6 mars 1828, cultivateur et
brasseur.

2. MARIE-THERÈSE-ALINE née à Roucourt, le 4 septembre 1829, morte à Tournai, le 12 novembre 1894, épousa audit Roucourt, le 2 septembre 1850, *Henri-Camille-Joseph* LEMAN (1), négociant-banquier, juge au tribunal de commerce de Tournai ; chevalier de l'Ordre pontifical de Saint-Grégoire-le-Grand, etc., né à Tournai, le 19 novembre 1815, y décédé le 16 janvier 1879, fils de Benoît-Martial-Joseph *Leman*, négociant, membre du Conseil de Régence de Tournai, etc., et de Henriette-Alexandrine-Josèphe *Duquesne*. — De ce mariage, vint une nombreuse postérité.

3. JOSÉPHINE-THERÈSE, née à Roucourt, le 5 juin 1832, y épousa, le 12 septembre 1855, *Arthur* BAUGNIES, de Péruwelz.

4. DÉSIRÉ-LOUIS-JOSEPH, né à Roucourt, le 25 avril 1833, y décédé le 2 février 1838.

5. EUGÉNIE-LUCIE-VICTORINE, née à Roucourt, le 18 octobre 1834, y épousa, le 10 septembre 1857, *Pierre-Charles* BATAILLE, de Wiers,

CHAPITRE XXII.

NOTES SUR QUELQUES
FAMILLES
ALLIÉES AUX D'AUMERIE.

§ X.

Famille Viruly (Rotterdam).

ARMOIRIES : *d'azur à la fasce d'or, accompagnée en chef d'une comète d'argent accostée de deux fers à cheval du second, et, en pointe d'un fer à cheval aussi d'or. Cimier : un fer à cheval de l'écu, entre un vol d'azur et d'or.*

Selon les renseignements que nous a fournis M. Oswald-Gualtheri D'AUMERIE, la famille Viruly aurait pour premier auteur connu *Carolus* VIRULY, natif de Cassel (1413), recteur en l'Université de Louvain où il aurait fondé à ses frais, *le collège du Lys*.

Filiation directe.

I. *Michiel I* VIRULY, baptisé à Rotterdam, le 24 mai 1733, y mourut le 14 juillet 1782, après y avoir épousé, en premières noces, le 19 septembre 1753, *Clara* VERBURGH (2), née dans la même ville le 3 mai 1734, y décédée le 26 novembre 1766. Ils eurent entre autres enfants, un fils qui suit, II.

II. *Jan* VIRULY, chevalier de l'ordre du Lion Néerlandais, né à Rotterdam, le 26 juin 1755, mort à la Haye, le 8 décembre 1831,

(1) LEMAN : parti au 1^{er}, *d'azur au pélican d'argent avec sa piété de gueules, dans son aire d'or* ; au second, *d'argent à la demi-aigle de sable mouvante du parti*.

(2) VERBURGH : Voyez page 160, note 1, et le 18^e écusson de la page 161.

CHAPITRE XXII.
NOTES SUR QUELQUES
FAMILLES
ALLIÉES AUX D'AUMERIE.

épousa à Rotterdam, le 3 décembre 1780, *Johanna* VAN DER HOEVEN, née dans la dite ville, le 18 juillet 1762, y décédée le 18 mars 1803, fille de *Cornélis van der Hoeven* (1) et de *Johanna des Amorie* (2). De ce mariage, vint, entre autres enfants, le fils qui suit, III.

III. *Michiel II* VIRULY, seigneur de Vuren et Dalem, né au château de Vuren, le 6 décembre 1781, mort à Rotterdam, le 28 décembre 1852, épousa, à la Haye, le 24 juin 1813, *Johanna-Catharina* MATHYSSEN, née à Flessinghe, le 28 janvier 1794, décédée au château « Leeuwenberg » près Voorburg, le 30 août 1880, fille de Daniel-Jacobus MATHYSSEN (3) et de Cornélia-Jacoba-Sophia VAN RAVESTEYN (4); petite-fille du côté paternel de Petrus-Jacobus *Mathysen* (5) et de Petronella *Thiebout* (6); et petite-fille du côté maternel d'Adrianus-Justinus *van Ravesteyn* (7), et d'Adriana-Henrica *van den Bergh* (8). — *Michiel II Viruly* fut père de dix enfants, dont le plus jeune suit, IV.

IV. *Adrianus-Siboldus* VIRULY, né à Stompwyk, le 7 juillet 1834, mort à Scheveninghe (Villa Elisa), le 18 septembre 1893, épousa à Middelbourg, le 3 octobre 1867, *Charlotte-Christine* BOOGAERT (9), née dans la dite ville, le 18 janvier 1846, morte à Rotterdam, le 1^{er} février 1877, fille de *Henri Boogaert d'Alblasserdam* et de Constance-Pauline-Louise, baronne de *Heeckeren de Brandsenburg* qu'on retrouvera à la fin du crayon N° XI. De cette union, vint une fille, qui suit, V.

V. *Constance-Pauline-Louise* VIRULY, née à Rotterdam, le 8 août 1872, mariée à la Haye, le 13 juillet 1893, avec *Oswald-Gualtheri* D'AUMERIE, qu'on a vu ci-devant, page 159, ligne 15. *Elle est morte le lundi, 18 juin 1900 à une heure et quart de relevée (13 h. 1/4, heure belge).*

(1) *Cornélis* VAN DER HOEVEN, né à Rotterdam, le 7 août 1736, mort en la dite ville, le 24 mars 1790, y avait épousé *Johanna des Amorie*, le 12 août 1761. Il fut commissaire du droit maritime.

(2) *Johanna* DES AMORIE, née à Harlem, le 7 avril 1738, fut femme de *Cornélis van der Hoeven* (à Rotterdam, 12 août 1761) et mourut à Rotterdam, le 22 octobre 1813.

(3) *Daniël-Jacobus* MATHYSSEN, né à Middelbourg, le 30 janvier 1769, mourut à Flessinghe en avril 1806, après avoir épousé à Rotterdam, le 9 septembre 1789, *Cornélia-Jacoba-Sophia van Ravesteyn*.

(4) *Cornélia-Jacoba-Sophia* VAN RAVESTEYN, née à Rotterdam, le 14 juillet 1767, y épousa (9 sept. 1789) *Daniël-Jacobus Mathysen*, et mourut à la Haye, le 16 août 1833.

(5) *Petrus-Jacobus* MATHYSSEN, baptisé à Middelbourg, le 22 janvier 1734, y mourut le 9 février 1809, après avoir épousé à Flessinghe, le 3 juin 1764, *Petronella Thiebout*.

(6) *Petronella* THIEBOUT, née à Flessinghe le 19 avril 1741, fut inhumée à Middelbourg, le 23 avril 1790, après avoir épousé le 3 juin 1764, à Flessinghe, *Petrus-Jacobus Mathysen*.

(7) *Adrianus-Justinus* VAN RAVESTEYN, né en 1739, docteur en droit, l'un des directeurs de la compagnie des Indes orientales, mourut à Rotterdam, le 8 mai 1803, après y avoir épousé le 20 janvier 1765, *Adriana-Henrica van den Bergh*.

(8) *Adriana-Henrica* VAN DEN BERGH, née en 1744, mourut à Rotterdam, le 15 juin 1778, après y avoir épousé *Adrianus-Justinus van Ravesteyn*, le 20 janvier 1765.

(9) BOOGAERT D'ALBLASSERDAM : Voyez page 159, note 10, et le 25^e écusson, page 161.

Henriette Comte

Le Comte G. D. du Chastel

de la Bourdonie.

à
M^{lle} de la Bourdonie

à
M^{lle} de la Bourdonie



Château d'Anderlecht
le 19 juin
1900.

Monsieur le Comte

J'ai la douleur inexprimable
de vous faire part de la mort
subite de ma femme.

Elle est morte d'une Peritonite
le 18 juin vers une heure et
quart et elle sera enterrée
dans le caveau de notre famille
à Scherpeningue.

Elle n'a été qu'une demi-jour
malade.

Agriez Monsieur le Comte mes
salutations sincères.

O. d'Aumerie

§. XI.

Famille Boogaert d'Alblasserdam.

I. *Paulus-Marinus* BOOGAERT D'ALBLASSERDAM, né à Delft, le 10 janvier 1740, mourut à Rotterdam, le 1^{er} novembre 1781, après avoir épousé à la Haye, le 1^{er} mars 1767, *Judith-Sophia* LE BOULANGER (1), née à Leyde, le 18 août 1746, morte à Nimègue, le 24 août 1805. Parmi les enfants nés de cette union, nous remarquons un fils, qui suit, II.

II. *Jean* BOOGAERT D'ALBLASSERDAM, né à Rotterdam, le 18 février 1772, mourut à Koudekerke, en sa maison dite « Vyvervreugh », le 18 mars 1819, étant premier-lieutenant-contrôleur. Il avait épousé à Middelbourg, le 29 janvier 1807, *Cornélia* SPRENGER (2) née dans la dite ville, le 4 juillet 1779, y décédée en mars 1830, fille de *Johan-Valentyn Sprenger* (3), et de *Maria-Bernardina Schorer* (4). Parmi les enfants nés de cette union, il eut un fils qui suit, III.

III. *Henri* BOOGAERT D'ALBLASSERDAM, né à Koudekerke, en la maison dite « Vyvervreugd », le 9 octobre 1815, mourut à Middelbourg, le 17 octobre 1881, après y avoir épousé, le 3 octobre 1842, *Constance-Pauline-Louise*, baronne VAN HEECKEREN VAN BRANDSENBURG (5), née à Bréda, le 8 janvier 1820, morte à Middelbourg, le 11 janvier 1888, fille de *Dirk-Jan-Gideon*, baron de *Heeckeren de Brandsenburg* (6) et de la baronne *Anna-Elisabeth*, née *van Beek* (7); petite-fille du côté paternel de *Dirk-Jan*, baron de *Heeckeren de Brandsenburg et de Bolenstein* (8) et de la baronne *Anna-Petronella*,

(1) LE BOULANGER : Voyez, page 160, note 8, et le 26^e écusson, page 161.

(2) SPRENGER : Idem, 27^e écusson.

(3) *Johan-Valentyn* SPRENGER, né à Veere, le 1^{er} mai 1734, fut receveur général de la province de Zeelande. Il mourut à Middelbourg, le 16 janvier 1794, après y avoir épousé, le 5 juillet 1772, *Maria-Bernardina Schorer*.

(4) *Maria-Bernardina* SCHORER, née à Middelbourg, le 24 septembre 1745, y mourut le 27 décembre 1785.

(5) VAN HEECKEREN : Voyez, page 160, note 11, et page 161, 29^e écusson gravé.

(6) *Dirk-Jean-Gideon*, baron VAN HEECKEREN VAN BRANDSENBURG, docteur en droit, né à Utrecht, le 11 août 1783, mourut à Middelbourg, le 16 août 1851, après avoir épousé à Utrecht, le 25 juin 1811, *Anna-Elisabeth van Beek*.

(7) *Anna-Elisabeth* VAN BEEK, née à Utrecht, le 13 avril 1793, mourut à Leyde, le 11 mars 1870, après avoir épousé, dans sa ville natale, le 25 juin 1811, *Dirk-Jan-Gideon*, baron van *Heeckeren van Brandsenburg*.

(8) *Dirk-Jan*, baron VAN HEECKEREN VAN BRANDSENBURG EN VAN BOLENSTEIN, né à la Haye, le 14 janvier 1742, fut ambassadeur des Provinces-Unies à la Cour de Madrid et mourut à la Haye, le 10 juillet 1796, après avoir épousé à Rotterdam, le 17 août 1772, *Anna-Petronella*, comtesse van *Heemskerk*.

CHAPITRE XXII.

NOTES SUR QUELQUES
FAMILLES
ALLIÉES AUX D'AUMERIE.

CHAPITRE XXII.
NOTES SUR QUELQUES
FAMILLES
ALLIÉES AUX D'AUMERIE.

née comtesse de *Heemskerk* (1) ; et petite-fille du côté maternel, de *Helmert-Willem van Beek* et de *Anna-Elisabeth Haas*. — Leur fille suit, V.

V. *Charlotte-Christine* BOOGAERT D'ALBLASSERDAM, née à Middelbourg, le 18 janvier 1846, mourut à Rotterdam, le 1^{er} février 1877, après avoir épousé à Middelbourg, le 3 octobre 1867, *Adrianus-Siboldus* VIRULY, qu'on a vu ci-devant, page 206, ligne 16.

§ XII.

Famille Huygens.

I. *Adrianus* HUYGENS, né à la Haye, le 25 janvier 1734, y épousa, le 15 novembre 1768, *Johanna* CARRÉ, née dans la même ville, le 6 mai 1748, y décédée le 13 octobre 1817. Un de leurs fils suit, II.

II. *Johannes* HUYGENS, né à la Haye, le 26 novembre 1769, fut greffier et juge de paix à Alphen. Il mourut à la Haye, le 1^{er} décembre 1839, après y avoir épousé le 27 janvier 1793, *Elisabeth-Margaretha Schumacher Gunkel*, née dans ladite ville, le 13 juin 1766, y décédée, le 1^{er} décembre 1842, fille de *Johan-Jacob Schumacher* (2) et de *Catharina-Barbara Hoek* (3). De cette union vint, entre autres enfants, un fils qui suit, III.

III. *Frédéric-Lodewijk* HUYGENS, professeur à l'Académie militaire de Bréda, né à la Haye, le 3 février 1802, mort à Leyde, le 18 mars 1887, après avoir épousé à la Haye, le 2 septembre 1829, *Henriette-Adriana*, baronne DE RAET (4), née à Alkmaar, le 29 mars 1796, décédée à Bréda le 13 novembre 1859, fille d'Arend, baron

(1) *Anna-Petronella*, comtesse VAN HEEMSKERK, née à Rotterdam, le 19 septembre 1746, mourut à la Haye, le 10 juillet 1794, après avoir épousé à Rotterdam, le 17 août 1772, *Dirk-Jan*, baron van Heeckeren van Brandsenburg en Bolenstein.

(2) *Johan-Jacob* SCHUMACHER épousa à Scheveninghe, le 14 mars 1762, *Catharina-Barbara* HOEK. Voyez l'onzième écusson, page 161, et la description, page 159, en note.

(3) *Catharina-Barbara* HOEK, née à Wiesbaden, le 30 septembre 1742, épousa à Scheveninghe, *Johan-Jacob* Schumacher, le 14 mars 1762. Voyez le douzième écusson, page 161, et la description en note, page 159.

(4) DE RAET. Voyez le treizième écusson de la page 161, et la description en note de la page 158.

de Raet (1), chevalier baronet, seigneur de Calslagen, etc., et d'Elisabeth-Alida van Cats (2), dame de Heilo et de Coulster ; petite-fille du côté paternel, d'autre Arend, baron de Raet (3) et de Johanna-Susanna Sellius (4) ; et petite-fille, du côté maternel, de Willem-Maurits van Cats (5) et de Cornélia van Wouw (6). Une de leurs filles suit, IV.

IV. *Henriette-Adriana* HUYGENS, née à la Haye, le 1^{er} mars 1835, morte à Scheveninghe, en la villa « Helmstate », le 20 décembre 1896, avait épousé à Bréda, le 25 avril 1863, *Johan-François* d'AUMERIE, qu'on a vu, ci-devant, page 158, ligne 28.

CHAPITRE XXII.

NOTES SUR QUELQUES
FAMILLES
ALLIÉES AUX D'AUMERIE.

§ XIII.

Famille Keer.

ARMOIRIES. Voyez page 161, le 5^e écusson gravé, et pour le blason, page 157, en note.

I. *Willem-Jan* KEER, né à Nimègue, le 23 décembre 1720, était issu d'une famille originaire d'Emmerich. Il épousa à la Haye, le 17 décembre 1747, *Petronella* VAN HULST (7), baptisée à la Haye, le 14 mai 1719, y décédée, le 10 mai 1801. Ils eurent un fils, qui suit, II.

II. *Johan* ou *Jan* KEER, capitaine d'infanterie, chevalier de la Légion d'Honneur, demeurant au château de Rixtel, naquit à la Haye,

(1) *Arend*, baron de Raet, chevalier-baronet anglais, seigneur de Calslagen, naquit à Amsterdam en 1760 et mourut à Bréda le 29 mai 1838, après avoir épousé à Heilo, le 16 mars 1783, Elisabeth-Alida van Cats.

(2) *Elisabeth-Alida* VAN CATS, dame de Heilo et de Coulster, baronne de Raet par mariage fait à Heilo, le 16 mars 1783, naquit le premier août 1763 et mourut à la Haye, le 16 juin 1810.

(3) *Arend*, baron DE RAET, docteur en droit, seigneur de Calslagen, bourgmestre de Harlem, chevalier-baronet anglais, né selon les uns, le 8 ou le 25 juillet 1713, selon les autres le 6 octobre 1714, mourut à Harlem, le 24 octobre 1771, après avoir épousé dans la dite ville, le 1^{er} juin 1756, Johanna-Susanne Sellius.

(4) *Johanna-Susanne* SELLIOUS, baptisée à Utrecht le 30 juin 1731, devint baronne de Raet par son mariage, le 1^{er} juin 1756, et fut inhumée à Harlem, le 16 mars 1772. Voyez le quatorzième écusson, page 161.

(5) *Willem-Maurits* VAN CATS, seigneur de Cats, Heilo, Coulster, Veenhuizen, Oesdom, etc. ; ses armoiries sont celles du quinzième écusson de la page 161.

(6) *Cornélia* VAN WOUW. Pour ses armoiries, voyez, page 159, en note, et le seizième écusson gravé dans les quartiers donnés page 161.

(7) VAN HULST. Voyez page 161, 6^e écusson gravé, et pour le blason ou description, page 159, note 7.

CHAPITRE XXII.
NOTES SUR QUELQUES
FAMILLES
ALLIÉES AUX D'AUMERIE.

le 21 septembre 1748. Il épousa le 4 octobre 1781, *Sara GRAY* (1), née à Bréda, le 19 avril 1757, y baptisée le 25 dudit mois, morte à Grave, le 21 janvier 1834, fille de John, baron *Gray* (2) et de Marie *Cornwall* (3). De ce mariage, vinrent six enfants, savoir :

1. *WILLEM-JAN Keer*, colonel du 18^e régiment d'infanterie à Weltevreden (Java), né le 17 septembre 1782, mort audit Weltevreden, le 19 octobre 1822, ayant épousé *Johanna-Margareta Sloet*, fille du baron *Coenraad-Willem Sloet*, bourgmestre de Déventer, et de *Rudolphine-Johanna Weerts*. Il fut père d'un fils, qui suit :

A. *Carel-Frederik Keer* capitaine du génie, né le 16 février 1805.

2. *ALBERT Keer*, major, décoré de la Médaille de Sainte-Hélène, seigneur en partie d'Overhaegen où il avait le château.

3. *JOSSINA Keer*, mariée en premières noces à *Jan van Woestenberg*, capitaine du génie, tué à Wilna en 1812 ; et en secondes noces, au docteur *Johan-François D'AUMERIE*, qu'on a vu, ci-devant, page 150. Elle mourut à Scheveninghe, en la Maison de campagne « *Nieuw Plantlust* », le 6 avril 1880.

4. *RUTGER Keer*, tué en Russie lors de la campagne de 1812. Il faisait partie de la grande armée, ainsi que sont frère *ROBERT*.

5. *ROBERT Keer*, tué aussi en Russie (1812).

6. *SARAH KEER*, qui suit, III.

III. *Sarah KEER*, née à Oirschot, le 21 septembre 1794, fut baptisée dans cette paroisse, le 26 octobre de la même année. Elle mourut à Scheveninghe, dans la Maison de campagne « *Nieuw Plantlust* », le 19 décembre 1874, après avoir épousé à Aarle Rixtel, le 1^{er} mai 1817, *Gideon-Anthonis-Balthasar D'AUMERIE*, qu'on a vu, ci-devant, page 156, ligne 33.

(1) *GRAY*. Voyez page 161, le 7^e écusson gravé, et pour le blason, voyez page 157, en note.

(2) Le baron *GRAY* qui était chirurgien-major au régiment « *Stuart* » en Hollande, était né en Ecosse et issu de la Maison *Gray de Shibo-Castle*. Il mourut à Groninghe, le 8 août 1801.

(3) *Mary CORNWALL*, née en Ecosse, mourut à Namur, le 11 mars 1792. Pour ses armoiries, voyez page 161, le 8^e écusson gravé, et pour le blason, page 159, en note.

§ XIV.

Famille Gualtheri.

CHAPITRE XXII.

NOTES SUR QUELQUES
FAMILLES
ALLIÉES AUX D'AUMERIE.

ARMOIRIES. Voyez ci-devant, page 161, 3^e écusson gravé, et pour le blason, voyez pages 159 et 155, en note.

II. *Hendrik* GUALTHERI, fils de Louis, seigneur du château de Bocht en Brabant, épousa *Catharina* VAN OS (1). Leur fils suit, III.

III. *Gysbert* GUALTHERI, né le 6 juin 1683, mort à Son, le 20 mai 1762, gouverneur de Peellandt, secrétaire héréditaire de Son et Breugel. Il épousa le 21 mars 1712, *Elisabeth* DE JONG VAN BEEK EN DONK (2), née le 14 janvier 1687, morte le 8 avril 1769, à Son.

Ils eurent :

1. WILLEM-JAN GUALTHERI, qui suit, IV.

2. CATHARINA *Gualtheri*, née à Son, épousa le 9 octobre 1752, *J.-J.* baron DE COEHOORN, lieutenant-colonel, né à Maestricht, le 3 mars 1734, mort en 1785, fils de Gidéon-Coenraad, baron *Coehoorn*, et de Alida-Maria *Wierds*. De cette alliance, naquit le baron G.-C.-H. de *Coehoorn*, époux de A.-A.-M., baronne *Gérard de Millet*.

IV. *Willem-Jan* GUALTHERI, né le 25 juillet 1724, seigneur de Rixtel, d'Aarle Beke et du château dit « Guldenhuyse », fut notaire à St-Oedenrode. Il épousa *Alida-Johanna* DE JONG VAN BEEK EN DONK, baptisée à Erp-et-Veghel, le 10 décembre 1724, morte à St-Oedenrode, le 29 décembre 1755. De ce mariage, vinrent trois enfants, savoir :

1. *J.-J. Gualtheri*, épousa *J.-H.-A.* VON SCHMIDT AUF ALTENSTADT.

2. ELISABETH GUALTHERI, qui suivra, V.

3. A.-J.-W *Gualtheri*, mariée à C.-L.-S. comte BOSE.

V. *Elisabeth* GUALTHERI, née à Saint-Oedenrode, le 10 janvier 1751, épousa à Son, le 1^{er} août 1779, *François-Joseph-Martin* D'AUMERIE, qu'on a vu, ci-devant, page 154, ligne 9.

(1) VAN OS : Voyez page 155, note 3, et le 2^e écusson gravé.

(2) DE JONG VAN BEEK EN DONK : Voyez, ci-devant, page 155, les 3^e et 5^e écussons gravés, et page 149, le blason de ces armoiries, en note, sous le N^o 3.

CHAPITRE XXIII.

Notes pour servir aux Histoires et Généalogies des Fiefs et Familles du nom d'Attiches.

Il y eut, au moins, trois seigneuries d'Attiches.

L'une, sise dans la partie du Hainaut demeurée belge, est actuellement nommée *Athis* et forme une commune du canton de Dour ; la deuxième est au pays de Pèvele, dans la Flandre wallonne, canton de Pont-à-Marcq, arrondissement de Lille ; enfin, la troisième, de moindre importance, gisant à Bourghelles, non loin de la deuxième, nous est connue par un acte de partage des biens de la famille

de Clippele, passé à Tournai, pardevant maieur et échevins de Saint-Brice, le 27 août 1745 (1).

Une particularité assez extraordinaire qu'offrent les deux communes d'ATTICHES, c'est que celle restée belge possédait un château nommé le Plouich, et que celle devenue française était fief vicomtier et pairie du château du Plouich à Seclin. Cette dernière était tenue du châtelain de Lille à 10 livres de relief. Elle comprenait un manoir sur motte, 23 bonniers et 900 verges de terre, avec une grange où le Chapitre de Seclin devait enclorre ses dîmes d'Attiches à charge d'en abandonner une partie au seigneur dudit lieu, des rentes et deux hommages (2).

L'Attiches français se compose de deux hameaux principaux, l'un nommé le Grand-Attiches, l'autre le Petit-Attiches. C'est dans le Grand-Attiches que gisent les terres composant le fief seigneurial dont nous venons de parler (3).

CHAPITRE XXIII.

FIEFS ET FAMILLES DU NOM D'ATTICHES.

(1) Ce fief ne figurant pas à l'article Bourghelles dans la *Statistique féodale du département du Nord* de M^r Th. LEURIDAN, nous paraît mériter une courte notice. Il comprenait deux bonniers et six cents verges de terres labourables. Voici quelques-uns de ses possesseurs :

I. *Jacqueline* DE BERLOT, baptisée à Notre-Dame de Tournai, le 23 août 1605, fille de *Jaspard de Berlot*, marchand, et de *Marie Navieur*, mourut à Tournai en la pharmacie de l'Ecu d'or, paroisse de St-Piat, le 24 août 1668, après avoir épousé à St-Pierre de la même ville, le 13 septembre 1625, Honorable homme *Jacques II BÉGHIN*, apothicaire, fils de l'apothicaire *Jacques I Béghin* et de *Jeanne Helle* (Archives de Tournai, Testaments, 1654, Test. de J. Béghin-Helle). Par son testament approuvé à Tournai, le 27 août 1668, *Jacqueline de Berlot* laissa son fief d'Athice à son fils aîné, qui suit :

II. *Jacques III BÉGHIN*, docteur en médecine, mort sans alliance, avant le 24 janvier 1678, avait un frère nommé *Denis Béghin*, qui fut prêtre et s'expatria, aussi eut-il pour héritière, la fille de sa tante *Françoise Béghin*, nommée *Françoise du Mortier*.

III. *Françoise du Mortier*, dame héritière d'Athice, baptisée à St-Pierre de Tournai, le 4 septembre 1648, morte à Tournai, dans la paroisse de Notre-Dame, le 4 mars 1717, eut pour père et mère, *Jacques du Mortier*, marchand, et *Françoise Béghin*, sa seconde femme (*Notices généalogiques tournaisiennes*, t. II, p. 700). Elle épousa à St-Quentin de Tournai, le 14 mai 1669, *Pierre de Clippele*, négociant. Leur fils aîné suit, IV.

IV. *Jacques de Clippele*, marchand, seigneur d'Attiche (d'Hozier, *Armorial général de France*, Registre coté Flandre, p. 267, N^o 315), mort à Tournai, St-Piat, le 17 juillet 1745, y avait épousé à Notre-Dame, le 18 juillet 1695, *Marie-Josèphe GRAU*. Leur fils aîné suit, V.

V. *Paul-François de Clippele*, prêtre, seigneur d'Attiche, curé de Warcoing, baptisé à St-Piat de Tournai, le 10 mars 1697, mourut en cette paroisse, le 19 mai 1757, et sa sœur *JEANNE-FRANÇOISE* lui succéda.

VI. *Jeanne-Françoise de Clippele*, baptisée à St-Piat de Tournai, le 11 avril 1711, morte en ladite paroisse, le 9 mars 1777, après y avoir épousé, en secondes noces, le 13 février 1746 (étant veuve de *Maturin Mallet*), *Hubert-Géry BURY*, qui fut dépositaire de Tournai, se qualifia *BURY d'ATTICHE* et mourut à Tournai, St-Piat, le 10 février 1796.

(2) *Théodore LEURIDAN. Statistique féodale du Département du Nord. Arrondissement de Lille, Première partie, LA PÉVELE*, brochure in-8^o, extraite du *Bulletin de la Commission historique du Nord*, Lille, L. Danel, 1877, p. 2.

(3) *Statistique archéologique du Département du Nord*, Lille, Quarré et Leleu, 1867, in-8^o, p. 75.

CHAPITRE XXIII.

FIEFS ET FAMILLES
DU NOM D'ATTICHES.

Les d'Attiches hennuyers.

1179. *Rainier* ou *Reinier* d'ATTICHES, chevalier, vivait encore en 1190 (1). Il assista comme témoin en l'année 1179, à un asservissement fait à l'abbé de St-Ghislain par Noble homme Gossuin *de Ville* (2).

1190. *Hugues* d'ATTICHES, chevalier, fut aussi témoin d'une charte de l'abbé de St-Ghislain (3).

1350. *Guillaume* d'ASTICHES, chevalier, seigneur dudit lieu d'Astiches, fut père d'une fille nommée *MARGUERITE d'Astiches* qui épousa vers 1350, *Eustache* d'AUBERCHICOURT, fils de Gilles d'*Auberchicourt*, écuyer, bailli de Busigny, de Prémont, etc., et d'Agnès *de Louvegnies* (4).

Les d'Attiches de la Flandre wallonne.

1277. *Robert* d'ASTICES, écuyer, puis chevalier.

Il figure comme témoin dans plusieurs chartes passées de 1277 à 1287 (5).

En 1286, *Robiers* d'ASTICES est l'un des témoins de la confirmation par le Bailli de Douai, d'une sentence rendue par la Cour de l'Abbesse de Flines dans la cause pendante entre Adam *de Wéécourt* et la Damoiselle Marie *de Gaisnaing* (6).

Au mois de novembre 1292, *Robert* d'ATTICHES et dame Gillotte, sa femme, fondèrent une chapelle dans l'église de la Maison des Chevaliers du Temple à Douai (7).

1292. *Gontier* d'ATTICHES, fils de Robert et de Gillotte (8).

1311. *Jehan* d'ATTICHES, surnommé *Bruneau*, chevalier.

1375, 1389. *Jehan* d'ATTICHES, surnommé *Morel* ou *le Noir*, chevalier.

(1) D. P. BAUDRY. *Annales de l'abbaye de Saint-Ghislain*, p. 391.

(2) Dom CAFFIAUX. *Trésor généalogique*, p. 330.

(3) Voyez notes 1 et 2.

(4) J. LE CARPENTIER. *Histoire de Cambrai et du Cambrésis*, partie III, p. 114.

(5) Th. LEURIDAN. *La Pèvele*, p. 2. — C^{te} DE SAINT-GENOIS. *Monuments anciens*, t. I, pages 384, 664 et 725. — Bon DE REIFFENBERG. *Monuments*, Tome I, *Cartulaire de Hainaut*, Bruxelles, Hayez, 1844, in-4°, pages 367 et 400.

(6) HAUTCEUR. *Cartulaire de Flines*, Lille, Quarré, 1873, in-8°, t. I, p. 275.

(7) MANNIER. *Les Commanderies*, p. 682.

(8) Th. LEURIDAN. *La Pèvele*, p. 2.

1478. *Jehan d'ATTICHES*, écuyer.

1500. *Jehan d'ATTICHES*, écuyer. Il fut seigneur d'Attiches et père de six enfants légitimes :

1. *PIERRE d'Attiches*, mort jeune.

2. *COLINET* ou *NICOLAS d'Attiches*, écuyer, seigneur d'Attiches, mort sans alliance.

3. *MARGUERITE d'Attiches*, damoiselle d'Attiches, après la mort de son frère *Nicolas*, mourut sans alliance, le 9 novembre 1556, et eut pour héritière, sa petite-nièce, *Marie Muysart*, qu'on verra ci-après.

4. *MARIE d'Attiches*. Elle épousa Maître *JACQUES Muysart* (1), écuyer, docteur en médecine, seigneur du Marets, veuf en premières noces, de *Jehanne PICALET*. Son fils suit :

A. *JEHAN Muysart*, écuyer, avocat, seigneur de la Cauchie, etc., épousa, *BARBE de Saint-Venant*, dit *Marquant*, fille de *Bauduin de SAINT-VENANT*, dit *MARQUANT*, écuyer, seigneur de la Cessoye, etc., et de *Catherine de LE CAMBE*, dit *GANTHOIS*. Il eut pour fille et héritière :

a. *Marie MUYSART*, damoiselle héritière d'Attiches, etc., épousa, en premières noces, par contrat passé le 29 juin 1560 pardevant M^{re} *Jehan EVE*, notaire, *ALEXANDRE le Blancq*, écuyer, seigneur de *Meurchin*, plus tard chevalier et baron de *Bailleul-sire-Bertoul*, fils de *Guillaume LE BLANCQ*, écuyer, seigneur de *Houchin*, *Meurchin*, *Bailleul-sire-Bertoul*, etc., et de *Philippotte RUFFAULT* ; et, en secondes noces, *FRANÇOIS de Paty*, écuyer.

Voici ce que dit M^r *Leuridan* relativement à la postérité de *Marie MUYSART*, dans son article sur *Attiches* :

« *Isabeau le Blanc*, sa fille, épousa *Ferdinand de Maubus*, » chevalier, et eut la pairie d'Attiches en partage ; mais étant morte » sans génération, sa sœur utérine, *Marie de Paty*, lui succéda dans » cette pairie qui passa ensuite aux mains de son arrière-petite-fille, » *Marie-Joseph de Melun d'Omicourt*, épouse du marquis de » *Lugy* » (2).

5. *Anne d'ATTICHES*, religieuse à *Marquette*.

6. *Jeanne d'ATTICHES*, femme de *JEHAN de Hérignies*, écuyer, seigneur de *Hérignies* (à *Attiches*), fils de *Jehan KALANT* ou *CAULANT*, dit *DE HÉRIGNIES* (3), seigneur dudit lieu, et de *Joye HANGOUART* (4). Sa postérité se fonda dans la *Maison du Bois de Hoves*.

(1) *MUYSART* : d'azur à trois coquilles d'or. Cimier : une coquille de l'écu entre un vol d'azur et d'or.

(2) *La Pèvele*, p. 2. — *MORÉRI. Dictionnaire historique*, édition de 1759, tome X, supplément, p. 53. Le marquis de *Lugy* (lès-Montreuil-en-Artois) était *Oudart-Lamoralde de LA BUISSIÈRE*. Ses armoiries étaient d'azur à trois besants d'or.

(3) *CAULANT de HÉRIGNIES* : écartelé au 1 et 4 : d'azur à deux poissons, adossés et mis en pal, d'argent (*CAULANT*) ; au 2 et 3 : d'or à la fasce de gueules (*WISQUETE*, qui est *HAVERSKERQUE-RAISSE*).

(4) *La Pèvele*, p. 3. — *Notices généalogiques tournaisiennes*, t. 1, p. 252.

CHAPITRE XXIII.

FIEFS ET FAMILLES DU NOM D'ATTICHES.

CHAPITRE XXIII.

FIEFS ET FAMILLES DU NOM D'ATTICHES.

Dans les premières années du XV^e siècle, vivait *Péronne* d'ASTICHES, femme de *Jehan* DE BAUFREMEZ. Elle portait pour armoiries : *d'or à la bande componée d'argent et de gueules* (1), c'est-à-dire : *d'or à la bande échiquetée d'argent et de gueules de deux tires*.

Vers la même époque, on rencontre un *Jehan* D'ATTICHES marié avec *Jehenne* BLONDEL, veuve de *Jehan de Belleval*, et fille de *Jehan Blondel*, chevalier, seigneur d'Erpy, du Fay, etc., et de *Catherine de Lambres*, dame de Manicourt-en-Ostrevant (2).

En 1430-40, vivait *Jehan* d'ASTICHES, écuyer, époux de *Jéromette* DE LA FONTAINE, dit WICART, fille de *Guillaume de la Fontaine-Wicart*, seigneur en Bermeraing, etc., et de *Jehenne Muysart* (3).

Fiefs de la Pescherie et de la Cocquelerie à Attiches.

1389. *Jehan* D'ATTICHES, dit *Morel*.

14.. . *Georges* D'ATTICHES, seigneur de la Pescherie, fief vicomtier, tenu du châtelain de Lille à 10 livres de relief, et comprenant sept bonniers d'héritages et des rentes.

1456. *Jennette* D'ATTICHES, fille de *Georges* ou du moins son héritière, damoiselle de la Pescherie, posséda aussi la terre de la Cocquelerie (4), fief vicomtier tenu du châtelain de Lille à trente sous de relief et comprenant un manoir avec un quartier de terre entre les fossés du Plouich, six cents verges de terre à labour et des rentes (5). Elle était en 1456, la femme de *Bertrand* DU MORTIER, dont elle eut un fils qui suit :

1505. *Franchequin* ou *François* DU MORTIER, écuyer, seigneur de la Pescherie et de la Cocquelerie en 1505. Il eut pour héritière, sa parente *Marie* D'ATTICHES, femme de Maître Jacques MUYSSART, qu'on a vue ci-devant, page 215, ligne 17.

Jehan MUYSSART, fils de *Marie d'Attiches*, releva le fief de la Cocquelerie, le 13 juillet 1537, sans doute après la mort de sa mère (6).

(1) J. LE CARPENTIER. *Histoire de Cambray et du Cambrésis*, partie III, p. 196. — F.-V. GOETHALS. *Généalogie de la Maison de Wavrin*, pp. 143, 144.

(2) J. LE CARPENTIER. *Histoire de Cambrai*, etc., partie III, p. 246.

(3) Id. *ibid.*, p. 572.

(4) Avant d'être à la famille D'ATTICHES, le fief de la Cocquelerie appartint à *Pierre de Chauny* (1389), puis à *Jehan de le Cessoye*.

(5) Th. LEURIDAN. *La Pèvele*, pages 5 et 6.

(6) Idem, *ibidem.*, page 6.

Le fief des Roblets à Attiches.

CHAPITRE XXIII.

FIEFS ET FAMILLES
DU NOM D'ATTICHES.

13... *Jaquemes* D'ATTICHES ?

1389. *Jehan* D'ATTICHES, fils de *Jaquemon*, posséda le fief des Roblets qui était vicomtier et tenu du châtelain de Lille à cent sous de relief ; comprenant six bonniers, quatorze cents verges de terre, y compris deux bonniers de bois, et, en rentes, quatre rasières d'avoine annuellement. Son successeur immédiat fut *Pierrechon* ou *Pierre* D'ATTICHES qui ne paraît pas avoir laissé d'enfants.

1456. *Jennin* ou *Jehan* D'ATTICHES, fils de *Martin*.

1493. *Bauduin* D'ATTICHES, fils d'un autre *Jehan*, acheta les Roblets que lui vendit le fils de *Martin*. *Bauduin* laissa pour héritière, sa fille, qui suit :

1500. *Marie* D'ASTICHES ou D'ATTICHES, femme de *Hector* DE RUWEL ou DE REWEL (1), seigneur de le Court et de la Vigne. Elle eut pour fille et héritière :

1540. *Marguerite* DE RUWEL ou DE REWEL, femme de *Pierre de Croix*, écuyer, seigneur de la Fresnoye, quatrième fils de *Bauduin de Croix*, écuyer, seigneur de Wasquehal (2), de la Haverie, de Gorghemès, etc., et de *Marguerite de Landas*. *Pierre* DE CROIX mourut le 12 mai 1567, et *Marguerite de Ruwel*, dame de la Court, de la Vigne, des Roblets, etc., mourut le 27 octobre 1558. Ces époux gisent à Saint-Sauveur de Lille (3). Voir pour la suite les généalogies des familles DE CROIX (branche DE WASQUEHAL) et HANGOUART (4).

Premier fragment généalogique.

I. N..... D'ATTICHES, seigneur de la pairie d'Attiches, en Attiches, fut père de deux fils :

1. N....., seigneur de la pairie d'Attiches, père d'un fils :

A. JEHAN, seigneur de la pairie d'Attiches et cousin-germain de *Martin* d'Attiches, était qualifié écuyer.

(1) DU RUWEL : d'azur à la fasce bretesquée (breteessée) et contre-breteessée (contre-breteessée) d'argent (aliter d'or).

(2) Lisez : PETIT-WASQUEHAL à Marcq-en-Barœul.

(3) TH. LEURIDAN. *La Pèvele*, p. 6. — *Généalogies de quelques familles des Pays-Bas*, Amsterdam, 1774, in-8°. Pages 49, 50, 57 et 58.

(4) *Recueil généalogique de familles originaires des Pays-Bas ou y établies*, in-8°, Rotterdam, 1778, p. 201.

CHAPITRE XXIII.

FIEFS ET FAMILLES DU NOM D'ATTICHES.

2. N....., père de deux fils :

A. MARTIN *d'Attiches*, écuyer, feudataire de la Salle de Lille en 1429, mort le 4 juillet 1438, inhumé dans l'église de Saint-Sauveur à Lille.

« D'après un vieil épitaphier écrit vers 1568, son épitaphe en » pierre taillée était posée « en l'attre contre la muraille de la dite » église » avec la représentation d'un « homme priant avec plusieurs » filz derrière luy, sa femme à l'opposite avec plusieurs filles » derrière » ; cette épitaphe était surmontée des armoiries de la » famille d'Astiches » (1).

Martin épousa MARIE *Rousée* (ROUZÉ) laquelle convola d'abord avec Gérard DU Bos, puis avec Hustin MALET (2).

Nous connaissons les noms de trois des enfants de Martin ; ce sont :

a. *Jennin* ou *Jehan* D'ATTICHES, écuyer, seigneur des Roblets, vendit ce fief comme on l'a vu plus haut, page 217, ligne 11, à son parent, BAUDUIN *d'Attiches*, fils de Jehan.

b. *Pierre* D'ATTICHES, écuyer, seigneur de la Becque (à Avelin), bourgeois de Lille en 1459 (60 n. st.), vendit plus tard sa terre de la Becque à Jehan D'ARMAGNAC. Il épousa, le 24 septembre 1459, JACQUELINE *Ruffault*, fille de Vincent RUFFAULT (3), bourgeois de Lille, membre du Magistrat de cette ville, etc., et de Jacqueline LE MESRE ou LE MAIRE. — Pierre D'ATTICHES qui fut en 1465, séparé judiciairement de sa femme, laissa deux enfants :

aa. ANTOINE *d'Attiches*, prêtre (4).

bb. ISABEAU ou ISABELLE *d'Attiches*. Elle se maria et laissa des enfants (5).

c. *Antoinette* D'ATTICHES, mariée à JACQUES *du Fresnoi*, dit *de le Vingne*, écuyer, bailli de Nevele-lès-Gand. Elle laissa une fille :

aa. Antoinette DU FRESNOI, dit DE LE VINGNE, femme de Jehan DE LE LACHERIE, seigneur de la Phalecque à Lompré-lès-Lille (6).

B. JEHAN *d'Attiches*, écuyer, est peut-être le d'Attiches qui fut lieutenant du bailli de Lille et qui prêta serment le 3 septembre 1464 (7). Il fut père de deux fils :

a. *Jehan* D'ATTICHES, écuyer, bourgeois de Lille en 1468, puis échevin de Lille en 1469, 72, 85, 88, 91, lieutenant du

(1) BIBLIOTHÈQUE D'ARRAS, *Manuscrit* N° 738, folio 67.

(2) BIBLIOTHÈQUE DE LILLE, *Manuscrit* N° 295, Recueil généalogique, Deuxième série, article D'ASTICES.

(3) RUFFAULT. Vichent *Ruffault* portait sur son sceau un écusson chargé d'un *coq à tête de bouc*, et soutenu par une dame. — G. DEMAY, *Inventaire des sceaux de la Flandre*, N° 2482.

(4) *Souvenirs de la Flandre wallonne*, 2^e série, t. V. (1887), pp. 36 à 38. Il est prénommé *Jehan* dans un crayon que nous reproduisons ci-après.

(5) *Souvenirs de la Flandre wallonne*, 2^e série, t. V, p. 33.

(6) Idem, p. 37. — *Généalogie de la famille RUFFAULT*, par Henri FRÉMAUX.

(7) *Le livre de Roisin, franchises et coutumes de la ville de Lille*. Lille, 1842, in-4°, p. 456.

gouverneur du souverain bailliage de Lille, Douai et Orchies dès 1477, renouvela son serment le 9 septembre 1480 (1). Il fut conseiller de la ville de Lille en 1486, et mourut dans cette ville en 1492, étant âgé de 53 ans. Il épousa, en premières noces, le 5 septembre 1458 (ou 1468 ?), PIÉRONNE *de Saint-Venant*, dit *Marquant* (2), morte en 1482, fille de Jehan DE SAINT-VENANT, dit MARQUANT, écuyer, seigneur du Bos, de Beaumont, de Quiéri et en Vrelinghem, etc., et de Catherine GOMMER (3) ; et en secondes noces, MAGDELEINE *Herrencq* on *Herreng*, morte en 1520, fille de Michel HERRENG et de Jehenne DE LE MUNTE (4).

Nous ne connaissons pas ses descendants.

b. *Bauduin* D'ATTICHES, écuyer, seigneur des Roblets par achat fait à son parent, Jehan D'ATTICHES, fils de Martin comme on l'a vu ci-devant, page 217, ligne 11. Il épousa, en 1469, JACQUELINE *Lescutier*, fille de Gérard LESCUTIER, bourgeois de Lille, magistrat de cette ville, etc., et de Jehenne CORIAR (5) ou CORIER. Sa fille suit.

aa. MARIE *d'Attiches* épousa HECTOR *de Ruwel* ou *Rewel*, seigneur de la Cour et de la Vigne, comme on l'a vu page 217, à l'article du fief des Roblets dont elle était la damoiselle héritière.

CHAPITRE XXIII.

FIEFS ET FAMILLES
DU NOM D'ATTICHES.

Second fragment généalogique.

I. N..... D'ATTICHES, surnommé Morel (ou le Noir), écuyer, seigneur d'Attiches, eut pour fils :

II. *Jean* D'ATTICHES, écuyer, seigneur d'Attiches, épousa *Jeanne* DE HELLIN (6), fille de Jacques *de Hellin*, écuyer, seigneur de Hellin (à Phalempin), etc., et de Tassarde (Eustachie) *de le Warwane*,

(1) ARCHIVES MUNICIPALES DE LILLE. *Comptes de la ville*, Compte de l'année 1480, folio 62.

(2) DE SAINT-VENANT dit MARQUANT : *d'azur à un écusson d'argent ; l'écu brisé en chef d'un lambel de trois pendans du même*.

(3) F.-V. GOETHALS. *Généalogie de la maison de Wavrin*, p. 159.

(4) ARCHIVES MUNICIPALES DE LILLE. *Compte de la ville pour l'année 1485*, folio 36, et *Compte pour l'année 1486*, fol. 55.

(5) A. HOUZÉ DE L'AULNOIT. *Notices généalogiques*, Lille, Lefebvre-Ducrocq, 1892, grand in-8°, p. 554.

(6) DE HELLIN : *d'argent à trois coquilles de sable*. — Le fief de *Hellin* que posséda cette famille, était situé à Phalempin. Il était vicomtier, c'est-à-dire à Justice moyenne et basse, était tenu du châtelain de Lille, à cause de sa Cour et halle de Phalempin, à 30 sous de relief, et comprenait deux bonniers et 400 verges de terre à labour, situés près du fief de la Cauchie. — TH. LEURIDAN. *Le Carembaut*, p. 47.

CHAPITRE XXIII.

FIEFS ET FAMILLES DU NOM D'ATTICHES.

héritière de la seigneurie de le Warwane (1). De cette alliance, vinrent quatre enfants :

1. *Jehan* D'ATTICHES, qui suivra, III.

2. *N...* (*Jacques?*) D'ATTICHES, qui fut père de Martin et de Jehan, qu'on a vus ci-devant, page 218, lettres A et B, et aussi de Jacques. Voyez ci-dessous :

A. Jehan laissa deux fils :

a. *JEHAN*. Voyez, ci-devant, page 218, ligne 36.

b. *BAUDUIN*, Voyez, ci-devant, page 219, ligne 12.

B. Martin, époux de Marie Rouzé, dont :

a. *PIERRE*, époux de Jacqueline RUFFAULT, dont :

aa. *Antoine*, prêtre.

bb. *Isabeau*. Elle fut mariée. Voyez, ci-devant page 218, ligne 26.

b. *ANTOINETTE*, femme de Jacques DU FRESNOI, dit DE LE VINGNE. Voir, ci-devant, page 218, ligne 28.

C. *JACQUES*.

3. *Georges* D'ATTICHES, père d'une fille :

A. *JENNETTE*, femme de Bertrand DU MORTIER. Voyez, ci-devant, page 216, ligne 17.

4. *Pierre* D'ATTICHES, seigneur de le Cauchie (2) et de Hellin, par donation de son oncle Regnault DE HELLIN, écuyer, seigneur des dits lieux, eut pour héritier son fils qui suit :

A. *JENNET* OU *JEHAN*, mort sans alliance après l'an 1500, fut seigneur de la Cauchie et de Hellin.

(1) LE WARWANE, à Fiers-lès-Lille, fief vicomtier tenu de la baronnie de Wavrin, à 60 sous de relief ; comprenant un manoir avec 33 bonniers d'héritages, tenant à la Marque et au fief du Breucq, à Croix ; des rentes sur 89 bonniers, le *droit de pennage* des pourceaux (droit sur la graisse du péritoine des porcs), des rejets sur les marais près de la Gacherie, et 13 hommages parmi lesquels : Lamicourt, à Croix ; les Prés, à Annapes ; le Joncquoy, à Fliers. — Th. LEURIDAN. *Le Mélandois*, p. 46.

(2) La Cauchie, à Phalempin, fief tenu du seigneur de Faigneules. — Th. LEURIDAN. *Le Carembaut*, p. 47.

Sceaux de la famille d'Attiches.

CHAPITRE XXIII.

FIEFS ET FAMILLES
DU NOM D'ATTICHES.

ATTICHES (MARTIN D'),

Homme de la Salle de Lille. — 1429.

Sceau rond, de 25 mill. — Archives du Nord, Chapitre de Lille.

Ecu à la bande échiquetée de deux traits, soutenu par un ange.

§ ma.... ..stiches

(Seel Martin d'Astiches).

Amortissement de rentes à Ascq et à Annappes. — 10 avril 1429 (1).

ATTICHES (JEAN D'),

Homme de la Salle de Lille. — 1440.

Sceau rond, de 23 mill. — Hôpital Saint-Julien à Lille.

Ecu à la bande échiquetée de deux traits et accompagnée d'une merlette en chef, dans un quatrilobe.

§ Jehan dastiches

(Seel Jehan dastiches).

Partage entre héritiers. — 3 décembre 1440 (2).

ATTICHES (JEAN D'),

*lieutenant du gouverneur du souverain bailliage de Lille, Douai
et Orchies.* — 1478.

Sceau rond, de 28 mill. — Archives du Pas-de-Calais, Chartreux de la Bouthillerie.

Ecu à la bande échiquetée accompagnée d'une étoile en chef, penché, timbré d'un heaume cimé d'une tête d'homme, supporté par deux lions. — Légende détruite.

Cession de droits sur le fief des Prés, à Beaucamps. — 1^{er} juillet 1478 (3).

(1) G. DEMAY. *Inventaire des Sceaux de la Flandre*, Paris, Imprimerie nationale, 1873, in-4°, t. I, p. 301, col. 2, N° 2673.

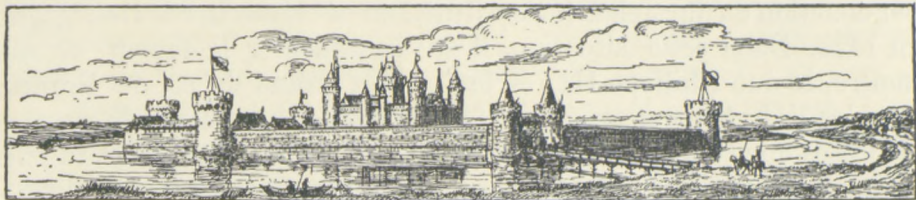
(2) Id. *ibidem*. Col. 1, N° 2672.

(3) G. DEMAY. *Inventaire des Sceaux de l'Artois et de la Picardie*. Paris, Imprimerie nationale, 1877, in-4°, 1^{re} Partie, Page 156, Col. 1, N° 1441.

CHAPITRE XXIII.

FIEFS ET FAMILLES
DU NOM D'ATTICHES.

Comme le montrent ces trois sceaux et le blason des armoiries de *Piérone* d'ATTICHES que nous avons donné ci-devant, page 216, ligne 3, les armes des d'ATTICHES reproduisent absolument l'écusson des d'AUMERIES. C'est à cause de cette communauté héraldique que nous avons donné les quelques renseignements que renferme ce chapitre. Peut-être y a-t-il une identité d'origine demeurée inconnue jusqu'à ce jour et à laquelle nous faisons allusion lorsque nous écrivons les lignes de la page 16 concernant *Isembard* DE MONS.



CHAPITRE XXIV.

Généalogie de la Famille bourguignonne Rolin,

dont le nom se trouve écrit parfois,
Rollin, Raulin, Raoulin, etc.

ARMOIRIES : *d'azur à trois clefs (clés) d'or, posées 2 et 1, les
panetons en haut.*

Casque couronné. Lambrequins *d'azur et d'or.*

Cimier : *un ange.*

Supports : *deux aigles au naturel, aliter : deux griffons d'or.*

Devise : DEUM TIME.

I. Nicolas ROLIN, licencié-ès-lois, avocat, conseiller au Parlement de Bourgogne dès l'avènement du duc Jehan-sans-Peur, est un jurisconsulte célèbre qui naquit à Autun vers 1376, selon les uns, ou vers 1380, selon les autres. Sa famille était originaire de Poligny en Bourgogne-Comté et son père possédait le fief de la Roche-Bazot à six lieues d'Autun. Héritier de ce bien et seigneur d'Authume (1)

(1) AUTHUME, département du Jura, arrondissement de Dôle, canton de Rochefort.

CHAPITRE XXIV.

GÉNÉALOGIE
DE LA FAMILLE ROLIN.

par donation du duc Jehan (1408), il fut nommé chancelier de Bourgogne en 1422. Dans cette situation, il sut se concilier la faveur de son maître, le duc Philippe III, et les bonnes grâces du roi de France, Charles VII. Alors sa prospérité fut au comble et il amassa de grandes richesses que sa prudence sut conserver. Il venait d'acquérir du chef de la Maison d'Anjou, la seigneurie d'AYMERIES avec ses dépendances (1), lorsqu'à la suite du Traité de Paix d'Arras (21 septembre 1435), le roi Charles lui donna le fief de Martigny-le-Comte en Charollais (2), confisqué sur les héritiers d'Oudard Chaseron. Il acheta Château-Renaud (3) de Jehan le Mairet, grand-gruyer du Chalonnois ; la seigneurie de Houdeng (4), de Jacques d'Abcoude, sire de Gaesbeek ; la seigneurie de Chérisy (5), le fief du Forestel (6), de Raoul d'Ailly, vidame d'Amiens, etc.

On le trouve encore qualifié seigneur d'Ougney (7), de Gergy (8), de Beauchamp (9), etc.

Le sceau du chancelier Rolin se trouve décrit sous le N° 360 dans le tome I de l'*Inventaire des Sceaux de la Flandre* par Germain DEMAY. Les armoiries y sont cimées d'une tête d'ange et supportées par deux aigles.

En 1450, Nicolas ROLIN fonda et fit ériger le Chapitre des douze chanoines de l'église de Notre-Dame d'Autun, qui eurent quatre chœurs et quatre enfants d'aube.

C'est dans ladite église que son portrait était encore conservé dans la sacristie en 1790.

Il testa dans son hôtel de Beauchamp, rue des Fols à Autun, le 16 janvier 1461 (1462 n. st.) et il y mourut le 18 dudit mois.

Il fut marié deux fois.

En premières noces, il épousa Marie DES LANDES ou DE LANDES (10), héritière de Savoisy (11), fille de Berthold de Landes, seigneur de

(1) Ces dépendances étaient : le Sart de Dourlers, Pont-sur-Sambre, Quartes, Saint-Aubin, Floursies, Raismes, etc.

(2) MARTIGNY-LE-COMTE, département de Saône-et-Loire, arrondissement de Charolles, canton de Palinges.

(3) CHATEAU-RENAUD, Saône-et-Loire, arrondissement et canton de Louhans.

(4) HOUDENG, dit depuis *Houdeng-Aimeries*, en Hainaut, Belgique.

(5) CHÉRISY, département du Pas-de-Calais, arrondissement d'Arras, canton de Croisilles. Ce fief relevait du château de Béthune.

(6) LE FORESTEL, à Ostreville-lez-St-Pol, (Artois, Pas-de-Calais). Ce fief relevait du château de Hesdin.

(7) OUGNEY, département du Jura, arrondissement de Dôle, canton de Gendrey.

(8) GERGY, département de Saône-et-Loire, arrondissement de Châlon, canton de Verdun-sur-le-Doubs.

(9) BEAUCHAMP ou BEAUCAMPS, département du Nord, arrondissement de Lille, canton de Haubourdin (Théodore LEURIDAN, *Statistique féodale du département du Nord, Châtellenie de Lille*, 5^e fascicule, LE WEPPE, page 39).

(10) Une famille DES LANDES porte pour armoiries : d'azur à trois chevrons d'or, et DE SAVOISY porte : de gueules à trois chevrons d'or ; à la bordure engrêlée d'azur.

(11) SAVOISY, département de la Côte-d'Or, arrondissement de Châtillon, canton de Laignes.

Savoisy, valet de chambre du Roi de France, général-maître de ses monnaies, etc., et de Phelippa *Culdoë*, fille de Michel *Culdoë*, général-maître des monnaies de France et prévôt des marchands de Paris.

Marie DE LANDES, étant morte en couches à Autun, en 1410, *Nicolas* ROLIN convola en 1411, avec *Guigonne* DE SALINS (1), héritière de Présilly (2), fille d'*Etienne de Salins*, écuyer, seigneur du Poupet, de Présilly, etc., et de *Louise de Rye*. — *Guigonne* DE SALINS mourut en 1470 et fut inhumée dans la chapelle de l'hôpital de Beaune.

Nicolas ROLIN fut père de neuf enfants légitimes et de cinq enfants naturels connus ; ils suivent :

Enfants légitimes du premier lit :

1. GUILLAUME ROLIN, qui suivra, II, comme *auteur de la Branche aînée*.

2. NICOLAS *Rolin*.

3. *Jehan Rolin*, né à Autun en 1408. Il fut tenu sur les fonts par le duc Jehan-sans-Peur et sa mère reçut en cadeau de ce prince, une vaisselle valant 60 écus d'or. Il fut prêtre, chanoine et archidiacre d'Autun en 1430, ayant à peine 22 ans. Puis devint abbé de Flavigny, évêque de Châlon-sur-Saône (7 sept. 1431), évêque d'Autun (10 octobre 1436), administrateur du diocèse de Lyon (1443), cardinal-prêtre de Saint-Etienne du Mont-Coelius (13 janvier 1449), enfin, chancelier de Bourgogne après la mort de son père. En 1470, il résigna ses fonctions d'abbé de Flavigny en faveur de *Ferry de Clugny* qui fut depuis évêque de Tournai et chancelier de l'Ordre de la Toison d'Or.

Jehan Rolin mourut à Cravant-lès-Auxerre, le 1^{er} juillet 1483 et fut inhumé dans le chœur de la cathédrale d'Autun. Voici son épitaphe :

HIC SUBTUS JACET
CADAVER DOMINI JOHANNI ROLIN
titulo Sancti Stephani
CARDINALIS
ET HUIUS SANCTÆ ECCLESİÆ
EPISCOPI
QUI PRÆSIDIT ANNO XLVII.
ANIMA EJUS REQUIESCAT IN PACE.

Le cardinal ROLIN laissa deux fils naturels nés de son amie, D^{elle} *Jehenne de Gouy*, et une fille dont la mère ne nous est pas connue. Ces trois enfants suivent :

A. *Pierre* Rolin, prêtre, prieur de Bar-le-Régulier, protonotaire du Saint-Siège apostolique. Il fut légitimé par le duc Philippe-le-Bon, en 1460.

B. *Jehan* Rolin, légitimé en même temps que son frère Pierre.

C. *Jehenne* Rolin, légitimée en 1484, par lettres du Roi de France, Charles VIII.

(1) DE SALINS-LA-TOUR, ou de Corrabœuf : d'azur à la tour d'or maçonnée de sable. — *Guigonne* brisait d'une étoile d'argent sur le premier canton du chef et avait pour devise : SEULE.

(2) PRÉSILLY, département du Jura, arrondissement de Lons-le-Saunier, canton d'Orgelet.

CHAPITRE XXIV.

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE ROLIN.

CHAPITRE XXIV.

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE ROLIN.

4. PHELIPPOTTE ou PHELIPPA *Rolin*, dame d'Authume, épousa *Guillaume d'OISELAY* (1), écuyer, puis chevalier, seigneur de la Villeneuve (2), etc., gouverneur de Beaune (Côte-d'Or) et châtelain de Pommard et de Volnay (3).

Enfants légitimes du second lit :

5. RICHARD *Rolin*, écuyer, chambellan du duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, mort sans alliance.

6. LOYS *Rolin*, écuyer, puis chevalier, seigneur de Présilly, de Beaulieu (4), de Vernantois (5), de Beaugard, de Pelapussin et de Bessiat. Il fut tué à la bataille de Granson (Suisse), le 2 mars 1475 (1476 n. st.).

7. LOYSE *Rolin*, mariée avant 1452, à *Jehan* DE CHASTIAU-VILLAIN (6), chevalier, seigneur dudit lieu, de Thil, de Branoi, etc. Leur fille épousa le comte de Montrevel et vivait encore en 1529.

8. CLAUDINE *Rolin*, dame de Virieu (7). Elle épousa en premières noces, *Jacques* DE MONTBEL (8), seigneur et comte d'Entremonts (9), etc., et en secondes noces, par contrat du 8 juillet 1478, *Anthoine* DE LA PALUD (10), chevalier, fils de *Guigues de la Palud*, chevalier, seigneur de Varambon (11), etc.

9. ANTHOINE ROLIN, qui suivra II^{bis}, comme *auteur de la Branche cadette*.

Enfants naturels nés de D^{elle} Alix N... :

10. *Gérard Rolin*, écuyer, puis chevalier, bailli de Châlon-sur-Saône, conseiller et chambellan du duc de Bourgogne Philippe-le-Bon, fut chargé par ce prince, en même temps que les sires de Charny et de Rochefort, par un ordre donné à Dijon, le 14 février 1435, de conduire le duc d'Anjou, alors prisonnier de guerre, au château de Bracon en Franche-Comté. *Gérard Rolin* étant capitaine de Beaune défendit cette ville contre les Ecorcheurs et se distingua très spécialement à la bataille de Nevele livrée par le duc Philippe aux Gantois révoltés en 1452. — Il avait été légitimé en 1440, par le duc Philippe.

On trouve dans la dernière édition de Paris (1759), du *Grand Dictionnaire historique*, dit de MORÉRI, sous le nom de RAULIN, un crayon généalogique des plus erronés où les seigneurs d'Aimeries du nom de ROLIN sont donnés comme issus de ce *Gérard* ou *Girard*, transformé en fils légitime du chancelier.

(1) D'OISELAY : *de gueules à la bande vivrée d'or*. — OISELAY, département de la Haute-Saône, arrondissement de Gray, canton de Gy.

(2) LA VILLENEUVE, Haute-Saône, arrondissement et canton de Vesoul.

(3) POMMARD et VOLNAY. Ces noms sont peu connus des buveurs d'eau.

(4) BEAULIEU, département de la Côte-d'Or, arrondissement de Châtillon, canton d'Aignay-le-Duc.

(5) VERNANTOIS, département du Jura, arrondissement et canton de Lons-le-Saunier.

(6) DE CHASTIAU-VILLAIN : *de gueules semé de billettes d'or, au lion du même brochant sur le tout*. Cimier : *un chapeau d'hermine*. — CHATEAUVILLAIN ou VILLE-SUR-AUJON, se trouve dans le département de la Haute-Marne, arrondissement de Chaumont.

(7) Il doit être ici question de l'un des deux VIRIEU du département de l'Ain.

(8) DE MONTBEL : *d'or au lion de sable, armé et lampassé de gueules ; à la bande composée d'hermine et de gueules de six pièces*.

(9) ENTREMONT. Ce doit être l'un des deux Entremonts de Savoie.

(10) DE LA PALUD : *de gueules à la croix d'hermine*. Cimier : *une licorne issante d'argent*. — PALUD, Savoie, arrondissement et canton d'Albertville.

(11) VARAMBON, département de l'Ain, arrondissement de Bourg, canton de Pont d'Ain.

11. *Anthoine Rolin*, légitimé en 1440, comme son frère Gérard et sa sœur* Marguerite. Il faut se garder de le confondre avec son frère légitime consanguin, le grand-Bailli de Hainaut, dont il porta malencontreusement le prénom.

12. *Marguerite Rolin*, légitimée en 1440. Elle épousa le seigneur de Morey en Charollais (1).

Fils né de Rémonde (Raymonde) de Roussy :

13. *Jehan Rolin*, prêtre, conseiller du Roi Louis XI, prieur de Saint-Marcel de Chalon, doyen de la cathédrale de Semur-en-Brionnois, président aux Requêtes du Palais à Paris, élu évêque d'Autun le 8 juin 1500, mort le 4 avril 1501, inhumé en la chapelle du Grand-Crucifix à Saint-Lazare de Paris. Il avait été légitimé par lettres du Roi Charles VIII, et ne doit pas être confondu avec son frère consanguin légitime, le premier évêque d'Autun du nom de Rolin qu'on a vu plus haut sous le numéro 3, à la page 225.

Fils né d'Alix Régnier :

14. *Blaise Rolin*, prêtre, curé de Dracy-lès-Couches et de Saint-Emiland (2), prieur commandataire de Saint-Symphorien d'Autun, et doyen de la collégiale de Saulieu (3), en 1503. Il fut légitimé par le roi de France, Charles VIII en 1494 (4).

Des généalogistes attribuent encore au chancelier ROLIN, un fils naturel prénommé RENÉ, mais nous croyons que ce René ROLIN pourrait avoir été plutôt fils illégitime d'Antoine *Rolin*, grand-bailli de Hainaut. On le trouvera plus loin.

Branche aînée.

II. *Guillaume ROLIN*, écuyer, puis chevalier, seigneur de Beaucamps, de la terre et châtellenie de Saint-Gengulphe, de Lugny (5), de Savoisy, de Martigny-le-Comte, de l'un des quatre Perrigny bourguignons (6), d'Oricourt (7), de Vaurois (8), de Monétay (9),

(1) MOREY, Saône-et-Loire, arrondissement de Chalon, canton de Givry.

(2) DRACY-LÈS-COUCHES et SAINT-EMILAND, Saône-et-Loire, arrondissement d'Autun, canton de Couches.

(3) SAULIEU, Côte-d'Or, arrondissement de Semur, chef-lieu de canton.

(4) BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE. *Inventaire des Chartes du Roi*, p. 1805 de l'Inventaire Clairambault. Manuscrits Clairambault, N° 628, Registre 226 (1468 à 1498).

(5) SAINT-GENGULPHE ou Saint-Gengoux-le-Royal dit Jouvence, au Bailliage de Macon. C'est un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Macon en Saône-et-Loire. Il en est de même de LUGNY.

(6) On trouve PERRIGNY (Jura), PERRIGNY (Saône-et-Loire), PERRIGNY-LÈS-DIJON (Côte-d'Or) et PERRIGNY-SUR-L'OGNON (Côte-d'Or).

(7) ORICOURT. Ce nom qu'on trouve écrit parfois Avricourt pour Auricourt, est celui d'une commune du canton de Villersexel, arrondissement de Lure, Haute-Saône.

(8) VAUROIS, à Brémur-et-Vaurois, arrondissement et canton de Châtillon, Côte-d'Or.

(9) MONÉTAY, département du Jura, arrondissement de Lons-le-Saunier, canton de Saint-Julien.

* *Anthoine Rolin, le bâtard légitimé le 9 juillet 1440, était fils adultérin du chancelier Rolin et de Marguerite Spin (celle-ci non encore mariée). Chamb. des Comptes de Lille, Onzième registre des Chartes, folio 44. (Archives départementales du Nord à Lille).*

CHAPITRE XXIV.

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE ROLIN.

CHAPITRE XXIV.

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE ROLIN.

de Recey-le-Bas⁽¹⁾, etc., né vers 1406, mort en 1476, fut créé chevalier par le duc Philippe-le-Bon lors du siège de Rupelmonde. — Il épousa *Marie* DE LÉVIS-COUSSAN⁽²⁾, dame de l'un des Bragny bourguignons⁽³⁾, etc., fille d'Eustache *de Lévis*, chevalier, sire et baron de Quélus et de Bornac⁽⁴⁾, seigneur de Villeneuve-la-Crémade, etc., et d'Alix *de Damas*, dame de Coussan⁽⁵⁾. De ce mariage, vinrent cinq enfants, qui suivent :

1. FRANÇOIS ROLIN, qui suivra, III.

2. JEHAN *Rolin*, écuyer, seigneur de Chazeul⁽⁶⁾. Il fut marié et eut pour enfant ou enfants :

A. *Sébastien* ROLIN, écuyer, seigneur de Chazeul ou de Chaseul en 1507⁽⁷⁾. Il eut pour fille (ou sœur) :

B. ou a. *Edmée* ou *Aimée* ROLIN, dame de Chazeul, etc., femme avant 1554. d'*Antoine* d'ORGE ou d'ORGES⁽⁸⁾, écuyer, seigneur de Villeberny⁽⁹⁾, etc.

3. MARGUERITE *Rolin*, mariée en premières noces, au baron DE SENECEY⁽¹⁰⁾, et, en secondes noces, en 1493, à *Gaspard* TALARU⁽¹¹⁾, chevalier, seigneur de Chalmorel, de la Pie, de Saint-Eloi, etc.

4. ISABEAU *Rolin*, femme de N..... BARBÉ D'OSTUN⁽¹²⁾, seigneur de Baulin, de Mornay⁽¹³⁾, etc.

5. N..... *Rolin*, mariée au seigneur de Lore ou de Sore⁽¹⁴⁾.

III. *François* ROLIN, écuyer, puis chevalier, seigneur de Beaucamps, de Monétay, de Saint-Gengoux, de Savoisy, etc., était capitaine de la cité d'Autun lorsque Louis XI, s'emparant de la

(1) RECEY-LE-BAS. Peut-être Recey-sur-Ource (en partie), arrondissement de Châtillon-sur-Seine, Côte-d'Or.

(2) DE LÉVIS-COUSSAN : *d'or à trois chevrons de sable, accompagnés en chef d'un lambel à trois pendans de gueules, chaque pendans chargé de trois besans d'or posés en pal.*

(3) BRAGNY-LÈS-CHALON et BRAGNY-EN-CHAROLLAIS, communes du département de Saône-et-Loire.

(4) BORNAC est peut-être BOUNAC ou BONAC, département de l'Ariège, arrondissement et canton de Pamiers.

(5) COUSSAN, département des Hautes-Pyrénées, arrondissement de Tarbes, canton de Pouyastruc.

(6) CHAZEUL, peut-être : soit Chazeuil, département de la Nièvre, soit plutôt Chazeuil, département de la Côte-d'Or, arrondissement de Dijon, canton de Selongey.

(7) BIBLIOTHÈQUE NATIONALE A PARIS. *Collection de Bourgogne*, vol. 43, fol. 29.

(8) D'ORGE : *d'argent au lion de sable, armé, lampassé et couronné de gueules*,

(9) VILLEBERNY, département de la Côte-d'Or, arrondissement de Semur, canton de Vitteaux.

(10) DE SENECEY ou DE SENNECEY : *de gueules à trois fasces ondées d'or.*

(11) TALARU : *parti d'or et d'azur à la cotice de gueules sur le tout.*

(12) On trouvait en Lorraine une famille BARBÉ DE MARBOIS, devenue célèbre dès la première République française, et qui depuis, reçut les titres de *comte* (1813) et de *marquis* (1818); mais les BARBÉ D'OSTUN ne nous sont pas connus, à moins qu'ils ne soient identiques aux *de Hostun*, du Dauphiné.

(13) MORNAY. Il y a en France, cinq localités de ce nom érigées en communes, dont deux dans le Cher, et les autres dans l'Ain, dans Saône-et-Loire et dans la Côte-d'Or.

(14) LOR est dans l'Aisne; LHOR, dans la Meurthe, et SORE, dans les Landes.

Bourgogne, le destitua. En mai 1500, le roi Louis XII, à cause de ses bons services, lui céda tous les droits de régale qui pouvait appartenir au fisc dans le temporel de l'évêché d'Autun (1). A cette époque, François Rolin se trouve qualifié bailli d'épée de la dite ville. Il avait épousé *Jeanne* DE BOURBON (2), issue de la maison royale de France, et qui était dame de *Duisans* (3), de *Bruille* (4), d'*Escaillon* (5), etc., etc., fille et héritière de Philippe de Bourbon, chevalier, sire de Duisans, etc., et de Jehenne de Lalaing, dame de Bruille, d'Escaillon, etc., morte avant 1475, fille unique de Sanson ou Sanche de Lalaing, chevalier (6), seigneur de Bricques, de Thilly, d'Oprebaix, etc., chambellan du duc Philippe de Bourgogne, prévôt-le-Comte de Valenciennes de 1437 à 1455, mort vers 1460, et de Catherine de Robersart (7).

De cette union, naquirent quatre enfants qui suivent :

1. JEHAN ROLIN, qui suivra, IV.

2. GEORGES Rolin, écuyer, puis chevalier, seigneur de Savoisy, etc., devint le quatrième seigneur d'Aymeries du nom de ROLIN par suite de la donation que lui fit de cette terre et de tous ses biens du Hainaut, son oncle à la mode de Bretagne, c'est-à-dire le cousin germain de son père, Louis ROLIN, troisième seigneur d'Aymeries de ce nom, mort le 17 septembre 1528. — GEORGES mourut en 1566, après avoir été l'un des députés à la Chambre de la Noblesse des Etats de Hainaut en 1555. Il avait épousé en 1534, Anne DE HAMAL (8), qui mourut en 1540, et qui était fille de Jehan, baron de Hamal, seigneur de Suerbempde, de Keersbeck, etc., gentilhomme de la Chambre de l'empereur Charles V, gouverneur des villes et pays de Bois-le-Duc, etc., et de Hélène Hinckaert, sa première femme (9). Le magnifique tombeau de ces époux se trouvait dans l'église de Saint-Jean à Valenciennes et il a été décrit par Simon LE BOUCQ, dans son *Histoire Ecclésiastique de la ville et comté de Valenciennes*. — Georges ROLIN laissa une fille, qui suit :

A. Anne ROLIN, dame d'Aymeries, de Quartes, du Sart de Dourlers, de Pont-sur-Sambre, de Hargnies, de Raismes, de Floursies, de Buvraiges, (ou Beuvrages), de Lens en Hainaut, de Houdeng-Aymeries, de Savoisy, etc., fut mariée deux fois. Elle épousa en premières noces, le 28 mai 1555,

(1) *Troisième registre de la Chambre des Comptes de Dijon*, folio 187, verso. BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, à Paris. *Collection de Bourgogne*, vol. 43, folio 29.

(2) DE BOURBON-DUISANS : d'azur à trois fleurs de lis d'or ; à la bande de gueules, chargée de trois léopards d'argent ; à la bordure de gueules, dentelée d'argent.

(3) DUISANS, département du Pas-de-Calais, arrondissement et canton d'Arras.

(4) BRUILLE-lès-Marchiennes, département du Nord, arrondissement de Douai, canton de Marchiennes.

(5) ESCAILLON ou ECAILLON, département du Nord, arrondissement et canton de Douai.

(6) Sanche DE LALAING fut fait chevalier à Paris, le 17 avril 1436. Il avait été dans sa jeunesse, chanoine de Saint-Amé de Douai et archidiacre d'Ostrevant. — Félix BRASSART. *Le Blason de Lalaing*, Douai, L. Crépin, 1879, in-8°, p. 83.

(7) Félix BRASSART. *Le Blason de Lalaing*, pp. 82, 83.

(8) DE HAMAL : de gueules à cinq fusées d'argent accolées en fasce et touchant les bords de l'écu. Casque couronné. Cimier : une tête de bélier d'argent, accornée et clarinée d'or, colletée de gueules.

(9) DE STEIN D'ALTENSTEIN (Baron Isidore). *Annuaire de la noblesse de Belgique pour 1868*, pp. 188-189.

CHAPITRE XXIV.

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE ROLIN.

CHAPITRE XXIV.

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE ROLIN.

Maximilien DE MELEUN (1), chevalier, vicomte de Gand, seigneur de Caumont, de Hébuterne, etc., mort sans postérité, étant âgé de 45 ans, en 1572, fils unique de Jehan de Meleun, chevalier, vicomte de Gand, seigneur de Caumont, Hébuterne, Dompvast, Bailleul, Rosny, etc., et d'Isabelle, comtesse d'Empire de Waldeck (2); et en secondes noces, Robert DE MELEUN, chevalier, seigneur de Richebourg, etc., général de la cavalerie de Philippe II, roi d'Espagne et souverain des Pays-Bas, gouverneur de l'Artois en 1579, chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, tué lors du siège d'Anvers en 1585, n'ayant guère profité du titre de *Marquis de Roubaix* et des biens confisqués sur son frère aîné Pierre de Meleun, le 18 février 1582 et qu'il avait reçus le 20 juillet 1584. C'était le troisième fils de Hugues de Meleun, chevalier, premier prince d'Espinoi (à Carvin), seigneur dudit lieu, d'Antoing, etc., connétable héréditaire de Flandre, et d'Iolande de Barbançon dite de Werchin, dame de Werchin, de Roubaix, etc., sénéchale héréditaire de Hainaut (3). Il ne laissa pas de postérité.

Anne ROLIN mourut en avril 1603. Comme elle n'avait pas d'héritier direct, ses nombreuses seigneuries furent partagées entre ses parents collatéraux issus par femmes des seigneurs de Duisans.

3. FRANÇOIS Rolin, écuyer. Il se fit prêtre et devint chanoine de la cathédrale d'Autun.

4. MARIE Rolin, femme de Philippe DE FERRIÈRES (4), chevalier, dont elle était veuve en 1528. Elle fut mère de trois enfants :

A. François DE FERRIÈRES, écuyer.

B. Christine DE FERRIÈRES, femme de Jacques AUX-EPAULES (5), écuyer.

C. Loyse DE FERRIÈRES.

IV. Jehan ROLIN, écuyer, puis chevalier, seigneur de Duisans, de Beaucamps, de Monétay, etc., bailli d'épée d'Autun, en 1520, demeurant en la dite ville, épousa Marie DE CUGNAC (6), qui était sa veuve avant octobre 1528. Il laissa deux enfants, savoir :

1. FRANÇOIS ROLIN, deuxième du prénom ; il suivra, V.

2. SUZANNE Rolin, dame de Monétay, qui, en 1528, avait ainsi que son frère, pour tuteurs subrogés, Claude de Traves (7) et Antoine le Pelletier. Elle testa le 11 octobre 1577. De son mariage avec Nicolas CHAMBELLAN (8), écuyer, seigneur d'Oisilly (9), elle laissa une fille qui suit :

(1) DE MELEUN ou DE MELUN : d'azur à sept besants d'or, 3, 3 et 1 ; au chef du même. Casque timbré d'une couronne murale d'or. Cimier : une tête et col de taureau d'or, posée de front, le col d'azur, chargé de 7 besants d'or, 3, 3 et 1.

(2) Dictionnaire de Moréri, édition de Paris, 1759, tome X, supplément, p. 41, col. 1.

(3) Dictionnaire de Moréri, édition citée, t. X, supplément, p. 38, col. 1.

(4) DE FERRIÈRES (Franche-Comté) : de sable au chevron d'or. — DE FERRIÈRES (Beaujolais) : d'argent au sautoir engrêlé de gueules.

(5) AUX-EPAULES : de gueules à la fleur de lis d'or.

(6) DE CUGNAC : gironné d'argent et de gueules. Cimier : une tête et col d'autruche tenant au bec, un fer à cheval.

(7) TRAVES, départ^t de la Haute-Saône, arrondis^t de Vesoul, canton de Scey-sur-Saône.

(8) CHAMBELLAN : d'azur à deux pattes de griffon d'or, posées en chef, et une tête de léopard du même lampassée et arrachée de gueules, en pointe.

(9) OISILLY, départ^t de la Côte-d'Or, arrondis^t de Dijon, canton de Mirebeau-sur-Bèze.

A. *Magdeleine* CHAMBELLAN, dame d'Oisilly, de Monétay, etc., épousa *Jehan* D'ESPINAC ou D'EPINAC (1), chevalier, seigneur dudit Epinac, etc., chevalier de l'Ordre du Roi (2). Lors du décès d'Anne *Rolin*, marquise douairière de Roubaix et dame d'Aymeries, arrivé en 1603, *Magdeleine Chambellan*, qui venait d'être mise en curatelle à cause de « son indisposition et débilité », hérita des terres d'AYMERIES, Pont-sur-Sambre, Quartes, Sart-de-Dourlers, Floursics, Hargnies, la Porquerie, Hurtebise, Petite-Forêt de Raismes, Ecuélin, Mécrimont, du Grand-Bois le Roy, du Bois du Hallois, des Fiefs dits d'Avesnes, etc. Elle fut mère de quatre enfants, qui suivent :

a. GASPARD d'*Espinacq*, écuyer, mort avant 1600, laissant une fille légitime :

aa. *Claudia* ou *Claude* D'ESPINACQ.

b. *Guicharde d'Espinacq*, dame du Sart-de-Dourlers, d'Ecuélin, de Mécrimont, du Grand-Bois le Roy, du Bois du Hallois, des Fiefs d'Avesnes, etc., morte avant 1615, était veuve dès avant 1608, de Louis de *Lestang* (3), chevalier, seigneur du Sablon, de la Pérouse, etc., gentilhomme de la Chambre du Roi de France, Henri IV. Elle laissa un fils et deux filles, savoir :

aa. Antoine DE LESTANG, écuyer, seigneur des fiefs paternels (en partie) et des fiefs maternels, dut partir pour la guerre de Bohême et mourut en Allemagne dans le courant de l'année 1619. Il avait épousé en 1617, *Ursule* DE MONTTOYE (4), baptisée à Tournai, dans l'église de St-Jacques, le 14 février 1588, fille d'Adrien de *Montoye*, chevalier, vicomte de Roulers, seigneur de Doorent, etc., et de Marguerite de *Carouble* ou de *Quarouble*, dame de Saultain (5), Longny, Bonacquest, etc., (6). *Ursule de Montoye*, qui était dame de Saultain, fut mère d'un fils qui suit :

aaa. PHILIPPE de *Lestang*, écuyer, seigneur de tous les fiefs qu'avait eus son père, mourut au berceau, vers le jour de Saint-Rémi (1^{er} octobre) 1621, en son château de Dourlers.

bb. Antoinette DE LESTANG. Elle fut l'héritière de son neveu PHILIPPE.

CHAPITRE XXIV.

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE ROLIN.

(1) D'ESPINACQ ou D'EPINAC : d'argent au lion de gueules ; à la bordure de sable, chargée de douze besants d'or. — EPINAC, département de Saône-et-Loire, arrondissement d'Autun, chef-lieu de canton.

(2) L'Ordre du Roi de France était alors l'ordre de Saint-Michel.

(3) DE LESTANG. Il y a en France un grand nombre de familles DE LESTANG ou de L'ESTANG appartenant à la Noblesse, mais ici nous n'avons pu identifier. Toutefois comme *Sablons* est dans le département de l'Isère, et *Lapeyrouse-Mornay* dans le département de la Drôme, il se peut que Louis de *Lestang* fut dauphinois.

(4) DE MONTTOYE ou DE MONTTOYA : d'azur à dix panelles (feuilles de peuplier) d'argent, posées en orle, les tiges en haut ; à la bordure de sinople chargée d'une cordelière d'argent dont les houppes se rencontrent en chef. Parfois les dix panelles sont mises 3, 3, 3 et 1, et la cordelière est posée en orle sur le champ d'azur.

(5) SAULTAIN, département du Nord, arrondissement et canton de Valenciennes.

(6) Comte DU CHASTEL DE LA HOWARDERIE-NEUVIREUIL. *Notices généalogiques tournaisiennes*, t. II, p. 328, en note.

CHAPITRE XXIV.

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE ROLIN.

cc. Marguerite DE LESTANG, femme de Gabriël *du Fay* (1), chevalier, baron de Virieu, seigneur de Chavanay, de Mallevall (2), etc.

c. Suzanne *d'Espinacq*, dame de la Petite-Forêt de Raismes qu'elle vendit au duc d'Arenberg. Elle fut femme de Jacques d'APCHON (3), chevalier, seigneur de Chenereilles (4), etc.

d. Antoinette *d'Espinacq*. On la trouve qualifiée *dame d'Aymeries*, de Pont, de Quartes, de Hargnies, de la Porquerie, de Hurtebise, etc., en l'année 1640. Elle était alors mariée à Jean DU BOUZET DE MARIN (5), chevalier, seigneur de Sainte-Colombe (6).

V. François ROLIN, deuxième du prénom, chevalier, seigneur de Beaucamps, de Duisans, etc., bailli d'épée d'Autun, épousa Louise DE MASLAIN (7) dont la mère était née *de Bessey* (8). Il laissa trois filles, qui suivent :

1. JEHANNE *Rolin*, dame de Beaucamps, de Duisans, de Robersart, etc., et après la mort de sa parente Anne Rolin (cousine germaine de François II *Rolin*), dame de Raismes, de la Grande-Forêt de Raismes, de Houdeng-Aimeries, de Mignault, de Haine-Saint-Paul, de Haine-Saint-Pierre, de Saint-Vaast en Hainaut, etc., fut femme de Charles LE DANOIS (9), chevalier, seigneur de Joffreville, etc. Ses descendants les plus directs qui existent de nos jours, sont les princes *d'Arenberg*, lignée française.

2. NICOLE *Rolin*, mariée à Jehan VALOT ou VALLOT (10), écuyer, seigneur de Buissillot, de la Massonelle, etc. Elle mourut en 1572, au château de Clomot (11).

3. LOUISE *Rolin*, femme de Hugues RABUTIN (12), chevalier, seigneur d'Espery, etc., avec qui elle vivait le 16 janvier 1559.

(1) DU FAY : *de gueules à la bande d'or chargée d'une fouine d'azur*. Les DU FAY DE VIRIEU furent une branche de la famille DU FAY DE LA TOUR-MAUBOURG.

(2) VIRIEU (Isère ?) ; Chavanay et Mallevall, département de la Loire, arrondissement de Saint-Etienne, canton de Pelussin.

(3) d'APCHON : *d'or semé de fleurs de lis d'azur*. — APCHON, département du Cantal, arrondissement de Mauriac, canton de Riom-ès-Montagne.

(4) CHENEREILLES, département de la Loire, arrondissement de Montbrisson, canton de Saint-Jean-Soleymieux.

(5) DU BOUZET : *d'argent au lion d'azur, armé et lampassé de gueules, couronné d'or*.

(6) SAINTE-COLOMBE. Le nombre des lieux dits de ce nom n'ayant pas d'épithète spéciale est de seize, en France. Nous n'avons pu faire l'identification du fief de Jean DU BOUZET.

(7) DE MASLAIN ou DE MALAIN : *parti ; au 1 d'azur à un sauvage de carnation tenant une massue haute d'or sur son épaule ; au 2 d'argent au lion de gueules*. Parfois le *sauvage* est d'or, et le *lion* est d'or sur gueules. Cimier : un lion issant de gueules. — MALAIN, département de la Côte-d'Or, arrondissement de Dijon, canton de Somberron.

(8) DE BESSEY : *d'azur à trois quintefeuilles d'argent*. — Il y a trois communes de ce nom dans le département de la Côte-d'Or. La famille DE BESSEY est dite parfois : DE BESSEY-LE-CHASTEL.

(9) LE DANOIS : *d'azur à la croix d'argent, fleurdelisée d'or*.

(10) VALOT ou VALLOT : *d'azur au chevron, accompagné en chef de deux étoiles à six rais, et en pointe d'un rameau de chêne englanté le tout d'or*.

(11) CLOMOT, département de la Côte-d'Or, arrondissement de Beaune, canton d'Arnay-le-Duc.

(12) RABUTIN : *cinq points d'or équipollés à quatre points de gueules*. — C'est la famille de la Marquise de Sévigné, la célèbre épistolière.

Branche cadette.

CHAPITRE XXIV.

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE ROLIN.

II^{bis}. *Antoine* ROLIN, écuyer, puis chevalier, *deuxième seigneur d'Aymeries du nom de Rolin*, seigneur d'Authume, de Quartes-sur-Sambre, de Pont-sur-Sambre, du Sart de Dourlers, de Hargnies, de Raismes, des Grande et Petite Forêts de Raismes, d'Ecuélin, de Puivinage, de Mignault, de Haine-Saint-Paul, de Haine-Saint-Pierre, de Houdeng(-Aimeries), de Lens-en-Hainaut, de Tongre-Saint-Martin, de Preseau-lès-Valenciennes, de Chérisy-lès-Béthune, etc., échanson du duc de Bourgogne, dans sa jeunesse, maréchal héréditaire de Hainaut à cause de sa terre de Houdeng, grand-veneur du même comté par achat (1), grand-chambellan du comte de Charollais (2), grand-bailli gouverneur et capitaine du Hainaut depuis 1467 jusqu'au jour de son décès, naquit vers 1420 et mourut le 4 septembre 1497(3).

Il est le fondateur de la chartreuse de Marlis-lès-Valenciennes (4). C'est là qu'il fut inhumé et où sa femme vint le rejoindre en juin 1498.

Sa bannière de guerre était « *parti de blanc et de bleu à ung noir limier attaché à l'estoc d'ung arbre* » selon ce que rapporte un ancien chroniqueur.

Le 22 août 1467, il était devant Liège; le seigneur de Bellignies (5) portait son guidon, et Philippe *de Mastaing* (6) portait son étendard.

Antoine ROLIN épousa par contrat du 8 août 1444 (7), *Marie* d'AILLY (8), dame du Bois du Quesnoy (9), etc., fille de Raoul *d'Ailly*, chevalier, vidame d'Amiens, seigneur de Piquigny, de Rayneval, de

(1) En 1454, Guillaume, sire de Lalaing vendit à « Monsieur Anthonne *Raulin*, seigneur d'Aymeries » le fief lige « se comprendans en la venerie héritable de Haynnau, aussi en la louuerie, en pourseugs, en cens, en rentes d'argent, d'auaine et de cappons ». — Voyez Félix BRASSART, *Le Blason de Lalaing*, p. 88.

(2) Charles DE BOURGOGNE, fils unique du duc Philippe III, dit le Bon.

(3) C'est par erreur que Dom Pierre BAUDRY a écrit sous la date de 1498, ce qui suit : « Madame d'Aymeries étant morte cette année, *Antoine Rollin, seigneur d'Aymeries et grand bailli de Hainaut, son fils*, écrivit à Dom Quintin pour le prier de faire son service solennel à Mons : ce qu'il fit le 21 du même mois de juin. » — *Annales de l'Abbaye de Saint-Ghislain* (tome VIII, des Monuments publiés par le Baron de Reiffenberg), p. 599. — Il s'agit dans ce récit de feue *Marie* d'AILLY, veuve d'*Antoine Rolin*, dont le fils *Louis* ROLIN ordonna le service. Voyez : ISID. LEBEAU et MICHAUX (Aîné). *Le Sart de Dourlers*, Avesnes, 1859, in-8°, p. 50.

(4) BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE. *Collection Colbert*, Flandre, vol. 20, fol. 865, verso. — La maison et appendances de Marlis est un des 9 fiefs dont le chancelier Rolin se déshérita le 2 mai 1461, en faveur de son fils Antoine.

(5) Gilles DE HARCHIES. Voir Notices généalogiques tournaisiennes. t. II, p. 188, degré V.

(6) C'était le deuxième fils d'Adrien de Jauche, sire de Mastaing, et de Marguerite, dame de Masmines. — BUTKENS, *Les Trophées de Brabant*, t. II, p. 134.

(7) DOM CAFFIAUX. *Trésor généalogique*, Paris, Philippe-Denys Pierres, 1777, in-4°, tome I, p. 45. — BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE. *Collection Colbert*, Flandre, vol. 20, folio 857, verso.

(8) d'AILLY : de gueules, au chef échiqueté d'azur et d'argent de trois tires. Cimier : une tête et col de cheval au naturel.

(9) Le Bois du Quesnoy était un fief relevant du sire d'Antoing et d'Espinoy.

CHAPITRE XXIV.

GÉNÉALOGIE
DE LA FAMILLE ROLIN.

Varennnes, etc., et de Jacqueline *de Béthune*, dame d'Ingelmunster, de Vieux-Pont, de Hébuterne, etc. (1).

Marie d'Ailly mourut le 8 juin 1498 (2), ayant donné à son époux, les six enfants qui suivent :

1. *Jehan Rolin*, écuyer, puis chevalier, seigneur de Lens en Hainaut par cession que lui fit son père, combattit à Montlehéry (mardi 16 juillet 1465) et fut fait prisonnier le 16 août 1467, lorsque l'armée bourguignonne où il servait, passa par Namur pour aller combattre les Liégeois.

Voici un extrait de la *Chronique de Molinet* qui peut se rapporter soit à lui, soit à son frère Louis, qui porta aussi le titre de seigneur de Lens :

« Avesnes fut sommée par trois fois par le Roy et angoissement menacée. Le » seigneur de Lens, fils du seigneur d'Aymeries, grand bailli de Hainaut, qui » chevaleusement se porta, prit dilation de dix jours pour respondre. Pendant » lequel temps, le Prevost de Paris (3), le seigneur de Moy et Jacques de Moy, son » fils (4), se trouvèrent devant ladite ville, la cuidant emporter; une fois par » menaces, l'autre fois par suations et par promesses. Mais ledit seigneur de Lens » ne les amiroit guères, et pour monstrier le bon courage qu'il avoit de soi tenir » ferme, il manda à son père ledit seigneur d'Aymeries qu'il lui fit avoir certains » engins pour la tuition de son fort ; et ceux de Valenciennes et de Mons le secou- » rurent en sa nécessité » (5).

Jehan Rolin mourut avant son père.

2. *Jacques Rolin*, écuyer, puis chevalier, sans alliance. Il fut tué à la bataille de Granson (Suisse), le 2 mars 1475 ou 1476 nouveau style (6). Il servait dans la compagnie du vicomte de Contay (7).

Voici deux récits qui concernent le trépas de *Jacques Rolin* :

« Et demourerent mors sur la place le seigneur de Chasteau-Guyon ; Messire » Jehan de Lalain, fils de Messire Simon ; le seigneur de Saint-Sorlin, frère du » seigneur d'Irlan ; le frère du seigneur de la Freté ; le seigneur de Harchies ; » Messire Jacques d'Aymeries, fils du grand bailli de Haynault, et autres » vaillans chevaliers et gentils hommes..... » (8).

Le vicomte de Contay fait savoir aux gens d'Arras, le 9 mars 1475, qu'il a pris un petit château et qu'il en a délogé les Allemands. Parmi les 200 personnes qui trouvèrent la mort dans ce combat, le vicomte cite Messire de Chasteau-Guyon,

(1) *Marie d'Ailly* était sœur de Jacqueline d'Ailly, comtesse d'Etampes et de Nevers par son mariage avec le prince Jehan de Bourgogne. MORÉRI, *Dict. historique*, t. I, p. 232, col. 1, et t. II, p. 433, col. 1, de l'édition de Paris, 1759.

(2) Dom P. BAUDRY. *Annales de l'Abbaye de Saint-Ghislain*, p. 599. — *Revue agricole*, etc., de l'arrondissement de Valenciennes, t. IX, (9^e année), p. 29 en note.

(3) Le prévôt de Paris était, croyons-nous, Jacques de Villiers, sire de l'Isle-Adam, chevalier.

(4) Le Seigneur de Moy (Mouy ou Moï) qui se nommait NICOLAS, et son fils JACQUES furent, successivement, seigneurs de Chin-lès-Tournai-sur-l'Escaut. Le second vendit cette terre avant l'an 1519, pour 4,000 écus d'or, à Honorable homme Arnould de Landas.

(5) Jehan MOLINET. *Chroniques*, Edition de Buchon, t. II, p. 16.

(6) M^r Félix BRASSART, dans le *Blason de Lalaing*, p. 108, donne le 2 mars 1476 *vieux style* pour date à la bataille de Granson, qui aurait dans ce cas été livrée deux mois environ après la mort du duc Charles de Bourgogne tué devant Nancy, la veille du jour des Rois, 5 janvier 1476 *vieux style*. ERRARE HUMANUM EST !

(7) Philippe LE JOSNE, chevalier.

(8) J. MOLINET. *Chroniques*, Edit. de Buchon, t. I, chap. XXIX, p. 193.

Messire Jehan de Lalain, *Messire Jacques d'Emerie* et Messire de Mont-Saint-Sorin (1).

3. LOUIS ROLIN, qui suivra, III.

4. NICOLAS *Rolin*, écuyer, mort jeune, sans alliance.

5. NICOLE *Rolin*, femme d'Eberhard VON DER MARCK ou *Evrard* DE LA MARCK (2), chevalier, seigneur de Neufchâteau et d'Agimont (3), mort en 1488, sans postérité. C'était le fils aîné de Loys de la Marck, sire de Neufchâteau, de Herbeumont, etc., et de Nicole d'Aspremont, et le petit-fils d'Eberhard III, comte d'Arenberg, baron de Lumain, etc., et d'Agnès de Rochefort (en Ardennes), héritière d'Agimont, sa seconde épouse. Son père Loys ou Louis de la Marck est parfois titré comte de Rochefort.

6. ANNE *Rolin*, fondatrice en 1507, du couvent des Sœurs Grises (ordre de Saint-François) de Berlaimont-lès-Aymeries.

III. Louis ROLIN, écuyer, puis chevalier, fut d'abord seigneur de Lens-en-Hainaut après la mort de son frère JEHAN, puis hérita de son père toutes les seigneuries que nous avons nommées ci-devant, page 233, et fut aussi maréchal et grand-veneur héréditaire de Hainaut. On le trouve désigné comme étant « *Louis d'Aymeries, seigneur de Lens* » lorsqu'il fut avec son père, du nombre des députés du Hainaut pour l'Ordre de la Noblesse convoqués le 12 mars 1484 (1485 n. st.) par mandement du Roi des Romains et de l'archiduc son fils. Les autres députés furent Jehan de Bousies-Vertaing, chevalier, comte de Fauquemberghe ; Jacques de Hem, chevalier, seigneur de Frasnes-lès-Buissenal ; Mathieu de Landas, écuyer, seigneur, de Rupilly et de Raucourt-lès-le-Quesnoi-le-Comte, et Jehan de Berlaimont, écuyer, bâtard de Floyon, bailli d'Avesnes (4).

Louis ROLIN, troisième seigneur d'Aymeries du nom de Rolin, mourut sans postérité légitime, le 17 septembre 1528, après avoir appelé pour recueillir sa riche succession, son neveu à la mode de Bretagne, Georges ROLIN, qu'on a vu ci-devant, page 229. Il gît à Marlis-lès-Valenciennes.

LOUIS avait épousé Gillette DE BERLAIMONT (5), dame héritière de Berlaimont, de Hierges, de Péruwelz-en-Hainaut, de Beauraing, etc.,

(1) BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE BELGIQUE. *Manuscrit* 19,099-100, p. 276. Cet ouvrage a pour titre *Recueil concernant la Province et les maisons et familles du comté d'Artois*.

(2) DE LA MARCK D'AGIMONT : écartelé : aux 1 et 4 d'or à la fasce échiquetée d'argent et de gueules de trois tires (VON DER MARCK) ; aux 2 et 3 de gueules à trois roses d'or (ARENBERG) ; et sur le tout : burelé d'or et de gueules (LOOZ).

(3) NEUFCHATEAU est un chef-lieu d'arrondissement du Luxembourg belge, et AGIMONT est une commune de la province de Namur, arrondissement de Philippeville, canton de Florennes.

(4) BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE. *Trésor généalogique de Dom Villeveille*, Manuscrit français, N° 31884, t. I.

(5) DE BERLAIMONT : fascé de vair et de gueules. Cimier : un lion issant d'or, armé et lampassé de gueules, tenant une bannière aux armes de l'écu.

CHAPITRE XXIV.

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE ROLIN.

CHAPITRE XXIV.

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE ROLIN.

filles de Gilles *de Berlaimont*, chevalier, sire et baron de Berlaimont, etc., et de Maria-Béatrix *d'Almeida* (1). Devenue la dernière de la branche aînée de son illustre maison, étant vieille et veuve sans hoirs directs, Gillette *de Berlaimont* disposa de ses vastes domaines en faveur de son parent, Charles *de Berlaimont*, chevalier (issu des seigneurs de Floyon, de Haultepenne, etc.), qui devint chevalier de la Toison d'or et le *premier comte de son nom* (2). Cette dame mourut le 14 décembre 1545, et fut inhumée près de son époux et de ses beaux-parents dans l'église de la Chartreuse de Marlis-lès-Valenciennes.

Rameau naturel, établi aux Pays-Bas.

Louis ROLIN, troisième seigneur d'Aymeries, fut père par une dame espagnole nommée Jacqueline *d'Aranda* (3), de deux enfants naturels qui suivent :

A. ISBRANT, ISEMBART ou ISEMBERT ROLIN, qui suit, I.

B. ANNE Rolin, femme de Georges DE PLAINES (4), écuyer.

I. *Isbrant, Isembart ou Isembert* ROLIN, écuyer, bailli d'Aymeries, épousa Jehanne GREBERT (5), issue d'une famille patricienne de Valenciennes. Leurs trois enfants suivent :

1. LOUIS ROLIN, écuyer, puis chevalier, fut successivement prévôt de la ville de Valenciennes en 1545, 1556 et 1563 (6), et prévôt de Mons. Il fut nommé bailli de la ville et seigneurie de Condé-sur-l'Escaut par lettres du roi Philippe II d'Espagne, comte de Hainaut et d'Ostrevant, données le 28 septembre 1556 (7). Ses armoiries étaient : *écartelé* : au 1 et 4, *d'azur à trois clefs d'or posées 2 et 1, les panetons*

(1) F.-V. GOETHALS dans son *Dictionnaire généalogique*, t. I, p. 279, et l'abbé PETIT, curé de Baudour, dans son *Histoire de Péruwelz*, p. 18, donnent à la mère de Gillette DE BERLAIMONT, le nom de Marie DE DALMATIE, alors que Charles POPLIMONT en sa *Belgique héraldique*, t. I, p. 539, la dénomme « Béatrix D'ALMALE, fille du comte d'Altevar ». — Nous avons essayé de rendre à cette portugaise, une appellation un peu plus lusitanienne.

(2) Charles *de Berlaimont* fut créé COMTE par le roi Philippe II en 1574, vers l'époque où il succéda à don Luis de Requesens, comme gouverneur des Pays-Bas.

(3) Il y a (ou il y eut) en Espagne quatre familles du nom d'Aranda.

(4) DE PLAINES : *de gueules à la fasce d'argent, accompagnée de trois grelots du même, rangés en chef*. Cimier : *un buste de more (nègre) tortillé d'argent, habillé aux armes de l'écu*.

(5) GREBERT : *d'azur semé d'étoiles d'or, au lion du même, armé et lampassé de gueules brochant sur le tout*. Cimier : *un dragon, armé, lampassé et allumé de gueules*.

(6) Henri d'Outreman. *Histoire de la ville de Valenciennes*, in-folio. Liste des prévôts de la ville, p. 372.

(7) BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE. Collection Colbert, volume 31, folio 313, et vol. 32, fol. 269.

* Il faut noter que Yolande de Barbançon, sœur de Werchin, princesse douairière d'Épinoy (s. Carvin-Épinoy) était la mère du troisième prince d'Épinoy, Pierre de Melun, et non de la femme de celui-ci.
Le C. R. A. du chasteau

Balthazar Rolyn, dit d'Aymeries, gouverneur du fils de la princesse d'Épinoy, fut accusé d'hérésie par la sénéchaussée de Hainaut. Yolande de Werchin, mère de cette princesse (Correspondance du Cardinal de Granvelle publiée dans la Collection officielle des Chroniques belges, Bruxelles, Hayez, 1877, in-4°, tome premier, page 111, en note).

en haut ; aux 2 et 3, d'or à la fasce de gueules, accompagnée en chef de trois étoiles de sable, rangées. Il mourut en 1575 et ne paraît pas avoir laissé postérité. Des auteurs l'ont confondu avec son aïeul, le troisième seigneur d'Aymeries qui portait le même prénom.

2. JEHAN Rolin, écuyer, puis chevalier, seigneur du Loqueron ou de Locron (1), etc., fut en 1562, député avec Nicolas de la Croix, abbé de Saint-Jean, par la ville de Valenciennes, vers le Marquis de Berghes, son gouverneur, qui alors se trouvait à Liège. Jehan Rolin fut prévôt de Valenciennes en 1564. Il eut pour femme, Clare PIETRES dite CATS (2), sœur de Jérôme Pietres dit Cats. — Jehan ROLIN mourut sans laisser d'enfants avant le 21 octobre 1584, date du testament que fit sa veuve. Celle-ci trépassa avant le 5 décembre de la dite année, jour où son testament fut approuvé par les Maïeur et échevins de Tournai et empris par ses exécuteurs testamentaires (3).

3. LOUISE Rolin, seconde femme d'Adrien DE MORCHIPONT (4), écuyer, seigneur de Choisis (5), etc., prévôt de la ville de Valenciennes en 1558 (6), lequel était veuf d'Isabelle de l'Esclatière. C'était un fils de Thiéri de Morchipont, écuyer, seigneur de Choisis, etc., et d'Agnès de Thuru du Bellaing.

CHAPITRE XXIV.

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE ROLIN.

Autres descendants naturels de la famille Rolin.

René ROLIN ou RAULIN, fils naturel, soit du chancelier, soit d'Antoine Rolin, deuxième seigneur d'Aymeries, de son nom, aurait épousé une fille naturelle du comte d'Egmond (7).

(1) Le fief du Loqueron était tenu de la Baronnie de Mortagne-sur-l'Escaut dans la banlieue de laquelle il était situé, à Château-l'Abbaye.

(2) PEETERS dit CATS : Ecartelé : aux 1 et 4, contre-écartelé : a et d, d'azur à deux bars adossés d'or ; b et c, d'argent à trois merlettes de sable (PEETERS) ; aux 2 et 3, de sable à deux fasces ondées d'argent, accompagnées de trois losanges d'or (CATS DE WELDAMME).

(3) ARCHIVES DE TOURNAI. Testaments, Paquet de l'année 1584. — Notices généalogiques tournaisiennes, t. I, p. 141.

(4) DE MORCHIPONT ou DE MARCHIPONT : d'hermine à un écusson de sable semé de billettes d'or, au lion du même, armé et lampassé de gueules.

(5) CHOISIES, département du Nord, arrondis^s d'Avesnes, canton de Solre-le-Château.

(6) H. D'OUTREMAN, Histoire de Valenciennes. Liste des prévôts de la ville, p. 372, tant pour Jehan Rolin que pour Adrien de Marchipont. Quant à la députation de Jehan Rolin vers le Marquis de Berghes (op Zoom) en 1562, elle est mentionnée à la page 55 du tome XIII de la Revue agricole, etc., de l'arrondissement de Valenciennes.

(7) Il s'agit ici de l'un des deux premiers comtes d'Egmond, JEAN mort en 1451, ou GUILLAUME.

CHAPITRE XXIV.

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE ROLIN.

Claude RAULIN (ou ROLIN) aurait commandé 50 lances sous le duc de Gueldre (1) dans l'armée du roi de France, François I, marchant à la conquête du Milanais.

Il aurait épousé *Philippe* (Phelippa) SAUARRE, *Savare* ou *Sanarre*?, dont :

Etienne RAULIN (ou Rolin), page du duc de Gueldre dès l'âge de 14 ans, le suivit à la guerre d'Italie au service du roi François I, et en 1545, épousa la fille de l'hôte de l'auberge où il avait été soigné lorsqu'il était tombé malade à Lyon. Elle se nommait *Anne-Marie* MOUSSIÈRE, et on lui attribue, pour armoiries, un écu d....., à la fasce d....., chargée de trois grappes de raisin (alias : trois fers de javelots) d.....

Jehan RAULIN (ou ROLIN), commis et maître des requêtes de la Reine Marie de Médicis, épousa en premières noces, *Catherine* DU FOUR, fille de Jean-Baptiste *du Four* et d'Isabeau *du Ghar de Chapponay*, et, en secondes noces, *Eléonore* DE TOURNES, fille de *Henri de Tournes*, lieutenant-général-criminel à Lyon. Ses enfants furent :

Du premier lit :

1. *Hiérosme Raulin* (ou *Rolin*), intendant du cabinet de Monsieur, frère du Roi (2), mourut sans alliance en 1634.

2. N..... *Raulin* (ou *Rolin*), maître d'hôtel, puis intendant du Cabinet dudit duc d'Orléans, mourut aussi sans alliance.

Du second lit :

3. N..... *Raulin* (ou *Rolin*), seigneur de la Roulière (3).

(1) Charles d'Egmond.

(2) Gaston de France, duc d'Orléans.

(3) BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE, à Paris. *Dossiers bleus*, Manuscrit français, N° 30102, volume 557, Dossier RAULIN. — Les notes parisiennes de ce chapitre sont dues à M^r Aug. BOCUILLET.

CHAPITRE XXV.

Pouvant servir de modèle à qui veut critiquer l'Ouvrage précédent.

Examen critique des généalogies données
comme étant celles de la famille du Bus,
dite de Gisignies et de Warnaffe.

DEUX généalogistes, feu M. Ch. POPLIMONT et feu M. F. V. GOETHALS, se sont fait historiens de la famille du Bus, anoblie dans deux de ses branches (1), et on peut dire de leurs travaux, qu'ils se valent comme *erreurs* et sottise. En les lisant, on se demande si l'on est en présence d'œuvres de fous ou de mauvais plaisants, car ce sont de véritables mystifications.

(1) Le 20 février 1816 par lettres-patentes du roi des Pays-Bas, Guillaume I, et le 16 janvier 1873 par arrêté royal du roi des Belges, Léopold II.

CHAPITRE XXV.

POUVANT SERVIR DE
MODÈLE A QUI VEUT
CRITIQUER L'OUVRAGE
PRÉCÉDENT.

C'est en 1864, dans le deuxième volume de *la Belgique héraldique* (1), que parut une rapsodie outrageant le bon sens et pleine d'erreurs onomastiques et chronologiques, fabriquée avec des notes fournies par celui des du Bus que ses goûts entraînaient vers l'archéologie (2).

Dans cet écrit, le début pêche contre la vérité et contre le français. Aussi le copions-nous textuellement, en y soulignant les fautes :

« Cette belle famille, *originnaire d'Artois*, APPARTENAIT jadis à la gouver-
» nance de Lille, A BRILLÉ dans les armes, dans la magistrature, dans les fonc-
» tions les plus éminentes de l'administration supérieure. »

Une famille dont les premiers degrés se trouvent à Warcoing à la fin du XVI^e siècle et au commencement du XVII^e, n'est pas d'origine artésienne, et ne peut être à la fois le *sujet* d'un *imparfait* et d'un *passé défini* quelle qu'ait été l'éminence de ses membres. Pour que la phrase fut française, il fallait nous semble-t-il s'exprimer ainsi :

« Cette belle famille, *originnaire d'Artois*, QUI APPARTINT jadis, etc. »

Et pour qu'elle fut historiquement juste, il fallait dire :

« Cette belle famille, originnaire de Warcoing en Tournaisis, si haut qu'on
» puisse remonter à sa source, surgissant avec la première invasion des Républi-
» cains français (3), dut comme la plupart des noms nouveaux, sa situation au
» changement gouvernemental, et a brillé depuis dans... etc. »

Plus loin, page 298, ligne 13, se rencontre un *comte* du Bus. Nous plaçons ici sous les lettres A, B, C, D, E, ce que cinq auteurs nous ont révélé sur cette haute personnalité et sur ses enfants :

A. « *Louis-Anaclet* DE ROUVROY, chevalier de l'ordre royal et militaire de
» Saint-Louis, capitaine au régiment de la Reine, dragons, en 1770, puis lieutenant-
» colonel, exempt des Cent-Suisses de Monseigneur le Comte d'Artois, était en 1790,
» prévôt royal héréditaire de la ville de Lille. En 1792, il s'est marié à *demoiselle le*
» *Comte Dubus dont le PÈRE, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-*
» *Louis*, s'est distingué dans la guerre de sept ans. »

VITON DE SAINT-ALLAIS. *Nobiliaire universel de France*, t. IV, p. 294. Edition de
M. Bachelin-Deflorenne.

B. « *Louis-Joseph-Anaclet* ROUVROY DE CAPENGHEM, seigneur de Capen-
» ghem, né en juillet 1744, officier dans le régiment des dragons de la Reine,
» exempt des gardes-du-corps d'Artois, chevalier de Saint-Louis, prévost royal
» héréditaire de Lille, mort en 1820. Il avait épousé en 1780, *Robertine-Joseph*
» *LECOMTE*. »

(1) Ch. POPLIMONT. *La Belgique héraldique*, tome II, Bruxelles, G. Adriaens, 1864, in-8°, p. 297.

(2) Grâce aux livres traitant de l'archéologie, on peut devenir un éminent archéologue, sans pour cela pouvoir arriver à *séparer le vrai du faux en matières généalogiques*.

(3) H. VANDENBROECK. *La Magistrature tournaïsiennne*. Tournai, Malo et Levasseur, 1870, in 8°, p. 18.

Eléonore-Paul-Constant, baron DU CHAMBE DE LIESSART. *Notes relatives aux offices et aux officiers du Bureau des Finances de Lille*. Lille, Leleu, 1855, in-8°, p. 136.

C. « 14 mai, à Lille. — Madame la douairière de Rouvroy, à l'âge de plus de 99 ans. Elle était fille du comte du Bus, qui servit sous Louis XV, prit part à la bataille de Fontenoy et fut, plus tard, prévôt royal héréditaire de Lille, poste qu'il conserva jusqu'en 1789. »

BON DE STEIN D'ALTENSTEIN. *Annuaire de la noblesse de Belgique*, t. 12, 1858, p. 345. Décès de l'année 1857.

D. « Nous n'avons pu recueillir qu'un fragment incomplet de cette famille à laquelle appartenait le comte du Bus, qui servit sous Louis XV, prit part à la bataille de Fontenoy, fut plus tard prévôt royal héréditaire de la gouvernance de Lille jusqu'en 1789, et épousa une dame de la maison de Rouvroy qui mourut à Lille, le 14 mai 1857, à l'âge de près de cent ans. »(1)

CH. POPLIMONT. *La Belgique héraldique*, t. 2, page 298.

E. « Philippe-Auguste-Joseph LE COMTE DE BONNEVILLE, seigneur du Bus, né à Lille, en août 1716, capitaine au régiment de Bourbonnais, chevalier de Saint-Louis, grand prévôt de Lille par lettres du Roi Louis XV, données à Fontainebleau le 12 octobre 1750, mort après 1787, épousa à Lille, le 8 janvier 1748, Robertine-Joseph Imbert de Sénéchal, dame de Warengnien. »

De ce mariage fut troisième enfant :

« 3. Robertine-Joseph, née à Lille, le 21 janvier 1758, décédée en cette ville, rue Royale, le 14 mai 1857, à l'âge de 99 ans, veuve depuis le 6 août 1820, de Joseph-Louis-Anaclet DE ROUVROY. »

« Le fief du Bus à Tourcoing comprenait 13 bonniers six cents., il était tenu du seigneur de Tourcoing. »

Aimé HOUZÉ DE L'AULNOIT, avocat, ancien bâtonnier, etc. *La Finance d'un bourgeois de Lille au XVII^e siècle. Livre de raison de François-Daniël LE COMTE, écuyer-secrétaire du Roi, Maison et Couronne de France*. Extrait des Mémoires de la Société des Sciences de Lille, 4^e série. Lille, Danel, 1888, in-8°, pp. 43, 45 et 106.

On trouve, dans l'*Annuaire de la Noblesse de Belgique* pour 1878, pages 113 et 114, une notice sur la famille des *Lecomte du Bus* lillois, mais à la fin ne figure pas l'alliance que D^{elle} Robertine-Joseph *Lecomte du Bus* a contractée avec M^r *Rouvroy de Capinghem*.

Après avoir lu ce que nous venons de rapporter, il faut se demander ce que M^r *Lecomte du Bus* (ou le *Comte du Bus*) vient faire dans la généalogie des *du Bus de Gisignies*.

Eh bien ! la réponse est facile : c'est une des nombreuses méprises de la vanité.

Toujours l'histoire du Singe et du Dauphin de [Jean DE] LA FONTAINE.

(1) En conférant ce qu'a écrit POPLIMONT avec les travaux de ses devanciers, on comprendra que le premier historien des *du Bus de Gisignies* a eu la chance suprême de voir le monde renversé. Pour lui ce n'est pas M^{elle} le *Comte du Bus*, ou M^{elle} Le comte ou la fille du comte du *Bus* qui épouse un *de Rouvroy* ou un *Rouvroy*, mais c'est le comte du *Bus* qui s'allie à la *Maison de Rouvroy*.

CHAPITRE XXV.

POUVANT SERVIR DE
MODÈLE A QUI VEUT
CRITIQUER L'OUVRAGE
PRÉCÉDENT.

CHAPITRE XXV.

POUVANT SERVIR DE
MODÈLE A QUI VEUT
CRITIQUER L'OUVRAGE
PRÉCÉDENT.

Dans la publication de Poplimont, on lit encore :
Page 298, ligne 26, le mot *Jacquerie* où il faut *Vacquerie*.
P. 299, l. 27, *Desprel* où il faut *Despretz* ; erreur qui se répète à la p. 300, l. 17.

P. 299, l. 31, *Wahaigimes* pour *Wahagnies*.

P. 300, l. 19, *Verdière* pour *Vrédière*.

P. 300. Toutes les énonciations des lettres-patentes citées au bas de cette page et continuées sur la page 301, ne peuvent se rapporter qu'au degré VIII et non au degré VII auquel elles se trouvent appliquées.

P. 301, l. 1. Au lieu d'*Annappis*, lisez : *Annappes*.

P. 301, l. 11. La lettre commençant ici renferme des exigences impossibles à remplir par le degré VII qui aurait eu au moins *quatre-vingt-trois ans* au moment où le comte de Vertaing l'aurait invité à partir en guerre.

P. 301, lignes 22 et 26. Au lieu de *Treresel* et de *Petit Pas*, lisez : *Trézel*, *Petipas*. — Les TRÉZEL étaient des hôteliers.

P. 301, dernière ligne. *Jean-François* du Bus paraît avoir été le seul fils du troisième Robert. Il fut seigneur du Grand-Bus (à Lomme) comme héritier de sa mère, servit le Roi Louis XIV en qualité de capitaine au régiment Royal-wallon et fut tué à la bataille de Trèves sur la Saare (Allemagne).

P. 302, l. 10. Le degré X devrait être le degré XI pour représenter l'arrière-petit-fils du degré VIII, mais comme GOETHALS lui a restitué son vrai père à la page 25 de son travail, sous la forme du degré XII que représente Albert *du Bus-van Dame*, censier de Wallempez (1) à Dottignies, nous abandonnons ici la triste besogne laissée par feu Charles POPLIMONT pour entamer l'examen de ce qu'a fait son successeur dans la charge d'historien des DU BUS DE GISIGNIES.

Sous le titre « *Histoire généalogique de la famille des vicomtes du Bus de Gisignies* », M. Félix-Victor GOETHALS a fait imprimer à Bruxelles, format in-4°, en 1869, chez Polack-Duvivier, une ollapodrida (2) héraldique des plus ridicules pour laquelle il a dû être bien chèrement payé.

(1) Au XIII^e siècle, on disait *Wanenprez*, pré du Vanneau (*Ouani pratum* pour *Ouanelli pratum*).

(2) *Goethals a formé une seule filiation en ajoutant bout à bout des du Bus de diverses origines.*

Nous sommes persuadés que les chefs des branches de la famille du Bus anoblies en 1816 et 1873 ont été les victimes du sycophante Goethals. Cet honnête homme les a nourris de trompeuses et funestes illusions, sorte de nectar généalogique.

Le lecteur *patient* de cet examen critique pourra seul comprendre quelles recherches et quelles observations il faut pour découvrir toutes les roueries du généalogiste vénal et pour démêler le vrai du faux dans ses écrits.

L'ouvrage que nous avons sous les yeux débute ainsi :

« La famille connue de nos jours sous le nom du Bus de Gisignies, a eu son berceau dans la cité de Lille, sous le gouvernement des comtes de Flandre. Si d'antiques monuments attestent l'ancienneté de la noblesse de sa race, son affiliation à la bourgeoisie de cette commune (1) nous permet d'établir sa généalogie avec certitude. »

Nous allons voir cette certitude profondément troublée et même anéantie par l'examen des documents que GOETHALS a consultés.

C'est aux Archives de la ville de Lille que revient l'honneur d'avoir fourni à l'*historien des du Bus*, ses meilleures preuves. Il le dit à la page 41 de son œuvre :

« Nous avons abondamment puisé dans le livre aux bourgeois de la ville de Lille, une des sources les plus sûres pour la formation d'une bonne généalogie. »

Voilà un aveu qui va nous permettre de vérifier sérieusement la filiation des *du Bus* lillois.

La partie ancienne de cette généalogie date de la première moitié du XVII^e siècle. Elle fut dressée pour servir de base aux prétentions nobiliaires des seigneurs du Fresnel. Mais GOETHALS ne l'a pas donnée intacte. Il y a introduit des éléments étrangers qu'il faut éliminer. Dans le travail primitif, Hérignois *du Bus*, n'a que trois enfants de son unique épouse, Marguerite *Despretz*, et ce sont : *Jean du Bus*, *Marguerite du Bus*, femme de Denis *de Pacy*, et *Marie du Bus*, femme de Willame *de Souastre* (2), alors que dans la nouvelle

CHAPITRE XXV.

POUVANT SERVIR DE
MODÈLE A QUI VEUT
CRITIQUER L'OUVRAGE
PRÉCÉDENT.

(1) A la page 41 de son œuvre, GOETHALS écrit une longue tirade contre les Chapitres nobles qui refusaient, selon lui, d'admettre les quartiers provenant de familles affiliées à la bourgeoisie. C'est une falsification de plus qu'il fait à l'histoire vraie, car si les bourgeois eussent été exclus des Chapitres nobles, jamais on n'aurait rencontré parmi les chanoines, les chanoinesses et leurs quartiers nobles, les noms de *Cottrel*, *Alegambe*, *de la Barre*, *de Saint-Genois*, *de Seclin*, *le Prévost de Basserode*, *Buirette*, *Renard* et *tutti-quanti* (Franco-Belges, allemands, lombards et espagnols), qu'on y voit figurer, tous issus de bourgeois-marchands.

(2) DE SOUASTRE : *d'azur à un écusson d'argent accompagné de six fleurs de lis, 3 en chef, 2 en flancs et une en pointe ; au chef d'argent chargé de trois vivres de huit pièces de sable*. — CATHERINE *de Souastre*, fille de Marie *du Bus*, épousa Jehan *de Ligny*, dit *Galois*, écuyer, seigneur d'Illes, bailli de Mortagne-sur-l'Escaut, conseiller du comte de Saint-Pol (Loys de Luxembourg), fils de Robert de Ligny, chevalier. Cet écuyer portait pour armoiries, *d'azur à un écusson d'argent, à un sautoir de gueules brochant sur le tout*. Il mourut le 15 mars 1472 (1473 n. st.) et fut inhumé dans le chœur de l'église d'Illes.

CHAPITRE XXV.

POUVANT SERVIR DE
MODÈLE A QUI VEUT
CRITIQUER L'OUVRAGE
PRÉCÉDENT.

filiation, Hérignois a deux femmes, la première déjà nommée qui lui donne cinq enfants, et la seconde, Marie *du Mortier*, qui lui en donne deux. Ce qui fait que nous déclarons qu'il y a supposition d'enfants de la part du généalogiste bruxellois (1).

Parmi les enfants qu'il a supposés, est un *Robert* du Bus qui a pour femme Jeanne *Eskiparde* et meurt avant son père, laissant trois enfants dont l'aîné nommé GÉRARD forme le degré III et a pour fils *Gilles* du Bus qui fait le degré IV. Cela est à retenir pour comprendre ce qui sera dit plus loin.

D'après GOETHALS, p. 4 et 5, *Gérard* du Bus, écuyer, qui est au degré III, fut reçu bourgeois de Lille, le 20 septembre 1398, fut grand prévôt de la dite ville en 1418 et mourut le 18 octobre 1420. Il porta pour armoiries, *d'azur à un écusson d'argent accompagné de sept fleurs de lis du même, posées en orle*, et laissa un fils prénommé GILLES.

Voici la réalité : *Grard* ou *Gérard* du Bus ne fut jamais écuyer, ne fut pas fils de Robert et de Jeanne Eskiparde, ne fut pas reçu bourgeois de Lille en 1398 (2), et ne mourut pas en 1420, car ayant été échevin de Lille en 1410, 14 et 17, il le fut encore en 1421, 24, 28, 34 et 37. Il ne peut y avoir erreur car aux époques mentionnées, il était le seul bourgeois de Lille de son prénom parmi les *du Bus* (3). Quant à ses armoiries, elles durent être : *d..... semé de billettes d....., à trois croissants d.....*, car son fils GILLES, échevin de Lille en 1440 et 1445, scella de ces armes qu'il portait timbrées d'un heaume que cimait une tête de licorne (4). — GOETHALS dit que *Gilles* du Bus releva sa bourgeoisie de Lille le 15 octobre 1439, or c'est en 1440 qu'il en opéra le rachat (5).

Un frère, oncle ou cousin de *Gilles du Bus*, fut *Pierre* du Bus, prêtre, chapelain de Saint-Pierre à Lille en 1443, qui porta sur son sceau, l'écu billeté aux croissants (6). Ce Pierre est inconnu du bibliothécaire de l'ancienne bibliothèque de la ville de Bruxelles, qui a préféré donner pour frère à *Gilles du Bus*, un *Jean* du Bus personnage double que nous devons diviser. *Jehan* du Bus (*à la fasce*), issu d'une noble famille des environs de Cysoing, a été confondu avec un autre

(1) Les enfants supposés sont : JOSEPH (qui doit être un *Josse*) du Bus, époux de Jeanne de Forest ; ROBERT du Bus ; JACQUELINE du Bus et JEANNETTE du Bus. — Quant à Isabelle du Bus qui serait morte vingt-deux ans avant son père, nous n'avons pu recueillir sur elle d'autres renseignements que ceux donnés par GOETHALS.

(2) *Grars* Dou BUS, fils de feu Jehan dou Bus, acheta son droit de bourgeoisie à Lille, pour soixante sols, le vingt septembre 1399. *Archives municipales de Lille*, Bourgeois, Registre 2, folio 34 recto.

(3) Communication de M. Henri FRÉMAUX, généalogiste lillois.

(4) G. DEMAY. *Les Sceaux de la Flandre*, N° 4417. Ce qui est conforme aux sceaux produits dans les anciennes enquêtes héraldiques.

(5) *Gilles* Du BUS, fils de feu Grard Du bus par rachat le 15 octobre 1440. *Arch. mun. de Lille*, Bourgeois, Registre 2, folio 35 recto.

(6) G. DEMAY. *Les Sceaux de la Flandre*, tome 2, N° 6592.

Jehan du Bus, escringnier ou sculpteur en bois, natif de Willems, qui vint acheter le droit de bourgeoisie à Tournai pour 50 sols tournois, le 16 mai 1439.

GOETHALS donne à son *Jehan du Bus* deux femmes : Catherine de Calonne et Jeanne de Lalaing. Il lui concède aussi un fils, Guillebert du Bus, né de la seconde.

Voici ce que nous avons pu trouver sur cela :

Jehan du Bus, mari de Catherine de Calonne ou de Callonne, est décédé à Cysoing, le 20 août 1473, et sa femme unique mourut dans la même localité, le 16 juin 1483. Ces époux sont suffisamment connus. Leur épitaphe se voyait dans l'église de Cysoing où elle fut copiée par le roi d'armes de la Thoisson d'or, Jacques LE BOUCQ (1), et leur fille, Marie du Bus, épousa par contrat du 17 mai 1456, Antoine de Landas, fils naturel que Gilles (CHRESTIEN dit le Lombard, autrement dit) DE LANDAS, écuyer, seigneur de la Gruerie (à Templeuve, Pèvele) avait eu d'une Demoiselle de Calonne. C'est à cause de cette union que les armoiries des du Bus, de Cysoing (qui sont : d..... à la fasce d.....) figurent parmi les quartiers de Marguerite de Landas, arrière-petite-fille de Jehan du Bus et femme de Jean de Saint-Genois, écuyer, seigneur de Clérieu et de Haudion. Elles sont sculptées sur la tombe de ce gentilhomme (mort en 1604) qui se trouve dans les carolles à gauche (côté droit du visiteur) du chœur de l'église de Willemeau-lès-Tournai (2).

Quant à *Jehan du Bus*, natif de Willems, époux de « Demisielle Jehane de Lalaing », il devint veuf le 17 novembre 1454. Il n'avait aucun enfant de cette union, comme nous l'apprend le testament de sa femme fait à Tournai, le 8 novembre 1454, et approuvé le 18 du dit mois après le décès de la testatrice arrivé dans la paroisse de Saint-Jacques. Celle-ci légua ses biens à ses cousines :

1° A *Jehane* DE RAHIER, une grise huplande (houpelande) fourrée de poulannes et un coëuvrechief ; — 2° A *Marie* DE LALAING, un coutiel estoffé d'argent à manche de cristal ; — 3° A D^{elle} *Jehane Vilain*, tout le reste de ses biens :

« Et que le résidu de mes biens, meubles, cateulx et héritages quelzconques où » qu'ils soient ou puissent être trouvés au jour de mon trépas si avant que en me » part et portion en peut compéter et appartenir contre mondit mary, toutes mes » dettes premier payées et obsèques fait et mon testament accompli, je le donne et » laisse à Demisielle Jehane Vilaine, ma cousine. »

(1) BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, A PARIS. *Collection du Chesne*, Manuscrits, vol. 59, p. 37a.

(2) C^{te} DU CHASTEL DE LA HOWARDERIE-NEUVIREUIL. *Épitaphes et blasons*, p. 33. *Willaume du Bus*, homme de fief à Cysoing en 1391, portait pour armoiries sur son scel : d..... à une fasce d....., treillissée d....., accompagnée en chef de deux étoiles à six rais d....., et en pointe d'un tourteau d..... chargé d'un besant d..... (ARCHIVES DE L'ÉTAT A MONS, Fonds de Cysoing). — Toutefois le tourteau au besant figure assez bien une rondache qui aurait au centre un éperon défensif. — D'après le Manuscrit français 8236 de la Bibliothèque nationale de France, l'écusson qui ornait la tombe de Jehan du Bus, époux de Catherine de Callonne, était : d..... à une branche de trois rameaux, celui du centre plus court et chacun d'eux terminé par un quintefeuille ; au chef d....., chargé d'une étoile d....., posée sur le premier canton.

CHAPITRE XXV.

POUVANT SERVIR DE
MODÈLE A QUI VEUT
CRITIQUER L'OUVRAGE
PRÉCÉDENT.

CHAPITRE XXV.

POUVANT SERVIR DE
MODÈLE A QUI VEUT
CRITIQUER L'OUVRAGE
PRÉCÉDENT.

Jehane *de Lalaing* voulut aussi que pour le repos de son âme, deux voyages fussent faits, l'un à Notre-Dame de Halsenberghe et l'autre à Saint-Mor disempierre (Saint-Maur-Wissempierre). Elle nomma pour exécuteurs testamentaires, son époux (Jehan du Bus) et et Guillebert *du Bus*. Les échevins qui approuvèrent ce testament furent : Jehan Boutepoix, Jehan Croquevillain, Jehan Tuepain dit Petit, Enguerran Coppet, Arnoul de Hornut, Jehan Savary et Philippe de Martimont (1).

On a pu voir plus haut (p. 245, l. 6), que GOETHALS attribue à Jeanne *de Lalaing*, un fils nommé Guilbert *du Bus*.

A la ligne 29 de la page 6, il recommande vivement de ne pas confondre Guillebert *du Bus*, fils de Jeanne *de Lalaing*, avec Guillebert *du Bus*, sous-doïen des appareilleurs de draps, qui acheta le droit de bourgeoisie à Tournai, le 20 avril 1427, après avoir deux lignes plus haut déclaré que Guillebert *du Bus*, le fils de Jeanne de Lalaing, avait eu son testament approuvé par les échevins de Tournai, le 23 novembre 1468.

Ayant constaté pièces en mains, que Jehane DE LALAING n'avait ni fils, ni fille (2), nous devons renvoyer, le *Guillebert du Bus*, dit son fils, au pays d'utopie dont il n'eut jamais dû sortir.

Il ne reste donc devant nous que le *Guillebert du Bus* qui étant sous-doïen des appareilleurs de draps, acheta le droit de bourgeoisie à Tournai pour vingt sols tournois, le 20 avril 1427. Aussi pouvons-nous constater que c'est celui-ci qui testa le 8 novembre 1468 et qui mourut à Tournai, dans la paroisse de Saint-Quentin, avant le 23 dudit mois, jour où son testament fut approuvé (3).

Le *Guillebert du Bus* que GOETHALS présente à ses lecteurs est un célibataire, mais celui qui testa en 1468 avait été marié plusieurs fois. Il le dit dans son testament lorsqu'il y parle du « *traitié de son darrain mariage* » qui lui permettait de disposer d'une somme de 63 livres de vingt gros pour ses legs et obsèques. Il légua 10 sols tournois à l'église de Saint-Quentin ; 5 sols tournois à sire Jehan *Venant*, prêtre, lieutenant du curé de Saint-Quentin ; 3 sols tournois à Maître Jehan *Choquet* ; 2 sols tournois à Jehan *Donnet*, petit-clercq de Saint-Quentin. Il demanda qu'un *trente de messes* fut dit après son trépas pour le repos de son âme et de celles de ses bienfaiteurs et parents. Il donna une razière de blé convertie en pain aux pauvres de sa dite paroisse. Quant au résidu des 63 livres, il devait appartenir à ses

(1) ARCHIVES MUNICIPALES DE TOURNAI. *Testaments*, liasse de 1454.

(2) GOETHALS attribue à Jeanne *de Lalaing*, une fille prénommée *Antoinette* qu'il marie à Pierchon *de Landas*, fils de Jean. C'est encore une enfant volée quelque part.

(3) ARCHIVES MUNICIPALES DE TOURNAI. *Testaments*, liasse de 1468. Les échevins qui approuvèrent le testament de *Guilbert du Bus* furent : Simon *Savary*, Pierre *Hacart*, Jacques *le Doulich*, Arnould *de Waudripont*, Simon *de Clermès*, Jehan *Hauroye* et Miquiel *Richou*.

exécuteurs testamentaires, Jehan *Fournier*, fils de feu Colart, et Jehan *du Bus*.

Nous avons été un peu long à détailler les testaments de Jeanne *de Lalaing* et de Gilbert *du Bus*, afin de mieux prouver que GOETHALS ne lisait pas ou ne savait pas lire les anciens documents qu'il employait à tout hasard sans les étudier et sans les comprendre.

Nous avons découvert le nom de la dernière femme de Guillebert *du Bus*. Ce fut D^{elle} *Marguerite* *du PUCH* qui testa dans la paroisse de Saint-Quentin à Tournai, le 20 décembre 1478, et y mourut avant le 21 novembre 1481, jour de l'approbation de son testament par Simon de Clermès, Enguerran Coppet, Arnould le Lombart, Jehan de Waudripont, Jehan de Bernuit, Jacques Savary et Gontier Gigart, échevins de la dite ville.

Par cet acte, après diverses dispositions, elle donna dix sols de gros à *Hanette* (Jeanne) *du Bus*, fille d'Aubert *du Bus* pour tous ses loyers et services, et elle légua la moitié d'un demi-bonnier de *gardinaige* avec une maison y bâtie, le tout situé *emprès* la porte Saint-Martin à Tournai, au lieu dit *Losquignoel*, aux trois enfants de Jehan *Fournier* (1), nommés Haquinet (Jehan), Arnoulet et Hanette *Fournier*, de telle façon que si l'un de ces enfants venait à mourir sans hoir de sa chair, son tiers en ces biens devait aller aux deux autres. — Les exécuteurs de cet acte furent Bernard *Oudry* (notaire qui l'avait rédigé), Martin *de Sixmortiers* et Marie *de Forestz*, sa femme.

A la page 6, ligne 14 de l'œuvre de GOETHALS, on trouve un JEAN *Visart* qui est prénommé JACOB à la ligne 6 de la page 72.

A la page 7, ligne 7, on lit : « Gilles *du Bus* vendit la Mairie de Marote à Beltremieux Hangouart en 1448. » Nous savons que vers 1450, Bétremieu Hangouart possédait le fief de la Mairie de Gondecourt, mais la Mairie de Marote nous ne la connaissons pas. Peut-être est-elle située dans le royaume des Poupées où règne Polichinelle ???

Dans la même page 7, ligne 10. Si Robert *du Bus* fut chargé de la tutelle des enfants de Pierchon *de Landas* et d'Antoinette *du Bus*, c'est qu'il appartenait aux *du Bus du pays de Ferrain* et non à la famille lilloise.

Même page, ligne 15. Au lieu de *Banary*, lisez : *Ravary*.

Même page, ligne 16. De même que Robert, son frère prétendu, Jeanne *du Bus* n'appartient pas à la filiation lilloise. Elle était des *du Bus* à l'écu fleurdelisé et ne peut pas être dite fille de GILLES qui scellait aux croissants en champ billetté.

Page 8, degré VI. JEAN *Du Bus* était marchand drapier à Lille. En se servant d'un scel aux croissants, il n'a fait que suivre l'exemple

CHAPITRE XXV.

POUVANT SERVIR DE
MODÈLE A QUI VEUT
CRITIQUER L'OUVRAGE
PRÉCÉDENT.

(1) On remarquera que Jehan FOURNIER est le nom du premier exécuteur testamentaire désigné par Guilbert *du Bus* en 1468.

CHAPITRE XXV.

POUVANT SERVIR DE
MODÈLE A QUI VEUT
CRITIQUER L'OUVRAGE
PRÉCÉDENT.

de Gilles *du Bus*, son aïeul. Son père Jehan *Du Bus*, fils de feu Gilles, avait racheté son droit de bourgeoisie à Lille, le 14 janvier 1479 (1480 n. st.), et lui, Jan *Du bus*, fils de feu Jan, le releva le 14 août 1516⁽¹⁾. — *Pierre* DUBUS, second fils du degré VI^{ème}, fut drapier, releva sa bourgeoisie de Lille, le 21 Juin 1552, après la mort de son père⁽²⁾, puis ayant acheté des fiefs, paya le droit de nouvel acquêt en 1586 et 1587⁽³⁾. Il avait un frère prénommé *Jehan* que Goethals ne mentionne pas.

Nous arrivons maintenant aux quatre *Robert* du Bus qui se succèdent, formant les degrés VII, VIII, IX et X.

Le premier fut un marchand drapier⁽⁴⁾ qui releva sa bourgeoisie de Lille, le 7 avril 1544 après Pâques⁽⁵⁾, et non en 1543 comme le dit GOETHALS. Son épouse, *Isabeau* VREDIÈRE, lui donna deux fils, ROBERT et JEHAN, auteurs des rameaux relatés aux pages 9 et 15 de la *généalogie de la famille des vicomtes du Bus de Gisignies*.

Le deuxième *Robert* du Bus fut licencié-ès-lois. Il releva sa bourgeoisie de Lille, le 12 avril 1577⁽⁶⁾, date exacte que l'auteur soumit à notre examen remplace par le 15 avril 1579.

La belle-mère de Robert II du Bus fut Anne *de le Suer*.

Catherine du BUS, deuxième fille dudit Robert II, épousa Pierre *Lippens*. Voici sa descendance :

A. Nicaise LIPPENS, époux de Anne Muissart, dont trois enfants :

a. Maximilien Lippens, licencié-ès-droits, conseiller au bailliage de Lille, marié à Jeanne Salembier, laissa une fille :

aa. Marie-Angélique-Josèphe *Lippens*, femme d'Albert-Isidore de Lannoy, avocat, et mère de deux filles :

aaa. Albertine-Isidore-Josèphe de Lannoy, dame des Oursins, morte le 6 décembre 1770, sans postérité de son mariage avec Pierre *d'Hénin*, contrôleur des guerres, anobli par l'achat d'une charge de Conseiller du Roi, Maison et Couronne de France.

bbb. Jeanne-Agathe-Josèphe de Lannoy, femme de Wallerand-Albéric de Madre, seigneur du Grand-Hollay, du Locron, etc., anobli par lettres du roi Louis XV, données à Versailles, en janvier 1778.

(1) ARCHIVES MUNICIPALES DE LILLE. *Bourgeois*, Registre 2, folio 73, verso, et Registre 3, folio 60, verso.

(2) Idem. *Registre* 4, folio 144, recto.

(3) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU NORD, à Lille. *Chambre des Comptes*, Registres au paiement des droits de nouvel acquêt ou de franc-fief, dus par les roturiers.

(4) ARCHIVES MUNICIPALES DE LILLE. *Compte de la ville pour 1572*, folio 18.

(5) Idem. *Bourgeois*. Registre 3, folio 169, verso.

(6) ARCHIVES MUNICIPALES DE LILLE. *Bourgeois*, Registre 5, folio 169, verso.

b. Josse Lippens, avocat, époux de Marie-Claire-Angélique le Machon, dite de le Sauch, fut père d'un fils et d'une fille :

aa. Nicaise-Dominique *Lippens*, vivant en 1705.

bb. Marie-Josèphe-Angélique *Lippens*, femme de Jean-Gabriël Jacquerye, seigneur de Fréchies (à Saméon), licencié-ès-lois, échevin de Lille. Ce mariage fut célébré à Saint-Maurice de Lille, le 27 septembre 1716. L'époux avait été baptisé à St-Nicolas de Tournai, le 14 juin 1693. En 1880, leurs descendants étaient horlogers à Lille (1).

c. Barbe Lippens, femme de Charles-Jacques Le Gay-Cartigny, avocat au Parlement de Tournai, mort sans postérité, à l'âge de 59 ans, dans la paroisse de St-Nicolas de la dite ville, le 19 août 1702. — Le testament de Barbe *Lippens* se trouve aux Archives de la ville de Tournai, dans la layette de l'année 1705 du fonds des testaments.

B. Catherine LIPPENS, femme de N. Mirou. Sans postérité.

Le troisième *Robert* du Bus fut aussi licencié-ès-lois. Il releva sa bourgeoisie de Lille, le 17 septembre 1604 (2). Sa femme *Péronne* PETITPAS (3) était veuve de premières noces et sans postérité de son cousin germain, Frédéric *Herlin*, seigneur de Jenlaing (4). Elle était fille de Germain *Petitpas*, seigneur de Warcoing (dans Tourcoing), de la Mousserie (dans Roubaix), etc., et de Françoise *de le Cambe*, ALIAS *de le Cambre* (5).

C'est pour ce *Robert III* du Bus que fut fait le crayon généalogique dont nous avons parlé, car il voulait se faire reconnaître noble en même temps que ses cousins, les fils de son oncle *Jehan* du Bus et de Marguerite *de Lannoy*, qui étaient Maître Jean du Bus, prêtre et chanoine de l'église de Saint-Pierre à Lille, et Pierre du Bus, qu'on rencontrera encore plus loin lorsque nous parlerons de leur branche.

(1) *Notices généalogiques tournaisiennes*, t. 2, p. 369. — A. MERGHELYNCK DE BEAUVOORDE. *Recueil de généalogies inédites de Flandre*, t. 2, p. 480.

(2) ARCHIVES MUNICIPALES DE LILLE. *Bourgeois*, 6^e Registre, folio 175.

(3) PETITPAS ou PETIPAS : *Burelé d'argent et de sable de dix pièces, ou de sable à trois fasces d'argent*.

(4) Frédéric HERLIN était fils de Michel II *Herlin*, marchand et bourgeois à Valenciennes, et de Barbe *Petitpas*, damoiselle du Quesnoi (dit Petit-Quesnoi, à Wasquehal). Il portait pour armoiries : *de gueules à la fasce d'or, surmontée d'un lion naissant d'argent*. Son père Michel II et son aïeul Michel I *Herlin*, seigneur de Jenlaing, de la Tourotte et de Beusart, furent les principaux chefs des protestants révoltés à Valenciennes contre l'autorité du comte de Hainaut et d'Ostrevant, S. M. Catholique Philippe II, roi d'Espagne. Ils furent décapités dans la dite ville, le 7 juin 1567, par un samedi veille de la fête de Pentecôte. — Esther HERLIN, sœur germaine de Frédéric, est l'ancêtre d'un grand nombre de familles nobles, bourgeoises et ouvrières actuellement existantes, parmi lesquelles nous pouvons citer les *de Croix de Heuchin* et les *du Chastel de la Houarderie*. Ces deux familles ont cela de particulier qu'elles descendent par une même femme, *des deux décapités* (HERLIN) et de Philippe *de Sainte-Aldegonde*, baron de Noircarmes, leur vainqueur, qui les livra aux mains du bourreau.

(5) Soit *de la Brasserie*, soit *de la Chambre*.

CHAPITRE XXV.

POUVANT SERVIR DE
MODÈLE A QUI VEUT
CRITIQUER L'OUVRAGE
PRÉCÉDENT.

CHAPITRE XXV.

POUVANT SERVIR DE
MODÈLE A QUI VEUT
CRITIQUER L'OUVRAGE
PRÉCÉDENT.

La fille de Robert III, *Jeanne* DU BUS, épousa Jean-Baptiste *de Haynin*, seigneur de Calbreucq (lès-Chièvres en Hainaut), lequel fut créé chevalier par lettres données à Madrid, le 29 mai 1652 (1). Le chevalier DE HAYNIN-CALBREUCQ porta pour armoiries, *d'or à la croix engrêlée de gueules ; l'écu brisé d'une étoile à huit rais de sable posée sur le premier canton du chef*, et sa femme porta : *d'azur à un écusson d'argent posé en abîme et accompagnée de sept fleurs de lis mises en orle*. Une cheminée en pierre bleue sculptée et ornée des armoiries unies de *de Haynin-Calbreucq* et de *du Bus du Fresnel* se voyait encore en 1895 dans la maison de Madame V^e Soyer-Heulie à Tournai, chaussée de Lille, N^o 12 (2). Depuis elle a été vendue ainsi que la dite maison, mais séparément.

Le fils de Robert III *du Bus* fut ROBERT IV. Celui-ci releva sa bourgeoisie de Lille le 23 décembre 1636, et fit partie du magistrat de cette ville comme échevin en 1637 et 43, comme Rewart ou Ruwaert en 1639, et comme conseiller en 1646-47. Il fut créé chevalier par lettres-patentes données par le comte de Flandre, Philippe IV, roi d'Espagne, à Madrid, le 14 septembre 1648, et enregistrées à Bruxelles, le 18 mai 1649. Son décès arriva le 15 mars 1691, dans la paroisse de la Madeleine à Lille, en l'église de laquelle il fut inhumé. Sa femme, *Catherine* PARMENTIER (3), dame héritière du Grand-Bus (à Lomme-lès-Lille), mourut le 13 décembre 1664. Elle était fille de Josse *Parmentier*, écuyer, seigneur du Grand-Bus, etc., et de *Catherine Muissart*.

Dans son relief de bourgeoisie, *Robert* DU BUS IV^e du nom, seigneur du Fresnel, est qualifié *écuyer* ainsi que son père, qui avait acquis la noblesse par une sentence prononcée le 2 janvier 1636, selon GOETHALS (p. 10, ligne 13), et en 1630, selon le Manuscrit N^o 295 de la Bibliothèque de Lille, portefeuille non inventorié, 4^e volume de la 2^e série, cité par feu le chevalier Amédée LE BOUCQ DE TERNAS à la page 240 de son *Recueil de la Noblesse de Flandre*, etc.

Quant aux lettres de chevalerie du quatrième *Robert* DU BUS, qui ont été relatées par DE VEGIANO dans son *Nobiliaire des Pays-Bas* sous la date du 14 septembre 1648, elles ont été appliquées par GOETHALS au troisième *Robert du Bus*, à la page 77 du tome 1 de son *Miroir des Notabilités nobiliaires*.

Le fils aîné de Robert IV fut seigneur du Grand-Bus dès la mort de sa mère. D'après GOETHALS, il fut prénommé *Jean* et mourut le 11 août 1675, mais selon feu M^r DE TERNAS et selon M^r Henri FRÉMAUX, ses prénoms étaient *Jean-François* et il fut tué le

(1) ARCHIVES DE LA VILLE DE LILLE. *Registre Albert*, folio 360.

(2) *Compte-rendu du Congrès archéologique tenu à Tournai en 1895*, rédigé par M^r Eugène SOIL. Tournai, H. et L. Casterman, 1896, in-8^o, p. 122.

(3) PARMENTIER : *d'argent au chevron d'azur, accompagné de trois trèfles de sinople*. Pour la branche des seigneurs du Grand-Bus, le *chevron d'azur* était chargé d'un *chevron d'argent*, ce qu'on peut blasonner : *d'argent au chevron du même bordé d'azur, accompagné de trois trèfles de sinople*.

11 août 1675 à la bataille de Trèves sur la Saare, étant capitaine de cavalerie au service français. D'un autre côté, GOETHALS dit que *Jean-François* du Bus épousa avant le 9 février 1683, *Marie-Marguerite* BAYART, fille de Bruno Bayart, écuyer, seigneur du Pont-à-Vendin, etc., et de Marguerite d'Audenarde, ce qui est confirmé par feu Albert DE MARQUETTE (1) lequel ajoute que ladite Marie-Marguerite Bayart eut pour second époux, Hyacinthe Imbert, écuyer, seigneur de Fromez (2), ce qui se voit aussi dans l'*Annuaire de la Noblesse de Belgique pour 1874*, page 186.

Robert IV du Bus fut aussi père de trois filles. L'une nommée *Marie-Catherine* du Bus, dame du Molinel, des Mazières, etc., épousa Philippe le Clément, chevalier héréditaire, seigneur de Saint-Marcq, qui fut maieur et rewart de Lille ; la deuxième nommée *Anne* du Bus ne prit pas d'alliance, et la troisième nommée *Valentine* épousa à Lille, le 3 septembre 1668 (3), Jacques ou Joseph ou Jacques-Joseph BOUDART, chevalier, seigneur de Couturelle-lès-Saint-Pol-en-Ternois, que GOETHALS dénomme BAUDART contrairement à la vérité.

Nous abandonnons ici la *branche du Fresnel* qui s'éteint, pour examiner celle que GOETHALS fait sortir du mariage que Jean du Bus, (fils de Robert du Bus, premier du prénom, et d'Isabeau Vrédière) contracta avec Marguerite de Lannoy, comme on a déjà pu le voir, page 249, ligne 26.

Le fameux généalogiste, dont la verve audacieuse grandit en cet endroit, (page 15 de la *Généalogie des vicomtes du Bus de Gisignies*), y fait agir toute sa science de la mise en scène pour s'emparer du lecteur crédule en lui en imposant par de prétendus actes ou des monuments interprétés fallacieusement.

Par hasard, il donne la date exacte du relief de la bourgeoisie de Jean du Bus, le 22 avril 1580 (4), et mentionne ledit Jean comme étant possesseur du fief du Bus à Flers et Annappes, tenu de la seigneurie de Langlée et comprenant trois vieux bonniers en territoire ; mais aussitôt, il a soin de faire planer le doute sur l'identité de Jean du Bus qui en sa qualité de roturier, paya le droit de nouvel acquêt d'un fief. Malheureusement pour notre savant, cette identité a été prouvée lorsque Jean et Pierre du Bus, fils dudit Jean, alors défunt, et de Marguerite de Lannoy, firent leur demande en reconnaissance de noblesse de concert avec leur cousin germain, Robert III.

GOETHALS attribue sept enfants à Jean du Bus et à Marguerite

CHAPITRE XXV.

POUVANT SERVIR DE
MODÈLE A QUI VEUT
CRITIQUER L'OUVRAGE
PRÉCÉDENT.

(1) *Histoire générale du comté de Harnes en Artois*, t. 2, p. 280.

(2) *Idem*, p. 281.

(3) *Dictionnaire historique et archéologique du Pas-de-Calais*. Arrondissement de Saint-Pol, t. 1, canton d'Avesnes, article COUTURELLE.

(4) ARCHIVES DE LA VILLE DE LILLE. 5^e *Registre aux bourgeois*, folio 68, verso.

CHAPITRE XXV.

POUVANT SERVIR DE
MODÈLE A QUI VEUT
CRITIQUER L'OUVRAGE
PRÉCÉDENT.

de Lannoy, dont six positifs et un douteux, mais l'ancienne généalogie n'en donne que deux, JEAN et PIERRE.

Après avoir très bien agi dans la première ligne de cette page 15 en donnant l'indication des lieux où se logeait le fief du Bus, notre généalogiste distribue (pp. 16 et 17) les fiefs de Waziers et du Buisson à un *Léon* et à un *Antoine* du Bus, et ceux de Pollars (1) et de Molleghem à un *Pierre* du Bus, sans dire où se trouvent ces terres seigneuriales. Pourtant l'inscription commémorative qui fut dans la chapelle de Saint-Vincent en l'église de Saint-Sauveur à Lille, nous paraît trop longue et trop circonstanciée pour avoir été inventée. Il est très-possible qu'elle s'applique à une tout autre filiation que celle des du Bus qui furent Valenciennes : mais dans cette généalogie où la confusion règne en absolue maîtresse, il n'est pas toujours facile de démêler le vrai du faux.

Nous y voyons au degré IX, p. 17, que *Pierre* du Bus, seigneur de Pollars et de Molleghem, aurait été tracassé par le fisc lillois relativement à sa noblesse et aux armoiries qu'il prétendait lui incomber. Il aurait quitté la Flandre wallonne pour se fixer dans le Hainaut, à Valenciennes, ville dont il serait devenu l'un des magistrats. C'est dans cette nouvelle résidence qu'il aurait concerté la défense de ses droits héraldiques, avec son frère *Jean* du Bus, chanoine de Saint-Pierre à Lille. Puis, bientôt après, l'orgueil faisant place à une humilité originesco-religieuse, il aurait abandonné son épouse, *Cécile* LE GRAND, pour se faire prêtre et serait venu demeurer à Tournai où l'auraient suivi deux de ses enfants, le second fils et la fille cadette, l'aînée restant avec sa mère (page 20, lignes 25 à 27), tandis que le premier fils était marié à Saint-Léger (p. 20, l. 19, degré X).

Pour nous, ce personnage n'est pas si compliqué. Il se nomme *Pierre* du Bus, seigneur du *Béroy*, bourgeois et échevin de Valenciennes, lequel épousa à Saint-Géry de cette ville, le 20 mars 1641, *Cécile* LE GRAND, laquelle mourut veuve et âgée de 84 ans, le 30 octobre 1697, et fut inhumée dans l'église du couvent des Récollets audit Valenciennes (2).

GOETHALS attribue quatre enfants à cette union. Il les dénomme *Laurent*, *Pierre-Hubert*, *Anne-Françoise* et *Marie-Antoinette-Florence* (3). Nous allons les étudier à la loupe, en leur donnant à chacun un article spécial.

(1) *Pollars* est nommé *Despolrat* (soit de *Spolrat*) à la ligne 7 de la page 16 de l'ouvrage que nous examinons.

(2) *Cécile* LE GRAND eut ses armoiries personnelles (d'or à deux bandes engrêlées de sinople, au chef de gueules chargé de trois croix pattées d'argent, rangées) enregistrées dans l'Armorial général de France. D'HOZIER, *Armorial de Flandre, de Hainaut et du Cambrésis*, publié par A. BOREL D'HAUTERIVE, p. 48, N° 120.

(3) A cette dernière, GOETHALS fait l'injure de la marier (page dix-neuf, ligne 35) vers 1667, et de lui donner un enfant, né le 17 janvier de la dite année ; or elle s'est mariée en janvier 1666.

Laurent du Bus.

Selon GOETHALS, ce personnage (qu'il donne à la page 20, ligne 19) serait né vers 1642 et aurait été, *par le crédit de la famille de sa femme, seigneur ou mayeur de la cour censale du Temple*, sous la paroisse de Saint-Léger et *qualifié vulgairement*, de ce chef, *de censier du Temple*.

Transformer un censier en seigneur paraît chose toute simple à GOETHALS, qui prend ses lecteurs pour des niais, sans doute ?

Mais laissons la réplique à HOVERLANT DE BAUWELAERE :

« L'ordre de Malthe possédoit, une belle ferme à Saint-Léger, dite la ferme du Temple, avec 70 bonniers de terres ».

« L'on y voyoit autrefois une chapelle, où l'on célébroit 3 messes la semaine ».

« 55 bonnier 1200 verges, de la ferme du Temple, situés à Saint-Léger ; 1 bonnier dix cents à Estaimbourg, 1 bonnier 300 à Peck, 3 bonnier 700 à Warcoing ; les rentes seigneuriales, lots et ventes de la seigneurie du Temple, à Saint-Léger, peuvent monter à 100 livres ; plus, au village de Templeuve, un sixième de la dime ; au village de Pottes, une branche de dimes dans le hameau de Cobrieux ; ces biens font partie de la commanderie de Haut-Avesne, en Artois. » (1).

On voit par là que la place était occupée. Pour en être le seigneur, il fallait en déloger les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem et, pour ce faire, troupes et munitions manquaient au *Père au Patar* ou aux *Patars*, c'est-à-dire à *Laurent du Bus*, *premier du prénom*.

Nous croyons avoir été plus heureux dans nos recherches, en découvrant à la page 64 d'un registre aux baptêmes de la paroisse de Saint-Jacques (coté N° 47 parmi les Archives de l'Etat-civil de Tournai), l'acte de baptême du fils aîné de Laurent I du Bus, prénommé comme son père, mais inscrit sous le nom de *du Bu*. Il fut baptisé le *trente octobre seize cent cinquante-huit*, comme fils de *Laurent du Bu*, et et de *Marguerite de boudrenghien*, et tenu sur les fonts par Simon de Boudrenghien et Marie-Catherine Delporte.

Cette naissance en 1658 prouve qu'il faut chercher plus haut en arrière celle de l'époux de Marguerite de Boudrenghien. Or on trouve dans les archives de l'état-civil de Warcoing, sous la date du 25 février 1631, le baptême d'un *Laurent du Bus*, fils d'Antoine du Bus, censier de Clercamp audit Warcoing, et d'Isabeau Rys, son épouse, et c'est précisément dans cette ferme de Clercamp que va mourir le 21 juin 1689, près de son fils, Gilles-Ferdinand *du Bus*, *Marguerite de Boudrenghien*, ou *Derbaudringhien*, épouse de Laurent I *du Bus*.

(1) *Essai chronologique pour servir à l'Histoire de Tournay*, tome LVIII (58), page 114. Nous avons respecté le texte et la ponctuation de l'auteur, mais nous croyons qu'il fait erreur soit au chiffre 70, soit au chiffre 55, dans l'évaluation territoriale de la cense du Temple. Il faut lire soit 60 puis 55, soit 70 puis 65.

CHAPITRE XXV.

POUVANT SERVIR DE
MODÈLE A QUI VEUT
CRITIQUER L'OUVRAGE
PRÉCÉDENT.

CHAPITRE XXV.

POUVANT SERVIR DE
MODÈLE A QUI VEUT
CRITIQUER L'OUVRAGE
PRÉCÉDENT.

Ainsi donc la vérité généalogique est :

II. *Antoine* DU BUS censier de Clercamp à Warcoing, marié dans ce village, le 16 mai 1626, avec *Isabeau Rys*, a pour fils :

III. *Laurent I* DU BUS, dit le père au patar, baptisé à Warcoing le 25 février 1631, marié à le , avec Marguerite de Boudrenghien, née à Evregnies, le

De ce mariage vint :

IV. *Laurent II* DU BU, soit DU BUS, baptisé à Saint-Jacques de Tournai, le 30 octobre 1658.

Pierre-Hubert du Bus.

Point n'est besoin de citer des historiens pour réduire à néant les assertions de GOETHALS relatives à Pierre-Hubert *du Bus*. Voici le crayon généalogique qui le concerne :

I. *Hubert* DU BU ou DU BUS, maître corroyeur, demeurait à Tournai dans la paroisse de Saint-Jacques, lors de son décès arrivé le 29 janvier 1715. Il avait épousé dans ladite paroisse, le 2 octobre 1668, Marie-Anne *Flon*. Dans son testament approuvé par les maieur et échevins de Tournai, le 4 février 1715, il désigna son fils Simon du Bus comme héritier universel.

Nous lui connaissons trois fils baptisés à Saint-Jacques de Tournai ; ce sont :

1. HUBERT du Bus, baptisé le 21 mars 1669, tenu sur les fonts par Gérard *Ravestijn* (1) et Paschasie (ou Pasquette) *de Lille*. Il mourut dans ladite paroisse, le 10 juin 1671.

2. PIERRE-HUBERT DU BUS, qui suivra II.

3. SIMON du Bu (ou du Bus), baptisé le 6 janvier 1674 (2). Il survécut à son père dont il fut l'héritier universel.

II. *Pierre-Hubert* DU BUS, baptisé à Saint-Jacques de Tournai, le 3 janvier 1672, tenu sur les fonts par Pierre-Martin *du Gardin* et par Laurence *Liénart* (3), mourut dans ladite paroisse, le 15 octobre 1710, après y avoir épousé, le 1^{er} juillet 1696, *Catherine* AGACHE, qu'on trouve nommée *Lagache* dans les actes de baptême de ses enfants nés en 1700, 1702 et 1707.

Pierre-Hubert du Bus fut père de huit enfants baptisés à Saint-Jacques de Tournai et qui suivent :

1. HUBERT *du Bu*, baptisé le 6 avril 1697. Parrain : Hubert *du Bu*. Marraine : Antoinette *Bausart*.

2. GEORGES *Dubus*, baptisé le 29 septembre 1700. Parrain : Georges *Duforest*. Marraine : Jacqueline *Vandecruce*.

3. PIERRE-JOSEPH *Dubus*, baptisé le 8 août 1702. Parrain : Pierre *Lagache*. Marraine : Marie-Josèphe *Lefebvre*.

4. CHARLES-FRANÇOIS *du Bu*, baptisé le 16 juin 1704. Parrain : M^r M^{re} Charles *le Leup*, prêtre. Marraine : Marie-Anne *Trialle*.

(1) Forme tournaïsiennne du nom tudesque *Ravenstein*.

(2) ARCHIVES DE L'ÉTAT-CIVIL DE TOURNAI. Registre 48, fol. 119.

(3) ARCHIVES DE L'ÉTAT-CIVIL DE TOURNAI. Registre 48, fol. 84.

5. MARIE-CATHERINE-GABRIELLE *du Bu*, baptisée le 8 février 1706. Parrain : M^r Gabriël-Antoine *Havet*, prêtre, chapelain de l'Evêché. Marraine : Jossine *Parent* (1).

6. MARTINE-DOMINIQUE *du Bu*, baptisée le 22 novembre 1707. Parrain : Pierre-Dominique *Monié*. Marraine : Martine *Rombeau*.

7. MARIE-ELISABETH *du Bu*, baptisée le 17 septembre 1709. Parrain : Robert *Flament*. Marraine : Marie-Elisabeth *Bory* (2).

8. MARIE-ROSE *du Bus*, née posthume, baptisée le 25 juin 1711. Parrain : Simon *du Bus*. Marraine : Marie-Rose *van Meurs* (3).

Nous définons tous les généalogistes présents et à venir de donner une autre origine à Pierre-Hubert du Bus-Lagache dont l'épouse n'est jamais nommée *Lagas*, comme le dit GOETHALS, mais est toujours désignée comme étant Catherine *Lagache* ou *Agache*. Dans l'acte de leur mariage célébré à Saint-Jacques de Tournai, le 1^{er} juillet 1696, leurs noms sont : *Pierre-Hubert du Bu* et *Catherine Agache*.

Anne-Françoise du Bus.

Nous voici en présence d'une fille de Pierre *du Bus*, seigneur du Béro, et de Cécile *le Grand*. GOETHALS, à la page 20, ligne 27, la désigne comme étant l'aînée (4). Un acte passé pardevant maieur et échevins à Tournai, le 12 avril 1698 (5), nous apprend que *Anne-Françoise* DU BUS était alors veuve de *Jacques-Michel* LAMELIN, en son

(1) Cette enfant (où son frère Charles-François) mourut à Tournai, dans la paroisse de Saint-Jacques, le 1^{er} août 1707, car à ce jour est inscrit le décès d'un enfant non prénommé, de Pierre-Hubert *du Bus*. C'est ainsi qu'on en usait autrefois dans les sacristies pour établir l'état-civil des citoyens et citoyennes morts en bas-âge.

(2) GOETHALS dit que Marie-Elisabeth *du Bus* mourut à Dottignies, le 19 décembre 1767, après avoir épousé Thomas *Carlier*.

(3) D'après le même auteur Marie-Rose *du Bus*, femme de Jean *Salembier*, mourut à Dottignies, le 29 novembre 1742. — Etant données la date de sa naissance (25 juin 1711) et celle de la mort de son père (15 octobre 1710), nous concluons au décès *accidentel* de Pierre-Hubert *du Bus*.

(4) Voici quels furent les enfants des époux du Bus-Legrand qui reçurent le baptême dans l'église de Saint-Géry à Valenciennes :

1^o *Claude-François*, baptisé le 3 janvier 1642 ;

2^o *Marie-Antoinette*, baptisée le 17 janvier 1644 (c'est MADAME Visart) ;

3^o *Jeanne-Cécile*, baptisée le 1^{er} février 1645 ;

4^o *Pierre*, baptisé le 27 juillet 1646. Il fut prêtre et chapelain des hautes-formes de la cathédrale de Tournai ;

5^o *Anne-Françoise-Adrienne*, baptisée le 3 janvier 1648 (c'est MADEMOISELLE Lamelin, par mariage) ;

6^o *Antoine-Benoît*, baptisé le 18 octobre 1649 ;

7^o *Marie-Jeanne*, baptisée le 31 janvier 1651.

Dans cette liste, la fille aînée est qualifiée *Madame* par ce que son époux *Conseiller au Parlement de Flandre* fut comme tel *chevalier*.

(5) ARCHIVES DE LA VILLE DE TOURNAI, *Fonds des actes divers*, Layette de l'année 1698.

CHAPITRE XXV.

POUVANT SERVIR DE
MODÈLE A QUI VEUT
CRITIQUER L'OUVRAGE
PRÉCÉDENT.

CHAPITRE XXV.

POUVANT SERVIR DE
MODÈLE A QUI VEUT
CRITIQUER L'OUVRAGE
PRÉCÉDENT.

vivant licencié-ès-lois à Valenciennes, et qu'elle était la seule héritière directe des feus Pierre *du Bus* et Cécile *le Grand*, ses père et mère, dont les autres hoirs étaient les enfants de feu Madame *Visart de Bury*, née *du Bus*. On ne peut donc trouver trace d'un *Laurent* ou d'un *Pierre-Hubert du Bus* dans tous les actes relatifs à la succession des époux *du Bus-le Grand* jadis bourgeois de Valenciennes, morts avant 1698. — Selon GOETHALS qui la laisse sans alliance, ANNE-FRANÇOISE *du Bus* mourut à Valenciennes, le 16 juin 1718, étant âgée de 71 ans, et y fut inhumée aux Récollets.

Marie-Antoinette-Florence du Bus.

C'est l'autre fille de Pierre *du Bus*, seigneur du Béro, et de Cécile *le Grand*. GOETHALS la fait marier en 1667 alors que son premier enfant fut baptisé à Notre-Dame de Tournai, le 17 janvier de ladite année (1). L'Annuaire de la Noblesse de Belgique pour 1864, p. 257, nous paraît mieux renseigné lorsqu'il indique la date du 17 janvier 1666 comme jour de l'union de MARIE-ANTOINETTE-FLORENCE *du Bus* avec JACQUES-JOSEPH *Visart*, licencié-ès-lois et avocat, depuis *anobli*, chevalier et conseiller du Roi en sa Cour de Parlement de Tournai (2). Marie-Antoinette-Florence *du Bus* vécut assez longtemps pour porter le titre de *Dame* (3), car elle mourut à Tournai dans la paroisse de Saint-Nicolas du Château, le 16 août 1692 et y fut inhumée dans l'église. — C'est le 17 janvier 1666 que son mariage avait été célébré à Valenciennes, dans l'église de Saint-Géry, où elle avait été baptisée le 17 (dix-sept) janvier 1644.

Les armoiries adoptées par l'époux de Marie-Antoinette-Florence *du Bus*, sont figurées sur une plaque de foyer qui orne la salle du

(1) *Histoire généalogique de la famille des vicomtes du Bus de Gisignies*, p. 19, l. 34 et 40.

(2) En 1667, la famille VISART (qui devait sa fortune à la Bonneterie, et qui, depuis, l'augmenta par la Chicane) n'était pas encore *anobli* et ne possédait pas la terre de Bury que GOETHALS lui donne dès cette date. Ce n'est qu'après sa réception en qualité de Conseiller au Conseil Souverain établi à Tournai, que le 7 janvier 1678, Jacques-Joseph *Visart* put se déclarer *anobli* avec hérédité pour sa progéniture et jouir du titre personnel de *chevalier*. Et ce n'est que le 11 octobre 1681, qu'il acheta le comté de Bury et de Bocarmé (ou Bouchart-Mez) avec le château dit la Tour de Bitremont, fiefs tenus de la Baronnie de Leuze que lui vendit Claude-François *de Mérode*, chevalier, marquis de Trélon, alors comte de Bury et de Bocarmé. Aussi en 1688, M^{re} *Visart* est-il qualifié de « Messire Jacques-Joseph *Visart*, chevalier, seigneur du » village, terre et comté de Bury, de Ponenghe (ou Ponange à Baugnies), de Seil, de Croix, de » Fontaine-au-Bois, de Bocarmé, etc., conseiller du Roi en sa Cour de Parlement de Tournai. » Par lettres-patentes de l'Impératrice-Reine, comtesse souveraine de Hainaut, en date du 5 septembre 1753, Louis-François *Visart*, petit-fils de l'*anobli en Parlement*, fut créé comte avec titre assis sur la terre de Bocarmé dont l'érection en comté était confirmée dans les mêmes lettres.

(3) Sous l'ancien régime, selon ce qu'une femme était l'épouse d'un chevalier, d'un écuyer ou d'un bourgeois, elle était dite *dame*, *demoiselle* ou *demoiselle*.

Conseil de la Banque centrale tournaïsiennne. Elles se blasonnent : *écartelé aux 1 et 4 : d..... au chevron d....., accompagné de trois têtes et cols d'isard d.....; aux 2 et 3 : d..... à une aigle éployée d.....* (1). L'aigle éployée y rappelle les armoiries des OSTON dits de Calonne, famille dont était la mère de Jacques-Joseph Visart.

Il est désormais établi que LAURENT et PIERRE-HUBERT *du Bu* ou *du Bus*, n'ont rien de commun l'un avec l'autre sous le rapport familial, hormis le nom, et qu'ils ne se rattachent pas aux familles lilloises qui le portèrent noblement à l'époque féodale.

Ce n'est donc que par Laurent *du Bu*, époux de Marguerite de Boudrenghien et vivant avec sa femme en 1657 que peut débiter officiellement la filiation de la famille *du Bus* dite de *Gisignies*, de *Warnaffe* et *Quevauvillers*, pour ne citer que les branches jouissant d'une certaine notoriété. Nous avons pu cependant lui compter deux degrés de plus en arrière (2) grâce aux Archives de l'état-civil de la commune de Warcoing et à quelques notes vraies, sans aucunes prétentions nobiliaires, qu'a bien voulu nous donner en 1878, feu le docteur Jean-Baptiste *du Bus* par la main de son frère utérin, feu Emile DESMAZIÈRES, le bibliophile bien connu.

Nous pourrions nous arrêter ici, mais *comme ce n'est pas à la très-innocente famille du Bus que nous nous attaquons, mais bien à la fausse réputation scientifique du trop fameux GOETHALS, nous avons pour devoir de démontrer ici que cet érudit ne savait pas utiliser mieux un testament du XVIII^e siècle qu'une charte du XIV^e. Voici le cas :*

Laurent II du Bu, dit *du Bus*, baptisé à St-Jacques de Tournai, le 30 octobre 1658, fils de Laurent I *du Bus* (3), censier du Temple à Saint-Léger, et de Marguerite de BOUDRENHIEU (4), naquit *fortuitement*

(1) Si des hachures étaient sur la plaque pour marquer les émaux des armoiries, nous aurions écrit : *écartelé aux 1 et 4 : d'azur au chevron d'or accompagné de trois têtes et cols d'isard d'argent ; aux 2 et 3 d'azur à l'aigle éployée d'or.*

(2) NOTICES GÉNÉALOGIQUES TOURNAISIENNES, t. I, p. 682.

(3) *Laurent I du Bus*, surnommé LE PÈRE AU PATART (*sic*), censier du Temple à St-Léger, baptisé à Warcoing, le 25 février 1631, était le fils d'Antoine *du Bus*, censier de Clercamp, mort à Warcoing, le 21 janvier 1670, après y avoir épousé le 16 mai 1626, Isabeau *Rys*. En 1673, *Laurent du Bus*, lieutenant de Warcoing, était homme vivant et mourant pour les fiefs de l'hôpital Saint-André de Tournai. — Antoine *du Bus* était le fils de Jehan *du Bus*, censier de Clercamp, et d'Isabeau *le Febvre*. C'est donc à la seconde moitié du XVI^e siècle que remonte la famille des vicomtes *du Bus de Gisignies*.

(4) Marguerite de Boudrenghien ou de Baudrenghien, était née à Evreghies. Issue d'une très-ancienne famille flamande établie dans le Tournaisis depuis le XIII^e siècle, elle épousa avant 1658, Laurent I *du Bus*, et mourut en la cense de Clercamp à Warcoing, chez son fils, Gilles-Ferdinand *du Bus*, le 21 juin 1689. — DE BAUDRENHIEU : *d'or à la croix de gueules, cantonnée de quatre étoiles de sable*. Un scrupule héraldique très-mal placé, a fait modifier le blason de cette famille dans le libellé descriptif des armoiries concédées par le roi des Pays-Bas, Guillaume I, au premier vicomte *du Bus de Gisignies*, dans les lettres d'anoblissement du 20 février 1816, car tous les *du Bus* issus de Laurent II peuvent écarteler avec les *pleines armes* des DE BAUDRENHIEU, à la Croix.

CHAPITRE XXV.

POUVANT SERVIR DE
MODÈLE A QUI VEUT
CRITIQUER L'OUVRAGE
PRÉCÉDENT.

CHAPITRE XXV.

POUVANT SERVIR DE
MODÈLE A QUI VEUT
CRITIQUER L'OUVRAGE
PRÉCÉDENT.

à Tournai où ses parents s'étaient réfugiés fuyant l'invasion française. Comme son père, il fut censier du Temple, ferme appartenant aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem (ordre de Malthe) et dépendant de la commanderie de Haut-Avesnes sise en Artois. Il était frère de *Gilles-Ferdinand* du Bus, baptisé à Warcoing, le 19 septembre 1666, qui fut censier de Clercamp audit lieu, épousa à Néchin, le 13 mai 1698, Jeanne *Cornu*, et laissa une postérité dont les principaux représentants au XIX^e siècle furent les membres de la branche dite du Bus-QUEVAUVILLERS. GOETHALS a ignoré ou a feint d'ignorer l'existence de Gilles-Ferdinand du Bus, aussi bien que les deux mariages de Jacqueline du Bus, sa sœur, par conséquent sœur de Laurent II, qu'il laisse sans alliance. Or Jacqueline du Bus, baptisée à Warcoing, le 8 mars 1669, était veuve de N. *Fiverelle* et domiciliée à Kain, lorsque le 26 novembre 1699, elle épousa à Saint-Brice de Tournai, Jacques-Laurent *Grandsire* demeurant à Velaines. Pour de plus amples détails, on peut recourir aux pages 682 et 683 du tome I des Notices généalogiques tournaisiennes, mais revenons à LAURENT II DU BUS. Celui-ci fut marié deux fois. Sa première femme fut Marie-Jeanne *Ladrière*, sans doute sœur de l'épouse de son frère Antoine du Bus, et la seconde fut Marie-Jeanne *Cornu*, que nous croyons sœur ou proche parente de l'épouse de son autre frère, Gilles-Ferdinand du Bus. De ces deux unions, naquirent onze enfants, dont six de la première et cinq de la seconde. Le N° 8 de cette génération, qui est le 2 du second mariage, Anne-Marie-Rose du Bus, baptisée à Saint-Léger, le 20 octobre 1703, tenue sur les fonts par Laurent du Bus, son frère aîné du premier lit, et par Jacqueline *Cornu*, fut épousée par Henri-Chrétien-Antoine-Joseph *Malotau*, seigneur d'Angy (à Havinnes), de dix ans moins âgé qu'elle (1). Malheureusement son bonheur terrestre ne fut pas long, car elle mourut veuve à Tournai, dans la paroisse de Saint-Piat, le 3 août 1755, n'ayant pas encore cinquante-deux ans. Sans postérité, elle testa en faveur de sa famille, le 26 juin 1755, puis le 24 juillet de la même année fit un codicille. Ces actes furent approuvés à Tournai, par les maïeur et échevins, les 4 et 7 août et les 19 et 22 septembre 1755 (2).

Ce sont ces documents qui montrent toute l'impéritie du savant bruxellois. Après les avoir lus et en avoir fait des extraits qu'il publie, il attribue à Antoine-François du Bus, époux de Marie-Thérèse du Gardin (à la page 21, ligne 31), une fille, Marie-Anne-Josèphe du Bus, qui est d'après le testament, le seul des huit enfants de Laurent du Bus, censier de la Beuvrière (à Bailleul, Tournaisis), et de Michelle *Vasseur* ou *Vacheur* (3), qui hérite en nom, et il donne

(1) NOTICES GÉNÉALOGIQUES TOURNAISIENNES, t. I, p. 684 et tome II, p. 546.

(2) ARCHIVES COMMUNALES DE TOURNAI, *Fonds des testaments*, Layette de l'année 1755.

(3) Elle signait : Michelle *Vacheur*. Acte annexé au testament de la douairière Malotau d'Angy (*Archives de Tournai*, Testaments, 1755).

pour enfants aux époux *du Bus-Vasseur*, Antoine *du Bus*, domicilié à Ramegnies (-Chin); Laurent *du Bus*, établi à Saint-Léger et Marie-Thérèse *du Bus*, demeurant à Froyennes, qui, à trois, sont toute la postérité des époux *du Bus-du Gardin*.

Pour compléter notre travail, nous devons signaler aussi les oublis et les fautes typographiques d'une certaine importance. Nous continuons donc ainsi :

Page 19, l. 10. Lisez : *Hérinnes sur l'Escaut* ou *lès-Pecq*.

Id., ligne 37. Au lieu de *filz de Michel VISART et de Marie BINOY*, sa première femme, lisez : *filz de Robert VISART, échevin et maieur des finances de Tournai, etc., et de Jeanne DE CALONNE*.

P. 20, l. 2. Lisez : *de Griboval*.

Id., l. 12. Au lieu de *Husignies*, lisez : *Lusignies* (à Frasnes-lès-Buissenal).

P. 21, l. 18. Au lieu de *Destrumaux*, lisez : *Desrumeaux*.

Id., ligne 25. Au lieu de *Delrue*, lisez : *Delerue*.

Id., l. 30. Au lieu d'*Annière*, lisez : *Anière* ou *Ainière*.

Id., l. 31. Au lieu d'*ANTOINE*, lisez : *ANTOINE-FRANÇOIS*.

Id., l. 39. *Marie-Catherine* *du Bus* mourut avant juin 1755.

P. 22, l. 5. Lisez : *Marie-Jeanne-Thérèse*.

P. 23, l. 9. Au lieu de *de Bellignies*, lisez : *de Bettignies*.

Id., l. 11. *Pierre-Joseph* *du Bus* fut censier du Temple, bailli de Saint-Léger, et n'eut point postérité de sa femme, Thérèse *Delemazure*.

Id., l. 24. *Laurent* *du Bus*, mort avant juin 1755, était fermier de la Beuvrière à Bailleul en Tournaisis.

Id., l. 26. Au lieu de *Deshiens*, lisez : *Desquiens*.

Id., l. 27. Au lieu de *à Dottignies*, lisez : *à Bailleul*. Ce mariage fut aussi enregistré à Saint-Léger.

P. 25, l. 1. Au lieu d'*octobre*, lisez : *décembre*.

Id., l. 11. Albert-Joseph *du Bus* épousa à Saint-Léger, le 19 décembre 1723, Marie-Thérèse, dite Aimée *van Damme*, fille du censier de la cense de Mauroy. Il fut père de trois fils : 1° LOUIS-JOSEPH, baptisé à Saint-Léger, le 10 février 1724 (*sic*) ; 2° FRANÇOIS-JOSEPH, baptisé à Hérinnes-sur-l'Escaut, le 28 février 1725 (1) ; 3° PIERRE-JOSEPH, qui épousa Marie-Anne-Josèphe Anrys (2).

Page 26, l. 6. Lisez : *Requillart*.

Id., l. 20. Lisez : *Anrys*.

CHAPITRE XXV.

POUVANT SERVIR DE
MODÈLE A QUI VEUT
CRITIQUER L'OUVRAGE
PRÉCÉDENT.

(1) François-Joseph *du Bus* fut censier de Wallempré (au XIII^e siècle, on disait Wanenprez, à Dottignies) et lieutenant-bailli d'Evregnies.

(2) M.-A.-J. Anrys fut marraine à Dottignies, le 10 juillet 1755, de sa nièce, Amélie-Rosalie-Josèphe *du Bus*, puis étant veuve et domiciliée à Warcoing, fut marraine à Tournai, Saint-Brice, le 1^{er} décembre 1789, de sa petite-nièce, Marie-Henriette-Josèphe *du Bus*, décédée à Tournai, le 20 janvier 1877, tante des *du Bus* anoblis en 1873 et nommés, depuis mai 1897 *du Bus de Warnaffe*.

CHAPITRE XXV.

POUVANT SERVIR DE
MODÈLE A QUI VEUT
CRITIQUER L'OUVRAGE
PRÉCÉDENT.

Id., l. 23. Lisez : épousa à Saint-Brice de Tournai, le 21 janvier 1788.

Id., l. 29. Louis-Joseph du Bus, successeur de son père, François-Joseph en qualité de censier de Wallempré, était greffier et receveur à Dottignies lorsqu'il fut parrain de son neveu, François-Louis-Joseph *du Bus*, baptisé à Notre-Dame de Tournai, le 22 janvier 1791 (1).

Id., dernière ligne. Mettez une virgule entre les mots *Landrieu* et de *Saint-Maur*. Les *Landrieu* ne furent jamais seigneurs de Saint-Maur.

P. 27, l. 5. Lisez : *Anrys*.

P. 35, l. 1. François-Joseph *du Bus* était en 1788, avocat au Conseil provincial de Tournai et Tournaisis. Il devint conseiller au Conseil par lettres de l'empereur d'Allemagne, Léopold II, seigneur de Tournai, en date du 15 octobre 1791. Son mariage avec Marie-Aimée-Jospèhe *Philippart*, née à Tournai, Saint-Brice, le 13 janvier 1761 (2), fut célébré dans ladite église de Saint-Brice, le 21 janvier 1788, en présence de Messire Antoine-Joseph-Gaston, comte Errembault, seigneur de Dudzele, Grandmetz, comte d'Orroir, maréchal héréditaire du Boulonnais, de Mansart, Brœucq et Fermont (*sic*) et du S^r Joseph-François Maillié, docteur en médecine. — La fille aînée de cette union fut Philippine-Aimée-Françoise-Josèphe *du Bus*, née à Tournai, le 26 octobre 1788, y baptisée le lendemain dans la paroisse de Notre-Dame, étant tenue sur les fonts par François-Joseph *du Bus*, lieutenant-bailli d'Evregnies, son aïeul paternel, et par Marie-Philippine *van-den Berghe*, son aïeule maternelle. — Aux enfants de cette génération, il faut ajouter Louis-Henri-Joseph *du Bus*, baptisé à Saint-Jacques de Tournai, le 22 octobre 1792, et Flore-Josèphe *du Bus*, baptisée dans la même église, le 21 février 1794, morte à Tournai, le 13 avril 1817.

Pages 37, 38, 39 et 40. Les *du Bus* mentionnés en ces pages ne sauraient être prouvés parents de ceux qui les précèdent et de ceux qui les suivent.

P. 39, l. 6. Lisez : *Hérinnes-lès-Enghien*.

P. 41, l. 2. Au lieu de 1517, lisez : Par relief fait le 10^e jour de mai 1518 (ARCHIVES DE LA VILLE DE LILLE, 3^e *Registre aux bourgeois*, folio 14). Il n'est pas douteux que si *Bauduin du Bus* s'est cru le fils de celui qu'il dit être son père, il n'ait porté les armoiries *aux trois croissants en champ billeté*.

P. 43. Autre branche de la famille du Bus aux *croissants*. Le relief de la bourgeoisie de *Jacques du Bus* est daté du 3 novembre 1524

(1) C'est celui qui fut Président du tribunal de première instance de Tournai.

(2) Elle était fille de Henri-Joseph *Philippart*, négociant, et de Marie-Philippine *van den Berghe*.

(ARCHIVES DE LA VILLE DE LILLE, 3^e *Registre aux bourgeois*, folio 102, verso). Celui de son fils, *Antoine* du Bus, se trouve dans les dites archives au folio 6 du *Registre* 4. Antoine fut échevin de Lille en 1563, 70, 73 et 77 ; voir juré en 1574 et 80, conseiller en 1572, 75, 76 et 78 ; garde-orphènc en 1579, 81, 82, 84 et 85. Sa mort arriva le 11 août 1587, et il fut inhumé le 12 août dans la chapelle de Saint-Jacques en l'église de Saint-Etienne à Lille.

P. 43, l. 16. Au lieu de *Hein*, lisez : *Hem*.

P. 44, l. 14 et 19. Au lieu de *Guillemain*, lisez : *Gilleman*.

Id., lignes 22 et 25. Au lieu d'*Ignancourt*, lisez : *Ignaucourt*. C'est un fief du Vermandois.

P. 45, l. 9. Ce ne furent pas les Archiducs Albert et Isabelle qui nommèrent *Louis* du Bus (*au chevron et aux molettes*), grand-bailli de Condé, mais ce fut bien le comte de Solre (*Croï*), baron dudit lieu qui se chargea de nommer son principal officier en cette ville. — La très-ancienne famille du Bus qui a pour armoiries, *d'azur au chevron d'argent, accompagné de trois molettes d'or*, est originaire du Ponthieu, mais la branche des seigneurs de Moustier en Hainaut qui portèrent au milieu du XVIII^e siècle, le titre de *Marquis*, ne figure pas dans le Nobiliaire du Ponthieu et du Vimeu publié par le Marquis de Belleval. Le dernier représentant mâle légitime de cette branche en Belgique, fut le Marquis Jacques-Joseph *du Bus*, mort à Mataro, étant brigadier, c'est-à-dire général de brigade au service de S. M. Catholique, le 10 août 1775.

P. 52, l. 22. Les armoiries décrites en cette page sont attribuées par RIETSTAP à la famille du BUS du FRESNEL. *On peut voir par là que la confusion a progressé.*

P. 53. *Pierre* du Bus doit appartenir à la famille donnée page 3 de l'œuvre de GOETHALS. On le trouve cité à la page 8, ligne 31 de cette publication dont l'auteur lui donne pour homonyme le fils d'un Jean *du Bus* et d'une Marguerite *Despretz*. C'est le nom de la première femme du premier degré. Est-ce encore une confusion chronologique ? Car on y trouve page 3, au degré I, et page 8, au degré VI, Jean du Bus époux de Marguerite *Despretz*. — Le capitaine de la place de Lillers fut, croyons-nous, proche parent de *Pierre* du Bus, fils de Gui *du Bus* et natif d'Illies.

Nous voici enfin arrivé aux seigneurs de Magnicourt-sur-Canche, dont l'origine picarde et vimeusine est des plus certaines, et dont GOETHALS fait encore des *du Bus aux fleurs de lys en orle*.

Guislain du Bus était fils de Jacques *du Bus*, écuyer, seigneur de Magnicourt-sur-Canche, qui portait les armoiries *au chevron et aux molettes* des du Bus du Ponthieu. Il épousa Marie *L'Escuyer*, veuve avec un enfant de Jehan de Caverel, écuyer, seigneur de Neufville-au-Cornet, et fille de Jehan *l'Escuyer*, écuyer, vicomte de

CHAPITRE XXV.

POUVANT SERVIR DE
MODÈLE A QUI VEUT
CRITIQUER L'OUVRAGE
PRÉCÉDENT.

CHAPITRE XXV.

POUVANT SERVIR DE
MODÈLE A QUI VEUT
CRITIQUER L'OUVRAGE
PRÉCÉDENT.

Dourlens, seigneur de Ternas, Bristel, Magnicourt-sur-Canche (en partie), le Berghe, etc., et de Marie *Uutenhove* (aux Jumelles), sa deuxième femme.

On voyait en 1879, dans l'église d'Auxi-le-Château, une fresque ornée de quatre écussons exécutée en l'honneur du nom de Jésus dans l'année 1594 par ordre de Guislain du Bus, écuyer, seigneur de Magnicourt-sur-Canche, Langhuebeck et Cackwane, gouverneur et bailli-général d'Auxi-le-Château, tant du côté de France que d'Artois avec les appendances et dépendances (1).

Selon le Nobiliaire du Ponthieu, *GUISLAIN du Bus* qui s'y trouve prénommé *GUILLAUME*, laissa deux fils :

1. *Antoine* DU BUS, écuyer, seigneur de Magnicourt-sur-Canche, gouverneur de la Gorgue et Grand-Bailli du Pays de Lalleu (1607 à 1609). Il épousa Marguerite *Laurent*, dite de *Preumanteau*.

2. *François* DU BUS, écuyer, marié avec Marie de *Roussé d'Escarbotin* (2).

P. 55, l. 5. Lisez : *Manicourt* pour *Magnicourt*.

Id. l. 18 et 24. L'Armorial général de France nous dit la vérité pure en déclarant l'origine picarde des *du Bus de Magnicourt* qui jamais n'ont porté *l'écu dans l'écu à l'orle de fleurs de lis*, mais bien *le chevron accompagné de trois molettes*. Qu'on recherche leurs monuments funéraires et on verra que nous avons raison.

P. 59, l. 3. Au lieu de *Poteau*, lisez : *Peteau*. Le mariage de Catherine-Thérèse du Bus avec Pierre-Antoine Peteau, fut célébré à St-Jean-Baptiste de Tournai, le 16 octobre 1747.

P. 60, l. 8. Au lieu de *Bocant*, lisez : *Vocan*. C'est le 20 avril 1700, qu'eut lieu à Notre-Dame de Tournai, le mariage d'Anselme du Bus avec Antoinette Vocant.

Nous avons dit, ci-devant (p. 247, l. 5), que *GOETHALS* ne comprenait pas toujours le sens des actes anciens qu'il cite pour preuves. On voit un exemple de cela dans les appendices de son oeuvre sur les diverses familles du Bus.

P. 71, l. 5. Dans une courte analyse du testament d'Agnès *du Bus*, femme de Jaquemart Biernart, approuvé à Tournai en 1349, on lit : « *Elle mentionne son FRÈRE Maigne*. » Si *GOETHALS* avait lu le testament de *D^{elle} Mahaut dou Busch* approuvé à Tournai en 1358, il aurait vu que cette testatrice avait pour sœur *Dame Maigne*, et il n'aurait pas écrit en analysant le testament de *Maigne dou Bus*,

(1) *Dictionnaire historique et archéologique du Pas-de-Calais, Arrondissement de Saint-Pol*, t. I, p. 150. Nous avons écrit à M^r le curé-doyen d'Auxi-le-Château au moyen d'une carte avec réponse payée, afin d'obtenir une indication quelconque relative aux quatre écussons de ce monument, mais rien ne nous est revenu. Etant donné l'état intellectuel du Pas-de-Calais, cela ne nous a pas trop étonné : une carte double, c'est, pour le moins, de la magie.

(2) *Le Marquis DE BELLEVAL. Nobiliaire du Ponthieu et du Vimeu*, Paris, Bachelin-Deflorenne, 1876, in-4°, p. 263.

paroissienne de Sainte-Marguerite, acte approuvé à Tournai, le 28 juin 1359 : « IL déclare n'avoir que deux filles. » Voir p. 71, l. 15.

Maigne ou *Marie-Magdeleine* fut donc un nom masculin pour M^{tre} FOPPER-GOETHALS (1).

P. 72, l. 6. *Jacot Visaert* est nommé Jean *Visart*, à la page 6.

Id., l. 13. Au lieu de 23 juin, lisez : 13 juin.

Id., l. 20. Au lieu de *Bruelle*, lisez : *Bruille*. Faites de même partout où se trouve *Bruelle*. — GOETHALS ne connaissait sans doute pas le *Bruille* tournaisien.

Id., l. 24. *Corneille* et Jacques *du Bus* étaient de Willems (Nord).

Id., l. 28. Lisez : *Leurechon* c'est-à-dire : Laurence.

Id., l. 29. Au lieu de *Rappailleur*, lisez : *rappareilleur*.

Id., l. 32. *Belinne* est *Belin*, féminisé selon la coutume de l'époque.

P. 73, l. 9. Au lieu d'*Annette* du Bus, lisez : *Hanette* du Bus. *Hanette* est pour *Jehanette*, petite Jeanne.

Id., l. 19. Au lieu de *Hosselet*, lisez : *Hostelet* pour petit *Hoston* (Otton).

CHAPITRE XXV.

POUVANT SERVIR DE
MODÈLE A QUI VEUT
CRITIQUER L'OUVRAGE
PRÉCÉDENT.

Goethals, en son travail, fit le fol érudit,
Et pour faire le fol, il faut beaucoup d'esprit.
Il se disait, sans doute, en éclatant de rire :
Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire !

(1) FOPPER est le nom d'un auteur que GOETHALS a ridiculisé quelque part. — A chacun son tour. — C'est ainsi que *Simon* du CHASTEL, dit *de la Houarderie*, écuyer, seigneur de Cavrines (par héritage), d'Aix en-Pèvele (par retrait lignager) et de la Cessoye (par mariage), mort à Lille, en la paroisse de Saint-Pierre, le 30 janvier 1530 (1531 n. st.), qui fut diffamé dans son honneur d'historiographe par Félix-Victor GOETHALS, aux pages 496 et 498 du tome II du *Miroir des Notabilités nobiliaires*, est ici vengé par son descendant au XI^{me} degré en ligne directe, qui prouve la vénalité et la science frelatée de l'auteur bruxellois.

Additions et Corrections.

Page 19, note 4. Lorsque nous avons rédigé cette note, nous pensions qu'il y avait communauté d'origine entre les *de Mons* et les *d'Aumeries* et que cette origine identique aurait pu se prouver par des actes ou titres que nos recherches nous auraient procurés ; mais depuis nous avons reconnu l'impossibilité de faire cette preuve, et comme nous ne sommes point partisan des phrases creuses, nous nous sommes abstenus des raisonnements, inductions, déductions et conclusions auxquels s'abandonnent si facilement la plupart des généalogistes.

P. 30, ligne 19. Après le mot *filie*, supprimez la virgule.

P. 49. Au lieu de Planche VII, lisez : Planche VI.

P. 58, l. 7. Après le mot *frères*, mettez une virgule.

Id., note 1, ligne 3. Au lieu de *Peut être*, lisez : *Peut-être*.

P. 61, l. 23. Lisez : 4. MARGHERITE *dou Meries*, femme de *Jakemes* LE FLAMENCK (ARCHIVES DE Tournai, *Compte de la curation des biens de feu Louis-Arnauld BERNARD, écuyer, seigneur de Taintegnies*, rendu en 1724, folio 180).

P. 62, l. 4. *Ernoul* DE QUINGHIEN était fils d'Oston *de Quinghien*, écuyer, et de Marie *Gargate*. Son père était neveu et filleul d'Oston *de Quinghien*, écuyer, époux de Marie *de Pecq*.

P. 62, l. 20. *Colart* ou *Nicolas* PIÉTART avait eu pour première femme, *Katherine* DERQUISIES (de Herquegies). Il testa à Tournai, le 12 septembre 1348, ayant alors deux fils de cette première union : *Jehan* PIÉTART et *Jaquemart* PIÉTART ; et un fils du second lit : *Colin* ou *Colinet* PIÉTART qui est le COLART de la ligne 27 de cette même page 62.

P. 65, l. 20. Au lieu de *vers 1395*, lisez : *le 4 mai 1385*. — C'est le 6 mai 1385 que fut approuvé le testament fait le 3 dudit mois par *Caron* II D'ESTRAYELLES. Cet acte est revenu de Londres à Tournai par suite de la vente d'une partie des Archives de feu sir Thomas *Phillips* (Achat fait à Londres par M. Adolphe *Hocquet*, archiviste de Tournai, le samedi, 10 juin 1899).

P. 68, l. 27. Au lieu de *Bourgeois*, lisez : *Bourgois*.

P. 73, degré IV. Nous n'avions jamais pu rencontrer la preuve de la possession du *fief d'Estrayelles* à Taintegnies par les DESTRAYELLES, bourgeois et patriciens à

Tournai, mais enfin nous avons trouvé la vente de cette seigneurie faite le 10 avril 1464 avant Pâques (1465 n. st.) par *Jacques DESTRAYELLES* à Miquiel *de Grantmès*. C'est dans le compte de la tutelle de Jacqueline *de Grantmès*, fille et unique héritière dudit Miquiel, compte rendu à Tournai le 12 juillet 1497, que nous avons recueilli cette utile indication (1).

Voici quelques renseignements sur les biens que les *Destrayelles* possédaient à Aix-lès-Orchies et qui relevaient du seigneur dudit Aix :

« Item, ledict *Jacques d'Estrayelles*, escuier, Sr dudit Mouschin, en tient ung fief de noble »
 « tenement, nommé le fief de Corby, contenant, en motte, fossés, vivier, gardin, bassecourt, »
 « pret, pasture, alnois et terres labourables, dix-neuf bonniers chinq cens ou environ, gisans »
 « en ma dicte ville d'Aix. Aucquel fief a plusieurs hostes et tenans quy luy doibvent, chascun »
 « an, sur certains héritaiges et manoir, rentes de chappons, d'argent et davaine, montans, au »
 « terme de Noël, deux chappons, dix sept deniers parisis et vingt trois deniers douisiens et, »
 « au terme de mars, seize razières deux coupes et demy davaine et le tiers dune, à compter »
 « chincq hotteau et demy pour le razière orchioise et, au terme de Saint Jehan Baptiste, sept »
 « solz parisis et, au terme Saint Remy, sept solz parisis. Tout le quel fief est tenu de madicte »
 « seigneurie d'Aix, liegement, en toute justice de viscomte, à cent solz parisis de relief, à le »
 « mort de l'héritier. »

« Item, ledict *Jacques d'Estrayelles* en tient encoires ung fief, nommé le Petit fief, gisant »
 « en madicte ville d'Aix, contenant chincq bonniers et demy de terre ou environ. Aucquel fief »
 « est deu le quatrieme garbe de chincq de tout les terraiges quy sont deuz en ladite ville »
 « d'Aix, cest assavoir : de trente bonniers et cent et demy de terre, quy doibvent plain terraige, »
 « de quatre bonniers dix cens et demy, à demy terraige et de quatre bonniers et un cent, à »
 « quart terraige. Esquelz ledict *Jacques* prent et lieve de chincq garbes les quatre, contre les »
 « susdicts hoirs *Pierre de Roisin*, escuier, Sr du Parcq et, en aucuns lieux, de trois garbes »
 « une. Tout le quel fief se comprendant tant en héritaige comme en terraige, ainsy qu'il se »
 « comprend, est tenu de ma dicte seigneurie, à soixante solz parisis de relief, à le mort de »
 « l'héritier. » (2).

Page 74, ligne 23. Au lieu de 1499-40, lisez : 1439-40.

P. 77, l. 5. *Françoise DE VLEGE (de Vlieghe)* eut pour second époux, *Charles DE BUILLEMONT*, écuyer, seigneur de la Motte (à Rongy), etc., veuf de *Cécile de Landas*.

P. 77, l. 27. *Pierre de Serra* ou *de Sierra* mort avant le 28 décembre 1586, laissa veuve *Jorinne de Quinghien*. Leur fille, *dona Juana de Serra*, avait épousé *Taurius Martinus*, c'est-à-dire *Don Thoribio Martinez*, pagador (payeur) de l'armée navale de S. M. Catholique. (ARCHIVES DE TOURNAI, *Chirographes de la Cité*, actes passés les 28 décembre 1586, 26 novembre et 12 décembre 1591, et 1^{er} novembre 1572.)

P. 85. Après la ligne 6, intercalez :

1392. Crime du 21 janvier (1393 n. st.) — Jugement du 17 mai 1393.

« *Leurens DOMERIES* perd l'habitation de la ville et de la banlieue sans rappel, sur le hart »
 « et sur ses biens, pour avoir en contrevengeant *Gossart de Ghisegnies*, blessé à mort *Josse »*
 « *de Ladeuse*, escuier, fils de M^{sr} *Gringnart de Ladeuse*, chevalier. » (7^e Registre de la Loi, ou Registre N^o 137 de l'Inventaire manuscrit des Archives de Tournai).

P. 85. Après la ligne 14, intercalez :

1426. On lit au folio 19, verso, du Compte de la tutelle de *Renaudin et Hanette*

(1) En 1497, le domaine d'Estrayelles, comprenant 29 bonniers 3 quartiers, était loué à *Jaquemart Chevalier* pour 72 razières de blé par année. Il était tenu de *Floraing* et médiatement de la Châtellenie de Lille.

(2) Extrait du *Dénombrement de la seigneurie d'Aix en Pèvele, baillé aux tuteurs de Jehan DE PSALMIER, écuyer, seigneur de Bouvignies*, par *Jacques DU CHASTEL, écuyer, seigneur de la Houardrie*, le 12 décembre 1572. — *Félix BRASSART, Histoire du Château et de la Châtellenie de Douai*, Preuves, 2^e fascicule in-8^o, Douai, L. Crépin, 1887, pp. 531-32.

ADDITIONS
ET CORRECTIONS.

DAUDONMEZ, enfants de feu Estienne *Daudonmez*, boulanger, et de feu Jehenne *Buissonne* (Buisson), sa femme, compte rendu le mardi 19 novembre 1426, que Hanette *Daudonmez* étant morte peu de temps après ses père et mère, le nommé Jehan DAMERIES et sa femme qui l'avaient gardée durant sa maladie, reçurent en paiement 17 sous 6 deniers tournois (ARCHIVES DE Tournai).

Page 85. Après la ligne 21, intercalez :

1466-67. Thomas DAMERIES, boulanger (ARCHIVES DE Tournai. *Compte de l'exécution du testament de Jacques ALOUX*, rendu le 8 février 1467 ou 1468 n. st.)

1468..... ladite Jeanne *du Marès* de son propre mouvement et de sa pleine volonté, sans aucune contrainte, est sortie de la maison de son père avec ledit Jacques *le Louchier*, en présence et en la compagnie de Jacques DAMERIES et de Jean *Petit*, et a permis audit le Louchier de disposer d'elle et de lui ôter sa virginité; et que tout ce qu'il lui a fait loin de lui déplaire lui a extrêmement plu et lui plaît encore et qu'elle le dira toujours quelque chose qui puisse lui arriver et qu'elle ne dira jamais le contraire, de quoi ledit seigneur Jacques *le Louchier* a demandé acte qui lui a été donné par ledit notaire (1).

P. 89, l. 29. ANTHYME DAIMERIES, ingénieur, professeur à l'Université de Bruxelles, a épousé dans ladite ville, Mademoiselle *Estelle WILMART*, le 23 juillet 1898.

P. 94. A propos des armoiries de la famille *d'Aumerie*, nous devons mentionner un certificat daté du 20 mars 1463 (1464 n. st.) et reposant aux Archives de Tournai. Ce document fait connaître que D^{elle} *Jehenne DU PLANOIT* (des seigneurs du Planoit à Thieulain), veuve de Jehan *de Condet*, dit dou Mouton, portait « une bande d'esquies » pour armoiries.

P. 106, l. 12. Au lieu de : *frères de MOI-MÊME*, lisez : *frères de LUI-MÊME*.

Id., l. 13. Au lieu de : *filz de MOI-MÊME*, lisez : *filz de LUI-MÊME*.

P. 119, l. 13. D'après les crayons généalogiques pour bourses d'études conservés dans les Archives de l'Evêché de Tournai, LAURENT *d'Aulmery-Scaillet* aurait été père de Jeanne D'AULMERY.

P. 125, l. 4. Au lieu de : *dans une ambulance dont il était le directeur*, lisez : *dans une des ambulances établies à Bruxelles, dont il était le Président*.

Id., l. 4 et 5. Lisez : *Il avait reçu en 1871, un diplôme de la Société française d'encouragement au bien*.

Id., l. 20. Au lieu de *Ixelles*, lisez : *Saint-Gilles*.

Id., l. 26. Remplacez *Ixelles* par *Saint-Gilles*.

Id., ll. 30 et 35. Au lieu de ROGER-CÉSAR, lisez : *Roger-César-Emile-Guillaume*.

P. 127, l. 10 et note. Au lieu de *Pommerœul*, lisez : *Pommereuil, lès-le Câteau* (Nord, France).

P. 133, l. 22. *Florentine-Adèle ROSIER* est morte à Anserœul, le 23 décembre 1899.

P. 134, l. 6. LOUIS-HUBERT *Daumerie* est arboriculteur diplômé ainsi que fondateur et président du *Syndicat avicole d'Anserœul*.

Id., l. 14. Supprimez les mots : *Dont postérité*.

Id., l. 17. Lisez : *Madame DE HARCHIES, née Joséphine LE CLERCQ, sœur de Hubertine LE CLERCQ* qui figure à la ligne 11 de cette page 134.

Id., l. 18. Au lieu de *Sécheur*, lisez : *fabricant*.

(1) BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE. *Cabinet des titres*, vol. relié N° 1235, Dom CAFFIAUX. *Extraits des Archives de M^r LE LOUCHIER, seigneur de Rosne, faits en 1767*, folio 92, recto. (Communication de M^r Auguste BOCQUILLET, de Houilles, Seine-et-Oise).

Page 134, ligne 19. C'est devant le Jury combiné de Gand-Vilvorde que *Pierre-Joseph* DAUMERIE subit l'examen *pomologique* qui lui valut le *diplôme d'arboriculteur de première classe*.

P. 138, l. 32. Dans le mur extérieur de l'église d'Iwuy, côté de l'Evangile, on remarque cette épitaphe :

LE 22 DÉCEMBRE 1717 EST DÉCÉDÉ A CAMBRAI,
M^r GEORGES DAUMERIE, BACHELIER FORMÉ
DE LOUVAIN, AGÉ DE 74 ANS, PASTEUR DE
CE LIEU L'ESPACE DE 40 ANS. IL A FONDÉ UN
OBIT ANNUEL AUQUEL ASSISTERONT 20 PAUVRES
VEUVES A CHACUNE DESQUELLES SERONT DISTRIBUEZ
SIX PATTARS, UNE MESSE TOUTES LES SEMAINES
..... MESSES DANS L'OCTAVE DU ST-SACREMENT,
UN SALUT DES TRESPASSEZ, 15 FLORINS PAR AN
POUR UNE FILLE QUI ENSEIGNERA LE CATÉCHISME
AUX ENFANTS, ETC. (1).

P. 147, dernière ligne du texte. Au lieu de *Bapliste*, lisez : *Baptiste*.

P. 159, l. 2. Au lieu de SCHUMAKER, lisez : SCHUMACHER.

Id., l. 11. Au lieu de DE JONG, lisez : DE JONG VAN BEEK EN DONK.

Id., l. 14 et note 4. Au lieu de SELLINS tel que l'écrivit RIETSTAP en son *Armorial général*, il faut lire SELLIUS. On trouve de nombreux ouvrages écrits par le savant Godefroid Sellius, membre de plusieurs académies tant en France qu'en Angleterre, et père de Madame de Raet-Sellius.

Id., note 8. Au lieu de CORNWAL, lisez : CORNWALL.

P. 162. D'après les monuments de la famille *Sellius* que RIETSTAP a nommée *Sellins*, le quartier est parfaitement dessiné et il ne doit pas y avoir de *mâcle* sur le flanc dextre de l'écu, mais bien une *merlette*. Quant aux armoiries de SPRENGER elles sont conformes au dessin qui se trouve dans l'ouvrage intitulé « *Nederlandsche Kwartier staten* », manuscrit de la Bibliothèque royale de la Haye, bien que RIETSTAP dise ce que nous avons donné en note.

P. 184, l. 9. Voyez addition de la ligne 41 de la page 266.

P. 223. Trois sceaux de la famille *Rolin* ont été publiés par G. DEMAY, dans son *Inventaire des Sceaux de la Flandre*, sous les N^{os} 360, 1537 et 5019. — Jehan ROLIN, licencié-ès-lois, frère de NICOLAS, fut avec celui-ci, caution de leur parent, Jehan *Rolin*, lorsqu'il fut nommé contrôleur du grenier à sel d'Autun (2).

P. 232, l. 23 Au lieu de *monrut*, lisez : *mourut*.

ADDITIONS
ET CORRECTIONS.

(1) *Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai*, tome XXX, 2^e partie, page 353. — *Inscriptions tumulaires de l'arrondissement de Cambrai* antérieures à 1793 par A. DURIEUX.

(2) BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE. *Collection de Bourgogne*, vol. 43, fol. 29. — 1^{er} Registre de la Chambre des Comptes de Dijon, pour 1404, fol. LXVIII (68); idem, pour 1415, fol. CXIX (119).

Tables des Noms de Famille et de Fief.

§. Familles.

ABCOUDE (d'). 224.	Anselme. 45.
Aerssen van Sommelsdyk (van). 177.	Ansiaux. 87.
Agache <i>ou</i> Lagache. 254, 255.	Antoing (d'). 18, 72, 119.
Aguilera (d'). 116.	Apchon (d'). 32, 232.
Aigneville (d'). 144, 145.	Aranda (d'). 30, 236.
Ailly (d'). 39, 224, 233, 234.	Arcq (de l'). 74.
Aimeri, d'Aimeries, d'Aimery <i>ou</i> de Aismery (d'). 6, 30, 83, 84, 109, 168.	Ardenne (d'). 172, 173.
Aisne (d'). 66.	Ardennois (li). 54, 55.
Albon (d'). 32.	Arenberg (d'). 232.
Alegambe. 243.	Armagnac (d'). 218.
Aletaue. 65.	Arveng (d'). 52.
Alewyn. 152.	Ascarious, Ascarious. 63, 64.
Allard, Allart. 53, 87, 131.	Ascanie (d'). 173.
Almeida (d'). 30, 236.	Aspremont (d'). 24, 245.
Aloux. 266.	Ath (d'). 16, 17, 146.
Alsace (d'). 102 à 104.	Athis (d'). 16, 212.
Amorie (d'). 81.	Atrive <i>ou</i> de Hauterive (d'). 173.
Amorie (des). 160, 206.	Attiches (d'). 16, 43, 212 à 222.
Amourie (d'). <i>Voyez</i> : Dameurie.	Auberchicourt (d'). 214.
Amouris. 60.	Aubermont (d'). 62.
André. 182.	Auchy (d'). 131.
Anris, Anrys, Henris. 132, 259, 260.	Audenarde (d'). 251.
	Aulent. 140.
	Aulnoit, d'Aunoit (d'). 22, 44.

Aumerie (d'). 5 à 7, 36, 50, 51, 86, 90
à 94, 98, 104, 109 à 170, 178 à
180, 184, 187, 190, 193, 194, 198,
203, 206, 209 à 211, 222, 264,
266, 267.

Aumery (d'). 84, 199.

Au Poch. 75, 76.

Aux Epauls. 230

Auvergne (d'). 32.

Avesnes (d'). 20, 22 à 24, 43 à 46, 68,
105, 106.

Aveules (des). 67.

Aymeries (d'). 5 à 7, 23, 36, 50, 51,
53, 86 à 93, 98, 100, 104, 109.

BACHANT, de Bassan (de). 19.

Bachelart. 87.

Baccre, de Backer, de Bacre, le Bacre
(le). 143, 195, 196.

Bady. 32, 33, 36.

Baillard. 69.

Baillies. 163.

Bailly (le). 134, 183, 189.

Baius. 198.

Baivier. 89.

Balle. 183, 188.

Bancq (du). 79.

Bansart. 87, 89.

Bar (de). 45.

Bara. 57, 135.

Barb de Marbois. 228.

Barb d'Ostun. 228.

Barbençon (de). 18, 28, 31, 76, 109, 230.

Barbieur. 135, 136, 142.

Barbieux. 117, 120.

Barbiton. 87.

Barre (de la). 243.

Bary (de). 85.

Bassée (de la). 187.

Bataille. 205.

Baudimont (de). 68.

Baudrenghien (de). 146, 253, 254, 257.

Bauduin. 12.

Bauffe (de). 116.

Baufremez (de). 216.

Baugnies. 205.

Bautershem (de). 174, 175.

Bavay (de). 168.

Bavière (de). 25, 26.

Bayart (de). 119.

Bayart (*jadis* Beyaert). 251.

Bay (de). 114, 116, 197 à 199.

Beau (le). 53.

Beaufort (de). 144.

Beaumez (de). 21.

Beausart (de). 22.

Beausse. 45.

Beauvarlet. 114, 116, 119.

Becque (de le). 53.

Becquereau. 184.

Beek (van). 160, 207.

Béghin. 213.

Bellay (du). 35, 36.

Belleval (de). 216.

Bérard. 59.

Berins (de). 71, 79.

Bergh (van den). 160, 206.

Berghes (op-zoom) (de). 175, 177, 237.

Berlaere (de). 22.

Berlaimont (de). 19, 30, 42 à 44, 174,
235, 236.

Berland. 137.

Berlot (de). 213.

Bernard. 75, 77, 131, 262.

Bernier. 119.

Bernuit (de). 247.

Bertaux, Berteaux. 87.

Berthe. 203.

Berthout. 20.

Bessey (de). 232.

Béthume (de). 29, 234.

Beys. 124.

Bièvre (de). 143, 194 à 196.

Billot. 72.

Bisdomme (van den). 23.

Blanc (le). 96.

Blancq (le). 215.

Blaton (de). 96.

Blervacq. 143.

Blichy (de). 116.

Blide. 96.

Blois (de). 53.

Blondel. 79, 216.

Bockel (van). 124.

Boël. 123, 200 à 205.

Boële. 123.

Bœuf (le). 45.

Boidequin. 53.

Bois (du). 139, 141 à 143.

Bois de Hoves (du). 215.

Bonhomme. 45.

Bonnaert. 184.

Boogaert d'Alblasserdam. 160, 161,
206 à 208.

TABLES DES NOMS
DE FAMILLE ET DE FIEF.
§ FAMILLES.

TABLES DES NOMS
DE FAMILLE ET DE FIEF.
§ FAMILLES.

- Borre (van). 177.
Borsselen (van). 176.
Bos (du). 218.
Bose. 211.
Boucq, dit de Carnin (le). 76.
Boudart de Couturelle. 251.
Boulangier (le). 160, 207.
Boulle. 200, 201, 203, 204.
Bourbon (de). 31, 100, 229.
Bourdaud'hui (de). 140.
Bourgeois. 130, 193.
Bourgogne (de). 26, 233, 234.
Bourgeois. 61, 68, 69, 77, 264.
Bourretz dit de Carnin (de). 76.
Bourseau. 121.
Bouseret. 54, 55.
Bousies-Vertaing (de). 28, 29, 30, 40, 235.
Boussoit (de). 24.
Boussu, lès-St-Ghislain, ou de Busuth, de Buxu (de). 17, 19, 28, 40.
Boutepoix. 246.
Boutiaux. 134.
Bouttefeux. 87.
Boutrenghien. 142.
Boutry. 147.
Bouville. 201.
Bouzet et de Marin (du). 32, 232.
Brabant. (de). 167.
Bradley, Brideley, Brudelay. 82.
Bréderode (de). 174 à 177.
Breucq. 201.
Bricoul, Bricoult, Bricourt. 137, 140, 141.
Briez. 56.
Briffeuil (de). 72, 73.
Brouchart. 119.
Brullart. 45.
Brun (le). 140, 141.
Bruneau de Fayette. 163.
Buce ou Buche. 60 à 62.
Bucquet. 89.
Buée. 75.
Buillemont (de). 66, 79, 265.
Buirette. 243.
Buissière (de la). 215.
Buisson. 184, 266.
Bulteau. 118, 119.
Bury. 213.
Bus (du). 239 à 263.
Busine. 187.
Bussignies (de). 42.
Buys. 124.
Buyze. 158.
Bye (de). 152.
CACQUELIER (LE). 119.
Cafféau. 12.
Calant, *dit* de Hérignies. 215.
Calonne (de). 245, 257, 259.
Cambe, *dit* Ganthois (de le). 215.
Cambe ou de le Cambre (de le). 249.
Cambier. 129, 198.
Cambrelin. 123.
Camois. 82.
Canivet. 146.
Carnin (de). 76.
Carouble (de). 231.
Carpentier, *dit* du Bos. 167.
Carré. 159, 160, 208.
Carré (von). 168.
Caroly. 124.
Caron. 18.
Carton. 143.
Castagne. 54.
Cathine. 66.
Cats de Weldamme (van). 159, 160, 177, 178, 209, 237.
Cattier (le). 119.
Cauchies. 200.
Cauffournier (le). 55.
Caulant, *dit* de Hérignies. 215.
Caumont (de). 14, 15.
Cauvelier. 65.
Caverel (de). 261.
Cavet. 71.
Cellier (du). 115.
Censerie (de la). 59.
Cessoye (de le). 216.
Chambellan. 31, 32, 230, 231.
Champagne (de). 173.
Chandos. 82.
Chappin. 53.
Chasseron. 224.
Chastel (du). 80, 108, 249, 263, 265.
Chastel-en-Porcéan (du). 173.
Chasteler de Bellaing (du). 18, 24.
Chastiau-Villain (de). 226.
Chastillon (de). 54, 80.
Chaumont (de). 14, 15, 16.
Chauny (de). 216.
Chenu. 36.
Chevalier. 265.
Chièvres (de). 15, 16, 17, 39, 115.

Chin (de). 17, 105.
 Chiny (de). 54.
 Choquet. 246.
 Chrestien *dit* le Lombard *et* de Landas.
 245 (1).
 Church (le). 131.
 Claes. 143.
 Clément. 123, 141.
 Clément de Saint-Marcq (le). 58, 251.
 Clerbou. 256.
 Clercq (le). 119, 121, 126, 133, 187, 266.
 Clermès (de). 55, 69, 71 à 73, 76, 246,
 247.
 Clermont (de). 174.
 Clèves-Hulkerade (de). 174.
 Clicart. 122.
 Clippele (de). 58, 213.
 Clugny (de). 225.
 Cock (de). 125.
 Coehoorn (van). 156, 211.
 Coignet. 119.
 Collard. 157.
 Comtet *ou* de Cointet (de). 29.
 Condet (de). 18, 266.
 Contamine. 202.
 Copin. 120, 121.
 Coppenolle. 144, 194.
 Coppet. 245, 246.
 Coppinghe. 68.
 Coquerelle. 133.
 Corbière (de le). 114, 118, 119, 135,
 154, 199.
 Coriar *ou* Corier. 219.
 Cornwall. 159, 160, 210, 267.
 Coroye. 119.
 Corrabœuf (de). 225.
 Corron (du). 115.

Cottrel. 69, 76, 243.
 Couci (de). 23, 37, 45.
 Coupet. 131.
 Courbière (de le). 114, 199.
 Courtewille d'Hodicq (de). 77.
 Cousin. 119.
 Créquy (de). 176.
 Croi, de Croy, *ou* de Crohi (de). 177, 261.
 Croix (de). 46, 217, 249.
 Croix (de la). 237.
 Croket (don). 61.
 Croquevilain. 73, 74, 245.
 Croy-Chimay (de). 28.
 Crul (de). 167.
 Crulay. 119.
 Cugnac (de). 230.
 Cuilem. 181.
 Cuinghien, *dit* de Hem (de). 30, 62, 63,
 72, 264, 265 (2).
 Culdoë. 225.
 Cuvelier, *dit* de Mortry (de). 29.

DAIMERIE, DAIMERIES. 82, 86 à 91, 95,
 97 à 99, 108, 266.
 Dalmatie (de). 236.
 Dam *ou* van Dam (de). 168.
 Damas (de). 228.
 Damer (of). 81.
 Damerie, de le Damerie. 6, 84, 85.
 Dameries. 52 à 55, 107 à 109, 266.
 Damery, Damery. 53, 80, 82, 85.
 Dameurie. 7, 108.
 Damme (van). 259.
 Dampierre (de). 23.
 Danois (le). 31, 232.
 Dardenne. 182.
 Darmon. 119.

TABLES DES NOMS
 DE FAMILLE ET DE FIEF.
 § FAMILLES.

(1) La famille CHRESTIEN *dit* LE LOMBARD, issue du mariage que Bauduin Chrestien *dit* le Lombard, fils de Thomas et d'Agnès N..., contracta avec D^{elle} Péronne DE WARLAING avant 1345, prit le nom de *de Warlaing* à la fin du XIV^e siècle, lorsqu'elle posséda la seigneurie de la Gruerie à Templeuve-en-Pèvele; puis prenant le nom de DE LANDAS, comme issue des *de Landas-Warlaing*, elle opéra le retrait de Landas que sa branche aînée posséda pendant trois générations et transmit par alliance aux *de Longueval*. Ce fut au milieu du XVI^e siècle que le chef de la branche cadette dite de Rupilly, devint le chef de sa famille et fit un nouveau retrait de Landas et l'achat de Bouvignies (Pèvele). Depuis, Bouvignies passa par mariage aux *Psalmier* qui le vendirent aux *de Nédonchel*, et Landas demeura aux *Chrestien dit le Lombard* qui, dans le milieu du XVII^e siècle, commencèrent à se signer : DE MORTAGNE-LANDAS. — ARCHIVES NATIONALES, à Paris. *Arrêts du Parlement*, 7 janvier 1348 (49 n.st.) et 18 décembre 1350. X, 12, folio 307, et X, 13, lettres et arrêts, 1350 à 1352. — ARCHIVES DE Tournai. *Testaments*. Test. d'Agnès, veuve de Thomas *Crestien* ou *Chrestien*, approuvé le 8 août 1360; Testament de Willaume *Crestyen dit le Lombard*, fait le 21 novembre 1380. — CHIROGRAPHES DE LA CITÉ, année 1380 — *Comptes généraux*, 4^e Registre, 1415 à 1422. folio 30, verso.

(2) Cuinghien est le même nom que *Coyghem*, *Coyeghem* ou *Quinghien*.

TABLES DES NOMS
DE FAMILLE ET DE FIEF.
§ FAMILLES.

Dath. 146.
Daucloot. 120, 121.
Daudonmez. 266.
Daulmerie, Daumerie et Daumerie. 85,
90 à 93, 95 à 108, 193, 196, 198,
199, 200, 203, 266, 267.
Dauw (den). 131.
Davesnes. 68.
Daymeries. 86 à 93, 98, 99, 266.
Defrenne. 136, 142, 186.
Delbar. 191.
Delbecq. 186.
Delbois. 198.
Delcommune. 146.
Delcourt. 114, 117, 198, 199.
Delépierre. 204.
Delhove. 203.
Delmotte. 130.
Delplanque. 183.
Delporte. 253.
Delputte. 131.
Delvigne. 122.
Delward. 165.
Demarez. 142.
Demeries ou Demery. 118.
Denain (de). 18, 40.
Denison, Denizon. 149, 155.
Dennetières. 181.
Depienne. 87.
Deportemont. 122.
Derache. 202.
Derquisies. 264.
Descamps. 128.
Deschamps. 87, 89.
Desclée. 201.
Désir. 129.
Desjardins. 12.
Desmons. 128.
Despiere. 155.
Despretz. 242, 243, 261.
Destrebecq. 128, 188.
Detaille. 94.
Detez. 181.
Deuze (de la). 107.
Devroux. 143.
Dewattines. 127.
Dezenier. 119.
Didier. 74.
Dieu. 141.
Dimenche, dit le Lombard. 75.
Dioncq (de Jonghe). 134, 182, 184.
Dolleman. 155.

Domerie, Domery. 187, 194, 265.
Donck (van der). 193.
Donen (de). 18.
Donnet. 246.
Doulch (le). 246.
Douret. 119.
Dours (de). 108.
Drière (de le). 119.
Dubois. 101, 114, 119, 139 à 142, 196.
Dubrecq. 145.
Duc (le). 120, 121.
Duchâteau. 201.
Dugnolle. 118, 119, 127, 129.
Duhaut. 123.
Dujardin. 127, 129, 134.
Dumaret. 166.
Dumées. 88.
Dumont. 165.
Dumoulin. 168.
Duploy. 182.
Dupont. 20, 121, 123, 142, 153.
Dupré, Dupret. 187, 202.
Duquesne. 121, 188, 202, 205.
Duthoit, Dutoit. 134, 202.
Dutrieux. 144, 149, 150, 194.
Duvinage. 124.
Duwelz. 204.

ECK (VAN). 158.
Egmond (d'). 237, 238.
Emeries (d'). 85, 118, 235.
Enghien (d'). 6, 17, 20, 29.
Englebert. 96.
Ennetières (d'). 141.
Epinac, d'Espinac (d'). 31, 32, 231, 232.
Ere (d'). 65.
Esclaibes (d'). 22, 29.
Esclatière (de l'). 237.
Escrepont. 75.
Escuyer (l'). 261.
Eskelmes, d'Esquelmès (d'). 54.
Eskipard. 244.
Esne (d'). 66.
Espierre (de l'). 55.
Espinacq (d'). 231, 232.
Esplechin (d'). 60, 64.
Etang (de l'). 32, 231, 232.
Estrayelles (d'). 58, 64 à 79, 264, 265.
Estrées (d'). 19, 43.
Eve. 215.
Everbecq. 146.
Evrard. 41, 133, 183, 198.

FARIN. 121.
 Farinart. 115, 165, 198.
 Fauquemont (de). 174.
 Favette. 165.
 Fay (du). 232.
 Fernez (de). 139.
 Ferrières (de). 230.
 Fiévet, Fiévez. 89, 197, 198.
 Flamenck (de Vlaminck) (le). 61 à 63, 264.
 Flékières (de). 55.
 Florainville (de). 54, 55.
 Florenne (de). 24.
 Fontaine. 116, 141, 144, 167, 191
 Fontaine-l'Evêque (de). 18.
 Fontaine-Wicart (de la). 216.
 Forest (de). 244, 247.
 Formanoir (de). 29.
 Foucart. 139, 185.
 Fouke. 68.
 Fouret. 134, 183, 188.
 Fourmarier. 165.
 Fourment. 119, 120, 122, 135.
 Fournier. 247.
 Franc (le). 121.
 France (de). 19, 238.
 France-Anjou (de). 26, 27.
 France-Lorraine (de). 172.
 François. 200, 201, 203, 204.
 Francon. 46.
 Frasne (de). 107.
 Fresnoi, *dît* de le Vingne (du). 218, 220.
 Frighem. 130, 134, 192, 193.
 Froymont. 119.

GABREAU. 149, 194.
 Gahide. 131.
 Gaisnaing (de). 214.
 Galant. 111.
 Gallere. 119, 121.
 Gandoul. 75.
 Garçon. 127 à 130.
 Gavre (de). 17, 56, 111, 115.
 Genly (de). 6, 108.
 Gennep (de). 175.
 Gérard de Millet. 156, 211.
 Gervais. 195.
 Gevenois. 123.
 Ghar de Chapponay (du). 238.
 Ghenneppe-sur-Meuse (de). 175.
 Ghisegnies (de). 265.
 Ghislain. 119, 200.

Ghislenghien (de). 141.
 Ghistelles (de). 56.
 Ghodisiaubois (de). 119.
 Ghoy (de). 126.
 Gickart. 119.
 Gigart. 247.
 Gille. 200.
 Gilleman. 261.
 Gillet. 56.
 Girard de Miolet. 156.
 Givry (de). 19.
 Glashoft. 168.
 Göbel. 150.
 Gobert. 142.
 Godin. 163.
 Goekoop. 152.
 Gommegnies (de). 18 à 21, 24.
 Gommer. 219.
 Gonez. 202.
 Gonnelleu (de). 80.
 Gorin. 58.
 Goubil. 164.
 Gouy (de). 30, 59, 225.
 Grace *dît* Locart. 33.
 Grand (le). 252, 255, 256.
 Grandon. 82.
 Grantmez (de). 65, 265.
 Grandsart. 189.
 Grandsire. 191, 258.
 Gravisse. 137.
 Grau. 213.
 Gray de Skibo. 157, 210.
 Gray. 151, 157 à 160, 210.
 Grebert. 30, 72, 74, 236.
 Grou. 71.
 Grovestins. 146.
 Grulois. 200.
 Gualthéri. 151, 152, 155, 159, 160, 211.
 Guise (de). 163.

HAAS ou HAES. 160, 208.
 Habsbourg (de). 103.
 Hacart. 246.
 Hacquegnies (de). 54.
 Hainaut (de). 15, 17 à 19, 24 à 26.
 Hainsse. 200.
 Haise ou Delhaize (de le). 119.
 Halder. 157.
 Hamaide (de le). 54, 55, 76.
 Hamal (de). 31, 229.
 Hanette. 71.
 Hangouart. 215, 217.

TABLES DES NOMS
 DE FAMILLE ET DE FIEF.
 § FAMILLES.

TABLES DES NOMS
DE FAMILLE ET DE FIEF.
§ FAMILLES.

Hanicq. 123.
Hanssens. 125.
Harchies (de). 76, 129, 130, 133, 134, 233, 266.
Hardi, Hardit. 115, 116, 165.
Hargnies (de). 19.
Harveng (de). 53, 108.
Haucourt (de). 74.
Hauroye *ou* Havroy. 246.
Hausmann. 56.
Hausse (de). 40.
Hautcœur. 188.
Hauterive *ou* d'Atrive. 173, 174.
Haverskerque (de). 215.
Havré, de Havrech (de). 20, 29.
Haycha (de). 46.
Haye (de la). 198, 199.
Haye *dit* de Germes (de le), 109, 114, 164, 198.
Haye de Maulde (de le). 109.
Haye, *dit* de Sars (de le). 109.
Haynin (de). 250.
Hecq *ou* d'Hecq (van Eck). 145, 153.
Heeckeren (van). 160, 206 à 208.
Heemskerk (van). 160, 207, 208.
Heers, de Hers (de). 175.
Helle. 213.
Hellin (de). 219, 220.
Hem (de). 235.
Hembize (de). 119.
Hemricourt (de). 174.
Hengst (van). 152.
Hénin (d'). 248.
Hennin (de). 22, 28, 103, 116.
Henot. 196.
Henris. 132.
Herbaix. 101.
Hérignies (de). 215.
Herlin. 249.
Herquegies (de). 264.
Herreng *ou* Herrencq. 219.
Herrier. 134, 185.
Hers (de). 175.
Heughebaert. 57.
Heyningen (van). 177.
Hierges (de). 20, 21, 22.
Hiertaing (de). 63, 64, 67.
Hinckaert. 51, 229.
Hirn. 145.
Hock. 147.
Hocourt, de Houcourt (de). 114.
Hocq. 168.

Hocquet. 7, 71, 108, 264.
Hoek. 159, 160, 208.
Hoeven (van der). 160, 206.
Hollebecque. 76.
Hombreucq (de). 163.
Hoorn (van). 152.
Hornes (de). 176.
Hornut (de). 131, 246.
Houchin (de). 29.
Hours (de). 45.
Housseau. 44.
Houssier. 134.
Houst (de). 175.
Houten (van der). 149, 152, 155.
Hubrecht. 158.
Hucelin. 87.
Huet. 128, 131.
Huldenberghe (de). 174.
Hulland. 78.
Huller. 158.
Hulst (van). 159, 160, 209.
Hurtebise (de). 68.
Huygenpoth tot den Berenklaaw. 151.
Huygens. 158 à 160, 178, 208, 209.
Huysman. 89.

IMBERT. 241, 251.
Inchy (d'). 116.
Inde, *dit* de Grantmont (d'). 69.

JACOPS. 33.
Jacquemart. 122.
Jacquerie. 249.
Jaubert de Barrault. 30.
Jauche (de). 6, 17, 18, 20 à 22, 43 à 44, 233.
Jeumont (de). 28.
Jong van Beek en Donk (de). 149 à 152, 155, 158 à 160, 211, 267.
Jongh (de). 152.
Jonghe (de). 182.
Jonniaux. 203.
Josne de Contay (le). 234.
Josselin. 149, 155.
Josson. 131.
Jouber *ou* Joubert. 56.
Jouret *ou* Jourez. 118, 119.
Jouveneau *ou* Joveneau. 140, 164.
Juste (le). 168.
Justen. 156, 157.

KARON (LE). 18.
Keer. 151, 157 à 160, 209, 210.

Kerchove, *dit* del Varent (van de). 194.
 Kerchove-Castelain. 59.
 Kerchove de Denterghem (de). 204.
 Kethulle (de la). 142.
 Keuchenius. 157.
 Kiévrain (de). 29, 105.
 Kimp (le). 201.

LACHERIE (DE LE). 218.
 Lacoste. 56.
 Ladeuse, de Ladeuze (de). 107, 265.
 Lalaing (de). 176, 229, 233 à 235, 245 à 247.
 La Marck (de). 235.
 Lambert. 138.
 Lambres (de). 216.
 Lamelin 255.
 Lamy. 45.
 Landas (de). 30, 74, 75, 77, 217, 234, 235, 245, 247 (1).
 Landes (de ou des). 224.
 Landrieu. 78.
 Lannoy (de). 28, 116, 248, 249, 251.
 Larcq (de). 174.
 Lattre (de). 96.
 Laurent de Preumonteau. 262.
 Launais, de Launay ou de Lausnay. 55, 56, 102, 103, 113.
 Lausnoit (de). 119.
 Lauwe (de). 61.
 Lay (dou). 70.
 Lebrun. 191.
 Leclerc, 120 à 122, 133, 203.
 Lecluselle. 127, 129, 130.
 Lecomte du Bus. 240, 241.
 Le Danois. 31, 232.
 Ledoux. 89.
 Leduc. 120.
 Leefdael (de). 173, 174.
 Lefebure. 163.
 Lefebvre. 187, 257.

Le Gay-Cartigny. 249.
 Legrand. 127, 130, 252, 255, 256.
 Leigh. 82.
 Le Josne de Contay. 234.
 Lejuste. 168.
 Lemaire. 218.
 Le Mairet. 224.
 Lemaître. 191, 198.
 Leman. 205.
 Lenoir. 126, 128, 129, 165.
 Lentailleur. 45, 46.
 Lepelletier. 230.
 Leplat. 131.
 Lepoivre. 143, 196.
 Lescrève. 148, 149.
 Lescutier. 219.
 Lestang (de). 32, 231, 232.
 de Leuse, de Leuze. 63, 64, 119.
 Leuwe (de). 61.
 Lévis-Coussan (de). 228.
 Lhoir. 183, 188, 189.
 Liébart. 76.
 Liégeois. 201.
 Liévou. 41, 46.
 Ligne (de). 6, 7, 18, 29, 52, 53, 103 à 109.
 Ligny (de). 243.
 Limbourg (de). 23, 174.
 Limoge (de). 119.
 Lippens. 204, 248, 249.
 Lison. 166.
 Lobbes (de). 86.
 Locart ou Lockhart. 33.
 Locron (de). 70.
 Lombart (le). 245, 247.
 Longé (de). 124.
 Loos, de Looz (de). 173, 235.
 Lor ou de Lhor (de). 228.
 Loroit, *dit* de Heerstout (du). 29.
 Lorraine (de). 103, 163, 172.
 Louchier (le). 72, 266.
 Louvain (de) 17.

TABLES DES NOMS
 DE FAMILLE ET DE FIEF.
 § FAMILLES.

(1) Il existait au 18^e siècle, deux familles DE LANDAS bien distinctes d'origine. La première, qui était issue de Gilles de Landas, vivant à Saint-Amand en Pèvele dans la première moitié du XV^e siècle, a donné les seigneurs de Corbion, les seigneurs de Louvignies-lès-Bavai, les vicomtes de Heule, les seigneurs de Clabeke, les vicomtes de Florival (à Chin), les comtes de Louvignies, les barons de Grincourt, les seigneurs de Chin, de Pérommez et de Monnes. — L'autre famille, qui porta les noms des terres de Warlaing, Landas, la Grurie, Rupilly, Baufremez, Ivergnies, Buissi, Haulteporte, Escarpel, Wannehain, Thun et Lewerghem, se nommait primitivement CHRESTIEN *dit* LE LOMBARD, comme nous l'avons dit ci-devant, en note de la page 271. C'est celle-ci qui s'est alliée à la famille du Chastel de la Howarderie dans la première moitié du XV^e siècle, et c'est de cette alliance qu'est issue la Maison qui releva au XVII^e siècle, le nom de DE MORTAGNE-LANDAS.

TABLES DES NOMS
DE FAMILLE ET DE FIEF.
§ FAMILLES.

Louvegnies (de). 214.
Lucques (de). 72.
Lusignan, *dit* de Valence (de). 23.
Lustreman. 201.
Lutgert. 158.
Luxembourg (de). 23 à 25, 76, 243.
Lyébart. 76.

MACQUEFOSSE (DE). 198.
Madre (de). 248.
Mahieu. 139.
Mainvault. 137.
Maire (de). 65.
Maire *ou* le Mesre (le). 218.
Mairret (le). 224.
Makait. 60.
Malain (de). 232.
Malet. 218.
Malotau. 37, 258.
Maquest. 131.
Maquet. 201, 202, 204.
Marbaix (de). 119.
Marchant. 131.
Marchiet (du). 119.
Marchipont (de). 237.
Marck (de la). 235.
Marès (du). 73, 266.
Marescault. 165.
Marin. 167, 168.
Marlier. 202.
Marquebreucq. 123.
Marquette (de). 28.
Marsy (de). 78.
Martimont (de). 246.
Martin. 184.
Martinez. 265.
Mas. 184.
Maslain (de). 232.
Masmines (de). 233.
Masnuyt (de). 72.
Massart. 134, 181.
Mastaing (de). 233.
Mathyssen. 160, 206.
Maubus (de). 215.
Maulde (de). 5, 71, 109.
Méault. 137.
Meer de Walcheren (van der). 156, 157.
Meeren (van der). 124, 125.
Meleun *ou* de Melun (de). 31, 215, 230.
Merchier, *dit* Bosquillon (le). 165, 166, 169.
Merchier (le). 119, 163, 165, 167.

Merchier *ou* Mercier. 59, 134, 86, 190 à 192.
Méries (dou). 58 à 64, 264.
Mérode (de). 175, 176, 177.
Merrie *ou* Merry. 130, 185, 193.
Mesre (le). 218.
Mess. 158.
Meurant. 101.
Meureghien (de). 53.
Meurisse. 144, 149, 152, 153, 164, 193, 194.
Mevergnies (de). 53.
Michaut. 142.
Miquiel (le). 62, 74.
Miron. 249.
Moï, de Moy, de Mouy, de Mohi *ou* de Mouhi (de). 28, 234.
Moisne (le). 143, 195.
Mol (de). 147.
Monnier (le). 85.
Mons (de). 15 à 21, 39, 40, 105, 106, 222, 264.
Montfort-sur-Yssel (de). 149.
Montmorency (de). 176.
Montoye (de). 231.
Montreuil-sur-Haine (de). 106.
Morchipont (de). 237.
Moreau. 117, 165.
Morey. 227.
Morgan. 177.
Mortagne, de Mortaigne (de). 22, 23, 55.
Mortier (du). 54, 58, 59, 65, 76, 213, 216, 220, 244.
Motte (de le). 29.
Mours (de). 73.
Moussière. 238.
Mouton. 61.
Moy (de). Voir : Moï (de).
Mühlen. 156.
Muisi (le). 68.
Muissart. 215, 216, 248, 250.
Munte (de le). 219.
Murgaux. 89.

NAAST (DE). 24.
Nachez. 127.
Nahuys. 152.
Namur (de). 109, 172, 173.
Nassau (de). 177.
Navieur. 213.
Nédonchel (de). 270.
Nepveu (le). 66.

Neufbourg (de). 139.
 Nève. 197.
 Niesta (de). 77, 79.
 Norbert. 88.
 Norguet. 79.

OGER. 87.
 Oiselay (d'). 226.
 Oisy (d'). 16.
 Olivier. 140.
 Orbais (d'). 21, 22.
 Orge, d'Orges (d'). 228.
 Os, *ou* van Oss (van). 155, 211.
 Osters. 156.
 Oston, *dit* de Calonne. 257.
 Oudry. 74.
 Oursvich. 82.
 Outtelet, Ottelet Otlet. 145.
 Oye (d'). 119.

PACY (DE). 243.
 Paillot. 204.
 Palud (de la). 226.
 Pamelart. 96.
 Paret. 66.
 Parisis. 75.
 Parmentier. 250.
 Paty (de). 215.
 Pecquereau. 129, 189.
 Peters, *dit* Cats. 237.
 Pelletier (le). 230.
 Penaille. 118.
 Penel. 45.
 Pepin. 87.
 Père. 140.
 Perlau. 125.
 Peteau. 262.
 Petershem (de). 174, 175.
 Petipas *ou* Petitpas. 242, 249.
 Petit. 266.
 Petit-Jean. 89.
 Pètregille. 118.
 Peutte. 130.
 Pierquin. 142.
 Piétart. 60 à 63, 264.
 Pirau. 152 à 154, 160.
 Plaines (de). 236.
 Planchon. 183.
 Planoît (du). 266.
 Planque (de le). 119.
 Plaquet. 130, 133, 134, 183, 187 à 189.
 Plissart. 118.

Ploy (du). 182.
 Pluinage. 184.
 Polart *ou* Pollart. 117.
 Pollet. 186.
 Pont (du). 120.
 Popicèle (Popuelles) (de). 107.
 Porc (dou). 60.
 Portemont (de). 122.
 Pot (le). 69.
 Pots. 196.
 Potteau. 133.
 Pottes (de). 24, 55, 146.
 Pougstrate (de). 77.
 Pouletier (le). 62.
 Poutrain. 87, 134, 182, 192.
 Praelz (de). 45.
 Pressin. 131.
 Prets de Ganmeraiges (des). 76.
 Prévost. 114, 116, 198, 199.
 Prévost de Basserode (le). 243.
 Procureur. 139.
 Proissy (de). 29.
 Proit (du). 62.
 Provost. 114, 116.
 Psalmier (de). 265, 270.
 Puch (du). 247.
 Puvrez. 200.

QUAROUBLE (DE). 231.
 Quartes (de). 72, 73.
 Quesnoy (du). 167.
 Quévy (de). 19.
 Quiévrain (de). 105, 107.
 Quinghien (de). 62, 63, 264, 265.

RABUTIN (DE). 232.
 Raet de Calslagen (de). 159, 160, 178, 208, 209, 267.
 Rahet. 73.
 Rahier (de). 245.
 Raierou *ou* Rairoux. 202.
 Ramais, de Ramaix (de). 166 à 168.
 Rameru (de). 17.
 Ramu. 189.
 Randegnies (de). 131.
 Rasez. 134.
 Raulin (de). 223, 226.
 Ravary. 247.
 Ravesteyn (van). 160, 206.
 Rebaix (de). 152.
 Rebbe. 165.
 Reifferscheid-Salm (de). 176.

TABLES DES NOMS
 DE FAMILLE ET DE FIEF.
 § FAMILLES.

TABLES DES NOMS
DE FAMILLE ET DE FIEF.
§ FAMILLES.

- Regnier. 227.
Renard. 243.
Reng (de). 109.
Requesens (de). 236.
Reyntjens. 131.
Rhétel (de). 23.
Richou *ou* Richon. 246.
Ricouwart. 60, 62, 63.
Robaut. 29.
Roberjot. 56.
Robert. 56.
Robertsart (de). 229.
Rocca (de). 32.
Roche fort-en-Ardenne (de). 235.
Rœulx (du). 17, 18, 24, 106, 107.
Roger-Ducos. 56.
Roisin (de). 18, 24, 28, 56, 105, 265.
Roissart (de). 123.
Rolin. 27 à 31, 35, 50, 51, 86, 100, 110, 111, 223 à 238, 267.
Romain. 75.
Rose. 58.
Rosier. 133, 134, 148, 180 à 184, 189, 266.
Rosies (de). 101.
Rosne (de). 138, 142.
Rosoy (de). 173.
Roubaix (de). 190, 191.
Roucourt (de). 130, 131, 134, 193.
Roucy (de). 16, 17, 19.
Rousée *ou* Rouzé. 218, 220.
Roussé d'Escarbotin (de). 262.
Roussel. 78.
Roussy (de). 227.
Rouveroît (de). 28, 29.
Rouvroy de Capinghen. 240, 241.
Roy (le). 75, 96.
Ruël *ou* dou Ruwel (dou). 65, 217, 219.
Ruëlle. 119.
Ruès (de). 105, 106.
Ruffault. 215, 218, 220.
Rumigni (de). 16, 17, 19, 22, 40, 173.
Rutteau. 181.
Rye (de). 225.
Rys. 253, 254, 257.
- SAINT-AMAND (DE).** 21.
Sainte-Aldegonde (de). 12, 32, 249.
Saint-Genois (de). 243, 245.
Saint-Pol (de). 54.
Saint-Venant (de). 215, 219.
Salembier. 248.
- Salins (de). 28, 225.
Sanarre *ou* Savarre. 238.
Sapvieux. 115, 116.
Sars (de). 25, 28.
Sart (du). 173.
Sassegnies (de). 19, 22.
Saxe (de). 172.
Sauçoit (dou). 59.
Savari. 73, 246, 247.
Savart. 57.
Scaillet. 119, 138, 141, 142.
Scarcez. 59.
Schmidt auf Altenstadt (van). 211.
Schorer. 160, 207.
Schrevelius. 152.
Schumacher Gunkel. 159, 160, 208, 267.
Schuyl van der Does. 152.
Scutenaire. 146.
Seclin (de). 243.
Sejournet. 53.
Sellius. 159, 160, 161, 178, 209, 267.
Senzeilles (de). 29.
Semeries (de). 44.
Septsaulx. 162.
Sergeant. 199.
Serinette. 169.
Serra (de). 77, 265.
Serrurier. 190.
Sévigné (de). 232.
Silly (de). 119.
Sixmortiers (de). 247.
Sloet. 210.
Smet (de). 146.
Sommelsdijk (van). 177.
Sotteghem (de). 20.
Souastre (de). 243.
Soudan, Soudant. 184, 188, 196.
Souilly. 191.
Souverain (le). 72, 73.
Sprenger. 160, 161, 207.
Standonck. 197.
Stassin. 111.
Starckenborg (van). 152.
Stavele (de). 29, 56.
Stern. 152.
Stiévenart. 165.
Straella (de). 65.
Strees (de). 19.
Strooper (de). 124.
Suer (de le). 248.
Sury. 154.

T AINTENIER. 62.
 Talaru. 228.
 Tangre. 193.
 Tassart. 169.
 Templeuve (de). 75.
 Tenremonde (de). 78.
 Terman. 120.
 Terryn. 134.
 Tévelin. 74, 75.
 Thiant (de). 44, 76.
 Thibaut, Thiébaud, Tiébaut. 160, 164, 206.
 Thiéffrit. 133, 134, 186, 190 à 192.
 Thieulaine (de). 76.
 Thuru du Bellaing (de). 237.
 Tilleul (du). 119, 198.
 T'Kint. 124.
 Tonnelier. 58.
 Tourelle (de la). 22.
 Tournay (de). 62.
 Tournes (de). 238.
 Tourneur. 118.
 Toussaint. 49.
 Touwart (de). 62.
 Tramazure (de). 196.
 Trazegnies (de). 22, 54, 119, 153.
 Traves (de). 230.
 Treek (van den). 152.
 Treszegnies (de). 153.
 Trezel. 242.
 Tribou. 58.
 Trieu (du). 144, 149, 150, 194.
 Trivier. 165.
 Tuepain, *dit* Petit. 246.
U TENDHOVE. 262.
V AL (DE LE). 61, 108.
 Valle (du). 19.
 Vaillant. 151, 152.
 Valois (de). 25.
 Vallot *ou* Valot. 232.
 Vanlerberghe. 58.
 Varent (del). 132.
 Vaus, de Vaux (de). 65, 133.
 Venant. 246.
 Vendegies (de). 52, 53.
 Verburgh. 160, 205.
 Vergnies (de). 141.
 Verster. 158.
 Vertaing (de). 28, 29.
 Vertbos (dou). 65.
 Vianen (de). 175.

Vico. 134, 183, 189.
 Vieillemaison (de). 121.
 Vièsleuze (de le). 164.
 Vièsville (de). 19.
 Vigneron. 141, 142.
 Vilain *ou* Villain. 61, 68, 69, 96, 111, 113, 114, 199, 245.
 Villain (le). 65, 66.
 Ville (de). 105, 106, 214.
 Villers (de). 52, 108 109.
 Villiers de l'Isle-Adam (de). 234.
 Viruly. 7, 160, 178, 205, 206, 208.
 Visart. 202, 256, 257, 259, 263.
 Visser. 156.
 Vliege (de). 77, 265.
 Vocant. 262.
 Vrediel. 22.
 Vredière. 248, 251.

W ACRENIER. 191.
 Waencourt (de). 80.
 Waldeck (de). 31, 230.
 Walincourt (de). 21.
 Wallers (de). 40.
 Warde, *dit* Delwart (de le). 119, 164.
 Wargnies (de). 118 à 120.
 Warison. 68.
 Warwane (de le). 219.
 Watteau. 133, 134, 184 à 187, 192.
 Watteu *ou* Watteu. 125.
 Wattines (de). 180, 186.
 Waudripont (de). 54, 246, 247.
 Wavrans (de). 59.
 Wavrin (de). 22.
 Wecourt (de). 214.
 Weerts. 210.
 Welles. 79.
 Werchin (de). 31.
 Wervy (Wervick) (de). 71.
 Wierls. 211.
 Wilbaut, Wilbaux. 123, 202.
 Wille (van de). 45.
 Wilmart. 128, 266.
 Wisbecq. 164.
 Woestenberg (van). 151, 210.
 Wouw (van). 159, 160, 178, 209.
 Wuilbaut, Wuilbaux. 203.

Z OETE (DE). 45.
 Zuallart. 118.
 Zuylen van Nyevelt (van). 146.
 Zyde (de). 75.

TABLES DES NOMS
 DE FAMILLE ET DE FIEF.
 § FAMILLES.

TABLES DES NOMS
DE FAMILLE ET DE FIEF.
§ FIEFS.

§. Fiefs.

- AARLE-BEECK.** 149, 155, 211.
Agimont. 235.
Aisières. 138.
Aix-en-Pèvele. 263, 265.
Ameide. 175, 176.
Amiens. 224.
Anchin. 141.
Anderlecht. 160.
Annezin. 29.
Antoing. 31.
Arondeau. 55, 56.
Aspremont. 24.
Assenbruec. 119.
Assevent. 12.
Atrive. 173.
Attiches. 212 à 222.
Aulnes (les). 127.
Aulnoye. 12.
Auricourt. 227.
Authume. 23 à 30, 223, 226.
Averdoing. 29.
Aymeries. 12 à 14, 22 à 33, 50, 51, 100, 101, 109, 230, 235.
- BACHANT.** 12, 28.
Baillard. 131.
Baillerie (le). 65.
Bailleul. 77, 215.
Bapaume. 31.
Barbenchon. 29.
Barge. 63.
Batenstein. 176.
Baudour. 15 à 17.
Baulme (la). 31.
Bautershem. 174.
Bavisiel. 29.
Beaucamps ou Beauchamps. 30, 31, 76, 224, 227, 230, 232.
Beaulieu. 226.
Beaumont. 24, 219.
Beauraing. 235.
Beauregard. 226.
Beaurieu. 29.
Beausart. 249.
Beauvoir. 24.
Becque (le ou la). 72 à 77, 218.
Bellaing. 24.
Bellignies. 233.
- Berghe (le).** 262.
Berghes-op-zoom. 116.
Berlaere. 22.
Berlaimont. 42 à 44, 235, 236.
Bermeraing. 216.
Béroy (le). 252, 255, 256.
Bessiat. 226.
Bettrechies. 24.
Beuvrière (la). 258.
Bioul. 21.
Bocarmé. 202, 256.
Bocht. 211.
Bois de Lessines. 195.
Bois de Louvegnies. 29.
Bolenstein. 207, 208.
Bonacquet. 231.
Bonneville. 241.
Bornac. 228.
Bos (le). 219.
Bourghelles. 213.
Boussoit. 24.
Boussu. 16, 17.
Bragny. 228.
Brandsenburg. 207, 208.
Branoi. 226.
Bréderode. 174, 175.
Brimeu. 31.
Bristel. 262.
Brœucq (le). 260.
Brueil, Bruel. 29, 66.
Bruille. 31, 229, 263.
Bruxelles. 174.
Buillemont. 66.
Budekenbach. 174.
Bugnicourt. 176.
Buissenal. 6, 53.
Buissière (la). 77.
Buisson (le). 252.
Bus (le). 241.
Busigny. 214.
- BACKWANE.** 262.
Calbreucq. 250.
Calslagen. 178, 209.
Capinghem. 240, 241.
Carnoy (le). 190.
Cats. 178, 209.
Cattoire (la). 123.

Cauchie (la). 220.
 Caumont. 14, 31.
 Cavrines. 263.
 Cessoye (la). 215, 263.
 Chalmorel. 228.
 Charny. 226.
 Châteaurenaud. 224.
 Châteauvillain. 226.
 Chavanay. 232.
 Chazeul. 228.
 Chenereilles. 32, 232.
 Chérisy. 224.
 Chièvres. 15, 16, 113.
 Chin. 234.
 Choisies. 236.
 Clercamp. 253.
 Clomot. 232.
 Cocquellerie (la). 216.
 Condé-sur-l'Escaut. 235.
 Constantaing. 133.
 Corbry *ou* Corby. 72, 73, 265.
 Cordes. 56.
 Coulster. 178, 209.
 Court (le *ou* la). 198, 217, 219.
 Coussan. 228.
 Couturelle. 251.
 Cranenbourg. 176.
 Cromberie (la). 133, 190, 192.
 Cysoing. 31.

DAMERIE, DAMEURIE. 7, 52 à 56.
 Diepenbeck. 176, 177.
 Dimont. 19.
 Dommerie. 59.
 Dompvast. 31.
 Doorent. 231.
 Dossemer. 65.
 Dourlers. 12, 25 à 33.
 Dudzeele. 56.
 Duffel. 176, 177.
 Duisans. 31, 229, 230, 232.

ECUÉLIN. 32.
 Emberghe. 141.
 Emelghem. 29.
 Enghien. 20.
 Entremonts. 226.
 Epices (les). 77.
 Epinac, Espinac. 231.
 Erpy. 216.

Escaillon. 31, 229.
 Espery. 232.
 Espirres. 55.
 Esquennes. 73.
 Estrayelles. 264.
 Estrées. 12, 64.

FAILLERIE (LA). 191.
 Familleureux. 77.
 Fauquenbergh. 235.
 Fauquemont. 174.
 Fay (le). 216.
 Fayette. 163.
 Fermont. 261.
 Flékières. 55.
 Flessinghe. 176.
 Flobecq. 108.
 Floraing, Florench. 67, 131.
 Florainville. 54.
 Florzies, Flourzies. 12, 119, 224.
 Floyon. 230.
 Fontaine-l'Evêque. 18.
 Forestel. 224.
 Fouleng. 116.
 Franchi, Franchin (1). 110, 162.
 Frasnes-lès-Buissenal. 30.
 Frechies. 249.
 Frentz. 175 à 177, 235.
 Fresnel. 243, 250.
 Fresnoye (la). 217.
 Fumay. 108.

GAESBEEK. 224.
 Gand. 31.
 Ganmeraige. 76.
 Gaudebiecque. 141.
 Genech. 33.
 Gergy. 224.
 Gheel. 176, 177.
 Gheluwe. 56.
 Gheneppe. 175.
 Ghislain. 138.
 Glageon. 29.
 Godart. 73.
 Godebrie. 58.
 Gœulzin. 29.
 Gommegnies. 21, 22.
 Gorghemès. 217.
 Gosselies. 19, 173.
 Gouda. 177.

TABLES DES NOMS
 DE FAMILLE ET DE FIEF.
 § FIEFS.

(1) Le fief de Franchi est aujourd'hui la ferme de Ronchi sise à l'Est de la route de Lens-en-Hainaut, vers Masnuy-Saint-Jean.

TABLES DES NOMS
DE FAMILLE ET DE FIEF.
§ FIEFS.

Grand-Bus (le). 242.
Grand-Hollay. 248.
Grandmetz. 139, 260.
Grandmont. 30.
Gruerie (la). 77, 245.
Guldenhuyse (le). 155, 211.
Gyssenborg. 175.

HAINE (LES DEUX). 28.
Hargnies. 12, 25 à 33.
Harchies. 129, 234.
Hautchamp. 75.
Haverie (la). 217.
Haye (la). 197, 198.
Hébuterne. 31, 234.
Hellin. 219, 220.
Helmstate. 150, 159.
Heilo. 178, 209.
Hemricourt. 174.
Hérignies. 215.
Herlaer. 177.
Hersel. 177.
Hièrges. 30, 235.
Hilvarenbeek. 175 à 177.
Honderberg. 157.
Houchin. 215.
Houdeng. 28, 224.
Houffalise. 23.
Hurtebise. 32, 140.
Hutte (la). 29.

IGNAUCOURT. 261.
Illies. 243.
Ingelmunster. 29, 234.
Iseghem. 29.
Isselmonde. 177.

JAUCHE. 17, 18, 20 à 22, 42 à 44.
Jenlaing. 249.
Jeumont. 29.
Joffreville. 31, 232.
Jupleux. 135.

KEERSBEEK. 31, 229.

LALAING. 176.
Langhuebeck. 262.
Lanquesaint. 138.
La Lecke. 175.
Lavere. 175.
Leefdael. 173 à 177.
Leeuwenberg. 206.

Lens-en-Hainaut. 28, 230.
Ligne. 6, 53, 105 à 107.
Ligny. 24.
Locron (le). 70, 75, 236, 248.
Lodenaeken. 174, 175.
Lompré. 218.
Longastre. 29.
Longchamps. 30.
Longny. 231.
Lor ou Lhor. 228.
Losquignol. 247.
Lugny. 227.
Lugy. 215.
Lumain. 235.
Lussegnies. 76.

MAGNICOURT. 261, 262.
Maire. 65.
Mâlain. 232.
Malleval. 232.
Manage (le). 198.
Manicourt en Ostrevant. 216.
Mansart. 260.
Marcq (à Rumes). 76.
Marcq (Ostrevant). 66.
Marès, le Marets (le). 73, 215.
Marisson. 55.
Marquette. 28.
Martina (villa). 157.
Martigny-le-Comte. 224, 227.
Mauroy. 251.
Mazières (les). 251.
Mécrimont. 32.
Mérat. 32.
Méries (le). 57 à 64, 67, 70.
Mess (villa). 158.
Meurchin. 215.
Mignault. 28.
Milomez. 76.
Moiturie. 78.
Molembais. 28, 116.
Molinel. 251.
Molleghem. 252.
Monceau. 29.
Monchiel. 78, 79.
Monetay. 30, 227, 230, 231.
Mons. 15 à 20.
Montafaux. 127.
Montjoie. 174.
Morey. 227.
Mornay. 228.
Mory. 29.

Motte (la). 265.
 Mouchin. 72 à 79.
 Moulbecq. 97, 111, 116.
 Mouliniel. 72 à 79.
 Mousserie (la). 249.

NEUFCHATEAU. 235.
 Neufville-au-Cornet. 261.
 Nevele. 218.
 Nieuwplantlust. 151, 157, 210.
 Noordeloos. 175.

OBIES. 29.
 Ochain. 176.
 Oesdom. 178, 209.
 Offies. 19.
 Ogimont. 76.
 Oirschot. 174, 177.
 Oisilly. 31.
 Oisterloo. 176.
 Omeries. 57 à 59, 70 à 77.
 Omicourt. 215.
 Oolen. 177.
 Orbais. 21, 22.
 Oricourt. 227.
 Oudcrayenhorst. 160.
 Oudtherlaer. 176.
 Ougney. 224.
 Oursins (les). 248.
 Overhaegen. 157.

PANTIGNIES. 25.
 Papendrecht. 175.
 Parck. 174.
 Parcq (le). 56, 265.
 Palapussin. 226.
 Pérouse (la). 32, 231.
 Perrigny. 227.
 Péruwelz. 30, 235.
 Perwez. 176, 177.
 Pescherie (la). 216.
 Petershem. 174 à 177.
 Petite-Croix (la). 132.
 Petit-Kain. 57.
 Pétrieu. 55, 56.
 Plalecque (la). 218.
 Picquigny. 29, 233.
 Pie (la). 228.
 Planoit (le). 267.

Plouich (le). 213, 216.
 Pollars. 252.
 Pont-sur-Sambre. 12, 15 à 33, 224.
 Porquerie (la). 32.
 Poupet (le). 225.
 Prémont. 214.
 Près (à Beaucamps) (les). 221.
 Préseau. 28.
 Présilly. 225, 226.
 Pret (le). 55.
 Puich (le). 128.

QUARTES. 12, 25 à 33, 224.
 Quesnes (les). 73 à 79.
 Quiévy. 219.

RAISMES. 22, 25 à 33, 224.
 Raucourt. 30, 235.
 Rayneval. 29, 233.
 Rebaix. 54.
 Reumont. 29.
 Richebourg. 31.
 Ridderkerke. 177.
 Riex. 63.
 Rixtel (1). 149, 150, 155, 211.
 Roblets (les). 217, 218.
 Roche-Bazot (la). 223.
 Rochefort. 226.
 Ronchi. 281.
 Rongi ou Rongies. 21, 28, 56.
 Roubaix. 31.
 Roulière (la). 237.
 Rupilly. 30, 235.
 Russeignies. 194.

SABLON. 32, 231.
 Saint-Aubin. 12, 72.
 Sainte-Colombe. 32.
 Saint-Eloy. 228.
 Saint-Gengoux. 30, 227.
 Saint-Vaast. 28.
 Salle (la). 98.
 Sart (le). 19.
 Sart de Dourlers (le). 25 à 33, 224.
 Sassegnies. 20, 21.
 Saultain. 231.
 Savoisy. 30, 224, 225, 227, 229, 230.
 Schippe (le). 198.
 Semousies. 12.

TABLES DES NOMS
 DE FAMILLE ET DE FIEF.
 § FIEFS.

(1) Nous avons donné page 149, le sceau des échevins de RIXTEL.

TABLES DES NOMS
DE FAMILLE ET DE FIEF.
§ FIEFS.

Silly. 118.
Skibo. 157.
Solre-le-Château. 28, 116.
Sore. 228.
Spalbeek. 175.
Spolrat. 252.
Suerbempde. 31, 229.
Supleux. 135.
Stevensweert. 175.
Sweveghem. 115.

TEMPLE (CENSE DU). 253, 257.
Ternas. 262.
Thil (le). 226.
Tongre-Saint-Martin. 28.
Tourette (la). 120, 121, 197, 198.
Tourotte (la). 249.
Tresin. 55.
Trivières. 85, 109.

VAL (LE). 108.
Varambon. 226.
Vaurois. 227.
Veenhuizen. 178, 209.
Velaines. 108.
Vernantois. 226.
Vertbois (le). 65.
Vervins. 23.
Vianen. 175, 176.

Viesville. 19.
Vieuxpont. 29.
Vigne (la). 217, 219.
Ville. 105, 106.
Villeberny. 228.
Villeneuve (la). 226.
Villeneuve-la-Crémade. 228.
Ville-sur-Aujon. 226.
Virieu. 232.
Vlierden. 147, 149, 150, 154, 155, 157.
Vrelinghien. 219.
Vyvervreughd. 207.

WALHAIN. 177.
Wallempré, Wanenpré. 259.
Wallincourt. 53, 80, 115.
Warcoing. 73, 213, 249.
Warenguien. 241.
Warmès. 119.
Warwane (le). 220.
Wasquehal (le Petit). 217.
Wasseige. 85, 109.
Wastines. 76, 77.
Wattinettes. 76.
Waziers. 252.
Waudripont. 54, 55.
Westerloo. 175 à 177.
Wyangarden. 175.
Wysenpierre. 131.

TABLEAU I

Quelques origines féminines des d'Aymeries, dits d'Aumerie=Vlierden actuellement vivants (1900).

Seigneurs d'AYMERIES

(Voir dans ce volume, pages 23 à 25).

Bauduin d'Avesnes, seigneur d'Aymeries, mort en 1288, épousa Félicitas de Coucy.

Béatrix d'Avesnes épousa Henri III, comte de Luxembourg, tué à Woeringen en 1288.

Henri IV, comte de Luxembourg, empereur d'Allemagne, sous le nom de Henri VII, mort en 1313, épousa Marguerite de Brabant.

Jean de Luxembourg, dit l'Aveugle, roi de Bohême par son mariage avec Elisabeth de Bohême, fille du roi Wenceslas-le-Saint.

Il vendit AYMERIES au comte de Hainaut, son parent, et mourut à la bataille de Crécy, en 1346.

A Anderlecht-lès-Bruxelles, dans le chœur de l'église située en face du château d'Anderlecht, on remarque le tombeau monumental d'Arnould, comte de Hornes, baron de Gaesbeck, etc., et de Marguerite de Montmorency.

(Voyez au second tableau sous la lettre A).

Louis IX, dit Saint-Louis, roi de France, mort en 1270, épousa Marguerite de Provence.

Philippe III le Hardi, mort en 1285, épousa 1^o Isabelle d'Aragon.

Charles, comte de Valois, mort en 1325, épousa 1^o Marguerite d'Anjou-Sicile.

Philippe VI, roi de France, mort en 1350, épousa 1^o Jeanne de Bourgogne.

Jean II, roi de France, mort en 1364, épousa Guta (Bonne) de Luxembourg-Bohême, fille de Jean, roi de Bohême et seigneur d'Aymeries.

Charles V, roi de France, mort en 1380.

Jean, duc de Berry, mort en 1416, épousa 1^o Jeanne d'Armagnac.

Marie de Berry, héritière de Montpensier, morte en 1434,

Louis I de Bourbon, comte de Montpensier, épousa 2^o Gabrielle de la Tour (dite d'Auvergne).

Charlotte de Bourbon-Montpensier, mariée le 17 juin 1468, à Wolfard de Borsselen, comte de Grandpré, chevalier de la Toison d'Or. (Voyez au second tableau sous la lettre B).

Robert, mort en 1317, épousa Béatrix de Bourgogne, dame de Bourbon.

Louis I, duc de Bourbon, mort en 1341, épousa Marie d'Avesnes-Hainaut.

Pierre I, duc de Bourbon, mort à la bataille de Poitiers (19 sept. 1356), épousa Isabeau de Valois, sœur du roi Philippe VI.

Louis II, duc de Bourbon, mort en 1410, épousa Anne, dauphine d'Auvergne et comtesse de Forez.

Jean I, duc de Bourbon, mort en 1433, prisonnier des Anglais.

Walram de Luxembourg, frère du gendre de Bauduin d'Avesnes, fut aussi tué à Woeringen en 1288. Il épousa Jeanne de Beaurevoir.

Walram de Luxembourg épousa Guiotte de Lille, châtelaine dudit lieu, dame de Haubourdin.

Jean de Luxembourg, châtelain de Lille, sire de Ligni, mort en 1364, épousa en 1330, Alix de Flandres.

Gui de Luxembourg, châtelain de Lille, seigneur de Ligni, tué à Basweiler en 1371, épousa en 1350, Mahaut de Chastillon, héritière du comté de Saint-Pol en Artois.

Jean de Luxembourg, seigneur de Beaurevoir, mort en 1397, épousa Marguerite d'Enghien, héritière des comtés de Brienne et de Conversano.

Pierre de Luxembourg, comte de Brienne, de Saint-Pol et de Conversano, mort en 1433, épousa Marguerite des Baux, fille du duc d'Andria.

Thibault de Luxembourg, sire de Fiennes, mort en 1477, épousa Phelippa de Meleun, dame de Sotteghem.

Jacques de Luxembourg, seigneur de Fiennes, chevalier de la Toison d'or.

Les alleutiers d'AYMERIES de la race DE MONS

(Voir en ce livre, pages 17 à 22).

Gossuin III de Mons épousa Béatrix de Rumigny.

Ide de Mons épousa Regnier de Jauche.

Gérard I de Jauche épousa Oda de Hierges.

Regnier de Jauche épousa Mainsende de Gommegnies.

Gérard III de Jauche épousa Berthe d'Orbais dite de Bioul.

Gérard IV de Jauche vendit le franc-alleu D'AYMERIES, à Bauduin d'Avesnes. Il continua la famille à Jauche.

Guillaume I de Jauche, seigneur de Gommegnies, épousa N. de Waziers-Warrin.

Guillaume II de Jauche seigneur de Gommegnies, Mastaing, etc., épousa Nicole d'Enghien de Préaux.

Marie de Jauche épousa Gérard de Strépy, seigneur de Ville, grand-bailli de Hainaut en 1354.

Alix de Strépy, mariée le 8 mars 1358 (1359 n. st.) avec Gérard de Berlaymont, seigneur dudit lieu, Péruwelz, etc.

Gérard ou Gilles de Berlaymont épousa Marie de Vierves ?

Gérard de Berlaymont-Ville épousa Marie de Rotselaer.

Gérard de Berlaymont-Ville, mort en 1473, épousa Marie de la Hamaide.

épousa Marie de Berlaymont, dame de Ville, de la Hamaide, de Waziers-lès-Douai, etc. Voyez au second tableau sous la lettre C.

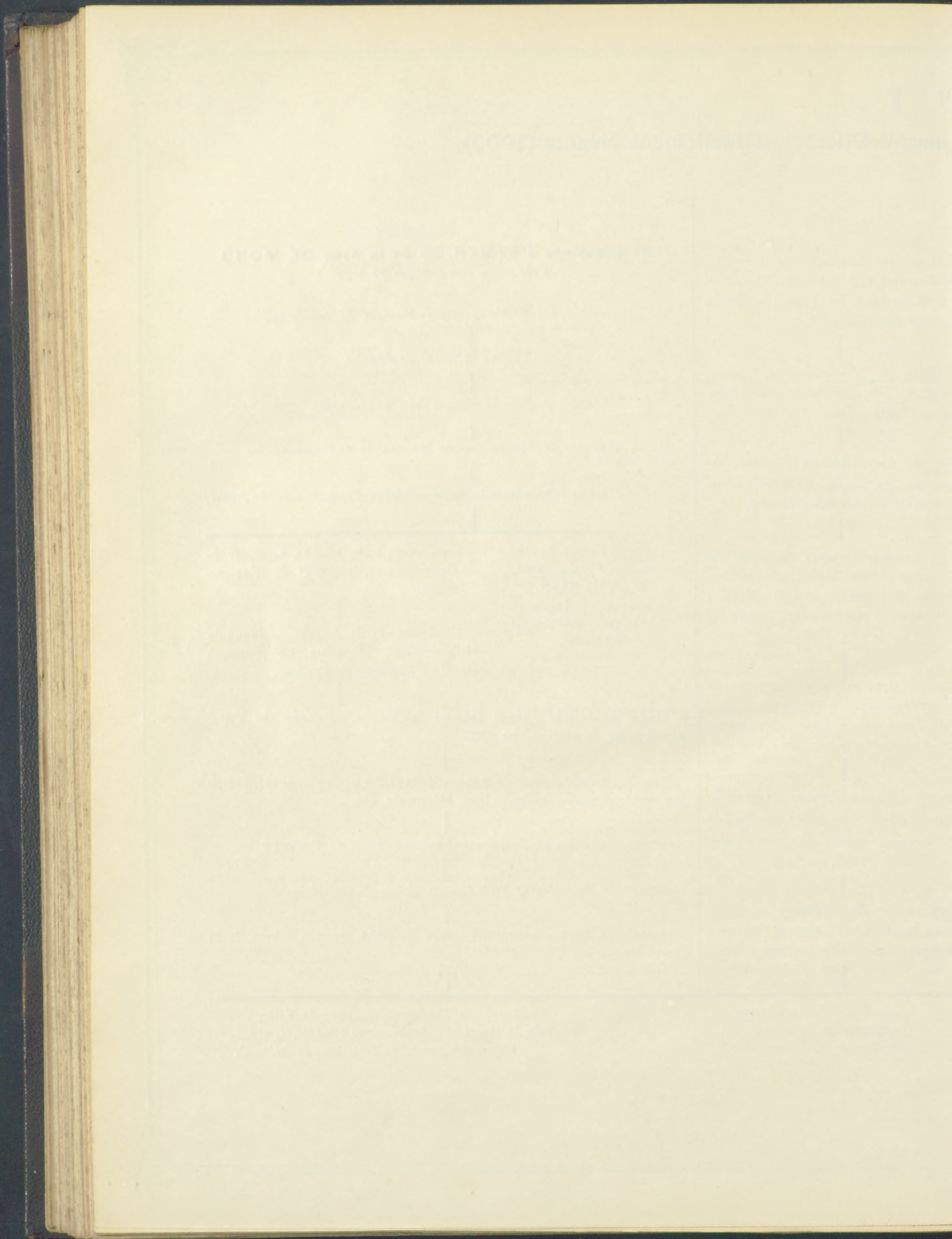
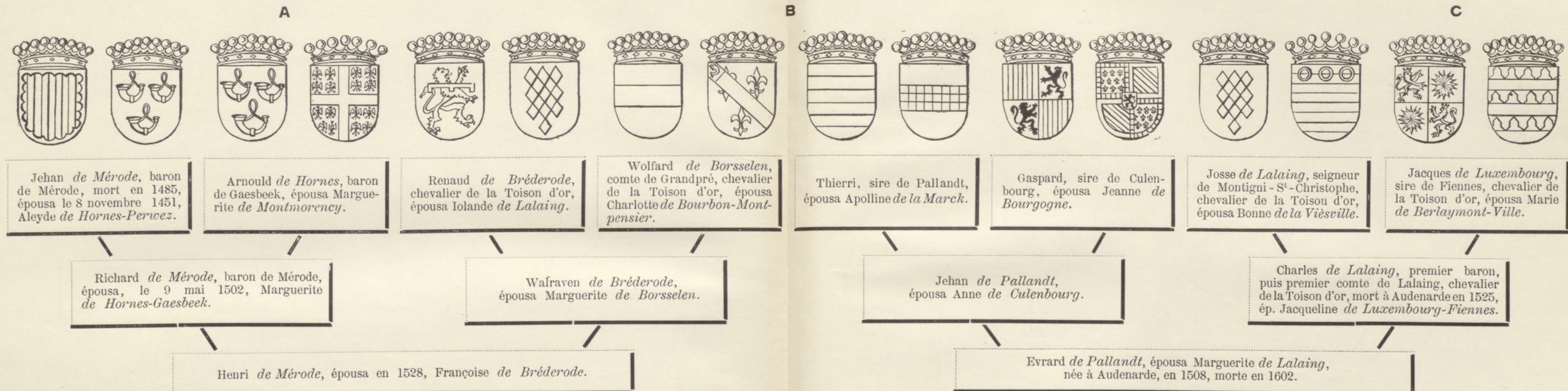


TABLEAU II



Les quatre quartiers de Georges DE CATS.

Guillaume de Cats de Weldamme de Coulster, etc., épousa Catherine Sandelin de Herenthout.

Georges de Bie, épousa Marie d'Almonde (de la maison de Stryen).

Théophile de Cats de Weldamme, etc., épousa Marie de Bie.

Georges de Cats de Weldamme, seigneur de Cats, Coulster, Hoogwoud, Aerswoud, Veenhuizen, etc., épousa Justine, comtesse de Nassau. — Voyez lettre D.

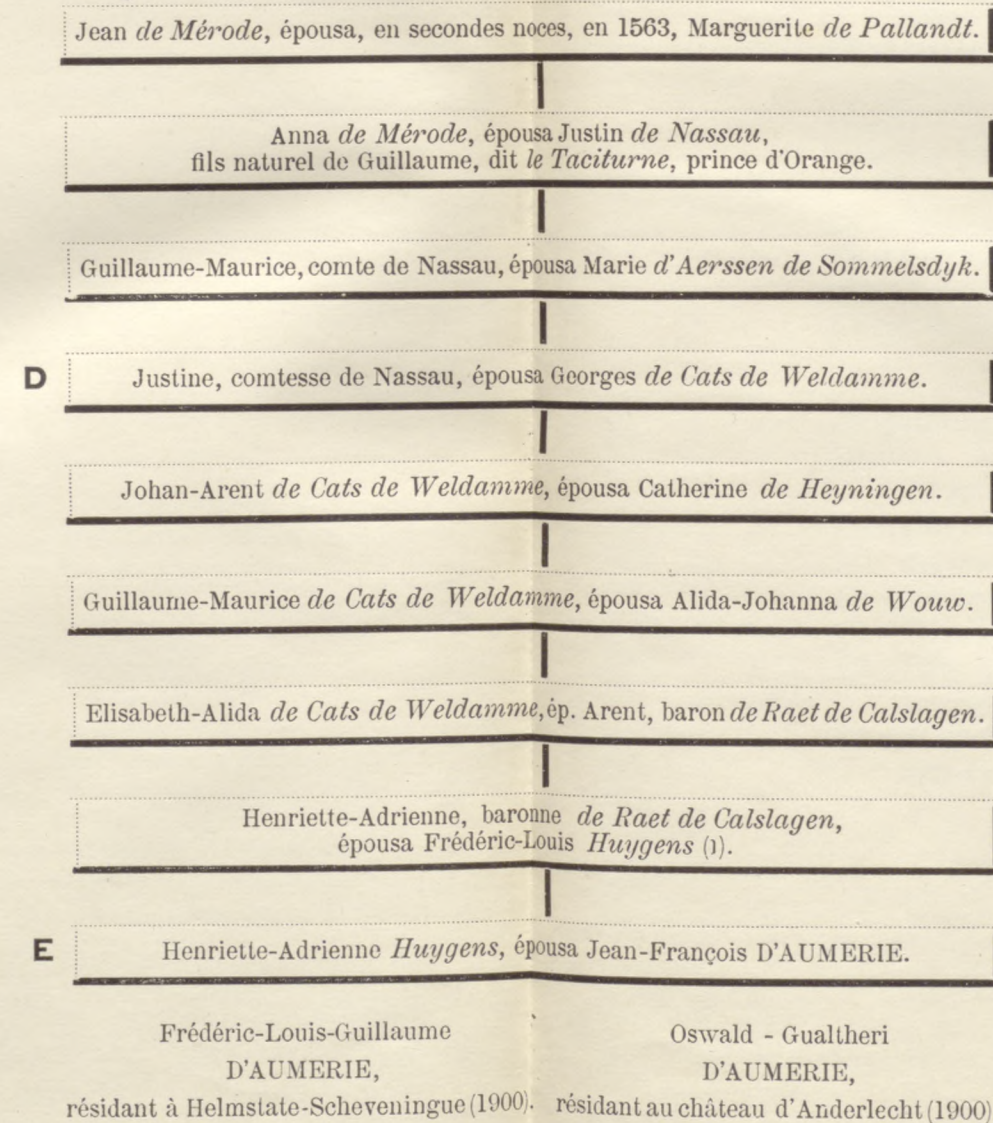
Les quatre quartiers de Jean-François D'AUMERIE DE VLIERDEN.

François-Joseph-Martin D'AUMERIE, seigneur de Vlierden, épousa au château de Hazel-donck, Elisabeth Gualtheri de Guldenhuis et Rixtel.

Jean Keer, capitaine, chevalier de la Légion d'honneur, épousa au château de Rixtel, Sarah Gray (de Skibo).

Gédéon-Antoine Balthasar D'AUMERIE, seigneur de Vlierden, épousa au château de Rixtel, le 1^{er} Mai 1817, Sarah Keer.

Jean-François D'AUMERIE, docteur en droit, receveur de l'enregistrement. — Voyez ci-contre, lettre E.



Ce tableau donne les seize quartiers d'Anna DE MÉRODE-WESTERLOO, septième aïeule de Messieurs Frédéric et Oswald D'AYMERIES, dits d'Aumerie de Vlierden. Voyez dans ce volume, les pages 175 à 179.

(1) Frédéric-Louis Huygens était fils de Jean Huygens, juge-de-paix à Alphen, secrétaire du roi de Hollande, Louis-Napoléon, etc., et de Elisabeth-Marguerite Schumacher-Gunkel.

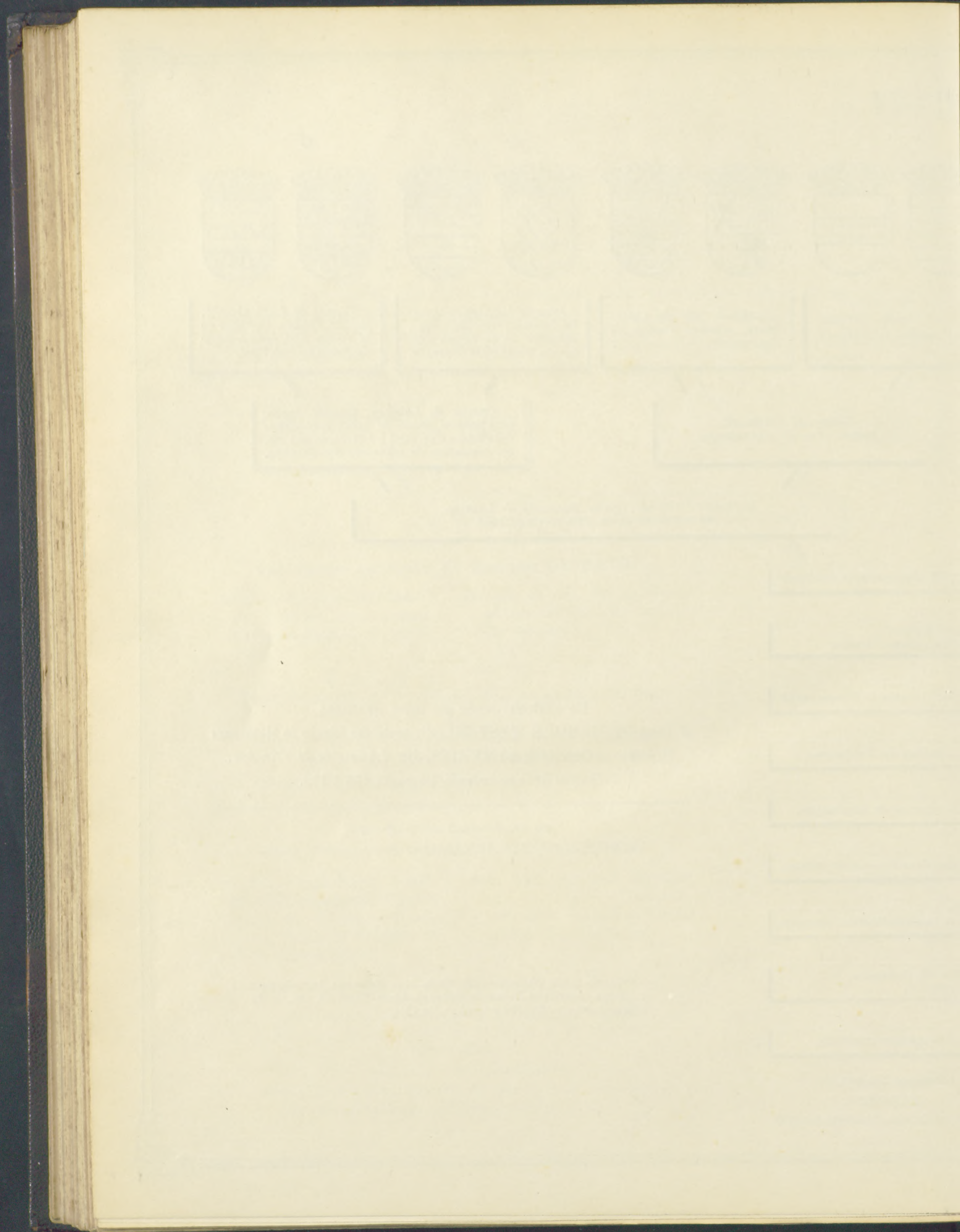
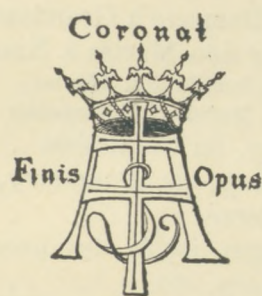


Table Générale.

	PAGES.
Avant-propos	5
Chapitre I. Comment le pays où gît Aymeries, de belge devint français	9
Chapitre II. Aymeries, son origine, sa seigneurie, son état présent	13
Chapitre III. Le château d'Aymeries	34
Chapitre IV. Le prieuré d'Aymeries	38
Curieux règlement à l'usage des moines.	47
Chapitre V. La ferme d'Aymeries	49
Chapitre VI. Fiefs et lieux dits du nom d'Aymeries	50
Chapitre VII. Le fief de Damerie à Grandmetz	52
Chapitre VIII. Le manoir dou Meries à Kain	57
Généalogie de la famille <i>dou Meries</i>	59
Généalogie de la Maison <i>d'Estrayelles</i>	64
Chapitre IX. Les <i>Damery</i> , du Cambrésis	80
Chapitre X. Les <i>Daimery</i> , de <i>Dammery</i> , de <i>Damer</i> et <i>d'Amorie</i> , en Angleterre	81
Chapitre XI. Personnages isolés des noms <i>de Aymery</i> , <i>d'Aimeries</i> , de <i>Damery</i> , etc.	83
Chapitre XII. Les <i>d'Aymeries</i> , de Momignies	86
Chapitre XIII. Variantes du nom d'Aymeries dit d'Aumerie.	90
Chapitre XIV. Les Monuments sigillographiques de la famille <i>d'Aymeries</i> , dite <i>d'Aumerie</i>	94
Chapitre XV. Origine probable de la famille <i>d'Aymeries</i> , dite <i>d'Aumerie</i>	102

TABLE GÉNÉRALE.

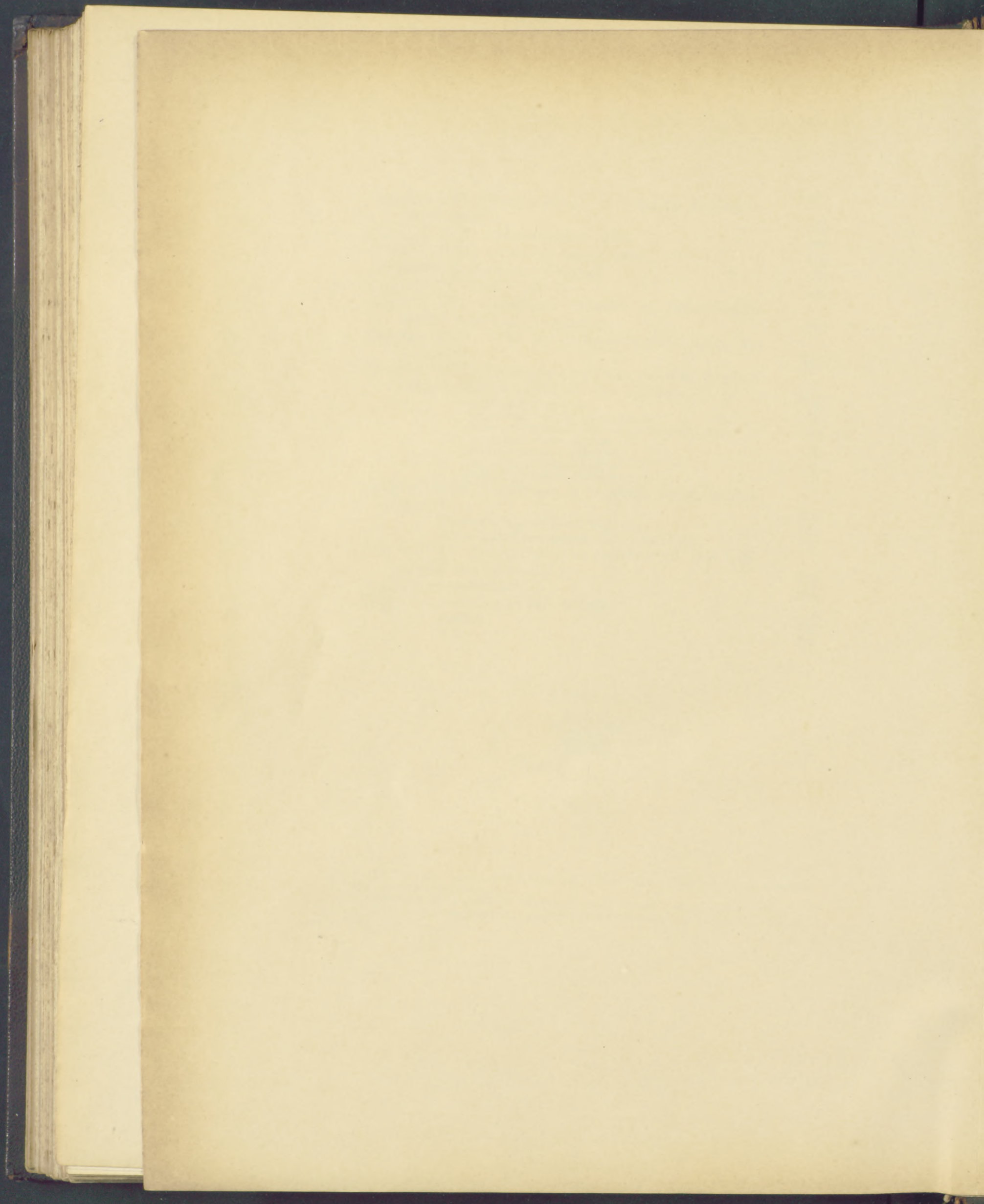
	PAGES.
Chapitre XVI. Filiation directe de la famille <i>d'Aymeries</i> , dite <i>d'Aumerie</i>	110
Chapitre XVII. Premier rameau cadet	126
Chapitre XVIII. Deuxième rameau cadet	135
Chapitre XIX. Rameau hollandais	153
Chapitre XX. Rameau athois	162
Chapitre XXI. Ascendance princière de <i>Jean-François-Martin-Gualtheri</i> D'AUMERIE (1)	170
Chapitre XXII. Notes sur quelques familles alliées aux <i>d'Aumerie</i>	180
Chapitre XXIII. Notes pour servir aux histoires et généalogies des fiefs et familles du nom <i>d'Attiches</i>	212
<i>Les d'Attiches hennuyers</i>	214
<i>Les d'Attiches de la Flandre wallonne</i>	214
<i>Fiefs de la Pescherie et de la Cocquelerie à Attiches</i>	216
<i>Le fief des Roblets à Attiches</i>	217
<i>Premier fragment généalogique</i>	217
<i>Second fragment généalogique</i>	219
<i>Sceaux de la famille d'Attiches</i>	221
Chapitre XXIV. Généalogie de la famille bourguignonne <i>Rolin</i> (2)	223
<i>Rameau naturel établi aux Pays-Bas</i>	236
<i>Autres descendants naturels de la famille Rolin</i>	237
Chapitre XXV. Pouvant servir de modèle à qui veut critiquer l'ouvrage précédent	239
Additions et corrections	264
Tables des noms de familles et de fiefs	
<i>Familles</i>	268
<i>Fiefs</i>	280

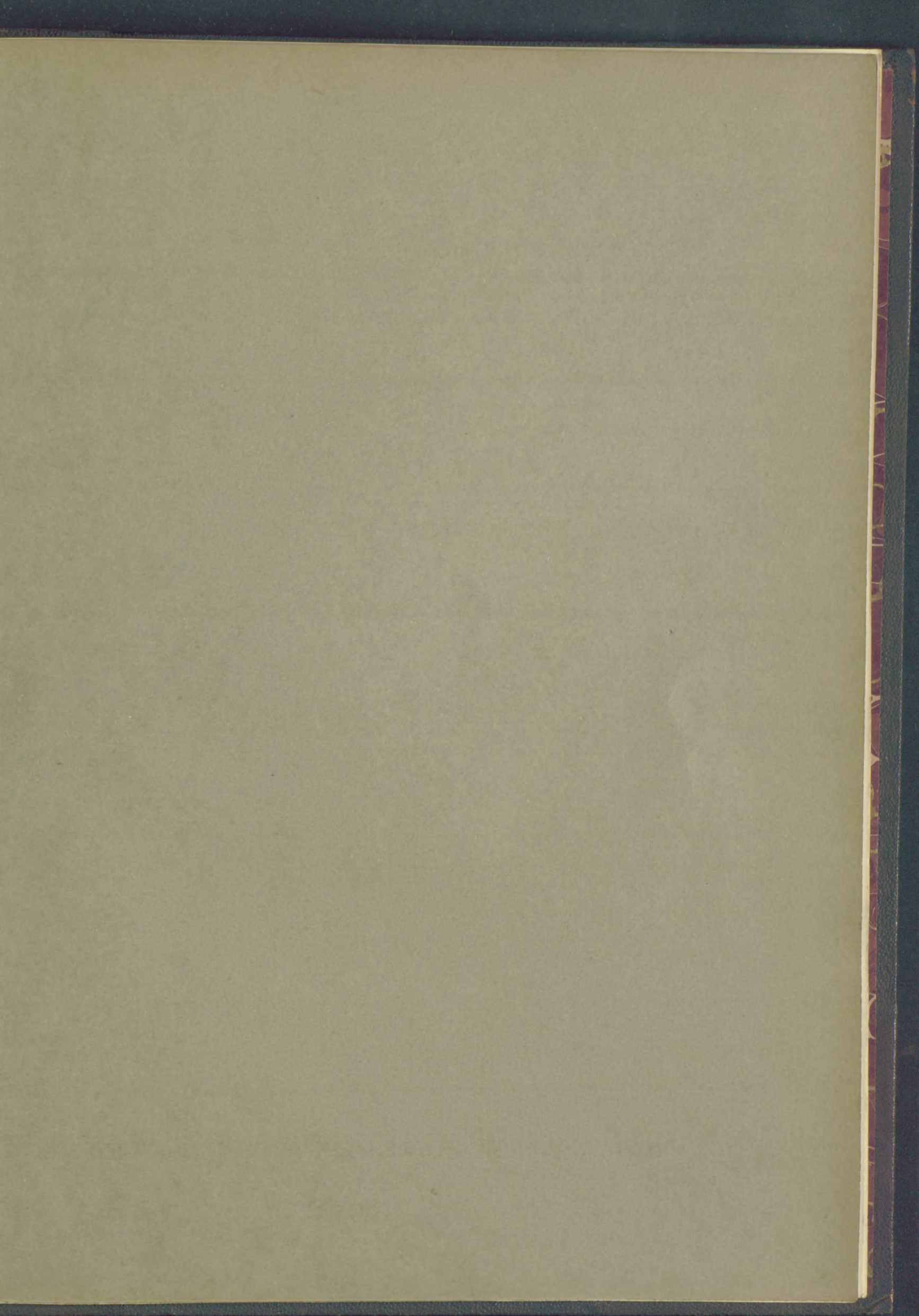


(1) Page 177, ligne 14. Supprimez à partir du nom *Marie* DE BERGHES et aussi les lignes 15 et 16, et remplacez cela par :

Marguerite DE PALLANDT, fille d'*Evrard*, baron de *Pallandt* et de *Marguerite* DE LALAING.

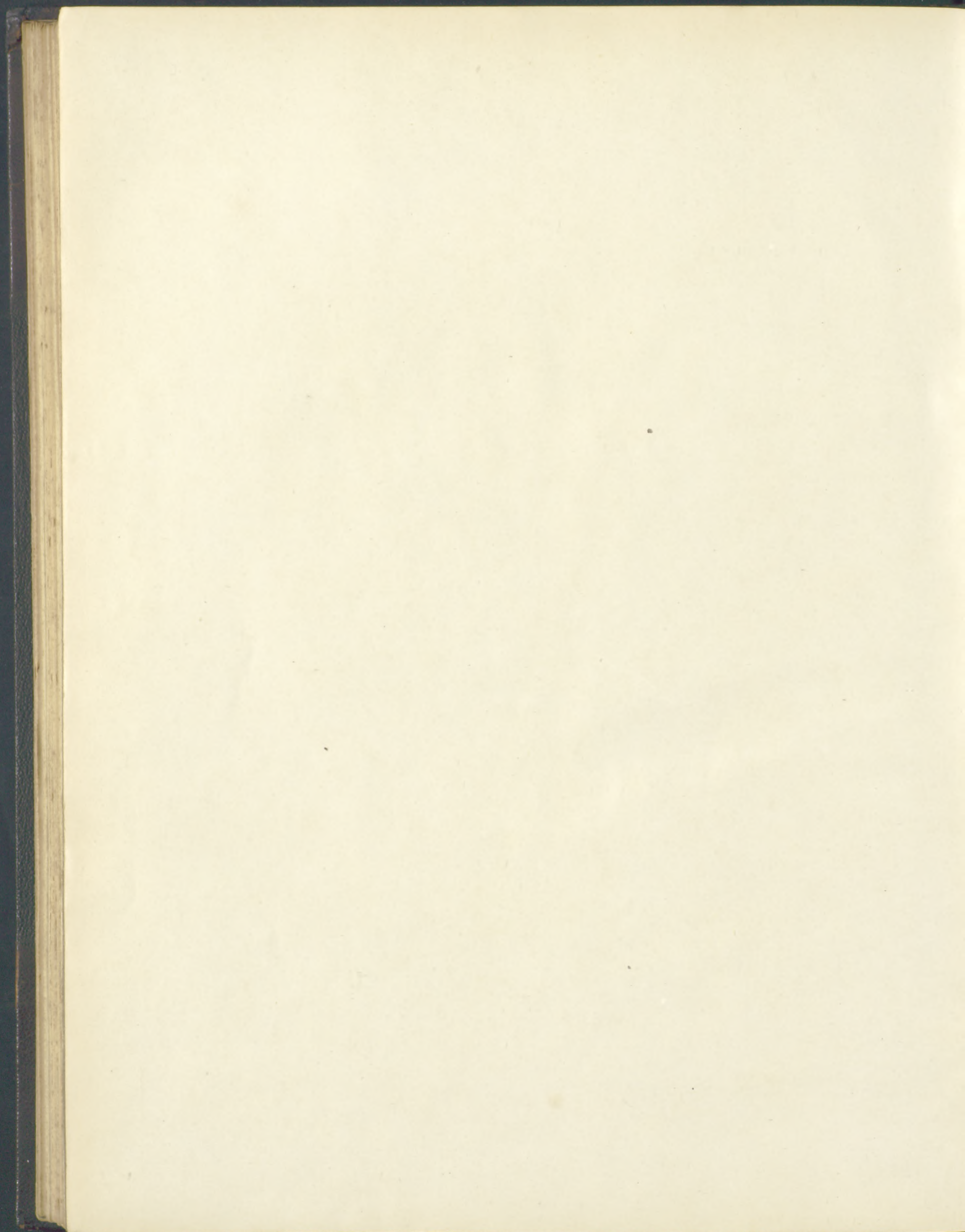
(2) En tête du chapitre XXIV, figure la vignette d'un projet de restauration du château-fort d'Aymeries.



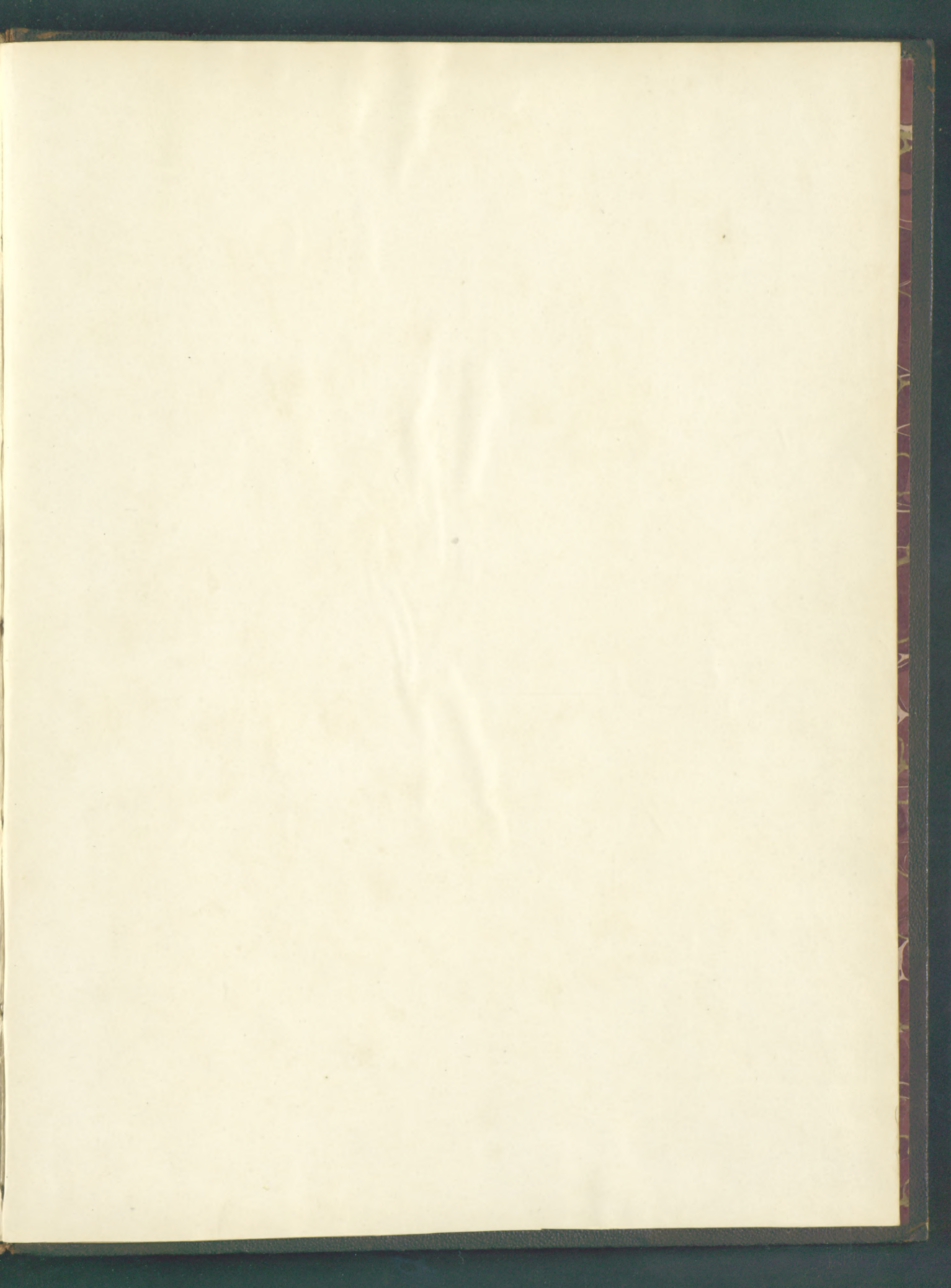




Typ. R. Delmée, Péruwelz.



00265T
n3105



00265
03105

